



GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PRÉSENTANT

L'ÉTUDE ET L'ANALYSE

DE LA FORMATION, DES DÉVELOPPEMENTS ET DES VARIATIONS
DE NOTRE IDIOME NATIONAL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. P. POITEVIN

Auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*, adopté par l'Université ;
du *Dictionnaire classique de la langue écrite et parlée ;* du *Nouveau Dictionnaire universel de la langue française*, rédigé d'après
les travaux et les mémoires des cinq classes de l'Institut, etc.

Tout ainsi que, selon la diversité des temps, on change d'habits, voire de magistrats en une république, aussi se changent les langues par une insensible alluvion. (ÉTIENNE PASQUIER, *Recherches de la France*, liv. VIII, chap. III.)



TOME SECOND.

PARIS
AUX BUREAUX DU MAGASIN PITTORESQUE,
RUE JACOB, 30.

1856.

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

DEUXIÈME PARTIE.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Observations préliminaires.

Depuis Ramus jusqu'à Lemare, les grammairiens ont longuement disserté sur l'orthographe du *participe passé* des verbes transitifs et pronominaux, joint à un auxiliaire précédé d'un complément direct.

Au seizième siècle, Rabelais écrivait presque toujours *invariable* le participe passé précédé de son complément :

Galantement s'exerceans le corps comme ils avoient les âmes auparavant EXERCÉ.

Il desgoine son épée, et à grands coups chargea sur les plus huppés, sans que ul ne lui résistast, pensants que ce fust un diable affamé, tant par les merveilleux voltigements qu'il avoit FAICT, *que par les propos qu'il avoit* TENU. (Gargantua.)

Amyot comprit que le complément direct placé avant le participe devait exercer sur lui une certaine influence, et que le genre et le nombre du premier, en passant au second, exprimerait plus nettement le rapport logique de ces deux termes :

Il seroit malaisé que chacun pust représenter les choses mêmes QU'*il auroit* EUES *dans sa part de butin.* (Vie de Camille.)

Je le trouvay abandonné de père et de mère, et allaicté par une de mes chèvres, LAQUELLE *j'ai* ENTERRÉE *dedans le verger après qu'elle a esté morte de sa mort naturelle,* L'*ayant* AIMÉE *pour ce qu'elle avoit faict œuvre de mère envers cest enfant.* (Daphnis et Chloé.)

Les exemples en contradiction avec ceux-ci sont rares dans Amyot.

Henri Étienne exagéra ce principe en établissant indistinctement l'accord du participe avec tout complément placé avant lui :

Pour exalter la beauté d'une dame, il ne faudroit alléguer qu'elle approcheroit plus que toute à la beauté d'Hélène, sinon à ceux qui L'*auroyent* VUE *(je dis qui auroyent* VU *Hélène.)* (De la précellence du langage françois.)

L'éloquence d'un roy est trouvée plus éloquente que celle de toute autre personne QUE *Dieu n'a* EXALTÉE *jusques à ce degré.* (Idem.)

Ils (les Italiens) *ont pareillement pris leur* troppo *de notre* trop, *et en ce* trop *se sont* DONNEZ *trop de licence : car ils ne* SE *sont pas* CONTENTEZ *d'en faire ce* troppo, *mais en ont faict aussi un nom adjectif.* (Idem.)

Pour Montaigne, il écrivit le participe passé tantôt variable et tantôt invariable. Il semble dédaigner l'accord quand le complément qui précède est du genre masculin et du nombre pluriel ; mais s'il est féminin, l'euphonie l'avertit alors, et il tient presque toujours compte du nombre aussi bien que du genre :

Touts les dangiers QUE *j'ai* VEU, *ça esté les yeux ouverts, la veue libre, saine et entière.* (Essais.)

Qui auroit faict perdre pied à mon âme, ne la remettroit jamais droict en sa place..., et pourtant ne lairrois jamais ressoudre et consolider la plaie qui L'*auroit* PERCÉE. *Il m'a bien prins qu'aucune maladie ne me* L'*ayt encores* DESMISE.
(Idem.)

Quant aux poëtes, ils tenaient très-peu compte du rang qu'occupait le complément, et ils faisaient le participe variable ou invariable selon que la mesure ou la rime le leur permettait ; ainsi l'on trouve dans le *Séjour d'honneur*, de Saint-Gelais :

Mais qui bien eust leurs travaulx *comparez*
Trouvez les eust d'esgale consonnance.
Tous deux dançoient dessoubz Vaine Espérance,
Et maintz autres de leur prospérité
Que Fol Abuz si a *déshérité*.

Et dans des vers contre un médisant :

Et s'il est si homme de bien,
Comme il veut partout être veu,
Qu'il parle de son bec au mien,
Car j'ai ma réponse *préveu*.

Marot lui-même se permit plusieurs fois ces licences :

C'est une lourde et longue maladie
De trois bons mois qui m'a tout *étourdie*
La pauvre teste. . . . . (Épître à François Ier.)

Mais il revint bientôt aux principes qu'avait établis ou plutôt à l'orthographe qu'avait adoptée Amyot, et comme quelques-uns de ses

amis l'en blâmèrent, il leur répondit par cette épigramme qu'il adressa à ses disciples :

Enfans, oyez une leçon :
Nostre langue a ceste facon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers régit le suivant.
Les vieulx exemples je suivray
Pour le mieulx : car, à dire vray,
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit : *M'amour vous ay donnée*,
Et du bateau est estonné
Qui dit : *M'amour vous ay donné*.
Voilà la force que possede
Le féminin, quand il précede.
Or prouveray par bons tesmoings
Que tous pluriers n'en font pas moins ;
Il fault dire en termes parfaicts :
Dieu en ce monde *nous a faicts ;*
Fault dire en parolles parfaictes :
Dieu en ce monde *les a faictes ;*
Et ne fault point dire en effaict :
Dieu en ce monde *les a fait*,
Ne, *nous a fait*, pareillement,
Mais *nous a faits*, tout rondement.
L'Italien, dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langaige a ainsi basty
En disant : *Dio noi a fatti*.

Toutefois l'orthographe du participe passé précédé d'un complément direct fut traitée, jusqu'au milieu du dix-septième, d'une façon si arbitraire que Vaugelas, avant d'aborder cette question, déclare « qu'en toute la grammaire françoise il n'y a rien de plus important » et de plus ignoré. Je dis *de plus important*, ajoute-t-il, à cause du » fréquent usage des participes dans les prétérits (passés indéfinis), » et *de plus ignoré*, parce qu'une infinité de gens y manquent. »

Et, comme pour prouver la vérité de son assertion, ce grammairien, résumant les différentes constructions ou peut être employé le *participe passé* joint à l'auxiliaire *avoir* dans les verbes transitifs, et à l'auxiliaire *être* dans les verbes pronominaux, établit au moyen des exemples suivants les règles qui, selon lui, devaient prévaloir :

1 *J'*AI REÇU *vos lettres.*
2 *Les lettres que j'*AI REÇUES.
3 *Les habitants nous* ONT RENDU *maîtres de la ville.*
4 *Le commerce l'*A RENDU *puissante.*
5 *Je l'*AI FAIT *peindre.*
6 *C'est une fortification que j'*AI APPRIS *à faire.*
7 *Nous nous* SOMMES RENDUS *maîtres.*
8 *Nous nous* SOMMES RENDUS *puissants.*
9 *La désobéissance s'*EST TROUVÉ *méritée.*
10 *Elle s'*EST FAIT *peindre ; ils se* SONT FAIT *peindre.*

L'invariabilité du participe dans le troisième, le quatrième et le

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

GRAMMAIRE

GÉNÉRALE ET HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PRÉSENTANT

L'ÉTUDE ET L'ANALYSE

DE LA FORMATION, DES DÉVELOPPEMENTS ET DES VARIATIONS
DE NOTRE IDIOME NATIONAL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

M. P. POITEVIN

Auteur du *Cours théorique et pratique de langue française*, adopté par l'Université; du *Dictionnaire classique de la langue écrite et parlée*; du *Nouveau Dictionnaire universel de la langue française*, rédigé d'après les travaux et les mémoires des cinq classes de l'Institut, etc.

> Tout ainsi que, selon la diversité des temps, on change d'habits, voire de magistrats en une république, aussi se changent les langues par une insensible alluvion. (ÉTIENNE PASQUIER, *Recherches de la France*, liv. VIII, chap. III.)



TOME SECOND.

PARIS
AUX BUREAUX DU MAGASIN PITTORESQUE,
RUE JACOB, 30.

—

1856.

cette ellipse n'empêche pas qu'ils ne soient soumis au même rapport syntaxique.

Les meilleurs fruits sont ceux qui ONT ÉTÉ BECQUETÉS *par les oiseaux et* RONGÉS *par les vers.*

Dieu et les rois SONT *mal* LOUÉS *et mal* SERVIS *par les ignorants.* (Voltaire.)

Cette altière noblesse EST SÉDUITE *par les paroles de Louis et* RÉCOMPENSÉE *par les périls qu'il lui accorde à ses côtés.* (Villemain.)

IV. Du participe passé employé comme qualificatif, et construit avec un verbe autre que *être*.

Le participe passé, employé comme qualificatif, est peut-être précédé d'un verbe autre que l'auxiliaire *être*.

Ce verbe est ou transitif ou intransitif.

1° Si le participe passé est précédé d'un verbe transitif autre que l'auxiliaire *avoir*, il est essentiellement adjectif, et s'accorde toujours avec le complément direct :

Je tiens Sylla perdu, si vous *laissez unie*
A ce puissant renfort notre Lusitanie. (Corneille.)

Le participe *unie*, précédé du verbe transitif *laissez*, est ici placé par inversion avant le complément direct *Lusitanie*, auquel il se rapporte.

Quand viendra ce printemps par qui tant d'exilés
Dans les champs paternels *se verront rappelés ?* (L. Racine.)

Ici, le participe *rappelés*, précédé du verbe transitif *verront*, s'accorde avec le complément direct masculin pluriel *se*, mis pour *exilés*.

Pendant que les armées consternaient tout, le sénat tenait à terre ceux QU'*il* TROUVAIT ABATTUS. (Montesquieu.)

Horace, *les voyant* l'un de l'autre *écartés*,
Se retourne, il *les voit* déjà demi *domptés*. (Corneille.)

Quel plaisir d'aimer la religion, et de LA *voir* CRUE *et* SOUTENUE *par les Bacon, les Descartes, les Newton, les Grotius, les Corneille, les Racine, les Boileau, les Turenne, les d'Aguesseau, l'éternel honneur de l'esprit humain !* (La Bruyère.)

Je rends CARRÉE *une* BOULE *que les lois du mouvement avaient faite ronde.* (Montesquieu.)

2° Si le participe passé est précédé ou suivi d'un verbe intransitif, il est encore *adjectif*, et s'accorde avec le sujet du verbe :

Oh ! qui m'expliquera les mystères des cieux ?
Mon *âme* à leur aspect *demeure suspendue.* (Lamartine.)

L'oiseau monte et descend dans une autre cellule,
Où, *cachés* et bravant les piéges, les saisons,
Reposent mollement ses tendres *nourrissons.* (Delille.)

Je courais dans un même jour de Sainte-Geneviève à l'Arsenal, et de l'Arsenal à l'Institut, dont la BIBLIOTHÈQUE, *par une faveur exceptionnelle,* RESTAIT OUVERTE *jusqu'à cinq heures.* (Augustin Thierry.)

DEUXIÈME SECTION.

I. Du participe passé conjugué avec *avoir*, et employé sans complément direct.

Tout participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, et employé sans complément direct, est *invariable :*

La tyrannie A *plus ou moins* SUBSISTÉ, *suivant qu'elle* A *plus ou moins* NÉGLIGÉ *de se cacher.* (Barthélemy.)

Où la mouche a *passé*, le moucheron demeure. (La Fontaine.)

. . . . Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois a *demeuré* glacée. (Racine.)

Adorateurs stupides de l'antiquité, les philosophes ONT RAMPÉ *durant vingt siècles sur les traces des premiers maîtres.* (Guénard.)

Ce principe est applicable au participe passé de tous les verbes intransitifs conjugués avec *avoir*, et de tous les verbes transitifs employés sans complément direct.

OBSERVATION. — Le participe passé conjugué avec *avoir*, et employé sans complément direct, forme des temps composés qui, comme tous les temps simples, s'accordent avec le sujet en nombre et en personne.

Or, comme l'auxiliaire *avoir* règle déjà cet accord, le participe, qui représente le radical du verbe employé dans la phrase, ou, comme le disent quelques grammairiens, une forme de l'infinitif, est nécessairément invariable.

Ainsi, dans le vers de la Fontaine, l'auxiliaire *a* s'accorde avec le sujet *moucheron*, et *passé* est invariable, comme représentant le radical *pass*.

Et dans le second vers de Racine, *demeuré* est l'équivalent du radical *demeur*, et le verbe *a*, l'équivalent de la terminaison *a* dans demeur-*a*.

Les exemples suivants présentent l'application de ce principe :

Les poiriers rompent de fruits cette année, les pêchers ONT DONNÉ *avec abondance.* (La Bruyère.)

Nos imprudents aïeux n'*ont vaincu* que pour lui. (Voltaire.)

Le christianisme, la dernière religion qui AIT PARU *sur la terre, est aussi de beaucoup la plus parfaite.* (V. Cousin.)

Le christianisme n'est pas moins que le résumé des deux systèmes qui ONT *tour à tour* RÉGNÉ *dans l'Orient et dans la Grèce.* (Le même.)

J'ai retenu le chant, les vers m'*ont échappé*. (J.-B. Rousseau.)

II. Du participe passé conjugué avec *avoir*, et accompagné d'un complément direct.

I. Le participe passé d'un verbe transitif conjugué avec *avoir*, et accompagné d'un complément direct, est :

1° *Invariable* quand le complément direct *le suit :*

Autre n'a mieux que toi *soutenu* cette *guerre ;*
Autre de plus de morts n'a *couvert* cette *terre.* (Corneille.)

Les Arcadiens et les Lydiens ont NÉGLIGÉ *les* SCIENCES *et* CULTIVÉ *les* ARTS. (Barthélemy.)

C'est le christianisme qui, après avoir CONSERVÉ *le* DÉPÔT *des sciences, des arts, des lettres, leur a* DONNÉ *une* IMPULSION *puissante.* (V. Cousin.)

2° *Variable* si le complément direct *le précède :*

Les meilleures harangues sont celles QUE *le cœur* A DICTÉES. (Marmontel.)

J'entrevois en vous des sentiments dangereux, et je ne sais trop qui vous LES A INSPIRÉS. (Voltaire.)

Le courage se remarque dans les animaux qui sentent leurs forces, c'est-à-dire qui LES ONT ÉPROUVÉES, MESURÉES *et* TROUVÉES *supérieures à celles des autres.* (Buffon.)

Quelle *guerre* intestine avons-nous *allumée?* (Corneille.)

Quels OBSTACLES *a jamais* TROUVÉS *là-dessus la volonté de ceux qui tiennent en leurs mains la fortune publique?* (Massillon.)

Comme on le voit, le participe prend le genre et le nombre que le pronom complément direct emprunte lui-même du nom qu'il représente, et cet accord a lieu avec le pronom même lorsque le terme qu'il représente est placé après lui, comme dans le premier de ces vers :

Oui, je *l'*ai *vue* aussi *cette cour* peu sincère,
A ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire;
Des crimes de Néron approuvant les horreurs,
Je *l'*ai *vue* à genoux consacrer ses fureurs. (Racine.)

II. Les compléments directs qui précèdent les participes sont rarement représentés par un substantif ; on n'en trouve d'exemples que dans les poëtes antérieurs au dix-huitième siècle :

Ainsi les justes dieux *ont mes vœux exaucés,*
Puisque Horace est vainqueur, et vous a repoussés. (Duryer.)

Il est de tout son sang comptable à la patrie;
Chaque goutte épargnée *a sa gloire flétrie.* (Corneille.)

Voltaire fait, à l'occasion de ces vers, cette remarque assez singulière : « La sévérité de la grammaire, dit-il, ne permet pas ce *flé-*
» *trie :* il faut, à la rigueur, *a flétri sa gloire;* mais *a sa gloire flé-*
» *trie* est plus beau, plus poétique, plus éloigné du langage ordi-
» naire, sans causer d'obscurité. »

Ce que la grammaire ne permet pas, c'est l'invariabilité dans cette construction ; car toutes les fois que le complément direct est énoncé le premier, le participe en prend le genre et le nombre.

Racine a donc eu raison d'écrire :

> La valeur d'Alexandre *a* la *terre conquise.*

Et Molière :

> Enfin les gens sensés *ont* leurs *têtes troublées*
> De la confusion de telles assemblées.

Et la Fontaine :

> Il *avait* dans sa terre une somme *enfouie.*

Ce que Voltaire a voulu dire, sans doute, c'est que l'usage n'admet plus cette construction, que quelques poëtes modernes ont à tort essayé de rajeunir.

OBSERVATION. — Dans certains cas, le verbe *avoir* et le participe passé qui le suit peuvent être tout à fait indépendants l'un de l'autre; *avoir* alors n'est pas *auxiliaire*, mais verbe *transitif*, et le participe est un *qualificatif* qui modifie le complément direct auquel il se rapporte :

Ainsi, dans la phrase suivante, on écrira nécessairement le *participe* passé *invariable*, si l'on considère le verbe *avoir* comme auxiliaire :

Nous AVONS RÉUNI *et* CLASSÉ *par ordre chronologique deux cents lettres inédites de Voltaire.*

C'est l'action de *réunir* et celle de *classer* qu'on a ici en vue, et on les exprime par le *passé indéfini* de chaque verbe.

Mais si le verbe *avoir* est pris comme verbe *transitif* et qu'il exprime la possession, alors les *participes passés* deviennent deux *qualificatifs* modifiant le complément direct *lettres*, et s'accordant avec lui ; on devra donc alors écrire :

Nous avons, RÉUNIES *et* CLASSÉES *par ordre chronologique, deux cents lettres inédites de Voltaire.*

L'exemple suivant, que nous empruntons à la préface d'une très-remarquable étude littéraire et philologique publiée par M. Romain Cornut, démontre avec la plus complète évidence que le verbe *avoir* et le participe passé peuvent, dans certains cas, être placés l'un à côté de l'autre sans former cependant une même expression verbale :

Ce modeste travail de correcteur serait, je n'en doute pas, un des monuments de la gloire de Bossuet lui-même, si nous avions ÉCRITES *par lui toutes les pensées qui lui vinrent à l'esprit et qui determinèrent son goût.*

(Les Confessions de Mlle de la Vallière.)

PREMIÈRE OBSERVATION.

Du complément grammatical et du complément logique.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes confondent encore, comme on le faisait autrefois, le *complément grammatical* et le *complément logique*, et prennent pour le premier une partie complémentaire purement accessoire; il résulte de cette fausse appréciation une orthographe vicieuse.

Nous allons nous expliquer.

Le complément *grammatical* est représenté par un mot unique, qui est l'expression de l'idée principale; le complément *logique* est représenté au contraire par plusieurs termes, au nombre desquels figure en première ligne le complément *grammatical;* ainsi, dans cette phrase :

Dieu a créé LES HOMMES *mortels*,

le complément grammatical est le mot *hommes*, et le complément logique est *hommes mortels*, qui se compose du terme principal *hommes* et du terme accessoire *mortels*.

Si donc on donnait à écrire cette phrase :

Les hommes QUE *Dieu a* CRÉÉS MORTELS *périront tous*,

nous aurions pour terme principal *que*, complément *grammatical*, et pour terme accessoire *mortels*, partie du complément *logique;* or, comme le mot important, le véritable complément grammatical, précède le participe, celui-ci est *variable*, et quoiqu'il soit suivi d'un terme complémentaire, il prend le genre et le nombre de *que*, pronom masculin pluriel, représentant son antécédent *hommes*.

On écrira donc d'après ce principe :

Les Perses, adorateurs du soleil, ne souffraient point les idoles, ni les rois QU'*on y avait* FAITS *dieux.* (Bossuet.)

Il passa par des chemins QU'*on avait* CRUS IMPRATICABLES. (Fénelon.)

Il ouvre de grands yeux, il frotte ses mains, il se baisse, il la voit de plus près, il ne L'*a jamais* VUE SI BELLE, *il a le cœur épanoui de joie.* (La Bruyère.)

. . . . Vous *m'avez crue attachée* à vous nuire,
Dans le fond de mon cœur vous ne pouviez pas lire. (Racine.)

Dieu a non-seulement donné la forme à la poussière de la terre, mais il L'*a* RENDUE VIVANTE *et* ANIMÉE. (Buffon.)

Aujourd'hui il n'est plus permis d'écrire :

Il L'*a* TROUVÉ *fort grande et fort jolie.* (Racine.)

Vous M'*avez* CRU *guérie.* (J.-J. Rousseau.)

Je LES AI CRU *tous deux mes fils.* (Voltaire.)

Combien de fois a-t-elle, en ce lieu, remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une de L'*avoir* FAIT *chrétienne ; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous? Peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils? Non. C'est de* L'*avoir* FAIT *reine malheureuse.* (Bossuet.)

Il ne *vous* a pas *fait* une belle personne
Afin de mal user des choses qu'il vous donne. (Molière.)

Dans les meilleures éditions modernes, on a établi l'accord de ces participes avec le complément grammatical qui les précède.

DEUXIÈME OBSERVATION.

De la place du sujet.

Voltaire, dans ses Commentaires sur Corneille, fait une remarque assez curieuse à l'occasion de ces deux vers de *Cinna :*

Là, par un long récit de toutes les misères
Que, durant notre enfance, ont *enduré* nos pères. . .

« *Ont enduré*, dit-il, paraît une faute aux grammairiens; ils vou- » draient, *les misères qu'ont endurées nos pères*. Je ne suis point du » tout de leur avis. Il serait ridicule de dire : *les misères qu'ont* » *souffertes nos pères*, quoiqu'il faille dire : *les misères que nos* » *pères ont souffertes*. S'il n'est pas permis à un poëte de se servir » en ce cas du participe absolu, il faut renoncer à faire des vers. »

Si l'on acceptait cette doctrine grammaticale émise par Voltaire, le participe d'un verbe transitif se trouverait alors sous la double dépendance du complément et du sujet; il y aurait accord quand le complément et le sujet *précéderaient* tous deux le participe, tandis que, *précédé* du complément et *suivi* du sujet, le participe resterait invariable.

Cette opinion ne mérite pas d'être combattue. Ici, et dans tous les cas analogues, le sujet ne peut exercer aucune influence sur le participe, qui n'est en rapport grammatical qu'avec le complément direct.

Laissons à Voltaire poëte le soin de réfuter Voltaire grammairien :

Va, cours, informe-toi des funestes effets
Et des crimes nouveaux *qu'*ont *produits* nos forfaits.

Votre âme impatiente était trop alarmée
Des bruits *qu'*a *répandus* l'aveugle renommée.

Allons, je trouverai dans l'empire infernal
Les monceaux de Romains *qu'*a *frappés* Annibal.

Le dernier vers prouve que c'est bien là l'orthographe de Vol-

taire; car si l'on écrivait *frappé* invariable, comme *enduré* de Corneille, il n'y aurait plus de vers.

Quand on trouve, dans Voltaire, l'emploi du participe qu'il appelle *absolu*, c'est toujours une négligence et un moyen de rimer plus facilement. Une pareille licence serait aujourd'hui une impardonnable faute.

On écrit donc, sans tenir compte de la place du sujet :

La froideur QU'*avaient* TÉMOIGNÉE *les* TRIBUNS *déconcertait ses vues.* (Vertot.)

Il ne peut rien offrir, aux yeux de l'univers,
Que de vieux parchemins *qu'*ont *épargnés* les vers. (Boileau.)

Il est des bords fameux que l'on nomme Hespérie,
*Qu'*autrefois ont *peuplés* des enfants d'Œnotrie. (Delille.)

J'attends encor de toi ces secours généreux
Que jamais sans succès n'ont *implorés* mes vœux. (Le Brun.)

TROISIÈME OBSERVATION.

Participe passé précédé d'un collectif.

I. Nous avons dit dans le premier volume que l'accord du verbe qui a pour sujet un collectif suivi d'un complément, est toujours subordonné à l'importance des idées, et par conséquent des termes qui les traduisent.

Si le collectif exprime l'idée principale, c'est avec le collectif que le verbe s'accorde :

*La totalité des perfections de Dieu m'*ACCABLE. (Académie.)

Si, au contraire, l'idée exprimée par le complément a plus d'importance, c'est avec ce terme que l'accord a lieu :

*Un nombre infini d'*OISEAUX FAISAIENT *résonner ces bocages de leurs doux chants.* (Fénelon.)

II. Ces principes de concordance sont applicables à tout participe passé précédé d'un collectif. Selon le sens, il s'accorde soit avec le collectif, soit avec le complément; ainsi l'on écrira :

Une foule d'enfants COMPOSÉE *d'écoliers couraient dans la rue.* (Boniface.)

Une troupe d'hommes ARMÉS *a paru tout à coup à mes yeux.* (Florian.)

III. On doit donc se conformer à ces principes lorsque le participe est précédé d'un pronom complément direct, ayant pour antécédent un des termes d'une expression collective :

Comment pourrai-je, Madame, arrêter CE TORRENT *de larmes* QUE *le temps n'a pas* ÉPUISÉ, QUE *tant de sujets de joie n'ont pas* TARI? (Bossuet.)

Cet ouvrage d'Aristote s'est présenté à mes yeux comme une table de MATIÈRES *qu'on aurait* EXTRAITES *de plusieurs milliers de volumes.* (Buffon.)

Dans la première phrase, *que* représente le collectif *torrent*, qui est le terme principal, et c'est avec lui que les deux participes s'accordent.

IV. Dans la seconde, *que* représente, non le collectif *table*, mais son complément *matières*, et c'est avec ce dernier terme que s'accorde le participe.

Les participes en rapport avec le complément d'un collectif ou d'un adverbe de quantité s'accordent avec ce complément, lors même qu'ils en sont séparés par la préposition *de :*

Il y eut un grand nombre d'Èques et de Volsques de TAILLÉS *en pièces.* (Vertot.)

QUATRIÈME OBSERVATION.

Participe passé précédé de deux termes réunis ou comparés.

I. Il a été établi en principe que tout verbe qui a pour sujet deux substantifs du nombre singulier, unis par *comme*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *de même que*, *autant que*, *moins que*, *plus que*, *non moins que*, *non plus que*, *plutôt que*, *non-seulement*, *non*, *non pas*, *mais*, etc., se met au singulier, et s'accorde avec le premier des deux noms, celui qui exprime l'idée dominante, le second substantif étant le sujet d'une proposition elliptique :

La VÉRITÉ *comme la lumière* EST *inaltérable, immortelle.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Je veux que la *vertu* plus que l'esprit y *brille ;*
La mère en prescrira la lecture à sa fille. *(La Métromanie.)*

II. Ces principes sont applicables au participe passé précédé de deux sujets singuliers, ou d'un complément direct ayant pour antécédent deux termes unis par une locution conjonctive.

Il est d'usage presque général, et le sens le plus souvent exige que le participe s'accorde avec le sujet de la proposition principale, quand c'est une comparaison qui est exprimée :

C'est son INTÉRÊT, *aussi bien que votre félicité,* QU'*il a* EU *en vue.* (Bescher.)

Nous ne pouvons établir ce principe d'une manière absolue, parce que le sens exige quelquefois que l'accord se fasse avec le dernier substantif exprimé; ainsi l'on écrira :

C'est moins le général que les officiers QU'*on a* BLÂMÉS,

attendu qu'il résulte du sens que l'idée du blâme est en rapport plus direct avec *officiers* qu'avec *général*.

Dans l'exemple qui suit, le sens exige, au contraire, que le participe s'accorde avec le terme énoncé le dernier :

On m'a parlé de deux domestiques, mais notamment d'Alexis, qu'on a VU *dans l'appartement où le malheur est arrivé.* (Bescher.)

CINQUIÈME OBSERVATION.

Participe passé précédé de *un de*, *un des*.

Quand un participe est précédé de la locution *un de*, *un des*, suivie d'un complément, l'accord se fait, selon le sens, ou avec *un* ou avec son *complément*.

D'après ce principe, fondé sur la plus rigoureuse logique, on comprend que, pour bien écrire un participe précédé d'un complément direct ayant pour antécédent la locution *un de*, *un des*, il suffit de savoir reconnaître quel est celui des deux termes qui représente le complément du participe.

Cette loi de concordance que nous établissons pour le participe lui est commune avec le verbe ; ainsi la grammaire veut qu'on écrive, en se conformant au sens qui résulte de la phrase :

C'est UN *de mes procès* QUI *m'*A *ruiné ;*

Et : *C'est un* DES PROCÈS *qui m'*ONT *ruiné.*

Le premier verbe est au singulier, parce que, dans le premier exemple, *qui* a pour antécédent *un*; et le second verbe est au pluriel, parce que, dans le second exemple, l'antécédent du pronom relatif est *procès*, substantif pluriel.

Conformément à ce principe, on écrira :

UN *de mes amis* QUE *j'ai* VISITÉ *hier m'a assuré que vous restiez.* (Bescher.)

Et : *Voilà, parbleu, un des plus honnêtes et des plus consciencieux* AVOCATS QUE *j'aie* VUS *de ma vie.* (Brueys.)

Le marquis de Bedmar est un des plus puissants GÉNIES QUE *l'Espagne ait jamais* PRODUITS. (Saint-Réal.)

Le participe est au *masculin singulier* dans le premier exemple, parce que son complément *que* a pour antécédent le mot *un* (ami), du genre masculin et du nombre singulier.

Dans le second exemple, le participe est au *masculin pluriel*, parce que son complément direct *que* a pour antécédent *avocats*, substantif masculin pluriel.



TROISIÈME SECTION.

Participe passé suivi d'un infinitif.

PREMIER PRINCIPE.

Le participe passé d'un verbe, soit transitif, soit intransitif, conjugué avec *avoir* et suivi d'un infinitif, est *invariable*, quand il a cet infinitif pour complément :

Nous AVONS CRU AVOIR FAIT *assez quand nous avons donné de bons conseils ; et nous* AVONS *toujours* NÉGLIGÉ *alors* DE DONNER *de bons exemples.*

Malheur aux hommes qui ONT *mieux* AIMÉ SATISFAIRE *une vaine curiosité, et nourrir dans leur esprit indocile la liberté de penser tout ce qu'il leur a plu, que de ployer sous le joug de l'autorité divine!*

Cette règle se rattache au principe que nous avons précédemment établi, savoir :

Que le participe passé conjugué avec *avoir* est toujours *invariable* quand il est *suivi d'un complément direct.*

Nous aurions pu rigoureusement nous dispenser de signaler cette construction, car, du moment que le participe a pour complément un infinitif qui le suit, ce participe est doublement invariable; d'abord parce qu'il précède son complément, et, en second lieu, parce que ce complément, étant un infinitif, ne peut communiquer au participe ni genre ni nombre; mais comme ce fait particulier sert de base aux deux règles qui vont suivre, nous avons cru devoir l'indiquer.

Participe passé suivi d'un infinitif et précédé d'un complément direct.

DEUXIÈME PRINCIPE.

Le participe passé d'un verbe transitif, précédé d'un complément direct et suivi de l'infinitif, est :

1° *Invariable*, lorsqu'il a l'infinitif pour complément et que le pronom qui le précède est sous la dépendance de l'infinitif qui le suit :

Pour être sûr de la vérité, il faut L'*avoir* ENTENDU ANNONCER *d'une manière claire et positive.*

Il faut avoir ENTENDU quoi? ANNONCER L' (elle, la vérité). Dans cette phrase, le participe a l'infinitif pour complément.

Croyez-moi, les Romains, *que* j'ai trop *su connaître*,
Méritent peu, mon fils, qu'on veuille être leur maître. (Corneille.)

L'alliance QUE *Judas avait* ENVOYÉ DEMANDER *fut accordée.* (Bossuet.)

Asservie à des lois *que* j'ai *su respecter*,
C'est déjà trop pour moi que de vous écouter. (Racine.)

Dans ces exemples, l'infinitif est encore le complément du participe.

2° Il est *variable*, lorsqu'il a pour complément direct le pronom qui le précède :

Peut-être devons-nous regretter ces temps d'une heureuse ignorance, où nos aïeux vivaient pauvres et vertueux, et mouraient dans le champ qui LES *avait* VUS *naître.* (Thomas.)

Mazaël, tu *m'*as *vue* avec inquiétude
Traîner de mon destin la triste solitude. (Voltaire.)

Dans ces deux exemples, le participe a pour complément direct le pronom qui le précède, et c'est avec lui qu'il s'accorde; l'infinitif est employé pour le participe présent; on devait dire grammaticalement : *qui les avait vus* NAISSANT ; *tu m'as vue* TRAÎNANT.

L'accord a encore lieu lorsqu'il y a deux compléments énoncés précédemment, dont l'un dépend du participe et l'autre de l'infinitif :

La plante mise en liberté garde l'inclinaison QU'*on* L'*a* FORCÉE *à* PRENDRE.

Dans cette phrase, *que*, représentant *inclinaison*, est complément de *prendre*, et *l'* pour *la*, représentant *plante*, est complément de *a forcée*.

C'est donc à tort que Delille a fait dire à Didon :

Dans ces vaisseaux ingrats *qu'*ils *m'*ont *vu secourir*
Les ingrats voudraient-ils m'accorder une place ?

C'est *vue* qu'il faut écrire.

Participe passé suivi d'un infinitif régi par une préposition.

TROISIÈME PRINCIPE

Lorsque le participe est suivi d'un infinitif régi par une préposition, il s'accorde encore avec le complément qui le précède si ce complément lui appartient, et reste invariable si ce complément dépend de l'infinitif.

On écrira donc *variable :*

L'Europe a reconnu que Pierre le Grand aimait la gloire, et qu'il l'avait MISE *à faire du bien.* (Voltaire.)

J'ai marché aux ennemis, que j'ai CONTRAINTS *de se renfermer dans leurs places.* (Vertot.)

L'analyse donne : *Il avait* MIS L' (*la gloire*); et : *J'ai* CONTRAINT QUE (*lesquels ennemis*); le complément direct est, dans ces phrases, sous la dépendance du participe.

Mais on écrira *invariable :*

Partout les rayons perçants de la vérité vont venger la vérité, qu'il a NÉGLIGÉ *de suivre.* (Fénelon.)

Ne faites rien qui ne soit digne des maximes de vertu que j'ai TÂCHÉ *de vous inspirer.* (Le même.)

L'analyse donne : *Il a* NÉGLIGÉ DE SUIVRE QUE (*laquelle vérité*), et : *J'ai* TACHÉ D'INSPIRER QUE (*lesquelles maximes*) *à vous*. Le participe a pour complément l'infinitif qui régit le pronom relatif.

OBSERVATION. — Le participe passé *eu*, précédé d'un complément et suivi d'un infinitif, est soumis aux mêmes règles : s'il a pour complément le terme qui précède, il s'accorde avec lui ; si, au contraire, ce terme ne peut être considéré que comme complément direct de l'infinitif, le participe *eu* reste alors *invariable*.

Ainsi l'on écrira

Variable :	*Invariable :*
Je suis persuadée que la sagesse que vous avez *eue* de garder le lit vous aura entièrement remise. (Mme de Sévigné.)	Les ravins, les forêts, les fleuves que nous avons *eu* à traverser, ont retardé notre marche. (Bescher.)
En réfléchissant à la peine que j'ai *eue* d'apprendre à déchiffrer la note. (J.-J. Rousseau.)	Quels travaux n'a-t-elle pas *eu* à supporter avant de se reposer dans le port où on la voit ? (De Pradt.)

Participe passé précédé d'un complément direct et suivi de l'infinitif *être*.

Le participe passé d'un verbe *pris dans le sens transitif*, et précédé d'un complément direct, est quelquefois suivi de l'infinitif *être*, placé avant une expression attributive; dans ce cas, l'accord se règle comme si le verbe *être* ne figurait pas dans la phrase.

On doit donc écrire :

J'ai refusé ces deux billets, parce que je les ai RECONNUS *être faux.*

Des temples furent élevés, avec le temps, à tous ceux qu'on avait SUPPOSÉS *être nés de la divinité.* (Voltaire.)

Le verbe *être* est ici, et dans tous les cas analogues, un terme purement explétif; il ne remplit dans la phrase aucun rôle, sa valeur est nulle; et le plus souvent l'on peut le retrancher sans faire subir au sens la plus légère modification, et même sans rompre l'harmonie des mots.

Essayons ce changement :

J'ai refusé ces deux billets, parce que je les ai RECONNUS *faux.*

Des temples furent élevés, avec le temps, à tous ceux qu'on avait SUPPOSÉS *nés de la divinité.*

Nous sommes entrés dans ces détails, et nous avons consacré un paragraphe à ce fait grammatical, parce que beaucoup de personnes croient encore que, dans ce gallicisme, on doit considérer l'infinitif *être* comme une expression essentielle, tenant lieu d'une proposition sous-entendue et conséquemment du verbe sous la dépendance duquel se trouve le complément direct placé devant le participe; d'où résulte l'*invariabilité du participe;* c'est là une doctrine grammaticale fausse et contraire à tout esprit d'analyse et de logique; car jamais un mot surabondant, une expression explétive qu'on peut supprimer sans altération ni modification du sens, ne peut être considérée comme un terme influent et essentiel.

Voltaire a donc écrit avec raison :

Quant à son mors, il doit être d'or à vingt-trois carats; car il en frotta les bossettes contre une pierre que j'ai RECONNU *être une pierre de touche, et dont j'ai fait l'essai.*

Participe *laissé* précédé d'un complément et suivi d'un infinitif.

Le participe passé *laissé* suit les mêmes règles que les participes passés des verbes transitifs précédés d'un complément et suivis d'un infinitif; quand le complément dépend du participe, celui-ci *prend le genre et le nombre du complément*, tandis qu'il reste *invariable* quand le complément est sous la dépendance du verbe à l'infinitif.

On peut même établir en principe, pour *laissé* et pour tous les participes passés, précédés d'un complément direct et suivis d'un infinitif, *qu'ils s'accordent avec le complément quand l'infinitif qui suit a le sens intransitif, et qu'ils sont invariables quand l'infinitif qui est placé après eux a le sens transitif.*

Ainsi on écrira avec accord :

J'ai commencé à la hâte, et mon sujet s'étendant sous ma plume, je L'AI LAISSÉE *aller sans contrainte.*

Et je vous ai *laissés* tout du long quereller,
Pour voir où tout cela pourrait enfin aller. (Molière.)

Vous n'êtes pas venus à bout de votre dessein; le monde VOUS *a* LAISSÉS *rire et pleurer tout seuls.* (Racine.)

Et l'on écrira sans accord :

Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient LAISSÉ FAIRE *sous leur autorité.* (Fénelon.)

Brutus reproche à Cassius les rapines qu'il a LAISSÉ EXERCER *par les siens en sie.* (Voltaire.)

Quelques grammairiens prétendent que *laissé*, placé avant les intransitifs *tomber*, *mourir*, *vivre*, etc., doit être considéré comme une sorte d'auxiliaire invariable, formant avec l'infinitif une expression verbale indivisible : le contraire est facile à prouver ; il suffit de placer le complément entre le participe et l'infinitif pour démontrer que ce complément est sous la seule dépendance du participe *laissé*, et non pas sous la dépendance de l'expression totale formée par le participe et l'infinitif.

Ainsi l'on doit écrire :

Ses ennemis QU'*il a* LAISSÉS *tomber, mourir, vivre,*

parce qu'on peut dire :

Il a LAISSÉ SES ENNEMIS *tomber, mourir, vivre,*

transposition qui serait impossible, si le participe était suivi d'un infinitif ayant le sens transitif.

Participe *fait* précédé d'un complément direct et suivi d'un infinitif.

Le participe *fait*, suivi d'un infinitif, est toujours *invariable ;* c'est une sorte d'auxiliaire qui n'a par lui-même aucune signification propre, et qui forme avec l'infinitif qui le suit une expression verbale indivisible :

Les serpents paraissent privés de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destinés à vivre sur la place où le destin les a FAIT NAÎTRE. (Lacépède.)

Ce sont mes sentiments qu'il vous a *fait entendre.* (Molière.)

Loin de les décrier, je les ai *fait paraître ;*
Et souvent, sans ces vers qui les ont *fait connaître,*
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché. (Boileau.)

Il prétend que cette comédie est à lui, et se plaint des imprimeurs qui L'*ont* FAIT COURIR *sous le nom d'un autre.* (Corneille.)

De la cime des monts tout prêt à disparaître,
Le jour sourit encore aux fleurs qu'il a *fait naître.* (Michaud.)

Dans ces exemples, le participe *fait* forme avec l'infinitif une expression verbale de sens transitif ; le complément qui le précède n'appartient pas au participe, et ne peut être attribué non plus à l'infinitif pris isolément ; il dépend de l'expression totale formée par le participe *fait* et l'*infinitif* qui suit.

Cette construction n'est autre chose qu'un *gallicisme*, sans correspondance dans les autres langues : le participe communique le sens transitif à tous les infinitifs qu'il précède, sans excepter même ceux qui de leur nature sont essentiellement intransitifs.

Cette forme est quelquefois traduisible en français par une seule expression ; mais il est presque impossible d'en trouver le juste

équivalent, car, si nous changions *qu'il vous a fait entendre*, du second exemple, en *qu'il vous a exprimés*, et *qui l'ont fait courir*, du troisième, en *qui l'ont répandue*, nous dirions d'un côté *plus* que Molière, et de l'autre, *moins* que Corneille.

Quant à *faire mourir*, il est intraduisible.

Participe passé ayant pour complément un infinitif sous-entendu.

Après les participes *dû*, *pu*, *voulu*, *permis*, on ellipse souvent l'infinitif; dans ce cas, le participe est *invariable*, attendu que le pronom qui le précède est le complément de l'infinitif sous-entendu :

Je lui ai lu mon épître posément, jetant dans ma lecture toute la force QUE *j'* i PU. (Boileau.)

C'est-à-dire, *jetant dans ma lecture toute la force* QUE *j'ai pu* JETER.

Il a fait pour le bien recevoir toutes les dépenses QUE *sa fortune lui a* PERMIS.

C'est-à-dire, QUE *sa fortune lui a permis de* FAIRE.

Vous ne lui avez pas adressé tous les remercîments QUE *vous auriez* DÛ.

C'est-à-dire, QUE *vous auriez dû lui* ADRESSER.

Dans tous ces exemples, le complément qui précède le participe est sous la dépendance d'un infinitif sous-entendu, lequel est le véritable terme complémentaire de l'infinitif.

OBSERVATION.— *Dû*, *permis*, *voulu*, s'emploient quelquefois dans le sens transitif; alors le participe a une signification complète, et ne régit aucun terme sous-entendu.

Ainsi l'on écrit avec accord :

Il m'a compté hier les sommes QU'*il m'a* DUES *pendant dix ans.*
Je tiens à user des libertés QUE *les lois et la morale ont toujours* PERMISES.
Il faut vouloir fortement les choses QU'*on a une fois* VOULUES.

Participe passé ayant pour complément un proposition subordonnée exprimée ou sous-entendue.

Le participe passé placé entre deux *que*, c'est-à-dire employé dans une proposition incidente, suivie d'une proposition subordonnée, est invariable.

La lettre QUE *j'ai* PRÉSUMÉ QUE *vous recevriez est enfin arrivée.* (Marmontel.)

Le premier *que* est un pronom relatif représentant *lettre*, son antécédent; le second *que* est une conjonction qui unit la proposi-

tion *vous recevriez* au passé indéfini *a présumé*, sous la dépendance duquel elle est placée ; le seul complément direct de la phrase, *que* employé pour *lettre*, est donc régi par *recevriez*, et ne dépend en aucune façon du participe, qui, conséquemment, reste *invariable*.

En analysant la phrase, nous avons :

1re PROPOSITION : *La lettre vient d'arriver*,

2e PROPOSITION : *J'ai présumé* (cela)

3e PROPOSITION : (Que) *vous recevriez* QUE (LAQUELLE *lettre*).

Il peut arriver qu'il y ait ellipse de la proposition subordonnée ; dans ce cas, le participe reste encore *invariable*, car alors il a pour complément la proposition sous-entendue, et le pronom qui le précède est sous la dépendance du verbe de cette même proposition :

S'il avait demandé M. de Fontenelle pour examinateur, je lui aurais fait tous les vers QU'*il aurait* VOULU. (Voltaire.)

C'est-à-dire, *je lui aurais fait tous les vers* QU'*il aurait voulu que je lui* FISSE.

Participe passé précédé de *l'*, complément direct.

Le participe passé a quelquefois pour complément direct le pronom élidé *l'*, représentant soit un *nom*, soit un *adjectif*, un *infinitif* ou une *proposition*.

1° Si *l'* représente un nom, le participe est alors *variable*, et prend le genre et le nombre du mot dont il tient la place :

Cette nouvelle, vous L'*avez donc* CRUE ? — *Je* L'*ai* CRUE.

C'est-à-dire, *vous avez donc cru* ELLE ? *j'ai cru* ELLE.

Si *nouvelle* était employé au pluriel, *l'* qui le représente se traduirait très-bien par *les*, et l'on dirait :

Ces nouvelles, vous LES *avez donc* CRUES ? — *Je* LES *ai* CRUES.

2° Si *l'* représente une proposition, le participe est alors *invariable :*

Sa vertu était aussi pure qu'on L'*avait* CRU *jusqu'alors.* (Vertot.)

Qu'est-ce qu'on avait cru ? Est-ce *sa vertu ?* Non ; mais on avait cru *que sa vertu était pure*. Le pronom élidé *l'* est ici du genre neutre, et conséquemment est invariable ; il équivaut à *cela*, expression implicite qui renferme en elle cette proposition : *qu'elle était pure*.

Si l'on faisait passer ce dernier exemple du singulier au pluriel, aurait-on :

Ses vertus étaient aussi pures qu'on LES *avait* CRUES ?

Non, car cette construction ne traduirait pas la pensée qu'on veut exprimer ; mais on dirait :

*Ces vertus étaient aussi pures qu'on l'*AVAIT CRU *jusqu'alors.*

OBSERVATION. — La même phrase peut quelquefois être différemment entendue, et le même participe peut s'écrire *variable* et *invariable*, quand *l'* est également traduisible par un nom et par une proposition.

Ainsi l'on écrirait également bien :

Il a une campagne comme il L'*a* SOUHAITÉ.

Et : *Il a une campagne comme il* L'*a* SOUHAITÉE.

La pensée, dans la première phrase, est celle-ci : *comme il a* SOUHAITÉ D'EN AVOIR UNE.

La pensée, dans la seconde phrase, est : *telle qu'il a* SOUHAITÉ ELLE.

Participe passé des verbes intransitifs ou neutres.

Le participe passé des verbes intransitifs peut être employé sans auxiliaire, ou accompagné de l'auxiliaire *être* ou de l'auxiliaire *avoir*.

I. Employé sans auxiliaire, c'est un véritable qualificatif qui prend le genre et le nombre du nom ou du pronom qu'il modifie :

Eux venus, le lion sur ses ongles compta,
Et dit : Nous sommes quatre à partager la proie.
Puis en autant de parts le cerf il dépeça. (La Fontaine.)

II. Conjugué avec l'auxiliaire *être*, c'est encore un qualificatif qui s'accorde avec le terme auquel il se rapporte :

Tous les maux sont *venus* de la triste Pandore. (La Fontaine.)

*Ils disaient qu'*ILS *étaient* ENTRÉS *dans cette maison les plus innocents des hommes, et qu'*ILS *en étaient* SORTIS *les plus coupables.* (Bossuet.)

III. Conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, tout participe d'un verbe intransitif est invariable :

La justice et la modération de nos ennemis nous ONT *plus* NUI *que leur valeur.* (Marmontel.)

L'histoire luit ; soudain les temps *ont reculé ;*
L'ombre *a fui ;* les tombeaux, les débris, *ont parlé.* (Legouvé.)

Leurs clans *ont triomphé* sous le lambeau de soie
Qui, brodé par mes mains, dans nos rangs se déploie. (C. Delavigne.)

La foi dans tous les cœurs *est* pour moi *disparue.* (Racine.)

Participe passé des verbes intransitifs employés transitivement.

Tout participe d'un verbe intransitif employé *transitivement*, s'accorde avec le complément direct qu'il précède.

Il a retrouvé les enfants QU'*il avait tant* PLEURÉS.

Quels dangers n'a pas COURUS *l'Autriche pendant la tempête de vingt ans qu'elle a essuyée?* (De Pradt.)

On dit *pleurer* et *courir*, dans le sens absolu et intransitif; mais on dit aussi, dans le sens transitif, PLEURER *un enfant* et COURIR *un danger*.

Il est un très-grand nombre de verbes intransitifs qui, comme *pleurer* et *courir*, empruntent accidentellement la signification active et prennent le complément direct; leur participe suit, dans ce cas, la règle du participe passé des verbes transitifs.

Ah ! de vos premiers ans l'heureuse expérience
Vous fait-elle, seigneur, haïr votre innocence?
Songez-vous au bonheur qui les a signalés?
Dans quel repos, ô ciel ! les avez-vous *coulés?* (Racine.)

Le zèle d'une pieuse sévérité reprochait à la Fontaine une erreur QU'*il a* PLEURÉE *lui-même.* (Champfort.)

L'évêque de Meaux a créé une langue QUE *lui seul a* PARLÉE. (Chateaubriand.)

Elle n'oublie pas tous les dangers QU'*il avait* COURUS *entre Charybde et Sylla.* (Fénelon.)

Il en est d'autres qui ont le sens intransitif ou transitif, selon leur différence d'acception; tels sont *aider*, *applaudir*, *commander*, *fuir*, *insulter*, *manquer*, *servir*, qui prennent tantôt un complément direct et tantôt un complément indirect, et, selon le sens, sont *variables* ou *invariables*.

Ainsi l'on écrira :

Avec accord :	Sans accord :
Il *nous* a *aidés* de sa bourse. C'est-à-dire, a aidé *nous*.	Il *vous* a *aidé* à descendre. C'est-à-dire, a aidé *à vous*.
Il *nous* a *insultés* publiquement. C'est-à-dire, a insulté *nous*.	Il *nous* a *insulté* dans notre malheur. C'est-à-dire, a insulté *à nous*.
Votre valet *nous* a bien *servis*. C'est-à-dire, a bien servi *nous*.	Vos notes *nous* ont bien *servi*. C'est-à-dire, ont bien servi *à nous*.
Les ennemis *nous* ont *fuis*. C'est-à-dire, ont fui *nous*.	Nos beaux jours *nous* ont *fui*. C'est-à-dire, ont fui *loin de nous*.

Participe passé des verbes intransitifs précédé du complément d'une préposition sous-entendue.

Les pronoms *le*, *la*, *les*, *que*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, précèdent quelquefois le participe passé des verbes transitifs et intransitifs, *par ellipse d'une préposition ;* dans ce cas, le participe reste *invariable :*

Je sais tous les moments QU'*il a* SOUFFERT.

C'est-à-dire, PENDANT LESQUELS *il a souffert.*

Cette cantatrice a gagné cinquante mille francs chaque année QU'*elle a* JOUÉ *et* CHANTÉ *sur notre théâtre.*

C'est-à-dire, PENDANT LAQUELLE *elle a joué et chanté.*

Puisse le ciel, qui lit dans mon cœur éperdu,
Ajouter à vos jours tous ceux *que* j'ai *vécu !* (La Chaussée.)

C'est-à-dire, *tous ceux* PENDANT LESQUELS *j'ai vécu.*

Il ne vous a pas dit tous les jours QU'*il a* PLEURÉ *en secret.*

C'est-à-dire, PENDANT LESQUELS *il a pleuré.*

Les huit jours QU'*a* DURÉ *notre inventaire, nous n'avons pas eu un seul instant de repos.*

C'est-à-dire, PENDANT LESQUELS *l'inventaire a duré.*

Toutes les années QUE *vous avez* CROUPI *dans une honteuse insouciance ont été perdues pour vous.* (Bescher.)

C'est-à-dire, PENDANT LESQUELLES *vous avez croupi.*

Dans tous ces exemples, le *que*, placé avant le participe, est, non pas un complément *direct*, mais un complément *circonstanciel*, sous la dépendance d'une préposition sous-entendue.

Les phrases qui suivent présentent de nouvelles applications de ce principe :

L'Allemagne a couru les plus grands dangers pendant les années QU'*a* DURÉ *cette guerre.* (De Pradt.)

Je regrette les nombreuses années QUE *j'ai* VÉCU *sans pouvoir m'instruire.* (J.-J. Rousseau.)

C'est à la même époque QUE *la Clairon a* DÉBUTÉ. (Voltaire.)

Participe passé des verbes pronominaux.

I. VERBES PRONOMINAUX ESSENTIELS.

Les *verbes pronominaux* se conjuguant avec *être* employé pour *avoir*, leur participe passé suit les mêmes règles que celui des verbes transitifs.

Or, comme tout verbe pronominal *essentiel* est toujours précédé de son complément direct, son participe passé prend toujours le genre et le nombre de ce complément, c'est-à-dire du pronom qui le précède :

La haine S'EST EMPARÉE *de son âme.* (Académie.)

J'estime, après tout, que ce sont des fautes dont ils ne SE SONT *pas* SOUCIÉS. (Boileau.)

L'Académie S'EST SOUVENUE *de cette longue prospérité qui l'a suivi jusqu'au tombeau.* (Marmontel.)

OBSERVATION. — Parmi les verbes pronominaux *essentiels*, il n'en est qu'un seul qui fasse exception à cette règle, c'est *s'arroger;* le pronom qui l'accompagne est toujours un *complément indirect;* l'orthographe du participe est donc subordonnée à la place qu'occupe le terme qui figure comme complément direct : s'il précède le participe, il lui *communique son genre et son nombre*, tandis que le participe reste invariable si le complément le suit; ainsi l'on écrira :

Ils se sont ARROGÉ *ce privilége.* (Académie.)

Et : *Les priviléges que cette nation s'est* ARROGÉS *sont immenses.*

PRINCIPAUX VERBES PRONOMINAUX ESSENTIELS.

S'absenter.	Se défier.	S'évader.	Se prosterner.
S'abstenir.	Se démener.	S'évanouir.	Se racquitter.
S'accorder.	S'écrouler.	S'évaporer.	Se ratatiner.
S'accroupir.	S'efforcer.	S'évertuer.	Se raviser.
S'acheminer.	S'emparer.	S'extasier.	Se rebeller.
S'adonner.	S'empresser.	Se formaliser.	Se rebéquer.
S'agenouiller.	S'en aller.	S'ingénier.	Se rédimer.
S'agriffer.	S'enfuir.	Se mécontenter.	Se refrogner.
S'aheurter.	S'enquérir.	Se méfier.	Se réfugier.
S'attrouper.	S'enquêter.	Se méprendre.	Se remparer.
Se cabrer.	S'en retourner.	Se moquer.	Se renfrogner.
Se comporter.	S'escrimer.	S'opiniâtrer.	Se rengorger.
Se dédire.	S'estomaquer.	Se parjurer.	

II. VERBES PRONOMINAUX ACCIDENTELS.

Quand le verbe est pronominal *accidentel*, il faut examiner s'il est formé d'un verbe transitif ou d'un verbe intransitif.

1° S'il est formé d'un *verbe transitif*, le participe est *variable* quand le complément direct le *précède :*

La vie pastorale qui s'est CONSERVÉE *dans plus d'une contrée d'Asie n'est pas sans opulence.* (Voltaire.)

Il n'y a rien en quoi les hommes se soient plus ACCORDÉS *que dans l'aveu de ce devoir.* (Nicole.)

Je ne puis oublier qu'Ariane exilée
S'est pour vos intérêts elle-même *immolée.* (T. Corneille.)

Quelles dures vérités ils se sont DITES !

Cette langue neuve et sublime comme ses idées, cette langue que parle Bu il se L'*est* FAITE. (Arnauld.)

Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu *t'*es *donnée*. (Voltaire.)

Et *invariable* quand le complément direct le *suit :*

Aucune personne ne s'est DONNÉ LA PEINE *d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pouvait aller.* (La Rochefoucauld.)

Vous êtes-vous ACCORDÉ *cette* DÉFINITION ? *ou sont-ce les loups, les singes et les lions qui vous l'ont passée ?* (La Bruyère.)

Ils SE *sont* DONNÉ *l'un à l'autre une promesse de mariage.* (Molière.)

Ils ne s'y sont PROPOSÉ *pour exemple que la constitution la plus simple des anciens.* (Voltaire.)

Il est vrai qu'elle et moi NOUS *nous sommes* PARLÉ *des yeux.* (Molière.)

2° S'il est formé d'un *verbe intransitif* ou employé *intransitivement*, le participe est toujours *invariable :*

Ces jeunes gens se sont CONVENU *sous tous les rapports.*

Voyez cette multitude d'yeux, ce diadème clairvoyant dont la nature s'est PLU *à ceindre la tête de la mouche.* (De Boufflers.)

Il est vrai que, lui et moi, nous nous sommes PARLÉ *des yeux.* (Molière.)

VERBES PRONOMINAUX ACCIDENTELS FORMÉS D'UN VERBE INTRANSITIF.

Se complaire.	S'entre-nuire.	Se plaire.	Se sourire.
Se convenir.	Se nuire.	Se rire.	Se succéder.
Se déplaire.	Se parler.		

Participe passé des verbes impersonnels, ou employés impersonnellement.

Les participes passés des verbes *impersonnels*, ou employés *impersonnellement*, sont *invariables :*

Il est ARRIVÉ *de grands malheurs.*

Les chaleurs qu'il a FAIT *pendant l'été.* (Marmontel.)

Il s'est RASSEMBLÉ *une foule de gens armés.*

Ces constructions, qui ne sont autre chose que des *gallicismes*, se trouvent en opposition directe avec les règles de concordance que nous avons posées; cependant on pourrait dire, avec quelque apparence de raison, que, dans le premier exemple, *arrivé*, conjugué avec *être*, s'accorde régulièrement avec son sujet *il;* que, dans le second, *qu'il a fait*, le participe est invariable, parce qu'il est employé pour *qui ont eu lieu;* et qu'enfin *rassemblé*, dans le troisième exemple, s'accorde avec son complément direct *se*, représentant le sujet apparent *il*, pronom masculin singulier.

Cependant, comme on pourrait nous dire, en modifiant certain vers de Molière :

Toutes ces raisons-là, Monsieur, sont trop tirées,

nous avouerons franchement qu'il est plusieurs cas où il serait difficile de rendre compte de l'invariabilité du participe d'un verbe employé impersonnellement. Si donc le participe passé de tout verbe employé accidentellement comme impersonnel est *invariable*, la grande raison, et la seule qu'on en puisse donner, c'est qu'ainsi l'a établi et qu'ainsi le veut l'*usage*,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Participes passés *coûté*, *valu*, *pesé*.

L'Académie, qui range *coûter* et *valoir* parmi les verbes intransitifs ou neutres, pense que le participe passé doit, dans tous les cas, être invariable.

Voici ce qu'elle dit au mot *coûter :*

« Le verbe *coûter*, étant neutre, n'a point de participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *Les vingt mille francs que cette maison m'a* COUTÉS ; *les efforts que ce travail m'a* COUTÉS, *la peine qu'il m'a* COUTÉE. L'exactitude grammaticale exige : *Les vingt mille francs que cette maison m'a* COUTÉ ; *Les efforts*, *la peine*, *que ce travail m'a* COUTÉ. »

Au mot *valoir*, le Dictionnaire de l'Académie ne dit rien.

Il est très-vrai que *coûter* et *valoir* ne sont pas des verbes transitifs ; mais comme le complément qui les accompagne est toujours employé sans préposition, beaucoup d'écrivains ont pris ce complément *circonstanciel* pour un complément *direct*, et ils ont écrit le participe de ces deux verbes *variable* toutes les fois que le complément l'a précédé ; c'est là sans doute une orthographe irrégulière ; mais, comme elle a prévalu, nous l'acceptons :

Vous n'avez pas oublié les soins QUE *vous m'avez* COUTÉS *depuis votre enfance.* (Fénelon.)

Cinquante mille familles seraient riches des sommes QUE *cette maison a* COUTÉES. (J.-J. Rousseau.)

Les honneurs que j'ai reçus, c'est mon habit qui me LES *a* VALUS.

PESER. — Si je dis : *Cet homme* PÈSE UN SAC, *et ce sac* PÈSE DIX LIVRES, j'emploie le même verbe dans deux acceptions différentes : dans la première phrase, j'exprime *une action ;* dans la seconde, *un état :* *pèse* est d'abord employé *transitivement*, et employé dans la seconde phrase comme verbe *intransitif*. La différence d'expression

est, dans ces deux cas, tellement sensible que nous croyons, contrairement à l'opinion de quelques grammairiens, qu'on doit différemment écrire le participe dans l'une et l'autre acception ; nous écrirons donc variable :

Les sacs QUE *cet homme a* PESÉS, etc.

Et invariable :

Les deux cents livres QUE *ce sac a* PESÉ, etc.

Participe passé précédé d'un adverbe de quantité.

Quand le participe est précédé d'un adverbe de quantité, suivi d'un complément, il faut considérer d'abord *le nombre de ce complément.*

1° Si ce complément est *du nombre pluriel*, c'est généralement avec lui que le participe s'accorde :

Jamais *tant* de *savants* ne furent *immolés.* (Voltaire.)

TANT *de* MALHEURS *que vous avez* SOUFFERTS *ne vous ont point encore appris ce qu'il faut faire pour éviter la guerre.* (Fénelon.)

BEAUCOUP *d'*ERREURS *se sont* GLISSÉES *dans cette histoire.* (La Harpe.)

Ainsi, quand le complément de l'adverbe de quantité est *du nombre pluriel*, c'est *le plus ordinairement* le terme avec lequel s'accorde le participe.

Nous disons *le plus ordinairement*, parce que, dans quelques cas très-rares, le participe peut se rapporter à l'adverbe et s'écrire invariable : c'est lorsque le complément pluriel exprime une idée *fractionnaire* plutôt qu'une idée *collective;* ainsi l'on écrira :

Que de CONFITURES *il a* MANGÉ ! (Bescher.)

2° Mais si le complément de l'adverbe de quantité est *du nombre singulier*, le participe est en rapport avec celui des deux termes qui est le signe de l'idée principale et dominante ; ainsi Racine a dû écrire, en faisant accorder *le participe avec son complément :*

Jamais tant de *vertu* fut-elle *couronnée ?*

parce que le mot *vertu* est ici le terme dominant, et que c'est sur lui que l'attention se porte et s'arrête :

Charles Nodier, au contraire, a dû écrire invariable le participe dans cette phrase :

Jamais TANT *de vertu n'a été* RÉUNI *à tant d'intelligence,*

parce qu'ici ce n'est pas le mot *vertu* qui domine, mais l'adverbe *tant*, terme avec lequel le participe, aussi bien que le verbe, est en rapport logique.

Participe passé précédé de *le peu*.

Le participe passé, précédé de *le peu*, est variable ou invariable, selon que *le peu* exprime une idée *positive* ou une idée *négative*.

PREMIER PRINCIPE.

Si *le peu* est pris dans un sens *positif*, et signifie *une petite quantité*, le participe prend le genre et le nombre du complément de *peu* :

Je ne dois pas tirer vanité DU PEU DE PRUDENCE *que j'ai* MONTRÉE *dans cette affaire.*

Je ne parlerai pas DU PEU DE CAPACITÉ *que j'ai* ACQUISE *dans les armées.* (Vertot.)

Ici l'accord se règle avec le terme qui représente l'idée principale; *le peu* n'est réellement qu'une expression accessoire, une sorte de diminutif qu'on peut supprimer sans changement de sens; il laisse à son complément toute sa valeur, et l'on pourrait très-bien dire :

Je ne dois pas tirer vanité de la PRUDENCE *que j'ai* MONTRÉE *dans cette affaire.*

Je ne parlerai pas de la CAPACITÉ *que j'ai* ACQUISE *dans les armées.*

Comme on le voit, les termes essentiels sont *prudence*, *capacité*, et *peu* n'est joint aux deux substantifs que pour en restreindre et en limiter l'étendue; ainsi, dans ces deux exemples, et dans tous les cas analogues, *peu* est traduisible par un des adjectifs *faible*, *léger*, *mince*, *petit*, etc., et par *la petite quantité de*, si le substantif complément de *peu* est du nombre pluriel.

DEUXIÈME PRINCIPE.

Si *le peu* est pris dans un sens *négatif*, ce n'est plus avec le complément, mais avec *le peu*, que le participe s'accorde; alors il se met toujours au masculin singulier :

Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple d'Euripide pour justifier LE PEU *de liberté que j'ai* PRIS. (Racine.)

LE PEU *de sûreté que j'ai* VU *pour ma vie à retourner à Naples m'y a fait renoncer pour toujours.* (Molière.)

C'est encore ici avec le terme représentant l'idée principale que le participe s'accorde; *le peu* est, dans ces deux exemples, le mot de valeur; le retrancher, ce serait changer complétement le

sens de chacune des phrases, et *affirmer* ce que, dans l'un et l'autre cas, on *nie*. Il y a donc nécessité rigoureuse, pour que l'expression soit d'accord avec l'idée, que le participe s'accorde avec *le peu*, et non avec son complément.

OBSERVATION.—On peut établir comme règle générale que toutes les fois que *le peu* est suivi d'un complément du nombre pluriel, c'est avec ce complément que le participe s'accorde :

Le peu de SOLDATS *qu'on nous a* ENVOYÉS *n'a pas laissé de nous bien servir.*

Tout ce que nous pouvons dire des sauvages de ces îles, c'est que le peu QUE *nous* EN *avons* VUS *nous a paru mener une vie bien misérable.*

Alonzo ranime le peu DE FORCES *qu'il a* CONSERVÉES. (Marmontel.)

Participe passé précédé du pronom *en*.

Le pronom *en* placé avant un participe passé peut être construit avec un autre complément, ou figurer comme complément unique.

1° Si *en* est précédé d'un autre pronom employé comme complément direct, le participe est variable, et prend le genre et le nombre du pronom énoncé le premier :

On ne pouvait se plaindre de son administration, quoiqu'elle ne répondît pas aux espérances QU'*on en avait* CONÇUES. (J.-J. Rousseau.)

Ce feu que dans l'oubli je croyais étouffé,
Dont la cause à jamais s'éloignait de ma vue,
Vos détours l'ont surpris, et *m*'en ont *convaincue*. (Racine.)

2° Si *en* est le seul complément qui précède le participe, ou s'il est joint à un autre pronom employé comme complément indirect, le participe alors est toujours invariable :

La crainte de faire des ingrats, ou le déplaisir d'EN *avoir* TROUVÉ, *ne l'a jamais empêchée de faire du bien.* (Fléchier.)

*Que j'ai envie de recevoir de vos lettres ! Il y a près d'une demi-heure que je n'*EN *ai* REÇU. (Mme de Sévigné.)

*Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'*EN *a* RENDU.
(Mme de Maintenon.)

Le pronom *en*, dans tous ces exemples et dans tous les cas semblables, est sans influence sur le participe, car il n'est pas le complément du participe, mais celui d'un terme sous-entendu, lequel est le véritable complément direct du participe et qui le suivrait s'il était exprimé.

Ainsi, dans le premier exemple, *d'*EN *avoir* TROUVÉ est pour *d'*EN *avoir* TROUVÉ QUELQUES-UNS ; dans le second, *que je n'*EN *ai* REÇU, pour *que je n'*EN *ai* REÇU UNE ; et dans le dernier, *ne* M'EN *a* RENDU, pour *ne m'*EN *a* RENDU UN *ou* AUCUN.

On peut soumettre les exemples qui suivent à la même analyse.

Que de guerriers dont le courage s'écoule avec le sang! N'EN a-t-on pas VU qui, après avoir bravé mille fois le trépas, tombés dans une maladie de langueur, éprouvaient toutes les affres de la mort? (Duclos.)

Hélas! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui;
J'*en* ai *fait* contre toi quand j'*en* ai *fait* pour lui. (Corneille.)

Participe passé précédé de *en* et d'un adverbe de quantité.

La plupart des auteurs du dernier siècle écrivaient invariable le participe passé précédé de *en* et d'un adverbe de quantité; c'est l'orthographe suivie encore aujourd'hui par l'Académie elle-même. Quelque respectable que soit cette autorité, nous n'hésitons pas à nous inscrire en faux contre un principe qu'on ne peut adopter sans être exposé à mettre, dans un très-grand nombre de cas, l'expression en contradiction avec la pensée.

Le participe passé précédé du pronom *en* et d'un adverbe de quantité est soumis à deux règles grammaticales, fondées sur des raisons logiques incontestables.

Lorsque *en* se rapporte à un nom pris dans le sens générique, il exprime une idée purement fractionnaire, une partie indéterminée d'un tout dont les éléments n'ont pas d'unité distincte; dans ce cas, le participe est invariable :

Je suis persuadé qu'il n'a pas AUTANT DE SCIENCE *que vous* EN *avez* ACQUIS. (Bescher.)

Les Russes ont fait, en quatre-vingts ans, PLUS DE PROGRÈS *que nous n'*EN *avons* FAIT *en quatre siècles.* (Voltaire.)

Dans ces phrases, le pronom *en* ne représente pas dans son intégrité le nom qui suit l'adverbe de quantité; il en exprime seulement une fraction indéfinie, une partie indéterminée.

Mais si le pronom *en* se rapporte à un nom pris dans le sens individuel, il exprime alors des objets distincts, des individualités propres, et communique au participe le genre et le nombre du nom qu'il représente :

Son supplice fit PLUS DE PROSÉLYTES *en un jour que les livres et les prédications n'*EN *avaient* FAITS *en plusieurs années.* (Voltaire.)

Les sénateurs accumulèrent sur sa tête PLUS D'HONNEURS *qu'aucun mortel n'*EN *avait* REÇUS. (De Ségur.)

Combien en a-t-on *vus*, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés! (Racine.)

On n'exprime point ici des idées fractionnaires, mais des idées individuelles.

Variable.

I.

(Sans auxiliaire.)

Que de scandales *évités!* Personne *attendue.* Une heure *passée.*

Eh! que vois-je partout? La terre n'est couverte
Que de palais *détruits*, de trônes *renversés*,
Que de lauriers *flétris*, que de trônes *brisés!* (E. Racine.)

II.

(Conjugué avec *être*.)

Les bûchers sont *éteints*. Que *bénis* soient les rois!

Les jeunes gens qui préfèrent l'agriculture étaient *enrôlés* dans la tribu des laboureurs. (Chateaubriand.)

Nos contemporains sont incessamment *travaillés* par deux passions ennemies : ils sentent le besoin d'être *conduits* et l'envie de rester libres. (A. de Tocqueville.)

C'était un prince ambitieux qui voulait que toute la terre à sa loi fût *soumise.* (Boileau.)

III.

(Conjugué avec *avoir*, et précédé d'un complément direct.)

Les meilleures harangues sont celles *que* le cœur a *dictées.*

Quelle guerre intestine avons-nous *allumée?* (Corneille.)

De la pitié pour eux? quoi, pour ces inhumains?
Fatigués de nos cris, *nous* ont-ils jamais *plaints?* (C. Delavigne.)

Elles apportaient des fleurs qu'elles avaient *choisies* entre toutes les richesses du printemps. (Fénelon.)

Il n'était point de ces fiers perroquets
Que l'art du monde a rendu trop *coquets.* (Gresset.)

Je les aurais *sauvés* ou *combattus* tous deux. (Racine.)

IV.

(*Suivi* d'un infinitif, et *précédé* de son complément direct.)

Mazaël, tu *m'*as *vue* avec inquiétude
Traîner de mon destin la triste solitude. (Voltaire.)

Invariable.

I.

(Sans auxiliaire.)

Attendu l'heure avancée. *Passé* l'heure fixée.

Vu les circonstances difficiles.

II.

(Conjugué avec *avoir*, sans complément direct.)

Ils ont *vaincu* pour lui. Les vers m'ont *échappé*.

Voilà qu'elle a *fini;* l'ouvrage aux yeux s'expose. (Molière.)

Les superstitions ont *duré* un certain nombre d'années et *tombé* ensuite avec la puissance de leurs sectateurs.

Dans ce désastre affreux quels fleuves ont *tari!*
Quels sommets ont *croulé!* quels peuples ont *péri!* (Delille.)

III.

(Conjugué avec *avoir*, et suivi d'un complément direct.)

Les Arcadiens ont *négligé* les sciences. Ils ont *cultivé* les arts.

Diriez-vous pourquoi Cyrus a tant *conquis* de provinces, *traversé* l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et *ravagé* enfin plus de la moitié du monde? (Boileau.)

Que vous ont fait les Troglodytes? Ont-ils *enlevé* vos femmes, *dérobé* vos bestiaux, *ravagé* vos campagnes? (Montesquieu.)

J'ai *vu* tous les vaisseaux, j'ai *compté* les guerriers. (C. Delavigne.)

IV.

(*Précédé* d'un complément direct sous la dépendance d'un *infinitif* qui suit.)

Asservie à des lois *que* j'ai *su* respecter,
C'est déjà trop pour moi que de vous écouter. (Racine.)

Je ne serai pas le plus inutile de tous ceux que vous avez *envoyé* chercher. (Boileau.)

Variable.

V.

(*Précédé* d'un complément direct, et *suivi* d'un *infinitif* régi par une préposition.)

Il a marché aux ennemis, et *les* a *contraints de fuir*.
J'admire la sagesse *qu*'il a *eue de rester* neutre dans cette affaire.
La plante mise en liberté garde l'inclinaison qu'on l'a *forcée* à prendre.
(J.-J. Rousseau.)

VI.

(*Fait*, employé dans le sens transitif, et précédé d'un complément.)

Il est désolé des pertes *qu*'il a *faites*. — *Que de maux* mes ennemis m'ont *faits !*

VII.

(*Laissé*, précédé d'un complément direct qu'il régit, et suivi d'un infinitif.)

Je me suis abandonné à toute ma colère, et *l'*ai *laissée aller* sans contrainte.
Le monde *vous* a *laissés rire* et *pleurer* tout seuls.

VIII.

(*Dû*, *permis*, *voulu*, employés transitivement, et précédés d'un complément direct.)

Il m'a payé les sommes *qu*'il m'a *dues* pendant dix ans.
J'use des libertés *que* la morale et les lois ont toujours *permises*.
Il faut vouloir fortement les choses *qu*'on a une fois *voulues*.

IX.

(Participe *eu* suivi d'un infinitif.)

Il a triomphé de tous les ennemis qu'il a *eu* à combattre.
Que de combats il a *eu* à soutenir.

X.

(Participe précédé de *l'*, complément direct.)

Il a une campagne comme il *l'*a *souhaitée*.
Cette nouvelle, *l'*avez-vous *crue ?* Je *l'*ai *crue*.

SUR LE PARTICIPE PASSE. — Suite.

Invariable.

V.

(*Précédé* d'un complément direct, dépendant d'un *infinitif* régi par une préposition.)

Ne faites rien qui ne soit digne des maximes de vertu *que* j'ai *tâché de* vous *inspirer*.

Les fleuves *que* vous avez *eu à traverser* ont retardé votre marche.

VI.

(*Fait*, suivi d'un *infinitif*, et employé comme auxiliaire.)

Ce sont mes sentiments *qu'*on vous a *fait entendre*.

Que de maux mes ennemis m'ont *fait souffrir !*

VII.

(*Laissé*, précédé d'un complément direct, dépendant d'un infinitif qui le suit.)

Ils sont punis pour les maux *qu'*ils ont *laissé faire*.

Il lui reproche les rapines *qu'*il a *laissé exercer* par les siens.

VIII.

(*Dû, permis, voulu*, ayant pour complément un *infinitif* ou une *proposition* sous-entendue.)

Vous ne lui avez pas adressé tous les remercîments *que* vous auriez *dû*.

Il a fait toutes les dépenses *que* sa fortune lui a *permis*.

Je lui aurais fait tous les vers *qu'*il aurait *voulu*.

IX.

(Participe *eu* précédé d'un complément.)

Quelle peine il a *eue* à réussir.

Quelles difficultés nous avons *eues* dans cette affaire.

X.

(Participe précédé de *l'*, tenant lieu d'un infinitif ou d'une proposition.)

Il a une campagne comme il *l'*a *souhaité*.

La vertu était aussi pure qu'on *l'*avait *cru* jusqu'alors.

Variable.

XI.

(Participes employés *transitivement*, et précédés d'un complément direct.)

Il *nous a aidés* de son crédit, de sa bourse.
Son valet *nous* a bien *servis*.
L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a *parlée*. (Chateaubriand.)

XII.

(Sens transitif.)

Les maux *qu'*elle a *soufferts* sont incroyables.
Comment décrire tous les maux que cette guerre avait *traînés* après elle ? (Fléchier.)
Tels sont les droits qu'ils se sont *arrogés*. (Domergue.)

XIII.

(Tout pronominal *essentiel*, variable.)

Une nouvelle ardeur s'était *emparée* de leur cœur. (Montesquieu.)
Elle s'est *moquée* tour à tour de ceux qui s'étaient *moqués* d'elle.
Madame la présidente s'est *formalisée* de la liberté que j'ai prise de lui écrire sous un simple pli.

XIV.

(Pronominaux accidentels *précédés* d'un *complément direct*.)

Quelles dures vérités ils se sont *dites !*
Il n'est pas un point de théologie sur lequel les hommes ne se soient *divisés*. (Voltaire.)
Elles se sont *trouvées* aux Carmélites, et la réconciliation s'est *faite*. (Mme de Sévigné.)
Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont *promise*. (Barthélemy.

Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es *donnée*. (Voltaire.)

XV.

(*Coûté, valu,* sens figuré.)

Cinquante familles seraient riches des sommes que cette maison a *coûtées*. (J.-J. Rousseau.)
Les honneurs *qu'*il m'a *valus*.

Que de soins m'eût *coûtés* cette tête charmante ! (Racine.)

Invariable.

XI.

(Participes employés *intransitivement*, précédés d'un complément.)

Il *nous* a *aidé* à descendre.

Vos notes *nous* ont bien *servi*.

Que de paisibles et délicieux jours nous eussions *coulés* ensemble.
(J.-J. Rousseau.)

XII.

(Sens intransitif.)

Les années qu'elle a *souffert* ont été nombreuses.

De quoi vous êtes-vous occupés durant les dix-huit mois que les négociations ont *traîné* en longueur? (Bescher.)

Puisse le ciel, qui lit dans mon cœur éperdu,
Ajouter à vos jours ceux que j'aurais *vécu*. (La Chaussée.)

XIII.

(Seule exception aux pronominaux essentiels. — *S'arroger*.)

Ils *se* sont *arrogé* ce privilége.

XIV.

(Pronominaux accidentels, *suivis* d'un *complément direct* ou formés d'un verbe intransitif.)

Vous êtes-vous *accordé* cette définition? (La Bruyère.)

Les Français s'étaient *ouvert* une retraite glorieuse. (Voltaire.)

Ces jeunes gens se sont *convenu*.

XV.

(*Coûté*, *valu*, sens propre.)

Les sommes que cette propriété m'a *coûté*. (Invariable selon l'Académie.)

Les bénéfices que cette affaire m'a *valu*.

Variable.

XVI.

(*Pesé.*—Sens transitif.)

Les sacs *qu*'il a *pesés.*

XVII.

(Précédé d'un adverbe de quantité.)

Jamais tant de *vertu* fut-elle *couronnée?*

Autant d'ennemis on lui a *opposés*, autant d'occasions de vaincre on lui a *procurées.*

Autant de lois il a *faites*, autant de sources de prospérité et de bonheur il a ouvertes. (Marmontel.)

XVIII.

(Précédé de *le peu.* — *Sens positif.*)

Je ne vous parlerai point du *peu* de *capacité que* j'ai *acquise* dans les armées. (Vertot.)

Le *peu* de troupes qu'il a *rassemblées* ont tenu ferme dans leur poste. (Marmontel.)

Elle regagne par une course rapide le *peu* de moments qu'elle a *perdus.* (Fontenelle.)

XIX.

(Précédé de *en* et d'un *complément direct.*)

Son administration ne répond pas aux espérances *qu'*on *en* avait *conçues.*

XX.

(Précédé de *en* et d'un *adverbe de quantité.*)

On accumula sur sa tête *plus* d'honneurs qu'aucun mortel n'*en* avait *reçus.*

XXI.

De grands malheurs sont *arrivés.*

Une foule considérable s'est *rassemblée.*

Les progrès qu'il a *faits* sont très-grands.

Que d'humiliations m'a *coûtées* sa folie!

C'est la seule fille qu'il ait *eue.*

Invariable.

XVI.

(*Pesé.* — Sens intransitif.)

Les poids différents que ces sacs ont *pesé*.

XVII.

(Précédé d'un adverbe de quantité.)

Jamais tant de vertu n'a été *réuni* à tant de prudence.

XVIII.

(Précédé de *le peu*. — *Sens négatif.*)

Je n'ai pas besoin de justifier *le peu* de liberté que j'ai *pris*.

Le peu d'instruction qu'il a *eu* le fait tomber dans mille erreurs. (Marmontel.)

Les Numantins furent informés du peu de précaution qu'ils avaient *pris*.
(Saint-Réal.)

XIX.

(Précédé de *en* sans *complément direct*.)

Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'*en* a *rendu*.

XX.

(Précédé de *en* et d'un *adverbe de quantité*.)

Il n'a pas *autant* de science que vous *en* avez *acquis*.

Nous avons mangé cette année autant de confitures que nous en avions *fait*.

De son temps, les hommes venaient ici tous les jours par trente ou quarante mille. Jamais personne n'y en a tant *envoyé*. (Boileau.)

XXI.

(Verbes impersonnels.)

Il est *arrivé* de grands malheurs.

Il s'est *rassemblé* une foule de gens.

Les chaleurs qu'il a *fait*.

Rappelez-vous, Athéniens, toutes les humiliations qu'il vous en a *coûté*. (Voltaire.)

C'est peut-être la plus jolie fille qu'il y ait jamais *eu*.
(Grammaire des Grammaires.)

CHAPITRE VII.

DE LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est un mot invariable qui exprime un rapport entre deux termes, et établit la relation logique entre un mot principal qui ordinairement la précède et celui auquel elle est *préposée*, et qui est sous sa dépendance grammaticale.

Voici les rapports principaux que les prépositions expriment :

1° Un rapport de lieu : *en*, *chez*, *dans*, *sur*, *sous*, *vers*, etc.:

L'on s'insinue AUPRÈS *de tous les hommes en les flattant dans les passions qui occupent leurs âmes.* (La Bruyère.)

Monsieur paye le rôtisseur et le cuisinier, et c'est toujours CHEZ *Madame qu'on a soupé.* (La Bruyère.)

Oui, je viens *dans* son temple adorer l'Éternel. (Racine.)

Toute idéalité est enfermée DANS *l'histoire et émane d'âge* EN *âge à fur et à mesure du développement.* (Littré.)

La plus grande ignorance est souvent déguisée SOUS *la plus désolante présomption.* (Saint-Réal.)

2° Un rapport de temps : *avant*, *après*, *depuis*, *pendant*, etc.:

AVANT *Louis XIV, la France, presque sans vaisseaux, tenait en vain aux deux mers.* (Bossuet.)

Il était agité PENDANT *toute la nuit par des songes.* (Fénelon.)

3° Un rapport de convenance et d'union : *avec*, *selon*, *suivant*, *sur*, *d'après*, etc.:

Je veux vivre *avec* elle, *avec* elle expirer. (Corneille.)

Si vous réglez vos besoins SUR *la nature vous ne serez jamais pauvre.* (Bouhours.)

Il est plus ordinaire aux hommes de penser D'APRÈS *leurs actions que* D'APRÈS *leurs principes.* (Duclos.)

4° Un rapport de but, d'intention : *à*, *envers*, *pour*, *touchant*, etc.:

On nous pardonne aussi peu de sacrifier la fortune À *la religion, que la religion* À *la fortune.* (Saint-Évremond.)

La clémence est une bonté ENVERS *nos ennemis.*

Il faut une âme saine POUR *sentir les charmes de la retraite.* (J.-J. Rousseau.)

5° Un rapport de cause : *attendu*, *vu*, etc.:

VU *l'imperfection des hommes, on doit, en les gouvernant, consulter plutôt l'équité que la justice.*

6° Un rapport d'exception, de séparation : *excepté*, *hors*, *sauf*, etc.:

Les douleurs muettes et stupides sont HORS *d'usage.* (La Bruyère.)

Les actions SANS *les sentiments ne suffisent pas pour la vertu.* (Duclos.)

C'est un lâche, s'il n'ose ou se perdre ou régner ;
Hors le trône ou la mort, il doit tout dédaigner. (Corneille.)

7° Un rapport d'opposition : *contre*, *malgré*, *nonobstant*, etc.:

Que vouliez-vous qu'il fît *contre* trois ? — Qu'il mourût. (Corneille.)

Il n'y a de bons vers que ceux qu'on retient MALGRÉ *soi.* (Voltaire.)

8° Un rapport d'indication : *voici*, *voilà :*

VOILÀ *les périls ;* VOICI *le moyens de les éviter.*

OBSERVATIONS. — I. *A* est *verbe* ou *préposition ;* s'il est verbe, il s'écrit sans accent : *Il* a *de l'esprit*, *il* a *perdu tout espoir;* s'il est préposition, il prend l'accent grave : À *vingt ans on porte les yeux devant soi ;* à *soixante on les porte en arrière.*

II. *En* est *pronom personnel* ou *préposition ;* il est pronom quand il peut se traduire par *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de cela : La gaieté est la santé de l'âme ; la tristesse* EN *est le poison.* Il est préposition quand il est suivi d'un mot qu'il régit : *Agir sans avoir réfléchi*, *c'est se mettre* EN *voyage sans avoir fait de préparatifs ;* EN *forgeant on devient forgeron.*

III. *Voici*, *voilà*, que l'on range habituellement dans la classe des *locutions prépositives*, sont des expressions purement verbales qui n'établissent pas comme les prépositions un rapport entre deux termes.

Régime de la préposition.

On appelle *régime* de la préposition le terme placé sous sa dépendance ; mais la préposition et le terme qu'elle régit forment ensemble le *complément indirect* ou *circonstanciel* du terme principal à l'expression duquel ils concourent.

Beaucoup de prépositions servent à exprimer des rapports différents ; ainsi la préposition *de* marque ou la possession : *La puissance* DE *Dieu;* ou le temps : *Il est parti* DE *bonne heure ;* ou le lieu : *Il vient* DE *Paris;* ou la séparation : *Il est éloigné* DE *sa famille ;* ou l'extraction : *Il est* DE *Bordeaux*, etc.

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS.

À (1).	**Depuis.**	**Fors.**	**Sans.**
Après (2).	**Derrière.**	**Hors.**	**Selon.**
Avant.	**Dès.**	**Malgré (5).**	**Sous.**
Avec (3).	**Devant.**	**Outre.**	**Sur.**
Chez (4).	**Devers.**	**Par.**	**Sus.**
Contre.	**En.**	**Parmi.**	**Vers.**
Dans.	**Entre.**	**Pour**	
De.	**Envers.**	**Près.**	

Locutions prépositives.

Pour exprimer certains rapports que les prépositions simples ne pourraient rendre, on se sert de différents assemblages de prépositions auxquels on a donné le nom de *locutions prépositives*, etc. :

La çime des montagne s'élève **AU-DESSUS** ***des nues.*** **(La Bruyère.)**

Nous excusons des années de vanité, **EN FAVEUR DE** ***quelques jours de pénitence.*** **(Fléchier.)**

Chaque jour, à l'église, il venait, d'un air doux,
Tout *vis-à-vis* de moi se mettre à deux genoux. (Molière.)

Au-dessus, *en faveur de*, *vis-à-vis*, sont des locutions prépositives.

I. — LOCUTIONS PRÉPOSITIVES FORMÉES DE PLUSIEURS MOTS INVARIABLES.

Au-delà de.	**En deçà de.**	**Loin de.**	**Près de.**
A moins de.	**En sus de.**	**Par delà.**	**Proche de.**
Auprès de.	**Jusqu'à.**	**Par-dessous.**	**Quant à.**
Avant de.	**Jusques à (6).**	**Par-dessus.**	**Sus à.**

Il a touché des gratifications EN SUS ***de son revenu.*** **(Académie.)**

On a enjoint à tous les bâtiments de courir SUS AUX ***ennemis.*** **(La même.)**

Allons, courez SUS AUX ***fanatiques et*** AUX ***fripons.*** **(Voltaire.)**

On peut dire que Henri IV était véritablement le héros de la France. Ses talents, ses vertus et JUSQU'À ***ses défauts, tout, pour ainsi dire, nous appartient.*** **(Thomas.)**

---

(1) *A*, formé du latin *ad*, entre dans la composition d'un très-grand nombre de noms, d'adjectifs et de verbes.

(2) Il est composé de *à* et *près*.

(3) On a écrit *avecque, avecques* :

Tous les jours je me lève *avecque* le soleil. (Boileau.)

(4) Il est dérivé du mot latin *casa*, maison, demeure, et régit toujours un nom de personne.

(5) *Mal* (mauvais) *gré*.

(6) Il n'y a aucune différence de valeur entre ces deux mots ; le second s'emploie au lieu du premier, dans les vers, quand la mesure le commande, et dans la prose, quand l'euphonie l'exige ; ainsi l'on dit ne pas : *J'en ai compté* JUSQU'À QUATRE, JUSQU'À QUINZE, ni JUSQU'À QUAND *continuerez-vous ce tapage?* mais : *J'en ai compté* JUSQUES À QUATRE, JUSQUES À QUINZE ; JUSQUES À *quand*, etc.

. — LOCUTIONS PRÉPOSITIVES FORMÉES D'UNE OU DE PLUSIEURS PRÉPOSITIONS ET D'UN SUBSTANTIF.

A cause de.	A la réserve de.	Au travers de.	De manière à.
A côté de.	A l'égard de.	Au-dessous de.	Du côté de.
A défaut de.	A l'encontre de (1).	Au-dessus de.	En faveur de.
Au défaut de.	A l'envi de (2).	Au-devant de.	Faute de (3).
Afin de.	A l'exception de.	Au secours de.	Le long de (4).
A l'abri de.	Autour de.	Avant de.	Sous couleur de (5).
A la merci de.	A travers de.	Avant que de.	Vis à vis.

Aller À L'ENCONTRE *de quelque chose. — Je ne vais pas* À L'ENCONTRE DE *ce que vous dites.* (Académie.)

Errant *à la merci* de ses inquiétudes,
Sa douleur l'entraînait aux noires solitudes. (Segrais.)

À DÉFAUT D'*autres armes, il prit une barre de fer.* (Académie.)

Au défaut de ton bras prête-moi ton épée. (Corneille.)

Ils mettaient sous le joug les rois et les nations SOUS COULEUR DE *les défendre.* (Voltaire.)

Je plaignais ses commis *sous couleur d'*amitié. (É. Augier.)

Ils travaillent À L'ENVI *l'un* DE *l'autre,* À L'ENVI *les uns* DES *autres.* (Académie.)

III. — LOCUTIONS PRÉPOSITIVES FORMÉES D'UN ADJECTIF OU D'UN VERBE.

Attenant.	Hormis (6).	Pendant.	Touchant.
Attendu.	Joignant.	Proche.	Vu.
Concernant.	Moyennant.	Sauf (8).	Y compris.
Durant.	Non compris.	Suivant.	
Excepté.	Nonobstant (7).	Supposé.	

Remarques particulières sur l'emploi de quelques prépositions.

A.

I. *A* s'exprime généralement avant chacun des compléments indirects et circonstanciels coordonnés placés sous sa dépendance :

Je trouve plus de plaisir À *labourer,* À *semer,* À *planter,* À *recueillir, qu'*À *faire des tragédies.* (Voltaire.)

---

(1) Cette expression a vieilli; l'Académie en restreint l'usage aux deux phrases que nous citons. — On a écrit en un seul mot *alencontre.*

(2) Voyez *à l'envi,* locution adverbiale.

(3) On a dit *faute de, à faute de* et *par faute de : Faute, à faute, par faute d'argent; faute, à faute, par faute de payer;* la première locution est la seule usitée aujourd'hui.

(4) On a dit : *au long, du long* et *le long de la rivière;* les deux premières constructions sont maintenant inusitées.

(5) On dit plus souvent *sous prétexte.*

(6) *Hors* et *mis.*

(7) *Non* et *obstare,* s'opposer, *sans tenir compte de l'opposition de.*

(8) De *salvus,* lat., sauvé.

A la fierté, AU *courage,* À *la force, le lion joint la noblesse, la clémence.* (Buffon.)

A la gloire, AUX *plaisirs,* À *la grandeur,* À *la galanterie qui occupaient les premières années du gouvernement, Louis XIV voulut joindre les douceurs de l'amitié.* (Voltaire.)

La Harpe dit avec raison que l'exactitude grammaticale exigeait la répétition de *à* dans les vers suivants, avant le dernier infinitif :

Quel fruit revient aux plus rares esprits
De tant de soins *à polir* leurs écrits,
A rejeter les beautés hors de place,
Mettre d'accord la force avec la grâce? (J.-B. Rousseau.)

II. *A* peut cependant ne s'exprimer qu'une seule fois, lorsqu'il précède deux termes qui ont à peu près la même signification :

La France alors, décidée comme aujourd'hui À CONSERVER *et* MAINTENIR *tous les grands résultats de sa révolution, refusait de remonter vers le passé.* (Molé.)

III. *A* ne doit pas se répéter lorsqu'il précède deux noms formant une seule et même expression :

Entre les romans anciens, c'est À THÉAGÈNE ET CHARICLÉE *que je donne la préférence.* (Domergue.)

Crébillon doit sa renommée À RHADAMISTE ET ZÉNOBIE.

Dans le premier de ces exemples, il s'agit d'un roman qui a pour titre *Théagène et Chariclée ;* dans le second, d'une tragédie intitulée *Rhadamiste et Zénobie.*

IV. *A* se sous-entend après *jusque*, mais seulement quand il précède les adverbes *aujourd'hui*, *ici*, et *là :*

Reine, *jusqu'aujourd'hui* vous avez pu connaître
Quelle fidélité m'attachait à vos lois. (Voltaire.)

. . . . Vous avez *jusqu'ici...*
Résisté sans courber le dos. (La Fontaine.)

Plutôt que *jusque-là* j'abaisse mon orgueil. (Voltaire.)

A s'exprime très-souvent en prose avant *aujourd'hui :*

J'ai différé JUSQU'À AUJOURD'HUI *à vous donner de mes nouvelles.* (Académie.)

V. *A* ne doit pas s'employer pour l'article *au* avant un infinitif pris substantivement ; ainsi on dit : AU *lever*, AU *coucher du soleil ;* AU *revoir*, et non A *revoir ;* les constructions suivantes sont donc incorrectes :

Nous échangeâmes un À REVOIR, *et nous nous séparâmes.* (A. Jal.)

A revoir dans le ciel, mon vieux compagnon d'armes! (C. Delavigne.)

A, ou.

On emploie *à* entre deux adjectifs de nombre qui se suivent dans l'ordre numérique, lorsqu'il s'agit d'une chose susceptible de division :

Les chevaux de Perse font aisément SEPT À HUIT LIEUES *sans s'arrêter.* (Buffon.)

Je travaillais HUIT À NEUF HEURES *par jour.* (B. Constant.)

L'Égypte est une vallée de deux cents lieues de longueur sur CINQ À SIX *de largeur.* (Thiers.)

Quelques personnes ont besoin de dormir NEUF À DIX HEURES; QUATRE À CINQ *suffisent pour d'autres.* (Chomel.)

On emploie *ou* si le nom pris pour unité ne peut présenter des parties fractionnaires :

La tigresse produit, comme la lionne, QUATRE OU CINQ PETITS. (Buffon.)

Mon maître donne à dîner ce soir à CINQ OU SIX *de ses confrères.* (Lesage.)

J'ai *trois ou quatre mots* encore à faire écrire. (Regnard.)

De belles génisses, groupées par TROIS OU QUATRE, *se reposaient à l'ombre.* (V. Hugo.)

On peut employer *à*, s'il y a entre les deux adjectifs un ou plusieurs termes intermédiaires :

On a pris aux Allemands SEPT À HUIT CENTS *hommes.* (Racine.)

On a déjà catalogué CINQ À SIX MILLE *étoiles.* (Arago.)

Voici deux phrases qui présentent une double application de ces principes :

Pour peu qu'il y ait DIX À DOUZE PERSONNES *à table, il s'établit à la fin du repas au moins* CINQ OU SIX *conversations.* (Andrieux.)

Je suis mélancolique, et je le suis assez pour que, depuis TROIS À QUATRE *ans, à peine m'a-t-on vu rire* TROIS OU QUATRE *fois.* (La Rochefoucauld.)

A, de.

Selon la plupart des grammairiens, *c'est à moi* à, *à vous* à, *à votre père* à, etc., expriment une idée de tour : *Je viens de jouer*, C'EST A VOUS A *jouer;* et *c'est à vous* de, *à votre père* de, etc., éveille une idée de droit, de devoir : C'EST A VOUS DE *jouer le premier;* C'EST A VOUS DE *donner l'exemple.*

Il s'en faut beaucoup que cette distinction ait toujours été observée ; on en jugera par les citations suivantes :

C'EST À VOUS À *faire l'éloge de l'amitié;* C'EST À VOUS DE *détruire la politique qui érige le crime en vertu.* (Voltaire.)

C'EST AU SEIGNEUR À *vouloir, et à la créature* À *obéir et* À *se soumettre.* (Massillon.)

C'est le plus souvent l'harmonie qui règle l'emploi de la préposition et qui en détermine le choix :

Souvent, où le riche parle, et parle de doctrine, C'EST AUX DOCTES À *se taire,* À *écouter,* À *applaudir, s'ils veulent du moins ne passer que pour doctes.*
(La Bruyère.)

De.

De s'emploie dans les phrases où l'on établit une comparaison, et se répète avant chaque terme :

Qui étaient les plus fous DE NOUS *ou* DES ÉGYPTIENS ?

On peut remplacer *de* par la conjonction *ou* qu'on répète avant le premier et le second terme de la comparaison :

On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer dans l'auteur, ou SON GÉNIE *ou* SON AME. (La Harpe.)

Si les termes de la comparaison sont deux infinitifs, on exprime presque toujours la préposition *de* avant le second :

Il aime mieux contredire que DE *se ranger au sentiment des autres.*

Après un adjectif numéral ou un nom collectif modifié par un participe, on fait le plus souvent usage de la préposition *de;* ainsi l'on dit plutôt : *Il y eut* CENT *hommes* DE *tués*, *une* FOULE *d'hommes* DE *blessés*, que CENT *hommes* TUÉS, *une* FOULE *d'hommes* BLESSÉS.

Mais s'ils sont modifiés par un adjectif, la préposition se supprime :

Il n'y a pas quatre monuments REMARQUABLES *dans cette province.*

Mais si le nom est représenté par le pronom *en*, en rapport avec un participe ou un adjectif, la préposition *de* est toujours exprimée :

Ces rosiers sont chargés de fleurs : s'il y EN *a* DE PASSÉES, *il y* EN *a* DE *fraîches.*
(Buffon.)

Autour, alentour.

Autour est une préposition qui veut toujours un complément, lorsqu'il n'est pas joint à un adverbe :

La terre est emportée avec une rapidité incroyable AUTOUR *du soleil.*
(La Bruyère.)

. . . . Ses gardes affligés
Imitaient son silence, *autour* de lui rangés. (Racine.)

La plupart de ces îles se nomment Cyclades parce qu'elles forment comme une enceinte AUTOUR *de Délos.* (Barthélemy.)

Modifié par l'un des adverbes *tout*, *ici*, on l'emploie sans complément :

L'éclipse de soleil est annulaire lorsque le soleil, masqué par la lune, la déborde TOUT AUTOUR *sous la forme d'un cercle lumineux.* (Arago.)

J'ai laissé *tout autour* une garde éplorée. (Corneille.)

Levez les yeux TOUT AUTOUR, *et voyez.* (Fénelon.)

On emploie *ici autour* pour exprimer la proximité, le voisinage :

Il loge quelque part ICI AUTOUR. (Acad.)

Alentour est aujourd'hui un adverbe qui n'admet plus de complément :

Les plaisirs nonchalants folâtrent *alentour*. (Boileau.)

Une église se présente : il faut y entrer ; vous tournez ALENTOUR, *vous regardez, vous cherchez : les portes sont fermées, les bedeaux les ferment pour gagner trente sous.* (Victor Hugo.)

. . . Loin des doux rayons que répand l'œil du monde,
La déesse aux vapeurs a choisi son séjour :
Les tristes aquilons y sifflent *alentour*. (Voltaire.)

OBSERVATION. — C'est du substantif *entour*, dont le pluriel est encore usité, que s'est formé l'adverbe *alentour;* aussi a-t-on écrit d'abord *à l'entour*, et conséquemment donné à cette expression un complément déterminatif :

*Elle s'arrache d'*À L'ENTOUR DE *la tête son bandeau royal.* (Amyot.)

. . . Chez un chapelier du coin de votre place,
*A l'entour d'*un castor j'en ai lu la préface (1). (Boileau.)

Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue *à l'entour de* ses flancs. (La Fontaine.)

Plus tard on l'a écrit en un seul mot et l'on a continué à le considérer comme préposition ;

Le lendemain, ayant fait filer des gardes du corps tout ALENTOUR DE *Sceaux, sans bruit et sans paraître, le lieutenant des gardes y alla et arrêta le duc du Maine.* (Saint-Simon.)

Auprès de, au prix de.

Comme la comparaison suppose le *rapprochement* des objets, on a d'abord employé *près de* et *auprès de* pour exprimer une comparaison :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils *près de* vous? (Racine.)

Dites, dites plutôt, cœur ingrat et farouche,
Qu'*auprès du* diadème il n'est rien qui vous touche. (Le même.)

(1) Dans l'édition de ses ouvrages qu'il donna en 1701, Boileau changea ainsi le second de ces vers :

Autour d'un caudebec j'en ai lu la préface.

Aujourd'hui, *auprès de*, dans ce sens, est le seul usité :

La terre n'est qu'un point AUPRÈS DU *reste de l'univers.* (Académie.)

Que sont les peines du corps AUPRÈS DES *tourments de l'âme! Quel feu peut être comparé au feu des remords!* (Chateaubriand.)

Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers AUPRÈS DES *moindres ouvrages de la nature,* AUPRÈS DU *brin d'herbe ou* DE *l'œil d'une mouche.* (Marmontel.)

Mais si l'on veut marquer une opposition entre deux termes de nature différente, et que l'on compare deux objets auxquels on attache un prix réel ou métaphorique, alors on doit employer *au prix de :*

Que l'homme revenu à lui considère ce qu'il est AU PRIX DE *ce qui est.* (Pascal.)

L'intérêt n'est rien AU PRIX DU *devoir.* (Marmontel.)

Ce service n'est rien AU PRIX DE *celui qu'il m'avait rendu.* (Académie.)

Tous les anciens philosophes ne sont rien AU PRIX DES *modernes.* (Thomas.)

Auprès de, près de.

Près de et *auprès de* éveillent également une idée de voisinage, de proximité :

Il me tira PRÈS D'*une fenêtre pour me parler de vous, et m'ordonna très-sérieusement de vous faire ses compliments et de vous dire la joie qu'il avait de votre joli accouchement.* (Mme de Sévigné.)

Je l'ai vu *près du* temple, où son hymen s'apprête. (Racine.)

Il vit deux femmes qui se promenaient sous des platanes AUPRÈS DE *sa maison.* (Voltaire.)

. . . . Il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
Le glaive de David *auprès de* sa couronne. (Racine)

Mais *près de* exprime simplement la proximité, tandis que *auprès de* exprime une proximité plus déterminée, une idée d'assiduité; ainsi Boileau a dit, pour n'exprimer que la *proximité :*

. . . Toujours *près des* grands qu'il prend soin d'abuser.

Et Corneille, pour exprimer une idée d'*assiduité :*

Reprends *auprès de* moi ta place accoutumée.

Dans le langage familier, on supprime quelquefois la préposition *de*, pour marquer la proximité locale : *Près les Tuileries*, *près l'Institut*. Mais la suppression de la préposition est de rigueur dans ces expressions et leurs analogues : *Ambassadeur* PRÈS *la cour de Rome ; Commissaire royal près le Théâtre-Français*, etc.

Avec un nom de personne, on dirait, dans le même sens, *auprès de :*

L'ambassadeur de Sa Majesté Britannique AUPRÈS DU *roi de France.*

A travers, au travers.

Ces deux locutions prépositives ne se construisent pas de la même manière.

1° *Au travers* veut toujours la préposition *de :*

Nous passâmes AU TRAVERS DES *écueils et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort.* (Fénelon.)

Au travers des périls un grand cœur se fait jour. (Racine.)

A travers est toujours immédiatement suivi du terme qu'il régit :

*Nous n'apercevons la vérité qu'*À TRAVERS LE VOILE *de nos passions.* (Saint-Évremond.)

À TRAVERS LES MURMURES *flatteurs des courtisans, Sully faisait entendre la voix de la vérité.* (Thomas.)

L'homme marche *à travers une nuit* importune. (Chateaubriand.)

Comme il n'y a pas dans les langues de mots dont la synonymie soit absolue, il faut nécessairement qu'il y ait une différence de sens entre deux expressions; certains grammairiens l'ont signalée, mais d'autres l'ont contestée. L'Académie toutefois dit qu'*à travers* s'emploie pour désigner *un passage vide*, *libre*, et *au travers*, au contraire, pour désigner *un passage qu'on se procure entre des obstacles*, *ou en traversant ou en pénétrant un obstacle*.

C'est en effet la distinction qu'on doit établir entre ces deux locutions; mais nous conviendrons avec l'Académie que dans l'usage, cette distinction n'est pas toujours rigoureusement observée.

Avant, devant.

Avant se dit en parlant du temps, et *devant* en parlant de la place. *Pourvu que nous arrivions* AVANT *l'heure où on nous attend*, *nous pouvons laisser les plus pressés marcher* DEVANT *nous.* AVANT *Diogène*, *qui dit à Alexandre : Retire-toi de* DEVANT *mon soleil*, *aucun philosophe n'avait osé parler aussi librement à un roi.*

Les exemples qui suivent feront encore mieux comprendre cette différence :

N'exigeons pas le prix AVANT *la victoire*, *ni le salaire* AVANT *le travail.* (J.-J. Rousseau.)

L'éloquence est née AVANT *les règles de la rhétorique, comme les langues se sont formées* AVANT *la grammaire.* (Voltaire.)

Si la victoire volait DEVANT *lui, les vœux de la reine volaient* DEVANT *la victoire.* (Fénelon.)

Avant, en terme de grammaire, marque la priorité d'ordre : *Cet adjectif est* AVANT *le substantif.*

Devant marque seulement la place : *Il faut placer cet adjectif* DEVANT *le substantif.*

Avant que de, avant de, avant que.

La seule différence entre *avant de* et *avant que de*, c'est que la première expression, étant aujourd'hui la plus usitée, semble beaucoup moins énergique.

Au dix-septième siècle, les écrivains employaient le plus souvent *avant que de*, et l'Académie la signalait comme plus conforme à l'esprit de la langue :

Il meurt AVANT D'*avoir pu passer le Jourdain.*

Avant donc *que* d'écrire, apprenez à penser. (Boileau.)

AVANT QUE DE *se jeter dans un péril, il faut le prévoir et le craindre.* (Fénelon.)

On doit se regarder soi-même un fort long temps
Avant que de songer à condamner les gens. (Molière.)

Aujourd'hui quelques grammairiens condamnent cette expression et disent qu'*avant de* est la seule qu'on doit employer : cette opinion est beaucoup trop absolue. L'une et l'autre locution ont été employées tour à tour par les écrivains les plus purs :

Il faut rire AVANT QUE D'*être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.* (La Bruyère.)

S'éloignera-t-on de la cour AVANT D'*y avoir tiré le moindre fruit?* (Le même.)

Dante avait été proscrit AVANT D'*être poëte.* (V. Hugo.)

Je voulus sur ces lieux si pleins de tristes charmes
Attacher un regard *avant que de* mourir. (Lamartine.)

Ces deux expressions ne diffèrent pas entre elles de valeur : *avant de* est plus rapide, *avant que de* plus énergique.

La seule observation importante à faire est celle-ci : l'infinitif qui suit *avant que* ou *avant que de* doit toujours se rapporter par le sens au sujet de la proposition; ainsi un père qui s'éloigne de sa maison peut dire :

J'ai donné à mon fils toutes mes instructions AVANT DE PARTIR, *ou* AVANT QUE DE PARTIR.

C'est-à-dire, *avant que je partisse.*

Mais il devrait dire, s'il s'agissait du départ de son fils :

J'ai donné à mon fils toutes mes instructions AVANT QU'IL PARTÎT.

Avant que est aujourd'hui hors d'usage; les poëtes l'ont employé au dix-septième siècle, et Vaugelas l'approuvait comme plus conforme à l'étymologie *(antequam).*

*Avant qu'*abandonner mon âme à mes douleurs. (Corneille.)

Mais *avant que* partir je me ferai justice. (Racine.)
Laissons venir la fête *avant que* la chômer. (Molière.)

On écrirait maintenant *avant de*.

Durant, pendant.

I. *Durant* s'emploie quand on embrasse une époque dans toute sa durée; il implique la simultanéité complète de la chose dont on parle avec l'époque où elle s'est faite. Ce qui a lieu *durant* une période de temps occupe toute la durée de cette période avec laquelle elle coïncide dans tous ses points :

Certes, l'on peut dire de M. de Turenne que la gloire qui l'a suivi DURANT TOUTE SA VIE, *l'a accompagné jusqu'à sa mort.* (Fléchier.)

II. *Pendant*, qui s'emploie dans le même sens, doit être préféré quand on veut indiquer une circonstance particulière; il n'implique qu'une simultanéité partielle à un moment donné d'une époque; ce qui se fait *pendant* une époque n'occupe qu'une partie de cette époque :

En hiver, PENDANT LA NEIGE, *on ne peut courir le cerf; les limiers n'ont point de sentiment et semblent suivre les voies plutôt à l'œil qu'à l'odorat.* (Buffon.)

Une famille vertueuse est un vaisseau tenu PENDANT LA TEMPÊTE *par deux ancres : la religion et les mœurs.* (Montesquieu.)

Ainsi ce roi qui seul a, *durant quarante ans,*
Lassé tout ce que Rome a de chefs importants... (Racine.)

Je ne peux plus retrouver que bien rarement les chères extases qui, DURANT CINQUANTE ANS, *m'avaient tenu lieu de fortune et de gloire.* (J.-J. Rousseau.)

Les deux exemples qui suivent marquent très-bien la différence de sens qu'expriment ces deux locutions :

Pendant ces jours, *durant* ces tristes scènes,
Que faisiez-vous dans ces cloîtres déserts,
Chastes Iris du couvent de Nevers? (Gresset.)

Il est en quelque sorte deux jeunesses : la jeunesse DURANT LAQUELLE *on croît, et la jeunesse* PENDANT LAQUELLE *on agit.* (H. de Balzac.)

Ces distinctions très-logiques n'ont pas toujours été faites, et dans un grand nombre de cas les meilleurs écrivains ont différemment employé ces deux expressions.

III. *Durant* est la seule préposition qui se place quelquefois après son complément :

On vous parle UNE HEURE DURANT *et vous ne répondez point à ce qu'on vous dit.* (Molière.)

Si un artisan était sûr de rêver toutes les nuits, DOUZE HEURES DURANT, *qu'il est roi, je crois qu'il serait presque aussi heureux qu'un roi qui rêverait,* DOUZE HEURES DURANT, *qu'il est artisan.* (Pascal.)

IV. Autrefois *durant que* s'employait comme conjonction, pour *pendant que*, *tandis que :*

Aujourd'hui cette locution est hors d'usage.

Dans, en.

Il y a synonymie presque complète entre ces deux expressions; elles ne s'emploient pas cependant indifféremment l'une pour l'autre.

Dans a un sens précis; *en* un sens vague et indéterminé; aussi le premier a-t-il toujours pour complément un nom précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, tandis que le second est ordinairement suivi d'un complément employé sans article ou précédé d'un adjectif indéfini :

DANS *l'amitié comme* DANS *l'amour, on est souvent plus heureux par les choses qu'on ignore que par celles qu'on sait.* (La Rochefoucauld.)

Il m'importe peu; prends *dans* ma bibliothèque. (Regnard.)

EN *paix et* EN *guerre.* EN *hiver et* EN *été.*

En tous temps, *en* tous lieux, le public est injuste ;
Horace s'en plaignait sous le règne d'Auguste. (Voltaire.)

Avec un nom de contrée, de province, etc., on emploie *dans* avec l'article : DANS *la France*, DANS *la Normandie;* et *en* quand ils sont employés sans article : EN *France*, EN *Normandie.*

EN *Sicile, Cappadoce, Syrie, Arménie, Médie et Perse, il y avait d'excellents chevaux, et recommandables par leur vitesse et leur légèreté.* (Buffon.)

En, comme *à*, *de*, ne se répète pas, comme on le voit, dans les énumérations.

De.

De se répète généralement avant chaque complément :

Poquelin, sentant son génie, se résolut DE *s'y livrer tout entier,* D'*être à la fois comédien et auteur, et* DE *tirer de ses talents de l'utilité et de la gloire.* (Voltaire.)

Ce monde-ci n'est qu'une loterie
De biens, *de* rangs, *de* dignités, *de* droits. (Le même.)

J'y consens; mais du moins échappons au tourment
De douter, *de* trembler, *de* mourir lentement. (C. Delavigne.)

Cependant on peut, dans les énumérations, ne l'exprimer qu'avant le premier terme.

Lorsque *de* est précédé de la conjonction *que*, on ne l'exprime

qu'une fois, parce la répétition rendrait alors la phrase trop lourde et traînante :

> C'est assez de constance, en un si grand danger,
> Que *de* le voir, l'entendre et ne point s'affliger. (Corneille.)

On peut remplacer *de* par la conjonction *ou* qu'on répète avant le premier et le second terme de la comparaison :

On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer dans l'auteur, OU *son génie* OU *son âme.* (La Harpe.)

Si les termes de la comparaison sont deux infinitifs, on exprime presque toujours la préposition *de* avant le second :

Il n'y a rien qui exhorte tant à mourir que DE *ne point avoir de plaisir à vivre.* (Voiture.)

On est bien plus heureux DE *donner que* DE *recevoir.* (Fénelon.)

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que DE *manquer aux misérables.* (La Bruyère.)

La suppression de la préposition *de* est admise dans les phrases sentencieuses et proverbiales :

> Plutôt souffrir *que* mourir.
> C'est la devise des hommes. (La Fontaine.)

Après un adjectif numéral ou un nom collectif modifié par un participe, on fait le plus souvent usage de la préposition *de;* ainsi l'on dit plutôt : *Il y eut* CENT *hommes* DE *tués*, *une* FOULE *d'hommes* DE *blessés*, que CENT *hommes* TUÉS, *une* FOULE *d'hommes* BLESSÉS.

Les Prussiens n'ont eu que trois mille hommes DE *tués; mais ils ont eu dix mille blessés au moins.* (Voltaire.)

Mais s'ils sont modifiés par un adjectif, la préposition se supprime : *Il n'y a pas quatre monuments* REMARQUABLES *dans cette province.*

Mais si le nom est représenté par le pronom *en*, auquel se rapporte le participe ou l'adjectif, la préposition *de* ne se supprime pas :

Ces rosiers sont chargés de fleurs; s'il y EN *a* DE *passées, il y* EN *a* DE *fraîches.* (Buffon.)

On connaissait autrefois sept bouches du Nil; on les aperçoit encore, mais il n'y EN *a plus que deux* DE *navigables.* (Thiers.)

De, par.

Le participe passé veut la préposition *par* avant son complément s'il s'agit d'un acte, d'un fait matériel :

Ce travail a été conçu PAR *une bonne tête.* (Académie.)

Les Gaules furent conquises PAR *César.*

Il veut *de* s'il s'agit d'un effet moral :

Ils sont aimés et estimés DE *tout le monde.* (Montesquieu.)
Un pays déchiré DE *factions.* (Villemain.)

C'est l'idée d'action qui résulte le plus ordinairement de l'emploi de la préposition *par*, et l'idée d'état que révèle la préposition *de :*

Les flancs du cheval sont SILLONNÉS DE *cicatrices* FAITES PAR *l'éperon.* (Buffon.)

Quand le participe est pris figurément, ou détourné de son acception ordinaire, il veut la préposition *de :*

Combien d'âmes TOUCHÉES DE *Dieu et* DÉGOÛTÉES DU *monde n'osent se déclarer.* (Massillon.)

Les meilleurs écrivains, pour éviter dans une même phrase l'emploi successif de la même préposition, ont souvent employé *de* au lieu de *par*, et réciproquement :

Sa conduite a été approuvée DE *tous,* PAR *ses partisans comme* PAR *ses ennemis.*
Lamothe fut l'écrivain le mieux DOUÉ PAR *l'esprit et le moins* DOUÉ DU *talent.* (Lacretelle.)

Qu'Énée et ses vaisseaux, *par* le vent écartés,
Soient aux bords africains *d'*un orage emportés. (Boileau.)

Entre, parmi.

I. *Entre* s'emploie :

1° Quand il s'agit de deux objets :

L'amitié est un contrat tacite ENTRE DEUX PERSONNES *sensibles et vertueuses.* (Voltaire.)

Son époux la retient tremblante *entre ses bras.* (Racine.)

2° Quand on exprime une idée de comparaison ou de réciprocité :

La haine *entre* les grands se calme rarement. (Corneille.)

Un mot de votre bouche, en terminant nos peines,
Peut rendre Esther heureuse *entre* toutes les reines. (Racine.)

Le sentiment se considère comme une pendule qui oscille perpétuellement ENTRE *le* PASSÉ *et l'*AVENIR : *le présent n'est pour lui qu'un mouvement entre deux repos.* (Rivarol.)

ENTRE *l'*HIVER *et l'*ÉTÉ, *le soleil s'éloigne de nous de plus d'un million de lieues.* (Arago.)

II. *Parmi*, qui signifie proprement *au milieu*, est employé lorsqu'il s'agit de plusieurs objets représentés ou par un nom pluriel ou par un collectif pris dans un sens indéterminé :

Il faut *parmi* le monde une vertu traitable.
A force de sagesse on peut être blâmable. (Molière.)

Il n'y a rien de solide ni de vraiment grand PARMI *les hommes.* (Bossuet.)

Que crois-tu qu'Alexandre, en revoyant la terre,
Cherche *parmi* l'horreur, le tumulte et la guerre ? (Boileau.)

PARMI *les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux.* (Voltaire.)

Il y a plus de morts PARMI *les fuyards que* PARMI *les braves.* (Ségur.)

III. Mais il ne s'emploie ni avec un substantif singulier non collectif, ni avec un nom pluriel déterminé par un adjectif de nombre; on a donc condamné avec raison les vers suivants :

Mais *parmi* ce plaisir quel chagrin me dévore! (Racine.)

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,
J'attendais un époux de la main de mon père. (Corneille.)

On ne dira donc pas non plus : PARMI *deux personnes*, PARMI *vos trois cousines*, etc.; mais ENTRE *deux personnes*, ENTRE *vos trois cousines.*

Si cependant l'adjectif numéral est pris comme un terme collectif indéterminé, et n'exprime pas un nombre précis, on peut alors employer *parmi ;* et c'est ce terme qu'eût employé Boileau dans les vers suivants si l'harmonie ne s'y fût pas opposée :

Au pied du mont Adule, *entre* mille roseaux,
Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux.

Prêt à, près de.

Quoique ces deux mots diffèrent entre eux de nature aussi bien que de valeur, cependant on les confond très-souvent.

Près de est une préposition qui précède toujours immédiatement le mot qu'elle régit; *près de* signifie *sur le point de :*

Les beaux jours sont PRÈS DE *revenir.* (Académie.)

On ne connaît l'importance d'une action que quand on est PRÈS DE *l'exécuter.* (La Fontaine.)

Prêt est un adjectif qui a le sens de *disposé*, *préparé*, et qui veut toujours la préposition *à* quand il est suivi d'un complément :

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours *prêt à* partir. (La Fontaine.)

Il voyait autour de lui tous les hommes PRÊTS À *servir ses passions.* (Massillon.)

L'ignorance toujours est *prête à* s'admirer. (Boileau.)

Ils sont PRÊTS À *tout, en paix comme en guerre.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, on construisait *prêt* avec *à* ou *de*, et l'on semblait donner à *prêt à* le sens d'une intention, et à *prêt de* celui d'une disposition :

Qu'on appelle mon fils, qu'il vienne se défendre,
Qu'il vienne me parler, je suis *prêt de* l'entendre.

Aujourd'hui on ne fait plus cette distinction, et *prêt* suivi d'un complément veut toujours la préposition *à*.

Vis-à-vis de, envers, à l'égard de.

I. *Vis-à-vis* signifie proprement *visage à visage* et exprime un rapport de situation :

Au détour d'une rue, nous nous sommes trouvés VIS-À-VIS *l'un de l'autre.*

II. Il signifie en outre *en face de :*

J'étais, sur les six heures, à la descente de Ménilmontant, presque VIS-À-VIS *du* Galant Jardinier. (J.-J. Rousseau.)

Quand on est tout seul VIS-À-VIS *de l'infini, on est bien pauvre.* (Voltaire.)

III. Au milieu du dernier siècle, quelques écrivains l'ont employé dans le sens de *envers*, *à l'égard de :*

Sitôt qu'indépendamment des lois, un homme en prétend soumettre un autre à sa volonté privée, il sort à l'instant de l'état de société et se met VIS-À-VIS *de lui dans l'état de nature.* (J.-J. Rousseau.)

Je vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes VIS-À-VIS DE *nos deux confrères.* (J.-J. Rousseau.)

Voltaire s'est vivement élevé contre cet abus :

« Aujourd'hui, dit-il, que la langue semble commencer à se cor- » rompre, et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on dit : *Cou-* » *pable* VIS-A-VIS *de nous ; bienfaisant* VIS-A-VIS *de nous ; mécontent* » VIS-A-VIS *de nous ; ingrat* VIS-A-VIS *de moi ; fier* VIS-A-VIS *de ses su-* » *périeurs ;* au lieu de : *coupable*, *bienfaisant* ENVERS *nous ; difficile* » ENVERS *nous ; mécontent* DE *nous ; ingrat* ENVERS *moi ; fier pour*, » *avec ses supérieurs.*

» Une infinité d'écrivains nouveaux sont infectés de l'emploi vi- » cieux de ce mot *vis-à-vis ;* on a négligé ces expressions si bien » mises à leur place par de bons écrivains : *envers*, *avec*, *à l'égard*, » *en faveur de.*

» Presque jamais les Pélisson, les Bossuet, les Fléchier, les Mas- » sillon, les Racine, les Quinault, les Boileau, Molière même et la » Fontaine, qui tous deux ont commis beaucoup de fautes contre la » langue, ne se sont servis du terme *vis-à-vis* que pour exprimer une » position de lieu. »

Quoi qu'il en soit, un très-grand nombre d'écrivains, et surtout de publicistes et d'orateurs, en font usage aujourd'hui, quoique l'Académie en condamne l'emploi en n'en donnant aucun exemple.

Voici, voilà.

Nous avons dit que *voici* et *voilà* sont des expressions verbales; cependant, comme ces mots sont variables et toujours suivis d'un complément, on les a rangés dans la classe des prépositions.

Ils nous reste à faire connaître leur différence d'emploi.

Voici se rapporte à ce qui suit :

VOICI *le code de l'égoïste :* TOUT POUR LUI. (Dubay.)

Voici trois médecins qui ne nous trompent pas :
Gaîté, doux exercice et modeste repas. (Domergue.)

Voilà se rapporte à ce qui précède ou à ce qui a été dit :

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, la règle des mœurs, l'empire sur les passions, VOILÀ *la véritable grandeur et la seule gloire réelle que personne ne peut nous disputer.* (Massillon.)

La soif de l'or, VOILÀ *le principe de tous les crimes.* (Florian.)

Veiller, régner sur soi, *fuir* ou *vaincre* le vice,
Voilà de la vertu le plus noble exercice. (Ducis.)

Du complément des prépositions.

Les prépositions, comme les adjectifs et les verbes, ne peuvent avoir un complément commun, quand elles expriment des rapports différents ; ainsi l'on ne dira pas :

J'ai fait cela POUR *et* À CAUSE DE VOUS.

J'ai fait cela À CAUSE *et* PAR RAPPORT À VOUS.

On doit dire, pour être correct :

J'ai fait cela POUR VOUS *et* À CAUSE DE VOUS.

J'ai fait cela À CAUSE DE *vous et* PAR RAPPORT À *vous.*

Répétition des prépositions.

Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent généralement avant chaque complément :

L'éloquence est destinée À *exprimer les passions,* À *corriger les mœurs,* À *rendre les hommes bons et heureux.*

Ce monde-ci n'est qu'une loterie
De biens, *de* rangs, *de* dignités, *de* droits. (Voltaire.)

Cependant on peut, dans les énumérations, ne les placer qu'avant le premier terme :

On divise l'ancien continent EN *Europe, Asie, Afrique.* (Voltaire.)

Quant aux autres prépositions, il dépend de l'écrivain, ou de les exprimer une seule fois, ou de les répéter :

Il n'est plus temps de reprendre cette besogne, MALGRÉ LES ERREURS *et* LES FAUTES *dont elle fourmille.*

Ainsi, *malgré* mes soins et *malgré* ma prière,
Vous prenez dans César une assurance entière. (Voltaire.)

En général, la répétition rend la phrase plus énergique; elle convient quand on veut exprimer une opposition : DANS *la paix et* DANS *la guerre*, ou donner plus de valeur à toutes les parties d'une énumération :

AVEC *une femme aimable*, AVEC *des enfants bien nés, et* AVEC *de bons livres, on peut vieillir doucement.*

Mais une préposition ne se répète jamais avant deux noms qui forment une seule et même expression :

Crébillon doit sa renommée À RHADAMISTE *et* ZÉNOBIE.

Il ne s'agit pas ici des personnages qui ont porté ce nom, mais d'une tragédie désignée au moyen de deux termes inséparables, qui n'éveillent qu'une seule idée.

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

L'*adverbe* est un mot invariable qui sert à modifier ou un verbe, ou un adjectif, ou un autre adverbe :

On s'ennuie PRESQUE TOUJOURS *avec ceux qu'on ennuie.* (La Rochefoucauld.)

Cette phrase renferme deux adverbes qui tous deux modifient le verbe, et dont le premier modifie le second.

Les adverbes modifient les mots auxquels ils se rapportent en y ajoutant :

1° Une idée de manière, de qualité; tels sont les adverbes formés des adjectifs : *prudemment*, *sagement*, etc.:

Un trône INDIGNEMENT *renversé et* MIRACULEUSEMENT *rétabli.* (Bossuet.)

2° Une idée de temps : *aujourd'hui*, *hier*, *demain*, *autrefois*, *jadis*, *alors*, *aussitôt*, *désormais*, *tôt*, *bientôt*, *tard*, *toujours*, *jamais*, etc. :

Quelques crimes *toujours* précèdent les grands crimes. (Racine.)

3° Une idée de situation, de lieu, d'ordre : *ici*, *là*, *y*, *devant*, *derrière*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *d'abord*, *premièrement*, *ensuite*, etc. :

On étale le titre de bon citoyen, et on cache DESSOUS *celui de jaloux.* (Massillon.)

4° Une idée de quantité : *assez*, *beaucoup*, *peu*, *trop*, *moins*, *très*, *fort*, *que*, *combien*, *si*, *tant*, *tellement*, etc. :

J'ai fait ce que j'ai pu : vous régnez ; c'est *assez*. (Racine.)

5° Une idée de comparaison, de préférence : *mieux*, *plus*, *moins*, *autant*, *davantage*, etc. :

La sagesse vaux MIEUX *que les armes des gens de guerre.* (Fléchier.)

6° Une idée d'affirmation : *oui*, *assurément*, *certainement*, *certes*, etc. :

CERTES, *à voir les hommes si occupés, si vifs on dirait qu'ils travaillent pour des années éternelles.* (Massillon.)

7° Une idée de négation : *non*, *non... pas*, *ne*, *ne... pas*, *ne.. point*, *nullement*, *aucunement*, etc. :

Le jour n'est *pas* plus pur que le fond de mon cœur. (Racine.)

TABLEAU DES ADVERBES ESSENTIELS.

Ailleurs.	Bien.	Dessous.	Incontinent.
Ainsi.	Çà.	Dessus.	Instamment.
Alentour.	Certes.	Dorénavant (4).	Jadis.
Alors.	Céans.	Encore.	Jamais.
Amont (1).	Cependant.	Enfin.	Jusque.
Assez.	Ci.	Ensemble.	Là.
Aujourd'hui (2).	Combien.	Ensuite.	Loin.
Auparavant.	Comment.	Fort.	Lors.
Aussi.	Davantage.	Gratis.	Maintenant.
Aussitôt.	Dedans.	Guère.	Mieux.
Autant.	Dehors.	Hier.	Moins.
Autrefois.	Déjà.	Ici.	Naguère.
Aval (3).	Demain.	Incessamment.	Ne.
Beaucoup.	Désormais.	Incognito.	Néanmoins.

(1) *A mont (ad montem)*, en haut.
(2) *Huy (hodiè)* ; puis *meshuy (magis hodiè*, ou *in medio hujus diei)*.
(3) *A val (ad vallis* ou *vallum)*, en bas.
(4) *D'ore en avant*, de cette heure en l'avenir ; on disait aussi *d'ores et en avant*.

Non, pour *ne pas*.	**Pis.**	**Quelquefois.**	**Tôt.**
Notamment.	**Plus.**	**Sciemment.**	**Toujours.**
Nuitamment.	**Plutôt.**	**Souvent.**	**Toutefois.**
Où (1).	**Pourtant.**	**Surtout.**	**Très.**
Parfois.	**Presque.**	**Tant.**	**Trop.**
Partout.	**Puis.**	**Tantôt.**	**Volontiers.**
Peu.	**Quasi.**	**Tard.**	**Etc., etc., etc.**

Tout adverbe équivaut à un nom complément d'une préposition; ainsi, *prudemment*, *aujourd'hui*, *jamais*, *trop*, sont les équivalents de *avec prudence*, *dans ce jour*, *en aucun temps*, *avec excès*.

D'où il suit que les adverbes ont un sens complet et s'emploient ordinairement sans complément.

Il en est quelques-uns cependant qui font exception à cette règle, et qui, n'ayant pas par eux-mêmes une signification absolue, prennent les mêmes compléments que les adjectifs dont ils sont formés; tels sont : *antérieurement*, *dépendamment*, *différemment*, *indépendamment*, *postérieurement*, *préférablement*, *relativement*, etc.:

Il faut aimer Dieu* PRÉFÉRABLEMENT *à toutes choses.

Les adverbes de quantité, *assez*, *beaucoup*, *peu*, *plus*, *trop*, *moins*, *combien*, *que*, *tant*, veulent la préposition *de* lorsqu'ils ont un nom comme complément :

> **Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense;**
> **Je veux *moins* de valeur et *plus* d'obéissance. (Racine.)**

OBSERVATION. — Un très-grand nombre d'adjectifs s'emploient accidentellement pour modifier un verbe; alors ils sont adverbes, et comme tels invariables :

***Il faut accoutumer les hommes à raisonner* JUSTE. — (V. t. Ier, p. 117.)**

Locutions adverbiales.

Une assemblage de mots remplissant la fonction d'un adverbe forme une expression à laquelle on donne le nom de *locution adverbiale;* tels sont : *avant-hier*, *après-demain*, *à l'envi*, *à dessein*, *sans doute*, *sur-le-champ*, *à tort et à travers*, *sens dessus dessous*, etc.:

> **Ils servent *à l'envi* la passion d'un homme**
> **Qui n'agit que pour soi feignant d'agir pour Rome. (Corneille.)**

***Il faut,* EN QUELQUE SORTE, *respecter les fautes des grands hommes; mais il ne faut pas les imiter.* (La Roche.)**

---

(1) *Don, dont, donc,* étaient employés l'un pour l'autre, et même pour *d'où (de unde).* — Rabelais, dans ce dernier sens, écrivait *dond.*

LOCUTIONS ADVERBIALES.

A jamais.
Avant-hier.
Çà et là.
Cahin caha (1).
Ci-après.
Ci-inclus.
Ci-joint.
D'ailleurs.
De là.
De çà et de là.
De même.
De plus.
Dès lors.
D'ici.
D'où.
Du moins.
Du tout, etc.
En arrière.
En avant.
En sus.
En vain, etc.
Une fois pour toutes.
Jusque-là.
Là-dedans.
Longtemps.
Mal à propos.
Ne pas, ne point.
Ne plus, etc.
Ni plus ni moins.
Par ici.
Par là, etc.
Pêle-mêle.
Peut-être.
Plus tard, etc.
Plus tôt.
Sans doute.
Tôt ou tard.
Tout à fait.

LOCUTIONS ADVERBIALES FORMÉES D'UNE EXPRESSION SUBSTANTIVE COMPLÉMENT D'UNE PRÉPOSITION.

A cœur ouvert.
A demi.
A l'amiable.
A la fois.
A l'envi.
A loisir.
A moitié.
A part.
A partie.
Après-demain.
A peine.
A présent.
A regret.
A témoin.
Au hasard.
Coup sur coup.
D'abord.
D'accord.
De jour.
De nuit.
De suite.
D'ordinaire.
Du reste.
Nulle part.
Par hasard.
Par mégarde.
Quelque part.
Sens dessus dessous (2).
Tour à tour.
Tout à l'heure.
Tout d'un coup.

La plupart des noms abstraits employés en complément circonstanciel régis par la préposition *avec* ou *par*, forment des locutions adverbiales équivalentes à des adverbes de manière; ainsi, *avec peine*, *avec soin*, *avec résolution*, etc., se disent pour *péniblement* ou *difficilement*, *soigneusement*, *résolûment*, etc.; *par hasard*, *par mégarde*, pour *fortuitement*, *involontairement*.

Formation de l'adverbe.

Les adverbes se sont formés primitivement d'une manière uni-

---

(1) Tant bien que mal; anciennement, *cahi-caha*.

(2) Anciennement, *c'en dessus dessous*, *c'en devant derrière*, c'est-à-dire, *ce* qui était en dessus est en dessous, *ce* qui était en avant va en arrière. Cette forme a été reproduite par H. de Balzac.

On a établi cette orthographe, dit Ménage, en s'appuyant de cet endroit de Philippe de Commines : DE *tous costez ay veu la maison de Bourgogne honorée, et puis tout en un coup choir* CE *que* DESSUS DESSOUS.

Vaugelas voulait qu'on écrivît *sans dessus dessous*; mais comme on écrit *en tous sens*, *en ce sens-là*, l'analogie exige *sens dessus dessous*, et conséquemment *sens devant derrière*, et cette forme a prévalu.

forme et régulière par l'addition de la finale *ment* au féminin des adjectifs dont ils dérivaient :

Quand je vous sonnerai, tournez le tour DILIGENTEMENT. (Rabelais.)

Aujourd'hui ils suivent dans leur formation les règles suivantes:

1° Tout adverbe dérivé d'un adjectif terminé par une voyelle se forme par l'addition de la finale *ment : agréable*, *agréable*MENT; *aisé*, *aisé*MENT; *absolu*, *absolu*MENT; *poli*, *poli*MENT. Mais d'*impuni* on a formé *impunément*.

Par exception on change l'*e* muet des adjectifs suivants en *é* fermé avant l'addition de *ment :*

Aveugle,	*Aveuglément.*	Conforme,	*Conformément.*
Commode,	*Commodément.*	Énorme,	*Énormément.*

2° Quand l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, l'adverbe se forme du féminin par l'addition de *ment :*

Doux, douce,	*Doucement.*	Vif, vive,	*Vivement.*
Fort, forte,	*Fortement.*	Par exception,	
Franc, franche,	*Franchement.*	Gentil, gentille,	*Gentiment.*
Long, longue,	*Longuement.*		

L'*e* muet du féminin se change en *é* fermé dans :

Commun, commune,	*Communément.*	Obscur, obscure,	*Obscurément.*
Confus, confuse,	*Confusément.*	Précis, précise,	*Précisément.*
Exprès, expresse,	*Expressément.*	Profond, profonde,	*Profondément.*
Importun, importune,	*Importunément.*		

3° Si l'adjectif est terminé par *ant*, *ent*, l'adverbe se forme par le changement de *ant* en *amment*, et de *ent* en *emment :*

Constant,	*Constamment.*	Éloquent,	*Éloquemment.*

Excepté le monosyllabe *lent* et le dissyllabe *présent*, qui forment leur adverbe de leur féminin par l'addition de *ment : lentement*, *présentement*.

Fonction de l'adverbe.

Les adverbes modifient par eux-mêmes et d'une manière complète les mots auxquels ils sont joints, tandis que les prépositions ne sont que des modifications incomplètes qui exigent un complément; on emploie donc

Sans complément : les adverbes		*Avec un complément :* les prépositions	
Alentour.	Dessous.	**Autour.**	**Sous.**
Auparavant.	Dedans.	**Avant.**	**Dans.**
Dessus.	Dehors.	**Sur.**	**Hors.**

Hier, j'avais mille affaires dans la maison, je sortis, et je demeurai tout le jour DEHORS. (Montesquieu.)

Tous les maux sont depuis longtemps HORS *de la boîte de Pandore; mais l'espérance est encore* DEDANS. (Marmontel.)

On étale le titre de bon citoyen, et on cache DESSOUS *celui de jaloux.* (Massillon.)

. . . Loin des doux rayons que répand l'œil du monde,
La déesse aux vapeurs a choisi son séjour;
Les tristes aquilons y sifflent *alentour*. (Voltaire.)

Les plaisirs nonchalants folâtrent *alentour*. (Boileau.)

Il ne faut employer aucun terme dont on n'ait AUPARAVANT *expliqué le sens* (1). (Pascal.)

On ne dirait donc plus aujourd'hui :

. . . . Ses sacriléges mains
Dessous un même joug rangent tous les humains. (Racine.)

ni, comme la Fontaine :

Il tourne *alentour* du troupeau,
Marque entre cent moutons le plus gras, le plus beau.

mais sous *un même joug*, AUTOUR *du troupeau.*

(V. ci-dessus, *Autour*, *alentour*, p. 48 et 49.)

EXCEPTIONS. — 1. *Dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, s'emploient comme prépositions :

1° Quand on veut exprimer une opposition; dans ce cas *dessus* et *dessous*, *dedans* et *dehors* ont un seul et même complément :

Il n'est ni DESSUS *ni* DESSOUS *la tasse.* (Académie.)

2° Quand ils sont précédés d'une des prépositions *à*, *de*, *en*, *par* :

Il protége la religion AU DEDANS *et* AU DEHORS *du royaume, et jusqu'aux extrémités du monde.* (Bossuet.)

Il n'est pas encore sorti DE DESSOUS *la main qui l'a formé.* (Massillon.)

Tout ce qui est EN DEHORS *de cette ligne ne fait point partie de la France.* (Académie.)

Il y avait autant de bâtiments PAR-DESSOUS *la terre.* (Bossuet.)

On a retiré cela DE DESSOUS *la table; ôtez cela* DE DESSUS *le buffet.* (Académie.)

3° Mais *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, précédés de *à*, *de*, *en*, *par*, s'emploient le plus ordinairement sans complément :

J'ai mis EN DESSUS *les effets dont on a le plus besoin.* (Académie.)

---

(1) On a dit anciennement *par avant :*

. . . . Sortant de la vulgaire trace,
Dans un nouveau sentier, moy, le premier je passe,
Ouvrant à vos François un passage inconnu,
Que nul, *par avant* moy, dans France n'a tenu. (J.-A. de Baïf.)

Ce sont des vérités stériles; un sentiment est mille fois AU-DESSUS. (Voltaire.)

La guerre civile, la guerre étrangère, le feu AU DEDANS *et* AU DEHORS. (Bossuet.)

Hérode fit tuer tous les enfants de l'âge de deux ans et AU-DESSOUS. (Académie.)

. . . . Les esprits de ce temps
Qui, tout blancs *au dehors*, sont tout noirs *au dedans*. (Boileau.)

II. *Autour* et *avant*, modifiés par un des adverbes *plus*, *moins*, *si*, *très*, *bien*, *tout*, *trop*, *en*, etc., s'emploient toujours adverbialement :

Il regardait TOUT AUTOUR *si on le suivait.* (Académie.)

N'allons pas *plus avant*, demeurons, chère Œnone ;
Je ne me soutient plus, la force m'abandonne. (Racine.)

Je n'ai pas le loisir d'aller BIEN AVANT *dans cette matière.* (Bossuet.)

Moi, je l'excuserais ! Ah ! vos bontés, Madame,
Ont gravé *trop avant* ses crimes dans mon âme. (Racine.)

Aussi, si.

I. *Aussi* exprime la comparaison ; *si*, la comparaison et l'extension :

Il est AUSSI *brave que César. Il n'est pas* SI *brave que César. Il est* SI *brave qu'il vaincra.*

De la philosophie à l'impiété, il y a AUSSI *loin que de la religion au fanatisme.* (Diderot.)

Numa fit la religion AUSSI *sérieuse,* AUSSI *grave et modeste, que les ténèbres de l'idolâtrie le pouvaient permettre.* (Bossuet.)

La fortune est SI *extravagante qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de son caprice.* (Mme de Sévigné.)

Les hommes sont en général SI *fourbes,* SI *envieux,* SI *cruels, que quand on en trouve un qui n'a que de la faiblesse on est trop heureux.* (Voltaire.)

Il n'y a SI *petit État qui ne puisse nourrir un grand homme.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

La vanité de l'homme est la source de ses plus grandes peines; il n'y a personne de SI *parfait et de* SI *fêté à qui elle ne donne encore plus de chagrin que de plaisir.* (J.-J. Rousseau.)

II. *Aussi*, *si*, se joignent aux adjectifs, aux participes et aux adverbes :

Il est AUSSI BON, AUSSI AIMÉ *que vous. Il est* SI BON, SI AIMÉ. *Il lit* AUSSI PEU *que vous. Il lit* SI PEU.

Il fallait, pour résister à tant d'armées jointes ensemble, des troupes AUSSI *expérimentées que les nôtres.* (Fléchier.)

La langue du singe a paru aux anatomistes AUSSI *parfaite que celle de l'homme.* (Buffon.)

(V. *Autant*, *tant*, p. 68.)

III. Pour exprimer une comparaison, on emploie ordinairement *aussi* dans les propositions affirmatives, et *si* dans les propositions négatives

L'âne est de son naturel AUSSI *sensible,* AUSSI *patient,* AUSSI *tranquille, que le cheval est fier, ardent, impétueux.* (Buffon.)

Le plaisir de l'étude EST AUSSI *tranquille que celui des autres passions est inquiet.* (Girard.)

Le lait de la femelle du buffle N'EST PAS SI *bon que celui de la vache.* (Buffon.)

On a beau déclamer contre l'espèce humaine, les hommes NE SONT PAS SI *corrompus qu'on le suppose.* (J.-J. Rousseau.)

Il N'*y a* POINT *de sots* SI *incommodes que ceux qui ont de l'esprit.*
(La Rochefoucauld.)

Rien n'est *si* dangereux qu'un ignorant ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi. (La Fontaine.)

OBSERVATION. — *Aussi, si,* ne sont plus employés aujourd'hui pour modifier des locutions adjectives ou adverbiales ; ainsi, au lieu de dire, comme Mme de Sévigné : *Je trouve cette pauvre tante couchée* SI A SON AISE, etc., on doit dire : SI FORT *à son aise.*

Les phrases suivantes ne sont pas plus correctes :

Il sont AUSSI EN COLÈRE *l'un que l'autre.*

J'étais SI À L'AISE *dans cette campagne, et tout était* SI À MA CONVENANCE, *que j'y aurais volontiers passé ma vie.*

Aussi, non plus.

Dans le sens de *également, pareillement,* on emploie *aussi* dans les propositions affirmatives, et *non plus* dans les propositions négatives :

Il A MONTRÉ AUSSI *un grand courage.*

Il N'A PAS MONTRÉ NON PLUS *un grand courage.*

Telle est la loi de l'univers :
Si tu veux qu'on t'épargne, épargne *aussi* les autres. (La Fontaine.)

S'il n'est pas juste qu'il puisse entrer dans les terres de ses voisins, il n'est pas juste NON PLUS *que ses voisins puissent entrer dans les siennes.* (Fénelon.)

Le dix-septième siècle, comme le dit très-justement M. Génin, dans son Lexique comparé de la langue de Molière, conservait *aussi* même après la négation exprimée, qui aujourd'hui commande *non plus :*

Ragotin fit entendre à la Rancune qu'une des comédiennes luy plaisoit infiniment. Et laquelle? dit la Rancune. Le petit homme étoit si troublé d'en avoir tant dit, qu'il respondit : Je ne sçay. — NI MOI AUSSI, *dit la Rancune.* (Scarron.)

Ces paroles ne peuvent donc servir qu'à vous convaincre vous-même d'imposture, et elles NE *servent* PAS AUSSI *davantage pour justifier Vasquez.* (Pascal.)

Le roi ne pouvait consentir à la déclarer régente, et NE *se pouvait* AUSSI *résoudre à partager l'autorité entre elle et Monsieur.* (La Rochefoucauld.)

Comme les prédicateurs ne pensent pas à les rendre meilleurs, ils ne pensent pas AUSSI *à le devenir.* (La Bruyère.)

L'action que vous faites n'est pas d'un gentilhomme, et ce n'est PAS *en gentilhomme* AUSSI *que je veux vous traiter.* (Molière.)

La faveur du prince n'exclut pas le mérite, et ne le suppose pas AUSSI.
(La Bruyère.)

Quiconque ne voit guère,
N'a guère à dire *aussi*. (La Fontaine.)

Autant, tant.

I. Ces expressions comparatives servent à modifier les adjectifs et les verbes; *autant* s'emploie dans les propositions affirmatives, *tant* dans les propositions négatives :

La couronne de France est AUTANT *au-dessus des autres couronnes du monde que la dignité royale surpasse les fortunes particulières.* (Bossuet.)

*J'*AIME *Horace* AUTANT *que je l'admire.* (Buffon.)

Cette princesse a soulagé AUTANT *de misérables qu'elle a connu de véritables misères.* (Fléchier.)

Il n'y a rien qui EXHORTE TANT *à savoir bien mourir que de n'avoir point de plaisir à vivre.* (Voiture.)

. . . Rien *n'*est *tant* à nous que notre volonté. (Rotrou.)

Rien NE *menace* TANT *d'une chute funeste qu'une autorité poussée trop loin.*
(Fénelon.)

II. *Autant* s'emploie quelquefois pour *aussi* avec les adjectifs; mais la place qu'il occupe dans la proposition n'est pas la même; *aussi* précède l'adjectif, et *autant* le suit :

Cette qualité est AUSSI ESTIMABLE *que rare.*

Cette qualité est ESTIMABLE AUTANT *que rare.*

Votre refus est juste *autant* que ma demande. (Corneille.)

Quand ils voudront fléchir votre sévérité,
Soyez impitoyable *autant* qu'ils l'ont été. (Ponsard.)

III. *Tant* exprime encore l'extension et la quantité :

Cette tragédie offre TANT *de beautés, que je l'aurais crue de Racine.* (Fabre.)

Tant de coups imprévus m'accablent à la fois,
Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix. (Racine.)

IV. *Autant*, *tant*, se joignent aux participes passés, lorsqu'ils éveillent une idée d'action; *aussi* se joint à ceux qui expriment simplement la qualité :

Cet homme est AUTANT ESTIMÉ *qu'aimé. Paris n'est pas* AUSSI PEUPLÉ *que Londres.*
(Boniface.)

L'abus des vérités doit être AUTANT PUNI *que l'introduction du mensonge.* (Pascal.)

. . . . Du Nil fécond, l'urne au loin *tant* cherchée,
Épanchant ses trésors reste toujours cachée. (Ducis.)

V. Après *autant*, *aussi*, *si*, on emploie *que* et non *comme* pour unir le second terme d'une comparaison au premier :

Il est AUSSI *brave* QUE *son épée.*

Avec AUSSI *peu de raison qu'en ont les hommes, il leur faut* AUTANT *de préjugés* QU'*ils sont accoutumés d'en avoir.* (Fontenelle.)

L'emploi de *comme* pour *que* est aujourd'hui consideré justement comme une faute, et l'on ne dirait plus, avec Corneille :

Songe que je suis fille *aussi* bien *comme* amante ;

mais : *Songe que je suis fille* AUSSI *bien* QU'*amante.*

Au moins, du moins.

I. *Au moins*, qui signifie *pour le moins*, exprime une idée plus faible que celle qui est énoncée dans la proposition précédente :

L'ironie par elle-même n'a rien de tragique ; il faudrait AU MOINS *qu'elle fût noble.* (Voltaire.)

Si l'on n'est pas maître de ses sentiments, AU MOINS *on l'est de sa conduite.* (J.-J. Rousseau.)

Je me contenterai de rapporter seulement ce qui me regarde, ou AU MOINS *les choses dont j'ai été témoin.* (La Rochefoucauld.)

Il n'y a point de famille un peu à son aise qui n'ait sa provision d'argent assurée AU MOINS *pour vivre un an.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

II. *Du moins* est un terme de restriction qui équivaut à *néanmoins*, *quoi qu'il en soit*, *cependant*, etc. :

Puisque les dieux nous ôtent l'espérance de vous voir régner au milieu de nous, DU MOINS *aidez-nous à trouver un roi qui fasse régner nos lois.* (Fénelon.)

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai *du moins* l'honneur de l'avoir entrepris. (La Fontaine.)

Si ce n'est point un crime de ne pouvoir régler les mouvements de son cœur, c'est DU MOINS *un grand malheur.* (Duclos.)

La plupart des enfants aiment le vin, ou DU MOINS *s'accoutument fort aisément à en boire.* (Buffon.)

. . . . . . J'aime à voir quereller les méchants ;
C'est un repos *du moins* pour les honnêtes gens. (Collin d'Harleville.)

On trouve très-souvent *au moins* employé dans ce dernier sens ; et dans bien des cas ces deux locutions se prennent l'une pour l'autre.

Bien, beaucoup.

Ces deux adverbes ont une très-grande analogie de signification quand ils sont employés pour exprimer la quantité, mais ils n'ont pas le même sens.

I. *Bien*, dérivé du latin *bene*, altération de *bone*, signifie d'une bonne manière, bonnement, et ajoute à l'idée de quantité une idée d'appréciation :

De BIEN *des gens, il n'y a que le nom qui vaille quelque chose.* (La Bruyère.)

Il a BIEN *de l'esprit.* (Pascal.)

Les méchants ont BIEN *de la peine à demeurer unis.* (Fénelon.)

BIEN *des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles.* (Duclos.)

. . . . . . *Bien* du sang aura coulé ce soir ! (C. Delavigne.)

Bien des dates manquaient à ce journal sans suite. (Lamartine.)

II. *Beaucoup*, formé de *beau* et *coup*, s'écrivait toujours, autrefois, en deux mots ; c'est seulement à partir du dix-septième siècle qu'on l'a écrit en un seul et qu'on l'a substitué aux adverbes *moult* et *prou*.

Il exprime la quantité simple :

J'ai passé BEAUCOUP *de temps dans l'étude des sciences abstraites.* (Pascal.)

Le régal fut petit et sans *beaucoup* d'apprêts. (La Fontaine.)

Les hommes font BEAUCOUP *d'injustices sans méchanceté.* (Duclos.)

Si l'on compare ces phrases avec celles que nous avons citées plus haut, on sentira quelle différence résulte de l'emploi de *bien* et de l'emploi de *beaucoup*.

Quand Pascal dit : *Il a* BIEN *de l'esprit*, il donne à sa pensée un sens net et précis ; ce qu'il n'aurait pas fait, s'il eût dit : *Il a* BEAUCOUP *d'esprit*.

Et quand Duclos dit : *Les hommes font* BEAUCOUP *d'injustices sans méchanceté*, il exprime une idée purement générale ; s'il eût écrit BIEN *des injustices*, il eût donné à sa phrase un sens précis en désaccord avec sa pensée.

Ces différences se sentent sans qu'on ait besoin de les expliquer dans les phrases qui suivent : *Il y a* BIEN *du monde ici*, et *Il y a* BEAUCOUP *de monde ici. Il a* BIEN *de la peine à réussir ; Il a eu* BEAUCOUP *de peine à faire son chemin.*

L'article, qui précède toujours le complément de *bien*, et la

préposition *de*, qui se joint toujours à celui de *beaucoup*, concourent matériellement à exprimer la différence de sens que nous indiquons.

III. Lorsque *beaucoup* précède les adverbes *plus*, *moins*, modifiant un adjectif, on le fait quelquefois précéder de la préposition *de :*

Il est DE BEAUCOUP PLUS *savant que son frère.*

Il serait moins énergique de dire : *Il est* BEAUCOUP *plus savant.*

IV. Mais si *beaucoup* modifie un verbe ou un adjectif qui le précède, la préposition *de* est de rigueur :

Il est plus savant DE BEAUCOUP *que son frère.*

Le clergé, sous le ministère de la reine Anne, a repris des forces, et il s'enrichit tous les ans DE BEAUCOUP. (Montesquieu.)

Le despotisme est préférable DE BEAUCOUP *à l'anarchie.* (Lamennais.)

La science qui éclaire et la foi qui console, en prolongeant indéfiniment l'espérance, diminuent DE BEAUCOUP *l'impression du malheur.* (C. Nodier.)

Le christianisme, la dernière religion qui ait paru sur la terre, est DE BEAUCOUP *aussi la plus parfaite.* (V. Cousin.)

V. *Il s'en faut* BEAUCOUP exprime une différence de *qualité* entre deux personnes ou deux choses :

Le cadet n'est pas si sage que l'aîné, IL S'EN FAUT BEAUCOUP. (Académie.)

VI. *Il s'en faut* DE BEAUCOUP exprime une différence de *quantité :*

IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP *que la somme y soit.* (Académie.)

Le pays n'est pas peuplé à proportion de son étendue, il s'en faut DE BEAUCOUP ; *mais, tel qu'il est, il possède autant de sujets qu'aucun État chrétien.* (Voltaire.)

Bien, fort, très.

I. *Bien* et *fort* sont des adverbes qui se joignent aux verbes, aux adjectifs, aux participes, aux adverbes et enfin à toutes les expressions qualificatives et adverbiales :

Ils S'ACQUITTENT BIEN *de leur devoir.* (Pascal.)

Le talent d'un auteur consiste à BIEN DÉFINIR *et à* BIEN PEINDRE.

Il faut être BIEN FORT *ou* BIEN FOU *pour oser être intolérant.* (Voltaire.)

Le véritable courage est BIEN OPPOSÉ *à la témérité, qui n'examine rien.* (Fontenelle.)

Voilà qui est BIEN PENSÉ, BIEN IMAGINÉ. (Académie.)

Il y a BIEN À PROFITER *auprès de vos docteurs.* (Pascal.)

Je présente mes respects à Leurs Excellences, et je les prie BIEN INSTAMMENT *de me conserver dans leurs bontés.* (Voltaire.)

J'aime fort les journaux quand ils sont *bien écrits.* (Andrieux.)

On lui dit qu'à trois ou quatre journées de là il y avait un temple FORT FAMEUX *et* FORT FRÉQUENTÉ. (La Fontaine.)

Quelle raison aurais-je à combattre vos vœux?
Le parti de soi-même est *fort avantageux.* (Molière.)

Nous avons dans nos climats des végétaux qui ont des convenances et des oppositions FORT ÉTRANGES *avec les reptiles.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Cet ouvrage est FORT ESTIMÉ *des savants.* (Académie.)

Cette entreprise lui TIENT FORT *au cœur.* (La même.)

Il a été longtemps gêné, mais aujourd'hui il est FORT À SON AISE.

II. *Très*, dérivé du latin *ter*, trois fois, n'est pas, à proprement parler, un adverbe, mais une simple particule augmentative qui ne se joint qu'aux adjectifs, aux adverbes et aux participes passés à l'état d'adjectifs, auxquels on peut donner le sens du superlatif :

. . . . Un sage confident,
Conseiller *très-sensé* d'un roi *très-imprudent.* (Boileau.)

C'est une TRÈS-MAUVAISE *politique de changer par les lois ce qui doit être changé par les manières.* (Montesquieu.)

Je suis TRÈS-SURPRIS *de sa résolution,* TRÈS-AFFLIGÉ *de le voir prendre ce parti.*

Les hommes sont TRÈS-RAREMENT *dignes de se gouverner eux-mêmes.* (Voltaire.)

III. Mais *très* ne se joint ni aux participes passés qui ne sont pas considérés comme adjectifs, ni conséquemment à aucun des verbes pronominaux.

On ne doit donc pas dire :

Gênes était toujours TRÈS-MENACÉE *par les Piémontais.* (Voltaire.)

Je m'en suis TRÈS-REPENTI. — *Cette nouvelle s'est* TRÈS-RÉPANDUE.

Il est plus incorrect encore de le joindre à un substantif ou à une expression qualificative complémentaire; ainsi ces constructions, défendues par quelques grammairiens : *Avoir* TRÈS-FAIM, TRÈS-SOIF, TRÈS-CHAUD, TRÈS-FROID; *Être* TRÈS *en peine*, TRÈS *à la gêne*, TRÈS *à son aise*, doivent leur être abandonnées.

Si Marivaux a dit : *Nous étions partis* TRÈS-MATIN *de cette ville;* et si l'Académie dit elle-même : *Il s'est levé* TRÈS-MATIN, c'est que *matin* est ici employé comme adverbe.

Combien, que.

I. *Combien* modifie un verbe ou un adjectif :

COMBIEN VOULEZ-*vous, dit cet homme, pour me mener en droiture ?* (Voltaire.)

COMBIEN *est* FAUX *ce que vous avancez.* (Pascal.)

Tu sais *combien terrible* en ses soudains transports,
De nos dessins souvent il rompt tous les ressorts. (Racine.)

II. Mais il ne doit jamais se joindre à un des adverbes ***bien***, ***très***, *fort*, *extrêmement;* cette phrase :

COMBIEN *les grands sont* EXTRÊMEMENT *malheureux d'être toujours trompés;*

présente une construction vicieuse, dans laquelle *extrêmement* forme pléonasme.

III. Il en est de même de l'adverbe *que;* et ces vers de Crébillon renferment une faute de la même espèce :

Hélas ! après les pleurs que j'ai versés pour vous,
Que cet heureux instant me doit être *bien* doux !

Bien est de trop.

Boileau cependant s'est exprimé d'une façon très-correcte, quand il a dit :

Que tu sais *bien*, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur ! (Épitre VII.)

Dans ces vers, il n'y a pas pléonasme : *que* et ***bien*** ne modifient pas séparément le verbe; ils forment une seule expression adverbiale dans laquelle *que* figure comme le modificatif de *bien*.

Selon l'Académie, *combien* employé dans le sens de *à quel point* doit toujours tomber directement sur le verbe :

COMBIEN *il m'*EST *pénible de vous parler ainsi !*

Les vers de Racine que nous avons cités plus haut prouvent qu'il est des cas où le rapport peut être moins directement marqué, sans qu'il en résulte la moindre obscurité.

Comment, comme.

I. *Comment* signifie *de quelle sorte*, *de quelle manière*, et, comme dit Vaugelas, *comme quoi :*

Je ne sais COMMENT *il peut subsister*. (Académie.)

N'examinez pas combien un homme sait, mais COMMENT *il sait.* (Montaigne.)

Gardez-vous d'apprendre à vos ennemis COMMENT *ils peuvent vous faire du mal.* (Mme de Staël.)

La parole est un attribut de notre nature, et si nous ne savons pas COMMENT *nous pensons, il faut avouer que nous ne savons guère mieux* COMMENT *nous parlons.* (Andrieux.)

II. Dans ce sens, il s'emploie dans les interrogations, et très-souvent aussi il se dit au lieu de *pourquoi* :

COMMENT *se faire craindre sans danger d'être haï?* COMMENT *se faire aimer sans perdre un peu d'autorité?* (Fléchier.)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? (Racine.)

COMMENT *n'avez-vous pas appréhendé de vous faire passer pour des imposteurs?* (Pascal.)

COMMENT *n'ouvraient-ils pas les yeux?* (Bossuet.)

III. *Comme* s'emploie dans le sens *combien*, *à quel point* :

Vous savez depuis longtemps que je vous aime et COMME *je vous aime.* (Mme de Sévigné.)

COMME *il est bon !* COMME *il est docile!*

Il signifie encore *de la manière*, *ainsi que* :

Ils veulent servir Dieu COMME *il leur plaît, et non pas* COMME *il leur ordonne.* (Fléchier.)

IV. *Comme* s'emploie très-souvent dans le sens de *comment :*

Vous voyez COMME *les empires se succèdent les uns aux autres.* (Bossuet.)

Je vous ai mandé COMME *un voyage de M. de Chartres avait dérangé le nôtre.* (Mme de Sévigné.)

Un cœur né pour servir sait mal *comme* on commande. (Corneille.)

V. Mais il ne s'emploie jamais dans les interrogations. A un provincial qui disait à Fontenelle : COMME *vous portez-vous?* celui-ci répondit malignement : COMMENT *vous voyez.*

Au dix-septième siècle, cette forme était encore en usage :

Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte ?
Qu'est-ce qu'on fait céans? *Comme* est-ce qu'on s'y porte? (Molière.)

Mais aujourd'hui elle est tombée en désuétude, et s'en servir est moins une preuve de savoir qu'un indice de mauvais goût.

Davantage, plus, le plus.

I. *Davantage* et *plus* sont des adverbes de comparaison dont l'emploi est distinct.

II. *Plus*, toujours suivi du second terme de la comparaison, est inséparable de la conjonction *que :*

Il faut aimer sa patrie PLUS *que sa famille.* (Fénelon.)

La paresse est PLUS *dangereuse* QUE *la vanité.* (Académie.)

La confiance fournit PLUS *à la conversation que l'esprit.* (La Rochefoucauld.)

III. *Davantage*, qui doit toujours être placé au contraire à la fin de la proposition, ne peut et ne doit jamais être suivi du second terme de la comparaison :

La vanité est dangereuse ; la paresse l'est DAVANTAGE.

Quelque prompt que soit un mouvement, on peut en concevoir un qui le soit DAVANTAGE. (Pascal.)

La modération est comme la sobriété : on voudrait manger DAVANTAGE, *mais on craint de se faire mal*. (La Rochefoucauld.)

Le Télémaque *a fait quelques imitateurs; les* Caractères *de la Bruyère en ont produit* DAVANTAGE. (Voltaire.)

Il est attaché à la nature qu'à mesure que nous sommes heureux, nous voulons l'être DAVANTAGE. (Montesquieu.)

OBSERVATION. — *Plus* peut figurer à la fin d'une proposition,

1° Dans les oppositions :

De quoi m'ont profité mes inutiles soins?
Tu me haïssais *plus*, je ne t'aimais pas moins. (Racine.)

2° Quand il est modifié par un des adverbes *encore*, *bien*, *beaucoup*, etc.:

Ses vers me plaisent; mais sa prose me charme ENCORE PLUS, BEAUCOUP PLUS, BIEN PLUS.

On dirait bien aussi : *encore* DAVANTAGE, *bien* DAVANTAGE.

IV. *Davantage* ne peut précéder ni un adjectif ni un participe : DAVANTAGE *savant*, DAVANTAGE *instruit*, pour PLUS *savant*, PLUS *instruit*, sont des barbarismes.

V. On n'emploie plus aujourd'hui, comme au dix-septième siècle, *davantage que* pour *plus que :*

Il n'y a rien qui chatouille DAVANTAGE QUE *les applaudissements*. (Molière.)

Il n'y a rien que je déteste DAVANTAGE QUE *de blesser la vérité.* (Pascal.)

Quel astre brille DAVANTAGE *dans le firmament* QUE *le prince de Condé n'a fait dans l'Europe?* (Bossuet.)

La faiblesse de la raison de l'homme paraît bien DAVANTAGE *en ceux qui ne la connaissent pas* QU'*en ceux qui la connaissent*. (Pascal.)

Je ne doute pas que cet excès de familiarité ne révolte DAVANTAGE QUE *nous ne sommes blessés de leurs prosternations.* (La Bruyère.)

Il faut dire : PLUS *que*.

VI. *Davantage* n'admet pas non plus de complément précédé de la préposition *de;* ainsi l'on ne dirait plus, comme Malherbe :

Tu vas à qui te fuit, et toujours te réserves
A souffrir, en vivant, *davantage d'ennuis*.

On dirait très-bien cependant :

Ceci me venge DAVANTAGE DES *sottises d'autrui.*

Je suis flatté de plaire à un homme comme vous, et je le suis encore DAVANTAGE *de la bonté que vous avez.* (Voltaire.)

Ne nous étonnons pas, et ne nous effrayons pas DAVANTAGE *des reproches que les sciences morales ont encourus.* (Guizot.)

parce que dans ces phrases le complément qui suit *de* dépend, non de l'adverbe *davantage*, mais du verbe qui précède.

VII. *Le plus*, servant à exprimer la supériorité relative, ne peut être remplacé par *davantage*, qui exprime la supériorité absolue ; on dira donc :

De toutes les comédies de Molière, le Misanthrope *est celle qui me plaît* LE PLUS,

et non, *qui me plaît* DAVANTAGE.

C'est *le plus* que le sens exige encore dans la phrase suivante :

Les impôts sont nécessaires ; la meilleure manière de les lever est celle qui facilite DAVANTAGE *le travail et le commerce.* (Voltaire.)

Environ.

I. *Environ* est essentiellement adverbe et rejette tout complément ; il signifie *à peu près :*

Il a fait ENVIRON *deux lieues.*

Ces neiges et ces glaces occupent ENVIRON *deux lieues de hauteur.* (Buffon.)

ENVIRON *dans le même temps, Ninive fut bâtie et quelques royaumes établis.* (Bossuet.)

II. S'il est suivi de la préposition *de* et d'un nom, ce nom doit être le complément d'un terme sous-entendu :

La hauteur du monticule est ENVIRON DE *quarante pieds.* (Buffon.)

C'est-à-dire, *élevée.*

Il est ENVIRON DE *deux heures* est une locution tout à fait barbare.

III. Mais *environ* peut, comme *à peu près*, être précédé de la préposition *de* régissant le nom qui le suit :

Son armée était D'ENVIRON *vingt mille hommes.* (Académie.)

Pour ENVIRON DE *vingt mille*, *d'*A PEU PRÈS *vingt mille hommes.*

IV. Si *environ* est suivi de deux adjectifs numéraux, ces adjectifs ne peuvent être unis par la conjonction *ou* qui exprime une alternative implicitement marquée par *environ*.

On ne dira donc pas :

L'ennemi a perdu ENVIRON *cinq* OU *six mille hommes;*

mais :

L'ennemi a perdu ENVIRON *six mille hommes;*

ou bien :

L'ennemi a perdu cinq OU *six mille hommes;*

ou encore :

L'ennemi a perdu ENVIRON *cinq* À *six mille hommes.*

Guère.

I. *Guère* est plutôt une particule adverbiale, un complément de négation, qu'un adverbe; en effet, il ne s'emploie jamais seul, et toujours il se joint à l'averbe *ne* dont il restreint la signification :

Il n'y a GUÈRE *de gens tout à fait désintéressés.* (Académie.)

Dans la zone torride, les fleurs à grands pétales n'éclosent GUÈRE *qu'à l'ombre même des rameaux qui les portent.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

On dit : *Il ne s'en faut* GUÈRE, et *Il ne s'en est* GUÈRE *fallu*, quand on veut exprimer une différence sans aucune idée de comparaison :

Après un sévère examen, je tombai d'accord avec moi-même que si je n'étais pas un fripon, IL NE S'EN FALLAIT GUÈRE. (Lesage.)

II. Mais si l'on veut exprimer une quantité ou une qualité relative, on doit faire précéder *guère* de la préposition *de :*

Il ne s'en faut DE GUÈRE *que ce vase ne soit plein.* (Académie.)

S'il est moins grand que vous, il ne s'en faut DE GUÈRE.

(V. ci-dessus, *Beaucoup*, p. 69.)

En vers, on écrit *guère* ou *guères*, selon les exigences de la mesure ou de la rime :

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère?
— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens;
Car vous ne m'épargnez *guère*,
Vous, vos bergers et vos chiens. (La Fontaine.)

Mais ces monstres, hélas! ne l'épouvantent *guères;*
La race de Laïus les a rendus vulgaires. (Racine.)

Ici, là.

I. *Ici* désigne le lieu où l'on est :

Venez ICI. — *Je voudrais qu'il fût* ICI. (Académie.)

Votre présence, Abner, est *ici* nécessaire. (Racine.)

II. *Là* désigne un lieu plus ou moins éloigné :

Il est encore LÀ *où il était hier.* (Académie.)

Où courez-vous? Ce n'est pas LÀ *que sont les ennemis.* (Voltaire.)

III. Ces deux adverbes s'emploient dans deux propositions coordonnées pour exprimer une différence de localité ou pour marquer une simple opposition ; quoique dans ce dernier cas leur signification soit plus vague, ils ont toujours la même valeur relative :

ICI *Alexandre gagna une bataille,* LÀ *il passa une rivière.* (Académie.)

ICI *il pardonne,* LÀ *il punit.* (La même.)

IV. S'ils marquent une opposition de temps, *ici* a rapport au présent, et *là* à l'avenir :

*Revenez demain; d'*ICI LÀ *j'aurai arrangé votre affaire.* (Académie.)

V. *Ici*, modifié par le mot *bas*, a un sens précis et signifie *en ce monde*, *sur la terre :*

Les choses d'*ici-bas* ne me regardent plus. (La Fontaine.)

VI. *Là*, suivi de *bas*, exprime l'éloignement d'une manière plus déterminée :

On se conduit LÀ-BAS, *on se conduit chez vous mieux qu'*ICI. (Académie.)

Chacun de nous a sa lunette
Qu'il retourne suivant l'objet :
On voit *là-bas* ce qui déplaît,
On voit *ici* ce qu'on souhaite. (Florian.)

Regnard a employé *là-bas* pour *dans les enfers*, par analogie avec *ici-bas*, sur la terre ; et par opposition à *là-haut*, dans le ciel :

Comme s'il importait, étant ombre *là-bas*,
Que votre nom vécût ou qu'il ne vécût pas.

Ci, là.

I. *Ci*, abréviation de *ici*, et *là*, expriment les rapports que nous venons d'indiquer; joints à un nom ou à un pronom, ils le suivent immédiatement, et s'y rattachent toujours par le trait-d'union :

Ce *monde-ci* n'est qu'une loterie
De biens, de rangs, de dignités, de droits. (Voltaire.)

Ce *monsieur-là* n'est point moral dans ses propos. (Ponsard.)

CELUI-CI *allonge sa roture d'un nom de terre;* CELUI-LÀ, *d'un nom de ville ou de rue.* (Liadières.)

II. On disait autrefois *cet homme* ICI, *ce moment* ICI, et cet archaïsme, qui est aujourd'hui une locution vicieuse, s'est conservé chez le peuple et dans quelques provinces.

III. Lorsque *ci* modifie un adjectif ou un adverbe, il le précède toujours :

Vous trouverez CI-INCLUSE *la copie que vous m'avez demandée.* (Académie.)

Nous nous procurâmes tous les plaisirs que nous goûtions CI-DEVANT. (Lesage.)

IV. *Ci* ne se joint qu'à un seul verbe (*gésir*), et jamais à un autre temps que le présent de l'indicatif :

Il succombe, on l'enterre ; et quant à l'épitaphe,
Tous la feront : *Ci-gît* qui n'est pas regretté,
Et qui ne valait pas ce qu'il nous a coûté. (C. Delavigne.)

Ci-gît Vert-Vert, *ci-gisent* tous les cœurs. (Gresset.)

Pire, pis.

I. *Pire* est adjectif et équivaut à *plus mauvais :*

Il y a de mauvais exemples qui sont PIRES *que les crimes.* (Montesquieu.)

La condition des hommes serait PIRE *que celle des bêtes, si la solide philosophie et la vraie religion ne les soutenaient.* (Fénelon.)

Certes, il n'est vraiment *pire* eau que l'eau qui dort.
(Fabre d'Églantine.)

Les hommes seraient peut-être PIRES *s'ils venaient à manquer de censeurs.* (La Bruyère.)

Ce qu'il y a de PIRE *est la corruption de ce qu'il y a de meilleur.* (V. Cousin.)

Les PIRES *des ennemis ce sont les flatteurs, et les* PIRES *de tous les flatteurs ce sont les plaisirs.* (Bossuet.)

Le *pire* des États c'est l'État populaire. (Corneille.)

Il n'est point de degré du médiocre au *pire*. (Boileau.)

Il est toujours opposé par le sens à *meilleur*, et ne peut prendre la place de *pis*.

II. *Pis* est adverbe et signifie *plus mal ;* il s'oppose à *mieux :*

Bacchus le déclare hérétique
Et janséniste, qui *pis* est. (Boileau.)

Il était libertin, insolent, et qui PIS *est...*

. . . . L'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à *pis* que la mendicité. (Boileau.)

Je me porte le mieux du monde. — Tant PIS, *nourrice, tant* PIS. *Cette grande santé est à craindre.* (Molière.)

Dans les vers suivants :

Donneurs d'avis, souvent l'intérêt vous inspire
Quand vous nous étalez un zèle officieux ;
Ce qui vous sert, voilà le *mieux;*
Ce qui vous nuit, voilà le *pire.* (Imbert.)

il fallait dire : *Voilà le* PIS.

Plus.

I. *Plus* exprime ou la comparaison ou la quantité.

Dans le premier cas, *plus* ou le terme qu'il modifie est toujours suivi de *que :*

Le nombre des espèces d'animaux est PLUS *grand* QUE *celui des espèces de plantes.* (Buffon.)

On peut être PLUS *fin* QU'*un autre, mais on n'est pas* PLUS *fin* QUE *tous les autres.* (La Rochefoucauld.)

C'est *plus qu'*un grand artiste et *plus qu'*un grand seigneur,
*Plus qu'*un homme opulent, c'est un homme d'honneur. (Ponsard.)

II. Mais si *plus* exprime la quantité, alors le terme qui sert à modifier ou à déterminer l'idée de cette même quantité doit être précédé de la préposition *de :*

Les glaces polaires sont PLUS D'À MOITIÉ *fondues lorsqu'elles arrivent sur le banc de Terre-Neuve.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Pourquoi ne céderait-on pas aux descendants des Mexicains et des Péruviens quelque portion de ces terres qui faisaient leur domaine, puisqu'elles sont si vastes et PLUS D'AUX TROIS QUARTS *incultes ?* (Buffon.)

L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme. Ce progrès était déjà PLUS D'À MOITIÉ *fait dans le cœur du libertin.* (J.-J. Rousseau.)

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
Prit sa fronde, et du coup tua *plus d'à moitié*
La volatille malheureuse. (La Fontaine.)

Tel est aujourd'hui l'usage consacré par les meilleurs écrivains, et c'est en vain qu'au moyen d'une pénible analyse Domergue et Lemare ont essayé de faire prévaloir la construction adoptée par Racan :

La course de nos jours est *plus qu'à moitié* faite.

(V. ci-dessus, *Davantage*, p 73 et 74.)

Plus, mieux.

Plus exprime une idée de nombre, d'extension; *mieux*, une idée de qualité, de perfection :

L'abbé Prévôt a PLUS *écrit que Fénelon ; mais Fénelon a* MIEUX *écrit que l'abbé Prévôt.* (Sicard.)

Dans la première proposition, on emploie *plus* pour exprimer la *quantité;* et dans la seconde, *mieux* pour exprimer la *qualité*.

On dira donc de deux hommes, que *l'un a travaillé* PLUS *que l'autre*, s'il a fait une plus grande quantité d'ouvrage, et MIEUX *travaillé*, si l'ouvrage qu'il a fait est plus soigné, mieux exécuté.

Une chose vaut MIEUX *qu'une autre*, dit l'Académie, si elle est *meilleure; une chose vaut* PLUS *qu'une autre*, si elle est d'un prix plus élevé

Les exemples suivants mettront cette distinction dans une plus vive lumière :

Il a PLUS *reçu qu'il ne lui était dû.*

Nous avons PLUS *à nous plaindre de nous que du sort.*

La sagesse vaut MIEUX *que les armes des gens de guerre.* (Fénelon.)

Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils *mieux ?* (Boileau.)

Du nom qui pare mes écrits
Ne soyez plus alarmée :
C'est vous que je nomme Eucharis,
O vous, des beautés de Paris,
La *plus* belle et la *mieux* aimée. (Bertin.)

Mieux j'ai mûri mon plan, *plus* je dois être ferme
A ne pas le risquer en en pressant le terme. (Ponsard.)

Plus tôt, plutôt.

I. *Plus tôt* éveille une idée de temps, et se dit par opposition à *plus tard :*

Mentor persuada à Idoménée qu'il fallait au PLUS TÔT *trouver Protésilas et Démocrate.* (Fénelon.)

Il a été donné aux Chinois de commencer en tout PLUS TÔT *que les autres peuples, pour ne plus faire aucun progrès.* (Voltaire.)

Je ne hais pas les gens que la colère enflamme ;
On sait mieux et *plus tôt* tout ce qu'ils ont dans l'âme. (C. Delavigne.)

II. *Plutôt* éveille une idée de choix, de préférence :

Je choisirai la mort *plutôt que* le parjure. (Corneille.)

Il me semble que je suis PLUTÔT *fait pour commander que pour obéir.* (C. Delavigne.)

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes. (La Fontaine.)

La phrase suivante présente l'emploi de ces deux formes :

La précision du style fut connue PLUS TÔT *chez les peuples du Nord. Les sensations moins vives, l'imagination moins ardente, firent qu'on voulut* PLUTÔT *peindre que parler.* (Thomas.)

Plutôt, précédé de *ou*, donne à la conjonction plus de force, mais n'ajoute rien au sens :

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil OU PLUTÔT *de la torpeur de la nature.* (Buffon.)

Il n'en est pas de même de *plus tôt* qui conserve toute sa valeur :

Que vous arriviez dans un mois OU PLUS TÔT, *tout sera prêt pour vous recevoir.*

. . . . La vie,
Ou plus tôt ou plus tard, doit nous être ravie. (Raynouard.)

L'Académie écrit *plutôt*, en un seul mot, dans les phrases négatives, quand il a le sens de *aussitôt*, *dès que*, dans les propositions affirmatives ; mais elle n'explique pas la raison de cette orthographe:

Il n'eut pas PLUTÔT *dit, il n'eut pas* PLUTÔT *fait telle chose, qu'il s'en repentit*

Au reste, du reste.

I. *Au reste* s'emploie quand il y a un certain rapport logique entre ce qui précède et ce qui suit, et quand ce qu'on ajoute semble être la conséquence de ce qu'on a dit d'abord :

Pygmalion ne mangeait que des fruits qu'il avait cueillis lui-même dans son jardin, ou des légumes qu'il avait semés, et qu'il faisait cuire. AU RESTE, *il ne buvait jamais d'autre eau que celle qu'il puisait lui-même.* (Fénelon.)

C'est là ce qu'il y a de plus sage ; AU RESTE, *c'est aussi ce qu'il y a de plus juste.* (Marmontel.)

II. On emploie *du reste* quand ce qui suit n'a pas d'analogie avec ce qui précède, ou qu'il n'y a pas une relation rigoureuse entre les idées énoncées dans les deux propositions :

Il est capricieux; DU RESTE, *honnête homme.* (Académie.)

Je ne demande à mes lecteurs que de lire tout, et de suite, avant que de juger, DU RESTE, *qu'ils usent de tous leurs droits.* (Girard.)

Je crois que vous pouvez compter sur sa parole; DU RESTE, *je n'en réponds pas.* (Marmontel.)

Je vous ai dit ce que je pensais sur cette affaire; DU RESTE, *consultez des personnes plus éclairées que moi.* (Académie.)

Du reste, il n'a rien fait que par votre conseil. (Racine.)

Le plus souvent on trouve ces deux expressions employées indifféremment l'une pour l'autre, et les meilleurs écrivains n'ont pas toujours tenu compte des distinctions que nous établissons ici sous toute réserve, d'après les observations plus subtiles que solides de deux grammairiens dont tous les autres se sont faits les échos.

L'Académie, d'ailleurs, confond ces deux termes; et les exemples qui suivent prouvent que les écrivains les plus exacts d'ordinaire n'ont pas senti qu'il y eût entre eux la plus légère différence :

Nous sommes en état de résister, avec des forces inégales, à cette multitude innombrable d'ennemis qui nous environnent. AU RESTE, *la paix entre eux et nous est devenue très-difficile.* (Fénelon.)

Toute l'étude de Paul et Virginie était de se complaire et de s'entr'aider. AU RESTE, *ils étaient ignorants comme des créoles et ne savaient ni lire ni écrire* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Rien moins, rien de moins

Ces deux locutions adverbiales se joignent toujours à un verbe pris négativement; mais la première ajoute plus de force à la négation, tandis que la seconde la détruit; ainsi, dans ces phrases :

Ne le craignez pas tant, il N'*est* RIEN MOINS *que votre père.* (Académie.)

Il N'*aspire à* RIEN MOINS *qu'à obtenir cette place; il ne l'accepterait point, lui fût-elle offerte.* (Marmontel.)

Il N'*est* RIEN MOINS *que votre père*, signifie *il* N'*est* POINT *votre père.*

Il N'*aspire à* RIEN MOINS, signifie *il* N'*aspire* PAS DU TOUT.

Mais dans les phrases qui suivent :

Il NE *faut* RIEN DE MOINS *dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir.* (La Bruyère.)

La Phèdre de Racine, qu'on dénigre tant, N'*était* RIEN DE MOINS *qu'un chef-d'œuvre.* (Marmontel.)

Écoutez bien cet homme, il N'*est* RIEN DE MOINS *qu'un sage.* (Le même.)

c'est l'affirmation qui est exprimée.

La Bruyère a voulu dire : *Il* FAUT *surtout, avant tout, dans les cours*, etc.;

Et Marmontel, dans la première phrase : *La Phèdre de Racine* ÉTAIT *un chef-d'œuvre ;*

Et dans la seconde : IL EST *un sage.*

Selon l'Académie, *il n'est rien moins que* devant un adjectif a toujours le sens négatif; mais devant un substantif il est tantôt négatif, tantôt affirmatif; *rien moins* ou *rien de moins*, avec un verbe impersonnel, a toujours le sens négatif; mais avec un verbe actif ou neutre, il est négatif ou affirmatif, selon l'idée qui résulte des termes qui le précèdent et le déterminent. Ces distinctions ne servent qu'à rendre plus difficile l'emploi de deux expressions déjà obscures, et que le bon goût finira par reléguer parmi les archaïsmes et les termes surannés.

D'ailleurs un très-grand nombre d'écrivains ont employé *rien moins* dans le sens négatif; et, aujourd'hui, *rien de moins* est à peu près inusité :

> . . . L'accusé n'*était rien moins* que Jean Sans-Terre,
> Le duc de Normandie et le roi d'Angleterre. (Ponsard.)

De suite, tout de suite.

I. *De suite* signifie Successivement, sans interruption, d'une manière suivie :

Il ne saurait dire deux mots DE SUITE. (Académie.)

Pygmalion ne coucha jamais deux nuits DE SUITE *dans la même chambre, de peur d'être égorgé.* (Fénelon.)

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment français, allemand, latin grec, etc., et à prononcer DE SUITE *des phrases un peu longues.* (Buffon.)

Ceux qui pensent peu ou qui ne sauraient penser longtemps DE SUITE *sur la même chose n'ont que l'inconstance en partage.* (Vauvenargues.)

Le lynx ne court pas DE SUITE *comme le loup.* (Buffon.)

II. *Tout de suite* signifie Aussitôt, sur-le-champ :

Il faut que les enfants obéissent TOUT DE SUITE. (Académie.)

Je crois que si l'on pouvait oublier que l'on est malade, on serait TOUT DE SUITE *guéri.* (Fénelon.)

Il vole TOUT DE SUITE *au camp des troupes du Péloponèse et les amène au combat.* (Barthélemy.)

Selon l'Académie, on peut employer aussi cette locution dans le sens de *de suite*, sans interruption :

Il a couru vingt postes TOUT DE SUITE.

Dans ce cas, *tout* et *de suite* ne forment pas une seule expression, *tout* est un terme distinct qui modifie la locution adverbiale *de suite.*

Tout à coup, tout d'un coup.

I. *Tout à coup* signifie Soudainement, sur-le-champ, incontinent :

Ce mal lui a pris TOUT À COUP, *comme il y pensait le moins.* (Académie.)

Dieu changea TOUT À COUP *le cœur du roi.* (Bossuet.)

TOUT À COUP *une noire tempête enveloppa le ciel et irrita toutes les ondes de la mer.* (Fénelon.)

Un bruit confus s'élève, et du peuple surpris
Détourne *tout à coup* les vœux et les esprits. (Racine.)

II. *Tout d'un coup* signifie En même temps, d'une seule fois :

Cet homme a gagné mille écus TOUT D'UN COUP. (Académie.)

Il faut que tous ceux qui assistent à une pièce de théâtre connaissent TOUT D'UN COUP *les personnages qui se présentent.* (Voltaire.)

La confiance et l'amitié naissent TOUT D'UN COUP *entre les cœurs qui se ressemblent par la bonté.* (Prévôt.)

Ce n'est qu'au poids de l'or qu'on achète leurs drogues.
Qui pourrait s'en passer et mourir *tout d'un coup,*
De son vivant, sans doute, épargnerait beaucoup. (Regnard.)

D'un coup s'employait autrefois dans le même sens :

Il faut sauver *d'un coup* ton honneur et ta flamme. (Corneille.)

La Bruyère a employé *tout d'un coup* dans l'acception de *soudainement :*

S'il marche dans les places, il se sent TOUT D'UN COUP *rudement frappé à l'estomac et au visage.*

De la place des adverbes et des locutions adverbiales.

Un adverbe modifie, comme on l'a vu, ou un verbe, ou un adjectif, ou un autre adverbe.

I. L'adverbe qui modifie un verbe employé à un temps simple, se place avant ou après lui :

C'est par la douceur, par la patience et par l'affection qu'on RAMÈNE INSENSIBLEMENT *les esprits.* (Fénelon.)

Quelques crimes *toujours précèdent* de grands crimes. (Racine.)

L'amour qui NAÎT SUBITEMENT *est plus long à guérir.* (La Bruyère.)

Il fuit pour *mieux combattre,* et cette prompte ruse
Divise adroitement trois frères qu'elle abuse. (Corneille.)

Elle AFFECTE TOUJOURS *un son de voix languissant et niais.* (Molière.)

Nous nous PLAIGNONS QUELQUEFOIS LÉGÈREMENT *de nos amis pour justifier pa avance notre légèreté.* (La Rochefoucauld.)

Souvent on *entend mal* ce qu'on croit bien entendre. (Molière.)

Mais les adjectifs employés adverbialement se placent presqu toujours après le verbe :

Il y a parler bien, parler aisément, parler JUSTE, *parler à propos.* (La Bruyère.

Les bonnes mœurs, la probité
Donnent à peu de frais cette félicité
Qu'un monde imposteur nous présente
Et nous fait *payer cher* sans la donner jamais. (Florian.)

II. Les adverbes de quantité et de temps doivent toujours se placer après le verbe quand ils sont monosyllabiques :

*Je veux qu'on vous escorte ; je m'*INTÉRESSE TROP *à votre personne.* (Molière.)

Le fat ne va pas où on l'attend; il arrive TARD *où il n'est pas attendu.* (Desmahis.)

Mais ces adverbes, quand ils sont polysyllabiques, ont toujours, comme adverbes de manière, une plus grande valeur d'expression lorsqu'ils précèdent le verbe :

Le riche est né pour *beaucoup dépenser*,
Le pauvre est fait pour *beaucoup amasser*. (Voltaire.)

Rarement un valet *dit* du bien de son maître. (Collin d'Harleville.)

III. Les adverbes de temps et de lieu se placent indifféremment avant ou après le verbe :

QUELQUEFOIS *je me* FAIS *des illusions pour accroître mes jouissances, il me* SEMBLE ALORS *que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annoncés par les fleurs.* (Fénelon.)

Je l'*évite partout, partout* il me *poursuit.* (Racine.)

JAMAIS *l'innocence et le mystère n'*HABITÈRENT LONGTEMPS *ensemble.* (J.-J. Rousseau.)

IV. Mais *ici* et *là* se placent très-souvent en tête de la proposition :

Ici gît... point de nom !... Demandez à la terre
Ce nom. . . . . (Lamartine.)

Là dort d'un doux sommeil, quoique sans mausolée,
Dans le sein de sa mère, un fils de la vallée. (Le même.)

V. *Où* se place toujours à la tête de la proposition quand il a pour corrélatif *là* sous-entendu :

Où la guêpe a passé le moucheron demeure. (La Fontaine.)

Où l'usage prévaut nulle raison n'est bonne. (Quinault.)

VI. On place toujours après le verbe les adverbes de manière qui le modifient lorsqu'ils sont eux-mêmes modifiés par un autre adverbe :

Il se conduit ASSEZ HABILEMENT. — *Il agit* PLUS PRUDEMMENT *que son frère.*

Le génie consiste, en tout genre, à concevoir PLUS VIVEMENT *et* PLUS PARFAITEMENT *son objet.* (Vauvenargues.)

VII. Les adverbes auxquels se joint un complément se mettent aussi après le verbe :

Je PENSE *à vous, ma chère fille,* PRÉFÉRABLEMENT À TOUTES CHOSES.
(M[me] de Sévigné.)

Polyeucte PARLE *comme il doit parler,* CONFORMÉMENT AUX PRÉJUGÉS. (Voltaire.)

VIII. On peut cependant placer élégamment avant le verbe l'adverbe qui a un complément d'une certaine étendue ou plusieurs compléments coordonnés :

INDÉPENDAMMENT DES GRÂCES *de son âge et de* SA GAIETÉ VIVE ET CARESSANTE, *elle* A *dans le caractère un fonds de douceur et d'égalité.* (J.-J. Rousseau.)

IX. L'adverbe qui modifie un adjectif ou un autre adverbe le précède toujours :

Les premières sensations des enfants sont PUREMENT *affectives.* (J.-J. Rousseau.)

Lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient NÉCESSAIREMENT *ni même* EXACTEMENT SEMBLABLES *aux figures géométriques qui existent dans notre imagination.* (Buffon.)

Rien n'est SI TRISTE *que l'aspect d'une campagne nue et pelée.* (J.-J. Rousseau.)

X. Les adverbes *combien*, *comme*, *comment*, *où*, *pourquoi*, *quand*, employés dans les propositions interrogatives ou exclamatives, se placent toujours avant le verbe :

COMBIEN A-*t-elle été maîtresse de son cœur!* (Bossuet.)

Comme on *voit* tous ses vœux l'un l'autre se détruire! (Racine.)

COMMENT POURRAI-*je arrêter ce torrent de larmes?* (Bossuet.)

Où menez-vous ces enfants et ces femmes? (Racine.)

POURQUOI *ne* RÉFORMERIONS-*nous pas notre luxe?* (Fléchier.)

Mais vous, quelles fureurs vous rendent sa victime?
Pourquoi vous *imposer* la peine de son crime? (Racine.)

QUAND VIENDRA *l'accomplissement de vos promesses?* (Académie.)

XI. L'adverbe modifiant un verbe employé à un temps composé, se place le plus ordinairement entre l'auxiliaire et le participe :

*On n'*AVAIT *point* ENCORE VU *commettre une lâcheté avec tant d'audace.*
(Voltaire.)

Il A SUCCESSIVEMENT CHANTÉ *les louanges des ministres qui se sont succédé.*

*S'il y a des hommes dont le ridicule n'*AIT JAMAIS PARU, *c'est qu'on ne l'*A JAMAIS CHERCHÉ. (La Rochefoucauld.)

Mais l'adverbe se place après le participe quand on veut lui donner toute sa valeur d'expression :

Il a EU NATURELLEMENT *ce que tant d'autres veulent avoir et ne se donnent pas.* (La Bruyère.)

XII Enfin, lorsque plusieurs mots, formant une expression adverbiale, modifient un verbe, ils se placent avant ou après le verbe, mais ils donnent plus d'énergie à l'expression lorsqu'ils suivent :

. . . Pour peu qu'un *seul jour* on *ait administré*,
On connaît ses cousins au quinzième degré. (C. Delavigne.)

Il ne vient plus me VOIR *que* DE LOIN EN LOIN. (Académie.)

Des expressions négatives.

I Il n'y a proprement que deux adverbes de négation, *non* et *ne*; les autres expressions négatives, *pas*, *point*, etc., sont des termes accessoires qui, le plus souvent, ne servent que de compléments aux deux autres.

II. *Ne* employé seul est l'expression négative la plus faible :

Je *ne* puis commander au trouble qui m'agite. (Corneille.)

Il est peu de beautés que le temps *ne* détruise. (Lanoue.)

Qui de nous, en posant une urne cinéraire,
*N'*a trouvé quelque ami pleurant sur un cercueil? (V. Hugo.)

III *Ne pas* est l'expression négative moyenne; elle a plus de force que *ne*, et elle est moins énergique que *ne point :*

Quelqu'un fait bien; veut-il faire mieux? que je NE *sâche* PAS *qu'il fait bien, ou que je* NE *le soupçonne* PAS *du moins de me l'avoir appris.* (La Bruyère.)

La sagesse *n'*est *pas* toujours inaltérable. (La Chaussée.)

Non, tu *n'*es *pas* un aigle, ont crié les serpents,
Quand son vol faible encor trompait sa jeune audace. (C. Delavigne.)

IV. *Ne point* est l'expression négative la plus forte :

Je *ne* choisirai *point*, dans ce désordre extrême;
Tout me sera Pyrrhus, fût-ce Oreste lui-même. (Racine.)

V. *Non* s'emploie pour *ne pas*, *ne point*, dans les propositions elliptiques :

. . . Rome veut un maître, et *non* une maîtresse. (Racine.)

Jugez par vous-même, et NON *par l'opinion d'autrui.* (Mme Lambert.)

La vertu dans le monde est toujours poursuivie ;
Les envieux mourront, mais *non* jamais l'envie. (Molière.)

Différence entre *pas* et *point*.

I. *Pas* exprime moins fortement la négation que *point;* il s'emploie pour indiquer quelque chose d'accidentel, ou pour exprimer simplement un fait :

Il N'*étudie* PAS ; *il* NE *lit* PAS ; *il* NE *dessine* PAS.

C'est-à-dire, DANS CE MOMENT, A PRÉSENT, *il n'étudie pas*, *il ne lit pas*, etc.

II. *Point* s'emploie pour exprimer quelque chose d'habituel et de permanent ou énoncer un fait positif :

Il N'*étudie* POINT ; *il* NE *lit* POINT ; *il* NE *dessine* POINT.

C'est-à-dire, EN AUCUN TEMPS, JAMAIS, *il n'étudie*, *il ne lit*, *il ne dessine*.

Cette distinction a été parfaitement observée dans les phrases suivantes :

Il *n'*est *point* de noblesse où manque la vertu. (Crébillon.)

Les grands NE *doivent* POINT *aimer les premiers temps, ils* NE *leur sont* POINT *favorables ; il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur.* (La Bruyère.)

Il est plein de lui-même, NE *se perd* PAS *de vue,* NE *sort* POINT *de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa charge, de sa dignité.* (La Bruyère.)

NE *se perd* PAS *de vue* exprime la circonstance ; NE *sort* POINT *de l'idée de sa grandeur* exprime l'habitude.

Je *ne* vous réponds *pas* des volontés d'un père :
Mais je *ne* serai *point* à d'autre qu'à Valère. (Molière.)

Je NE *vous réponds* PAS exprime un simple fait ; *je* NE *serai* POINT *à d'autre* exprime un fait permanent.

III. *Pas* et *point*, dans les propositions interrogatives, ont quelquefois un sens différent.

1° *Pas* s'emploie quand on veut exprimer quelque chose de *positif;* alors la forme de la phrase est *négative,* mais le sens est *affirmatif :*

NE *le savez-vous* PAS ? — NE *l'avez-vous* PAS *vu ?*

C'est comme si on disait : *Vous le savez; Vous l'avez vu.*

2° *Point,* quand on veut exprimer quelque chose de *douteux:*

NE *le savez-vous* POINT? — NE *l'avez-vous* POINT *vu?*

C'est-à-dire : JE NE PUIS CROIRE, EST-IL POSSIBLE *que vous* NE *le sachiez* POINT, *que vous* NE *l'ayez* POINT *vu?*

Emploi de *pas* et de *point*.

I. Avant un adverbe exprimant la quantité, la comparaison ou le temps, *pas* est plus fréquemment employé que *point :*

La tour, déjà élevée fort haut, ne l'était PAS AUTANT *que le souhaitait la vanité humaine.* (Bossuet.)

Anibas disait que le Christ ne pouvait PAS BEAUCOUP *tarder.* (Le même.)

II. *Pas* et *point* se placent après un verbe employé à un temps simple, et entre l'auxiliaire et le participe, quand le verbe est à un temps composé :

La durée de nos passions NE DÉPEND PAS *plus de nous que la durée de notre vie.* (La Rochefoucauld.)

Vous ne *connaissez pas* celui dont vous parlez. (Molière.)

Je ne *t'ai point aimé*, cruel, qu'ai-je donc fait? (Racine.)

III. *Pas* et *point*, joints à un infinitif, le précèdent presque toujours :

Évitez les tentations, afin de n'y PAS SUCCOMBER.

Quand l'immortalité de l'âme serait une erreur, je serais fâché de ne PAS *la* CROIRE. (Montesquieu.)

Mais, pour donner plus de force à la négation, on place quelquefois *pas* ou *point* après l'infinitif :

Tout l'État attendait un changement avec trop d'impatience pour ne RECEVOIR PAS *avec joie une nouveauté dont chaque particulier espérait de profiter.* (La Rochefoucauld.)

Il faut laisser les morts en paix et NE *flétrir* POINT *leur histoire.* (Fénelon.)

IV. Si deux infinitifs se suivent, *pas* et *point* peuvent se placer entre les deux; mais l'expression négative est beaucoup plus énergique s'ils précèdent les deux infinitifs :

Je voudrais ne PAS SAVOIR *écrire, disait Néron, forcé de signer un arrêt de mort.* (Boniface.)

Suppression de *pas* et de *point*.

I. *Pas* et *point*, termes accessoires de négation, se suppriment très-souvent avec les verbes *pouvoir*, *oser*, *savoir*, *cesser*, suivis d'un infinitif, et, dans le langage familier, avec le verbe *bouger :*

La plupart des princes et des ministres ont bonne volonté; ils NE SAVENT *comment s'y prendre.* (Montesquieu.)

Qui vit haï de tous *ne saurait* longtemps vivre. (Corneille.)

Je NE BOUGERAI *de là, puisque vous l'ordonnez.* (Académie.)

II. Ils se suppriment quelquefois dans une seconde proposition coordonnée dont le verbe est à l'impératif :

Ne baissez *pas* la tête, et *n'*ayez peur, Madame. (Ponsard.)

OBSERVATION. — Dans les propositions interrogatives, on supprimait abusivement, autrefois, la négation *ne*, et l'on exprimait seulement après le verbe un de ses compléments *pas* ou *point :*

Mais enfin dormez-vous ? Êtes-vous éveillé ?
Me *connaissez-vous pas ?* . . . . (Molière.)

Cette construction, essentiellement contraire au génie de notre langue, a été adoptée par un très-grand nombre de poëtes modernes à qui elle a semblé favorable à la mesure :

Si le ciel qui voulut affaiblir ma raison,
M'interdit de régir moi-même ma maison,
Deviez-vous pas bien mieux soigner d'un œil austère
L'honneur dont vous étiez seule dépositaire ! (Ponsard.)

Voyez-vous pas s'enfuir les hôtes du bocage ? (Delille.)

Suis-je pas, je vous dis... c'est bien connu de tous,
Un être dont l'esprit est sens dessus dessous ? (Ponsard.)

. . . . Qu'est-ce donc qui vous fâche ?
Sommes-nous pas d'accord ? . . . . (Augier.)

Cette forme n'est pas moins vicieuse, aujourd'hui, en vers qu'en prose, et l'on doit écrire avec Racine :

. . . . O dieux ! quoi ! *ne* m'avez-vous *pas*
Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas !

III. *Pas* et *point* se suppriment toujours, quand il entre dans la phrase une des expressions négatives *aucun*, *nul*, *personne*, *guère*, *jamais*, *nullement*, *ni* répété, et les adverbes de comparaison *mieux*, *moins*, *plus*, *rien*, *ne que*, signifiant *seulement* ou *rien autre chose :*

*Nul n'*aura de l'esprit hors nous et nos amis. (Molière.)

L'envie est une passion timide et honteuse que l'on N'OSE JAMAIS *avouer.* (La Rochefoucauld.)

*Aucun n'*ose avancer, mais *aucun ne* recule. (Ponsard.)

On NE SAURAIT *croire jusqu'où a été, dans ce siècle, la décadence de l'administration.* (Montesquieu.)

L'orgueil se dédommage toujours et NE PERD RIEN, *lors même qu'il renonce à la vanité.* (La Rochefoucauld.)

Je N'*ai* JAMAIS *voulu souffrir qu'un homme d'esprit s'avisât de me railler deux fois de suite.* (Montesquieu.)

Ni l'aveugle hasard, *ni* l'aveugle matière,
N'ont pu former mon âme, essence de lumière. (Lamartine.)

Pour faire de si grands ouvrages, il N'*en a* COÛTÉ *à Dieu* QU'*un seul mot, c'est-à-dire qu'il* NE *lui en* COÛTE RIEN. (Bossuet.)

Être peu dans Paris, c'est *n'*être *rien* du tout,
Et sans un piédestal *nul n'*y semble debout. (E. Augier.)

Un homme éclairé N'*eût-il* QUE *son intérêt pour objet, n'a pas pour y parvenir de moyen plus sûr que la probité.* (Duclos.)

Je NE *demande* QUE *le nécessaire. — Trop de lecture* NE *sert* QU'*à embrouiller l'esprit.* (Académie.)

IV. *Pas* et *point* se suppriment encore, quand la proposition renferme une expression à laquelle on attribue un sens négatif; ainsi l'on dit :

Il NE *voit goutte;* pour *Il* NE *voit* PAS.

Je NE *l'ai vu* DE MA VIE; pour *Je* NE *l'ai* JAMAIS *vu.*

Je N'*en parlerai à* AME QUI VIVE, *à* QUI QUE CE SOIT; pour *Je* N'*en parlerai à* PERSONNE.

V. On les supprime aussi dans les propositions interrogatives commençant par *que*, employé dans le sens de *pourquoi :*

QUE N'AVONS-*nous sur l'art dramatique un pareil entretien entre Corneille, Molière et Racine, composé par Voltaire!* (Marmontel.)

Vâ, le ciel te confonde, animal importun!
Que ne vis-tu sur le commun? (La Fontaine.)

VI. Après la locution conjonctive *à moins que*, et la conjonction *si* employée pour *à moins que :*

A MOINS QUE *vous* NE PRENIEZ *bien vos mesures, vous n'en viendrez pas a bout.* (Académie.)

De vos songes menteurs l'imposture est visible,
A moins que la pitié qui semble vous troubler
Ne soit ce coup fatal qui vous faisait trembler. (Racine.)

N'espérez pas obtenir les faveurs du ciel SI *vous* NE REMPLISSEZ *vos devoirs envers Dieu et envers les hommes.* (Beauzée.)

VII. Après *depuis que*, deux choses sont à distinguer : d'abord le temps du verbe, ensuite le sens de la phrase.

1° Si le verbe est *au passé* et que le sens soit *négatif*, on emploie toujours la négation *ne :*

DEPUIS QUE *je* NE *l'*AI VU, *je n'ai pas entendu parler de lui.*

DEPUIS QU'*elle* FUT *promise à Jésus-Christ, elle* NE *chercha plus qu'à lui plaire.* (Fléchier.)

2° Le verbe s'emploie sans négation lorsque le sens est *affirmatif :*

DEPUIS QUE *la justice* GÉMIT *sous un amas de lois, et* QU'*on* S'EST FAIT *un art de se ruiner les uns les autres par la chicane, les rois n'ont pu suffire à cette fonction.* (Fléchier.)

3° Si le verbe est au *présent*, on emploie non-seulement *ne*, mais encore un des compléments de négation *pas*, *point*, *plus*, quand le sens est *négatif :*

Depuis que nous NE *nous* VOYONS PLUS, *nous sommes bons amis.*

VIII. On supprime *pas* et *point* après le verbe placé sous la dépendance de la proposition impersonnelle *il y a*, lorsqu'il figure à un temps passé :

IL Y A *six mois que je* NE *lui* AI PARLÉ. (Académie.)

Mais si le verbe de la seconde proposition est au présent, on emploie alors *pas* ou *point :*

IL Y A *six mois que je* NE *lui parle* PAS.

Emploi et suppression de *ne*.

Appréhender, avoir peur, craindre, trembler.

I. Après ces verbes, employés dans une proposition principale *affirmative*, le verbe de la proposition subordonnée doit toujours être précédé de *ne :*

Les pères CRAIGNENT *que l'amour naturel des enfants* NE *s'efface.* (Pascal.)

On APPRÉHENDA *qu'elle* N'*eût le sort des choses humaines.* (Bossuet.)

Craignez, seigneur, *craignez* que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux ! (Racine.)

On doit APPRÉHENDER *que cette occasion* NE *lui échappe.* (La Bruyère.)

VOUS AVEZ BIEN PEUR *que je* NE *change d'avis.* (Marivaux.)

Mais si l'on désire que l'action exprimée par le verbe de la proposition subordonnée s'accomplisse, on emploie *ne pas* au lieu de *ne :*

Je crains qu'il N'AIT PAS *le premier prix*

II. Mais si ces verbes sont employés ou négativement ou interrogativement, on n'exprime pas la négation dans la proposition subordonnée :

Vous NE *devez* PAS APPRÉHENDER *que je le* LOUE. (La Bruyère.)

Il NE *faut* PAS CRAINDRE *qu'ils* RESPECTENT *moins la puissance qui avoue son tort.* (Massillon.)

Je NE TREMBLE PAS *qu'il* ARRIVE. (Académie.)

Mais *n'appréhende* pas qu'un autre ici m'*obtienne*. (Corneille.)
Craignez-vous que mes yeux *versent* trop peu de larmes? (Racine.)

Douter, nier, contester, disconvenir, désespérer.

I. Après ces verbes employés négativement ou interrogativement, le verbe de la proposition subordonnée prend en général la négation *ne :*

On NE PEUT PAS DOUTER *que les pôles* NE *soient couverts d'une coupole de glace.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

On NE DÉSESPÉRAIT PAS *que vous* NE *devinssiez riche.* (Beauzée.)

L'on NE PEUT *guère* DOUTER *que les animaux actuellement domestiques* N'*aient été sauvages.* (Buffon.)

Doutes-tu qu'il *ne* veuille implorer ma clémence? (Racine.)

II. Si ces verbes sont employés dans une proposition affirmative, le second verbe s'emploie sans négation :

IL ME PARAÎT *absurde de* NIER *qu'il y* AIT *une intelligence dans le monde.* (Voltaire.)

OBSERVATION. — Après *douter* et *nier*, employés négativement, on peut supprimer la négation dans la proposition subordonnée, si elle énonce un fait incontestable :

Ils NE NIENT POINT *que la douleur* SOIT *un mal, et qu'il y* AIT *de la peine dans la désunion des choses auxquelles nous sommes unis par le caractère.* (Malebranche.)

Personne NE NIE *qu'il y* AIT *un Dieu, si ce n'est celui à qui il importe qu'il n'y en ait point.* (Chateaubriand.)

Empêcher, éviter, prendre garde et *se garder que.*

Le verbe de la proposition subordonnée prend toujours la négation, après un de ces verbes, et après *garder que* employé pour *se garder*, *prendre garde*, quels que soient le sens ou la forme de la proposition principale :

Le mot propre est souvent difficile à rencontrer, et, quand il est trouvé, la gêne du vers et de la rime EMPÊCHE *qu'on* NE *l'emploie.* (Voltaire.)

Évitez qu'un excès de rigueur, d'indulgence,
*N'*encourage l'audace ou *n'*arme la vengeance. (Delille.)

*Le relâchement des mœurs n'*EMPÊCHE *pas qu'on* NE VANTE *beaucoup l'honneur et la vertu ; ceux qui en ont le moins savent combien il leur importe que les autres en aient.* (Duclos.)

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te *voie* en ces lieux mettre un pied téméraire. (Racine.)

GARDEZ, *quand l'amusement du travail vous emporte, que lui cependant* NE S'ENNUIE *sans oser vous le témoigner.* (J.-J. Rousseau.)

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée. (Boileau.)

Défendre.

Après *défendre*, qui exprime une chose positive, le verbe de la proposition subordonnée ne prend jamais la négation :

J'ai DÉFENDU *que vous* FISSIEZ *telle chose.* (Académie.)

Je N'AI PAS DÉFENDU *qu'il allât le voir.*

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'*avais défendu* que vous *vissiez* personne. (Molière.)

Le médecin défend qu'il SE LIVRE *à des exercices violents, et qu'il* FASSE *de longues courses.*

J'*ai* même *défendu* par une expresse loi
Qu'on *osât* prononcer votre nom devant moi. (Racine.)

Il s'en faut que; il s'en faut beaucoup, peu que; peu s'en faut que; il tient à moi, à toi, à lui que.

Le verbe de la proposition placée sous la dépendance d'une de ces expressions verbales, prend la négation seulement quand la proposition dans laquelle l'impersonnel figure est interrogative ou renferme une expression négative.

Ainsi on dira sans négation :

IL TIENT À VOUS, À LUI *que tout se* PASSE *bien.*

IL S'EN FALLAIT *beaucoup que la famille de Descartes lui* RENDÎT *justice.* (Thomas.)

Et avec négation :

JE NE SAIS *à quoi* IL TIENT, *il* NE *tient* À RIEN, À *quoi* TIENT-IL *que je* NE *lui* ROMPE *en visière?* (Académie.)

Peu s'en faut que Mathan *ne m'ait nommé* son père. (Racine.)

IL S'EN FAUT PEU *que le crime* NE SOIT *loué comme la vertu même.* (La Bruyère.)

PEU S'EN FALLAIT *que je* NE *me crusse parent du duc de Lerme* (Lesage.)

Autre, tout autre, autrement, tout autrement, mieux, moins, plus, plus tôt, plutôt que.

I. Quand la proposition où figurent ces expressions est affirmative, le second verbe prend la négation *ne :*

Je vous *entends* ici *mieux* que vous *ne* pensez. (Racine.)

On se voit d'un *autre* œil *qu'*on ne voit son prochain. (La Fontaine.)

On dompte la panthère PLUTÔT QU'*on* NE *l'apprivoise.* (Buffon.)

Nous avons en France des tragédies estimées qui sont PLUTÔT *des conversations qu'elles* NE *sont la représentation d'un événement.* (Voltaire.)

II. Si la proposition principale est négative ou interrogative, le second verbe s'emploie sans négation :

Il NE *parle* PAS AUTREMENT *qu'il agit.*

Un homme PEUT-IL *être* PLUS *heureux que vous l'*ÊTES?

A moins que, de crainte que, de peur que.

Après ces locutions conjonctives, et la conjonction *que* employée pour *sans que*, la négation *ne* se place le plus ordinairement avant le verbe de la proposition complémentaire :

Elle le prie de parler plus bas, DE CRAINTE QUE *son père* NE *l'entende.* (Voltaire.)

Combien de fois a-t-on vu des hommes publics faire échouer des entreprises glorieuses à l'Etat, DE PEUR QUE *la gloire* N'*en rejaillît sur leurs rivaux.* (Massillon.)

Ne jetez pas, dit Jésus, les perles devant les pourceaux, DE PEUR QU'*ils* NE *les* FOULENT *aux pieds, et* QUE, *se tournant contre vous, ils ne vous déchirent.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Je ne saurais voir d'honnêtes pères chagrinés par leurs enfants, QUE *cela* NE *m'émeuve.* (Molière.)

. . . . Je ne vous quitte point,
Seigneur, *que* mon amour *n'ait* obtenu ce point. (Corneille.)

Je ne puis travailler QU'*aussitôt je* NE *sois malade.* (Académie.)

Les poëtes seuls retranchent quelquefois la négation :

*A moins qu'*à nos projets un plein effet *réponde.* (Corneille.)

Si j'ai besoin de vous, *de peur qu'*on me *contraigne,*
J'ai besoin que le roi, qu'elle-même me craigne. (Le même.)

De *peur que* ma présence encor *soit* criminelle,
Je te laisse. . . . . (Molière.)

Sois donc prêt à frapper, *de peur qu'*on nous *prévienne.* (Voltaire.)

Ces licences ne peuvent être excusées que dans les vers, où la mesure ne permet pas toujours de se conformer aux exigences grammaticales.

Avant que, sans que.

Après ces locutions conjonctives, on supprime généralement la négation *ne :*

AVANT QUE *Dieu* EÛT DONNÉ *l'être, rien ne l'avait que lui seul.* (Bossuet.)

AVANT QUE *les nations* FUSSENT *converties, tout n'était pas accompli.* (Pascal.)

Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, SANS QUE *la mort* S'Y MÊLE *aussitôt pour tout offusquer de son ombre.* (Bossuet.)

Eh! peut-on être heureux *sans qu'*il en *coûte* rien? (Lafosse.)

L'on est mort AVANT QU'*on* AIT *aperçu qu'on devait mourir.* (Fléchier.)

Je veux pourtant songer à méttre ordre à mon bien,
*Avant qu'*un prompt trépas m'en *ôte* le moyen. (Regnard.)

Quelques écrivains cependant ont fait usage de la négation après ces deux locutions conjonctives :

J'irai vous voir AVANT QUE *vous* NE PRENIEZ *aucune résolution.* (Mme de Sévigné.)

Il me paraît que les volontés de M. Fouquet sont si ambulatoires, qu'il ne vaut pas la peine de rien tenter AVANT QU'*elles* NE SOIENT *fixées.* (Montesquieu.)

Elle ne voyait aucun être souffrant SANS QUE *son visage* N'EXPRIMÂT *la peine qu'elle en ressentait.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Mais avec *avant que*, l'emploi de la négative est aujourd'hui contraire au meilleur usage, et jointe à *sans que*, la négation produit une sorte de pléonasme vicieux.

Pour rendre la phrase de Bernardin de Saint-Pierre correcte, il faut la construire ainsi :

Elle ne voyait aucun être souffrant SANS QUE *son visage* EXPRIMÂT *la peine qu'elle en ressentait;*

ou, en supprimant *sans*, dire avec la négation :

Elle ne voyait aucun être souffrant QU'*elle* N'EXPRIMÂT *la peine qu'elle en ressentait.*

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier deux termes ou deux propositions semblables, en exprimant les différents points de vue sous lesquels notre esprit considère le rapport qui les unit.

TABLEAU DES CONJONCTIONS.

CONJONCTIONS ESSENTIELLES.

Car.	Mais.	Pourquoi.	Quoique.
Comment.	Ni.	Puis.	Si.
Dans.	Or.	Puisque.	Sinon.
Et.	Ou.	Quand.	Toutefois.
Lorsque.	Partant.	Que.	

OBSERVATIONS. — Parmi ces conjonctions, il en est deux qu'il est essentiel de ne pas confondre avec des termes homonymes qui appartiennent à d'autres espèces de mots, et qui conséquemment remplissent dans la proposition un rôle différent; ce sont *que* et *ou*.

I. *Que* est *pronom*, ou *adverbe*, ou *conjonction :*

1° *Que* est *pronom*, quand il peut se traduire par *lequel*, *laquelle*, etc., ou par *quelle chose :*

QUE *me demandez-vous? — Ce* QUE *j'ai droit de vous demander.*

2° Il est *adverbe*, quand il peut se tourner par *combien :*

Que la terre est petite à qui la voit des cieux ! (Delille.)

3° Il est *conjonction*, quand il joint deux membres de phrase :

D'où vient QUE *cet homme est entré dans la magistrature?*

II. *Ou* est aussi *pronom*, *adverbe* ou *conjonction :*

1° *Où*, *pronom relatif* ou *adverbe*, prend toujours l'accent grave :

C'est un mal où *mes amis ne peuvent porter remède.* (Montesquieu.)

Ah ! destins ennemis, *où* me réduisez-vous ? (Racine.)

Sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où *il n'a pas touché.* (Molière.)

Ils passèrent deux ou trois jours dans le faubourg des Chartreux où *tout le peuple alla les voir.* (La Rochefoucauld.)

2° *Ou* est conjonction, lorsqu'on peut le traduire par *ou bien*, et alors il s'écrit sans accent :

. . . . *Ou* lassés, *ou* soumis,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis. (Racine.)

Locutions conjonctives.

On donne ce nom à tout assemblage de mots qui, comme les conjonctions, marque un rapport entre deux propositions; tels sont *au reste*, *au surplus*, *ou bien*, *avant que*, *pour que*, ou toute autre expression terminée par la conjonction *que*.

PRINCIPALES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

A condition que.	Au surplus.	En cas que.	Sans que.
Afin que.	Avant que.	Encore que.	Si ce n'est que.
Ainsi que.	Bien entendu que.	Jusqu'à ce que.	Sinon que.
A moins que.	Bien que.	Non plus que.	Si peu que.
Après que.	De façon que.	Ou bien.	Soit que.
Attendu que.	De manière que.	Parce que.	Sitôt que.
Au contraire.	De même que.	Par conséquent.	Supposé que.
Au lieu que.	Depuis que.	Pendant que.	Tandis que.
Au moins.	Dès que.	Pour que.	Vu que.
Au reste.	D'où vient que.	Pourvu que.	
Aussi bien que.	Du moins.	Quand bien même.	
Aussitôt que.	Du reste.	Quand même.	

Subdivision des conjonctions et des locutions conjonctives.

Considérées relativement à leur expression, les conjonctions et les locutions conjonctives se divisent en *copulatives*, *alternatives*, *adversatives*, *causatives*, *explicatives*, *hypothétiques* ou *conditionnelles*, *conclusives*, et *transitives*.

I. Les *conjonctions copulatives* sont celles qui servent simplement à unir deux termes ou deux propositions, et qui n'ajoutent au sens aucune idée particulière ; telles sont *et*, *ni* :

L'ambition ET *l'avarice des hommes sont les seules sources de leurs malheurs.* (Fénelon.)

L'audace *et* le mépris sont d'infidèles guides. (Racine.)

Faites votre devoir *et* laissez faire aux dieux. (Corneille.)

La mollesse NI *la volupté ne peuvent contenter nos cœurs.* (Lebrun.)

II. Les *conjonctions alternatives* ou *disjonctives* sont celles qui servent à établir l'alternative ou la distinction entre les termes rapprochés ou les idées mises en rapport, comme *ou*, *ou bien*, *sinon*, *soit*, *soit que*, *tantôt* :

Le bonheur OU *la témérité ont pu faire des héros; mais la vertu toute seule peut former des grands hommes.* (Massillon.)

L'instinct OU *l'esprit des animaux varie ; mais le sentiment est pareil dans toutes les races.* (Chateaubriand.)

N'en doutez point, seigneur, *soit* raison *ou* caprice,
Rome ne l'attend point pour son impératrice. (Racine.)

III. Les *conjonctions adversatives* sont celles qui servent à exprimer l'opposition ou la différence qui existe entre ce qui suit et ce qui précède; telles sont *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*, *toutefois*, *bien que*, *loin que*, etc. :

On disait qu'il ne viendrait pas, CEPENDANT *le voici.* (Académie.)

Ce sommeil fut profond, MAIS *je ne sais s'il fut de longue durée.* (Buffon.)

Là tout est beau, *parce que* tout est vrai. (J.-B. Rousseau.)

IV. Les *conjonctions causatives* sont celles qui indiquent, annoncent la cause, le motif, la raison de ce qui a été fait ou a eu lieu; telles sont *aussi*, *car*, *comme*, *afin que*, *parce que*, *à cause que*, *pour que*, *de peur que*, etc. :

Tenez-vous prêt à répondre, CAR *je veux vous interroger.* (De Sacy.)

Le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, PUISQU'*il s'anéantit dans le moment que nous parlons.* (Fénelon.)

POUR QU'*une religion attache, il faut qu'elle ait une morale pure.* (Montesquieu.)

V. Les *conjonctions explicatives* sont celles qui annoncent que la proposition qui suit est l'explication ou une sorte de développement de celle qui précède, comme *savoir*, *à savoir*, *c'est-à-dire*, *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *de façon que*:

L'histoire, AINSI QUE *la physique, n'a commencé à se débrouiller que vers la fin du seizième siècle.* (Voltaire.)

Du pied des montagnes jaillissent des sources d'une eau pure COMME *le cristal.* (Barthélemy.)

La bienfaisance, AINSI QUE *les autres vertus, ne vieillit jamais.* (De Ségur.)

Les seules défaites qui ont fait la gloire des plus grands capitaines de la république, c'est À SAVOIR *de Sylla, de Lucullus et de Pompée.* (Racine.)

VI. Les *conjonctions hypothétiques* ou *conditionnelles* sont celles qui lient deux termes ou deux propositions en exprimant une supposition ou une condition; telles sont *si*, *soit*, *au cas que*, *en cas que*, *à moins que*, *à condition que*, *bien entendu que*, *pourvu que*, etc. :

Si mourir pour son prince est un illustre sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort? (Corneille.)

VII Les *conjonctions conclusives* sont celles qui marquent que la proposition qui les suit est la déduction, la conséquence logique de la proposition qui précède; telles sont *donc*, *partant*, *par conséquent*, *attendu que*, *puisque*, *vu que*, etc. :

Je le crois criminel *puisque* vous l'accusez. (Racine.)

Je pense, DONC *Dieu existe, car ce qui pense en moi, je ne le dois point à moi-même.* (La Bruyère.)

J'eus un maître autrefois que je regrette fort,
Et que je ne sers plus, *attendu qu'*il est mort. (Destouches.)

Il croit ses vœux reçus *puisqu'*ils sont écoutés. (Corneille.)

VIII. Les *conjonctions transitives* sont celles qui marquent la transition, le passage d'une idée à une autre ; ce sont : *or*, *au reste*, *du reste* :

. . . . Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.
— Nous allons voir, Monsieur. — *Au reste*, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire. (Molière.)

IX. Les *conjonctions périodiques* sont celles qui en unissant deux propositions expriment un rapport de temps qui existe entre elles, comme *quand*, *lorsque*, *alors que*, *avant que*, *aussitôt que*, *pendant que*, *tandis que*, *tant que*, etc. :

Lorsque le déshonneur souille l'obéissance,
Les rois peuvent douter de leur toute-puissance. (Corneille.)

On trouvait les sénateurs romains occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique QUAND *on allait les querir pour commander les armées.* (Bossuet.)

Tous les maux sont pareils *alors qu'*ils sont extrêmes. (Corneille.)

Tant que l'on hait beaucoup on aime encore un peu.
(Mme Deshoulières.)

Et.

I. La conjonction *et* sert à unir

1° Deux propositions affirmatives :

Les rois d'Assyrie APPRIRENT *le chemin de la terre sainte* ET *en résolurent la conquête.* (Bossuet.)

Les rivières sont des chemins qui MARCHENT ET *qui* PORTENT *où l'on veut aller.* (Pascal.)

Les lois tyranniques SÈMENT *la haine* ET RECUEILLENT *la révolte.* (De Ségur.)

Tout ce que j'aperçois me *charme et m'intéresse.* (La Harpe.)

2° Deux propositions dont l'une est affirmative et l'autre négative, ou réciproquement :

La félicité EST *dans le goût* ET NON PAS *dans les choses.* (La Rochefoucauld.)

IL SE DONNE *beaucoup de mal,* ET NE RÉUSSIT *à rien.*

Faisons toujours ce que le ciel prescrit,
Et d'aucun autre soin *ne nous brouillons* l'esprit. (Molière.)

Je NE SORS JAMAIS *de chez moi* ET *je m'en* TROUVE BIEN : *on a tous ses moments à soi, et la vie est si courte.* (Voltaire.)

La conjonction *et* devait être exprimée avant le second verbe dans cette phrase :

IL EST *plein de lui-même,* NE SE PERD PAS *de vue, ne sort point de l'idée de sa grandeur, de ses alliances, de sa dignité.* (La Bruyère.)

3° Deux propositions négatives explicitement énoncées :

IL N'Y A POINT *de cabinets si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer*, ET ILS NE SAURAIENT *consentir à ignorer quelque chose.* (Montesquieu.)

L'opinion publique est une juridiction que l'honnête homme NE DOIT JAMAIS *reconnaître parfaitement* ET *qu'il* NE DOIT JAMAIS *décliner.* (Chamfort.)

4° Les diverses parties du sujet, de l'attribut ou des compléments composés d'une proposition affirmative :

La COLÈRE ET *la* PRÉCIPITATION *sont deux choses fort opposées à la prudence.* (Fénelon.)

La SOTTISE, *la* CALOMNIE, ET *la* RENOMMÉE, *leur très-humble servante, grossissent tout.* (Voltaire.)

La fausse grandeur est FAROUCHE ET INACCESSIBLE. (Fénelon.)

La naissance excite L'ÉMULATION *dans les grandes âmes,* ET L'ORGUEIL *dans les petites.* (Vauvenargues.)

Les superstitions de CHAQUE PEUPLE ET *de* CHAQUE PAYS. (Massillon.)

Ceux qui croient avoir du mérite se font un honneur d'être malheureux, pour persuader AUX AUTRES ET À EUX-MÊMES *qu'ils sont dignes d'être en butte à la fortune.* (La Rochefoucauld.)

Les lois sont destinées à rendre les hommes SAGES ET HEUREUX. (Fénelon.)

II. *Et* peut être exprimé avant chacun des sujets, des attributs et des compléments partiels :

Et le riche *et* le pauvre, *et* le faible *et* le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort. (Voltaire.)

Cette répétition, assez familière aux poëtes, donne plus d'énergie à l'expression :

Quel carnage de toutes parts !
On égorge à la fois les enfants, les vieillards,
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère,
Le fils dans les bras de son père. (Racine.)

Le plus souvent il n'est énoncé qu'avant le dernier terme :

Les plaintes, les regrets *et les pleurs* sont perdus. (Voltaire.)

Ou n'est placé qu'entre les termes mis en opposition :

On ne parla que de pinceaux,
D'ombres *et* de couleurs, d'images, de tableaux. (La Harpe.)

III. *Et* ne doit pas être exprimé,

1° S'il y a synonymie entre les termes d'une énumération :

SON LUXE, SON FASTE, *importune tout le monde.*

Le noir *venin*, le *fiel* de leurs écrits,
N'excite en moi que le plus froid mépris. (Colardeau.)

2° Quand il y a gradation dans les termes ou dans les propositions :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu ;
L'équipage *suait, soufflait, était rendu.* (La Fontaine.)

Le client sort, RECONDUIT, CARESSÉ, CONFUS, PRESQUE CONTENT *d'être refusé.* (La Bruyère.)

Un *souffle*, une *ombre*, un *rien*, *tout* lui donnait la fièvre. (La Fontaine.)

On se battait LE MATIN, À MIDI, LE SOIR, LA NUIT. (Ph. Chasles.)

3° Entre deux propositions mises en opposition, et surtout quand elles commencent par *plus*, *mieux*, *moins*, *autant :*

LE PLUS RICHE *des hommes, c'est l'économe;* LE PLUS PAUVRE, *c'est l'avare.* (Chamfort.)

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras;
L'un *est sûr*, l'autre *ne l'est pas.* (La Fontaine.)

4° *Et* se supprime surtout entre deux propositions mises en opposition commençant par *autant*, *mieux*, répétés; *plus*, *moins*, répétés ou rapprochés l'un de l'autre :

Quelle fut alors sa ferveur et son zèle? AUTANT *de mots*, AUTANT *de sentiments de piété;* AUTANT *de soupirs*, AUTANT *de transports de pénitence.* (Fléchier.)

PLUS *je vais en avant*, PLUS *je trouve qu'il n'y a rien de si doux que le repos de la conscience.* (Racine.)

Moins on mérite un bien, *moins* on l'ose espérer. (Molière.)

MOINS *on a de passions*, PLUS *on renferme en soi d'éléments de bonheur.* (Marmontel.)

PLUS *on a de lumières*, PLUS *on a de devoirs à remplir.* (Duclos.)

Plus on aime quelqu'un, *moins* il faut qu'on le flatte. (Molière.)

Les gens qui ont peu d'affaires sont de très-grands penseurs. MOINS *on pense*, PLUS *on parle.* (Montesquieu.)

5° Mais on doit exprimer *et* entre deux propositions commençant par un de ces adverbes, lorsqu'elles sont ajoutées l'une à l'autre et opposées à une troisième qui les suit ou les précède :

PLUS *je lis la Fontaine*, PLUS *je l'admire* ET PLUS *je le crois inimitable.* (Marmontel.)

Dans cette phrase, la première proposition est opposée aux deux dernières qui sont coordonnées entre elles et justement unies par la conjonction *et*.

On ne doit donc pas écrire :

PLUS *je rentre en moi*, PLUS *je me consulte*, ET *plus je lis ces mots écrits dans mon âme : Sois juste et tu seras heureux.* (J.-J. Rousseau.)

Mais : *Plus je rentre en moi-même* ET PLUS *je me consulte*, PLUS *je lis*, etc., parce que l'opposition est établie ici entre les deux premières propositions et la troisième.

Dans la phrase suivante, au contraire, elle est établie entre la première proposition et les deux propositions qui la suivent :

PLUS *s'élèvent ces grandes âmes*, PLUS *elles doutent d'elles-mêmes*, PLUS *elles se sentent loin du splendide exemplaire qu'elles contemplent et qu'elles ne reproduiront jamais.* (Lamennais.)

On aurait donc dû écrire : *et* PLUS *elles se sentent*, etc.

Ni.

I. *Ni* s'emploie pour unir deux propositions principales négatives dont la seconde est elliptique :

On N'EST *jamais* NI *si heureux* NI *si malheureux qu'on s'imagine.* (La Rochefoucauld.)

Le lion n'est pas fait pour tracer les sillons,
Ni l'aigle pour voler dans les humbles vallons. (J.-B. Rousseau.)

II. On l'emploie encore pour unir les subordonnées dépendant d'une négative :

IL NE FAUT PAS *qu'on vous accuse* NI *qu'on vous soupçonne.*

III. On l'emploie enfin pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Le soleil NI *la mort* NE *se peuvent regarder fixement.* (La Rochefoucauld.)

Quoique Dieu soit puissant, il ne peut VIOLER *ses promesses* NI TROMPER *les hommes.* (Montesquieu.)

Ils NE *savaient* POINT *encore* SE PRIVER *du nécessaire pour le superflu,* NI PRÉFÉRER *le faste aux choses utiles.* (La Bruyère.)

IV. *Ni* se répète élégamment avant chacun des sujets, des attributs et des compléments coordonnés d'une proposition négative :

Il N'*est* NI *bon* NI *aimable. Il* N'*a* NI *foi* NI *loi.*

Les enfants n'ont NI PASSÉ NI AVENIR ; *et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.* (La Bruyère.)

L'histoire, qui ne reproche à Alfred NI *défaut* NI *faiblesse, le met au premier rang des héros utiles.* (Voltaire.)

Ni l'aveugle hasard, *ni* l'aveugle matière,
N'ont pu former mon âme, essence de lumière. (L. Racine.)

V. *Ni* est encore employé pour éviter la répétition de *sans* et de *sans que :*

Dans les rêves, les sensations se succèdent SANS QUE *l'âme les compare* NI *les réunisse.* (Buffon.)

Mais si l'on répète *sans*, on emploie la conjonction *et :*

> *Sans* joie *et sans* murmure elle semble obéir. (Racine.)

VI. *Ni* a été quelquefois employé, par nos meilleurs écrivains, après *empêcher*, *défendre*, employés affirmativement :

> Bientôt ils *défendront* de peindre la Prudence,
> De donner à Thémis *ni* bandeau *ni* balance. (Boileau.)

Est-ce une faute? Non; car il est évident qu'une idée négative était dans l'esprit de l'auteur, et qu'il a voulu dire : ILS NE PERMETTRONT PAS *de donner à Thémis un bandeau* NI *une balance ;* l'emploi de *ni* résulte donc de la pensée même, et la construction est ici très-correcte, mais sylleptique.

Il en est de même des vers suivants :

> Gardez-vous de donner, ainsi que dans Clélie,
> L'air *ni* l'esprit français à l'antique Italie. (Boileau.)

Gardez-vous de donner équivaut à cette proposition négative : NE *donnez* PAS *l'air* NI *l'esprit*, etc.

Ou.

I. La conjonction *ou* s'énonce le plus ordinairement avant le second des deux termes qu'elle unit :

Une FROIDEUR OU *une* INCIVILITÉ *qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr; mais un salut* OU *un* SOURIRE *nous réconcilie.*

Nos maux physiques se détruisent OU *nous* DÉTRUISENT; *le temps* OU *la* MORT *sont nos remèdes.* (J.-J. Rousseau.)

> Selon que vous serez *puissant ou misérable*,
> Les jugements de cour vous rendront *blanc ou noir.* (La Fontaine.)
>
> Avec moi de ce pas venez vaincre *ou* mourir. (Boileau.)

II. S'il y a plus de deux termes énoncés, on peut exprimer la conjonction avant le dernier seulement :

> Le roi, l'âne *ou moi* nous mourrons. (La Fontaine.)

Ou bien l'exprimer avant le second et chacun des temps qui suivent :

Les seuls amis solides sont ceux qu'on acquiert par des qualités solides; les autres sont des convives, OU *des compagnons*, OU *des complices.* (J.-B. Say.)

III Enfin on peut exprimer *ou* avant le premier terme et le répéter avant tous les autres :

> Plus de raisons : il faut *ou* le *perdre ou mourir !* (Racine.)

Ou tous deux nous formons un dessin téméraire,
Ou nous avons tous deux même droit de lui plaire. (Corneille.)

. . . . *Ou* lassés, *ou* soumis,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis. (Racine.)

IV. *Ou* ne peut lier que les termes semblables d'une *proposition affirmative;* ainsi, au lieu de dire : *Votre père* OU *votre frère* NE *viendra* PAS; on dit : *Votre père* NI *votre frère* NE *viendront* PAS.

V. *Ou* ne peut joindre non plus deux membres de phrase dont l'un est *négatif* et l'autre *affirmatif;* ainsi, au lieu de dire, comme Barthélemy : *Des pays qui ont été* POINT OU MAL DÉCRITS, on dira : *Des pays qui* N'ONT POINT ÉTÉ DÉCRITS OU *qui* L'ONT ÉTÉ FORT MAL.

Mais.

I. *Mais* sert à unir les propositions de même nature *affirmatives* ou *négatives :*

Le premier de nos devoirs EST *d'être homme*, MAIS *le second* EST *d'être citoyen*.

II. Il sert aussi à unir les propositions de nature différente :

On DONNE *des conseils,* MAIS *on* NE DONNE PAS *la sagesse d'en profiter.* (La Rochefoucauld.)

Les convenances de la nature NE SONT PAS *celles d'un sybarite,* MAIS ELLES SONT *celles du genre humain.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

III. Si la première proposition est *négative* et la seconde *affirmative*, on peut supprimer le verbe :

Le premier de tous les biens N'EST PAS *dans l'autorité,* MAIS *dans la liberté.* (J.-J. Rousseau.)

Le flambeau de la critique NE *doit* PAS *brûler,* MAIS *éclairer.* (Favart.)

IV. Si la première proposition est *affirmative* et la seconde *négative*, il faut ou répéter le verbe, ou faire suivre la conjonction *mais* de la négation *non :*

ON AIME *à deviner les autres,* MAIS *on n'*AIME PAS *à être deviné.* (Vauvenargues.)

On TROUVE *des moyens pour guérir de la folie,* MAIS *on* N'*en* TROUVE PAS *pour guérir un esprit de travers.* (Le même.)

On dirait bien aussi : MAIS NON *à être deviné;* MAIS NON *pour guérir*, etc.

Soit, soit que.

Lorsque ces conjonctions ont été exprimées une fois, on peut les répéter ou les remplacer par *ou*, avant le second terme :

SOIT *clémence*, SOIT *justice*. — SOIT QU'*il vive*, SOIT QU'*il meure*.

SOIT *clémence* OU *justice*. — SOIT QU'*il vive* OU QU'*il meure*.

N'en doutez point, seigneur, *soit* raison, *soit* caprice,
Rome ne l'attend point pour son impératrice. (Racine.)

La fortune, SOIT *bonne* OU *mauvaise*, SOIT *passagère* OU *constante*, *ne peut rien sur l'âme du sage*. (Marmontel.)

. . . . On eût dit à m'entendre
Que dans ma noble ardeur je devais tout pourfendre ;
Mais, *soit qu'*un mal soudain plus tard vint l'amortir,
Soit que le froid des ans se fit déjà sentir,
Je n'étais plus le Cid. . . . . (C. Delavigne.)

SOIT QUE *le cardinal Mazarin fût innocent* OU QU'*il se fût justifié aux dépens de son ami, il demeura au conseil*. (La Rochefoucauld.)

Mais on ne doit pas dire : SOIT *clémence* OU SOIT *justice*... SOIT QU'*il vive* OU SOIT QU'*il meure*.

Le rapprochement de *ou* et de *soit* est une négligence que commettent quelquefois les écrivains modernes.

Que.

Cette conjonction est celle qui joue en français le rôle le plus important, et même le plus grand nombre de rôles.

I. La fonction propre de la conjonction *que* est d'unir à une proposition principale la proposition subordonnée qui en est le complément nécessaire ; elle marque la dépendance de ce qui suit avec ce qui précède :

L'auteur de la nature N'A PAS VOULU QUE NOUS PUISSIONS *bien* CONNAÎTRE *ce que nous sommes*. (Saint-Évremond.)

ON PEUT DIRE QUE *les vices* NOUS ATTENDENT *dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger* ; JE DOUTE QUE L'EXPÉRIENCE NOUS LES FÎT ÉVITER, *s'il nous était permis de faire deux fois le même chemin*.
(La Rochefoucauld.)

. . . . Qui rit d'autrui,
*Doit craindre qu'*en revanche on *rie* aussi de lui. (Molière.)

IL FAUT DEMEURER D'ACCORD, *à l'honneur de la vertu*, QUE LES PLUS GRANDS MALHEURS DES HOMMES SONT *ceux où ils tombent par les crimes*. (La Rochefoucauld.)

Dans ces phrases, chaque proposition subordonnée est l'explication, le développement nécessaire du sens incomplet, de l'expres-

sion imparfaite que présente la proposition principale; aussi dans les constructions elliptiques on ne sous-entend presque jamais les propositions subordonnées, tandis que très-souvent on ellipse la proposition principale qu'il est toujours facile de suppléer :

Lorsque vous faites l'aumône, QUE VOTRE MAIN GAUCHE NE SACHE POINT *ce que fait votre main droite.* (De Sacy.)

> *Qu'*aux accents de ma voix *la terre se réveille!*
> Rois, soyez attentifs; peuples, prêtez l'oreille;
> *Que* l'univers *se taise* et *m'écoute* parler! (J.-B. Rousseau.)

Dans ces deux exemples, les propositions principales sont sous-entendues avant les subordonnées, et cependant le sens est très-clair; on supplée facilement une de ces propositions, *il faut*, *il importe*, *je veux*, *je commande.*

On sous-entend très-souvent aussi, dans cette construction elliptique, la conjonction *que* elle-même :

Majestueuses forêts, paisibles solitudes, PUISSENT *les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières!* (Bernardin de Saint-Pierre.)

> *Périsse* le Troïen, auteur de nos alarmes! (Racine.)

II. *Que* s'emploie dans un grand nombre de gallicismes pour unir la proposition subordonnée au verbe sous la dépendance duquel elle est placée :

IL Y A *six ans* QU'*il* EST MORT. — IL Y A *deux ans* QUE *je ne l'*AI VU.

> Je vois bien que *c'est là que* vous voulez venir. (Corneille.)

> Je ne suivrai jamais ces maximes sévères,
> Qui *font que* les enfants *comptent* les jours des pères. (Molière.)

C'est une maladie d'esprit QUE *de souhaiter des choses impossibles.* (Fénelon.)

C'EST *un vieil adage* QUE *la* SANTÉ VAUT *la richesse.*

> *C'est* posséder les biens *que* savoir s'en passer. (Regnard.)

Vous savez que les poëtes se piquent d'être prophètes; mais CE N'EST QUE *dans l'enthousiasme de leur poésie* QU'*ils le sont; et M. Despréaux parlait en prose : ses prédictions* NE LAISSÈRENT PAS *néanmoins* QUE *de me faire plaisir.* (Racine.)

> *Ce n'est point* par des pleurs *que* l'on peut émouvoir
> Un cœur qui ne connaît amour, lois, ni devoir. (Crébillon.)

Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure SI J'ÉTAIS QUE *de vous.* (Molière.)

III. Très-souvent la proposition principale sert uniquement à annoncer la proposition subordonnée, laquelle contient et énonce l'idée dominante :

La différence des climats FAIT QUE LES PEUPLES ONT *un grand besoin des marchandises les uns des autres.* (Montesquieu.)

Il semble QUE CE FUT *la destinée du Dante* QUE CHAQUE HONNEUR NOUVEAU FÛT *pour lui le présage d'une calamité.* (Lamennais.)

IV. *Que* est la seule conjonction employée pour unir dans les comparaisons le second terme au premier :

La SANTÉ *de l'âme n'est pas* PLUS ASSURÉE QUE CELLE *du corps; et quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas* MOINS EN DANGER DE S'Y LAISSER EMPORTER QUE DE TOMBER MALADE *quand on se porte bien.* (La Rochefoucauld.)

PERSUADER *les esprits* VAUT MIEUX QUE *les* COMPRIMER. (A. de Rémusat.)

Le monde récompense PLUS SOUVENT *les* APPARENCES *du mérite* QUE LE MÉRITE *lui-même.* (La Rochefoucauld.)

V. C'est encore le seul terme en usage pour marquer la corrélation des propositions établissant un rapport logique entre deux idées :

TANT VA *la cruche à l'eau* QU'*à la fin* ELLE SE BRISE. (Proverbe.)

Si grands que soient les rois, *ils sont ce* que nous sommes.
(J.-B. Rousseau.)

Où QUE VOUS SOYEZ, VOUS ÊTES MORT *pour moi.* (J.-J. Rousseau.)

VI. *Que* est quelquefois explétif; ainsi, joint aux adverbes *peut-être*, *sans doute*, etc., placés avant le verbe qu'ils modifient, il n'ajoute rien au sens de la phrase et n'exprime aucun rapport particulier :

PEUT-ÊTRE QU'*il se piquait d'achever un ouvrage aussi glorieux, ou* QU'*il se flattait qu'un si grand service serait toujours présent aux yeux de la reine.*
(La Rochefoucauld.)

SANS DOUTE QU'*il n'a pas songé à ce qu'il faisait* (Académie.)

VII. *Que* s'emploie au commencement des propositions coordonnées, pour éviter la répétition de la conjonction exprimée dans la première :

A quoi vous servira que vous ayez de l'esprit, SI *vous ne l'employez pas et* QUE *vous ne l'appliquiez pas?* (Bossuet.)

*Puisqu'*on plaide, *qu'*on meurt et *qu'*on devient malade,
Il faut des médecins, il faut des avocats. (La Fontaine.)

Neptune, QUAND *il élève son trident et* QU'*il menace les flots soulevés, n'apaise point plus soudainement les flots.* (Fénelon.)

VIII. *Que* tient souvent la place d'une conjonction ou d'une locution conjonctive qui n'a pas été précédemment exprimée, mais que le sens permet de suppléer facilement :

QU'*un homme illustre se trouve au milieu de ceux qui, sans le connaître personnellement, célèbrent son nom en sa présence, il jouira avec plaisir de sa célébrité.*
(Duclos.)

C'est-à-dire, SI *un homme illustre*, etc.

Approchez, QUE *je vous parle.* (Académie.)

Je me trouve captive en de si beaux liens,
Que je meurs *qu*'il le sache, et j'en fuis les moyens. (Corneille.)

C'est-à-dire, AFIN QUE *je vous parle;* POUR QU'*il le sache.*

Qu'avez-vous donc, dit-il, *que* vous ne mangez point. (Boileau.)

C'est-à-dire, PUISQUE *vous ne mangez point.*

On leur parle encore QU'*ils sont déjà partis.* (La Bruyère.)

C'est-à-dire, LORSQU'ILS *sont partis.*

Il n'y a point au monde un si terrible métier que celui de se faire un grand nom; la vie s'achève QUE *l'on a à peine ébauché son ouvrage.* (La Bruyère.)

C'est-à-dire, QUAND, LORSQU'ON *a à peine ébauché*, etc.

. . . . Je ne vous quitte point,
Seigneur, *que* mon amour n'ait obtenu ce point. (Racine.)

C'est-à-dire, SANS QUE *mon amour ait obtenu*, etc.

. . . . Quant aux volontés souveraines
De celui qui fait tout, et rien *qu*'avec dessein,
Qui les sait que lui seul? . . . . (L. Racine.)

C'est-à-dire, SI CE N'EST *lui seul.*

Comme.

I. *Comme* figure le plus ordinairement en tête d'une proposition incidente et sert à établir une comparaison :

La reconnaissance est le plus doux COMME *le plus saint des devoirs.* (Thomas.)

Il y a des héros en mal COMME *en bien.* (La Rochefoucauld.)

Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang COMME *d'avoir su éviter de faire une sottise.* (La Bruyère.)

II. *Comme* s'emploie souvent au commencement d'une phrase pour exprimer,

1° Une circonstance de temps :

COMME *Abraham était déjà prêt à rapper son fils Isaac, un ange vint l'avertir.* (Restaut.)

2° Un résultat, une conséquence :

COMME *toute disgrâce peut arriver aux hommes, ils devraient être préparés à toute disgrâce?* (La Bruyère.)

COMME *l'estime publique est l'objet qui fait produire de grandes choses, c'est aussi par de grandes choses qu'il faut l'obtenir ou du moins la mériter.* (D'Alembert.)

Comme il ne comprend rien, un sot fronde sans cesse. (De Voisenon.)

COMME *on fait son lit, on se couche.* (Proverbe.)

III. *Comme*, exprimé en tête d'un premier membre de phrase, ne se répète pas ordinairement en tête du second :

COMME *l'ambition n'a pas de frein, et* QUE *la soif des richesses nous consume tous, il en résulte que le bonheur nous fuit à mesure que nous le cherchons.* (Th. Corneille.)

IV. *Comme* a beaucoup d'acceptions différentes ; voici les sens dans lesquels il est pris le plus souvent :

Ainsi que :

Les peuples, COMME *les hommes, ne peuvent être heureux que dans un état de calme, et loin des grands efforts que supposent de grands besoins.* (Thomas.)

De même que :

En leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user COMME *il le fait lui-même, pour le bien du monde.* (Bossuet.)

Le philosophisme est l'abus de la philosophie, COMME *la superstition est l'abus de la religion.* (Boiste.)

La reconnaissance est le plus doux COMME *le plus saint des devoirs.* (Thomas.)

Puisque :

COMME *toutes disgrâces peuvent arriver aux hommes, ils devraient être préparés à toutes disgrâces.* (La Bruyère.)

Presque :

On se donne à Paris, sans se parler, COMME *un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au cours et aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres.* (La Bruyère.)

Quand, lorsque.

I. *Quand* exprime le plus souvent un rapport indéterminé entre deux actions, sans aucune idée particulière de temps :

Je ne serais pas venu à bout d'achever, QUAND *j'aurais travaillé toute la journée.* (Académie.)

Quand vous me hairiez, je ne me plaindrais pas. (Racine.)

QUAND *le désir de la célébrité n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve et utile à la société.* (Duclos.)

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler (Molière.)

QUAND *le mérite sert de base à la réputation, c'est une grande maladresse que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la réputation méritée qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne.* (Le même.)

On redoute l'écueil *quand* on a fait naufrage,
Et le malheur d'un fou sert à le rendre sage. (Destouches.)

Dans toutes ces phrases, la proposition en tête de laquelle la conjonction *quand* est placée, ajoute à la principale qui la suit ou

la précède, et dont elle dépend, plutôt une idée de circonstance morale qu'une idée de temps.

II. *Lorsque* sert particulièrement à marquer la circonstance de temps :

J'en jugerai, LORSQUE *je serai mieux informé.* (Académie.)

LORSQUE *la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait facilement subsister.* (Montesquieu.)

LORSQUE *vous étendrez les mains vers moi, je détournerai les yeux pour ne pas vous voir; et* LORSQUE *vous multiplierez vos prières, je ne vous écouterai point.* (De Sacy.)

Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux,
*Lorsqu'*assurés de vaincre ils combattaient sous vous. (Racine.)

On a le temps d'avoir les dents longues, LORSQU'ON *attend pour vivre le trépas de quelqu'un.* (Molière.)

Nous avons dû indiquer en quoi diffèrent ces deux conjonctions, et montrer par des exemples leur valeur propre comme expression; maintenant nous ajouterons que dans l'usage on les confond généralement, et que les meilleurs écrivains eux-mêmes les emploient le plus souvent l'une pour l'autre; les citations qui suivent en fournissent la preuve :

QUAND *nous aurons du bien, dites-vous, nous penserons à l'étude de la sagesse; il faut travailler à s'enrichir, sans cela même la sagesse est méprisée et passe pour folie.* (Bourdaloue.)

QUAND *il s'agit du sort de la vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement; mais toute délibération légère est un crime,* QUAND *il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu.* (J.-J. Rousseau.)

QUAND *les Romains conquirent les Gaules, leur séjour et leurs lois y donnèrent d'abord la prééminence à la langue latine.* (Rivarol.)

On a vu plus d'un exemple de l'union et de l'accord du talent avec le génie. LORSQUE *cet heureux ensemble se rencontre, il n'y a plus d'inégalités choquantes dans les productions de l'esprit, les intervalles du génie sont occupés par le talent;* QUAND *l'un s'endort, l'autre veille;* QUAND *l'un s'est négligé, l'autre vient après lui et perfectionne son ouvrage.* (Marmontel.)

LORSQUE *la plupart des conditions sont très-inégales, et que l'inégalité des conditions est permanente, l'idée du supérieur grandit dans l'imagination des hommes.* (A. de Tocqueville.)

Si tu m'aimais, Phœdime, il fallait me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer,
Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse. (Racine.)

On supprime quelquefois *lorsque* en tête de la proposition coordonnée, mais alors on donne au verbe la forme interrogative :

Les colonies innombrables de la Grèce faisaient une immense circonférence autour d'elle. PÉNÉTRA-T-ELLE *en Sicile et en Italie, elle forma des nations.* NAVIGUA-

-elle vers les mers du Pont, vers les côtes de l'Asie Mineure, vers celles de l'Afrique, elle en fit de même. (Montesquieu.)

Cette construction est peu usitée.

III. *Quand* est la seule de ces conjonctions qu'on emploie dans les propositions interrogatives et au commencement d'une proposition complémentaire dépendant des verbes *demander*, *savoir*, etc. :

QUAND *viendrez-vous? — Il demande, il veut savoir* QUAND *vous viendrez.* (Académie.)

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir? (Racine.)

Quand, quant.

Ces deux expressions diffèrent complètement de nature et de sens.

I. *Quand*, dérivé de *quando*, est une conjonction qui signifie *lorsque* ou *dans quel temps:*

Tout sera terminé QUAND *vous partirez.* — QUAND *partirez-vous?*

Je conçois vos douleurs; mais un devoir austère,
Quand mon père a parlé, m'ordonne de me taire. (Racine.)

On n'est pas digne de soutenir la justice et la vérité QUAND *on peut aimer quelque chose plus qu'elles.* (Massillon.)

Amour, amour, *quand* tu nous tiens,
On peut bien dire : Adieu, prudence. (La Fontaine.)

II. *Quant*, dérivé de *quantum (pertinet ad)*, *en tant que*, est une préposition qui est toujours suivie de *à;* il signifie *à l'égard de*, *concernant*, *touchant :*

QUANT À *cet enfant dont vous me parlez, songez que j'ai voulu avant tout pourvoir à son établissement.* (Racine.)

QUANT À *cette affaire, je m'en inquiète peu.* (Académie.)

Il n'est pour voir que l'œil du maître;
Quant à moi, j'y mettrais encor l'œil de l'amant. (La Fontaine.)

Le sage observe le désordre public qu'il ne peut arrêter; mais QUANT AUX *désordres particuliers, il s'y oppose et détourne les yeux, de peur qu'ils ne s'autorisent de sa présence.* (J.-J. Rousseau.)

Quant à mon confesseur, ses avis sont ma loi;
Mais le vieux que j'ai pris dit toujours comme moi. (C. Delavigne.)

Parce que, puisque.

Ces deux conjonctions déterminent d'une manière toute différente le sens de la proposition principale, et conséquemment ne peuvent

s'employer l'une pour l'autre; ainsi l'on exprime deux idées diffé-rentes en disant :

Je le veux, PARCE QUE *cela est juste;* c'est-à-dire, *par la raison que.*

Je le veux, PUISQUE *cela est juste;* c'est-à-dire, *attendu que.*

I. *Parce que* exprime donc *la cause* et équivaut à *par le fait que par la raison que, par le motif que :*

Les grands hommes entreprennent de grandes choses PARCE QU'*elles sont grandes et les fous* PARCE QU'*ils les croient faciles.* (Vauvenargues.)

Les plus grandes places sont toujours au-dessous des plus grandes âmes; rien ne les enfle et ne les éblouit, PARCE QUE *rien n'est plus haut qu'elles.* (Massillon.)

Il y a des vérités qui sont la source des plus grands désordres, PARCE QU'*elles remuent toutes les passions.* (Chateaubriand.)

II. *Puisque* exprime *la conséquence* et peut se traduire par *vu que, attendu que :*

Ne vous lassez point d'examiner les causes des grands changements, PUISQUE *rien ne servira jamais tant à votre instruction.* (Bossuet.)

> *Puisque* Vénus le veut, de ce sang déplorable,
> Je péris la dernière et la plus misérable. (Racine.)

Parce que, par ce que.

I. *Parce que*, écrit en deux mots, est une locution conjonctive qui signifie *par le motif, par la raison que :*

Peu de chose nous console, PARCE QUE *peu de chose nous afflige.* (Pascal.)

Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est PARCE QU'*elle pouvait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire le bien.* (Bossuet.)

On se croit grand, PARCE QU'*on est dans les places élevées; puissant,* PARCE QU'*on a de l'autorité; riche,* PARCE QU'*on est dans l'opulence; irréprochable,* PARCE QU'*on est applaudi; juste,* PARCE QU'ON *est heureux : artifice ordinaire de notre vanité pour nous dérober la vue de notre néant.* (Bourdaloue.)

> Là, tout est beau, *parce que* tout est vrai. (J.-B. Rousseau.)

II. *Par ce que*, écrit en trois mots, est une expression formée de la proposition *par*, du pronom démonstratif *ce* et de la conjonction *que ;* il signifie *par* CELA, *par* LA CHOSE OU LES CHOSES *que :*

PAR CE QU'*il m'a dit j'ai deviné ce qu'il était forcé de me taire.*

PAR CE QU'*il a fait on peut juger ce qu'il est capable de faire.*

Ces deux mensonges peuvent quelquefois se ressembler; mais je les considère ici PAR CE QU'*ils ont de différent.* (J.-J. Rousseau.)

Pendant que, tandis que, tant que.

I. *Pendant que* marque la simultanéité entre deux actions :

PENDANT QUE *Rome était affligée d'une peste épouvantable, saint Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de saint Pierre.* (Bossuet.)

PENDANT QU'*il délibère, vous êtes déjà hors de portée.* (La Bruyère.)

On a dit dans le même sens, et pour exprimer le même rapport, *cependant que :*

> Elle me tient les mains *cependant qu'*il me vole. (Corneille.)

Aujourd'hui cette construction est inusitée.

II. *Tandis que* marque une opposition entre deux actions ou deux faits se rapportant à une même époque ou à des temps différents :

La religion eut ses David et ses Salomon, qui rougirent d'habiter des palais superbes TANDIS QUE *le Seigneur n'avait pas où reposer sa tête.* (Massillon.)

> Et que me servira que la Grèce m'admire,
> *Tandis que* je serai la fable de l'Epire! (Racine.)

TANDIS QUE *tout change et périt dans la nature, la nature elle-même reste immuable et impérissable.* (Marmontel.)

> Un astrologue un jour se laissa choir
> Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,
> *Tandis qu'*à peine à tes pieds tu peux voir,
> Penses-tu lire au-dessus de ta tête? (La Fontaine.)

III. *Tant que* exprime la durée continue d'une action relative à une autre action ; il signifie proprement *aussi longtemps que :*

TANT QU'ELLE A ÉTÉ HEUREUSE, ELLE A FAIT *sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies.* (Bossuet.)

IL A ÉTÉ CONSULTÉ *comme l'oracle de la Fronde,* TANT QU'*il a été constant dans son parti.* (La Rochefoucauld.)

TANT QUE J'EUS *de l'argent, mon hôte me* FIT *bonne mine et eut de grands égards pour moi.* (Lesage.)

Tandis que s'employait autrefois dans ce sens :

> Mais enfin apprenez que Rome est indomptable;
> Que pour elle la faim n'a rien d'épouvantable,
> Et que les aliments ne lui manqueront pas,
> *Tandis que* les Romains conserveront leurs bras. (Du Ryer.)

Aujourd'hui on dirait *tant que, aussi longtemps que.*

Quoique, quoi que.

I. *Quoique* en un seul mot est une conjonction qui a le sens de *bien que :*

QUOIQUE *l'Évangile propose à tous la même doctrine, il ne propose pas à tous les mêmes règles.* (Massillon.)

Nous avons marché longtemps tout nus QUOIQUE *le climat ne soit pas chaud.* (Voltaire.)

II. *Quoi que*, en deux mots, signifie *quelque chose que*, *quelle que soit la chose que :*

*Quoi qu'*ordonnent les dieux, le destin ou le sort,
Il est temps de trouver ou le trône ou la mort! (Du Ryer.)

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, *quoi qu'*il fasse, un méchant écrivain. (Boileau.)

QUOI QU'*ils fassent, mes contemporains ne seront jamais rien pour moi.* (J.-J. Rousseau.)

Souvenez-vous, *quoi que* le cœur vous dise,
De ne jamais former nulle hantise,
Qu'avec des gens dans le monde approuvés. (J.-B. Rousseau.)

De même que.

De même que, employé en tête du premier membre d'une comparaison, se répète le plus ordinairement au commencement du second :

DE MÊME QUE *la cire molle reçoit aisément toutes sortes d'empreintes et de figures,* DE MÊME *un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner.* (Académie.)

DE MÊME QUE, *dans les quadrupèdes, il y en a qui volent et ne marchent pas,* DE MÊME, *dans les oiseaux, on en trouve qui ne peuvent voler et sont réduits à marcher.* (Buffon.)

Quelques écrivains le suppriment en tête du second membre de phrase .

DE MÊME QUE *certains oiseaux ne peuvent supporter l'éclat du soleil, notre esprit s'éblouit à la lumière de la vérité.* (Lamennais.)

Cette construction est peu usitée, et beaucoup moins harmonieuse que la première.

Alors que, dès lors que.

I. *Alors que* pour *lorsque* n'est usité aujourd'hui, comme le fait observer l'Académie, que dans le style élevé et en poésie :

ALORS QUE *la trompette guerrière se fait entendre, tout s'ébranle,* etc. (Académie.)

Il n'est plus temps d'aimer *alors qu'*il faut mourir. (Corneille.)

Je n'aime point Thalie, *alors que* sur la scène,
Elle prend gauchement l'habit de Melpomène. (Voltaire.)

La colère est aveugle *alors qu'*elle est extrême. (Aubert.)

II. *Dès lors que*, employé pour *lorsque*, est une locution qui a vieilli :

Les grands se font honneur *dès lors qu'*ils nous font grâce. (La Fontaine.)

On dirait aujourd'hui LORSQU'ILS *nous font grâce.*

A cause que.

A cause que est une locution tombée en désuétude ; elle était très-usitée au dix-septième siècle ; aujourd'hui on dit *parce que :*

*Il n'obéit aux lois qu'*À CAUSE QU'*il les croit justes.* (Pascal.)

Dieu nous est représenté comme celui qui fait tout, et qui fait tout par la parole, tant À CAUSE QU'*il fait tout par raison, qu'*À CAUSE QU'*il fait tout sans peine.* (Bossuet.)

On dit assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer À CAUSE QU'*elles excitent à rire.* (Boileau.)

*On ne doit user des expressions qui plaisent qu'*À CAUSE QU'*il y a peu d'hommes assez raisonnables pour goûter une vérité qui est sèche et nue.* (Fénelon.)

On la trouve même dans quelques écrivains du dix-huitième siècle :

Est-ce qu'on est charitable À CAUSE QU'*on fait des œuvres de charité ?* (Marivaux.)

Avant que, à moins que.

On trouve, dans quelques-uns des écrivains du dix-septième siècle, *avant que*, *à moins que*, suivi d'un infinitif, pour *avant de*, *avant que de* et *à moins de;* mais ces locutions sont depuis longtemps abandonnées :

Avant que passer outre, un peu d'attention. (Corneille.)

. . . . Il ne doit rien prétendre,
A moins que se résoudre à m'accepter pour gendre. (Le même.)

Devant que, durant que.

Devant que, *durant que*, sont des locutions tout à fait inusitées aujourd'hui ; on ne dirait donc plus : DEVANT QUE *j'expire*, mais

AVANT QUE *j'expire;* DURANT QU'*il se prépare*, mais TANDIS QU'*il se prépare*.

Le coup fut heureusement exécuté par Comminges, DURANT QUE *les compagnies des gardes étaient en haie dans les rues.* (La Rochefoucauld.)

Ils crurent l'un et l'autre qu'étant unis ils pourraient facilement détruire le cardinal Mazarin DEVANT QU'*il eût le temps de s'établir.* (Le même.)

Malgré que.

Cette locution est aujourd'hui tombée en désuétude; on ne dit plus : MALGRÉ QUE *je fasse*, MALGRÉ QUE *je sois*, mais QUOIQUE *je fasse*, BIEN QUE *je sois*.

Cependant on dit encore *Malgré que j'en aie*, *malgré qu'il en ait*, expressions équivalentes à *Quelque mauvais gré que j'en aie*, *qu'il en ait :*

On va chercher la philosophie dans Aristote, et on lui donne la torture pour l'ajuster au christianisme, MALGRÉ QU'IL EN AIT. (Fleury.)

On n'a besoin d'élever que les hommes vulgaires; leur éducation doit seule servir d'exemple à celle de leurs semblables; les autres s'élèvent, MALGRÉ QU'*on en ait.* (J.-J. Rousseau.)

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer d'une manière concise et rapide les mouvements subits de l'âme et les sentiments qu'éveillent en nous la joie, la douleur, l'admiration, la colère, le mépris, etc.

TABLEAU DES INTERJECTIONS.

Ah!	Eh!	Ho!	Pan!
Ahi!	Euh!	Holà!	Pouah!
Aïe!	Fi!	Las!	Pouf!
Bah!	Ha!	Motus!	Pst!
Baste!	Hé!	O!	Quoi!
Bravo!	Hein!	Oh!	St!
Çà!	Hélas!	Ohé!	Sus!
Chut.	Hem!	Ouais!	Zest!
Crac!	Heu!	Ouf!	
Diantre!	Hi!	Paf!	

O ***nuit désastreuse !*** **O** ***nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte !***
(Bossuet.)

Bah! le trait ne mord pas, vu l'épaisseur du crâne! (Ponsard.)

Oh ! Monsieur, je sais bien à quoi l'honneur m'oblige. (Racine.)

Quoi ! nous n'obtiendrons rien de cette humeur altière ! (Rotrou.)

J'étouffe. *Ouf! ouf!* la peur m'empêche de parler. (Regnard.)

Las! il m'en dit assez, si je l'osais entendre ;
Et ses désirs aux miens se font assez comprendre. (Corneille.)

Locutions interjectives.

Tout mot ou tout assemblage de mots tenant lieu d'une interjection est une *locution interjective;* tels sont : *ferme! grand Dieu! juste ciel!* etc.

Sus donc! qui de vous trois me prêtera la main ?
Qui de vous au besoin sera le plus humain? (Mairet.)

TABLEAU DES LOCUTIONS INTERJECTIVES.

LOCUTIONS INTERJECTIVES FORMÉES					
de deux mots invariables.	d'un substantif.	d'un substantif et d'un adjectif.	d'un substantif et d'un mot invariable.	d'un ou de deux adjectifs.	d'un verbe.
Bah, bah ! Fi donc ! Ha ha ! Hé bien ! Hé quoi ! Hi hi ! Ho ho ! La la ! Or çà ! Or sus ! Oui-da. Nenni-da ! etc.	Courage ! Ciel ! Dame ! Diable ! Dieu ! Grâce ! Halte ! Malheur ! Miséricorde ! Paix ! Peste ! etc.	O dieux ! Corbleu ! (1) Grand Dieu ! Juste ciel ! Malepeste ! Morbleu ! (2) etc.	Oh dame ! Parbleu ! (3) Palsembleu ! (4) etc.	Alerte ! Bon ! Ferme ! Tout beau ! etc.	Allons ! Gare ! Plaît-il ? Tiens ! Tope ! Va ! Vivat ! (5) etc.

O passion du jeu ! *Hé quoi !* l'homme en délire,
Même avec des hochets se blesse et se déchire !

O dieux! ne sauriez-vous cacher mieux votre haine ? (Rotrou.)

Ciel! à tant de malheurs m'aviez-vous destiné? (Corneille.)

(1) *Corbleu* est l'altération de *corps Dieu,* par le corps de Dieu.
(2) *Morbleu,* altération de *mort Dieu,* par la mort de Dieu.
(3) *Parbleu,* altéré de *par Dieu.*
(4) *Palsembleu,* par le sang de Dieu.
(5) Mot latin, *qu'il vive.*

HA ! HA ! *voilà une nouvelle histoire! qu'est-ce donc, mon mari, que cet équipage-là ?* (Molière.)

Oh dame! on ne court pas deux lièvres à la fois. (Racine.)

CORBLEU ! *je lui passerais mon épée au travers du corps à elle et au galant, si elle avait forfait à son honneur.* (Molière.)

OH ! PALSEMBLEU ! *je sais le moyen de vous punir de l'affront que vous me faites.* (Destouches.)

PARBLEU ! *si vous m'appelez votre gendre, il me semble que je puis bien vous appeler ma belle-mère.* (Molière.)

Eh bien! soit, prolongez cette retraite austère. (Ponsard.)

BON ! *est-ce que je ne me fie pas à vous ?* (Brueys.)

HI, HI, HI ! *comme vous voilà bâti!* HI, HI, HI ! (Molière.)

A votre santé, et rasade ; TOPE ! (Destouches.)

Les *interjections* et les *locutions interjectives* expriment :
1° La douleur : *ah! aïe! hé! hélas! ouf! ciel!* etc.

AH ! *suis-je morte ou vivante? Je n'en sais plus rien.* (Destouches.)

2° La joie : *ah! ha!*

3° La crainte : *ah! hé! ciel! ah ciel! grand Dieu! miséricorde!*

Miséricorde! ah ciel! je me meurs ! je suis morte. (Regnard.)

4° L'admiration : *ah! oh! Dieu! ciel!*

AH ! *que ça est bien dit, notre homme!* (Molière.)

Oh! dit-il, qu'est ceci? ma femme est-elle veuve? (La Fontaine.)

5° L'étonnement : *ah! ah! ha ha! ho! ha! oh! bon! bon Dieu! grand Dieu! hé quoi! quoi donc!*

AH ! AH ! *vous êtes bien pressés! Qui vous a dit que ce fût céans ?* (Molière.)

Bon! mourir quand on a si longtemps combattu ! (Destouches.)

GRAND DIEU ! *qu'il faut de choses pour rendre un seul homme heureux!* (Montesquieu.)

QUOI DONC ! *la lumière qui devrait les éclairer les aveugle, et les rayons du soleil même empêchent qu'ils ne l'aperçoivent.* (Fénelon.)

6° Le dégoût, l'aversion : *oh! fi! pouah!*

Ma robe vous fait honte, un fils de juge, *oh! fi!* (Racine.)

7° La colère, le dédain, le mépris : *oh! hé! bah! zest!*

OH ! *il faut que je chasse ce coquin-là.* (Brueys.)

Mais *bah!* vous voulez être un gaillard populaire. (V. Hugo.)

Elles servent en outre :
1° A appeler : *holà! hé!*

Laquais, HOLÀ ! *mes deux laquais.* (Molière.)

Holà! hé! descendez que l'on ne vous le dise,
Jeune homme qui menez laquais à barbe grise. (La Fontaine.)

2° A encourager : *çà! oh çà! allons! courage! ferme!*

OH ÇÀ! *mes amis, divertissons-nous.* (Destouches.)

Allons! ferme! poussez, mes bons amis de cour;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour. (Molière.)

3° A avertir, interroger : *holà! hein! hem!*

HOLÀ! *es-tu aveugle, que tu ne me vois pas?* (Molière.)

4° A improuver : *heu! ouais!*

OUAIS! *notre servante Nicole, vous avez le caquet bien affilé pour une paysanne!* (Molière.)

5° A imposer silence : *chut! paix! st!*

ST! PAIX! *rangeons-nous chacune immédiatement contre un des côtés de la porte.* (Molière.)

Chut! chut! parlez tout bas. (Collin d'Harleville.)

Les seules interjections dont l'emploi présente des difficultés sont les homonymes suivants : *ah! ha! oh! ho! ô! eh! hé!*

Ah! ha!

I. *Ah!* exprime la douleur, la joie ou l'admiration; c'est un cri arraché par une émotion profonde :

. . . . . . *Ah!* cruel, tu m'as trop entendue!
Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur. (Racine.)

AH! *le pendard de Turc! m'assassiner de la façon!* (Molière.)

II. *Ha!* exprime la surprise, l'étonnement :

HA! *vous voilà!* (Académie.)

HA! *voyons donc; qu'est-ce que l'éloquence?* (Fénelon.)

HA! HA! *Monsieur est Persan?* (Montesquieu.)

Ha! vous êtes dévot, et vous vous emportez! (Molière.)

Ces deux interjections n'ont pas la même valeur phonique. Le son de *ah!* signe de douleur, est grave; mais celui de *ha!* signe de surprise, est bref; il y a, comme on le voit, harmonie parfaite entre l'expression et le sentiment.

Oh! ho! ô!

I. *Oh!* exprime un sentiment d'admiration, d'exaltation, et ser quelquefois à affirmer avec plus de force :

OH! *qu'il est cruel de n'espérer plus.* (Fénelon.)

OH! *pour le coup j'avais tort.* (Domergue.)

OH! *que la nature est sèche, qu'elle est vide quand elle est expliquée par* *sophistes!* (Chateaubriand.)

Oh! quand il faut mentir, nous avons du courage. (Destouches.)

II. *Ho!* exprime la surprise, l'étonnement, et s'emploie aus pour appeler :

Inconstant! *ho!* voilà votre mot ordinaire. (Collin d'Harleville.)
Ho! ho! les grands talents que votre esprit possède! (Molière.)

Ho! *venez ici.* (Académie.)

III. *O* est un signe d'invocation ou d'appellation qui se place da l'apostrophe avant les noms et les pronoms :

O *mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez point à le connaître.* (Barthélemy.)

O *misère!* ô *nuit affreuse qui enveloppe les enfants d'Adam!* ô *monstrueuse s pidité!* ô *renversement de tout l'homme! L'homme n'a des yeux que pour voir ombres, et la vérité lui paraît un fantôme.* (Fénelon.)

O nature! *ô* respect, que vous m'êtes cruels! (Rotrou.)

D'une âme généreuse, *ô* volupté suprême!
Un mortel bienfaisant approche de Dieu même! (Racine.)

IV. *O* se place aussi avant un verbe, dans les propositions excl matives : *O puissé-je*, etc.

O *si la sagesse était visible, de quel amour les hommes s'enflammeraient p elle!* (D'Olivet.)

Eh! hé!

I. *Eh!* exprime la douleur, la plainte, et s'emploie dans les phra interrogatives :

Eh! pourquoi seriez-vous plus heureux que tant d'autres?
(Le Franc de Pompignan.)
Eh! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle! (Delille.)

II. *Hé!* qui s'emploie pour attirer l'attention sur ce qui s donne à la pensée une expression de dédain, de mépris :

Hé! Madame, l'on loue aujourd'hui tout le monde. (Molière.)

. . . . *Hé!* faut-il tant tourner autour du pot!
Ils me font dire aussi des mots longs d'une toise. (Racine.)

Cette interjection sert aussi pour appeler, pour avertir :

HÉ! *vous, par ici! arrivez donc.* — HÉ! *prenez garde.*

Eh! appartient au style noble, *hé!* au style familier.

OBSERVATION. — On doit écrire *hé bien!* quand cette locution est seulement employée pour donner plus de force à la forme interrogative de la phrase :

HÉ BIEN! *qu'en dites-vous?* — HÉ BIEN! *que pensez-vous de cela?*
Hé bien! à me venger n'est-il pas préparé? (Racine.)

Mais on écrit *eh bien!* quelle que soit la forme de la phrase, quand elle exprime la douleur, la colère ou l'imprécation :

Eh bien! je meurs content, et mon sort est rempli. (Racine.)

Eh bien! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes?
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? (Le même.)

Ah! oh! eh! sont en quelque sorte proclitiques, c'est-à-dire qu'ils s'appuient sur le mot suivant dans la prononciation, tandis que *ha! ho! hé!* sont toujours suivis d'une pause.

REMARQUE. — Il ne faut pas confondre certaines des locutions interjectives avec les mêmes mots employés par apostrophe; ainsi, dans les exemples suivants :

GRAND DIEU, *souverain maître de l'univers, quel lieu de la terre pourrais-je parcourir où je ne trouve partout sur mes pas les marques sensibles de* VOTRE *présence?* (Massillon.)

Que les impies, qui se piquent de supériorité d'esprit et de raison, sont responsables, Ô MON DIEU! *de ne pas reconnaître* VOTRE *gloire,* VOTRE *grandeur et* VOTRE *sagesse dans la structure magnifique des cieux et des astres suspendus sur nos têtes.* (Le même.)

Grand Dieu! ô mon Dieu! font essentiellement partie de la phrase et sont en rapport syntaxique avec un ou plusieurs des termes qui les suivent.

TROISIÈME PARTIE.

CONSTRUCTION.

DE LA PHRASE ET DE SES PARTIES.

Une phrase, dit l'Académie, *est un assemblage de mots con ensemble et formant un sens.*

Une phrase peut donc consister dans *l'énonciation d'une seu position*, ou dans *un enchaînement de propositions* formant u complet.

Une phrase est divisible en autant de parties qu'elle conti verbes à un mode personnel : aussi dit-on qu'il y a autant de *sitions* dans une phrase qu'il y a de verbes à un mode autre qu finitif.

Les parties d'une phrase se divisent en *principales* et en *c mentaires*.

Toute partie de phrase, ou, pour mieux dire, *toute prop* dont le verbe est à l'*indicatif*, au *conditionnel* ou à l'*impéra principale*, si elle ne commence pas par un pronom relatif une conjonction autre que *et*, *ni*, *ou*, *car*, *mais*.

Toute proposition dont le verbe est au *subjonctif*, ou qui mence par un *pronom relatif* ou une *conjonction*, est une p tion *complémentaire*.

Toute proposition complémentaire n'est que le développ du sujet, de l'attribut ou d'un des compléments de la prop principale.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

On entend par *construction grammaticale* l'emploi succes mots et des propositions, selon leur importance syntaxique et des idées.

En français, la *construction grammaticale* exige :

I. Quant a l'ordre des mots,

1° Que *le sujet soit exprimé le premier;*

2° Que *les compléments du sujet*, noms, adjectifs ou propositions, *le suivent immédiatement ;*

3° Que *le verbe* vienne ensuite;

4° Enfin, qu'on place après le verbe les termes qui le modifient, ou les propositions qui dépendent de l'attribut contenu dans le verbe.

II. QUANT A L'ORDRE DES PROPOSITIONS,

1° Que *les propositions principales*, expositives, interrogatives ou impératives, *soient énoncées les premières;*

2° Que *toute proposition secondaire suive la principale*, *dont elle dépend ;*

3° Enfin que *toute secondaire* sous la dépendance d'une autre de même espèce à laquelle elle sert de développement, n'en soit point séparée.

1 CELUI... qui règne dans les cieux, et de qui *relèvent* tous les empires, à qui seul *appartient* la gloire, la majesté et l'indépendance... EST AUSSI LE SEUL qui se *glorifie* de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui *plaît*, de grandes et terribles leçons. 2 Soit qu'il *élève* les trônes, soit qu'il les *abaisse*, soit qu'il *communique* sa puissance aux princes, soit qu'il la *retire* à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, IL LEUR APPREND LEURS DEVOIRS D'UNE MANIÈRE SOUVERAINE DIGNE DE LUI. (Bossuet.)

MODÈLE D'ANALYSE.

	Propositions principales.	Propositions complémentaires.
1re PHRASE..	CELUI.	1 qui *règne* dans les cieux, 2 (et) de qui *relèvent* tous les empires, 3 à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance. . . . .
	EST (aussi) LE SEUL .	4 qui se *glorifie* de faire la loi aux rois, et de leur donner (5 quand il lui *plaît*) de grandes et terribles leçons.
2e PHRASE. .	IL LEUR APPREND *leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui.*	1 soit qu'il *élève* les trônes, 2 soit qu'il les *abaisse*, 3 soit qu'il *communique* sa puissance aux princes, 4 soit qu'il la *retire* à lui-même, 5 et ne leur *laisse* que leur propre faiblesse.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

FIGURES DE GRAMMAIRE.

On entend par *construction figurée* certaines façons d'arrangement de mots et d'enchaînement de propositions qui ne sont pas conformes à la succession des idées, à l'ordre direct de la construction grammaticale.

Les formes particulières à la construction figurée sont désignées sous le nom de *figures de grammaire*.

Ces figures sont : l'*inversion*, l'*ellipse*, le *pléonasme* et la *syllepse*

I. De l'inversion.

L'*inversion* (1) est une construction contraire à l'ordre analytique; elle consiste dans le déplacement des mots et dans la transposition des propositions, contrairement à l'ordre déterminé par la succession directe des idées.

Les seules inversions propres de notre syntaxe sont :

1° Celle du pronom, sujet d'une proposition interrogative ou exclamative :

> Oses-*tu* donc parler sans l'ordre de ton roi? (Racine.)
> Aimez-*vous* la muscade? On en a mis partout. (Boileau.)
> Où suis-*je*? qu'ai-*je* fait? que dois-*je* faire encore? (Racine.)

2° Celle des pronoms employés comme compléments :

Les louanges corrompent les hommes; elles LES *remplissent d'eux-mêmes; elles* LES *rendent vains et présomptueux.* (Fénelon.)

L'inversion, qui était essentiellement propre aux langues anciennes, n'est admise dans notre langue que lorsqu'elle se produit de manière à rendre l'expression plus vive, sans rien ôter à la clarté de la pensée. Toute inverson est mauvaise ou forcée lorsqu'elle ne peut être facilement ramenée à la construction directe et grammaticale.

Nous donnerons quelques exemples de cette figure, en ramenant chacun d'eux à l'ordre analytique :

Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces. (Fléchier.)

Ordre analytique. — CET AIGLE (dont le *vol* hardi *avait effrayé* d'abord nos provinces) PRENAIT DÉJA L'ESSOR POUR SE SAUVER DANS LES MONTAGNES.

Bien nés sont ceux qui du premier mouvement feraient une bonne action, et qui, après avoir réfléchi, la font encore.

Ordre analytique. — CEUX (*qui feraient* une bonne action du premier mouvement — et *qui* la font encore après avoir réfléchi) SONT BIEN NÉS.

---

(1) *Inversio,* latin; formé de *invertere, inversum,* retourner, renverser en sens contraire.

Dans les affaires d'éclat, où l'on est soutenu par le désir de la gloire, par les espérances de la fortune, par le bruit des acclamations et des louanges, souvent on se contraint et l'on se déguise; mais dans une vie particulière ou retirée, où l'âme, sans intérêt et sans précaution, s'abandonne à ses mouvements naturels, on se découvre tout entier.

Ordre analytique. — ON SE CONTRAINT ET L'ON SE DÉGUISE SOUVENT DANS LES AFFAIRES D'ÉCLAT (où l'*on est soutenu* par le désir de la gloire, par les espérances de la fortune, par le bruit des acclamations et des louanges); *mais* ON SE DÉCOUVRE TOUT ENTIER DANS UNE VIE PARTICULIÈRE OU RETIRÉE (où *l'âme s'abandonne* à ses mouvements naturels, sans intérêt et sans précaution).

Il sera facile de ramener, dans les exemples suivants, l'inversion à la construction grammaticale :

ALORS SEULEMENT, ET NI PLUS TÔT, NI PLUS TARD, CE *que les philosophes n'ont osé tenter, ce que les prophètes, ni le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus fidèle, n'ont pu faire,* DOUZE PÊCHEURS ENVOYÉS PAR JÉSUS-CHRIST ET TÉMOINS DE SA RÉSURRECTION, L'ONT ACCOMPLI. (Bossuet.)

Un esprit amoureux, absent de ce qu'il aime,
Par sa mauvaise humeur fait trop voir ce qu'il est;
Toujours morne, rêveur, triste, tout *lui* déplaît. (Corneille.)

Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle, songe plus à sa personne qu'à ses écrits : il faut toujours tendre à la perfection ; et alors, CETTE JUSTICE *qui nous est quelquefois refusée par nos contemporains,* LA POSTÉRITÉ SAIT NOUS LA RENDRE. (La Bruyère.)

Ce prince dont mon cœur se faisait autrefois
Avec tant de plaisir redire les exploits,
A qui même en secret je m'étais destinée,
Avant qu'on eût conclu ce fatal hyménée,
Je n'ai donc traversé tant de mers, tant d'États,
Que pour venir si loin préparer son trépas,
L'assassiner, le perdre? . . . . (Racine.)

QUELLE DISCIPLINE PEUT ÉTABLIR *dans le camp,* CELUI *qui ne peut régler ni son esprit ni sa conduite? Et comment* SAURA CALMER OU ÉMOUVOIR, *selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes,* CELUI *qui ne sera pas maître des siennes?* (Fléchier.)

Ah! tel est *de la mort* l'inévitable empire :
Vertueux ou méchant, il faut que l'*homme* expire. (Legouvé.)

« Cette figure, dit Dumarsais, était, pour ainsi dire, naturelle au
» latin. Comme il n'y avait que les terminaisons qui, dans l'usage
» ordinaire, fussent les signes de la relation que les mots avaient
» entre eux, les Latins n'avaient égard qu'à ces terminaisons, et ils
» plaçaient les mots selon qu'ils se présentaient à l'imagination, ou
» selon que cet arrangement leur paraissait produire une cadence et
» une harmonie plus agréables; mais parce qu'en français les noms
» ne changent point de terminaison, nous sommes obligés commu-
» nément de suivre l'ordre de la relation que les mots ont entre eux.

» Ainsi nous ne saurions faire usage des *inversions* que lorsqu'il » est aisé de les ramener à l'ordre de la construction grammaticale. »

Au dix-septième siècle, et dans les meilleurs écrivains, on rencontre beaucoup de constructions qui sont de véritables latinismes. En voici des exemples :

Quelqu'un a-t-il à voir dessus mes actions,
Dont j'aie à prendre l'ordre en mes affections?
Veuve et *qui* ne dois plus de respect à personne,
Ne puis-*je* disposer de ce que je te donne? (Corneille.)

Que George vive ici, puisque George y sait vivre,
*Qu'*un million comptant, par ses fourbes acquis,
De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis;
Que Jacquin vive ici, *dont* l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre et la peste. (Boileau.)

Alors la syntaxe n'était pas encore établie, et l'on se permettait des constructions qui ne seraient plus admises aujourd'hui; ainsi la prase suivante, claire du temps de l'auteur, est pour nous obscure et mal construite :

Il est malaisé de décider si le conseil de rendre les prisonniers a été salutaire car, d'une part, qui considérera l'irrévérence des peuples, pour ne pas dire leur emportement, tel qu'il y avait à craindre un attentat contre la majesté royale, il semblera que la prudence ne pouvait conseiller un autre parti que celui de la douceur, puisque la force manquait pour les réduire... (La Rochefoucauld.)

L'inversion est *vicieuse* quand il résulte une équivoque de l'éloignement des termes qui sont en rapport de sens :

Les fleuves, les lacs, les ruisseaux de la Laponie sont si pleins de poissons, qu'un homme peut, en une demi-heure de temps, en PRENDRE *autant qu'il en peut porter* AVEC UNE SEULE LIGNE. (Regnard.)

La clarté exige EN PRENDRE AVEC UNE SEULE LIGNE *autant qu'il en peut porter*.

Les fanatiques, les esprits étroits et durs, le peuple du parti, s'applaudissaient de ces mesures... Cromwell seul S'EN INQUIÉTAIT *en y consentant,* NON PAR AUCUN SCRUPULE, *ni qu'il hésitât à tout faire pour réussir.* (Guizot.)

Cette phrase ne peut prêter à l'équivoque, cependant la construction serait plus nette si l'auteur eût écrit : *Cromwell seul, en y consentant,* S'EN INQUIÉTAIT, NON PAR AUCUN SCRUPULE, etc.

Le gladiateur s'avançait lentement dans l'arène, laissant tomber ses bras avec une sorte d'abattement, EN CREUSANT LA TERRE *qu'il allait bientôt ensanglanter,* DU BOUT DE SA LANCE. (A. Guiraud.)

Ici il y a équivoque : *du bout de sa lance* est le complément de *en creusant* et non de *ensanglanter*, après lequel il est placé; il fallait donc écrire : EN CREUSANT DU BOUT DE SA LANCE *la terre qu'il allait bientôt ensanglanter*.

II. De l'ellipse.

I. *L'ellipse* (1) est une figure qui consiste dans la suppression d'un ou de plusieurs mots nécessaires à la construction pleine de la phrase.

Sans rien ôter à la clarté de la pensée, l'ellipse rend le discours plus rapide, plus concis et plus énergique.

L'ellipse est une figure tellement naturelle qu'elle se produit dans les éléments les plus simples de construction : ainsi toute proposition qui a un sujet ou un attribut composé est essentiellement elliptique dans sa forme, et renferme implicitement autant de propositions qu'elle contient de sujets et d'attributs simples.

La strophe suivante, dont la construction paraît pleine et qui renferme douze sujets partiels en rapport avec un seul verbe, est par sa forme tout à fait elliptique :

> Tes riches magasins, tes temples, tes portiques,
> Tes vastes arsenaux, tes palais magnifiques,
> Tes prêtres, tes soldats, les docteurs de ta loi,
> Tes trésors, tes projets, et tes grandeurs si vaines,
> Et tes femmes hautaines,
> Dans les profondes mers tomberont avec toi. (Lefranc de Pompignan.)

Ainsi la *construction pleine* donnerait douze propositions :

Tes riches magasins tomberont avec toi dans les profondes mers ;

Tes temples tomberont, etc. ;

Tes portiques, etc. ;

Et ainsi de suite jusqu'au dernier des douze sujets.

On voit par là que l'*ellipse* est une construction qui doit se présenter très-fréquemment dans toutes les langues.

Les termes qu'on ellipse le plus souvent sont :

1° Le *sujet :*

> *Je crains* Dieu, cher Abner, et n'*ai* point d'autre crainte. (Racine.)

> Il vous imite en tout. *Vous*, d'une ardeur extrême,
> *Buvez, jouez, aimez ;* je bois, je joue et j'aime. (Regnard.)

> *Heureux* qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère. (Boileau.)

Ellipse. — *Celui-là est* heureux qui sait *passer* du plaisant au sévère.

2° Le *verbe*, quand il a été déjà exprimé et qu'on ne veut pas allonger la phrase en le répétant plusieurs fois :

L'imposture EST *le masque de la vérité ; la fausseté, une imposture naturelle ;*

(1) Ἔλλειψις, grec ; manquement, omission.

la dissimulation, une imposture réfléchie; la fourberie, une imposture qui veut nuire ; la duplicité, une imposture qui a deux faces. (Vauvenargues.)

Puisse-t-il te *confondre*, et celui qui t'envoie ! (Molière.)

3° Le *sujet* et le *verbe*, dans le second membre des comparaisons :

LE MONDE RÉCOMPENSE *plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.* (La Rochefoucauld.)

Ellipse. — Que *le monde ne récompense.*

Si c'est Dieu qui l'a fait, pourquoi moi qui l'expie ? (Lamartine.)

Ellipse. — Pourquoi *est-ce?*

4° Enfin, surtout dans le dialogue et dans le style familier, tous les termes, soit principaux, soit accessoires, qu'il est possible de suppléer facilement :

A moi, comte, deux mots. — Parle. — Ote-moi d'un doute. (Corneille.)

II. Cette figure ne doit rien ôter à la clarté du sens, et les mots sous-entendus doivent toujours se trouver, quoique ellipsés, dans un juste rapport de construction avec les autres termes de la phrase; c'est ce qui a lieu dans les exemples qui suivent :

Dieu, qui agit par intelligence et avec une souveraine liberté, APPLIQUE *sa vertu où il lui* PLAÎT *et autant qu'il lui* PLAÎT. (Bossuet.)

C'est-à-dire, *où il lui plaît* DE L'APPLIQUER, *et autant qu'il lui plaît* DE L'APPLIQUER.

Les traits de Dante étaient fortement prononcés : un nez aquilin, des pommettes légèrement saillantes, la lèvre inférieure un peu avancée, d'épais cheveux noirs bouclés, la barbe de même couleur, quelque chose de positif et de sévère dans la physionomie. (Lamennais.)

C'est-à-dire, IL AVAIT *un nez aquilin*, IL AVAIT *des pommettes saillantes*, IL AVAIT *la lèvre supérieure*, etc.

III. Selon les grammairiens, le terme sous-entendu dans les propositions coordonnées doit être le même, sans aucun changement de nombre, de genre, de personne et de temps, que le terme exprimé dans la proposition principale; ainsi ils blâment les constructions suivantes :

. . . Les rois, dans le ciel, *ont* un juge sévère,
L'innocence un vengeur, et *l'orphelin* un père. (Racine.)

parce que le terme exprimé est *ont*, troisième personne du pluriel, et le terme sous-entendu est *a*, troisième personne du singulier; et que l'ellipse n'admet pas plus le passage du pluriel au singulier que

celui du singulier au pluriel, que Voltaire s'est permis dans ce vers :

> Vous régnez... Londre *est* libre, et *vos lois* florissantes.

Quelques-uns même condamnent les ellipses suivantes, et y trouvent choquant le désaccord de genre et de nombre :

> *La fortune est plus* OPPOSÉE *à la vertu que le vice.* (La Rochefoucauld.)

Pour *que le vice n'est* OPPOSÉ.

> *Je suis aussi* LASSE *du monde que les gens de cour* LE *sont de moi.*
> (Mme de Maintenon.)

Pour *sont* LAS.

Si on interdisait ces constructions, on priverait les écrivains d'une foule de tours concis et rapides qui sont un des charmes du style.

IV. L'ellipse est essentiellement vicieuse :

1° Quand on supprime le verbe en passant du sens *positif* au sens *négatif*, sans qu'une conjonction, servant à marquer l'opposition entre ce qui précède et ce qui suit, soit exprimée; ainsi, dans ce vers :

> L'amour *n'est qu'*un plaisir, et l'honneur un devoir;

l'ellipse est irrégulière; Corneille devait dire :

> L'amour *n'est qu'*un plaisir, l'honneur *est* un devoir.

La même observation est applicable à l'exemple qui suit :

> *Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanson contre qui que ce soit.* J'AI FAIT *en ma vie bien des sottises,* ET JAMAIS *de méchancetés.* (Montesquieu.)

MAIS *jamais* eût été plus exact.

L'ellipse, au contraire, est régulière dans cette phrase :

> *Le flambeau de la critique* NE DOIT PAS *brûler,* MAIS *éclairer.* (Favart.)

parce que la conjonction *mais* annonce nettement que le second membre de la phrase est employé affirmativement.

2° Quand on sous-entend dans une proposition un verbe qui ne serait pas employé, si on l'énonçait, au temps où il figure dans la proposition pleine qui précède :

> *J'eusse été* près du Gange esclave des faux dieux,
> *Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.* (Voltaire.)

La première proposition elliptique, *chrétienne dans Paris*, présente une ellipse régulière, car le temps du verbe sous-entendu est celui qui est exprimé précédemment : J'EUSSE ÉTÉ *près du Gange esclave des faux dieux.*

Mais la seconde proposition elliptique est vicieuse; car Zaïre ne

veut pas dire : J'EUSSE ÉTÉ *musulmane en ces lieux;* mais JE SUIS *musulmane en ces lieux*, ce qui est tout différent.

Le même vice de construction se remarque dans les vers suivants :

La vaine opinion règne sur tous les âges:
Son temple est dans les airs porté sur les nuages...
Elle fuit et revient; *elle place* un mortel
Hier sur un bûcher, *demain* sur un autel. (Rulhière.)

C'est-à-dire, *Elle le* PLAÇAIT *hier sur un bûcher; elle le* PLACERA *demain sur un autel.*

M. Francis Wey condamne avec raison les ellipses suivantes :

Il était juste de dire que nulle part la langue n'était mieux parlée, et son esprit représenté avec plus d'éclat. (Préface du Dictionnaire de l'Académie.)

« Ici, dit-il, l'on sous-entend à la fois *que* relatif, un adverbe, un » pronom, un substantif et un verbe. Le lecteur est obligé de choisir » parmi les termes sous-entendus, et d'en retrancher l'adverbe » *mieux*, que le sens rejette. Puis il faut que, distribuant les mots » sous-entendus, il les intercale à deux endroits différents, dans la » proposition elliptique, afin d'obtenir une période régulière que » voici :

» Il était juste de dire *que nulle part* la langue *n'était* mieux parlée, » et QUE NULLE PART son esprit N'ÉTAIT représenté avec plus d'éclat. »

« Quand, ajoute le même écrivain, une phrase, dans le premier » membre, contient la négation *ne*, et que cette négation doit être » corroborée de *pas* dans le second membre, il n'est pas permis de la » supprimer. On lit dans M. V. Cousin :

Quiconque ne croit pas à la véracité de ses facultés, N'A *le droit de croire à quoi que ce soit, et à la véracité de Dieu plus qu'à toute autre chose.*

» La négation doit être répétée et doublée du mot *pas*, à la seconde » proposition : *et* N'A PAS *le droit de croire à la véracité,* etc. »

III. De la syllepse.

La *syllepse* (1) est une figure qui règle l'accord des mots, non d'après les règles grammaticales, mais conformément aux vues particulières de l'esprit; c'est par la syllepse que les écrivains mettent un masculin en rapport avec un féminin, et un pluriel en rapport avec un singulier.

(1) Σύλληψις, gr.; compréhension.

On distingue deux sortes de syllepses :
1° La *syllepse de genre;*
2° La *syllepse de nombre.*

I. *Syllepse de genre.*

Cette syllepse consiste dans l'emploi d'un adjectif ou d'un pronom à un autre genre que le nom auquel il se rapporte :

Les PERSONNES D'*esprit ont en* EUX *les semences de tous les sentiments.*
(La Bruyère.)

TOUT *Vienne s'est* LEVÉ, *comme un seul homme, à l'approche des Turcs.*
(Voltaire.)

L'adjectif *tout* et le participe *levé* sont au masculin singulier parce qu'ils s'accordent avec *peuple* sous-entendu.

Jeune et *charmant objet*, dont le sort de la guerre,
Propice à ma vieillesse, honora cette terre,
Vous n'êtes point *tombée* en de barbares mains;
Tout respecte avec moi vos malheureux destins. (Voltaire.)

La reine eût désiré que je lui eusse promis toutes choses aussi facilement que plusieurs autres PERSONNES, *qui s'y étaient* ENGAGÉES *d'autant plus aisément qu'*ILS *étaient* RÉSOLUS *de n'en tenir aucune qu'en tant que leurs intérêts les y obligeraient.*
(La Rochefoucauld.)

Ils et *résolus* sont au masculin parce que l'auteur avait dans la pensée les *courtisans* et non le terme *personnes* énoncé d'abord.

II. *Syllepse de nombre.*

Cette syllepse consiste à mettre en rapport un singulier avec un pluriel, ou un pluriel avec un singulier :

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre et comme *eux* orphelin. (Racine.)

Dans les exemples suivants, qu'il est facile de ramener, comme celui que nous venons de citer, à la construction grammaticale, la syllepse ne nuit en rien à la clarté de la pensée :

La *plupart, emportés* d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens *vont* chercher leur pensée. (Boileau.)

L'accord du participe *emportés* et du verbe *vont* se fait avec le mot *poëtes*, complément sous-entendu de *la plupart.*

Des biens que m'a ravis la colère céleste,
Ma gloire, mon honneur, *est le seul qui* me *reste.* (Voltaire.)

C'est-à-dire, *est le seul bien.*

Quand chacun connaîtrait son talent et voudrait le suivre, COMBIEN *le* POURRAIENT? COMBIEN SURMONTERAIENT *d'injustes obstacles?* COMBIEN VAINCRAIENT *d'indignes concurrents?*

Les trois verbes *pourraient*, *surmonteraient*, *vaincraient*, sont au pluriel, parce qu'ils s'accordent sylleptiquement avec *hommes* sous-entendu et complément de l'adverbe *combien*.

> Les dieux dans leur séjour reçurent ces grands hommes;
> Le *reste*, *confondus* dans la foule où nous sommes,
> *Jouissaient* des travaux de leurs sages aïeux. (J.-B. Rousseau.)

Le participe *confondus* est au masculin pluriel, et le verbe *jouissaient* au pluriel, parce que l'accord a lieu avec le complément du collectif *le reste* (des hommes) sous-entendu.

> Au bruit de son trépas, *Paris* se livre en proie
> Aux transports odieux de sa coupable joie;
> De cent cris de victoire *ils remplissent* les airs. (Voltaire.)

Ils pour *les Parisiens*, que le collectif *Paris* représente et qui était dans la pensée de l'auteur.

Il en est de même des citations qui suivent :

Pendant cette émeute, LE PARLEMENT DÉLIBÉRAIT *sur la détention de* LEURS *confrères, avec d'autant plus de courage qu'il voyait le peuple se soulever en sa faveur.* (La Rochefoucauld.)

Belle mer d'Ionie, protége nos tendres enfants; et si tu nous engloutis dans tes ondes, ne porte pas nos cadavres vers les rives où commande L'ANGLAIS; ILS *les* VENDRAIENT *à nos tyrans.* (De Poucqueville.)

IV. Du pléonasme.

Le *pléonasme* (1) est une surabondance de termes inutiles au sens et à l'énonciation de la pensée.

Il y a *pléonasme*, 1° quand il y a répétition ou du *sujet*, ou d'*un des compléments;*

2° quand on joint à un verbe, pour ajouter au sens que par lui même il exprime cependant d'une manière nette et précise, un complément qui ne sert qu'à donner plus de force et de relief à l'expression.

Le pléonasme ne peut être admis que s'il ajoute à l'expression simple plus de netteté ou d'énergie :

> Je l'ai vu, dis-je, vu, *de mes propres yeux vu,*
> Ce qu'on appelle vu. . . . . (Molière.)

> Les éclairs sont moins prompts; je l'ai *vu de mes yeux,*
> Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux. (Voltaire.)

(1) Πλεονασμός, gr.; formé de πλέον, davantage.

DORMEZ VOTRE SOMMEIL, *riches de la terre.* (Bossuet.)

Eh! que *m*'a fait, *à moi*, cette Troie où je cours? (Racine.)

Voici des exemples des pléonasmes les plus fréquents; nous les indiquerons en mettant les mots qui font pléonasme en PETITES CAPITALES, et ceux dont ils sont le développement en *italique*.

Il est difficile de *rapprocher* LES UNS DES AUTRES ceux que l'intérêt divise.
Vous *n'unirez jamais* ENSEMBLE le Danube et la Loire.
Les oiseaux sont nés pour *voler* DANS L'AIR.
Beaucoup de gens ne croient que ce qu'ils *voient* DE LEURS YEUX.
Cet homme, IL est vraiment fou; il nie ce qu'il *a entendu* DE SES OREILLES.
Eh! que *m'a* fait, À MOI, cette Troie où je cours? (Racine.)

Le pléonasme est condamné par le goût, quand il ajoute à la phrase un ou plusieurs termes qui en rendent la marche traînante et qui affaiblissent la pensée qu'ils reproduisent :

Il en coûta *la vie* et *la tête* à Pompée. (Corneille.)

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle et ne se *tairont pas*. (Le même.)

Cependant leur sçavoir *ne* s'étend *seulement*
*Qu'*à regratter un mot douteux au jugement. (Régnier.)

Il N'*y a* QUE LE SEUL *Racine qui soutienne constamment l'épreuve de la lecture.* (Voltaire.)

Cicéron avait étendu les BORNES *et les* LIMITES *de l'éloquence.* (Voiture.)

Il se vit FORCÉ MALGRÉ LUI *à renoncer à son entreprise.* (Grammaire des grammaires.)

Mes emplois sont *bien lourds.* — Je le sais. — *Bien pesants.* (Voltaire.)

Parmi les pléonasmes vicieux, voici quelques-uns de ceux qui se reproduisent le plus souvent :

Descendre EN BAS. — *Monter* EN HAUT. — *S'entr'aider* MUTUELLEMENT. — COMBLER DE MILLE *éloges*, — *Ils* POURRONT PEUT-ÊTRE *réussir*. — SE PEUT-IL QU'IL PUISSE *tenter une pareille entreprise?* — *Immortaliser* À JAMAIS. — *Se borner* UNIQUEMENT *à*...

FIGURES DE MOTS, OU MÉTAPLASMES.

On désigne sous le nom général de *métaplasmes* (1) tous les changements intérieurs que peuvent éprouver les mots, par le retranchement ou l'addition d'une lettre ou d'une syllabe.

On donne aux différents *métaplasmes* les noms de *prosthèse*, de *paragoge*, d'*aphérèse*, d'*apocope*, de *métathèse*, d'*attraction*, de *contraction* et de *diérèse*.

(1) Μετά, qui indique le changement, et πλάσσω, je forme.

I. Prosthèse.

La *prosthèse* (1) consiste dans l'addition d'une lettre au commencement d'un mot. Les Latins ont dit, par prosthèse, *gnatus* pour *natus;* et c'est au moyen de cette figure que nous avons formé de *ranunculus*, *grenouille;* de *umbilicus*, *nombril.*

C'est encore par prosthèse que se sont formés : *espace* de *spatium*, *esprit* de *spiritus; estomac* de *stomachus; étude*, *étudier* (anciennement *estude*, *estudier*), de *studium*, *studere*, etc.

On doit regarder comme une véritable *prosthèse* toute particule placée à la tête d'un mot, et qui ajoute au sens de ce mot une idée accessoire : *A*mener, *com*prendre, *dé*dire, *mal*traiter, *mé*contenter, *re*prendre, etc.

II. Paragoge.

La *paragoge* (2) est l'addition d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot; c'est par paragoge que les latins disaient *egomet* pour *ego*, *hicce* pour *hic*, que nos poëtes ont employé *avecque* pour *avec*, et qu'on écrit encore *guères* pour *guère*, *jusques* pour *jusque*, *certes* pour *certe.*

Notre pluriel, le féminin de nos adjectifs, et les adverbes terminés en *ment*, sont formés par paragoge; il en est de même des noms abstraits *beauté*, *bonté*, *chasteté*, *pureté*, formés des ajectifs *beau*, *bon*, *chaste*, *pur.*

Quelques poëtes ont ajouté, par une sorte de paragoge, une *s* à la fin de certains mots, contrairement à l'étymologie ou à la syntaxe :

> Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe,
> Quand sur l'eau se penchant une *fourmis* y tombe;
> Et dans cet océan on eût vu la *fourmis*
> S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive. (La Fontaine.)
>
> — Vous savez à quel mot nous nous reconnaissons?
> — Oui. — Maintenant *vas* donc, *vas!*... On frappe!... Attendons.
> (E. Legouvé.)

III. Aphérèse.

L'*aphérèse* (3) est le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot; ainsi *lors* pour *alors*, *las* pour *hélas*, se sont formés par *aphérèse :*

> Oh! combien *lors* aura de veuves
> La gent qui porte le turban. (Malherbe.)

---

(1) Πρός, devant; τίθημι, placer.
(2) Παρά, au delà; ἄγω, je conduis.
(3) Ἀπό, de, et αἱρεῖν, enlever.

Vous aviez *lors* la panse un peu moins pleine. (La Fontaine.)

Ils se verront au temple en hommes généreux ;
Mais *las !* ils se verront et c'est beaucoup pour eux. (Corneille.)

On écrivait autrefois *icy*, *ici*, après un nom et un pronom :

Et quoi, je m'iray plaindre après ces *gens icy ?*
Non, l'exemple du temps n'augmente mon soucy. (Régnier.)

Aujourd'hui on écrit *ci* par aphérèse : *Cet homme*-CI ; *celui*-CI. On disait familièrement par aphérèse *ardez* pour *regardez :*

. . . . *Ardez* le beau museau,
Pour nous donner envie encore de sa peau. (Molière.)

C'est encore par aphérèse que du latin *arrogans*, fier, nous avons formé *rogue;* d'*avunculus*, *oncle*, et de *gibbosus*, *bossu.*

IV. Apocope.

L'*apocope* (1) est le retranchement d'une lettre ou d'une syllabe à la fin d'un mot ; c'est par apocope que les Latins disaient *di* pour *dii*, que nos poëtes écrivent en vers *encor* pour *encore;* je *di*, je *croi*, pour je *dis*, je *crois; pié* pour *pied* (2), etc., et que nous écrivons *grand'mère*, *grand'chambre*, *grand'messe*, etc., pour *grande mère*, *grande chambre*, *grande messe.*

Une foule de nos mots, tels que *bon*, *vil*, *bel*, ont été formés, par apocope, des mots latins *bonus*, *vilis*, *bellus.*

De *nudus* nous avons formé *nud*, puis *nu* (3).

C'est aussi à l'apocope que nous devons les noms propres *Aristote*, *Longin*, *Paris*, *Franc*, formés de *Aristoteles*, *Longinus*, *Parisii*, *Francus.*

V. Métathèse.

La *métathèse* (4) consiste dans la transposition d'une lettre :

Le monde est un *berlan* où tout est confondu. (Régnier.)

Nous disons aujourd'hui, par métathèse, *brelan.*

---

(1) Ἀπό, de ; κόπτω, je coupe, je retranche.

(2) En passant sur mon corps écrase-moi du *pié*,
Maudis-moi sans remords, franchis-moi sans pitié. (Lamartine.)

On voit l'orgueil à ses *piez* abattu. (Gombault.)

(3) La première forme n'est admise aujourd'hui ni en vers ni en prose ; si quelquelques poëtes l'emploient, c'est par négligence :

Le rocher vif et *nud* enclôt de toutes parts
La grotte enveloppée en ces sombres remparts. (Lamartine.)

(4) Μετάθεσις, transposition, formé de μετά, au delà ; τίθημι, je place.

Ce changement, presque toujours fondé sur l'euphonie, a parti culièrement lieu quand les mots passent d'une langue dans une au tre; ainsi, du grec μορφή nous avons fait *forme* par la transpositio des lettres *f* et *m*.

De *forum* nous avons formé *four* par métathèse et apocope :

> Penses-tu qu'à présent un homme a bonne grâce
> Qui dans le *Four* l'Évesque entérine sa grâce? (Régnier.)

Et de *four* nous avons formé *for* par crase; ainsi que de *évesqu évêque* : *For-l'Évêque*.

VI. Attraction ou Commutation.

On désigne sous le nom d'*attraction* (1) ou de *commutation* (2) l changements de lettres opérés dans l'orthographe de certains mo par suite de l'influence de certaines consonnes sur certaines aut avec lesquelles elles doivent se lier dans la prononciation; ain c'est par attraction ou commutation qu'on écrit *illégal* pour *légal*, *allocution* pour *ad-locution*, etc.

Du latin *cognoscere* nous avons formé *cognoistre :*

> . . . De ces discoureurs il ne s'en trouve point,
> Ou pour le moins bien peu qui *cognoissent* ce point. (Régnier.)

Puis la consonne finale de la première syllabe s'est changée en *n* p attraction, et l'on a écrit *connaître*.

VII. Contraction.

La *contraction* (3) est la réduction de deux syllabes en une seu

La contraction ou change la forme des mots, ou en modifie seu ment le son : dans le premier cas elle est désignée sous le nom *crase;* dans le second, sous celui de *synérèse* et d'*élision*.

I. La contraction appelée *crase* est la réunion de deux syllabes une seule; c'est par crase que les Latins disaient *mi* pour *mihi*, pour *si vis*.

Toute voyelle surmontée d'un accent circonflexe indique la co traction de deux voyelles en une seule ou la suppression d'une co sonne : ainsi nous écrivons *âge* pour *aage*, *rôle* pour *roole*, *mai*

---

(1) *Attrahere, attractum*, lat.; attirer.
(2) *Commutatio*, lat.; changement.
(3) Du latin *contrahere, contractum*, resserrer.

pour *maistre*, *ancêtre* pour *ancestre;* nous *aimâmes*, qu'il *aimât*, pour nous *aimasmes*, qu'il *aimast*, etc.:

> Le bruit d'une recherche au logis ne m'*arreste*,
> Et nul remords *fascheux* ne me trouble la *teste*. (Régnier.)

On écrit aujourd'hui *arrête*, *fâcheux*, *tête*.

Les vers suivants nous présentent des exemples de contractions aujourd'hui inusitées :

> (Lui) ferme sur ses pieds s'exerce en attendant
> Que son ennemi vienne, estimant que la gloire
> *Jà* riante en son cœur lui *don'ra* la victoire. (Régnier.)

Don'ra est mis pour *donnera* par crase.

> Oùi-dà. très-volontiers je l'*épousterai* bien,
> Et par là vous verrez que je n'y trempe en rien. (Molière.)

Epousterai est mis par crase pour *épousseterai*, conformément à la prononciation.

II. La contraction appelée *synérèse* est la réunion de deux syllabes en une seule, mais sans aucun changement dans le matériel du mot; c'est par synérèse que les poëtes latins contractaient en deux syllabes *Orpheus*, *deerant*.

C'est par une sorte de synérèse que nous prononçons *Renard* pour *Regnard*, *Montagne* pour *Montaigne*, *Can* pour *Caen*, *fan*, *pan*, pour *faon*, *paon*, et *ton* pour *taon;* que de *gaigner*, dérivé de *gain*, nous avons fait *gagner;* et que les anciens poëtes changeaient quelquefois une voyelle double en une simple :

> Il se plaist aux chevaux, aux chiens, à la campagne,
> Facile au vice, il hait les vieux et les *desdagne*. (Régnier.)

III. L'*élision* (1) est la suppression d'une voyelle finale qui s'absorbe dans la voyelle initiale du mot qui la suit.

Nous avons deux sortes d'*élisions*, l'une est purement orale et n'est marquée par aucun signe, comme dans ces vers :

> Veuillent les immortels conducteurs de ma langue,
> Que je ne dise rien qui *doive être* repris!
> Sans leur *aide il* ne peut entrer dans les esprits
> Que tout mal et *toute injustice*. (La Fontaine.)

Où l'*e* final des mots *doive*, *aide*, *toute*, disparaît complétement dans la prononciation : *doiv'être*, *aid'il*, *tout'injustice*.

Cette sorte d'élision ne s'applique qu'à l'*e* muet et à l'*a*, finale de l'article et du pronom *la*.

L'autre élision est ordinairement figurée par l'apostrophe; elle

---

(1) *Elisio*, formé de *elidere*, *elisum*, presser, étouffer; latin.

marque la suppression d'une des voyelles finales *a*, *e*, *i* avant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette :

A Rome, la poésie **s'***est formée à* L'*école de* L'*éloquence.* (Marmontel.)

Pour *se est*, *la école*, *la éloquence*.

> Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place,
> *S'il* venait à mes pieds me demander sa grâce. (Racine.)

S'il venait pour *si il* venait.

L'élision de l'*i* n'a lieu que dans la conjonction *si* et seulement avant le pronom masculin *il*, *ils*.

VIII. Diérèse.

La *diérèse* (1) est la figure qui divise les voyelles doubles en deux syllabes; ainsi les Latins disaient *aulaï* pour *aulæ*.

C'est par une sorte de diérèse que nous avons formé *ambroisie*, *fantaisie*, d'*ambrosie*, *fantasie :*

> La vertu. . . . .
> D'hommes vous faisant dieux, vous paissoit d'*ambrosie* (2)
> Et donnoit place au ciel à vostre *fantasie.* (Régnier.)

Cette figure est le contraire de la synérèse.

DES EXPLÉTIFS.

On donne le nom d'*explétifs* (3) à certains mots qui entrent dans une phrase sans être nécessaires au sens, mais qui servent à exprimer avec plus de force le sentiment dont on est affecté.

Au moyen de l'analyse, il est toujours facile de reconnaître les *explétifs;* car tout mot variable, qui n'est ni *sujet*, ni *verbe*, ni *complément*, c'est-à-dire qui ne remplit aucun rôle dans une proposition, est une *expression explétive*.

Les principaux explétifs sont les pronoms *moi*, *toi*, *vous*, *se*, *la*, *les*, *en*, *y*, *il*, *lui-même*, *elle-même*, *eux-mêmes*, et la préposition *de:*

> Faites-les-*moi* les plus laids que l'on puisse ;
> Pochez cet œil, fessez-*moi* cette cuisse. (Regnier.)
>
> . . . . Ah ! mon Dieu, je vous prie,
> Avant que de parler, prenez-*moi* ce mouchoir. (Molière.)

On considère comme explétifs certains termes qui s'emploient par redondance pour rendre l'expression plus vive ou plus claire :

---

(1) Διαίρεσις, division, distribution.

(2) *Ambrosie* se trouve dans la dernière édition de l'Académie; il est plus conforme à l'étymologie.

(3) *Expletivus*, latin, d'*explere*, *expletum*, remplir, combler.

C'est une affaire où il Y *va du salut de l'État.* (Académie.)

Je m'en vais revenir. Qu'on ME *l'égorge tout à l'heure; qu'on* ME *lui fasse griller les pieds; qu'on* ME *le mette dans l'eau bouillante, et qu'on* ME *le pende au plancher.* (Molière.)

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur, *il* le posa *lui-même.* (Voltaire.)

Mais quel bourdonnement a frappé mes oreilles ?
Ah ! je *les* reconnais, mes aimables *abeilles.* (Delille).

Les *interjections* qui ne servent qu'à exprimer avec plus de force les sentiments dont on est affecté sont des *expressions explétives.*

DES ARCHAÏSMES.

On donne le nom d'*archaïsmes* (1) aux expressions vieillies et aux tours de phrase surannés.

Comme beaucoup de ces expressions et de ces tours se trouvent dans les auteurs classiques du dix-septième siècle, il importe de connaître les principaux.

La Bruyère a regretté, avec raison, un très-grand nombre de termes et de locutions aujourd'hui tombés en désuétude, et il a cherché à en rajeunir quelques-uns.

Voici un fragment plein d'intérêt que nous empruntons à ses *Caractères :*

« Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots et de la proscription de quelques autres ?

» *Ains* a péri : la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élision, n'a pu le sauver; il a cédé à un autre monosyllabe, et qui n'est au plus que son anagramme (2).

» *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin : la poésie le réclame, et notre langue doit beaucoup aux écrivains qui le disent en prose, et qui se commettent pour lui dans leurs ouvrages (3).

---

(1) Ἀρχαῖος, ancien ; gr.

(2) *Ains* avait exactement la valeur de *mais,* qui n'en est pas l'anagramme.

(3) *Certe, certes;* on a écrit très-longtemps l'un et l'autre indifféremment; aujourd'hui *certe* est le seul que la prose admette. *Certes* a été conservé par les poëtes, non parce qu'il est plus énergique, mais parce qu'il est en certains cas favorable à la mesure.

» *Maint* est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par son origine qui est française (1).

» *Moult*, quoique latin, était dans son temps d'un même mérite, et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui (2).

» Quelle persécution le *car* n'a-t-il pas essuyée? et s'il a trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était-il pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services sans qu'on sût quel mot lui substituer (3)?

» *Cil* a été, dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française; il est douloureux pour les poëtes qu'il ait vieilli (4).

» *Douloureux* ne vient pas plus naturellement de *douleur*, que de *chaleur* vient *chaleureux* ou *chaleureuse;* celui-ci se passe, bien que ce fût une richesse pour la langue, et qu'il se dise fort juste où *chaud* ne s'emploie qu'improprement (5).

» *Valeur* devait aussi nous conserver *valeureux; haine*, *haineux; peine*, *peineux* (6); *fruit*, *fructueux; pitié*, *piteux* (7); *joie*, *jovial; foi*, *féal* (8); *cour*, *courtois; gîte*, *gisant; haleine*, *halené* (9);

---

(1) *Maint* est encore usité, mais plus souvent en vers qu'en prose :

Maint poëte aveuglé d'une telle manie. (Boileau.)

Maints beaux esprits font gloire d'ignorer. (Voltaire.)

(2) *Moult, mout,* du latin *multum,* beaucoup, grand nombre :

Moult ressembloit bien l'image. (*Roman de la Rose.*)

(3) Les avocats ont fait abus de ce mot, et l'on a tourné cet abus en ridicule, ce qui était fort juste :

Non, je ne reviens pas, *car* je n'ai pas été;
Je ne vais pas aussi, *car* je suis arrêté;
Je ne demeure point, *car* tout de ce pas même
Je prétends m'en aller. . . . . (Molière.)

(4) *Cil* s'emploie encore dans le style marotique :

A me louer jà ton bon cœur s'apprête,
Et dit vraiment : *Cil* est amant parfait
Qui reste ami de parole et d'effet
Après qu'amour est sorti de sa tête. (Chaulieu.)

(5) *Chaleureux,* que regrette la Bruyère et qui dit en effet ce que *chaud* n'exprime qu'improprement, est aujourd'hui fréquemment employé.

Multa renascentur quœ jam cecidere. (Horace.)

(6) *Peineux* était depuis longtemps inusité, à l'époque où la Bruyère écrivait ce passage ; *fatigant, pénible,* l'ont remplacé très-avantageusement.

(7) *Piteux* est encore usité dans le langage familier.

(8) *Féal*, fidèle, est encore usité ; il s'emploie même dans le style élevé :

Soyez donc attentifs, vous, leur maître après Dieu,
Vous, *féaux* chevaliers, vous, seigneurs de haut lieu. (C. Delavigne.

(9) *Halené,* qui respire difficilement, est depuis longtemps inusité; *halenée,* haleine, souffle, est lui-même tombé en désuétude.

vanterie, ***vantard; mensonge***, ***mensonger; coutume***, ***coutumier;*** comme ***part*** maintient *partial; point*, ***pointu*** et ***pointilleux; ton***, ***tonnant; son***, *sonore; frein*, *effréné; front*, *effronté; ris*, ***ridicule;*** ***loi***, ***loyal; cœur***, *cordial; bien*, *bénin; mal*, *malicieux*.

» ***Heur*** se plaçait où *bonheur* ne saurait entrer; il a fait ***heureux***, qui est si français, et il a cessé de l'être : si quelques poëtes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure (1).

» ***Issue*** prospère, et vient d'*issir*, qui est aboli (2).

» ***Fin*** subsiste sans conséquence pour *finer*, qui vient de lui, pendant que *cesse* et *cesser* règnent également (3).

» ***Vert*** ne fait plus *verdoyer* (4); ni *fête*, *fêtoyer* (5); ni *larme*, *larmoyer* (6); ni *deuil*, *se douloir*, *se condouloir* (7); ni *joie*, *s'éjouir* (8), bien qu'il fasse toujours *se réjouir*, *se conjouir* (9); ainsi qu'*orgueil*, *s'enorgueillir*.

» On a dit *gent*, le corps *gent :* ce mot si facile, non-seulement est tombé, l'on voit même qu'il a entraîné *gentil* dans sa chute (10).

» On dit *diffamé*, qui dérive de *fame* (11), qui ne s'entend plus.

---

(1) *Heur* était regretté de Voltaire lui-même, qui le trouvait harmonieux et favorable à la versification :

Sa joie éclatera dans l'*heur* de ses enfants. (Corneille.)

. . . Ce n'est pas peu d'*heur* que d'être sa moitié. (Molière.)

(2) *Issir*, *essir* et *exir*, sortir, se retirer, partir, sont depuis longtemps tombés en désuétude :

J'espoir, se ne les savoie.
Tost porroit *issir* de la voie. *(Roman de la Rose.)*

Ils s'employaient aussi substantivement pour *issue*.

(3) *Et jà ne* FINAT *d'orer* (travailler) *jusques à tant que souleuz* (le soleil) *estoit escoussez* (couché).

Il avait aussi le sens de *se terminer :*

Plaisirs mondains FINENT *en pleurs*. (Nicot.)

(4) *Verdoyer* n'est plus usité; mais son participe présent ***verdoyant*** est d'un usage très-fréquent comme adjectif.

(5) *Festoyer*, *fêtoyer*, régaler quelqu'un, lui faire fête; il s'employait aussi substantivement pour *fête, divertissement*.

(6) *Larmoyer* s'emploie encore, mais en mauvaise part.

(7) *Douloir*, *condouloir (se)* sont encore usités aujourd'hui, **mais seulement au** présent de l'infinitif.

(8) *Esjoyer; esjouïr*, *esjoïr*, réjouir et se réjouir :

Le Père des justes ESJOÏT *en moi; cil que engendre le sage* ESJOÏRA *en lui. Que ton père et ta mère* ESJOÏSSENT *yceluy que toi engendrera*. (Bible, *Proverbes*.)

(9) *Conjoier*, *conjoïr*, *conjouir*, se réjouir ensemble, se fêter, bien recevoir quelqu'un.

(10) *Gentil* s'est relevé de la chute où, selon la Bruyère, *gent* l'avait entraîné.

(11) *Fame* ou *famée* (car tous deux, dit Nicot, se trouvent ès anciens escrits) est depuis longtemps inusité.

» On dit *curieux*, dérivé de *cure*, qui est hors d'usage (1).

» Il y avait à gagner de dire *si que* (2) pour *de sorte que* ou *de manière que; de moi*, au lieu de *pour moi* ou de *quant à moi;* de dire *je sais que c'est qu'un mal*, plutôt que *je sais ce que c'est qu'un mal*; soit par analogie latine, soit par l'avantage qu'il y a souvent à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison.

» L'usage a préféré *par conséquent* à *par conséquence*, en conséquence à *en conséquent*, *façons de faire* à *manière de faire*, et manière d'agir à *façons d'agir*... dans les verbes, *travailler* à œuvrer, *être accoutumé* à *souloir*, *convenir* à *duire*, *faire du bruit* à *bruire* (3), *injurier* à *vilainer* (4), *piquer* à *poindre* (5), *faire ressouvenir* à *ramentevoir* (6)... et dans les noms, *pensées* à *pensers* (7), un si beau mot, et dont le vers se trouvait si bien; *grandes actions* à *prouesses* (8), *louanges* à *loz* (9), *méchanceté* à *mauvais-*

---

(1) *Cure*, dans le sens de soin, souci, a vieilli, mais il est encore admis dans le style familier.

(2) *Si que* est depuis longtemps hors d'usage; mais cette locution est regrettable.

(3) *Bruire* est employé souvent encore par quelques écrivains qui, par ignorance des temps primitifs de ce verbe, lui ont prêté des formes qu'il n'a jamais eues. — V. BARBARISMES.

(4) *Vilainer* et *vilener*, dérivés de *vil*, sont depuis longtemps tombés en désuétude; on leur a préféré avec raison *injurier, insulter*, termes plus expressifs et plus clairs.

(5) *Poindre* est encore usité dans quelques-unes de ses formes; on dit toujours proverbialement: *Oignez vilain, il vous* POINDRA; POIGNEZ *vilain, il vous oindra.*

(6) *Ramentevoir* et — *(se)*, rappeler, se rappeler, est tout à fait inusité:

Lorsque je me retrouve en ces belles demeures,
Où les jours les plus longs ne m'étaient que des heures,
Cela ne sert de rien qu'à me *ramentevoir*
Que je n'y verrai plus ce que j'y voulais voir. (Racan.)

Ne *ramentevons* rien et réparons l'offense
Par la solennité d'une heureuse alliance. (Molière.)

(7) *Pensers*, expression énergique particulièrement propre à la poésie:

Il faudra que je change; et, malgré que j'en aye,
Plus soigneux devenu, plus froid, et plus rassis,
Que mes jeunes *pensers* cèdent aux vieux soucis. (Régnier.)

Cependant, agité par des projets contraires,
Enée en entretient ses *pensers* solitaires. (Delille.)

(8) *Prouesses*, aussi bien que *preux*, est encore usité:

Il ne parlait incessamment
Que de sa mère la jument,
Dont il contait mainte *prouesse*. (La Fontaine.)

Ces pleurs vont enfanter d'incroyables *prouesses*. (C. Delavigne.)

(9) Du latin *laus*, louange, éloge:

Tu surpasses l'esprit d'Homère et de Virgile,
Qui leurs vers à ton *los* ne peuvent esgaler. (Régnier.)

à fait inusité.

tié (1), *porte* à *huis* (2), *navire* à *nef* (3), *armée* à *ost* (4), *monastère* à *moustier* (5), *prairies* à *prées* (6)..., tous mots qui pouvaient durer ensemble d'une égale beauté, et rendre une langue plus abondante.

» L'usage a, par l'addition, la suppression, le changement ou le dérangement de quelques lettres, fait *frelater* de *fralater*, *prouver* de *preuver*, *profit* de *proufit*, *froment* de *froument*, *profil* de *pourfil*, *provision* de *pourveoir*, *promener* de *pourmener*, et *promenade* de *pourmenade*.

» Le même usage fait, selon l'occasion, d'*habile*, d'*utile*, de *facile*, de *docile*, de *mobile*, et de *fertile*, sans y rien changer, des genres différents : au contraire, de *vil*, *vile; subtil*, *subtile*, selon leur terminaison masculine ou féminine (7).

» Il a altéré les terminaisons anciennes.

» De *scel* il a fait *sceau;* de *mantel*, *manteau;* de *capel*, *chapeau;* de *coutel*, *couteau;* de *hamel*, *hameau;* de *damoisel*, *damoiseau;* de *jouvencel*, *jouvenceau* (8); et cela sans que l'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements. Est-ce donc faire pour le progrès d'une langue, que de déférer à l'usage?

---

(1) *Mauvaistié*, *maulvaistié* a été avantageusement remplacé par *méchanceté*, *malice*.

(2) *Huis*, porte, d'où s'est formé *huissier*, gardien de la porte, n'est plus usité que dans la locution *à huis clos*, et dans le style marotique.

(3) *Nef*, du latin *navis*, n'est admis qu'en poésie:

Il devait mieux remplir nos vœux et notre attente,
Faire voir sur ces *nefs* la victoire flottante. (Corneille.)

(4) *Ost*, armée, camp, guerre, d'où *ôtage*, est depuis lontemps inusité.

(5) *Moustier*, église, couvent, monastère ; dérivé de *monasterium*. Il se retrouve dans quelques noms propres : *Noirmoutiers*, *Marmoutiers*, monastère de Saint-Martin.

(6) *Prées* est un joli vocable conservé dans nos campagnes du Midi.

(7) Suivant les remarques de Vaugelas et du P. Bouhours, on ne dit point *puérile* au masculin, mais *puéril*, parce que cet adjectif français, de même que *subtil*, *vil*, *civil*, venant des adjectifs latins *puerilis*, *subtilis*, *vilis*, *civilis*, etc., dont la pénultième syllabe est longue, doivent s'écrire sans *e* au masculin. Beaucoup d'écrivains, dit-il, manquent dans l'usage de l'adjectif en question, écrivant *puérile* au masculin comme au féminin. Ce qui les trompe, sans doute, c'est qu'on dit aux deux genres *agile*, *utile*, *facile*, *docile*, etc. Mais il faut faire attention que ces adjectifs-ci viennent des mots latins *agilis*, *utilis*, *facilis*, *docilis*, qui ont ont la pénultième syllabe brève, et que cette différence de quantité les distingue des précédents.

(8) *Damoisel* et *jouvencel* sont encore usités en poésie :

Ton cœur... a dix-huit ans, quoi de plus naturel,
S'était laissé toucher aux vœux d'un *damoisel*,
Brave, de haut lignage et d'antique noblesse. (C. Delavigne.)

Qu'il fasse mieux, ce jeune *jouvencel*
A qui l'amour donna tant de martel. (Corneille.)

Serait-il mieux de secouer le joug de son empire si despotique? Faudrait-il, dans une langue vivante, écouter la seule raison qui prévient les équivoques, suit la racine des mots et le rapport qu'ils ont avec les langues originaires dont ils sont sortis, si la raison, d'ailleurs, veut qu'on suive l'usage? »

Écoutons maintenant Étienne Pasquier, un des plus illustres jurisconsultes et des plus savants philologues du dix-septième siècle :

« Notre langue commença grandement à se polir de son ancienne rudesse, vers le milieu du règne de Philippe de Valois, si les registres de notre chambre des comptes ne sont menteurs, esquels (1) vous voyez une pureté qui commence de s'approcher de notre âge. Vous y trouverez encore uns (2) *enformer* pour informer, *non contrestant* pour nonobstant, *Diex* pour Dieu. Mais, au demeurant, tout le contexte (3) des paroles ne s'éloigne guère des nôtres ; comme aussi en tous les romans qui furent depuis faits en prose. Et plus nous allâmes en avant, plus notre langue reçut de polissure (4), témoins les œuvres de maître Alain Chartier, en son *Quadrilogue curial*, et *Poésies;* et successivement, Philippe de Commines en son *Histoire des rois Louis XI et Charles VIII;* et après lui, maître Jean le Maire de Belges, du temps du roi Louis XII ; Claude Seissel, tant en son *Apologie du roi Louis XII*, et *Discours de la loi salique*, qu'ès (5) traductions de Thucydide, Eusèbe et Appien. Je trouve, sous le règne de François Ier, une plus grande naïveté de langage en Jacques Amyot (ores qu'il (6) ait principalement paru sous Henri II), qui sembla avoir sucé sans affectation tout ce qui étoit de beau et de doux en notre langue ; tous les autres qui sont depuis survenus se licencièrent (7) ou en paroles, ou en abondance de métaphores trop hardies, ou en une négligence de style ; quoi que soit (8), il me semble que je vois en lui cette belle fleur, qui étoit aux autres, se ternir.

» Il n'est pas dit que tout ce que nous avons changé de l'ancienneté soit plus poli, ores qu'il ait aujourd'hui cours. Nos ancêtres avoient pris de *verus* et *vera*, *voir* et *voire*, dont il ne nous est resté que

(1) *Esquels*, dans lesquels, où.
(2) *Uns*, c'est-à-dire quelques-uns de ces mots.
(3) La suite, le tissu.
(4) Il est, en ce sens, inusité aujourd'hui.
(5) Que dans les.
(6) *Ores que*, quoique, bien que.
(7) Il ne se dit plus en ce sens.
(8) Quoi qu'il en soit.

les adverbes *voire* et *voirement* (1); nous en avons fait uns *vrai* et *vraie*, qui sont beaucoup plus rudes et de difficile prononciation que les premiers. Nous disions aux prétérits parfaits (2) de ces verbes *tenir* et *venir*, *tenit* et *venit*; lesquels on échangea depuis en *tiensit* et *viensit*; finalement nous en avons fait *tint* et *vint*, en ces mutations allant toujours en empirant; car il ne faut faire de doute que *tenit* et *venit* ne fussent, selon les règles de la grammaire, meilleurs et plus naturels.

» J'ai remarqué plusieurs belles paroles anciennes, dont les aucunes (3) sont du tout (4) perdues par la nonchalance, et les autres changées en pires par l'ignorance des nôtres. Nos ancêtres usèrent de *barat*, *guille* et *lozange*, pour *tromperie*; et *barater*, *guiller* et *lozanger*, pour *tromper* : dictions qui nous étoient naturelles, au lieu desquelles nous en avons adopté des latines, *dol*, *fraude*, *circonvention* (5); vrai qu'encore le commun peuple use du mot de *barat*, afin cependant que je remarque ici en passant que comme nos esprits ne sont que trop fertiles et abondants en tromperie, aussi n'y a-t-il parole que nous ayons diversifiée en tant de sortes que cette-ci (6), parce que *guille*, *lozange*, *barat*, *malengin*, *dol*, *fraude*, *tromperie*, *circonvention*, *déception*, *surprise* et *tricherie* dénotent cette même chose. Le roman de *Pépin* dit *enherber*, nous *empoisonner*; le même roman, et encore le comte Thibaut de Champagne, en ses Amours, *maleir*, pour ce que nous disons *maudire*. Le vieux valoit bien le nouveau, si nous voulons bien nous arrêter à l'analogie de *beneir*, qui est son contraire. Nos prédécesseurs dirent *grigneour*, puis *grigneur*, dont encore est faite fréquente mention dans quelques anciennes coutumes : nous disons *plus grande et meilleure part*, rendant en deux mots ce qu'ils comprenoient sous un seul. Nous disons aujourd'hui *magistralement* (7); Hugues de Bercy, *maistrement* (8), qui est moins latin. Nous usons du mot *adjourner* (9), quand nous faisons appeler un homme en justice par la semonce (10) d'un sergent (11); le roman de *Pépin* en a usé pour dire

(1) Inusités ; *vraiment, assurément.*

(2) Ancien terme de grammaire ; aujourd'hui *passé défini.*

(3) Quelques-unes.

(4) Tout à fait.

(5) Circonlocution ; est inusité en ce sens, quoiqu'on dise cependant *circonvenir*, dans l'acception de *tromper.*

(6) Celle-ci.

(7) Dérivé de *magister*, maître ; latin.

(8) Formé de *maistre*, maître.

(9) Aujourd'hui *ajourner.*

(10) Invitation ; on a dit aussi *semondre*, inviter, avertir, dérivé de *summonere*, latin.

(11) *Sergent*, de *servus*, latin ; serviteur.

que le jour étoit venu, qui n'étoit pas trop malpropre; nous en avons perdu la naïveté, pour la tourner en chicanerie (1). Dans le même auteur, *hosteler* (2) pour loger, qui n'étoit pas moins bon que le nôtre; *malotru* est dedans Hugues de Bercy; *barguigner*, mot aussi familier entre les marchands que *chicaner* entre les praticiens, est dans Huon de Méry en son *Tournoi de l'Antechrist :* ces deux se sont perpétués entre nous jusques à hui (3).

» Le latin a dit *ambo* et *duo*, pour dénoter le nombre de deux : de ces deux mots l'italien a fait un *ambedue*, et dans le roman de *la Rose*, je trouve pour pareille signification *ambedeux*, mot qui n'est plus à notre usage. *En dementiers* avoit eu vogue jusqu'au temps de Jean le Maire de Belges, car il en use fort souvent pour ce que nous disons par une périphrase, *en ce pendant*. Joachim du Bellay, dans sa traduction des quart (4) et sixième livres de Virgile, le voulut remettre en sus (5), mais il n'y put jamais parvenir. *Nessun* (6) pour *nul*, *adès* (7) pour *maintenant :* nous les avons résignés à l'italien, aussi bien que *losanger*, qui étoit à dire *tromper*, en ces mots *nessuno*, *adesso*, *lusingar*. Le *cattivo* italien et le *chétif* françois symbolisèrent, comme semblablement *albergar* et *héberger;* je ne sais si l'italien le tient de nous, ou nous de lui. L'italien dit *schifar* pour ce que nous dîmes anciennement *eschever* et aujourd'hui *esquiver*. Ce que nos anciens appelèrent *heaume*, on l'appela, sous François I[er], *armet;* nous le nommons maintenant *habillement de tête*, qui est une vraie sottise de dire par trois paroles ce qu'une seule nous donnoit. Ainsi est-il de *tabour* (8), que les soldats appellent maintenant *caisse*, sans savoir dire pourquoi; ainsi de l'*étendard*, *bannière* ou *enseigne*, que nous disons aujourd'hui *drapeau* (9) : vrai qu'il est plus aisé d'en rendre raison que l'autre, cela étant provenu d'une hypocrisie ambitieuse des capitaines, qui, pour paraître avoir été aux lieux où l'on remuoit les mains (10), veulent représenter au public leurs enseignes déchirées, encore que (11) peut-être il n'en soit rien.

---

(1) *Langage de la chicane*, langage du palais.

(2) Formé de *hoste*, hôte.

(3) *Jusqu'aujourd'hui.*

(4) On disait *quart* pour quatrième, comme *tiers* pour troisième, *quint* pour cinquième :

Le pape Innocent QUART *de ce nom.* (J. Bouchet.) — *Charles*-QUINT.

(5) *Remettre en crédit.*

(6) *Ne unus*, latin; *pas même un.*

(7) *Adès* ou *adiès*, formé de *ad diem*, latin.

(8) Aujourd'hui *tambour.*

(9) *Drapeau*, morceau de linge déchiré, haillon ; diminutif de *drap.*

(10) En venir aux mains; se battre.

(11) *Encore que*, quoique, bien que.

» Dans les livres de *la Discipline militaire*, de Guillaume de Langey, vous ne trouverez ni *corps de garde* ni *sentinelle;* ains au lieu du premier, il l'appelle le *guet*, et le second *être aux écoutes*. Ces deux, qui étoient de très-grande et vraie signification, se sont échangés en *corps de garde* et *sentinelle;* et nommément le mot d'*écoute* était plus significatif que celui de *sentinelle*, dont nous usons.

» De mon temps j'ai vu plusieurs mots mis en usage, qui n'étoient reconnus par nos devanciers; et peut-être le même mot (1) de *devancier*.

» Le premier qui mit en œuvre *avant-propos* pour *prologue* fut Louis le Caron, en ses *Dialogues*, dont ont se moquoit du commencement; et depuis, je vois cette parole reçue sans en douter (2): non sans cause; car nous avons plusieurs mots de même parure : *avant-garde*, *avant-jeu*, *avant-bras*, et je crois qu'il y avoit plus de raison de dire *avant-chambre* que ce que nous disons *antichambre*. Il voulut aussi d'un *jurisconsulte* latin faire en notre langue un *droit-conseillant;* mais il perdit son françois.

» *Piaffer*, que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braves, est de notre siècle; comme aussi aller à la *picorée*, pour les gens d'armes qui vont manger le *bonhomme* (3) aux champs; faire un *affront*, pour braver un homme; la *populace*, mot qu'avons été contraints d'innover par faute d'autre, pour dénoter un peuple sot.

» Le premier où j'ai lu *courtiser* est dans la poésie d'Olivier de Magny : parole qui nous est pour le jour d'hui fort familière.

» Je n'avois jamais lu *arborer* (4) une enseigne, pour la planter, sinon aux ordonnances que fit l'amiral de Châtillon, exerçant lors la charge de colonel de l'infanterie : mot dont Viginelle a usé en l'*Histoire de Villhardouin*.

» Nous avons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme *contraste* (5) pour *contention*, *concert* (6) pour *conférence*, *accort* (7) pour *avisé*, *en couche* pour *en ordre*, *garbe* pour je ne sais quoi de bonne grâce, faire une *supercherie* à un homme, quand on lui fait un mauvais tour à l'impourvu (8).

» En l'escrime nous appelons *estramaçons* des coups de taille, le

(1) *Le même mot*, c'est-à-dire, *le mot lui-même*, ou *même le mot* de.
(2) Sans discussion.
(3) Paysans; les gens du peuple.
(4) Dérivé de *arbor*, arbre; planter comme un arbre.
(5) Dans le sens de *opposition*, il est encore usité.
(6) Aujourd'hui *accord*.
(7) Il est inusité en ce sens.
(8) A l'improviste.

pédant pour un maître ès arts mal appris, et *façon pédantesque* en conséquence de ce mot; comme aussi nous avons quitté plusieurs mots françois qui nous étoient très-naturels, pour enter dessus des bâtards : car de chevalerie nous avons fait *cavalerie;* chevalier, *cavalier;* embûche, *embuscade;* attacher l'escarmouche, *attaquer;* au lieu de bataillon, nous avons dit *escadron*. Et pour nos piétons ou aventuriers anciens, nous ne serions pas guerriers si nous ne disions *infanterie*, mots français que nos soldats voulurent italianiser, lorsque nous possédions le Piémont, pour dire qu'ils y avoient été; et de malheur aussi quittâmes-nous nos vieux mots de fortifications, pour emprunter des nouveaux italiens, parce qu'en telles affaires les ingénieurs d'Italie savent mieux débiter leurs denrées que nous autres François.

» Il n'est pas que nous n'ayons mis sous pieds (1) des paroles qui étoient de quelque honneur, pour donner cours à d'autres de moindre valeur. Le mot de *valet* anciennement s'adaptoit fort souvent à titre d'honneur près des rois; car non-seulement on disoit *valets de chambre* ou *garde-robe*, mais aussi *valets tranchants* et *d'écurie;* et maintenant le mot de *valet* se donne dans nos familles à ceux qui entre nos serviteurs sont de moindre condition, et quasi par contemnement (2) et mépris : « Vrai est (3) qu'il avoit un valet qu'on ap-
» peloit *nihil valet* (4), dit Marot en se moquant. » La *chambrière* étoit destinée pour servir sa maîtresse en la chambre; maintenant les damoiselles (5) prendroient à honte (6) d'appeler celles qui les suivent *chambrières*, ains les appellent *servantes :* mot beaucoup plus vil que l'autre, que l'on approprie à celles qui servent à la cuisine. Le nom de grand bouteiller (7) étoit un office de la couronne, comme celui de connétable (8) : aujourd'hui non-seulement la mémoire en est oubliée en la cour du roi, mais il n'y a rien de si bas que la charge de *bouteiller;* et pour cette cause ceux qui sont aujourd'hui en telles charges sont appelés *sommeliers*.

» Une vieille dotation faite à l'hôpital de Mâcon, en mai 1323, par Barthélemi de Chevrière, échanson du roi, l'appelle en latin *Bartholomæus Caprarii*, *scancio domini nostri Regis :* qualité qui succéda à celle de grand *bouteiller*. Nous avons accru notre langue de plusieurs nouvelles dictions tirées de nous-mêmes; comme, pour

(1) Avili. — La construction *il n'est pas que* est encore en usage.
(2) De *contemnere*, latin; mépriser.
(3) *Il est vrai que.*
(4) Mot à mot, *rien ne vaut.*
(5) Aujourd'hui, *demoiselles;* anciennement, *damoisel, damoiseau, damoiselle.*
(6) Tiendraient à honte, regarderaient comme une honte, rougiraient.
(7) Dérivé de *bouteille.*
(8) *Connétable* est formé des mots latins *comes stabuli*, comte, chef de l'étable.

exemple, de *chemin*, nos prédécesseurs firent *acheminer;* de *compagnon*, *accompagner;* de *raison*, *arraisonner* (1); comme, au contraire, une négative en ajoutant *de*, car ils disent de *saison*, *désaisonner* (2). Mais de notre temps nous portâmes plus de liberté, parce que d'*effet*, *occasion*, *violent*, *diligent*, *patient*, *médicament*, *facile*, *nécessité*, *tranquille*, nous fîmes *effectuer*, *occasionner*, *violenter*, *diligenter*, *patienter*, *médicamenter*, *faciliter*, *nécessiter*, *tranquilliter* (3); je n'ai point encore lu *possibiliter* (4), de *possible*. Il n'est pas que Montaigne, en ses *Essais*, et Ronsard, en la dernière impression de ses œuvres (avant qu'il mourût), n'aient par une nouveauté fait un nouvel *ainsin* (5) : car lorsque ce mot est suivi d'une voyelle immédiate, ils mettoient une *n* derrière pour ôter la cacophonie. Si ces nouveautés enrichissent ou embellissent notre langue, j'en laisse le jugement à la postérité, me contentant de marquer ces caches (6) pour montrer je ne sais quoi de particulier en nous, qui n'étoit point en nos aïeuls (7). »

Sans vouloir compléter la liste des vocables tombés en désuétude, ou exhumer les termes hors d'usage, nous croyons devoir indiquer les expressions et les locutions qui se rencontrent le plus fréquemment dans ceux de nos vieux poëtes et de nos anciens prosateurs qu'on lit et qu'on étudie encore aujourd'hui.

PRINCIPAUX ARCHAÏSMES.

I. Noms ou substantifs aujourd'hui inusités.

ACHOISON, *n. f.* Occasion favorable, propice :

> Sous ombre de bonne *achoison*,
> On trompe les gens à foison. *(Blason des folles amours.)*

APERCEVANCE, *n. f.* Action, faculté d'apercevoir :

> *C'est le privilége des sens d'estre l'extresme borne de nostre* APPERCEVANCE. *Il n'y a rien au delà d'eux qui nous puisse servir à les descouvrir.* (Montaigne.)

On dit aujourd'hui dans ce sens, *aperception*.

---

(1) *Arraisonner* est aujourd'hui inusité.

(2) *Désaisonner* n'est plus usité.

(3) De tous ces verbes, le dernier, *tranquilliter*, est le seul qui soit inusité; on a dit aussi *tranquiller*.

(4) Nous ne croyons pas que *possibiliter* ait jamais été employé par les écrivains.

(5) On trouve non-seulement *ainsin*, mais encore *ainsine*.

(6) *Cache* ou *chache*, d'où *chasse*, signifiait incursion, recherche, et par extension, *innovation*.

(7) *Aïeuls;* aujourd'hui on dit *aïeux* dans ce sens.

APERCEVANCE. Marque, trace :

Nous en avons vu de notre temps quelques restes et APPERCEVANCES. (E. Pasquier.)

ARROY, ARROI, *n. m.* Arrangement, manière, équipage, magnificence :

Tes logis tapissés en magnifique *arroy*
D'esclat aveugleront (1) ceux-là mêmes du roy. (Régnier.)

Ce seigneur fit son entrée en magnifique ARROI. (Richelet.)

AUMAILLE, *n. m.* Bêtes à cornes, animaux propres au labourage :

Penseriez-vous qu'on pût venir à chef,
D'assez priser, ni vendre cette *aumaille?* (La Fontaine.)

BANDON, *n. m.* Liberté, licence, volonté, fantaisie ; d'où *abandon :*

Pour penitence espécial,
Requerez à celi pardon,
Qui par vous a eu tant de mal,
Et si donrez en pur don
Cuer et cor tout à son *bandon.* *(Confession de la Belle fille.)*

Grand BANDON *fait grand larron.* (Nicot.)

BISSÊTRE, *n. m.* Malheur, infortune, accident fatal ; anc. *bissexte*, dérivé de *bissextus*, à cause de l'influence fatale de l'année bissextile :

Hé ! ne voilà-t-il pas ton enragé de maître !
Il va nous faire encor quelque nouveau *bissêtre.* (Molière.)

BLANDICES, *n. m.* Caresses, flatteries ; du latin *blandities*, formé de *blandiri*, flatter :

Hélas ! mon cœur a tant ouy
D'eux les paroles,
Leur decevans *blandices* molles. (Alain Chartier.)

Platon veut que ce soit l'office de la fortitude (2), *combattre à l'encontre de la douleur et à l'encontre des immodérées et charmeresses* BLANDICES *de la volupté.* (Montaigne.)

BOQUILLON et BOQUERON, *n. m.* Bûcheron, du latin *boscus*, bois :

Et *boquillons* de prendre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre. (La Fontaine.)

Boquillon signifie proprement un apprenti bûcheron ; c'est une sorte de diminutif.

---

(1) *Éclipseront.*
(2) *Fortitudo,* latin ; courage.

Boutée, *n. f.* Effort, impulsion; mouvement rapide :

Le comte marcha tout d'une boutée, *sans donner haleine à marchiers et gens de pied.* (Ph. de Commines.)

Il cognoissoit très-bien mon naturel, et me prioit de n'estre avecque luy que par boutées (1); *mais le plus souvent que je pourrois.* (Montaigne.)

Braverie, *n. f.* Dépense en habits; parure :

Cet homme a dépensé tout son bien en braveries *inutiles.* (Furetière.)

Vite, qu'on les dépouille sur-le-champ. — Adieu votre braverie ! (Molière.)

Cadeau, *n. m.* Repas donné hors de chez soi; dîner en partie de campagne :

Les femmes coquettes ruinent leurs galants à force de leur faire faire des cadeaux. (Furetière.)

J'aime le jeu, les visites, les assemblées, les cadeaux *et les promenades.* (Molière.)

Je l'ai fait consentir enfin au cadeau *que vous lui voulez donner.* (Le même.)

Chape-chute, *n. f.* Mécompte; chose fâcheuse; avantage résultant d'un malheur survenu à un autre :

Un villageois avait à l'écart son logis :
Messer loup attendait *chape-chute* à la porte ;
Il avait vu sortir gibier de toute sorte. (La Fontaine.)

Carrousse, *n. f.* Débauche.
— *Faire carrousse.* Faire bombance :

Aux champs, à ce gay renouveau,
Je vous semonds par ce rondeau
De *faire* avecque nous *carrousse.* (Ch. Vion d'Alibray.)

Elle ignoroit l'effet d'une liqueur si douce,
Insensiblement *fit carrousse.* (La Fontaine.)

Cautele, cautelle, *n. f.* En mauvaise part, ruse, finesse; en bonne part, conduite prudente; précaution sage :

Il désiroit que toutes les coustumes fussent mises en françois, en un beau livre pour éviter la cautele *et la pillerie des avocats, qui est si grande en ce royaume que nulle autre n'est semblable.* (Ph. de Commines.)

Chaudeau, *n. m.* Bouillon qu'on donnait aux époux le matin du lendemain des noces; et par extension *bouillon chaud* :

La-dessus son épouse en habit d'Alecton,
Masquée, et de sa voix contrefaisant le ton,
Vient au prétendu mort, approche de sa bière,
Lui présente un *chaudeau* propre pour Lucifer. (La Fontaine.)

(1) Par courts instants; en passant.

CHÈRE, *n. f.* Bon accueil :

Il fait à chascun *chère* et feste. (Alain Chartier.)

. . . Comme enfants trouvés à qui mesme la mère
Pour ne se descouvrir *fait plus mauvaise chère.* (Régnier.)

Aujourd'hui, *faire bonne chère*, c'est se nourrir délicatement.

CHÉTIVETÉ, *n. f.* État de ce qui est chétif, misérable ; chose chétive, de peu de valeur :

Elles les avaient tirés de la justice et du gibet, de la pauvreté, de la CHÉTIVETÉ. (Brantôme.)

Plus tu seras chétif, plus ta *chétiveté*
Gaigne de mal talent sur ta méchanceté. (J. Baïf.)

CHEVANCE, *n. f.* Bien, fortune, héritage :

Le pauvre homme en pensant ne trouve pas manière d'avoir CHEVANCE, *et toute fois il la lui faust avoir.* (A. de la Sale.)

Pour Dieu, vous pri, grand roi de France,
Que me doneiz quelque *chevance.* (Ruteboeuf.)

Il avait dans la terre une somme enfouie,
Son cœur avec, n'ayant autre déduit
Que d'y ruminer jour et nuit,
Et rendre sa *chevance* à lui-même sacrée. (La Fontaine.)

CHICHETÉ, *n. f.* Avarice, parcimonie :

Il se contente de l'espargne et CHICHETÉ *de sa table ; tout est en desbauche en divers réduits de sa maison.* (Montaigne.)

Cette couleur noirastre et salle, c'est proprement la taincture d'avarice et de CHICHETÉ. (Amyot.)

CLAIRTÉ, puis CLARTÉ, *n. f.* Flambeau :

Que lui sert la *clairté*, sinon pour l'accuser
Et la rendre confuse. . . . . (Desportes.)

. . . . Monsieur le commissaire,
Votre présence en robe est ici nécessaire :
Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre *clarté.* (Molière.)

CLERGIE, *n. f.* Science, doctrine :

Un poignet de bonne vie, mieux vault qu'un muyd de CLERGIE. (Nicot.)

V. *Clerc.*

CONTUMÉLIE, *n. f.* Affront outrage ; du latin *contumelia*, formé de *contemnere*, mépriser :

Ils ne pouvoient souffrir les injures et CONTUMÉLIES *qu'on leur faisoit.* (Amyot.)

COULPE, *n. f.* Faute ; du latin *culpa :*

Leur pénitence malade est en COULPE *autant à peu près que leur péché.*

Il est encore usité en style religieux, dans le sens de souillure; c'est proprement la tache qui prive le pécheur de la grâce de Dieu :

Par la confession la COULPE *est remise, et non la peine. Le grand amour de Dieu, la charité parfaite, emporte la* COULPE *et la peine.* (Académie.)

COURAGE, *n. m.* Cœur ; disposition morale :

Il voit sa femme qui, à son avis, est bonne et preude femme, et loue Dieu en son COURAGE, *dont il luy donna ung si riche joyau.* (A. de la Sale.)

Nous n'avons que faire de durcir nos COURAGES *par ces lames de fer; c'est assez que nos espaules le soient.* (Montaigne.)

Un même jour t'a vu, par une fausse adresse,
Trahir ton souverain, ton ami, ta maîtresse,
Sans que de tant de droits en un jour violés,
Sans que de deux amants au tyran immolés,
Il te reste aucun fruit que la honte et la rage,
Qu'un remords inutile allume en ton *courage*. (Corneille.)

O la lâche personne! — O le faible *courage!* (Molière.)

CRAYON, *n. m.* Dessin imparfait, simple esquisse :

Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphants;
Rome entière noyée au sang de ses enfants :
Les uns assassinés dans les places publiques,
Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques...
Sans pouvoir exprimer par tant d'horribles traits,
Qu'un *crayon* imparfait de leur sanglante paix. (Corneille.)

Ce n'est ici qu'un simple CRAYON, *un petit impromptu, dont le roi a voulu faire un divertissement.* (Molière.)

CUNCTATION, *n. f.* Délai, remise, temporisation; du latin *cunctatio :*

Comme un Fabius Maximus, par sa CUNCTATION *et son temporisement, il fit aller nos feux en vapeurs et fumées.* (Brantôme.)

CURE, *n. f.* Du latin *cura*, soin, sollicitude :

Il est tout presché qui n'a CURE *de bien faire.* (Nicot.)

A beau parler qui n'a CURE *de bien faire.* (Académie.)

Lorsque le roi par haut désir et *cure*
Délibéra d'aller vaincre ennemis
Et retirer de leur prison obscure
Ceux de son ost à grands tourments soumis, etc. (Marot.)

Il est encore en usage dans le style familier :

L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois. Le meunier n'en a *cure*. (La Fontaine.)

DAM, *n. m.* Perte, dommage; dépens :

Un autre est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui saura bien te serrer de plus près, comme tu es à ton DAM *expérimenté.* (P. Pithou.)

Voyez que c'est du monde, et des choses humaines!
Toujours à nouveaux maux naissent nouvelles peines;
Et ne m'ont les destins, à mon *dam* trop constants,
Jamais après la pluie envoyé le beau temps. (Régnier.)

. . . . Quelle apparence
Qu'il en mévienne (1), en effet, moi présent?
C'est marché sûr ; il est fol à son *dam*. (La Fontaine.)

Décevance, *n. f.* Tromperie, déception, surprise :

Partout il y a *décevance*. (C. Marot.)

Déduit, *n. m.* Passe-temps, amusement :

Pour son principal déduit, *elle a toujours choisi les forests pour chasser as bestes sauvages.* (E. Pasquier.)

Là, tous les jours, étaient nouveaux *déduits*. (La Fontaine.)

Mener joyeux déduits. (Académie.)

Demeurant, *n. m.* Ce qui reste :

Mainte veuve pourtant fait sa déchevelée,
Qui n'abandonne pas le soin du *demeurant*,
Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant. (La Fontaine.)

Domestiques, *n. m. pl.* Parents; amis intimes, qui sont dans familiarité de la maison; du latin *domesticus*, formé de *domus*, ma son, famille :

Ayant apperceu un de ces domestiques *conduit entre les captifs, il se mei battre sa teste et mener un deuil extrême.* (Montaigne.)

Efficace, *n. f.* Efficacité :

On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse efficace *à tête d'un livre.* (Molière.)

*Il est trop heureux d'être fou, pour éprouver l'*efficace *et la douceur des remèd que vous avez judicieusement ordonnés.* (Le même.)

Escoffion, *n. m.* Cornette, bonnet de femme :

D'abord leurs *escoffions* ont volé par la place. (Molière.)

Esteuf et éteuf, *n. m.* Balle pour jouer à la paume; de *stup* étoupe :

*Il avoit desjà bandé sa part de deux douzaines d'*esteufs, *et jouoit à l'acquit.* (Bonav. Desperriers.)

Quoyque la variété et discordance continuelle des événemens les rejette de coi en coing, et d'Orient en Occident, ils ne laissent pas de suyvre pourtant leur teuf. (Montaigne.)

(1) Qu'il arrive malheur.

Ce mot se trouve dans *Ruy-Blas :*

> Mais bah ! vous voulez être un gaillard populaire,
> Adoré des bourgeois et des marchands d'*esteufs*. (V. Hugo.)

Estour, *n. m.* Combat, choc, mêlée :

Ils auront esté bien frottés dans quelque estour *de guerre.* (Montaigne.)

*Le vray vaincre de pour son roolle l'*estour, *non pas le salut; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre.* (Le même.)

Etat, *n. m.* Mise, façon de se vêtir :

La dame fait semblant qu'il ne luy en chault, et maudit premièrement tous ceux qui amenèrent de si grants états. (A. de la Sale.)

*Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'*état *que vous portez.* (Molière.)

Fallace, *n. f.* Ruse, finesse, fourberie, trahison :

> Tes mandemens, las ! comme pécheresse
> Ay transgressez par *fallace* et promesse
> De ce monde qui les fols cuers attire.
> (*Complainte de la comtesse de Charolois.*)

> D'une simple innocence elle adoucit sa face,
> Elle lui met au sein la ruse et la *fallace*. (Régnier.)

Fyance et fiance, *n. f.* Confiance, assurance; foi :

> . . . Offrez juste sacrifice,
> De cueur contrict bien humblement...
> Mettant au Seigneur Dieu propice
> Vos *fyances* entièrement. (Marot.)

Et lors le bon homme tire à part sa cousine et l'y dit : Ma commère, si n'estoit la fyance *de vous, elle n'yroit point.* (A. de la Sale.)

> Je prendray bons exequteurs
> A qui j'ai parfaicte *fiance*. (*Dialogue du Mondain.*)

Fillole, *n. f.* Filleule; on a dit anciennement *Filleul* et *fillol*, formé du latin *filiolus :*

> Il n'a pas aperçu Jeannette ma *fillole*,
> Laquelle a tout ouï, parole pour parole. (Molière.)

Ce féminin est encore très-usité dans les campagnes, et l'on dit au masculin *fillou*, de l'ancienne forme *filloul*.

Flotte, *n. f.* Troupe armée; foule de peuple; affluence :

En passant par le village, il trouva une flotte *de gens à pied qui fuyoient. Il les chassa, et si* (1) *n'avoit pas cent chevaux en tout.* (Ph. de Commines.)

Il voyoit une file ou flotte *de gens qui s'enfuyoient.* (Le même.)

(1) Et cependant, et pourtant.

FORCENERIE, *n. f.* Fureur, folie furieuse; formé de *forcené*, dernier est encore usité :

Non, non, pour châtier cette *forcenerie*,
La plus cruelle guerre a trop peu de furie. (Du Ryer.)

GALANT, *n. m.* Nœud de rubans :

. . . . Voilà
Ton beau *galant* de neige avec ta nonpareille :
Il n'aura plus l'honneur d'être sur mon oreille. (Molière.)

GAUDISSERIE, *n. f.* Folâtrerie; formé de *gaudir*, *gaudissant :*

L'enseigne extérieure (c'est le titre) *sans plus avant enquérir, est commune* *receue à dérision et* GAUDISSERIE. (Rabelais.)

V. *Gaudir.*

GÉSINE, *n. m.* État d'une femme qui est sur le point d'accouch d'une femelle près de mettre bas; accouchement :

A madame la dauphine
Rien n'assigne ;
Elle a ce qu'il faut avoir,
Mais je les voudrois bien voir
En gésine. (Marot.)

Au partir de ce lieu, qu'elle remplit de crainte,
La perfide descend tout droit
A l'endroit
Où la laie était en *gésine.* (La Fontaine.)

GUERDON, *n. m.* Avantage, récompense :

Las! ma dame gaigna, remportant pour *guerdon*
La beauté de Diane et l'arc de Cupidon. (Ph. Desportes.)

La rose, c'est d'amour le *guerdon* gracieux. (A. de Baïf.)

Outre la dévotion, on proposoit certains GUERDONS *à ceux qui alloient, et autres certaines charges.* (E. Pasquier.)

HANTISE, *n. m.* Fréquentation; de *hanter :*

Isabelle pourrait perdre dans ces *hantises*
Les semences d'honneur qu'avec nous elle a prises. (Molière.)

HEUR, *n. m.* Bonheur, prospérité :

Il voit de toutes parts combler d'*heur* sa famille. (Racan.)

Ne vous offensez pas si cet *heur* de vos armes
Qui me rend tant de biens me coûte un peu de larmes. (Corneill

Mais au moins dites-moi, Madame, par quel sort
Votre Clitandre a l'*heur* de vous plaire si fort. (Molière.)

Poverbialement : *Il n'y a qu'*HEUR *et malheur en ce monde.*

HUIS, *n. m.* Porte; d'où *huissier*, gardien de la porte :

Abandonné des enfants d'Esculape,
Boileau gissoit malade dans son lit;

La mort s'approche ; il frissonne, il pâlit,
Croyant déjà qu'à son *huis* elle frappe. (La Monnoye.)

Le diable n'est pas toujours à mesme HUYS. (Nicot.)

Il est encore usilé en style de palais dans cette locution : *à huis clos.*

IRE, *n. f.* Courroux, ressentiment ; du latin *ira :*

Ne veuilles pas, ô Sire,
Me reprendre en ton *ire,*
Moi qui t'ay irrité. (Marot.)

Douce parole rompt grande IRE. (Nicot.)

LOS, *n. m.* Louange, réputation, honneur ; du latin *laus :*

Quant à chanter ton *los* parfois je m'adventure,
Je n'ose ton grand nom dans mes vers exprimer. (E. de la Boëtie.)

Tu dois en *los* par sus Mercure bruire. (Marot.)

Puissent mes vers et votre nom
Aller si loin que notre *los* franchisse
La nuit des temps. (La Fontaine.)

MALEURTÉ, *n. m.* Malheur, inconvénient :

Ce sont, à mon advis, les plus grans tourmens, douleurs, tristesse, et les plus grans MALEURETEZ *qui soient en terre.* (A. de la Sale.)

MEGNIE, MAIGNIE, *n. f.* Maison, famille, tout le domestique; de *mansio*, en bas latin *masinia*, *mainagium*, d'où *ménage :*

. . . . Chacun au bruit accourt,
Les père et mère, et toute la *mégnie,*
Jusqu'aux voisins. . . . . (La Fontaine.)

MOMON, *n. m.* Grosse pelote ; espèce de bourse que portaient les masques, et qui contenait leur argent de jeu :

Masques, où courez-vous? Le pourrait-on apprendre?
Trufaldin, ouvrez-leur pour jouer un *momon.* (Molière.)

NONCHALOIR, *n. m.* Nonchalance, négligence ; formé de la négation et de *chaloir*, ne pas se soucier :

De mettre à NONCHALOIR *la charge que mon ami m'a donnée, je ne le fais pas.* (Montaigne.)

Encore que le style de Ronsard soit beaucoup plus relevé que celui de Marot, si trouvera-t-il sujet, louant l'un, de ne mettre en NONCHALOIR (dédaigner) *l'autre.* (E. Pasquier.)

Depuis deux jours, hélas ! je l'ai perdu
Du *nonchaloir* le héros adorable. (Chaulieu.)

OCCISION, *n. m.* Exécution capitale ; massacre :

*Ceste exécution ressembloit naïfvement comme un frère à l'autre, à l'*OCCISION *des tyrans faicte par Pélopidas le Thébain.* (Amyot.)

OPÉRA, *n. m.* Chose excellente ; chef-d'œuvre :

Toutes vos lettres sont admirables ! ce sont ce qu'on appelle des OPÉRA.
(Scarron.)

Il ne manquerait pas de vous exagérer lui-même toutes les pièces du repas q vous donnerait, et de vous faire tomber d'accord de sa haute capacité dans science des bons morceaux ; de vous parler d'un pain de rive à biseau doré, rel de croûte partout, croquant tendrement sous la dent ; d'un vin à sève velouté, pour son OPÉRA, *d'une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros din cantonné de pigeonneaux, et couronné d'oignons blancs mariés avec la chicorée*
(Molière.)

OST, *n. m.* Armée, camp, guerre ; du latin *hostis*, ennemi :

*Le roy fit faire plusieurs processions en l'*OST, *et en la fin des processions fe prier le légat que Dieu ordonnast la besoigne.* (Joinville.)

Apollon, irrité contre le fier Atride,
Joncha son camp de morts ; on vit presque détruit
L'*ost* des Grecs ; et ce fut l'ouvrage d'une nuit. (La Fontaine.)

OUBLIANCE, *n. m.* Oubli :

*Quand bien même il aurait méfait, sa faute devait être ensevelie dedans le c cueil d'*OUBLIANCE. (E. Pasquier.)

PARAGUANTE, *n. m.* Argent donné pour boire ; de l'espagnol *pa guantes*, pour des gants :

Dessus l'aveugle espoir de quelque *paraguante*,
Il n'est rien que leur art aveuglément ne tente. (Molière.)

Il a autant pour PARAGUANTE. (Académie.)

PARANGON, *n. m.* Modèle :

Alexandre, que le peuple nomme comme un PARANGON *de tous les rois.*

Déduisant leurs façons au PARANGON (en comparaison) *des nôtres, il mon combien ils étoient rudes et mal façonnés au regard de nous.* (E. Pasquier.)

PARANGON *de beauté de chevalerie.* (Académie.)

PLEIGE, *n. m.* Caution :

Souviengne-vous de la promesse, car nous sommes PLEIGES *pour vous.*
(A. de la Sale.)

POURCHAS, *n. m.* Poursuite ; recherche ; travail :

Le fauconnier plut très-fort à la dame ;
Et n'étant homme en tel *pourchas* nouveau,
Guère ne mit à déclarer sa flamme. (La Fontaine.)

POURTRAICTURE, PORTRAITURE, *n. f.* Portrait, image :

Quiconque fit d'amour la *pourtraicture*,
De cet enfant le patron où prit-il ?
Sur qui tant bien il guida son outil,
Pour en tirer au vrai cette peinture ? (J. Baïf.)

RANCOEUR, *n. m.* Colère, courroux, rancune :

> L'Envie, à qui l'estrange rage
> De l'heur de son voisin enflelle le courage (1),
> Hideuse, bazanée et chaude de *rancœur.* (Régnier.)

REGINGLETTE, *n. f.* Piége pour prendre les oiseaux :

> Quand *reginglettes* et réseaux
> Attraperont petits oiseaux
> Ne volez plus de place en place. (La Fontaine.)

REMEMBRANCE, *n. f.* Mémoire, souvenir; et par extension *ressemblance :*

> Plus je vous vois, plus je crois voir aussi
> L'air et le port, les yeux, la *remembrance*
> De mon époux. . . . . (La Fontaine.)

REMUGLE, *n. m.* Odeur de ce qui a été renfermé; *sentir le remugle*, sentir le renfermé :

> . . . . Quand on se frotte avec les courtisans,
> Les branles de sortie en sont fort déplaisans.
> Plus on pénètre en eux, plus on *sent le remugle.* (Régnier.)

RENGRÉGEMENT, *n. m.* Augmentation, progrès :

Le RENGRÉGEMENT *de sa maladie l'avait arrêté.* (E. Pasquier.)

Ce ne fut pas un petit RENGRÉGEMENT *à son malheur.* (Le même.)

RENGRÉGEMENT *de mal, surcroît de désespoir.* (Molière.)

SAGETTE, *n. f.* Flèche ; du latin *sagitta :*

> En disant ces mots, il se jette
> Sur l'arc qui se détend, et fait de la *sagette*
> Un nouveau mort. . . . . (La Fontaine.)

SEMBLANCE, *n. f.* Figure, image :

> Moult ressembloit bien l'image
> Qui fust faicte à sa *semblance.* *(Roman de la Rose.)*

Orgueilleuse SEMBLANCE *montre folle cuydance.* (Nicot.)

— Ressemblance, figure :

> Fameux oiseau, de qui prit la *semblance*,
> Le roi du ciel qui la tempeste lance. (Passerat.)

SIGNIFIANCE, *n. f.* Expression, signe :

Quand on a de l'amitié pour des personnes, on en baille toujours quelque petite SIGNIFIANCE. (Molière.)

On voyait les bestes domestiques et privées qui couroient çà et là avec hurlemens et SIGNIFIANCE *de regret après leurs maistres et ceulx qui les avoient nourries.* (Amyot.)

---

(1) *Courage* pour cœur.

Soulas, *n. m.* Soulagement, consolation, plaisir, joie :

> Au bois de Dueil, à l'ombre de Soucy,
> N'estoye au temps de ma vie prospère,
> Mon *soulas* gist sous ceste terre icy,
> Et de le voir plus au monde n'espère. (Marot.)

> Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié,
> Vécut en grand *soulas*, en paix, en amitié,
> Le plus heureux, le plus content du monde. (La Fontaine.)

Spelunque et **spelonque**, *n. f.* Caverne ; du latin *spelunca :*

O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque *de bestes farouches, un as[ile] et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais [r]essentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as esté au prix de ce que tu es?* (P. Pithou.)

Température, *n. f.* Tempérament :

> Chasque âge a ses façons, et change de nature,
> De sept ans en sept ans, notre *température ;*
> Selon que le soleil se loge en ses maisons,
> Se tournent nos humeurs, ainsi que nos saisons. (Régnier.)

Usance, *n. f.* Usage, habitude :

*Il a aussi prescript de son auctorité privée quelles choses seroient dénotées p[ar] les couleurs ; ce qu'est l'*usance *des tyrans qui veulent leur arbitre tenir lieu [de] raison.* (Rabelais.)

Vêpre, *n. m.* Soir ; du latin *vesper :*

Il n'est si grand jour, que ne vienne vêpre, *ne temps qui ne prenne fin.* (Nic[ot.])

Je donne le bon vêpre *a toute l'honorable compagnie.* (Molière.)

Viz, *n. m.* Visage ; d'où *vis-à-vis*, visage à visage :

Alors le petit Saintré, tout honteux, le viz *de honte tout enflambé, soy incli[nant] se met devant les aultres.* (A. de la Sale.)

II. Noms et substantifs encore en usage.

Abois, *n. m. pl.* Extrémités fâcheuses :

> Ah ! quel âpre tourment, quels douloureux *abois !*
> Et que je sens de morts sans mourir une fois ! (Corneille.)

Il ne se dit plus que dans les locutions : *Être aux* abois ; *Êtr[e] réduit aux derniers* abois.

Accointance, *n. f.* Familiarité, habitude, commerce :

> Amour me dit : Prends *accointance* à elle ;
> Si grand'beauté n'est jamais trop cruelle. (Saint-Gelais.)

Accointance *de fol ne vaut rien.* (Nicot.)

Le bel esprit, au siècle de Marot,
Des grands seigneurs vous donnait l'*accointance*.
(Mme Deshoulières.)

ACCOUTUMANCE, *n. f.* Action de s'accoutumer; habitude :

Aulcuns, ou pour estre collez au vice d'une attache naturelle, ou par longue ACCOUTUMANCE, *n'en treuvent plus la laideur.* (Montaigne.)

*La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'*ACCOUTUMANCE. (La Rochefoucauld.)

*Peut-être que l'*ACCOUTUMANCE *effaça à la fin une partie de la laideur du nouvel esclave.* (La Fontaine.)

L'*accoutumance* ainsi nous rend tout familier. (Le même.)

*L'oreille est de tous les sens le plus docile à l'*ACCOUTUMANCE, *et le plus rebelle à la nouveauté.* (La Harpe.)

ALLÉGEANCE, *n. f.* Soulagement :

Donnez-lui le loisir de se désattrister;
Et quand ses déplaisirs prendront quelque *allégeance*,
J'aurai soin d'en tirer d'abord votre assurance. (Molière.)

Vains projets, vains discours, vaine et folle *allégeance!* (Corneille.)

Où dois-je désormais chercher quelque *allégeance?* (Le même.)

AMUSEMENT, *n. f.* Retard, perte de temps :

Le moindre *amusement* nous peut être fatal. (Molière.)

Moi je l'attends ici pour moins d'*amusement*. (Le même.)

ANTAN, *n. m.* L'année qui précède celle où l'on est; du latin *ante annum* :

Mais où sont les neiges d'*antan?* (Villon.)

*Je ne m'en soucie non plus que des neiges d'*ANTAN. (Proverbes.)

Où donc sont ces rieurs? où la danse folâtre?
Où donc ces pieds mignons, ces épaules d'albâtre?
Où toute cette joie? où les neiges d'*antan?* (E. Augier.)

ANTIQUAILLE, *n. f.* Antiquité; les auteurs, les ouvrages anciens :

*Le reste, j'ay cy-dessoubs adjouté par révérence de l'*ANTIQUAILLE. (Rabelais.)

Ils veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux et toute l'*antiquaille*. (Régnier.)

Il ne s'emploie plus qu'en mauvaise part.

AOUT et OUT, *n. m.* Moisson :

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*août;*
Creusez, fouillez, bûchez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse. (La Fontaine.)

ATTACHE, *n. f.* Grand attachement :

Quand on a une fois goûté les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des ATTACHES *et de la contagion de la chair et du sang, paraît insipide.* (Port-Royal.)

Et sa puissante *attache* aux choses éternelles. (Molière.)

BARBACOLE, *n. m.* Celui qui met toute sa gloire dans la bea sa barbe, et qui en a très-grand soin; du latin *barba*, barbe, *lere*, soigner; par extension, pédant, vieil écolâtre :

> Humains, il vous faudroit encore à soixante ans
> Renvoyer chez les *barbacoles.* (La Fontaine.)

BÉJAUNE, *n. m.* Grossière erreur. Anc., *bec jaune :*

C'est fort bien d'apprendre à vivre aux gens et de leur montrer leur BÉJ
(Moliè

BERS, *n. m.;* BERCEROLLE, *n. f.* Berceau :

Vous me demandez quelle a été la vie et la fin de M. de Thou? Je vous re Belle, heureuse et honorable, tant en particulier que public, depuis le BERS *au tombeau.* (E. Pasquier.)

BROUÉE, *n. f.* Petite pluie ; brouillard, bruine :

Le fauls pas d'un cheval, le passage fortuit d'un aigle, un songe, une v signe, une BROUÉE *matinière, suffisent à le renverser et porter en terre.*
(Montaign

CACHE, *n. f.* Cachette :

On n'est pas embarrassé à inventer dans toute une maison une CACHE *fid*
(Molièr

> Et qui vous a cette *cache* montrée ? (La Fontaine.)

CARÊME-PRENANT, *n. m.* Les trois jours gras, et particulièren mardi, jour qui touche au mercredi des Cendres, le premie du carême :

> *Caresme-prenant*, c'est pour vray le diable,
> Le diable d'enfer, plus insatiable,
> Le plus furieux, le plus dissolut,
> Le plus empeschant la voye de salut,
> Que diable qui soit au profond manoir
> Où se tient Pluton, ce roy laid et noir, etc. (B. Desperriers.)

On dirait qu'il est céans CARÊME-PRENANT *tous les jours.* (Molière.)

Un carême-prenant, un homme en masque, ou affublé costume ridicule :

On dit que vous voulez donner votre fille à UN CARÊME-PRENANT. (Molièr

CHEF, *n. m.* Tête :

> . . . . Le nouvel affront
> Qui tombe sur mon *chef* rejaillit sur ton front. (Corneille.)

Il s'est dit aussi pour *cap*, promontoire :

L'ancien Xantippus fit enterrer son chien sur un CHEF *en la coste de la n en a depuis retenu le nom.* (Montaigne.)

CLERC, *n. m.* Homme érudit, savant :

Les bons livres font les bons CLERCS. (Nicot.)

Il est habile homme et grand CLERC. (Académie.)

Les plus grands CLERCS *ne sont pas les plus fins.* (La même.)

N'en déplaise aux docteurs, cordeliers, jacobins,
Ma foi, les plus grands *clercs* ne sont pas les plus fins. (Régnier.)

COARDISE et COUARDISE, *n. f.* Crainte, peur, poltronnerie :

Je dis : Pourquoi craindre tant ?
Que peut-il ? c'est un enfant ;
Ma *couardise* est extrême. (La Fontaine.)

CONFORT, *n. m.* Secours, assistance :

. . . . Si suis bien loing
D'avoir de conforter le soing,
Quand j'ai de *confort* mieux besoing. (Alain Chartier.)

Vain et triste *confort !* soulagement léger ! (Corneille.)

Donner aide et CONFORT. (Académie.)

CONGÉ, *n. f.* Permission, licence :

Es jours et heures qu'il avoit vacation de l'estude et CONGÉ *de s'esbattre, il ne jouoit jamais, ny jamais ne demouroit oisif.* (Amyot.)

L'amour a des plaisirs solides ;
Leur piquante douceur ne se peut exprimer ;
Mais ils ne sont pas faits pour ces âmes timides,
Qui demandent *congé* d'aimer. (La Sablière.)

CONTESTE, *n. m.* Contestation ; de *contester*, anciennement *contrester*, du latin *contra stare :*

La maison à présent, comme savez de reste,
Au bon monsieur Tartufe appartient sans *conteste.* (Molière.)

COUST, COUT, *n. m.* Frais, dépenses :

Ils font grands dépens et grands *cousts.* (Alain Chartier.)

Le COÛT *fait perdre le goût.* (Proverbe.)

Il s'employait aussi figurément :

Ils réforment les vices de l'apparence ; ceulx de l'essence, ils les laissent là, s'ils ne les augmentent : et l'augmentation y est à craindre ; on se séjourne (1) *volontiers de tout aultre bien faire, sur ces réformations externes et arbitraires, de moindre* COUST *et de plus grand mérite.* (Montaigne.)

Il n'est usité aujourd'hui qu'en style de pratique :

Le COÛT *d'un exploit, d'une ordonnance.* (Académie.)

---

(1) On se dispense, on s'abstient.

DISCORD, *n. m.* Discorde ; il s'emploie encore en poésie :

. . . Le *discord* esteint, et la loy restablie,
Annoncent ta justice, et le vice abattu
Semble, en ses pleurs, chanter un hymne à la vertu. (Régnier.)

Grave Clio, que m'offrent tes annales ?
De longs *discords*, des tempêtes rivales. (Parny.)

DITS, *n. m. pl.* Paroles ; *dicta*, latin ; choses dites :

Dans cœur humain, probité plus n'habite :
Trop bien encore a-t-on les mêmes *dits*,
Qu'avant qu'Astuce au monde fût venue,
Mais pour (1) d'effets la mode en est perdue. (Pavillon.)

En ces mots, Minerve plaida ;
A ses *dits* le ciel s'accorda. (Voiture.)

— Plus ordinairement, Maximes, sentences :

Où sont les gracieux gallans
Que je suivoye au temps jadis ?
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faicts et en *dictz*. (F. Villon.)

Il s'opposait le plus souvent à *faits*, *gestes :*

Les DITS *et* FAITS ; *les* DITS *et* GESTES *des anciens.*

ENTRE-GENT, *n. m.* Savoir-vivre, connaissance du monde :

Vous estes honneste homme, et sçavez l'*entre-gent.* (Régnier.)

*C'est une utile science que celle de l'*ENTRE-GENT ; *elle est comme la beauté, c*
onciliatrice des premiers abords de la société. (Montaigne.)

GARS, *n. m.;* GARSE, *n. f.* Jeune homme, jeune fille :

Le mâle est *gars* à quatorze ans,
Et la femelle est *garse* à douze. (Montfaucon.)

HALENÉE, *n. f.* Haleine, souffle :

Les harpies gâtaient tout d'une infecte HALENÉE. (Benserade.)

JOUVENCEL, JOUVENCEAU, *n. m.;* JOUVENCELLE, *n. f.* Jeune homme,
jeune fille encore dans l'adolescence :

Qu'il fasse mieux, ce jeune *jouvencel*
A qui l'amour donna tant de martel. (Corneille.)

Dans un couvent de nonnes fréquentait
Un *jouvenceau* friand comme on peut croire. (La Fontaine.)

Nos *jouvencelles* au couvent
Sont plus habiles que leurs mères. (Demoustier.)

---

(1) Quant aux effets.

Liesse, *n. f.* Joie, gaieté :

Aux noces d'un tyran tout un peuple en *liesse*
Noyait son souci dans ses pots.
Esope seul trouvait que ces gens étaient sots
De témoigner tant d'allégresse. (La Fontaine.)

Vivre en joie et en LIESSE. (Académie.)

O vieillard, que je donnerais
Mes cheveux noirs et mon sang frais,
Et ma jeunesse,
Pour m'être acquitté de souffrir,
Et, comme toi, près de mourir,
Boire en *liesse !* (E. Augier.)

Manant, *n. m.* Habitant de la campagne ; homme du commun :

Il arriva qu'au temps que le chanvre se sème,
Elle vit un *manant* en couvrir les sillons. (La Fontaine.)

Il ne se dit plus qu'en mauvaise part et dans le sens d'*homme grossier*.

Nef, *n. m.* Navire ; du latin *navis :*

Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre *nef* vagabonde ;
Il est temps de jouir des délices du port. (Racan.)

Paradis, *n. m.* Autel, reposoir où se font les stations du saint-sacrement dans les processions :

Il n'y a ny PARADIS *bien tapissez et dorez, ny processions, ny confrairies, ny quarantaines, ny prédications ordinaires ou extraordinaires.* (P. Pithou.)

Il est encore usité en ce sens dans un grand nombre de provinces.

Parentage, *n. m.* Famille, parenté :

Son maistre engendra toutes manières de joyes, lyesses et consolations en la maison de monsieur son père, et de tout son PARENTAGE. (J. Bouchet.)

Un cousin, abusant d'un fâcheux *parentage*,
Veut qu'encor tout poudreux et sans me débotter,
Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter. (Boileau.)

Penser, *n. m.* Pensée :

Arrière les désirs rampants dessus la terre !
J'aime mieux en soucis et *pensers* élevés
Etre un aigle abattu d'un grand coup de tonnerre,
Qu'un cygne vieillissant ès jardins cultivés. (Bertaud.)

Sur des *pensers* nouveaux faisons des vers antiques. (M.-J. Chénier.)

Pratique, *n. f.* Intrigue, menée :

Dans un petit couvent, loin de toute *pratique*,
Je la fis élever selon ma politique. (Molière.)

Ses *pratiques*, je crois, ne vous sont pas nouvelles. (Le même.)

PRINCESSE. Féminin de prince, dérivé du latin *princeps*, premie signifie proprement la première femme aux yeux d'un homme, conséquemment celle qu'il aime, sa maîtresse :

Je n'écris de bonheur, me trouvant malheureux ;
Je n'écris de faveurs, ne voyant ma *princesse ;*
Je n'écris de thrésors, n'ayant point de richesse ;
Je n'écris de santé, me sentant langoureux. (Du Bellay.)

PROVENDE, *n. f.* Provision de bouche ; pitance, nourriture ; d latin *proventus :*

Il avait vu sortir gibier de toute sorte,
Veaux de lait, agneaux et brebis,
Régiment de dindons, enfin bonne *provende.* (La Fontaine.)

Songons à la PROVENDE. — *Il faut aller à la* PROVENDE. (Académie.)

QUIÉTUDE, *n. f.* Tranquillité, repos, insouciance ; on a dit ancie nement *quiet*, formé du latin *quietus :*

En vous est mon espoir, mon bien, ma *quiétude;*
De vous dépend ma peine et ma béatitude. (Molière.)

Est-ce, ô ruisseau ! ta *quiétude*
Qui gagnait mon cœur inquiet ? (E. Augier.)

RÉCONFORT, *n. m.* Secours, assistance :

. . . . Ils n'ont pour toutes armes
Que les sanglots, les soupirs, et les larmes,
Les tristes vœux, extrême *réconfort*
Des malheureux attendus de la mort. (Ronsard.)

Par quels tristes accents me dois-je lamenter
De voir sans *réconfort* mes ennuis s'augmenter ! (Saint-Amant.)

RELIEFS, *n. m. pl.* Restes de pain et de viande qui se trouvent da une cuisine ; restes de table :

Flatter ceux du logis, à son maître complaire,
Moyennant quoi votre salaire
Sera force *reliefs* de toutes les façons,
Os de poulets, os de pigeons. (La Fontaine.)

On leur donna les RELIEFS *du festin.* (Académie.)

RÉMORA, *n. m.* Obstacle, empêchement, retardement :

L'or est comme une femme ; on n'y saurait toucher,
Que le cœur, par amour, ne s'y laisse attacher.
L'un et l'autre en ce temps, sitôt qu'on les manie,
Sont de grands *rémoras* pour la philosophie. (Regnard.)

L'affaire était près de se terminer, quand il est survenu un RÉMORA. (Académi

SÉQUELLE, *n. f.* Suite, dépendance ; race, postérité :

Adam aussi et toute sa *séquelle,*
C'est assavoir qui depuis lui son nez,
Ont tous esté submis à ma tutelle,
Et par le laict de ma dure mamelle,
Finalement ont été fortunez. *(Dance des Aveugles.)*

Il ne se dit plus qu'en mauvaise part.

Soudard, **soudart**, *n. m.* Soldat, homme de guerre à la solde *(soude)* d'un chef :

Aratus marcha droit au palais et à la maison du tyran, là où les SOUDARDS, *qu'il tenoit pour sa garde à sa soude, faisoient le guet.* (Académie.)

On s'en sert encore, dit l'Académie, dans la conversation familière, en parlant d'un homme qui a longtemps servi à la guerre : *C'est un vieux soudard.*

Sycophante, *n. m.* Fourbe, menteur, fripon, délateur :

Guillot le *sycophante* approche doucement.
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormait alors profondément;
Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette. (La Fontaine.)

Vaillantise, *n. m.* Acte de bravoure, action d'éclat :

Que je vais m'en donner, et me mettre en bon train
De raconter nos *vaillantises.* (Molière.)

III. Adjectifs et participes hors d'usage.

Acertené, **ée**. Assuré, rendu certain; de *certus*, latin :

Je veux que vous sachiez que je ne le tiendrai sur les fonts que je ne sois ACERTENÉ *de la vérité du fait.* (E. Pasquier.)

Aduré, **ée**. Endurci ; formé de *dur :*

Ils prennent icelles peines et tourments pour liesses, et y sont aussi ADURÉS *et accoustumés comme un asne à porter somme.* (A. de la Sale.)

Aheurté, **ée**. Obstiné ; attaché obstinément :

Or voyez, je vous prie, combien chacun est aujourd'hui AHEURTÉ *à sa propre ruine.* (E. Pasquier.)

Allangouri, **ie**. Languissant, faible, débile :

Ils ont vu les petits enfants mourir à la mamelle de leurs mères ALLANGOURIES, *tirants pour néant, et ne trouvants que succer.* (P. Pithou.)

Ards, ou **ars**, **arse**. Brûlé :

S'il m'eust faict en bonheur entrer,
Et puys qu'il m'eust vu condescendre
A mal! Etre *ards* et mys en cendre,
Jugé me fasse douce voix.
Nécessité faict gens mesprendre
Et faim saillir le loup du bois. (Villon.)

La chapelle de cette famille ayant été ARSE *et bruslée par les Barbares, Thémistocle la feit refaire à ses despens.* (Amyot.)

ATTREMPÉ, ÉE. Modéré, sage ; on a dit aussi *attrempance*, retenu

Une fille ne perd rien pour attendre, vivant avec un chaste honneur et une TREMPÉE *modeste.* (E. Pasquier.)

CAS. Cassé, rauque :

As-tu pris garde? Il parlait d'un ton *cas.*
Comme je crois que parle la famille
De Lucifer. . . . . (La Fontaine.)

CAULTE. Fin, rusé, perfide, chicaneur ; d'où *cauteleux* (1), habile à surprendre par quelque finesse :

Mes ennemis. . . . .
Se sont remys à leurs premiers abboys
Pour me remettre en ma peine première,
Si ta doulceur et bonté singulière
Ne rompt le coup de leur *caulte* entreprise. (E. Dolèt.)

C'est un marchand qui à bon marché preste ;
Mais au payer c'est une *caulte* beste. (Marot.)

Il est CAULT *larron qui dérobe à un larron.* (Nicot, *Anciens proverbes.*)

DÉLIVRE. Libre, exempt d'entraves ; de *délivrer :*

Ma raison a bien son cours plus DÉLIVRE *en la prospérité... Je veois bien plus clair en temps serein.* (Montaigne.)

DÉCONFIT, ITE. Mis en déroute, taillé en pièces ; de *déconfire* :

Ce sage chevalier vint dire à son maistre monseigneur de Charolois, que s'il vouloit gagner cette bataille, il estoit temps qu'il marchast... et si plus tôt l'eust fait, desjà ses ennemis fussent DÉCONFITS. (Ph. de Commines.)

EMBESOGNÉ, ÉE. Appliqué activement à :

Contre le tronc sonne mainte cognée,
D'un bras nerveux à l'œuvre *embesognée.* (Ronsard.)

ENDEMENÉ, ÉE. Qui est dans une grande inquiétude ; vivement agité par une passion :

. . . Le bon Dieu voulut que pour mes vieux péchés,
Je sceusse le despit dont l'âme est forcenée,
Lorsque, trop curieuse ou trop *endemenée,*
Rôdant de tous costez, et tournant haut et bas,
Elle nous fait trouver ce qu'on ne cherche pas. (Régnier.)

ENSUIVANT. Suivant, formé du verbe *ensuivre :*

Doncques le dimanche ENSUIVANT *nous nous rendismes tous, à une heure de relevée, au logis de M. Pasquier.* (A. Loysel.)

(1) *Aratus n'estoit pas tant assuré ny hardy pour donner une bataille rangée, et pour faire la guerre à découvert, comme* CAUTELEUX *et rusé pour surprendre quelque ville d'emblée.* (Amyot.)

Ce mot était considéré comme verbe, et il était invariable :

L'année ENSUIVANT, *estant derechef eslu capitaine général, il entreprit de regaigner la forteresse et chasteau de Corinthe.* (Amyot.)

LANGART, LANGARD, ARDE. Bavard, babillard, indiscret :

> Notre voisine est *langarde* et méchante. (La Fontaine.)

> L'autre fut un *langard*, révélant les secrets
> Du ciel et de son maître aux hommes indiscrets. (Régnier.)

MALEURÉ, ÉE. Malheureux, infortuné ; de *mal* et *heur :*

Je croy que je suy la plus MALEURÉE *femme qui fust oncques.* (A. de la Sale.)

MUÉ, ÉE. Changé de place ; du participe de *muer :*

Pierre souvent MUÉE *n'atteire point mousse.* (Nicot.)

NICE. Simple, ignorante ; contraction de *novice :*

> Tant ne fut *nice* (encor que *nice* fût)
> Madame Alix que le jeu ne lui plût. (La Fontaine.)

On disait aussi *nicette*, *niche.*

NOMPAREIL, EILLE. Sans pareil, sans égal :

J'ai souhaité un fils avec des ardeurs NOMPAREILLES. (Molière.)

> Colette entra dans des peurs *nompareilles*. (La Fontaine.)

Boileau a employé cette expression, déjà surannée de son temps, pour s'en moquer :

> Si je voulais vanter *un objet nompareil*,
> Je mettrais à l'instant : Plus beau que le soleil.

OCCIS, ISE Tué, passé par les armes ; du latin *occisus :*

Il leur récita comment la cité de Jérusalem avoit été prise par les infidèles, et les chrétiens chassés et partis, d'iceulx OCCIS, *ce qui esmeut à pitié le roi.* (J. Bouchet.)

Cléon ayant été OCCIS, *les citoyens élurent pour leurs gouverneurs Timéclidas et Clinias, les deux plus notables personnages et de plus grande authorité qui fussent dans la ville.* (Amyot.)

ORD, ORDE. Sale ; d'où *ordure ;* il s'employait au propre et au figuré :

Le proufit de l'augmentation du revenu publicque (1) *servit de prétexte au sénat à cette* ORDE *conclusion.* (Amyot.)

---

(1) Anciennement on écrivait *publique* aux deux genres :

Tous les manans et habitans de Sicyone ensemble lui décernèrent honneurs PUBLICQUES *tels comme il lui appartenoit.* (Amyot.)

OUVRÉ, ÉE. Travaillé ; participe passé de *ouvrer :*

Recevez en don boursette
Ouvrée de mainte couleur :
Volontiers, en don de fillette
On ne regarde la valeur. (Marot.)

PREU, PREUD. Prudent ; sage, courageux, généreux :

Saül s'aperçut que PREUD *fut David et vaillant. (Livre des Rois.)*

De *preud* se sont formés *preudome*, *preud'homme*, homme sa et prudent ; et *preudomie*, *preud'homie*, sagesse, probité, pruden On dit encore *prud'homme* et *prud'homie*

QUAYMANDE et QUÉMANDE. Mendiante ; dérivé de *quaimander*, e core usité ; formé de *mendicare*, latin ; mendier :

Laissons le luth, la lyre et ces outils divers,
Dont Apollon nous flatte ; ingrate frénésié,
Puisque pauvre et *quaymande* on voit la poésie. (Régnier.)

QUINAUD, AUDE. Sot, camus ; attrapé.

Il s'employait surtout dans cette locution : *Faire quinaud*, moquer, tromper :

. . . . Maître Denys, sçavant en la sculture,
Fist-il avecq' son art *quinaude* la nature. (Régnier.)

RECREU, EUE. Las, epuisé de fatigue ; du latin *recrudescere :*

Jamais François ne furent veus RECREUS *de bien faire.* (Nicot.)

Dirons-nous que ceux-là qui servent soient couards et RECREUS ?
(E. de la Boëtie.)

ROSOYANT, ANTE. Qui dégoutte de rosée :

De la douce liqueur *rosoyante* du ciel,
L'une en fait le venin, et l'autre en fait le miel. (Régnier.)

SADE. Jolie, gentille, mignonne ; on employait aussi le dimin *sadinette :*

. . . . Je les compare à ces femmes jolies,
Qui par les affiquets se rendent embellies,
Qui, gentes en habits et *sades* en façons,
Parmy leur point coupé tendent leurs hameçons. (Régnier.)

SAOUL, SOUL, OULE. Rassasié ; pleinement repu.

Il s'emploie aussi substantivement ; alors il est toujours dét miné par l'article ou un adjectif possessif :

N'ayant plus de maîtresse, et n'ayant plus un sou,
Nous philosopherons maintenant *tout le soûl.* (Regnard.)

SENESTRE. Qui est à gauche; du latin *sinistra :*

A la main SENESTRE *estoit le seigneur de Ravestain et messire Jacques de Saint-Paul et plusieurs autres.* (Ph. de Commines.)

TRESTOUS. Tous sans exception d'aucun; de *tres* et *tous;* c'est une sorte d'augmentatif encore en usage dans les campagnes :

Je prie le Dieu des dieulx qu'il vous doint entière joye de TRESTOUS *vos desirs.* (A. de la Sale.)

IV. Adjectifs et participes encore usités.

ANGOISSEUX, EUSE. Qui éprouve de l'angoisse, qui cause de l'angoisse :

L'accident est bien plus grief est plus ANGOISSEUX *quand il advient tout au rebours de l'espérance.* (Amyot.)

APPARENTÉ, ÉE (BIEN, MAL). Qui tient à une famille considérée, riche, ou malheureuse, pauvre :

Le roy s'en ayda pour ce qu'il estoit grand seigneur tant en la comté qu'en la duché de Bourgogne, et aussi BIEN APPARENTÉ *et aimé.* (Ph. de Commines.)

Tout ce que je crains, c'est que le chevalier ne se dégoûte en me voyant si mal APPARENTÉ. (Dancourt.)

Ce prince était riche, bien APPARENTÉ, *allié à beaucoup de grandes familles.* (Mérimée.)

BESSON, ONNE. Jumeau, jumelle; formé de *bis* et *homo.* Il s'employait figurément pour *double :*

Cependant que les tourterelles,
Les pigeons et les colombelles
Font l'amour en ce mois si beau,
Et que leurs bouchettes *bessonnes*
A tour et reprises mignonnes,
Frayent près le coulant d'une eau. (R. Belleau.)

Dans quelques provinces on dit encore substantivement *des bessons* pour des jumeaux.

BRAVE. Bienséant, qui a bon air :

On ne parle plus ici que du jour de la majorité du roi, pour lequel toute la cour se fait BRAVE. (Guy Patin.)

Est-ce que tu es jalouse de quelques-unes de tes compagnes que tu voies plus BRAVE *que toi?* (Molière.)

Ta forte passion est d'être *brave* et leste. (Le même.)

COUART, COUARD. Peureux :

Mieux vaut COUART *que trop hardy.* (Nicot, *Anciens proverbes.*)

COY, QUOY. Tranquille, ferme ; du latin *quietus*, en basse l nité *cœtus :*

Entre autres choses leur congratuloient qu'ils avoient rendu les mers con tranquilles. (E. Pasquier.)

DÉVOYÉ, ÉE. Qui est hors de la bonne voie ; dont l'esprit est rangé :

Devons-nous aujourd'hui, pour une erreur nouvelle
Que ces clercs *dévoyez* forment en leur cervelle,
Laisser légèrement la vieille opinion (1),
Et, suivant leur avis, croire à leur passion ? (Régnier.)

DEXTRE. Droite, du latin *dextra :*

Dieu voulut que le costé où se trouva le comte (qui estoit à main DEXTRE *d château) vainquist sans trouver nulle défense.* (Ph. de Commines.)

EBAUBI, IE. Stupéfait, épouvanté :

Je suis tout *ébaubie* et je tombe des nues ! (Molière.)

Il ne faut pas confondre ce terme avec *ébahi*, frappé d'éton ment, d'admiration :

Je restai tout ÉBAHI. (Académie.)

EMPÊCHÉ, ÉE. Embarrassé :

Que me sert de m'asseoir le premier à la table,
Si la faim d'en avoir me rend insatiable,
Et si le faix léger d'une double évesché
Me rendant moins content, me rend plus *empesché ?* (Régnier.)

ENVIEILLI, IE. Vieilli :

Je trouvai un peu le roy, nostre maistre, ENVIEILLY, *et commençoit à se dis ser à la maladie.* (Ph. de Commines.)

FALLOT, OTTE. Plaisant, grotesque ; *trait fallot :*

Là, par quelque chanson *fallotte*,
Nous célébrerons la vertu
Qu'on tire de ce bois tortu. (Saint-Amant.)

. . . . Sans ce trait *fallot*,
Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot. (Molière.)

. . . Je rassemble ici, sans autres commentaires,
Ces vers de tous les tons, amoureux ou *falots*,
Dans les joints de mon œuvre à l'aventure éclos. (E. Augier.)

FÉRU, UE. Frappé ; de *férir*, figurément Touché, et par extensio Amoureux :

Étant jà de cette rencontre FÉRU *de l'amour de Chloé, il se passionnoit de jo en jour plus vivement pour elle.* (Amyot.)

---

(1) Renoncer légèrement aux anciennes croyances.

Sans l'avoir jamais vue, il en fut grandement FÉRU, *et fit en faveur d'elle plusieurs vers.* (E. Pasquier.)

Peut-être en avez-vous déjà *féru* quelqu'une. (Molière.)

GALANT, ANTE. Élégant, distingué ?

Il me montra toute l'affaire, exécutée d'une manière, à la vérité, beaucoup plus GALANTE *et plus spirituelle que je ne puis faire.* (Molière.)

GENTE. Gentille :

Que dit-elle de moi cette *gente* assassine? (Molière.)

Notre malade avait la face blême,
Tout justement comme un saint de carême,
Bonne d'ailleurs et *gente* à cela près. (La Fontaine.)

GOURD, OURDE. Engourdi par le froid; il se dit le plus ordinairement en parlant des mains :

Les mains, je les ai si GOURDES *que je ne puis pas escrire seulement pour moi.* (Montaigne.)

Les moines n'ont pas les mains GOURDES *à acquérir les biens des familles, par donations et testaments.* (Guy Patin.)

Il témoigna qu'il n'avait les bras *gourds.* (La Fontaine.)

INCOMMODÉ, ÉE. Peu favorisé des biens de la fortune :

Vous êtes la grande protectrice du mérite INCOMMODÉ; *et tout ce qu'il y a de vertueux indigents au monde va débarquer chez vous.* (Molière.)

Revenons donc aux personnes INCOMMODÉES, *pour le soulagement desquelles nos pères... assurent qu'il est permis de dérober.* (Pascal.)

LAI. Laïque :

Héloïse véquit avec telle austérité, que les évesques la tenoient pour leur fille, les abbés pour leur sœur, et les hommes LAIS *pour leur mère.* (E. Pasquier.)

Le clerc est inséré sous la qualité de maître, et le LAI *sous celle de monsieur ou messire.* (Le même.)

LIBERTIN, INE. Libre :

C'est être *libertin* que d'avoir de bons yeux. (Molière.)

Mais outre qu'à jouer en route il est enclin,
Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin ;*
Je ne remarque pas qu'il hante les églises. (Le même.)

MARRI, IE. Fâché, attristé :

Suys grandement MARRY *et desplaisant* (1) *de ce que vous m'écripvez que faictes doubte se je veulx estre des vostres. (Lettres* du comte d'Armagnac *à Louis XI.)*

. . . Vous seriez *marris* que cet esprit jaloux
Mêlât son amertume à des plaisirs si doux. (Corneille.)

---

(1) Contrarié, attristé.

PANTOIS, OISE. Haletant, qui respire avec peine :

Son estomach *pantois* sous la chaleur frissonne. (Régnier.)

Une sueur ne cesse de couler
Du front moiteux, une *pantoise* haleine
Bat leurs poumons. . . . . (Ronsard.)

PÉCUNIEUX, EUSE. Riche, en parlant des personnes :

On devrait proscrire de tels personnages si heureux, si PÉCUNIEUX, *d'une bien policée.* (La Bruyère.)

PITEUX, EUSE. Pitoyable, qui inspire la pitié :

Tout le monde frémit ; et ces grands mouvements
Couvent en leurs fureurs de *piteux* changements. (Régnier.)

Il ne s'emploie plus aujourd'hui que dans le style familier :

. . . . La reine et le sénat
Ont approuvé mon trop *piteux* état. (Voltaire.)

PLAISANT, ANTE. Agréable, aimable :

Plus d'une entremêla sur ce *plaisant* gazon
Ses pieds lascifs au bruit d'un allègre chanson. (Augier.)

PLANTUREUX, EUSE. Abondant :

De toutes les nations du Nord ou Ponant, celte-ci fust peut-estre seule, laquel faisant sa demeure en territoire PLANTUREUX, *s'achemina d'un cœur gai à nouveau pourchas et conquestes.* (E. Pasquier.)

Que les saignées soient fréquentes et PLANTUREUSES. (Molière.)

M. F. Génin dit, dans son *Lexique de la langue de Molière :* « On devrait écrire *plentureuses* par un *e*, la racine de ce mot » étant, non pas *plante*, mais *plenté*, syncopé de *plenitatem :*

» Vous aurez du foin assez,
» Et de l'avoine *à plenté.* *(Prose de l'âne.)*

» Et non *à planter*, comme je l'ai vu imprimé. Les ânes mangent de » l'avoine, mais ils n'en plantent point ; au rebours des hommes. »

PRESCRIT, ITE. Fixé, déterminé d'avance, et non pas *ordonné :*

Pensez-vous qu'à choisir de deux choses *prescrites,*
Je n'aimasse pas mieux être ce que vous dites ? (Molière.)

C'est le sens du latin *præscriptus*, écrit d'avance.

V. Verbes hors d'usage.

Abominer, *v. tr.* Avoir en abomination, exécrer :

> Quant aux meurtriers et décepteurs,
> Celui qui terre et ciel domine
> Les *abomine*. (C. Marot.)

Si les princes sont touchés de voir le monde bénir la mémoire de Trajan et ABOMINER *celle de Néron.* (Montaigne.)

Il faut ABOMINER *ces paroles tyranniques et barbares qui dispensent les souverains de toutes lois, raison, équité, obligation.* (Charron.)

Absconder, *v. tr.* Cacher ; du latin *abscondere :*

> Bel-Accueil ne sceust que respondre,
> Ainçois se fust allé *abscondre*. *(Roman de la Rose.)*

On a dit *absconse* et *absconsé* pour caché :

> As-tu le cuer endurcy plus que pierre,
> De me laisser en cestui bois *absconse*. (C. Marot.)

Il est de tout poinct ABSCONSÉ. (Amyot.)

Accointer, *v. tr.* Aborder, entrer en liaison :

Personne ne les saluoit ni ACCOINTOIT. (Montaigne.)

Peu y en a qui considèrent les maulx en eux-mesmes, qui les goustent et ACCOINTENT, *comme feit Socrates la mort.* (Charron.)

Accoiser, *v. tr.* Rendre coi, paisible, tranquille :

> Tu fais nicher aux oyseaux
> Le fruict de leur amourettes;
> Tu *accoises* les ruisseaux,
> Et les bois, hostes des bestes. (J. Iver.)

Adultériser, *v. tr.* Altérer, abâtardir :

> Voilà comme à présent chascun l'*adultérise*,
> Et forme une vertu comme il plaist à sa guise. (Régnier.)

Amignarder (s'), *v. pr.* S'amollir; de *mignard :*

On ne permettoit pas en Gaule aux petits de S'AMIGNARDER *dans le sein de leurs mères.* (E. Pasquier.)

Angoisser, *v. tr.* Causer de l'angoisse, tourmenter :

*L'aveu des angoisses d'autruy m'*ANGOISSE *matériellement.* (Montaigne.)

Je suis tourmenté par le présent, ennuyé du passé, ANGOISSÉ *pour l'advenir.* (Charron.)

Ardre, *v. tr.* Brûler; du latin *ardere :*

Qui la maison de son voisin voit ARDRE, *doit avoir peur de la sienne.* (Nicot.)

ASSAGIR, *v. tr.* et *intr.* Rendre sage ; devenir sage :

Je ne crois point qu'il y ait poing ni point qui sceut ASSAGIR *une femme si elle ne le met en sa teste.* (Desperriers.)

*Les conditions de la vieillesse ne m'avertissent que trop, m'*ASSAGISSENT *et me preschent.* (Montaigne.)

Vieillir n'est pas ASSAGIR, *ny quitter les vices, mais seulement les changer, et en pires.* (Charron.)

ASSOTTER, *v. tr.* Tromper :

*Il n'est si bon que femme n'*ASSOTTE. (Nicot.)

AVIGOURER, *v. tr.* Rendre plus vigoureux, plus fort; du latin *vigor*, vigueur :

Là, sous une roche vive,
Une fontaine naïve,
Avec doux bruit ondoyant,
Avigouroit sur la rive
D'herbe un tapis verdoyant. (Baïf.)

AVÉRER, *v tr.* Vérifier ; de *verus*, vrai, latin :

C'est un point délicat, et de pareils forfaits
Sans les bien *avérer* ne s'imputent jamais. (Molière.)

Le participe *avéré* est seul usité aujourd'hui : *Un fait* AVÉRÉ.

BALLIER, *v. tr.* Balayer :

Ne pensez pas que ce soit un autre que lui qui BALLIE *sa chambre, qui fasse son lit et le nettoie.* (La Bruyère.)

Nicot a écrit BALIER, *et c'est comme on parle dans les provinces ; mais à Paris on dit plus communément* balayer. (Ménage.)

Il est encore en usage dans le peuple.

BÉER, *v. intr.* Aspirer, soupirer :

Les Seize voyoient l'Espagnol ne BÉER *qu'après votre couronne.* (E. Pasquier.)

BIEN-HEURER, *v. tr.* Rendre heureux ; de *bien* et *heur*, félicité :

N'avoir crainte de rien, et ne rien espérer,
Amy, c'est ce qui peut les hommes *bien-heurer.* (Régnier.)

CAPRIOLER, *v. tr.* Cabrioler; du latin *caper*, chevreau ; proprement Sauter comme un chevreau :

Parbleu ! si grande joie à l'heure me transporte,
Que mes jambes sur l'heure en *caprioleraient,*
Si nous n'étions point vus de gens qui s'en riraient. (Molière.)

CHEVIR, *v. intr.* Venir à bout de ; en finir avec ; s'en rendre maître :

Je CHEVIRAI *avec votre maître.* (E. Pasquier.)

Nous ne saurions en CHEVIR. (Molière.)

COERCER, *v. tr.* Contenir, réprimer; du latin *coercere :*

Nature, pour COERCER *la pétulance de la langue, nous a donné les dents et gencives comme pour remparts.* (*L'Amant ressuscité.*)

CONQUÊTER, *v. tr.* conquérir; d'où *conquête*, pays acquis par la guerre, et *conquêts*, biens acquis pendant le mariage :

Choisissez en quels lieux il vous plaît de régner,
Ce bras tout aussitôt vous *conquête* un empire. (Corneille.)

CONTEMNER, *v. tr.* Dédaigner, négliger; du latin *contemnere*, mépriser :

Une chose sans plus en eux me desplaist, qu'ils CONTEMNÈRENT *de rédiger leurs sens et conceptions par escrit.* (E. Pasquier.)

CRUCIER, *v. tr.* Tourmenter; de *crux*, croix, latin :

Polydore Virgile, ennemi capital de notre nation, se CRUCIE *dans son Histoire d'Angleterre.* (E. Pasquier.)

CUIDER, *v. tr.* Penser, croire :

Le soldat tout ainsi pour la guerre soupire;
Jour et nuit il y pense, et toujours la désire.
Il se plaist aux trésors qu'il *cuide* ravager. (Régnier.)

DÉCOUCHER, *v. intr.*, et — (SE), *v. pr.* Se lever :

Car en chasseur fameux j'étais enharnaché,
Et dès le point du jour, je m'étais *découché.* (Molière.)

Quand ce vint à l'endemain, toutes les mesnies de l'ostel s'assemblèrent, et vinrent au seigneur à l'heure qu'il fut DESCOUCHÉ. (Froissart.)

DÉCHARPIR, *v. tr.* Séparer des combattants acharnés l'un contre l'autre :

Andrès et Trufaldin, à l'éclat du murmure,
Ainsi que force monde, accourus d'aventure,
Ont à les *décharpir* eu de la peine assez,
Tant leurs esprits étoient par la fureur poussés. (Molière.)

DÉCONFIRE, *v. tr.* Ruiner, mettre en déroute; tailler en pièces :

J'ai fait banqueroute au petun (1);
L'excès du vin m'est importun :
Dix pintes par jour me suffisent;
Encore, ô falotte beauté
Dont les regards me *déconfisent*,
Est-ce pour boire à ta santé? (Saint-Amant.)

DÉSANGOURDIR, *v. tr.* dégourdir :

Que leur corps se desnoue et se *désangourdisse*
Pour estre plus adroit à te faire service. (Régnier.)

(1) Tabac.

DESPENDRE, *v. tr.* Dépenser :

Autant DESPEND *chiche que large* (1). (Nicot, *Anciens proverbes.*)

Qui bien gaigne et bien despend,
Ne lui faut bourse à mettre argent. (Le même, *idem.*)

Pour néant a l'avoir cil qui ne veut *dépendre.* (Thibault de M

Tant *dépend*-on, qu'on n'a chemise. (Villon.)

Il DESPENDOIT *libéralement, et aimoit à faire des sacrifices, et à recueil traiter honorablement les estrangers.* (Amyot.)

DÉVALER, *v. intr.* Descendre :

Ils contrefont le guet, et de voix magistrale :
Ouvrez, de par le roy. Au diable un qui *dévale !*
Un chacun sans parler se tient clos et couvert. (Régnier.)

ÉBAUDIR, *v. tr.* Réjouir, divertir; d'où *ébauderie*, joie; le pri est *bal*, *bau*, gai, joyeux :

En ce papier, barbouillé plaisamment,
Pour t'*esbaudir* en ton esloignement,
Tes yeux vitrez n'apprendront point les choses
Qui font en cour tant de métamorphoses. (Saint-Amant.)

ECLAIRER, *v. tr.* Espionner; d'où *éclaireur*, encore usité :

J'ai voulu vous parler en secret d'une affaire,
Et suis bien aise ici qu'aucun ne nous *éclaire.* (Le même.)

Au diable le fâcheux qui toujours nous *éclaire.* (Molière.)

Le participe passé s'employait aussi dans le sens d'*épié*, *surve*

. . . . Dites-lui qu'il s'avance,
Assuré qu'on l'attend avec impatience,
Et qu'il ne se verra d'aucuns yeux *éclairé.* (Molière.)

EMMAIGRIR, *v. tr.* Rendre maigre; aujourd'hui *amaigrir :*

Moi, jaloux ! Dieu m'en garde, et d'être assez badin
Pour m'aller *emmaigrir* avec un tel chagrin ! (Molière.)

EMPÊCHER, *v. tr.* Arrêter, embarrasser :

Oui, j'ai juré sa mort; rien ne peut *m'empêcher.* (Molière.)

ENAMOURER et — (s'), *v. tr.* et *pr.* Rendre amoureux; dev amoureux :

Bayard, jeune page, S'ÉTOIT ENAMOURÉ *d'une damoiselle de même âge.* (E. Pasquier.)

ENQUÊTER (s'), *v. pr.* S'enquérir; formé de *en* et *quester*, c cher; du latin *quœsitare :*

Ils ne S'ENQUÊTENT *point de cela.*

---

(1) Avare que prodigue. — *Large* se prend aujourd'hui dans le sens de *génér*

Escheler, *v. tr.* Escalader, formé d'*échelle :*

Ce seroit vouloir, comme les outrecuidés géants, ESCHELER *les cieux.*
(E. Pasquier.)

Finer, *v. tr.* Terminer, finir :

Là il usera sa vie en languissant toujours, et FINERA *misérablement ses jours.*
(A. de la Sale.)

Flammer, *v. intr.* Briller, étinceler ; de *flamme :*

Et toi, sœur d'Apollon, vagabonde courrière,
Qui pour me découvrir *flammes* si clairement,
Allumes-tu la nuit d'aussi grande lumière,
Quand sans bruit tu descends pour baiser ton amant? (Desportes.)

Florir, **reflorir**, *v. intr.* Fleurir, refleurir ; d'où les formes *florissait*, *florissaient*, *florissant*, usitées aujourd'hui au figuré :

Fasse Dieu, par sa sainte grâce, qu'on la voie quelque temps REFLORIR *comme auparavant.* (E. Pasquier.)

La violette et le muguet FLORISSENT. (Amyot.)

Aujourd'hui l'emploi de l'infinitif est un barbarisme :

Pour qu'elle sente en soi *florir* sa puberté,
Il n'est qu'un seul moyen, et c'est la liberté. (Ponsard.)

Forligner, *v. intr.* Dégénérer ; au propre, sortir de la ligne droite (*fors ligne*) :

Jour de Dieu ! je l'étranglerais de mes propres mains, s'il fallait qu'elle FORLIGNÂT *de l'honnêteté de sa mère.* (Molière.)

Gabeler (se), *v. pr.* Se railler, se moquer :

Il estoit inepte à touts offices de la république, tousjours riant, tousjours buvant d'aultant à un chascun, tousjours SE GABELANT, *tousjours dissimulant son divin sçavoir.* (Rabelais.)

Grouiller, *v. intr.* Remuer :

Fais-moi *grouiller* un peu cette nature inerte. (E. Augier.)

Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
Qu'elle *grouille* aussi peu qu'une pièce de bois. (Molière.)

Les éditions modernes portent :

Qu'elle *s'émeut* autant qu'une pièce de bois.

Cette correction a été faite au texte de Molière probablement à la demande de quelque précieuse de théâtre.

Guerdonner, *v. tr.* Récompenser :

Si les plus gens de bien sont les moins avancez,
Soyons un peu meschants : on *guerdonne* l'offense ;
Qui n'a point faict de mal n'a point de récompense.
(Satire Ménippée.)

JARGONNER, *v. intr.* Caqueter; de *jargon*, langage, chai oiseaux :

> Viens, belle, viens te pourmener
> Dans ce boccage ;
> Entends les oiseaux *jargonner*
> De leur ramage. (J. Passerat.)

MAGNIFIER, *v. tr.* Orner, glorifier :

Charles le Chauve voulut, pour se MAGNIFIER *en qualité d'empereur, fai un concile général.* (E. Pasquier.)

MERCURIALISER, *v. tr.* Faire une mercuriale ; réprimander :

Tels de mes amis ont parfois entreprins de me chapitrer et MERCURIA *cœur ouvert.* (Montaigne.)

MOYENNER, *v. tr.* Procurer :

Les difficultés anoblissent, aiguisent et rehaussent le plaisir divin et par la vertu nous MOYENNE. (Montaigne.)

Ceux-là se MOYENNANT *à nous de noblesse à la pointe de leurs épées, ceu pointe seulement de leurs plumes.* (E. Pasquier.)

> *Moyennez* son retour : ma grâce, avec usure,
> Du mérite ignoré réparera l'injure. (Rotrou.)

OUVRER, *v. tr.* Travailler; ourdir, tramer :

Certes, je crois, qu'on trouvera que le Romain AVAIT *usé contre tout c gent* (nation) *et* OUVRÉ *un tour barbare.* (E. Pasquier.)

PARANGONER, *v. tr.* Comparer :

> Je *parangone* au soleil que j'adore
> L'autre soleil. . . . . (Ronsard.)

PARTIR, DÉPARTIR, *v. tr.* Partager ; du latin *partiri :*

Nous PARTONS *le fruict de notre chasse avecques nos chiens et oyseaux, la peine et l'industrie.* (Montaigne.)

> . . . . Ces gens gais et joyeux
> Sont sur le point de *partir* leur chevance. (La Fontaine.)

PATROCINER, *v. intr.* Faire l'avocat; du latin *patrocinari :*

> Prêchez, *patrocinez* jusqu'à la Pentecôte. (Molière.)

PLAYDOYER, *v. intr.* Plaider :

Il PLAYDOYE *beau qui* PLAYDOYE *sans partie.* (Nicot.)

PLÉGER, *v. tr.* Garantir, cautionner ; de *plage*, *plaige*, p caution :

> Va, j'estime si peu ces nouvelles amours,
> Que je te *plége* encor son retour dans deux jours. (Corneille.)

Pratiquer, *v. tr.* Gagner, rallier à prix d'argent :

Icetes AVOIT PRATIQUÉ *deux soldats pour tuer Timoléon, séjournant à Adrane en la Sicile.* (Montaigne.)

Poyser, *v. intr.* Peser ; d'où *poys*, *pois*, aujourd'hui *poids :*

A chascun son fardeau POYSE. (Nicot.)

Racoiser, *v. tr.* Apaiser ; accorder :

Il se persuade, par tels moyens extraordinaires, de RACOISER *toutes choses en un clin d'œil.* (E. Pasquier.)

Molière a dit *accoiser*.

Raire, *v. tr.* Raser, tondre ; en latin, *radere :*

Un barbier RAIT *l'autre.* (Nicot.)
Après RAIRE *n'y a que tondre.* (Le même.)

Ramentevoir, *v. tr.* Rappeler :

Il y a des gens qui s'offensent au premier mot qu'on RAMENTOIT *nos afflictions passées. (Satire Ménippée.)*

Ne *ramentevons* rien, et réparons l'offense. (Molière.)

Cette opinion me RAMENTOIT *l'expérience que nous avons.* (Montaigne.)

Rengréger, *v. tr.* Accroître, empirer :

C'est folie de vouloir s'éclaircir d'un mal auquel il n'y a point de médecine qui ne l'empire et le RENGRÉGE. (Montaigne.)

Chacun rendit par là sa douleur *rengrégée.* (La Fontaine.)

Revancher et **revencher**, et — (se), *v. tr.* et *pr.* Se défendre, se dédommager d'une chose en s'en vengeant :

Du mot revenger nous avons fait REVANCHER, *comme si, en nous revengeant de l'offense qui nous a été faite, nous nous défendissions.* (E. Pasquier.)

Ne me bannissez pas de votre souvenir ;
Et puisque mon trépas conserve votre gloire,
Pour vous en *revancher* conservez ma mémoire. (Corneille.)

. . . . Je veux d'un si bon tour
Me *revancher*. . . . . (La Fontaine.)

Rigoler ou **rigouler** (se), *v. pr.* Se divertir, s'amuser :

C'estoit passetemps céleste les voir ainsi soi RIGOLER. (Rabelais.)

Saouler, **souler** et — (se), *v. tr.* et *pr.* Rassasier ; du latin, *satiare*, *saturare :*

Ils mangeoient à sa table, avaloient l'ambrosie,
Et des plaisirs du ciel *soûloient* leur fantaisie. (Régnier.)

Chacun se SOULE *d'un pain manger* (1). (Nicot.)

Aujourd'hui il s'emploie familièrement.

SEMONDRE, *v. tr.* Exciter, exhorter :

Lorsque nos rois vouloient SEMONDRE *quelques gentilshommes ou braves sold à bien faire le jour d'une bataille, les caressoient d'une accolée.* (E. Pasquier.

Son hôte n'eut pas la peine
De le *semondre* deux fois. (La Fontaine.)

(Il) m'a fait en grande hâte ensevelir le mort,
De peur que cet objet qui le rend hypocondre
A faire un vilain coup ne me l'allât *semondre.* (Molière.)

La viande SEMOND *les gens.* (Nicot.)

SEMONDRE *à des obsèques.* (Académie.)

SOULER, *v. tr.* Avoir coutume ; du latin *solere :*

Au lieu de la poésie qui SOULOIT *représenter les exploits d'armes des ro princes et grands seigneurs, commença de s'insinuer entre nous une nouv forme de les écrire en prose sous le nom et titre de romans.* (E. Pasquier.)

SUCCÉDER, *v. t.* Réussir ; formé de *succès :*

Tout ce que j'entreprends me succède à rebours. (Mairet.)

Menons bien ce projet : la fourbe sera fine
S'il faut qu'elle *succède* ainsi que j'imagine. (Molière.)

Quelque chose de bon nous pourra *succéder.* (Molière.)

VITUPÉRER, *v. tr.* Blâmer ; du latin *vituperare :*

Si tu es aussi savant qu'Homère
Et n'as rien, l'on te *vitupère.* (Nicot, *Anciens proverbes.*)

VI. Verbes encore en usage.

AFFOLER, *v tr.* Blesser, accabler :

. . . . Le point qui me console,
C'est que la pauvreté comme moi les *affole.* (Régnier.)

Qui prêtera la parole
A la douleur qui m'*affole ?*
Qui donnera des accents
A la plainte qui me guide ?
Et qui lâchera la bride
A la fureur que je sens ? (Du Bellay.)

— *Affolé, ée, part. p.* Passionné jusqu'à la folie :

C'est un magistrat de province
Affolé de sa propre amour ;
Il demanderait du retour
Pour se troquer avec un prince. (Maynard.)

---

(1) Se rassasie, se dégoûte de manger du même pain.

ALLANGOURIR (s'), *v. pr.* Tomber en langueur, devenir languissant :

*Aussy s'affoiblissent et s'*ALLANGOURISSENT *au vent de sud et allant vers midy, comme les méridionaulx venants au nord redoublent leurs forces.* (Charron.)

BAILLER, *v. tr.* Donner :

Un sergent BAILLERA *de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez.* (Molière.)

— Proverbialement : *Vous nous la* BAILLEZ *belle.*

BARGUIGNER, *v. intr.* Marchander ; hésiter :

A quoi bon tant BARGUIGNER *et tant tourner autour du pot ?* (Molière.)

BAVER, BAVASSER, *v. intr.* Babiller, folâtrer ; d'où *baves*, paroles inutiles, hors de propos, et *baveur*, grand parleur :

Je dis vray, non pas tout mon saoul, mais autant que je l'ose dire, et l'on ose un peu plus en vieillissant ; car il semble que la coutume concède à cet aage plus de liberté de BAVASSER *et d'indiscrétion à parler de soy.* (Montaigne.)

BUTER, *v. intr.* Avoir pour but, tendre à, viser :

Un juge doit toujours BUTER *à la justice.* (E. Pasquier.)

Toutes mes volontés ne *butent* qu'à vous plaire. (Molière.)
Si je suivais mon goût, je saurais où *buter.* (La Fontaine.)

COMMETTRE, *v. tr.* Confier :

. . . . Allons, sans crainte aucune,
A la foi d'un amant *commettre* ma fortune. (Molière.)
Un voleur se hasarde
D'enlever le dépôt *commis* aux soins du garde. (La Fontaine.)

COMPAROIR, *v. intr.* Comparaître, se présenter en justice. Il n'est plus usité qu'à l'infinitif et dans ces phrases :

Être assigné à COMPAROIR. *Recevoir une assignation à* COMPAROIR. (Académie.)

COMPATIR, *v. intr.* Être compatible avec :

L'engagement ne COMPATIT *point avec mon humeur.* (Molière.)

— S'accorder, s'entendre :

La division et l'aigreur des ducs de Nemours et de Beaufort étaient venues à une extrémité très-dangereuse. Ils ne pouvaient COMPATIR *ensemble, et leurs forces séparées n'étaient pas suffisantes pour tenir la campagne devant l'armée du roi.* (La Rochefoucauld.)

CONDOULOIR, *v. intr.* S'affliger, partager la douleur de quelqu'un. Il ne s'emploie plus que sous la forme pronominale :

SE CONDOULOIR *avec quelqu'un.* (Académie.)

COUCHER, *v. intr.* Viser une chose, y aspirer :

Venge cette querelle, et justement sépare
Du cygne d'Apollon la corneille barbare,
Qui, croassant partout d'un orgueil effronté.
Ne *couche* rien de moins que l'immortalité. (Régnier.)

Aujourd'hui on a dit en ce sens : *Coucher en joue*, au propre au figuré :

COULER (SE), *v. pr.* Se glisser, pénétrer dans :

Déjà ce malheureux, sans nuls empêchements,
Etoit prêt à sortir de vos retranchements,
Et d'un camp ennemi *se couler* dans un autre. (Mairet.)

COULEZ-VOUS *doucement parmi les autres.* (Académie.)

COURRE, *v. tr.* Courir, poursuivre; il se conjugue comme *couri*

COURRE *le cerf, le lièvre, le daim.*

Il s'emploie encore dans le sens de Faire courir :

Voulez-vous COURRE *votre cheval avec le mien?* (Académie.)

CRIER, *v, tr.* Suivi d'un complément de personne; gronder :

Tu ne me diras plus, toi qui toujours me *cries,*
Que je gâte en brouillon toutes tes fourberies. (Molière.)

Pourquoi me *criez-vous?* — J'ai grand tort, en effet! (Le même.)

Dans ce sens il s'emploie aujourd'hui absolument : *Il ne fait q* CRIER; *Laissez-la* CRIER.

DÉGOISER, *v. intr.* Il se disait proprement des oiseaux; gazouill chanter; formé de *dé* et *gosier.*

Régnier l'a dit figurément du murmure que fait entendre une vière en coulant :

. . . Là, dedans les champs que (1) la rivière d'Oise
Sur des arènes d'or en ses bords *se dégoise.* (Satire XV.)

— Par analogie, Babiller :

Peste! madame la nourrice, comme vous DÉGOISEZ! (Molière.)

DIVERTIR, *v. tr.* Détourner, distraire; du latin *divertere*, tour d'un autre côté :

C'est un artifice du diable de DIVERTIR *ailleurs les armes dont ces gens-là cc battoient les hérésiès.* (Pascal.)

Je ne m'appaste point d'une vaine espérance;
Fortune ne peut rien contre mon assurance,
Et mon repos d'esprit n'est jamais *diverti.* (Desportes.)

Votre feinte douceur forge un amusement,
Pour *divertir* l'effet de mon ressentiment. (Molière.)

DIVERTIR *quelqu'un de ses occupations.* (Académie.)

---

(1) *Que* pour *où.*

Faire. *v. tr.* Dire; du latin *fari*, parler; il s'emploie encore quelquefois dans les phrases interjetées :

> Monsieur, au nom de Dieu, lui *fais-je* assez souvent,
> Cessez de vous laisser conduire au premier vent. (Molière.)

Heu! heu! FIT *Will. Il fait diablement humide dans les églises.* (H. de Balzac.)

Feindre, *v. intr.*, suivi de la préposition *à*. Éluder, avoir peine à :

> Tu *feignais à* sortir de ton déguisement,
> Et ne pouvais me croire en cet événement. (Molière.)

Festiner, *v. intr.* Offrir un festin :

C'est ainsi que vous FESTINEZ *les dames en mon absence !* (Molière.)

Festoyer, *v. tr.* Faire fête à quelqu'un; bien traiter :

> Chacun de *festoyer* sa voisine folâtre,
> De prévoir la vieillesse et de boire d'autant. (E. Augier.)

Guerroyer, *v. tr.* Faire la guerre :

Et fut messire Imbault, au service dudit roy Loys VIII, à GUERROYER *les Anglois, et après son décès, au service du roy sainct Loys.* (J. Bouchet.)

Guigner, *v. tr.* Jeter un regard rapide sur; lorgner du coin de l'œil :

> Adonc le Père puissant...
> Contr'eux *guigne* la tempête,
> Laquelle, en les foudroyant,
> Sifflait aigu, tournoyant,
> Comme un fuseau sur la tête. (Ronsard.)

> Par les forêts s'écarte cette bande,
> Qui ore un pin, ore un sapin demande,
> *Guignant* de l'œil les arbres les plus beaux,
> Et plus duisant à tourner en vaisseaux. (E. Pasquier.)

J'ai GUIGNÉ *ceci tout le jour.* (Molière.)

— (se), *v. pr.* Se faire signe du coin de l'œil :

Ils prinrent heure sur le poinct qu'il feroit quelque sacrifice, et se meslants rmy la multitude, comme ils GUIGNOYENT *l'un l'autre, que l'occasion estoit propre leur besongne, voicy un tiers qui, d'un grand coup d'espée, en assene l'un par la te et le rue mort par terre.* (Montaigne.)

Impétrer, *v. tr.* Obtenir; du latin *impétrare :*

> Fay qu'on voye en ces vers, d'une riche façon,
> Briller l'auguste feu que tu vis au buisson ;
> *Impètres*-en du moins quelque vive étincelle. (Saint-Amant.)

On dit en terme de droit :

IMPÉTRER *des lettres du prince.* IMPÉTRER *un bénéfice.* (Académie.)

MINUTER, *v. tr.* Projeter tacitement, préparer sournoisement, crètement :

> Je le remerciais doucement de la teste,
> *Minutant* à tous coups quelque retraite honneste. (Régnier.)

Il MINUTE *son départ. Il y a longtemps qu'il* MINUTAIT *de faire ce qu'il a f*
(Académie.

MONTRER, *v. intr.* Donner des leçons :

Outre le maître d'armes qui ME MONTRE, *j'ai arrêté encore un maître en sophie.* (Molière.)

> Son maître tous les jours vient pourtant *lui montrer.* (Regnard.

Il se dit aujourd'hui dans le sens d'Enseigner, et prend tou un nom de chose pour complément direct : MONTRER *une lan* MONTRER *le latin.*

MORGUER, *v. tr.* Braver insolemment :

> Et de son large dos *morguant* les spectateurs. (Molière.)

> . . . . Tous ces vaillants, de leur valeur guerrière,
> *Morguent* la destinée et gourmandent la mort. (Régnier.)

NIER, *v. tr.* Dénier, refuser :

> Et je n'ai pu *nier* au destin qui le tue
> Quelques moments secrets d'une si chère vue. (Molière.)

OBLIGER, *v. tr.* Absolu, lier; du latin *obligare :*

> Mes plus ardents respects n'ont pu vous *obliger ;*
> Vous avez voulu rompre : il n'y faut plus songer. (Molière.)

Proverbialement : *Noblesse* OBLIGE.

PAMER, *v. intr.* Se pâmer :

> . . . . Madame,
> D'où vous pourroit venir... Ah ! bons dieux ! elle *pâme !* (Moliè

> On n'en peut plus. — On *pâme.* — On se meurt de plaisir. (Le n

> Sire, on *pâme* de joie ainsi que de tristesse. (Corneille.)

QUITTER, *v. tr.* Abandonner, céder :

> . . . L'amour en tout son empire,
> Au jugement des beaux esprits,
> N'a rien qui ne *quitte* le prix
> A celle pour qui je soupire. (Malherbe.)

QUITTER *tous ses droits.* QUITTER *sa place à quelqu'un. Il n'en* QUITTERAIT *place à un autre.* (Académie.)

REBÉQUER, *v. intr.* Répliquer; répondre vivement, avec aigı

Ils demandent ou de nous subjuguer et rendre esclaves, s'ils peuvent ; ou s peuvent, pour le moins nous affoiblir et mettre si bas que jamais ou de lon nous ne puissions nous relever et REBEQUER *contre eux.* (P. Pithou.)

Il ne s'emploie plus que sous la forme pronominale :

Il s'est REBÉQUÉ *contre son précepteur.* (Académie.)

REMÉMORER, *v. tr.* Se rappeler, se souvenir :

A ceulx-là est une grande félicité de REMÉMORER *les faicts glorieux de leurs parents.* (Amyot.)

Aujourd'hui, dans le sens transitif, il signifie Remettre en mémoire, et il n'a le sens qui précède que sous la forme réfléchie :

Je vais vous REMÉMORER *tout ce qui se passa dans cette bataille.* (Académie.)
Je vais tâcher de me REMÉMORER *ce que vous dites.* (La même.)

RESSEMBLER, *v. intr.* Il s'employait transitivement :

J'ai vu en mon temps cent laboureurs, cent artisans, plus heureux que les recteurs de l'Université, et LESQUELS *j'aimerois mieux* RESSEMBLER. (Montaigne.)

Ils ont vu les meilleurs habitants et les soldats marcher par la ville, appuyez d'un bâton, pasles et foibles, plus blancs et plus ternis qu'images de pierre, RESSEMBLANTS *plus* DES FANTÔMES *que* DES HOMMES. (Pierre Pithou.)

SABOULER, *v. tr.* Fouler aux pieds :

Le tiers qui avoit esté attrapé, le peuple pousse et SABOULE *au travers la presse* (1). (Montaigne.)

Aujourd'hui, Tourmenter, houspiller; réprimander :

Comme vous le SABOULEZ ! *Il a été d'importance* SABOULÉ *par son père.* (Académie.)

Il appartient au langage du peuple.

SOUCIER, *v. intr.* Causer du souci :

Non, Lucile, jamais vous ne m'avez aimé.
— Et je crois que cela faiblement vous *soucie.* (Molière.)

. . . . . . Penses-tu que ton titre de roi
Me fasse peur ni me *soucie ?* (La Fontaine.)

On ne dit plus que *Se soucier*, s'inquiéter, se mettre en peine, prendre intérêt à quelque chose.

VII. Adverbes, prépositions, conjonctions et interjections.

A CHEF, *loc. adv.* A la fin :

Contre le tronc sonne mainte cognée...
Qui mainte plaie et mainte redoublant,
Coup dessus coup contre l'arbre tremblant,
A chef branlé, d'une longue traverse
Le fait tomber tout plat à la renverse. (E. Pasquier.)

(1) Foule.

— *Mettre*, *venir à chef*. Exécuter une chose, en venir à b

Il pense *mettre à chef* quelque belle entreprise. (Régnier.)

. . . . Le pis de leur méchef
Fut qu'aucun d'eux ne put *venir à chef*
De son dessein. . . . . (La Fontaine.)

ADONC, *adv*. Alors :

Les autres disent que l'occasion de ce grand débord fut pour décharge des Gaulois ADONC *trop abondant en peuple*. (E. Pasquier.)

Les Athéniens ADONC *commencèrent à trouver l'opinion de Themistocl de vouloir combattre par mer*. (Amyot.)

AINS, *conj*. Mais :

Cela non-seulement ne fut point loué, AINS *fut estimé vaine gloire et p tion*. (Amyot.)

AINSI (PAR), *loc. conj*. Ainsi, donc :

Par ainsi, tout esprit n'est propre à tout subject ;
L'œil foible s'esblouit en un luysant object. (Régnier.)

AINSI COMME AINSI, *loc. adv*. Aussi, c'est pourquoi :

Nous ne pouvons pas tout : AINSI COMME AINSI *nous faut-il souvent, com dernière anchre, remettre la protection de notre vaisseau à la pure cond ciel.*

APRÈS (PAR), *loc. adv*. Ensuite :

Les prédicateurs et sorbonistes nous ont faict donner dans les rets des et nous ont PAR APRÈS *mis en cage*. (Pierre Pithou.)

J'ai peur, si le logis du roi fait ma demeure,
De me trouver si bien dès le premier quart d'heure,
Que j'aye peine aussi d'en sortir *par après*. (Molière.)

ARRIVANT QUE, *loc. conj*. S'il arrive, s'il arrivait que :

Vous savez du sénat l'ordonnance dernière
Par laquelle, *arrivant qu'*elle fût prisonnière,
Il nous est à tous deux expressément enjoint
De l'envoyer à Rome et de n'y manquer point. (Mairet.)

AUCUNEMENT, *adv*. Il s'employait dans le sens affirmatif :

En un mot l'aimez-vous ? — Je l'aime *aucunement*,
Non pas jusqu'à troubler votre contentement. (Corneille.)

AVECQUES, AVECQUE, AVECQ', AVEC. Aujourd'hui on écrit to *avec*, en prose et en vers :

Toute chose en vivant *avecq'* l'âge s'altère. (Régnier.)

L'enfant qui sçait desjà demander et respondre,
Qui marque asseurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaist en ses ébats. (Régnier.)

Après mille ans et plus de guerre déclarée,
Les loups firent la paix *avecque* les brebis. (La Fontaine.)

Cas que (au), *loc. conj.* Si :

> Je veux mourir *au cas qu'*on me trouve menteur. (Corneille.)

Cependant que, *loc. adv.* Tandis que :

> *Cependant que* chacun, après cette tempête,
> Songe à cacher aux yeux la honte de sa tête... (Molière.)

> *Cependant que* son front, au Caucase pareil,
> Non content d'arrêter les rayons du soleil,
> Brave l'effet de la tempête. (La Fontaine.)

Combien que, *loc. conj.* Quoique :

> *Les autres Grecs ne feirent aucun devoir de les aller secourir,* COMBIEN QUE *les Athéniens les requissent de vouloir aller au-devant des Barbares.* (Amyot.)

Comment que, *loc. conj.* De quelque façon que :

> *Es touts affaires, quand ils sont passez,* COMMENT QUE *ce soit, j'y qy peu de regret; cette imagination* (1) *me met hors de peine qu'ils debvoient ainsi passer.* (Montaigne.)

D'abord que, *loc. conj.*

> Je n'en ai point douté *d'abord que* je l'ai vue. (Molière.)

Déa, da, *adv.* Certes, assurément :

> *Et* DÉA, *où vîtes-vous jamais une confirmation faite sans date ?* (E. Pasquier.)

> . . . . Quoi, d'un enfant monaut
> J'accoucherai ! n'y savez-vous remède ?
> — Si *dà*, fit-il, je vous puis donner aide. (La Fontaine.)

Demeurant de (au), *loc. adv.* A tout le reste :

> *Avec la puissance qu'ilz pouvoient acquérir en mer, ilz estoient assez forts pour donner loy* AU DEMEURANT DE *la Grèce.* (Amyot.)

Depuis (du), *adv.* Depuis ce temps-là ; ou simplement, depuis :

> La belle *du depuis* ne le recherche point. (Régnier.)

Depuis que, *loc. conj.* Du moment que :

> Ce n'est plus obéir *depuis qu'*on examine. (Corneille.)

Devers, *prép.* Vers, du côté de :

> Las ! Tircis, tourne au moins ton regard *devers* moi,
> Pour voir mes tristes yeux qui fondent dessus toi.
> Qu'au moins, avant ta mort, ta bouche me console
> D'une seule parole. (Jean de Lingendes.)

> Le prêtre avait à peine obtenu le silence
> Et *devers* l'Orient assuré son aspect... (Corneille.)

---

(1) Pensée.

DONCQUES, DONCQ, DONC, *conj.* Aujourd'hui, *donc :*

Doncques, si le pouvoir de parler m'est ôté,
Pour moi, j'aime autant perdre aussi l'humanité. (Molière.)

Doncques votre lumière a donné de l'ombrage,
Donc vous êtes couvert d'un éternel nuage. (Mairet.)

Et d'où *doncques* viendrait cette prompte sortie ? (Molière.)

Faut-il *doncq'* à présent s'estonner si je suis
Enclin à des honneurs qu'esviter je ne puis ? (Régnier.)

On écrivit originairement avec une *s* finale, *doncques*, *avecque*
ores, *illecques*, *mesmes*.

D'ORES-EN-AVANT, *loc. adv.* A partir d'aujourd'hui ; de l'itali
d'*ora in avanti;* on écrit aujourd'hui *dorénavant :*

Aussi mon cœur D'ORES-EN-AVANT *tournera-t-il toujours vers les astres resple*
dissants de vos yeux adorables. (Molière.)

EMMI, *prép.* Au milieu, dans, parmi, entre :

Emmi le castel en estant
Est une tor et fort et grant. (*Roman de Perceval.*)

Il est encore usité dans quelques campagnes.

ENCONTRE OU A L'ENCONTRE DE, *loc. prép.* Contre :

Il ne se peut munir *encontre* tant de maux,
Dont l'air intempéré fait guerre aux animaux. (Régnier.)

L'inimitié qu'il conceut À L'ENCONTRE DE *celuy-là procéda d'une cause as*
légère. (Amyot.)

A l'encontre est encore usité :

Aller À L'ENCONTRE *de quelque chose. Plaider* À L'ENCONTRE *de quelqu'un.*
(Académie.)

ENCORE, ENCORES, ENCOR, *adv.* A présent, en ce moment :

L'aimes-tu *encores ?* — Oui. (Marot.)

Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrète,
Ma muse, au moins, souffrait une froide épithète. (Boileau.)

ENCORE QUE, *loc. conj.* Quoique, bien que :

ENCORE QUE *les choses fussent en ces termes, la négociation ne laissait pas*
continuer. (La Rochefoucauld.)

ENCORES QUE *nostre salaire ne soit point borné ains remis à nostre discrétic*
si est-il honteux, non-seulement de l'escrire, mais aussi de le dire. (E. Pasquie

*Encor qu'*il soit sans crime, il n'est pas innocent. (Corneille.)

ENVIRON, *prép.* Vers :

Il se débatoit à soi-même s'il iroit ou non : mais à la fin marcha après les a
tres, et y arriva ENVIRON *sept heures du matin.* (Ph. de Commines.)

ENVIRON (A L'), *loc. adv.* Aux environs, tout autour :

Or étoit ceste fonteine en une vallée assez creuse, et toute la place À L'ENVIRON *pleine de ronces.* (Amyot.)

On écrivait aussi *alenviron*, en un seul mot :

*La flotte couvroit tous les rivages d'*ALENVIRON, *tant que la veue se pouvoit estendre.* (Amyot.)

ÈS, *prép.* Dans : Ès *registres du parlement.*

S'il y a de la malefaçon exemplaire, je ne pense point qu'il la faille dissimuler. ès autres choses, je seray bien d'advis que l'on pardonne à la pudeur des personnes. (E. Pasquier.)

Il se montroit juge droiturier (1) ÈS *affaires des particuliers.* (Amyot.)

. . . Son propre malheur, aussi bien que le vôtre,
Sur la pointe du jour le fit tomber *ès* mains
D'un escadron errant de chevaux africains. (Mairet.)

Docteur en droit romain, et maître *ès* jeux floraux. (C. Delavigne.)

FOIS (TOUTES ET QUANTES), *loc. adv.* Toutes les fois :

Ils feirent très-bien cognoistre que la force des Grecs est inexpugnable TOUTES ET QUANTES FOIS *qu'il y a bon ordre et qu'ilz s'accordent bien entre eulx soubz la conduitte d'un sage capittaine.* (Amyot.)

Et pouvez entendre et croire que TOUTES ET QUANTES (2) FOIS *qu'il souvenoit à ce bon roy de la souffrette et danger d'iceux serviteurs, il avoit le cœur bien pressé et bien déplaisant.* (Olivier de la Marche.)

FOR, FORS, *prép.* Hors, hormis, à l'exception de; du latin *foras* (3) :

Tout est perdu, FORS *l'honneur.* (François I[er].)

Soiez certain qu'en sortant dudit lieu,
Rien n'oublia *fors* de me dire adieu. (Marot.)

— *Fors que de, loc. prép.* Hors, excepté :

La dame était de gracieux maintien,
De doux regard, jeune, fringante et belle,
Somme qu'enfin il ne lui manquait rien
Fors que d'avoir un ami digne d'elle. (La Fontaine.)

---

(1) Equitable, ou qui se conforme au droit écrit.

(2) Il dérive du latin *quantus :*

O QUANTS AULTRES *y entreront, avant que celuy-cy en sorte.* (Rabelais.)

QUANTES *paroles semées haineusement contre luy !...* QUANTS *heurts de guerre !* QUANTES *rencontres et batailles il a soutenus et portés en sa personne !* (Olivier de la Marche.)

(3) Il entre dans les composés *fourvoyer* (*for voyer*, aller hors de la voie) ; *forsené* (*for sens*, hors de sens), qu'on écrit aujourd'hui *forcené*, sans tenir compte de l'étymologie ; *forfaire, forfait, forfaiture*, etc.

GRANDE (A LA), *loc. adv.* Magnifiquement, d'une manière somptueuse :

Il se persuada qu'il était un seigneur et vécut À LA GRANDE. (Saint-Simon.)

HUY, *adj.* Aujourd'hui, *ce jour d'hui*, *du jour d'hui*, *au jour d'hui :*

Tels sont HUY *qui demain ne verront pas.* (Nicot.)

Pourveu qu'on soit morgant, qu'on bride sa moustache,
Qu'on frise ses cheveux, qu'on porte un grand panache,
Qu'on parle barragouyn, et qu'on suive le vent,
En ce temps *du jour d'hui* l'on n'est que trop savant. (Régnier.)

JA, *adv.* Maintenant; autrefois; déjà; du latin *jam :*

Mon amy, ne vous glorifiez JÀ *tant.* (B. Despériers.)

JAÇOIT QUE, *loc. conj.* Quoique :

JAÇOIT QUE *l'on fasse souvent de telles assemblées provinciales, si est-ce qu'elles ne se font que lorsque nos rois leur demandent ayde d'argent.* (E. Pasquier.)

Jaçoit que l'on ait dit qu'argent je demandois... (B. Despériers.)

LÉANS, *adv.* Là dedans, céans :

. . . . L'épouse de *léans*,
A dire vrai, recevait bien les gens,
Mais c'était tout. . . . . (La Fontaine.)

LEZ, *adv.* et *prép.* Tout proche; près de :

La reine vint à Gasaud, et si se siet LEZ *lui et li commence à demander d'où il estoit. (Roman de Lancelot.)*

Il n'est plus employé que dans les noms des lieux : *A Plessis-lez-Tours.*

MAL, *adv.* Il était souvent employé en composition comme négatif ou péjoratif :

Mais c'est *mal contenter* mon humeur frénétique,
Passer de la satyre en un panégyrique. (Régnier.)

. . . . . . Je ne sçay qui me rend plus coupable,
Ou de dire si peu d'un subject si capable,
Ou la honte que j'ay d'estre si *mal appris*,
Ou la témérité de l'avoir entrepris. (Le même.)

Je serais *malvoulu* des hommes et des dieux. (Corneille.)

Mon courage est *mal propre* à cette lâcheté. (Le même.)

Elle ne voudrait pas te voir *mal satisfait*,
Ni rompre sur-le-champ le dessein qu'elle a fait. (Le même.)

Il était aussi adjectif, *mal*, *malle* et *male*, mauvais, méchant; du latin *malus :*

Il se lèvera bien matin et à heure non accoutumée, et fera tout le jour MALLE *chière.* (A. de la Sale.)

Que MALES *furies te peuvent tourmenter.* (B. Despériers.)

MAL, MALE, *adj. Male heure*, *malheure*, *n. f.* Mauvaise heure (*mala hora*), malheur :

— *A la male heure :*

Allez *à la male heure*, allez, âmes tragiques
Qui prenez votre joie aux misères publiques ! (Malherbe.)

Hé bien ! *à la malheure* est-il venu d'Espagne,
Ce courrier que la foudre ou la grêle accompagne ? (Molière.)

Nous disons encore *à la bonne heure ;* mais cette locution n'a qu'un sens affirmatif.

— *Male rage*. Faim extraordinaire, enragée, *mala rabies :*

Je puisse mourir de MALE *rage, si j'estois homme de guerre ou que j'eusse une espée, si je ne te tuoye tout roide.* (B. Despériers.)

MATIN (A CE), *loc adv*. Ce matin :

Moi-même mille fois je me suis étonnée
Et de ma passion et de ma destinée ;
Encore *à ce matin*, je pleurais en rêvant
Au malheur inconnu qui me va poursuivant. (Mairet.)

MÉ, MÈS, *adv*. Mal. Il entrait dans la composition d'une foule de mots :

— *Méchance*. Malheur ; mauvaise chance.

— *Méchant*. Malheureux ; mal chanceux.

— *Méchef*. Accident ; malheur :

Très-grand MESCHIEF *et ennuy leur advint.* (Gérard de Nevers.)

— *Mécheoir*, *méchoir*. Tomber dans l'infortune.

— *Mécréance*. Mauvaise foi.

— *Mécréant*. Incrédule ; tout peuple non catholique.

— *Mécroire*. Ne pas croire.

— *Méfaire*. Mal faire ; faire du mal.

— *Méfait*. Mauvaise action ; faute.

— *Mésadvenance*. Disgrâce.

— *Mésadvenir*. Arriver mal ; ne pas réussir :

. . . De Narcissus me souvint
A qui si très-fort *mésadvint*. (*Roman de la Rose.*)

— *Mésaise*. Tristesse :

Le sage dit que MÉSAISE *que l'homme ait ou euer ne li doit parer ou visage.* (Joinville.)

Ils se jettèrent tous deux dedans un boscage, où ilz passèrent toute la nuit grand MÉSAISE. (Amyot.)

— *Meschant*, *méchant*. Malheureux; du latin *male cadens*.

— *Mesdire*, *médire*. Mal parler, calomnier.

MÊME (A), *loc. adv.* Au milieu de, parmi :

Qui te donne le front de surprendre mes pleurs?
Cherches-tu de la joie *à même* mes douleurs? (Corneille.)

MESHUY, MESHUI, *adv.* Dès lors, d'aujourd'hui, désormais; for de *huy* et *mais*, du latin *magis hodie :*

Je ne parleray donc MESHUY? *Si feray; car je n'en pourrois plus tenir.* (B. Despériers.)

Le roi estima qu'il étoit MESHUI *temps de parler au maréchal de Biron.* (E. Pasquier.)

Il estoit MESHUI *temps qu'il fust seul roi; qui avoit compagnon avoit maistre* (Le même.)

MIE. Particule négative :

Ils disent qu'ils sont avocats,
Mais pourtant ne le sont-ils *mie*. (Farce de *Pathelin*.)

Ma dame, qui bien cogneut son parler, ne fust MYE *sourde ni muette, car inc tinent par son signal luy respondit.* (A. de la Sale.)

MOULT, MOUT, *adv.* Beaucoup; du latin *multum :*

Moult ressembloit bien l'image
Qui faite fut à sa semblance;
En sa main un Sautier (1) tenoit,
Et sachiez que *moult* se penoit
De faire à Dieu prière saintes. (*Roman de la Rose.*)

Robbe refait MOULT *l'homme.* (Nicot, *Anciens proverbes.*)

NE, *conj.* Ni.

Les peuples hantoient et trafiquoient les uns avec les aultres sans crainte danger. (Amyot.)

ORE, ORES, OR, *adv.* Maintenant; du latin *hora :*

O débile raison ! où est *ores* ta bride?
Où ce flambeau qui sert aux personnes de guide? (Régnier.)

Ores que la justice, icy-bas descendue,
Aux petits comme aux grands par tes mains est rendue. (Le même.)

Ores est temps de vous donner conseil
Sur les périls où beauté vous expose:
Fille ressemble à ce bouton vermeil,
Qu'en peu de jours on voit devenir rose. (Mme Deshoulières.)

— *Ore*, *ores*, répété. Tantôt :

Ores il court le long d'un beau rivage,
Ores il erre en quelque bois sauvage. (Ronsard.)

(1) *Psautier*, livre qui contient les psaumes.

Or sur un mont, *or* dans une vallée,
Or près d'une onde à l'écart recélée. (Le même.)

— *D'ores en là*, *loc. adv.* Désormais, dorénavant :

D'ORES EN LÀ *ce leur est plus languir que vivre.* (La Boëtie.)

PARAVANT, *adv.* Auparavant, antérieurement :

Il les rendit mariniers et gens de mer, au lieu que PARAVANT *ilz estoient bons et roides champions de terre ferme.* (Amyot.)

PARFIN (A LA), *loc. adv.* A la dernière extrémité, tout à fait à la fin; *par* en composition avait la valeur du latin *per*, et ajoutait plus de force au mot auquel il était joint :

*Ils étoient réduits en telle calamité, qu'*À LA PARFIN *la plus grande partie d'entre eux mouroient sans estre ensevelis.* (E. Pasquier.)

PETIT (UN), *loc. adv.* Un peu :

Tay-toy, voyons UNG PETIT *qu'il deviendra.* (B. Despériers.)

Le chien commença à leur répondre en grougnant UN PETIT, *seulement tout bas.* (Amyot.)

Cette locution est encore en usage dans les campagnes.

PIÉÇA (DÈS), *loc. adv.* Depuis longtemps; formé de *pièce* (de temps) *y a :*

Vous savez que je suis fille dès PIÉÇA. (A. de la Sale.)

Lors les citoyens, s'asseurans que ce qu'ilz attendoient de PIÉÇA *estoit advenu, s'en coururent tous en foule à la maison du tyran, où ils meirent le feu.* (Amyot.)

Ce n'est pas cela qui le pique, ains l'envie qu'il a de réintégrer les siens dans les biens dont ils ont été DÈS PIÉÇA *spoliés.* (E. Pasquier.)

PLEIN (TOUT), *loc. adv.* Beaucoup, extrêmement :

Ce sont bons princes et bons catholiques, et qui vous ayment TOUT PLEIN. (N. Rapin.)

Il est encore usité pour exprimer le nombre, la quantité matérielle :

Il y a TOUT PLEIN *de livres égarés. — Il y a* TOUT PLEIN *de monde dans les rues.* (Académie.)

POSSIBLE, *adv.* Peut-être :

Le peuple lui feit plus d'honneur, tout mort qu'il estoit, qu'il n'en devoit faire à homme du monde; si ce n'estoit POSSIBLE *à ceux qui l'avoient tué.* (La Boëtie.)

Son heure doit venir, et c'est à vous, *possible*,
Qu'est réservé l'honneur de la rendre sensible. (Molière.)

— *Possible que.* Peut-être que :

Mais après tant de maux, *possible que* les dieux
Changeront aujourd'hui nos fortunes en mieux. (Mairet.)

Possible que, malgré la cure que j'essaie
Mon âme saignera longtemps de cette plaie. (Molière.)

Il arrivera POSSIBLE QUE *mon travail fera naître à d'autres personnes l'envie de porter la chose plus loin.* (La Fontaine.)

POUR, modifiant un adjectif ou un adverbe. Si, à quelque degré que :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. (Corneille.)
Pour peu savant qu'on soit aux mouvements de l'âme,
On devine aisément qu'elle en veut à Florame. (Le même.)

PREMIER, *adv.* D'abord, en premier lieu :

Si advint que la femme morut PREMIER. (A. de la Sale.)

Il faut connoître PREMIER *que de juger.* (Nicot.)

Peste soit qui *premier* trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette vision. (Molière.)

— *Premier que*, *loc. conj.* Avant que :

Si je sors PREMIER QUE *vous, ce sera à vos despens.* (B. Despériers.)

Premier que d'avoir mal, ils trouvent le remède. (Malherbe.)

Léandre assurément ne vous bravera pas,
Et là, *premier que* lui, si nous faisons la prise,
Il aura fait pour nous les frais de l'entreprise. (Molière.)

PRÉSENT (DE), *loc. adv.* A présent, pour l'instant :

Frères, dormez jusqu'à demain :
Vous en devez avoir envie,
Et n'avez *de présent* besoin que de repos. (La Fontaine.)

A la seconde édition, l'auteur a mis *à présent.*

PROU, *adv.* Beaucoup ; de l'italien *pro*, *prode*, bien, profit :

Après qu'il a PROU *cryé, et que personne ne lui répond, il se colère, et moy de rire.* (B. Despériers.)

Pour Dieu, ne prenez point de vilaine figure!
J'ai *prou* de ma frayeur en cette conjoncture. (Molière.)

N'a pas longtemps de Rome revenait
Certain cadet qui n'y profita guère...
Prou de pardons il avait rapporté ;
De vertu, peu : chose assez ordinaire. (La Fontaine.)

QUANT ET, *loc. prép.* Avec :

Il lui donna pour subvenir à sa ville la somme de cent cinquante talens, desquel il emporta les quarante QUANTE ET LUI *au Péloponèse, et depuis le roy luy envoy le reste à plusieurs fois.* (Amyot.)

QUAND ET QUAND, *loc. adv.* En même temps :

Il a fait voirement présent au roi roi d'une fort riche épée, et QUAND ET QUAN *l'a convié au recouvrement de l'État de Naples.* (E. Pasquier.)

QUASI, *adv*. Presque :

Quand mes amis s'addressent à moy pour estre conseillez, je le fais librement et clairement, sans m'arrester, comme faict QUASI *tout le monde.* (Montaigne.)

Le bon sens n'est admiré QUASI *de personne.* (Saint-Évremond.)

Madame Alix, bien joyeuse, s'en fut
Chez sire André, dont la femme accourut
En diligence et *quasi* hors d'haleine. (La Fontaine.)

Il est encore fréquemment usité.

RASIBUS, *adv*. Tout près, tout contre :

Comme il passoit RASIBUS *du chastel, veismes les archiers de la garde du roy devant la porte qui ne bougèrent.* (Ph. de Commines.)

Il est aujourd'hui populaire.

REGARD (AU), POUR LE REGARD, *loc. prép*. A l'égard :

Cela s'est continué jusques au temps du roy Louis XII POUR LE REGARD DE LA PLAIDOIRIE, *et jusques à celui du roy François I*[er] POUR LE REGARD *des consultations.* (A. Loysel.)

Au regard d'Alcidon tu dois continuer. (Corneille.)

Pour ce regard, *loc. adv*. A cet égard :

Je ne me puis persuader qu'il n'y ait eu toujours en notre France quelque art oratoire ou d'éloquence, aussi bien qu'en l'ancienne Gaule, tant célébrée POUR CE REGARD *par les Romains.* (A. Loysel.)

SANS QUE, *loc. conj.*, suivi de l'indicatif. Si ce n'est que :

Sans que mon bon génie au-devant m'a poussé,
Déjà tout mon bonheur eût été renversé. (Molière.)

On n'eût jamais soupçonné ce ménage,
*Sans qu'*il restait un certain incarnat
Dessus son teint. . . . . (La Fontaine.)

SI, *conj*. Aussi; néanmoins :

. . . . L'humanité, sottement abusée,
Court à ses appétits qui l'aveuglent si bien,
Qu'encor qu'elle ait des yeux, *si* ne voit-elle rien. (Régnier.)

Combien que Marot n'eût le savoir correspondant à Ronsard, SI *avoit-il une facilité d'esprit admirable.* (E. Pasquier.)

Et quoique jusqu'ici la fortune contraire
Nous ait fait tout du pis qu'elle nous pouvoit faire,
Si faut-il espérer que sa légèreté
Le fera revenir à Votre Majesté. (Mairet.)

— *Et si*. Cependant :

A cette heure je suis malade, et ne sçais quel est mon mal. Je souffre, et n'ai point blessure. Je m'afflige, ET SI *n'ai perdu pas une de mes brebis.* (Amyot.)

Depuis assez longtemps, je tâche à le comprendre
Et si plus je l'écoute, et moins je puis l'entendre. (Molière.)

Nous estropions le français pour la plupart, ET SI *nous ne parlons que notre langue.* (Boissy.)

Je n'ai jamais rêvé pour faire un compliment,
Et si j'ai harangué tous les plus grands de France. (Poisson.)

SI. *Si que.* Tellement que :

Ainsi fut dit, ainsi s'exécuta :
Si que chacun glosait sur ce mystère. (La Fontaine.)

SIGNAMMENT, *adv.* Particulièrement :

De fonder la récompense des actions vertueuses sur l'approbation d'aultruy, c'est prendre un trop incertain et trouble fondement, SIGNAMMENT *en un siècle corrompu et ignorant, comme cettuy-cy.* (Montaigne.)

SOUVENTES FOIS, SOUVENTEFOIS, *loc. adv.* Souvent :

SOUVENTEFOIS *Daphnis allait faire revenir les brebis qui s'estoyent un peu trop loin escartées du troupeau.* (Amyot.)

L'un perd *souventes fois* ce que l'autre conserve. (Mairet.)

SUS, *prép.* Il s'est dit primitivement pour *sur*, d'où s'est régulièrement formé *de sus*, *dessus :*

Faire *sus* l'un des pieds dans la sale la grue ;
Entendre un marjolet (un petit-maître). . . (Régnier.)

Il s'est employé ensuite comme locution interjective :

Sus donc ! qui vous retient ? (Corneille.)

TANT PLUS, *loc. adv.* Plus :

Nul objet ne lui plaist que l'or et que l'argent,
Et *tant plus* il en a, plus il est indigent. (Régnier.)

Tant plus je m'examine, et *tant plus* je me sonde ;
Ce n'est guères mon fait d'estre dans le grand monde. (Du Lorens.)

TANT SEULEMENT, *loc. adv.* Seulement :

Chevrier, pauvre hère, il n'a pas TANT SEULEMENT *de quoi nourrir un chien.* (Amyot.)

VERS, *prép.* Envers, à l'égard de :

Ah ! Madame, excusez un amant misérable,
Qu'un sort prodigieux a fait *vers* vous coupable. (Molière.)

VOIRE, VOIREMENT, *adv.* De plus, aussi :

Je ne dy rien que toute la France, jusqu'aux plus petits, VOIRE *que tout le monde universel ne sache.* (Pierre Pithou.)

J'appelle un bon, *voire* un parfait hymen,
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises. (La Fontaine.)

VRAI (DE ou AU), *loc. adv.* Réellement, effectivement :

Le ciel défend, *de vrai*, certains contentements ;
Mais on trouve avec lui des accommodements. (Molière.)

Je ne sais pas, *de vrai*, quel homme ce peut être. (Le même.)

Je ne sais pas *au vrai* si vous les lui devez ;
Mais il me les a, lui, mille fois demandés. (Regnard.)

Locutions et constructions.

AUSSITOT COMME. Aussitôt que :

Il rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire
Aussitôt confondus *comme* délibérez. (Malherbe.)

BASTE QUE. Il suffit ; c'est assez que ; de l'italien *basta :*

ASTE QU'*elles peuvent, sans nous, ranger la grâce de leurs yeulx à la gayete,* *sévérité et à la douleur.* (Montaigne.)

BESOIN (FAIRE). Être nécessaire :

ussi bien NOUS FERA-T-IL *ici* BESOIN *pour apprêter le souper.* (Molière.)

CE, *pron.* Il était souvent ellipsé avant *que :*

te diray QUE *nous ferons.* (B. Despériers.)

m'en voys changer mon visage en aultre forme. Or me regarde bien au visage, *voir* QUE *je deviendray.* (Le même.)

CHAUDE (L'AVOIR), avec l'ellipse du mot *alerte* ou *alarme :*

Mon front l'*a*, sur mon âme, *eu bien chaude* pourtant. (Molière.)

CROIRE suivi d'un infinitif, au lieu de *croire que* suivi d'un mode sonnel :

Malgré vos changements, mon esprit résolu
Croit suffire à mes feux que vous ayez voulu. (Corneille.)

On dirait aujourd'hui : *Croit qu'il suffit à mes feux.*

DONT, *pron.* Il s'employait sans antécédent dans le sens de *undè*, ù :

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y étois, j'en sçai bien mieux le conte :
— Bonjour, dit-il, bonjour, Vénus, ma mère.
Puis tout à coup, il voit qu'il se mécompte,
Dont la couleur au visage lui monte,
D'avoir failli, honteux, Dieu sait combien. (Marot.)

ÊTRE APRÈS A, suivi d'un infinitif. Être occupé à :

Pour s'accommoder avecques Dieu de ses acquêts, il dict ESTRE *tous les jours* EZ À SATISFAIRE, *par bienfaicts, aux successeurs de ceulx qu'il a dérobbez.* (Montaigne.)

Être pour, suivi d'un infinitif. Devoir, dans le sens du futur :

Les Perses estoient trop loing, et n'avoit-on pas crainte, au moins guères asseurée, qu'ils FUSSENT POUR VENIR. (Amyot.)

Cette construction est encore usitée dans le langage familier.

Faire, employé dans une phrase incidente ou subordonnée au lieu du verbe exprimé dans la proposition principale :

L'on *reprend* tes humeurs ainsi qu'on *fait* les nôtres. (Régnier.)

On vous aime autant en un quart d'heure qu'on FERAIT *un autre en six mois.* (Molière.)

Il l'appelle son frère, et l'aime, dans son âme,
Cent fois plus qu'il ne *fait* mère, fils, fille et femme. (Le même.)

Quelquefois même il précédait le verbe dont il tenait la place :

Un livret tout moysi vit pour vous ; et encore,
Comme la mort vous *fait*, la teigne le dévore. (Régnier.)

Mais cette dernière construction était peu usitée.

Quelques poëtes modernes essayent de rajeunir cette expression que la prose a eu le bon goût de bannir :

Quand mon mari combat en bon soldat de Rome,
Je dois agir en femme ainsi qu'il *fait* en homme. (Ponsard.)

Faire a. Contribuer à ; c'est le sens que les Anglais donnent au verbe *to do :*

Je veux bien que mon fils y trempe grandement,
Même si cela *fait* à votre allégement. (Molière.)

C'est-à-dire, *contribue à vous soulager*.

Faire son pouvoir. Faire tout son possible, faire du mieux qu'on peut :

Madame, toutefois, elle *a fait son pouvoir,*
Du moins en apparence, à vous bien recevoir. (Corneille.)

Faire force (se), un peu de force. Se faire violence :

Que veux-tu ? son esprit *se fait un peu de force ;*
Elle se sacrifie à mes contentements,
Et pour mes intérêts contraint ses sentiments. (Corneille.)

On dit aujourd'hui *se faire violence*.

Il, *pron.*, se supprimait souvent devant un impersonnel :

A mal faire N'Y A *point d'honneur*. (Nicot.)

En toutes choses Y A *mesure.* (Le même.)

Y A *un temple non guères grand, à l'entour duquel* Y A *des arbres, et un circ[illegible] de coulomnes de pierres blanches tout à l'environ.* (Amyot.)

)ans les proverbes ou les sentences, *il* s'employait souvent ıme antécédent de *qui* ou de *que*, et se plaçait en tête de la pre-re proposition ou au commencement de la seconde :

est fol qui s'oublie.
n'a pas fait qui commence.
ne parle pas au roi qui veut.
n'est digne du doulx qui n'a gousté l'amer.
n'est pas asseuré qui trop hault est monté.
ii aime, IL *craint.*
ii a marastre, IL *a le diable en l'astre.*
ii a terre, IL *a guerre.*
ii m'aime, IL *aime mon chien.*

'U QUE. En quelque lieu que :

ès-humblement, comme je say et puis, me recommande à vostre très-bonne et ée grâce où QUE *je sois.* (A. de la Sale.)

*Où qu'*aille le soleil, il ne voit terre aucune,
Où les maux que tu fais ne te facent nommer. (La Boëtie.)

Où que puissent mes yeux porter ma vue errante,
Je vois ou Créon mort, ou Créuse expirante. (Corneille.)

ı QUE *vous soyez, vous êtes mort pour moi.* (J.-J. Rousseau.)

'Académie autorise l'emploi de cette construction, dont il est cile de rendre compte par une exacte analyse, mais qui répond locution latine *ubicumque sis.*

'EINE QUE (A), *loc. conj.* C'est à peine si :

PEINE QUE *Rome eut jamais un prince plus grand que Nicolas.* (E. Pasquier.)

'OUR, *prép.* Il se prenait pour *seulement :*

On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire
Qu'on n'a pas *pour un cœur* soumis à son empire. (Molière.)

'est dans ce sens qu'on dit encore *pour une fois*, c'est-à-dire fois seulement.

'OUVOIR MAIS. Pouvoir davantage *(magis) :*

Sur la tentation ai-je quelque crédit ?
Et *puis-je mais,* chétif, si le cœur leur en dit ? (Molière.)

l s'emploie surtout dans le sens négatif.

'OUVOIR QUE (NE), suivi d'un subjonctif :

Je *ne puis,* cher ami, *qu'*avec toi je ne rie
Des subtiles raisons de sa poltronnerie. (Corneille.)

Ce reproche vraiment *ne peut qu'*il ne m'étonne. (Le même.)

QUE, *conj*. Si ce n'est :

Et quand, charmante Élise, a-t-on vu, s'il vous plaît
Qu'on cherche auprès des grands *que* son seul intérêt ? (Molière.)

QUELQUE SOT, QUELQUE SOTTE. Elliptiquement, ***un sot***, ***une sotte*** *ferait*, *aurait fait cela :*

Tu te vas emporter d'un courroux sans égal.
— Moi, Monsieur ! *quelque sot :* la colère fait mal. (Molière.)

— Que ne te parles-tu ? — Il ne me plaît pas, moi.
— Certes, je t'y guettais. — *Quelque sotte*, ma foi. (Le même.)

SANS SUJET NI DEMI. Sans sujet ou sans la moitié d'un motif :

Je ne suis point de moi si mortel ennemi,
Que je m'aille affliger *sans sujet ni demi.* (Molière.)

On trouve encore dans Molière : *Sans respect ni demi.*

TANT, *adv.*, devant un adjectif. Si, tellement :

Ne dura rien ce TANT *beau,* TANT *saint,* TANT *juste gouvernement auquel son royaume avoit été de son temps.* (Amyot.)

Elle n'est point TANT *sotte, ma foi, et je la trouve assez passable.* (Molière.)

TRÈS. Il s'employait souvent en composition comme augmentatif :

La chaleur fut moult grand ; chacun s'y *tressua ;*
De sueur et de sang la terre rossoya. *(Combat des Trente.)*

TENIR QUE. Prétendre, soutenir que :

Il dit qu'il y en avait de ceux de son côté qui TENAIENT QUE *la grâce n'est pas à tous.* (Pascal.)

. . . . Je *tiens qu'*un homme droit
Peut accepter le fait sans admettre le droit. (C. Delavigne.)

. . . Je *tiens qu'*il faut suivre, et dans toute méthode,
Et la plus ancienne et la plus à la mode. (Regnard.)

UN. Il s'employait comme pronom : Quelqu'un, une personne

J'ai voulu m'assurer de l'assistance d'*un*
A qui le nom libyque avec nous fût commun. (Mairet.)

Nymphe demeure, il lui crie ;
Demeure, tu n'es suivie
D'*un* qui te soit ennemi. (Baïf.)

Noms des différents termes de grammaire et de diction.

Nous croyons utile de donner ici la liste des termes employés par les grammairiens et les rhéteurs, et dont quelques-uns sont encore usités dans les écoles.

I. *Mots tirés du latin.*

(Nous avons marqué d'un astérisque les mots encore usités.)

ABLATION, *gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe initiale ; *aphérèse.*

ABSCISSION, *gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe finale ; *apocope.*

ABUSION, *rhét.* Métaphore appelée aussi *catachrèse.*

* ACCEPTION, *gramm.* Sens propre ou particulier d'un mot.

* ADJONCTION, *gramm.* Zeugme, sorte d'ellipse.

* ALLITÉRATION, *rhét.* Répétition accidentelle affectée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes.

ANNOMINATION, *rhét.* Rapprochement d'homonymes ou de paronymes formant un jeu de mots.

* APPOSITION, *gramm.* Union d'un nom à un autre comme attribut.

* ATTÉNUATION OU EXTÉNUATION, *rhét.* Affaiblissement calculé de l'expression pour lui donner plus de force.

* CIRCONLOCUTION, *rhét.* Périphrase.

* COMMINATION, *rhét.* Peinture, image menaçante.

* COMMUTATION, *rhét.* Changement, *métathèse*, *métabole.*

CONDUPLICATION, *rhét.* Répétition ; *anadiplose.*

* CONGLOBATION, *rhét.* Accumulation de preuves, d'arguments.

* CONSTRUCTION, *gramm.* Arrangement des mots dans la phrase.

* CONTRACTION, *gramm.* Réunion de deux voyelles en une seule.

* EXAGÉRATION, *rhét.* Hyperbole.

* EXCLAMATION, *rhét.* Ecphonèse.

* GRADATION, *rhét.* Climax ou climace.

* HIATUS, *gramm.* Choc de deux voyelles.

* INCISE, *gramm.* Proposition insérée dans un autre.

* PRÉTÉRITION OU PRÉTERMISSION, *rhét.* Figure par laquelle on dit ce qu'on semble ne vouloir pas dire.

* RÉTICENCE, *rhét.* Suspension calculée laissant entendre clairement ce qu'on ne dit pas.

RÉTORSION, *rhét.* Figure par laquelle on détruit le raisonnement de son adversaire.

SOUSTRACTION, *gramm.* Retranchement en général ; aphérèse, syncope, apocope, ellipse, zeugme.

* SUSPENSION, *rhét.* Figure par laquelle on prolonge avec art l'in certitude de l'auditeur.

TRANSJECTION, *gramm.* et *rhét.* Inversion de l'ordre naturel.

TRANSLATION, *rhét.* Métaphore.

* TRANSPOSITION, *rhét.* Construction non analytique.

II. *Mots tirés du grec.*

ACYROLOGIE, *rhét.* Impropriété d'expression.

* AMPHIBOLOGIE, *gramm.* et *rhét.* Ambiguïté d'une phrase; cours à double sens.

* ANACÉNOSE, *rhét.* Communication.

* ANACOLUTHE, *gramm.* Sorte d'ellipse; corrélatif sous-ente

* ANADIPLOSE, *rhét.* Répétition, redoublement.

* ANAGRAMME, *rhét.* Sens divers résultant de la transposition lettres d'un mot.

ANAPHORE, *rhét.* Sorte de répétition.

* ANASTROPHE, *rhét.* Inversion.

* ANOMALIE, *rhét.* Irrégularité.

ANTHÉROLOGIE, *rhét.* Style fleuri, orné.

ANTHORISME, *rhét.* Contre-définition.

ANTILEXIE, *rhét.* Opposition matérielle, contradiction dans termes.

* ANTIMÉTABOLE, ANTIMÉTATHÈSE, *gramm.* Renversement de lett

* ANTITHÈSE, *rhét.* Opposition d'idées.

* ANTONOMASE, *rhét.* Emploi d'une épithète pour un nom.

* APARITHMÈSE, *rhét.* Enumération.

* APHÉRÈSE, *gramm.* Retranchement de la première syllabe mot.

APILÈME, *rhét.* Menace, commination.

* APOCOPE, *gramm.* Retranchement en tête ou à la fin d'un

APODOSE, *rhét.* Fin d'une période.

* APOLOGUE, *rhét.* Fiction, allégorie.

APORIE, *rhét.* Dubitation.

* APOSIOPÈSE, *rhét.* Réticence.

* APOSTROPHE, *rhét.* Partie du discours adressée directeme une ou à plusieurs personnes.

* ARCHAÏSME, *gramm.* Expression ou construction vieillie.

ASTÉISME, ASTISME, *rhét.* Ironie délicate.

ASYNDÈTE, *rhét.* Disjonction.

ASYNTAXIE, *gramm.* Solécisme; fausse relation.

* ATHROÏSME, *rhét.* Accumulation.

AUXÈSE, *rhét.* Amplification.

* BARBARISME, *gramm.* Mot barbare et étranger à la langue.
BOMOLOCHIE, *rhét.* Style bouffon.
CACOÈCHE, *rhét* Consonnance, rime mauvaise.
CACOÉPIE, *rhét.* Style incorrect.
* CACOGRAPHIE, *gramm.* Orthographe vicieuse.
* CACOLOGIE, *gramm.* Construction vicieuse.
CALLIÉPIE, *rhét.* Style élégant.
* CATACHRÈSE, *rhét.* Métaphore par abus de termes.
CATARASE, *rhét.* Imprécation.
* CLIMACE, *rhét.* Gradation.
* COMMATISME, *rhét.* Style coupé.
DIACOPE, *rhét.* Interruption.
DIACRISE, *gramm.* Distinction du sens des mots.
* DIALOGISME, *rhét.* Argument formé de la demande et de la réponse.
DIASTOLE, *rhét.* Allongement d'une syllabe.
* DIÉRÈSE, *gramm.* Division d'une voyelle double en deux syllabes.
* ECPHONÈSE, *rhét.* Exclamation.
ECTASE, *rhét.* Prolongement d'une syllabe.
ECTHLIPSE, *gramm.* Élision.
* ELLIPSE, *gramm.* Suppression d'un ou de plusieurs mots.
* EMPHASE, *rhét.* Affectation de recherche et de pompe.
ENANTIOSE, *rhét.* Antithèse ; opposition.
ÉPANALEPSE, *rhét.* Répétition.
ÉPANORTHOSE, *rhét.* Correction.
* EPENTHÈSE, *gramm.* Insertion d'une lettre dans un mot.
EPIMONE, *rhét.* Insistance.
* EPIPHONÈME, *rhét.* Exclamation sentencieuse après un récit.
EPIPHORE, *rhét.* Sorte de répétition.
EPIPOTHÈSE, *rhét.* Optation.
* ÉPITHÈTE, *réth.* Qualificatif.
ÉPITROPE, *rhét.* Permission.
ÉPODION, *rhét.* Refrain.
* ÉROTHÈSE, *rhét.* Interrogation.
* ÉTHOPÉE, *rhét.* Caractère, portrait moral.
ÉTIOLOGIE, *rhét.* Subjection.
* ÉUPHÉMISME, *rhét.* Adoucissement de l'idée au moyen de l'expression.
GLAPHYROLOGIE, *rhét.* Style fleuri, orné.
HERMÉNIE, *rhét.* Interprétation ; définition ; développement.
HILAROLOGIE, *rhét.* Style gai, léger.
HOMÉOCATALEXIE, *rhét.* Assonnance, rime imparfaite.
HOMÉOPTOTE et SIMILITER CADENS, *rhét.* Chutes semblables.
HOMÉOTÉLEUTE et SIMILITER DESINENS, *rhét.* Désinences semblables.

HOMOLOGIE, *rhét.* Aveu, concession.
* HOMOPHONIE, *rhét.* Rapport de sons.
HORCISME, *rhét.* Serment.
HORISME, *rhét.* Définition.
* HYPALLAGE, *rhét.* Inversion de termes.
* HYPERBATE, *gramm.* et *rhét.* Inversion de l'ordre naturel.
* HYPERBOLE, *rhét.* Exagération.
HYPERÉLASE, *rhét.* Sorte d'amplification.
* HYPOTHÈSE, *rhét.* Supposition.
* HYPOTYPOSE, *rhét.* Description, peinture vive et animée.
HYPSOSE, *rhét.* Style sublime par la pensée.
HYSTÉROLOGIE, *rhét.* Renversement de l'ordre naturel des pen
ICASIE, *rhét.* Similitude.
* ICONOGRAPHIE, *rhét.* Description.
* IRONIE, *rhét.* Manière railleuse de faire entendre le contrai ce qu'on veut dire.
ISCHNOLOGIE, *rhét.* Style simple.
* LEPTOLOGIE, *rhét.* Style fin, délicat, élégant.
* LITOTE, *rhét.* Atténuation.
MACROLOGIE, *réth.* Style diffus, prolixe.
MÉGALÉGORIE, *rhét.* Style pompeux.
MÉRISME, *rhét.* Division, partage; sorte d'énumération.
* MÉTABOLE, *rhét.* Accumulation de synonymes.
* MÉTALEPSE, *rhét.* Emploi de l'antécédent pour le conséq et réciproquement.
MÉTANÉE, *rhét.* Sorte de correction.
* MÉTAPHORE, *rhét.* Translation; sorte de comparaison.
* MÉTAPLASME, *gramm.* Changement dans le matériel des mo
* MÉTATHÈSE, *gramm.* Transposition d'une lettre.
* MÉTONYMIE, *rhét.* Changement dans le sens des mots.
MIMÈSE, *rhét.* Discours mis dans la bouche d'un autre.
MICROLOGIE, *rhét.* Style faible.
MOROLOGIE, *rhét.* Absurdité, non-sens.
* NÉOLOGISME, *gramm.* Expression ou construction nouvelle.
ORTHOÉPIE, *rhét.* Style correct, châtié.
OXYMORE, *rhét.* Opposition de deux termes; pointe.
PALILLOGIE, *rhét.* Répétition oiseuse, vicieuse.
PAPHLASME, *rhét.* Style déclamatoire, ampoulé.
* PARABOLE, *rhét.* Comparaison, allégorie.
PARADIASTOLE, *rhét.* Distinction du sens des mots.
* PARADOXE, *rhét.* Argument spécieux, mais faux.
* PARAGOGE, *gramm.* Addition à la fin d'un mot.
PARAGRAMMATISME, *rhét.* Allitération.
* PARALEPSE, *rhét.* Prétérition.

* Parallèle, *rhét.* Comparaison prolongée.
Paranèse, *rhét.* Exhortation.
Paréchèse, *rhét.* Assonnance, rime imparfaite.
* Parenthèse, *gramm.* Double signe qui sert à isoler.
Parétèse, *rhét.* Déprécation.
Paromologie, *rhét.* Concession.
* Paronomase, *rhét.* Accumulation de termes synonymes ou paronymes.
* Paronyme, *gramm.* Mot qui approche d'un autre par le sens ou par la consonnance.
Pathopée, *rhét.* Style passionné.
Péribole, *rhét.* Circuit, digression.
Périégie, *rhét.* Affectation, phébus.
Périploce, *rhét.* Style embarrassé, obscur.
* Périssologie, *rhét.* Pléonasme vicieux.
Philuarie, *rhét.* Suite de phrases insignifiantes.
Polymige, *rhét.* Galimatias, amphigouri.
Polysyndète, *rhét.* Conjonction de termes, énumération.
Prophylaxie, *rhét.* Précaution.
* Prosodie, *gramm.* Règle de la quantité et des accents.
* Prosopographie, *rhét.* Portrait.
* Prosopopée, *rhét.* Figure par laquelle on anime les êtres insensibles, on évoque les morts, on fait intervenir les dieux, en leur prêtant les pensées et les sentiments à l'aide desquels on veut convaincre et émouvoir les auditeurs.
* Prosthèse, *gramm.* Addition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement du mot.
* Protase, *rhét.* Exposition du sujet.
Psychréame ou Psychrologie, *rhét.* Style froid, insignifiant, de mauvais goût.
Scomma, *rhét.* Raillerie.
Scofinologie, *rhét.* Style obscur.
* Solécisme, *gramm.* Faute contre l'accord.
* Syllepse, *gramm.* Accord avec le terme sous-entendu.
Symploce, *rhét.* Sorte de répétition.
* Synalèphe, *gramm.* Élision.
Synchyse, *rhét.* Confusion.
* Syncope, *gramm.* Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot.
* Syncrise, *rhét.* Comparaison, sorte d'antithèse.
* Synérèse, *gramm.* Contraction de deux syllabes en une.
* Synthèse, *gramm.* Même signification que *syllepse.* — *Rhét.* Méthode de composition.
Syntomie, *rhét.* Concision de style.

SYSTOLE, *gramm.* Abrégement d'une syllabe.

TAPINOLOGIE, *rhét.* Bassesse, trivialité de style.

TAPINOSE, *rhét.* Atténuation.

* TAUTOLOGIE, *rhét.* Répétition inutile d'une même idée, e termes différents.

TAUTOPHONIE, *rhét.* Désagréable répétition d'un même son.

TYCHOLEXIE, *rhét.* Style familier.

* ZEUGME, *gramm.* Ellipse, dans une proposition, d'un mot e primé dans une autre.

NÉOLOGIE.

On désigne sous le nom de *néologie* (1), l'invention, l'usage, l'e ploi des termes nouveaux, et sous celui de *néologisme*, l'habitu d'employer ces termes, ou de donner aux mots reçus des signific tions différentes de celles qui sont en usage; enfin on donne, p abus, le nom de *néologisme* à toute expression nouvelle introdui dans la langue.

La *néologie* a eu dans Voltaire un ardent adversaire, et parmi n grands écrivains elle ne compte aucun partisan ; quoi qu'il soit, on ne peut la condamner d'une manière absolue : l'abus seul est blâmable, et la raison commande d'admettre tout mot nouve qui est l'expression d'une idée nouvelle et qui est conforme aux r gles de notre langue.

I. Substantifs simples.

Admiromane.	Alanguissement (2).	Atonie.	Boutiquier.
Agglomération.	Alarmiste.	Berneur.	Butorderie.
Agitateur.	Amovibilité (3).	Bienfaisance.	Camaraderie (4).

(1) Νέος, nouveau ; λόγος, discours ; grec.

(2) *Un tiède* ALANGUISSEMENT *énerve toutes mes facultés, et l'esprit de vie s'éte en moi par degrés.* (J.-J. Rousseau.)

(3) *On conçoit que dans un gouvernement absolu l'inamovibilité soit une g rantie; mais dans un gouvernement libre la garantie véritable n'est-elle pas, contraire, dans l'*AMOVIBILITÉ ? (Lerminier.)

(4) *La* CAMARADERIE *corrode les plus belles âmes; elle rouille leur fierté, tue principe des grandes œuvres, et consacre la lâcheté de l'esprit.* (H. de Balzac.)

Caquetage.
Causerie.
Conflagration.
Coupetée (1).
Critiqueur.
Dévoreur.
Diffusion (2).
Dissemblable.
Douteur.
Dramaturge (3).
Entortillage.
Entregent.
Expatriation.
Explorateur.
Exubérance.
Fréquence.
Imminence.
Insanité (4).
Insuport.
Investigation.
Irascibilité.
Machiavélisme.
Machinateur.
Marasme.
Obligeance (5).
Ornemaniste (6).
Prolétaire.
Prosélytisme (7).
Régénérescence.
Réorganisation.
Responsabilité (8).
Sensiblerie.
Spoliateur (9).
Stéréotype.
Torpeur (10).
Uberté.
Vagissement (11).
Vastitude.

II. Adjectifs simples.

Aranéeux, euse.
Batailleur, euse.
Brûlable.
Calomniable.
Chaleureux.
Cupide.
Déhonté, ée.
Endolori.
Eversif.
Exorable.
Facultatif, ive.
Fadasse.
Fossilisé, ée (12).
Francisé, ée.
Fulgurant, te (13).
Gouvernemental, ale (14).
Grandiose.
Haineux, euse.
Hâtif.
Herbageux.
Humoristique.
Imagé, ée.
Irréconcilié.
Jambé, bien jambé.
Neigeux.
Obtus, use.
Ombreux.

---

(1) *Le royal carillon du palais jette sans relâche de tous côtés des trilles resplendissants, sur lesquels tombent à temps égaux les lourdes* COUPETÉES *du beffroi de Notre-Dame.* (V. Hugo.)

(2) *Le nombre des petits propriétaires continue à s'accroître par la* DIFFUSION *de la richesse entre toutes les classes laborieuses.* (C. Dupin.)

(3) *Les* DRAMATURGES *tirent tout leur pathétique des accidents de la vie commune.* (Marmontel.)

(4) *Ils ont eu l'*INSANITÉ *de discuter quand il n'y avait qu'à combattre.* (Napoléon.)

(5) *Ne portez pas votre* OBLIGEANCE *pour l'étranger jusqu'à le préférer à vos compatriotes ; il n'est qu'un oiseau de passage.* (Boiste.)

(6) *Je défierais l'*ORNEMANISTE *le plus industrieux de trouver dans toute la chapelle la place d'une seule rosace ou d'un seul fleuron.* (T. Gautier.)

(7) *Je veux la liberté du* PROSÉLYTISME, *mais je voudrais aussi que tout* PROSÉLYTISME *enseignât Dieu et l'âme.* (Drouineau.)

(8) *La discussion des lois par les députés d'une nation décharge le souverain qui les exécute franchement d'une effrayante* RESPONSABILITÉ *envers Dieu et les hommes.* (Boiste.)

(9) *Nos avocats célèbres empruntèrent à la littérature cet art qui fit de l'éloquence l'effroi du* SPOLIATEUR *et le bouclier du faible.* (Lemercier.)

(10) *L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa* TORPEUR *naturelle.* (Raynal.)

(11) *Les* VAGISSEMENTS *sont une sorte de voix imparfaite; le son qui les produit deviendra voix avec le temps, et à mesure que les organes qui les forment recevront l'organisation qui leur est propre. (Encylopédie.)*

(12) *Des animaux dont les dépouilles* FOSSILISÉES *appartiennent à des civilisations antédiluviennenes.* (H. de Balzac.)

(13) *Sa tête* (de Mirabeau) *avait une laideur grandiose et* FULGURANTE *dont l'effet, par moment, était électrique et terrible.* (V. Hugo.)

(14) *Il tient beaucoup à passer pour un homme* GOUVERNEMENTAL. (Cormenin.)

Patronné, ée (1).
Potelé, ée (2).
Regrettable (3).
Romantique (4).
Saisissant, te (5).
Salarié (6).
Sapide (7).
Sinueux, euse (8).
Soporeux.
Subversif, ive.
Surhumain (9).
Taré, ée.
Tumultuaire.

III. Verbes simples.

Administrationaliser (10).
Agrémenter.
Animaliser (11).
Appéter (12).
Baser (13).
Blémir (14).
Centraliser.
Collectionner (15).
Cuirasser (se).
Dramatiser.
Effacer (s').

---

(1) *Bien différentes de celles des oiseaux, qui se ressemblent toutes, les des papillons sont* PATRONNÉES *sur une infinité de formes, et quadruples.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

(2) *Des enfants qui ne comptent pas encore dix années et dont les membres tout leur* POTELÉ *et toute leur mollesse.* (Bazin.)

Leurs mains POTELÉES *et peu capables d'empoigner n'empêchent pas que sieurs d'entre eux ne sachent écrire et dessiner, à l'âge où d'autres ne savent tenir ni le crayon ni la plume.* (J.-J. Rousseau.)

(3) *Parmi toutes les choses que nous regrettons, il n'y a réellement de* REG-TABLE *que le temps mal employé.* (Boiste.)

(4) *Les rives du lac de Brienne sont plus sauvages et plus* ROMANTIQUES *que c du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus p mais elles n'en sont pas moins riantes.* (J.-J. Rousseau.)

(5) *Il y avait dans cette prédication je ne sais quelles menaces enveloppées les allégories* SAISISSANTES *de l'Ecriture qui jetaient l'épouvante dans les âmes.* (E. Guinot.)

(6) *Chaque individu est logé et* SALARIÉ *par la communauté.* (Malte-Brun.)

(7) *Le sens du toucher réunit les idées séparées des différentes qualités des dans un sujet qui peut être à la fois coloré, odorant, sonore et* SAPIDE. (Saint-Lambert.)

(8) Que j'aime ce ruisseau qui d'un cours *sinueux*
Roule en paix son cristal dans la verte prairie. (De Bridel.)

(9) *Nulle puissance humaine ou* SURHUMAINE *ne peut jamais y justifier l'e rétroactif d'aucune loi.* (Mirabeau.)

(10) *Tous les sentiments de Paris viennent aboutir à cette loge* (du portier Père-Lachaise) *et s'y* ADMINISTRATIONALISENT. (H. de Balzac.)

(11) *Cuvier fouille une parcelle de gypse, y aperçoit une empreinte, et vous cr Voyez! Alors il déroule des mondes,* ANIMALISE *les marbres, vivifie la mort.* (H. de Balzac.)

(12) *Est-il plus doux de végéter que de vivre, de ne rien* APPÉTER *que de satisfa son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voi pour sentir?* (Buffon.)

(13) *Il faut* BASER *le droit public sur la morale.* (Laveaux.)

(14) *Le jour s'éteignait derrière moi; je montais lentement à cette lueur. Pe peu elle* BLÉMIT, *puis s'effaça.* (V. Hugo.)

(15) *Le bibliomane vaniteux a de belles éditions, de splendides reliures, une bliothèque bien choisie et bien rangée; du reste il ne lit pas, et souvent il n'a mais lu: il* COLLECTIONNE *des livres.* (P. Lacroix.)

Je ne sais s'il avait hérité de ce riche ameublement ou s'il l'avait COLLATION *lui-même.* (G. Sand.)

.	Idéaliser.	Introniser.	Scinder.
'.	Imboire (s').	Jalouser (se).	Stipendier.
r (se).	Immobiliser.	Juguler.	Uniformer.
,	Impressionner.	Motiver.	Universaliser.
ner.	Influencer.	Patauger.	Vagir.
iser.	Innocenter.	Populariser (se).	Vociférer.

IV. Substantifs composés de la particule *in*.

tion.	Inanimation.	Incirconspection.	Inhabileté.
ibilité.	Inanxiété.	Inclusion.	Ininstruction.
l.	Inapercevance.	Incolat.	Insalubrité.
mmance.	Inapplicabilité.	Incolumité.	Insécurité.
sion.	Inassociation.	Incommisération (1)	Insévérité.
ité.	Inaudace.	Inconfiance.	Insincérité.
ation.	Incandeur.	Inculture.	Insuavité.
on.	Incélébrité.	Inérudition (2).	Insuccès.
nce.	Incélérité.	Inexistence.	Insupport (4).
ilité.	Incession.	Infécondité.	
ilité.	Incharité.	Infertilité (3).	

V. Adjectifs composés de la particule négative *in*.

lant, ante.	Inappréhensible.	Inchancelant, ante.	Inconjurable.
eable.	Inaqueux, euse.	Inchangeant, ante.	Inconservable.
t, tie.	Inarrogant, ante.	Inchantable (5).	Incontigu, uë.
able.	Inartificiel, elle.	Incharitable.	Incontrit, ite.
e.	Inartificieux, euse.	Inchaste.	Inamusable.
seux, euse.	Inatteint, einte.	Inchrétien, ienne.	Inconsistance.
le.	Inaudacieux, euse.	Incidentel, elle.	Indescriptible.
le.	Inaudible.	Incirconspect, ecte.	Indevinable.
nable.	Inavouable.	Incisoire.	Indiscernable (6).
rique.	Incalomniable.	Incitateur, trice.	Indocte.
ine.	Incandide.	Incitatif, ive.	Inédit.
ieux, euse.	Incanonisable.	Inclassique.	Infaisable.
dable.	Incatholique.	Inclusif, ive.	Infertile.
l, ale.	Incélèbre.	Incommerçable.	Infranchissable.
reux, euse.	Incensurable.	Incommuable.	Ingouvernable.
ent, ente.	Incérémonieux.	Incompatissant.	Inguéable (7).

---

n ne leur adressera pas le reproche de dureté et d'INCOMMISÉRATION. (J.-J. Rousseau.)

mment supposer une honteuse INÉRUDITION dans les gens qui prétendent de savants ? (Boinvilliers.)

est le désert total, la mort, l'INFERTILITÉ complète, universelle, incurable, (Ph. Chasles.)

ns les négociations matrimoniales, on néglige l'essentiel ; de là les mé-, l'indifférence, la froideur, l'INSUPPORT, les dissensions domestiques, les s. (Portalis.)

rendraient cet air dur, baroque, et presque INCHANTABLE. (J.-J. Rousseau.)

longeant du milieu des glacières rayonnantes au sein de l'éther INDISCER-Obermann me figure exactement le sage de Lucrèce. (Sainte-Beuve.)

oulez-vous rendre la Seine INGUÉABLE ? (Arago.)

Inhumide.
Inimportant (1).
Injouable.
Injoyeux, euse.
Insolite.
Instable.
Intenable.
Intentable.
Inusuel, elle.
Inviable.

VI. Participes composés de la particule négative *in*.

Inabaissé, ée.
Inabandonné, ée.
Inabattu, ue.
Inaboli, ie.
Inabordé.
Inabrité, ée.
Inabrogé, ée.
Inabsous, oute.
Inaccepté, ée.
Inaccompli, ie.
Inaccordé, ée.
Inaccusé, ée.
Inacéré, ée.
Inacheté, ée.
Inadmis, ise.
Inadoré, ée.
Inadouci, ie.
Inaffaibli, ie.
Inaffairé, ée.
Inaffecté, ée,
Inaffermé, ée.
Inaffidé, ée.
Inaffilé, ée.
Inaffligé, ée.
Inagité, ée.
Inaidé, ée.
Inaiguisé, ée.
Inailé, ée.
Inaimé, ée.
Inallégué, ée.
Inallié, ée.
Inallumé, ée.
Inaltéré, ée.
Inamassé, ée.
Inamélioré, ée.
Inamodié, ée.
Inanalysé, ée.
Inancré, ée.
Inangulé, ée.
Inanisé, ée.
Inannoncé, ée.
Inanobli, ie.
Inapplani, ie.
Inappauvri, ie.
Inappelé, ée.
Inapplaudi, ie.
Inapproché, ée.
Inapprouvé, ée.
Inarmé, ée.
Inarrondi, ie.
Inarrosé, ée.
Inassailli, ie.
Inassermenté, ée.
Inasservi, ie.
Inassujetti, ie.
Inatténué, ée.
Inattesté, ée.
Inautorisé, ée.
Inaverti, ie.
Inavisé, ée.
Inavoué, ée.
Incaché, ée.
Incalculé, ée.
Incalmé, ée.
Incalomnié, ée.
Incélé, ée.
Incensuré, ée.
Incertifié, ée.
Inchangé, ée.
Inchassé, ée.
Inchâtié, ée.
Inchauffé, ée.
Inchoisi, ie.
Incicatrisé, ée.
Incivilisé, ée (2).
Inclarifié, ée.
Incolé, ée.
Incommandé, ée.
Incommencé, ée.
Incommué, ée.
Incomparé, ée.
Inconclu, ue.
Inconfirmé, ée.
Inconseillé, ée.
Inconsenti, ie.
Inconsolé, ée (3).
Inconsulté, ée (4).
Inconverti, ie (5).
Inconvié, ée.
Incueilli, ie.
Indemandé, ée.
Indigéré, ée (6).
Indoté, ée.
Ineffectué, ée.
Inéprouvé, ée (7).
Infatigué, ée.
Inglorifié, ée (8).
Ingouverné, ée.
Inhonoré, ée (9).
Inhumecté, ée (10).
Inimploré, ée (11).
Ininvité, ée.
Insoudé, ée.
Insouhaité, ée.
Insoulagé, ée.
Inténébré, ée (12).
Introuvé, ée.
Invisité, ée.

---

(1) *Laissez les faits* INIMPORTANTS *qui fatiguent l'attention et nuisent à l'in-térêt du sujet.* (Marmontel.)

(2) *Avant l'arrivée des blancs dans le nouveau monde, les Indiens montrai- les vices et les vertus des peuples* INCIVILISÉS. (De Tocqueville.)

(3) . . . . Le loup cruel, par la faim tourmenté,
Ravit le tendre agneau qu'à la plaine isolée
Redemande en bêlant sa mère *inconsolée.* (Gaston.)

(4) Dodone *inconsultée* a perdu ses oracles. (Delille.)

(5) *Je vous assure qu'il est absolument* INCONVERTI ; *j'ajoute* INCONVERTISSAB- (Mercier.)

(6) Des mets *indigérés* le pénible fardeau
Ne doit pas s'aggraver d'un aliment nouveau. (Domergue.)

(7) D'un trouble *inéprouvé* je me sentais émue;
Je craignais à la fois son absence et sa vue. (L. Arnault.)

(8) *Combien d'actes de foi, de courage, de résignation, sont restés* INGLORIFI- (Maury.)

(9) *Combien de nos valeureux citoyens sont restés* INHONORÉS ! (Carnot.)

(10) Le sol *inhumecté* ne produisait plus rien. (Esménard.)

(11) *Attend-il que ces divinités* INIMPLORÉES *viennent d'elles-mêmes lui port- leur secours?* (Volney.)

(12) M. Michelet a écrit *enténébré* : *Les bois noirs de sapins étaient déjà obscur- et* ENTÉNÉBRÉS *du soir ; les glaciers rayonnaient encore d'une blancheur pâlissan-*

VII. Verbes composés de la particule *dé*.

Débarbariser.	Dénoircir.	Désaccorder (se).	Désenchaîner.
Décalquer.	Déparler.	Désaffairer.	Désemprisonner.
Déchristianiser.	Dépopulariser.	Désaffectionner (se).	Désencroûter.
Déconstitutionnaliser.	Déprêtriser.	Désenchanter.	Désinviter.
Démarquiser.	Déprisonner.	Désautoriser.	Désorganiser.
	Déprovincialiser.	Désaveugler.	Dévêtir.

DES VICES DE LANGAGE.

Les vices de langage résultent ou de l'inobservation des rapports syntaxiques entre les différents termes de la proposition, ou de l'emploi de mots ou de constructions hors d'usage.

Les principaux sont les *solécismes* et les *barbarismes*.

DES SOLÉCISMES.

On désigne sous le nom de *solécismes* (1) les fautes contre les règles d'accord et de subordination.

Il y a *solécisme d'accord :*

1° Quand un adjectif n'est pas employé au même genre et au même nombre que le nom ou le pronom qu'il modifie;

2° Quand un verbe n'est pas en rapport de personne et de nombre avec son sujet;

3° Quand le verbe d'une proposition subordonnée n'est pas en rapport de temps avec le verbe de la proposition principale sous la dépendance duquel il est placé.

Il y a *solécisme de subordination :*

1° Quand on donne à un des termes de la proposition un complément qui ne lui convient pas;

2° Quand on lui donne un complément surabondant et sans rôle grammatical dans la proposition;

3° Quand on emploie une préposition pour une autre, ou lorsqu'on supprime une préposition qui doit être exprimée;

4° Quand on exprime une négation inutile ou qu'on supprime une négation essentielle au sens de la phrase.

---

(1) Σολοικισμός, formé de σόλοικος, dérivé de Σόλοι, Soles, colonie d'Athènes, en Cilicie. Là, dit-on, le langage de la métropole avait été tellement altéré, qu'à Athènes il était passé en usage de dire : *Parler comme un habitant de Soles*, pour s'exprimer d'une manière vicieuse et contraire aux règles de la grammaire.

I. Solécismes d'accord.

I. *Solécismes de genre.*

Seigneur, on ne mange point mon basilic... je l'ai mis dans UN PETIT OUT *bien* ENFLÉ *et* COUVERT *d'une peau fine.* (Voltaire.)

Outre est du genre féminin.

Les chimistes qui ont travaillé sur LA PLATINE *l'ont* REGARDÉE *comme un m nouveau, parfait, propre, particulier et différent de tous les autres métaux.* (Buffon.)

Platine est aujourd'hui du genre masculin.

On trouve des farineux sucrés dans LE BULBE *de la patate et de l'igname.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Bulbe est féminin.

Quelques granulations à peine visibles, ou même UNE SEULE UTRICULE m ÉPAISSE *que la pointe de la plus fine aiguille, voilà ce que sont à l'origine les ge végétaux ou animaux.* (A. de Quatrefages.)

Utricule est masculin quoique *outre*, dont il est le diminutif, du genre féminin ; mais il se forme plus directement de *uter*, l latin du genre masculin.

De temps en temps UNE BOLIDE *traversait le ciel et s'éteignait comme une b de feu d'artifice.* (Th. Gautier.)

Bolide est masculin.

Nous nous plaisions à regarder ces agaçantes femmes du peuple, qui se p nent le bavolet au vent et le coin de la bouche parfumé de l'odorante petite h de la fleur DU CACIE. (A. Jal.)

Cassie, faux acacia, est féminin ; son paronyme *cassis*, espèc groseillier, est masculin.

Son costume, simple et de fort bon goût, était assez semblable à celui des lâtresses espagnoles : UNE PAGNE *ou jupon rayé de noir et de jaune se rattac ses reins.* (Ph. Chasles.)

Pagne est du masculin.

*Sous les palmiers, l'ombre est si intense que le soleil ne la pénètre pas ; l chargé d'*EFFLUVES VITALES *circule autour de moi... Je marche à travers des si* HAUTS *que j'y disparais.* (Maxime du Camp.)

Effluve, mot emprunté à la science, qui emploie encore très-vent *effluvium*, est masculin ; quant à *orge*, il est féminin dans le général, et masculin seulement dans *orge mondé*, *orge perlé*.

. . . Cédar l'entendait pleurer, mais sans la voir,
Et des *secrètes pleurs* qu'elle eût dû cacher *toutes*,
Ses pieds sentaient parfois ruisseler quelques gouttes. (Lamartine.)

leurs est aujourd'hui masculin; l'emploi du féminin est un
aïsme.

Qui n'a fait dans son temps l'école buissonnière?
Lequel de nous, rêveurs, s'il regarde en arrière,
Ne voit, dans le passé, rayonner à ses yeux
Ses premiers jours perdus, *oasis radieux?* (De Belloy.)

asis est du genre féminin.

De ses doubles amours *toute Rome* est *instruite.*
Lis cette lettre et vois... D'hier elle est écrite. (Soumet.)

i *Rome* est pris figurément pour *le peuple* romain, et le poëte
it écrire *tout Rome est instruit*

II. *Solécismes de nombre.*

rès avoir passé une excellente nuit à la belle étoile, sans nous inquiéter de ir, nous nous étions assis pour déjeuner, sur LES MIDI, *au pied d'une petite lion tapissée de fleurs.* (Ph. Chasles.)

idi (*medius dies*) est essentiellement de nombre singulier : *sur idi.*

choses les plus importantes au BONHEUR *et à la* SÉCURITÉ PUBLIQUES *sont au- hui sans accord entre elles.* (Dupanloup.)

féminin pluriel *publiques* forme un double solécisme, car il ne
se rapporter aux deux termes dont l'un est du genre masculin,
dernier seul qui est du nombre singulier.

Chacun de ses filets *sont* autant de Pactoles. (Delille.)

accord doit se faire avec *chacun* et non avec son complément
el *filets;* il fallait écrire *est* ou plutôt construire le vers autre-
.

Des sons discords que *rendent chaque sens.* (Lamartine.)

solécisme résulte ici d'une erreur; le poëte a pris, sans doute,
me distributif *chaque* pour un collectif, et il a cru faire un ac-
sylleptique.

A l'angle d'un buisson, sous un tronc de charmille,
Un jeune montagnard, près d'une jeune fille,
Sur la même racine *étaient assis tous deux.* (Lamartine.)

i, il n'y a qu'un sujet simple, du nombre singulier, le verbe
ait donc être au singulier, *était assis.*

Une faute que commettent très-fréquemment la plupart des poëtes modernes, c'est de retrancher l'*s* caractéristique de la seconde personne du singulier des verbes :

Que m'importe quels vœux enchaîneront tes jours,
Ton travail en ce monde, et le pain dont tu *vive*,
Et ton chemin, si Dieu permet que je t'y suive? (Lamartine.)

Il faut *dont tu vives.*

Maintenant, Claudius, toi qui de tout *dispose*,
Comme roi du festin, invente quelque chose. (A. Dumas.)

C'est encore faire un solécisme que de l'ajouter à l'indicatif des verbes de la première conjugaison, ou de la retrancher aux verbes des trois autres :

— Les fêtes de Baïa l'ont conduite à la cour.
— Elle est dans ce palais. — Qu'elle vienne, va, *cour.*
(Soumet et Belmontet.)

— Vous savez à quel mot nous nous reconnaissons?
— Oui, maintenant *vas* donc, *vas*... On frappe... attendons.
(E. Legouvé.)

Tu crois qu'on peut dissoudre un tel hymen, tu *croi*
Que deux êtres, unis par un tel anathème,
Peuvent chercher l'amour ailleurs que dans eux-même. (Le même.)

Les phrases qui suivent pèchent contre la concordance :

Plus souvent desséché par mon affliction,
Je trempe un peu ma lèvre à l'Imitation,
Livre obscur et sans nom, humble vase d'argile,
Mais rempli jusqu'au bord des sucs de l'Évangile,
Où *la sagesse humaine et divine* à longs flots
Dans le cœur altéré *coulent* en peu de mots. (Lamartine.)

Les deux qualificatifs *humaine* et *divine* joints à *sagesse* n'équivalent pas à un sujet composé; il fallait donc écrire *coule.*

Là veillent rassemblés des fantômes livides,
Dont les traits sont éteints et les yeux enflammés :
C'était vos sénateurs, demi-nus, affamés. (N. Lemercier.)

Le sens et la grammaire exigent *c'étaient.*

Il ne reste que vous, pauvres jeunes lévites,
Qui n'*aviez* pas encore lié vos mains bénites. (Lamartine.)

Il y a dans *aviez* un double solécisme : un solécisme de mode et un solécisme de temps; au lieu de l'imparfait, c'est le présent que réclame le sens, et au lieu de l'indicatif c'est le subjonctif *ayez* que la construction exige.

Autrefois, on pensait qu'Argus FÛT *un espion qui voyait par ses propres yeux, et l'on ne s'était point avisé d'en faire un tyran qui s'instruit en écoutant des confidences.* (F. Wey.)

Il faut *était* ou *avait été;* l'emploi de *fût* est tout à fait vicieux.

rès le **Misanthrope, Amphitryon** *est la comédie que Molière* AIT ÉCRITE *avec ıs de soin, de zèle et d'attention sur lui-même.* (J. Janin.)

'auteur a voulu, sans doute, par l'emploi du subjonctif exprimer ıe manière moins positive une opinion fort controversable; mais ırme de la phrase lui commandait impérieusement l'emploi de licatif *a écrite*.

J'achève ce linceul pour le vieux roi Laërte,
Afin que, s'il *mourait*, sa cendre *soit* couverte. (Ponsard.)

.a construction et le sens exigent l'emploi de l'imparfait *fût*.

traité de Bucharest a cela de curieux, que la Russie, en 1812, avait grand ın de la paix pour pouvoir tourner toutes ses forces contre la France, et que tant elle parvint à se faire céder une province par la Turquie, comme si AIT *la Turquie qui* EÛT *besoin de terminer la guerre.* (S. de Sacy.)

.e sens exige *comme si c'eût été* et *qui eût eu besoin*.

Tant que *Votre Altesse*, seigneur,
Et celle du grand prieur,
Aurez une santé parfaite. (La Fontaine.)

S'il te faut, pour apprendre aux vivants à bien vivre,
Chercher parmi les morts des modèles à suivre,
Tu peux bien quelquefois, pour sortir d'embarras,
Prêter à nos aïeux des vertus qu'ils *n'ont* pas. (Viennet.)

.'emploi du passé *qu'ils n'ont pas eues* était ici indispensable; les ɛssités du sens devront toujours dominer les exigences de la rime.

Je vous cherche partout; quelqu'un vient de m'apprendre,
Monsieur, que vous *aviez* une lettre pour moi. (C. Bonjour.)

'est *avez* qu'il fallait écrire.

entendait Thomas Morus répéter souvent qu'il FALLAIT *au corps le même ːment qu'on* FAIT *à un âne : force coups et maigre pitance.* (Franck.)

u'il *faut*, au présent comme le verbe qui suit, *fait*.

Mais un de ces festins, où le jeu vous convie,
Pour vous n'est qu'un excès, pour eux *serait* la vie. (Ponsard.)

faudrait que le sujet fût exprimé avant le verbe de la seconde ıosition principale *serait*.

II. Solécismes de subordination.

climat de l'Espagne, en général, est très-sec, et le pays coupé par des chaîle montagnes qui rendent l'arrosage difficile. CETTE DOUBLE DISPOSITION *de osphère et du sol* A *de tout temps* RENDU *les récoltes incertaines, et* OCCASION- *souvent des famines et des épidémies.* (A. Delaborde.)

rendu et *occasionnent*, qui ont pour sujet commun *cette double*

disposition, devaient être employés tous deux au même nombre, le singulier.

A l'époque ou Morus a vécu... deux souffles également puissants remuaient la société jusque dans ses profondeurs, et la poussaient en deux sens contraires: l'esprit de liberté, de réflexion, d'examen, d'où EST SORTIE *et qui* FAIT VIVRE LA SOCIÉTÉ MODERNE; *l'esprit de résistance, d'autorité, de soumission, qui, après avoir produit l'unité religieuse et la hiérarchie sociale du moyen âge, était* SEULE *capable de les protéger contre les entreprises des réformateurs.* (Franck.)

Cette construction, dans laquelle un même terme (*la société moderne*) figure comme sujet de *est sortie* et comme complément direct de *fait vivre*, est tout à fait vicieuse.

Alors, je me couchais, et, sans plus *rien penser*,
Riais aux souvenirs qui me venaient bercer. (A. Dumas.)

On pense à quelque chose, ou l'*on ne pense à rien;* le verbe est essentiellement intransitif et veut un complément indirect.

. . . Cette solitude où nul n'ose paraître,
Ne s'ouvre qu'aux brouillons qu'a *pardonnés* mon maître.
(L. Guillard.)

On pardonne UNE FAUTE et *on pardonne* A QUELQU'UN *une faute* ce verbe exige un complément direct de chose, et un complément indirect de personne.

Il S'EFFORÇAIT *à sourire, tandis que ses dents claquaient de colère.* (F. Soulié

S'efforcer veut *de* avant l'infinitif qui le suit.

Passe, noble Caïus, tu trouveras mon maître.
Quant à vous, attendez qu'il lui *plaise paraître*. (A. Dumas.)

Aujourd'hui, en prose comme en vers, on doit dire : *Il me plaît il lui plaît* DE *faire*, DE *paraître*.

L'homme marche *à travers* d'une nuit importune. (A. Soumet.)

On dit *à travers une nuit*.

Jérusalem, j'ai vu ton destructeur sauvage,
Du temple incendié *présider* le pillage. (C. Lafont.)

On dit *présider une assemblée* ou *à une assemblée;* mais, au figuré *présider* veut toujours un complément indirect: *Présider* AU PILLAGE; l'exactitude exigeait *diriger*.

Lorsqu'il se vit dans l'impossibilité absolue de continuer son train de vie, il mit pour la première fois à RÉFLÉCHIR *sérieusement* À SA POSITION. (G. Sand.)

On *réfléchit sur*, on ne *refléchit* pas *à*.

Il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur la position des protestants en France, depuis la promulgation de l'édit de Nantes JUSQUES *et* APRÈS SA RÉVOCATION *par Louis XIV*. (E. Sue.)

La correction veut JUSQU'*à sa révocation*... et APRÈS *cette époque*.

Nous entrâmes dans une cabane où nous trouvâmes trois ou quatre femmes, DONT *il y* EN *avait une qui donnait à teter à un petit enfant*. (Regnard.)

Supprimez *dont*, et la phrase sera correcte.

*Il n'y a qu'*EN ANGLETERRE *où l'on rencontre des édifices religieux qui, dépouillés depuis trois cents ans d'une partie de leur destination première, ne subsistent qu'à titre d'objets d'art et de curiosité*. (L. Vitet.)

*On ne rencontre qu'*EN ANGLETERRE.

Ce n'est pas DE VOUS DONT *je veux parler, c'est du père de Clitandre, qui est un sot, un imbécile*. (Regnard.)

De vous et *dont*, établissant une même relation, forment un solécisme; il fallait écrire : *Ce n'est pas* DE VOUS QUE *je veux*, etc.

Justinien a-t-il poussé l'ingratitude au point de FAIRE CREVER LES YEUX *et de* RÉDUIRE *à mendier son pain* LE HÉROS *dont les victoires ont illustré son règne, et qui fut surnommé de son temps l'honneur du nom romain?* (Jouy.)

Faire crever les yeux veut *héros* pour complément indirect, et *réduire à mendier* le veut en complément direct ; ce terme exprimé une seule fois produit donc un solécisme.

Ils cherchaient à sauver les livres de compte que plusieurs hommes AVAIENT ESSAYÉ *et étaient même* PARVENUS *à leur arracher des mains*. (A. Dumas.)

Essayer, suivi d'un infinitif, veut la préposition *de*, et *être parvenus* la préposition *à;* le complément commun donné à ces deux verbes produit donc un solécisme.

Il nous fait voir la France perdue, détruite sous l'usurpation carlovingienne, JUSQU'À CE QUE *l'œuvre de Clovis* EST REPRISE *par une race héroïque, celle de Robert le Fort et d'Hugues le Grand*. (De Salvandy.)

Jusqu'à ce que veut le verbe au subjonctif; l'expression propre était *jusqu'au moment où*.

Camille reçoit de ses concitoyens le titre de général et le refuse, jusqu'à ce que les faibles débris du sénat assiégés dans le Capitole, qui est encore toute Rome à ses yeux, N'*aient validé cette élection*. (Kératry.)

L'emploi de la négation est aussi contraire au sens qu'à la construction.

Pressez l'heure fuyante où Dieu me laisse vivre;
Lisez avant qu'un doigt *ne* déchire le livre. (Lamartine.)

Sais-tu *pas* que demain on doit vous égorger?
Qu'on veut aussi vous voir dans votre sang nager?
(Soumet et Belmontet.)

Il N'a POINT *recueilli* D'AUTRE *fruit de ses soins que le chagrin de les voir i*
tiles et quelquefois durement récompensés par un ingrat qui s'en offensait.
(Prévost.)

Je ne cesserai pas de me venger, avant
Que je *n'*aie immolé le dernier poursuivant. (Ponsard.)

DES BARBARISMES.

Un *barbarisme* est une expression ou une locution étrangère notre langue.

Ce nom était donné par les Grecs à tous les mots nouveaux i troduits dans leur langue par suite de leur commerce avec les pe ples étrangers, qu'ils désignaient sous le nom de *Barbares*.

Il y a deux sortes de *barbarismes :* 1° ceux qui résultent l'emploi de termes non usités ; 2° ceux qui résultent d'une dér vation fausse ou d'une construction vicieuse.

C'est surtout dans les provinces et parmi les gens du peuple q les barbarismes de la première espèce sont en usage ; chaque peti localité a les siens. Nous n'avons aucune raison ici d'en dresser liste ; mais en voici quelques-uns qui se trouvent dans les éc vains :

Lorsqu'elle aura quitté quelques provinciales,
Aux personnes de cour fâcheuses *animales.* (Molière.)

Animale, employé comme nom féminin, n'est pas français.

Tout bleus, tout nuancés d'éclatantes couleurs,
Tout trempés de rosée et tout *fragrants* d'odeurs,
Que d'une nuit d'orage on voit parfois éclore,
Qu'on savoure un instant, qu'on respire une aurore. (Lamartine)

Fragrant est un mot emprunté du latin.

. . . . Tiens, je vais en six phrases
Te peindre ces devoirs qu'ici tu nous *emphases.* (De Boissy.)

Emphaser, pour parler d'une chose avec emphase, n'est français.

Quel firmament la nuit *constellait* dans leur sein. (Lamartine.)

Consteller, dans le sens de briller, n'est pas usité.

Les barbarismes ont le plus ordinairement pour cause l'ignora du terme propre ; de là vient que

Quelques-uns disent :	Au lieu de dire :
*Em*brouillamini,	*Brouillamini.*
Il *brouillasse,*	Il *bruine.*
*Dé*cesser,	*Cesser.*
*Décom*mander,	*Contre*mander.
Confusionner,	*Couvrir de confusion.*

…uelques-uns disent :	Au lieu de dire :
…grafer,	Dégrafer.
…ersuader,	*Dissuader*.
…ination,	Divination.
…*quer, éduqué*,	*Elever, élevé*.
…*ouler*,	Emoudre un couteau.
…mber,	Enjamber.
…*primandable*,	*Répréhensible*.
…ans*vider*,	Trans*vaser*.

…es barbarismes de la seconde espèce sont plus nombreux. Ils …ultent :

1° De l'ignorance de la forme et de l'orthographe du mot ; ainsi,

Quelques-uns disent :	Au lieu de dire :
Angoi*ses*,	Angoi*sses*.
Ango*la*,	Ango*ra*.
Appar*u*tion,	Appar*i*tion.
Cam*buis*,	Cam*bouis*.
Compar*i*tion,	Compar*u*tion.
Co*li*dor,	*Corr*idor.
*Cre*ssane,	*Crassane* (poire de).
*Culi*er,	*Cuill*er.
Dar*te*,	Dar*tre*.
Dispar*u*tion,	Dispar*i*tion.
Fraction,	*Eff*raction.
E*le*xir,	E*li*xir.
Enver*jure*,	Enver*gure*.
*Lé*vier,	*Evier*.
Fi*la*gra*mme*,	Fi*l*igr*ane*.
Fran*ch*ipane,	Fran*g*ipane.
*Gig*ier,	*Gés*ier.
*Gé*rofle,	*G*irofle.
*Hon*chets,	*Jon*chets.
Lin*ceuil*,	Lin*ceul*.
*Lin*teaux (serviette à),	*Li*teaux (serviette à).
Mair*erie*,	Mair*ie*.
Mé*gard* (par),	Mé*garde* (par).
Pale*fermi*er,	Pale*freni*er.
*Plu*résie,	*Pleu*résie.
Re*bi*ffade,	Re*bu*ffade.
Revan*ge*,	Revan*che*.
Se*mouille*,	Se*moule*.
*Tray*er, il *traye*, *tray*age,	*Tri*er, il *trie*, *tri*age.
Va*gi*stas,	Va*si*stas.

2° De l'ignorance du sens et de l'expression :

Ainsi l'on dit:	Au lieu de dire :
A brasse-corps,	*A bras-le*-corps.
A *cro*che-pied,	A *clo*che-pied.
A l'en*vie*,	A l'en*vi*.
A merveil*les*,	A merveil*le*.
Bailler aux corneilles,	*Bayer* aux corneilles.
Cet homme est *farce*,	Cet homme est *farceur*.
Cet homme *ici*,	Cet homme-*ci*.
Cicatri*sé* (fermé),	Cicatri*cé* (sillonné).
Conséquent,	*Considérable*, important.

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Coude-pied,	*Cou-de*-pied.
Ecurer (nettoyer en fourbissant),	*Curer* (nettoyer en vidant).
Dernier adieu,	*Denier à Dieu*.
Faire la *volte*,	Faire la *vole*.
Casuel, fortuit,	*Fragile* (cassant).
Il a *recouvert* la santé,	Il a recou*vré* la santé.
Il ne peut recou*vrir* la vue,	Il ne peut recou*vrer* la vue.
J'en *deviens*,	J'en *viens*.
Jeu d'eau,	*Jet* d'eau.
Je vous *demande* excuse,	Je vous *fais mes* excuses.
Noir comme du *geai*,	Noir comme du *jais*.
Par faute *d'attention*,	Par faute d'*in*attention.
Pied fourc*hu*,	Pied fourc*hé* (fendu).
Pierre de *lierre*,	Pierre de *liais*.
Fortuné (heureux),	*Riche* (opulent).
Rue pas*sagère*,	Rue pas*sante* (fréquentée).
Sans dessus dessous,	*Sens* dessus dessous.
Tête d'oreiller,	*Taie* d'oreiller.
Voix de *centaure*,	Voix de *stentor*.

Tous semblaient se hâter d'épuiser *à l'envie*
Leur coupe de bonheur et leur goutte de vie. (Lamartine.)

Ah ! vous broyez vraiment vos couleurs *à merveilles;*
Mais à votre service on en a de pareilles. (A. de Longpré.)

3° De l'ignorance de l'étymologie :

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Ai*ré*,	*Aé*ré.
Ar*éo*lithe,	Aé*ro*lithe.
Ar*éo*naute,	Aé*ro*naute.
Cac*a*phonie,	Cac*o*phonie.
Col*a*phane,	Col*o*phane.
*Cou*tumace,	*Con*tumace.
Cor*por*ence,	Cor*pul*ence.
Esclan*de*,	Esclan*dre*.
Espa*dron*,	Espa*don*.
*Flan*quette,	*Fran*quette.
*Boul*vari,	*Hour*vari.
Pantomi*ne*,	Pantomi*me*.
*Pou*monique,	*Pul*monique.
Rébar*bara*tif,	Rébar*ba*tif.
*Sou*poudrer,	*Sau*poudrer.
*Se*coupe,	*Sou*coupe.
*Tré*montane,	*Tra*montane.

4° D'un vice de formation ou de l'emploi d'une forme inusitée :

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Apprenti*sse* et apprenti*ve*, du masculin inusité apprenti*f*,	Apprent*ie*, féminin de *apprenti*.
Excl*use*, du masculin *exclus*, inusité,	Excl*ue*, féminin de excl*u*.
Géa*ne*,	Géan*te*, féminin de géan*t*.
Percl*ue*,	Percl*use*, féminin de percl*us*.

La chevelure CHÂTAINE *rare, fine et lisse sur la tête, annonce un tempérament pauvre.* (H. de Balzac.)

Châtain n'a pas de forme usitée au féminin.

Ce n'est pas la saison des vestes entr'ouvertes,
Des chaleurs qui faisaient aimer les ombres vertes,
Des levers *matinaux* et des toits mal fermés. (E. Augier.)

Ce pluriel masculin est inusité.

Trois batteries de coups de fouet éclatent et déchirent l'air comme une mousqueterie, les gilets rouges des postillons POINDENT, *dix chevaux hennissent.* (H. de Balzac.)

Dans l'acception de Commencer à paraître, *poindre* n'est usité qu'à l'infinitif.

Il n'est point de ciment que le temps ne *dissoude*. (Scarron.)

Dissoude au lieu de *dissolve*.

. . . Un brouillard glacé, rasant ces pics sauvages,
Comme un fils de Morven me *vêtissait* d'orage. (Lamartine.)

Des vagues de saphir BRUISSAIENT *doucement sous le ciel sombre.* (Maxime du Camp.)

Les feuilles que roulaient les secousses du vent
Ondoyaient sous nos pas comme un marais mouvant,
Et les bois morts tombés *bruissaient* sur la terre
Comme les ossements qu'un fossoyeur déterre. (Lamartine.)

Pour *vêtait, bruyaient*.

Qu'à vos simples récits nos cœurs *tressailleront !* (L. Guillard.)

Tressailleront pour *tressailliront*.

Où manquerait l'action intérieure, DÉFAILLERAIT *la perception.* (V. Cousin.)

Défaillerait pour *défaudrait*.

5° De la suppression d'un terme essentiel ;

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Il promène en ce moment,	Il *se* promène en ce moment.
Invectiver quelqu'un,	Invectiver *contre* quelqu'un.
Ma robe, mon châle déteint,	Ma robe, mon châle *se* déteint.
Monsieur tel,	Monsieur *un* tel.
Deux heures et quart,	Deux heures et *un* quart.

Les phrases suivantes présentent des barbarismes de ce genre :

Lafayette partit pour l'Amérique le lendemain du jour où l'on RÉPANDAIT *en Europe qu'elle était soumise.* (Thiers.)

Pour *où l'on* RÉPANDAIT LE BRUIT *qu'elle était soumise*.

Il n'eût rien avoué, s'il n'eût appris enfin
Qu'à nos yeux éclairés il *déguisait* en vain. (De la Ville.)

Pour *il* DÉGUISAIT *en vain* LA VÉRITÉ.

Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au d du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au delà de ce fleuve après les avoir faites, il CONNUT L'IMPUISSANCE *de les garder.* (Voltaire.)

Pour *il reconnut l'impuissance.*

Un écrivain n'a pas cette ardeur pour la lutte... Sa manière d'entrer en comm nication avec les hommes, de répandre au loin sa pensée, de la rendre utile, de chercher la retraite, l'ombre des études solitaires, pour y TREMPER SES FO (De Salvandy.)

On ne *trempe pas ses forces*, on les *retrempe.*

. . . . Il m'est *venu*
Que vous vous composiez un joli revenu. (F. Ponsard.)

Pour *il m'est revenu.*

. . . Mes éclats joyeux *sonnaient* dans le silence,
Comme l'écho des pas dans une église immense. (Le même.)

Une cloche *sonne*, mais des éclats *résonnent*, et ne *sonnent* plus que ne *sonne* l'écho.

6° De l'emploi d'un terme inutile;

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Il aime à *se* disputer,	Il aime à disputer.
La fête *de* ou *à* Dieu,	La Fête-Dieu.
En agir bien, *en* agir mal,	Agir bien, agir mal.
Un sourd *et* muet,	Un sourd-muet.

7° De l'emploi d'un terme pour un autre;

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
La maison *à* mon père,	La maison *de* mon père.
La campagne *à* ma tante,	La campagne *de* ma tante.
La clef est *après* la porte,	La clef est *à* la porte.
Il est *après* dîner,	Il est *à* dîner.
Les cheveux me dressent *sur* la tête,	Les cheveux me dressent *à* la
Il s'est levé *à* bonne heure,	Il s'est levé *de* bonne heure.
Robe garnie *en* dentelles,	Robe garnie *de* dentelles.
En face *le* château,	En face *du* château.

Un soir, Mahomet rentra dans sa maison sans avoir rencontré un seul homme ou femme, libre ou esclave, qui ne l'eût traité d'imposteur. Cette INCRÉDU LITÉ *de ses doctrines le fit douter presque de lui-même.* (Lamartine.)

La construction et le sens exigeraient *à*, si *incrédulité* était le mot propre.

Ce qu'un parti couronne, un autre le proscrit;
Ce qu'un journal publie, un autre le *dédit.* (Viennet.)

Le mot propre est *dément.*

° D'une alliance vicieuse de termes sans rapport de signification ;

Ainsi l'on dit :	Au lieu de dire :
Éviter, s'éviter une peine,	*Épargner, s'épargner* une peine.
Remplir un but,	*Atteindre* un but.
Fixer quelqu'un, quelque chose,	*Regarder* fixement.
Demander des excuses,	*Faire* des excuses.
Tout de même,	*Aussi, également.*
Comme *de* juste,	Comme *il est* juste.
Jouir d'une mauvaise santé,	*Être mal portant, souffrant.*
Faire son, ses embarras,	*Faire l'important.*
L'idée *lui a pris* de...	L'idée *lui est venue* de...
Le *combien* du mois,	Le *quantième* du mois.
Rétablir le désordre,	Rétablir *l'ordre.*
Il n'a, il n'y a qu'à pleuvoir,	*S'il arrive* qu'il pleuve.

...s trois unités sont observées ; toutes les entrées et les sorties motivées ; enfin ...un ouvrage strictement classique. L'auteur en DEMANDE DE GRANDES EXCUSES. (Chateaubriand.)

...édéric II prenait beaucoup de tabac ; pour S'ÉVITER LA PEINE *de fouiller dans ...che, il avait fait placer sur chaque cheminée de son appartement une tabatière ...puisait au besoin.* (A.-V. Arnault.)

> Quelle est cette rougeaude aux cheveux de filasse,
> Dont le gros œil *me fixe* assez effrontément ? (E. Augier.)

...es phrases suivantes présentent des alliances de mots qui ne ...t pas moins vicieuses :

...poitrine était haletante, de grosses gouttes découlaient de ses joues et JON-...T LE SOL. (L. Reybaud.)

...es branches d'arbres, des rameaux *jonchent le sol ;* mais des ...ttes de sueur l'*humectent* tout au plus.

...moire précieuse du cœur, céleste reconnaissance, c'est par toi que les amitiés ...pétuent, que la pauvreté cesse d'être envieuse, et qu'un noble dévouement ...habiter le sein d'un mortel dont un bras secourable A RELEVÉ LA MISÈRE. (A.-H. Kératry.)

...n *soulage la misère*, on ne *la relève* pas.

> Vois quelle dignité dans son salut princier !
> Comme tous *les propos se taisent* quand il entre ! (F. Ponsard.)

...es personnes *se taisent*, mais non *les propos ;* on dit cependant ...iguré : *Le vent* SE TAIT ; mais alors le sujet est personnifié.

...° Enfin de l'emploi d'un verbe essentiellement intransitif dans ...ens transitif, et d'un participe invariable comme adjectif :

> Nous regardions le fleuve *ébattre* son nuage. (Lamartine.)

> J'aime les nobles parcs aux arbres réguliers,
> Avec de la charmille et de grands escaliers,
> *Montés et descendus* par des gens en parure. (E. Augier.)

ANALYSE.

L'*analyse* (1) est la décomposition d'une phrase.

Il y a deux sortes d'analyse : 1° l'*analyse grammaticale*; 2° l'*analyse logique*.

I. ANALYSE GRAMMATICALE.

L'*analyse grammaticale* est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, c'est-à-dire l'examen partiel de tous les mots qui la constituent.

L'analyse grammaticale ne se borne pas à examiner chaque mot isolément, à en reconnaître la nature, et à savoir distinguer les mots entre eux ; elle consiste encore à reconnaître les rapports des termes, l'importance et le rang des divers membres de la phrase (2).

L'analyse grammaticale a donc pour objets :

1° La nature de l'espèce des *différents mots* dont une phrase se compose ;

2° Le genre et le nombre des *noms*, des *articles*, des *adjectifs;*

3° Le genre, le nombre et la personne des *pronoms;*

4° Le mode, le temps, la personne et le nombre des *verbes;*

5° Les modifications et les rapports divers exprimés par les mots ou les expressions *invariables ;*

6° Le rôle que chaque mot ou chaque expression remplit dans la phrase ;

7° Les rapports de concordance ou de dépendance qui unissent les mots entre eux ;

8° Enfin le sens et la valeur grammaticale des constructions particulières connues sous le nom d'*idiotismes*.

Premier modèle d'analyse.

Ici viennent mourir les derniers bruits du monde;
Nautoniers sans étoile, abordez ! c'est le port ;
Ici l'âme se plonge en une paix profonde,
Et cette paix n'est pas la mort. (Lamartine.)

---

(1) Ἀνάλυσις, décomposition, résolution, explication.

(2) Voir plus haut CONSTRUCTION GRAMMATICALE, p. 124, 125.

Analyse des mots.

PREMIER VERS.

verbe de lieu, modifie *viennent*.
NT, *verbe* intransitif, indicatif présent, troisième personne
l, deuxième conjugaison, irrégulier.
, *verbe* intransitif, infinitif présent, deuxième conju-
rrégulier, complément de *viennent*.
rticle simple, masculin pluriel, détermine *bruits*.
RS, *adjectif* qualificatif, masculin pluriel, modifie *bruits*.
, *nom* commun, masculin pluriel, sujet de *viennent*.
ur *de le*, *article* contracté, masculin singulier, détermine

, *nom* commun, masculin singulier, complément déter-
e *bruits*.

DEUXIÈME VERS.

IERS, *nom* commun, masculin pluriel, complément ex-
e *vous* sous-entendu, et sujet de *abordez*.
préposition, unit *nautoniers* à *étoiles*.
s, *nom* commun, féminin pluriel, complément de *nau-*

EZ, *verbe* transitif, impératif, deuxième personne du pluriel,
conjugaison.
nom démonstratif, sujet de *est*.
erbe substantif, indicatif présent, troisième personne du

ticle simple, masculin singulier, détermine *port*.
nom commun, masculin singulier, attribut de *ce* mis pour

TROISIÈME VERS.

verbe de lieu, modifie *se plonge*.
ur *la*, *article* élidé, féminin singulier, détermine *âme*.
om commun, féminin singulier, sujet de *se plonge*.
NGE, *verbe* pronominal accidentel, indicatif présent, troi-
sonne du singulier, première conjugaison.
éposition, unit *se plonge* à *paix*.
rticle indéfini, féminin singulier, détermine *paix*.

PAIX, *nom* commun, féminin singulier, complément circonstanciel de *se plonge*.

PROFONDE, *adjectif* qualificatif, féminin singulier, modifie *paix*.

QUATRIÈME VERS.

ET, *conjonction*, unit *se plonge* à *est*.

CETTE, *adjectif* démonstratif, féminin singulier, détermine *paix*.

PAIX, *nom* commun, féminin singulier, sujet de *est*.

NE... PAS, *locution adverbiale* négative, modifie *est*.

EST, *verbe* substantif, indicatif présent, troisième personne du singulier.

LA, *article* simple, féminin singulier, détermine *mort*.

MORT, *nom* commun, féminin singulier, attribut de *paix*.

Analyse des phrases.

Cette strophe renferme cinq *propositions* ou membres de phrase coordonnés entre eux.

Première proposition principale ; construction directe : *Les derniers* BRUITS *du monde* VIENNENT *mourir ici*.

Deuxième proposition principale, elliptique : (VOUS), *nautoniers* (qui voguez) *sans étoiles*, ABORDEZ.

Troisième proposition principale : C' (ceci) EST *le port*.

Quatrième proposition principale ; construction directe : L'AME SE PLONGE *ici en* (dans) *une paix profonde*.

Cinquième proposition principale, négative : *Et cette* PAIX N'EST *pas la mort*.

Deuxième modèle d'analyse.

De tous les spectacles que l'industrie de l'homme a donnés au monde, il n'en est peut-être aucun de plus admirable que la navigation.

Analyse des mots.

DE, *proposition*, unit *aucun* à *spectacles*,

TOUS, *pronom* indéfini, détermine *spectacles*.

LES, *article* simple, masculin pluriel, détermine *spectacles*.

SPECTACLES, *nom* commun, masculin pluriel, complément déterminatif de *aucun*.

QUE, *pronom* relatif, masculin pluriel ; son antécédent est *spectacles*, complément direct de *a donnés*.

L', pour *le*, *article* élidé, féminin singulier, détermine *industrie*.

INDUSTRIE, *nom* commun, masculin singulier, sujet de *a donnés*.

DE, *proposition*, unit *industrie* à *homme*.

L', pour *le*, *article* élidé, féminin singulier, détermine *homme*.

HOMME, *nom* commun, masculin singulier, complément déterminatif de *industrie*.

A DONNÉS, *verbe* transitif, indicatif passé indéfini, troisième personne du singulier, première conjugaison. — Le participe est variable, parce qu'il est précédé du complément *spectacles*, représenté par *que*.

AU, pour *à le*, *article* contracté, masculin singulier, détermine *monde*.

MONDE, *nom* collectif, masculin singulier, complément indirect de *a donnés*.

IL, *pronom* personnel, troisième personne du singulier, sujet de *est*. — Il est *explétif* (1).

N', pour *ne*, *adverbe* de négation, modifie *est*.

EN, *pronom* personnel, troisième personne du singulier. — Il est *explétif*.

EST, *verbe* substantif, indicatif présent, troisième personne du singulier.

PEUT-ÊTRE, *locution adverbiale*, modifie *est*.

AUCUN, *pronom* indéfini, masculin singulier, représente *spectacle* sous-entendu, sujet de *est*.

DE, *préposition*. — Il est *explétif*.

PLUS ADMIRABLE, *adjectif* qualificatif, au comparatif, masculin singulier, modifie *spectacle* sous-entendu.

QUE, *conjonction*, unit *plus admirable* à *navigation*.

LA, *article* simple, féminin singulier, détermine *navigation*.

NAVIGATION, *nom* commun, féminin singulier, sujet de *est admirable* sous-entendu.

Analyse de la phrase.

Cette phrase renferme trois propositions : une *principale*, deux *complémentaires*, dont la seconde est *elliptique*.

Première proposition, principale (construction grammaticale) : AUCUN *de tous les spectacles* (que l'industrie de l'homme, etc.) N'EST *plus admirable* (que la navigation). — Cette proposition, où figure un verbe pris *impersonnellement*, renferme trois termes explétifs : *il*, *en*, *de*.

(1) V. Plus haut, p. 140.

Deuxième proposition, complémentaire : *Que l'*INDUSTRIE *de l'homme* A DONNÉS *au monde*. Cette complémentaire sert de développement au complément du sujet de la proposition principale.

Troisième proposition, complémentaire elliptique : *Que la* NAVIGATION (est admirable). Cette complémentaire sert de second terme à la comparaison établie par l'attribut de la proposition principale.

Troisième modèle d'analyse.

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie
Les secrets de mon âme et le soin de ma vie?
Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis,
Si, donnant des sujets, il ôte les amis. (Corneille.)

Analyse des mots.

PREMIER VERS.

CIEL, *nom* commun, masculin singulier, complément explicatif de *vous*, sujet sous-entendu de *reprenez*.

A, *préposition*, unit *je fie* à *qui*.

QUI, *pronom*, employé interrogativement, complément indirect de *je fie*.

VOULEZ-VOUS, *verbe* transitif, forme interrogative, indicatif présent, deuxième personne du pluriel, troisième conjugaison, irrégulier.

DÉSORMAIS, *adverbe*, modifie *je fie*.

QUE, *conjonction*, unit *voulez-vous* à *je fie*.

JE, *pronom* personnel, première personne du singulier, des deux genres, sujet de *fie*.

FIE, *verbe* transitif, subjonctif présent, troisième personne du singulier, première conjugaison, complément de *voulez-vous*.

DEUXIÈME VERS.

LES, *article* simple, masculin pluriel, détermine *secrets*.

SECRETS, *nom* commun, masculin pluriel, complément direct de *fie*.

DE, *préposition*, unit *secrets* à *âme*.

MON, *adjectif* possessif, pour *ma*, par euphonie, féminin singulier, détermine *âme*.

AME, *nom* commun, féminin singulier, complément déterminatif de *secrets*.

ET, *conjonction*, unit *secrets* et *soin*.

LE, *article* simple, masculin singulier, détermine *soin*.

SOIN, *nom* commun, masculin singulier, complément direct de *e*.

DE, *préposition*, unit *soin* à *vie*.

MA, *adjectif* possessif, féminin singulier, complément détermi-atif de *vie*.

VIE, *nom* commun, féminin singulier, complément déterminatif e *soin*.

TROISIÈME VERS.

REPRENEZ, *verbe* transitif, impératif, deuxième personne du plu-iel, quatrième conjugaison, irrégulier.

LE, *article* simple, masculin singulier, détermine *pouvoir*.

POUVOIR, *nom* commun, masculin singulier, complément direct le *reprenez*.

QUE, *pronom* relatif, masculin singulier; son antécédent est *pou-oir*, complément direct de *avez commis*.

VOUS, *pronom* personnel, deuxième personne du pluriel, sujet de *vez commis*.

M', pour *me*, *pronom* personnel, mis pour *à moi*, première per-onne du singulier, complément indirect de *avez commis*.

AVEZ COMMIS, *verbe* transitif, indicatif passé indéfini, deuxième ersonne du pluriel, quatrième conjugaison, irrégulier.

QUATRIÈME VERS.

SI, *conjonction*, unit *ôte* à la proposition qui précède.

DONNANT, *verbe* transitif, participe présent.

DES, *article* indéfini, masculin pluriel, détermine *sujets*.

SUJETS, *nom* commun, masculin pluriel, complément direct de *lonnant*.

IL, *pronom* personnel, troisième personne du masculin singulier, ujet de *ôte*.

OTE, *verbe* transitif, indicatif présent, troisième personne du sin-ulier, première conjugaison.

DES, *article* indéfini, masculin pluriel, détermine *amis*.

AMIS, *nom* commun, masculin pluriel, complément direct de *ôte*.

Analyse des phrases.

Le premier et le deuxième vers renferment trois propositions : ne *principale elliptique* et deux *complémentaires*.

Première proposition, principale elliptique : CIEL (DITES-*moi quel st celui*).

Deuxième proposition, complémentaire : *A qui* VOUS VOULEZ.

Troisième proposition, complémentaire : *Que* JE FIE *les secrets de mon âme et le soin de ma vie.*

Le troisième et le quatrième vers renferment trois propositions : une *principale* et deux *complémentaires*.

Première proposition, principale elliptique : VOUS, CIEL, REPRENEZ *le pouvoir.*

Deuxième proposition, complémentaire : *Que* VOUS *m'*AVEZ COMMIS.

Troisième proposition, complémentaire : S'IL OTE *les amis* (en) *donnant des sujets.*

II. ANALYSE LOGIQUE.

L'*analyse logique* (1) consiste à reconnaître de quelle manière les mots se combinent entre eux pour former un proposition, — et comment les propositions à leur tour se combinent entre elles pour former une phrase.

L'analyse logique se divise naturellement en deux parties :

I. *Analyse de la proposition.*

II. *Analyse de la phrase.*

I. Des idées et du jugement.

Concevoir, *comparer*, *juger*, telles sont les opérations de l'esprit.

Par la première de ces opérations, l'esprit considère les objets, les examine, et acquiert des notions intellectuelles auxquelles on donne le nom d'*idées*.

Par la seconde, l'esprit *compare* deux idées, — soit l'idée de *Dieu* et l'idée de *bonté*, — et examine le rapport qui existe entre elles.

Par la troisième enfin, il *juge* et prononce sur le rapport qu'il a saisi entre les idées comparées.

La perception du rapport entre deux *idées* s'appelle *jugement*. — Le *jugement* est un acte purement intérieur.

L'expression, la forme sensible sous laquelle il se produit, a reçu le nom de *proposition*.

Si donc je veux faire connaître le *rapport* que mon esprit a saisi entre l'idée de *Dieu* et l'idée de *bonté* qu'il a comparées, j'énoncerai cette proposition : *Dieu est bon.*

---

(1) Ἀνάλυσις λογική, analyse du discours ; gr.

II. De la proposition et de ses différentes parties.

Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de *verbes à un mode personnel*.

Toute proposition se compose de trois parties essentielles : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

Le *sujet* représente l'idée principale, l'objet sur lequel on porte le jugement.

L'*attribut* représente l'idée secondaire, celle qui sert de terme de comparaison avec le sujet.

Le *verbe* est le *lien* qui unit l'idée secondaire à l'idée principale, l'attribut au sujet.

III. Du sujet, du verbe et de l'attribut.

I. Le sujet peut être représenté par un *nom*, un *adjectif pris substantivement*, un *pronom*, un *infinitif*, ou par toute expression employée *substantivement :*

La VANITÉ *est l'aliment des sots.* (La Bruyère.)

QUELQU'UN *m'a dit que vous me demandez.* (Molière.)

Le MÉFIANT *est toujours en garde ;* IL *craint tout.* (Roubaud.)

APPRENDRE *à se connaître est le premier des soins.* (La Fontaine.)

Les QU'EN-DIRA-T-ON *inquiètent peu le sage.* (M[me] de Staël.)

II. Le verbe est toujours une des formes du verbe *être*.

Elle est exprimée et distincte, comme dans cette proposition :

*Toute sa vie n'*A ÉTÉ *qu'un travail, qu'une occupation continuelle.* (Massillon.)

Ou combinée avec l'attribut, comme dans celle-ci :

La nature COMMENCE, *l'art* ACHÈVE. (La Rochefoucauld.)

Pour : *La nature* EST *commençant*, *l'art* EST *achevant*.

III. L'attribut est exprimé par un *adjectif*, un *participe*, un *pronom*, un *infinitif*, ou par toute expression employée comme *qualificatif :*

Les passions sont naturellement ÉLOQUENTES. (La Rochefoucauld.)

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*. (Voltaire.)

La première joie EST *celle du cœur.* (M[me] de Sévigné.)

S'entretenir avec son ami, c'est PENSER *tout haut.* (La Rochefoucauld.)

L'imposture EST LE MASQUE DE LA VÉRITÉ. (Vauvenargues.)

IV. Des différentes formes du sujet et de l'attribut.

Toute proposition renferme trois termes principaux : le *s*
verbe et l'*attribut;* tous les autres mots dépendent ou du suje
l'attribut.

Le *sujet* et l'*attribut* se présentent sous différentes form
Ils sont *simples* ou *composés*, *complexes* ou *incomplexes*.

I. *Du sujet.*

I. Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'une seule
c'est-à-dire quand il ne représente qu'un seul objet, ou des
d'une même espèce que l'esprit embrasse collectivement
seule vue :

*L'*ÉGALITÉ *est au cimetière, mais* ELLE *n'est que là.* (Lévis.)

Les *hommes* sont encore enfants à soixante ans. (Aubert.)

II. Le sujet est *composé*, quand il exprime et comprend pl
objets différents de genre et d'espèce, à chacun desquels co
l'attribut de la proposition :

L'OR *et* L'ARGENT *s'épuisent, — mais* LA VERTU, LA CONSTANCE *et* LA PAU
s'épuisent jamais.

III. Le sujet est *incomplexe*, quand il exprime en un seul m
idée totale, et qu'il a par lui-même un sens complet :

LA RELIGION *veille sur les crimes secrets; —* LES LOIS *veillent sur le*
publics.

IV. Le sujet est *complexe*, lorsqu'il ne présente une signi
complète qu'à l'aide de mots qui achèvent l'idée que seu
peut exprimer :

LE SECRET — DE PLAIRE DANS LES CONVERSATIONS — *est de ne pas trop e*
les choses. (La Rochefoucauld.)

LE MEILLEUR MOYEN DE SE DÉFAIRE D'UN ENNEMI *est d'en faire un ami.*
(Henri I

II. *De l'attribut.*

I. L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manièr
du sujet :

Les âmes faibles sont *cruelles.* (F. de Neufchâteau.)

II. Il est *composé*, quand il exprime plusieurs manières d'être du sujet :

La fausse grandeur est FAROUCHE *et* INACCESSIBLE. (La Bruyère.)

III. Il est *incomplexe*, quand il présente par lui-même un sens complet, et qu'il n'a pas de complément :

L'homme est *fin*, l'homme est *sage*.
— Vous serez *homme*, et vous serez *heureux*.
(Mme Desbordes-Valmore.)

IV. Il est *complexe*, quand il ne présente un sens complet qu'avec le secours de termes complémentaires :

Le sourire est une MARQUE — DE BIENVEILLANCE, D'APPLAUDISSEMENT ET DE SATISFACTION INTÉRIEURE. (Buffon.)

Travailler est un DEVOIR — INDISPENSABLE — À L'HOMME SOCIAL.
(J.-J. Rousseau.)

L'ours est extrêmement FRIAND — DU MIEL QUE LES ABEILLES FONT DANS LES TRONCS D'ARBRES. (Regnard.)

V. Des compléments.

On donne le nom de *complément logique* à tous les mots qui servent à compléter le sens du sujet et de l'attribut.

Le complément est *déterminatif*, *qualificatif*, *explicatif*, *adverbial* et *circonstanciel*.

I. Il est *déterminatif*, quand il détermine et restreint l'étendue du terme auquel il est joint :

Le sourire est une marque DE BIENVEILLANCE, D'APPLAUDISSEMENT *et* DE SATISFACTION INTÉRIEURE. (Buffon.)

La torpille, QUI ENGOURDIT CE QUI L'APPROCHE, *est l'emblème des ennuyeux*.
(Voltaire.)

La poudre *de ses pieds* nous donna la naissance. (C. Delavigne.)

Les imbéciles, DONT L'ÂME EST SANS ACTION, *rêvent comme les autres hommes*.
(Buffon.)

II. Le complément est *qualificatif*, quand il exprime une qualité essentielle ou accessoire :

Il est sur ce rivage une race *flétrie*,
Une race *étrangère au sein de la patrie*,
Sans abri protecteur, sans temple hospitalier,
Abominable, impie, horrible au peuple entier. (C. Delavigne.)

Les compléments que renferment ces vers sont des compléments

qualificatifs essentiels; car si on les retranchait, il n'y aurait plu[s] de sens.

Les compléments *qualificatifs essentiels* adhèrent tellement au[x] termes qu'ils modifient, et s'identifient si intimement avec eux, qu[e] souvent ils s'emploient seuls par ellipse du terme principal; ains[i] au lieu de dire :

L'homme SAGE *est un être* HEUREUX ;

Les hommes PARESSEUX *et les hommes* IGNORANTS *seront toujours des hom[mes]* PAUVRES;

on peut dire, en supprimant les deux noms *homme* et *être* qui fig[u]rent comme sujet et comme attribut :

Le SAGE *est* HEUREUX.

Les PARESSEUX *et les* IGNORANTS *seront toujours* PAUVRES.

Les compléments *qualificatifs accessoires* pourraient, au c[on]traire, se retrancher sans nuire au sens, attendu qu'ils n'exprim[ent] que des modifications accidentelles ; ainsi, dans ces vers :

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, *tranquille et fier du progrès de ses eaux,*
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit *flatteur* de son onde *naissante.* (Boileau.)

on pourrait, comme nous allons le démontrer, supprimer tous les mots en *italique* sans que le sens fût altéré.

Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin. . . . .
. . . .
Dormait au bruit. . . . de son onde. . . . .

III. Le complément est *explicatif*, quand il est formé d'une proposition jointe au sujet ou à l'attribut, sans nécessité pour le sens :

Dieu, QUI LIT DANS NOS CŒURS, *connaît nos plus secrètes pensées.* (Massillon.)

. . . Le public léger, *qu'un changement éveille,*
Brise en riant l'autel qu'il encensait la veille. (Dorat.)

IV. Le complément est *adverbial* quand il est représenté soit par un adverbe, soit par une locution adverbiale :

Les flots *toujours* nouveaux d'un peuple adorateur. (Racine.)

L'amour qui naît SUBITEMENT *est le plus long à guérir.* (La Bruyère.)

Ceux qui pensent PEU *ou qui ne pourraient penser* LONGTEMPS DE SUITE *sur la même chose n'ont que l'inconstance en partage.* (Vauvenargues.)

V. Le complément *circonstanciel* est le terme qui complète le sens de l'attribut en le modifiant par une idée accessoire,

1° De temps :

La terre accomplit son mouvement de rotation EN VINGT-QUATRE HEURES.

2° D'âge :

Fontenelle mourut À QUATRE-VINGT-DIX-NEUF ANS.

3° De lieu :

On sacrifiait À CARTHAGE *des victimes humaines.*

4° De manière :

Quelquefois le sage, À L'EXEMPLE DE L'ÉCREVISSE, *marche* À RECULONS.

5° De cause :

Cet homme l'emporte sur tous les autres PAR LA RETENUE *et* PAR LA MODÉRATION.

6° D'instrument, de moyen :

Le loup attaque AVEC SES DENTS, *le taureau* AVEC SES CORNES. *Nous voyons* PAR LES YEUX, *nous entendons* PAR LES OREILLES.

7° De partie :

Agésilas boitait D'UN PIED. — *Hercule prit Lycas* PAR LES PIEDS *et le lança dans la mer.*

8° De but, de terme :

On indiqua le premier jour du mois POUR L'AUDIENCE. — *Jésus-Christ vécut* POUR ENSEIGNER *et* POUR SAUVER.

9° De matière :

On construit beaucoup de maisons EN BOIS. — *Salomon bâtit* EN CÈDRE *le sanctuaire du Temple.*

10° De distance :

Lyon est situé À QUATRE CENT SOIXANTE-SIX KILOMÈTRES *de Paris.* — *La ville de Zama était* À CINQ *journées de Carthage.*

11° De prix :

Pline pouvait vendre ses Commentaires QUATRE CENT MILLE ÉCUS.

12° De mesure :

La giroflée est haute D'UN PIED *environ.* — *L'embouchure de l'Amazone est large* DE SOIXANTE LIEUES.

Comme on le voit par les exemples qui précèdent, on désigne sous le nom de *complément logique*, non pas seulement un terme, un mot, mais tous les mots qui concourent à compléter le sens du sujet et de l'attribut.

VI. Des différentes espèces de propositions grammaticales.

I. Considérée sous le rapport de la construction, la *proposition* *directe* ou *inverse*.

1° Elle est *directe*, quand ses parties sont énoncées selon l'or grammatical, c'est-à-dire lorsqu'au sujet succède le verbe, e celui-ci l'attribut :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur. (Racine.)
L'homme éclairé suspend l'éloge et la censure. (Gresset.)
La bonne foi est une fidélité sans défiance et sans artifice. (Vauvenargues.)

2° La proposition est *inverse*, quand cet ordre n'est pas obse et que les compléments du sujet et de l'attribut ne sont pas ra selon la suite de leurs rapports :

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture. (Racine.)

Construction directe : *Dieu donne la pâture aux petits des* *seaux*.

Du désir d'être heureux naît le malheur des hommes. (De Berni

Construction directe : *Le malheur des hommes naît du d* *d'être heureux*.

Insensible à la vie, insensible à la mort,
Il ne sait quand il veille, il ne sait quand il dort. (Racine.)

Construction directe : *Il* (*lui*), *insensible à la vie*, *ne sait qu* *il veille;* — *il* (*lui*), *insensible à la mort*, *ne sait quand il dort*.

II. Considérée quant à ses différentes formes d'énonciation proposition est *pleine*, *explétive*, *elliptique* ou *implicite*.

1° Elle est *pleine*, quand aucune de ses parties n'est omise que chacune d'elles est énoncée distinctement :

La terre est un lieu d'exil. — Le ciel est la vraie patrie de l'homme.

On donne encore à cette proposition le nom d'*explicite*.

2° Elle est *explétive*, lorsque la même idée est exprimée plusi fois par des termes différents ou par la répétition du même ter

L'envoyé de Bourgogne, attendu par le roi,
De son nombreux cortége *il* remplit le village. (C. Delavigne.)

Il y a dans ces vers deux sujets, *l'envoyé de Bourgogne* et qui représentent un seul et même objet : c'est un pléonasme.

. . . . . . Il soupa, lui tout seul, devant elle. (Molière.)

est encore une proposition explétive ; *il* et *lui* font pléonasme proposition pleine et régulière est : *Il soupa tout seul devant*

Elle est *elliptique*, lorsqu'elle est représentée par un ou deux 's principaux, ou seulement par un complément :

Soyons vrais ; — de nos maux n'*accusons* que nous-mêmes.

jet sous-entendu : NOUS, *soyons vrais ;* — NOUS, *soyons* ACCU-

ville est en proie aux flammes.

tribut sous-entendu : *La ville est* LIVRÉE *en proie aux flammes.*

: *armes ! au feu ! au secours !*

jet, verbe et attribut sous-entendus : NOUS SOYONS COURANT *ırmes*, *au feu*, *au secours de*, etc.

le est *implicite*, quand elle est exprimée par un seul mot qui ›rend collectivement le sujet, le verbe et l'attribut, sans être ıême un de ces trois termes : *Chut! Peste!*

'esque toutes les interjections forment des propositions *impli-*, qu'on traduit diversement selon les différentes pensées qu'elles iment.

VII. Des différentes espèces de propositions logiques.

es propositions considérées sous le rapport du rang qu'elles oc- ınt dans l'ordre des idées sont ou *principales*, ou *incidentes*, ou *rdonnées*.

I. *Des propositions principales.*

'n donne le nom de proposition *principale* à celle qui a la prin- le importance dans l'ordre logique, et dont le verbe figure ou ndicatif, ou au conditionnel, ou à l'impératif :

Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes. (Racine.)

'oute phrase renferme au moins une proposition principale ; s quelquefois elle est ellipsée, comme dans l'exemple suivant :

A m'obéir, prince, qu'on se prépare. (Racine.)

la proposition *je veux*, de laquelle dépend *qu'on se prépare à 'béir*, est sous-entendue.

Jne proposition *principale* peut être énoncée seule ; dans ce cas, : est *absolue;* ou être suivie d'une ou de plusieurs *principales*.

-orsque dans une phrase il y a plusieurs propositions principales, 's sont dites *principales coordonnées ;* ainsi, dans ces vers :

On voit à l'horizon, de deux points opposés,
Les nuages monter dans les airs embrasés ;

On les voit s'épaissir, s'élever et s'étendre ;
D'un tonnerre éloigné le bruit s'est fait entendre,
Les flots en ont frémi, l'air en est ébranlé,
Et le long du vallon le feuillage a tremblé. (Saint-Lambert.)

il y a six propositions principales *coordonnées*.

1re On voit à l'horizon, de deux points opposés,
Les nuages monter dans les airs embrasés;
2° On les voit s'épaissir, s'élever et s'étendre;
3° D'un tonnerre éloigné le bruit s'est fait entendre,
4° Les flots en ont frémi,
5° l'air en est ébranlé,
6° Et le long du vallon le feuillage a tremblé.

Les principales *coordonnées* se lient entre elles à l'aide des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *or*, *donc*, *car*, *cependant*, *c'est pourquoi*, etc.

II. *Des propositions incidentes.*

Les propositions *incidentes* figurent le plus souvent comme *incises* dans une autre proposition dont elles modifient un des termes ou dont elles complètent le sens général.

Il y a trois sortes d'incidentes : 1° les incidentes *déterminatives*; 2° les incidentes *explicatives*; 3° les incidentes *circonstancielles*.

I. Une proposition incidente est *déterminative*, si elle restreint et détermine d'une manière nécessaire le terme qu'elle modifie :

Le culte d'une religion QUI N'ADMET POINT LES CHÂTIMENTS D'UNE AUTRE VIE, *ne doit pas être toléré dans un Etat bien policé.*

Enlevez l'incidente, et voyez ce qui reste : une proposition qu'aucun homme n'oserait écrire : *Le culte d'une religion... ne doit pas être toléré dans un Etat bien policé.*

Il faut toujours louer devant un envieux ceux QUI LE FONT PALIR. (Montesquieu.)

L'expérience du monde ne se compose pas du nombre des choses QU'ON A VUES, *mais du nombre des choses* SUR LESQUELLES ON A RÉFLÉCHI ; *combien d'hommes, après de longs voyages, n'en sont pas plus avancés !* (Say.)

Celui DONT LES MALHEURS ATTIRENT L'ATTENTION *est à demi consolé.* (Duclos.)

II. Une propoposition incidente est *explicative*, quand elle se joint surabondamment à l'un des termes de la proposition principale, et qu'elle peut être omise ou supprimée sans qu'il en résulte d'obscurité :

La langue du détracteur est un feu dévorant QUI FLÉTRIT *tout ce qu'il touche;* QUI NE LAISSE *partout* OÙ IL A PASSÉ *que ruine et désolation;* QUI PÉNÈTRE *jusque dans les entrailles de la terre,* ET VA *s'attacher aux choses les plus cachées;* QUI CHANGE *en de viles cendres ce qui avait paru si brillant et précieux;* QUI, *dans le même*

temps qu'il paraît éteint, AGIT *avec plus de violence et de danger que jamais, et* QUI NOIRCIT *enfin ce qu'il ne peut consumer.* (Massillon.)

Le jeu est un gouffre QUI N'A *ni fond ni rivage : dès qu'on est embarqué sur cette mer orageuse, et qu'on a perdu la terre de vue, il est rare qu'on la revoie. Le vent* QUI EMPORTE *la barque est toujours un furieux ouragan* QUI *nous* DÉROBE *la connaissance de nous-mêmes. C'est une bataille où le champ est toujours couvert de morts et de mourants.* (Thomas.)

La réputation est le plus magnifique tombeau QUE L'ON PUISSE AVOIR.
(J.-J. Rousseau.)

Dioclétien, vous trouverez chez les chrétiens des sujets respectueux QUI VOUS SERONT SOUMIS SANS BASSESSE. (Chateaubriand.)

Cette incidente, *qui vous seront soumis sans bassesse*, pourrait être retranchée sans que le sens de la principale en fût altéré.

Toute proposition incidente *déterminative* ou *explicative* commence par un *pronom relatif.*

III. Une proposition incidente est *circonstancielle*, quand elle modifie, non pas seulement un des termes de la proposition, mais bien la proposition tout entière dont elle précise le sens en exprimant une circonstance particulière :

QUAND LA BONNE FOI RÈGNE, *la parole suffit;* QUAND ELLE N'A PAS LIEU, *le serment est inutile.* (Raynal.)

SI LA VIE ET LA MORT DE SOCRATE SONT D'UN SAGE, *la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* (J.-J. Rousseau.)

Une haute naissance meurt et s'éteint en nous DÈS QUE NOUS HÉRITONS *du nom sans hériter des vertus qui l'ont rendu illustre.* (Massillon.)

C'est LORSQUE NOUS SOMMES ÉLOIGNÉS *de notre patrie que nous sentons surtout l'instinct qui nous y attache.* (Chateaubriand.)

La proposition incidente circonstancielle est *comparative* ou *extensive*.

1° Elle est *comparative*, lorsqu'elle est unie à la précédente par la conjonction *comme*, ou par une des locutions conjonctives qui servent à établir la comparaison, telles que : *comme si*, *de même que*, *de même que si*, *plus que*, *moins que*, *autant que*, *aussi... que*, *aussi bien que*, *ainsi que*, *plutôt que*, *plus tôt que*, *pas si... que*, *le plus que*, *le moins que :*

Les vertus se perdent dans l'intérêt COMME *les fleuves se perdent dans la mer.*

Nous vivons COMME SI *nous étions éternels.*

Les Vénitiens achetaient PLUS *les peuples* QU'*ils ne les soumettaient.*

Philippe II édifia MOINS QU'*il ne détruisit.*

Vous jouez AUTANT QUE *votre frère travaille.*

L'ellipse est très-fréquente dans les *incidentes comparatives :*

La paresse est plus dangereuse que la vanité.

Clodius était aussi brave que César.

Rétablissez les mots ellipsés, et vous aurez :

La paresse est PLUS *dangereuse* QUE *la vanité* (n'est dangereuse).

Clodius était AUSSI *brave* QUE *César* (était brave).

2° Elle est *extensive*, lorsqu'elle est unie à la précédente par les locutions conjonctives *si... que*, *tant... que*, *si bien... que*, *si peu.. que*, *d'autant plus que*, *d'autant moins que*, *trop... pour que*, *assez... pour que*, *tel... que*, *telle... que*, *tels... que*, *telles... que*, *tellement que*, *de telle manière que*, *de telle sorte que*, *de telle façon que*, *plus... plus*, *moins... moins*, elle ajoute à la principale une idée de conséquence, résultant de la force d'extension communiquée au premier attribut par les adverbes *tant*, *si*, *assez*, *trop*, ou par l'adjectif déterminatif *tel*.

Le bourgmestre fut SI *offensé*, QU'*il ne me parla plus.*

La Prusse éprouva TANT *de désastres*, QU'*elle demanda la paix.*

Je souffrais TELLEMENT, QUE *je refusai d'aller plus loin.*

La force de la vertu est TELLE, QUE *nous l'aimons même dans nos ennemis.*

La proposition circonstancielle prend le nom de *proposition participe*, lorsque son verbe est au mode participe.

Aucune conjonction n'unit la proposition participe à celle qu'elle modifie :

L'ENNEMI ÉTANT DÉFAIT, *nous hivernerons.*

L'ennemi (sujet) *étant* (verbe) *défait* (attribut).

Comme dans les propositions où le verbe est à un mode personnel, le verbe de la proposition participe est souvent combiné avec l'attribut :

DIEU AIDANT, *vous réussirez* (pour *Dieu* ÉTANT *aidant*).

Souvent aussi le verbe au participe disparaît entièrement, et il ne reste plus que le sujet et l'attribut :

CARTHAGE DÉTRUITE, *Rome respira.*

NÉRON EMPEREUR, *tous les crimes souillèrent la pourpre des Césars.*

Pour *Carthage* ÉTANT *détruite*, — *Néron* ÉTANT *empereur*.

Ce dernier cas est rare, et l'on ne rencontre guère cette ellipse qu'avec un adverbe ou avec une locution adverbiale modifiant le verbe sous-entendu :

Néron UNE FOIS *empereur*, *tous les crimes*, etc.

Lorsque dans une phrase il se trouve plusieurs incidentes sous la même dépendance, elles sont dites incidentes *coordonnées :*

La vraie liberté est celle QUI VEUT *qu'on obéisse aux lois*, QUI LIE *tous les intérêts privés à l'intérêt commun, et* QUI FAIT REGARDER *la patrie comme une mère bienfaisante.* (Bossuet.)

III. *Des propositions subordonnées.*

I. Les propositions *subordonnées* sont celles qui sont sous la dépendance immédiate d'une autre proposition :

Je crois que DIEU EST SOUVERAINEMENT BON.

Elles sont toujours jointes à une autre proposition au moyen de la conjonction *que*, ou d'une des locutions conjonctives *à ce que*, *afin que*, *pour que*, *de ce que*, etc.

II. La proposition *subordonnée* est dite *complétive* parce qu'elle sert le plus souvent de complément à l'attribut de la proposition dont elle dépend ; ainsi, dans l'exemple qui précède, la proposition subordonnée *Dieu est souverainement bon* sert de complément à *croyant*, attribut de la proposition principale.

L'analyse, en effet, donne :

Je suis CROYANT — (*cela*, c'est-à-dire :) *Dieu est souverainement bon*.

III. Les propositions *subordonnées* dépendent souvent d'une proposition sous-entendue, comme dans ces vers :

Qu'on appelle mon fils, qu'il vienne se défendre,
Qu'il vienne me parler, — je suis prêt à l'entendre. (Racine.)

où les trois propositions *qu'on appelle*, et *qu'il vienne* répété deux fois, sont sous la dépendance de *je veux* sous-entendu.

IV. La proposition subordonnée peut quelquefois aussi être le sujet réel de la proposition qui la régit, comme dans cette phrase :

*L'opinion commune est qu'*HOMÈRE *fut aveugle.* (Burnouf.)

qui peut être traduite par ces deux propositions :

1. L'opinion commune est (*celle-ci :*)
2. Homère fut aveugle ;

ou par cette seule proposition :

(*Que*) Homère fut aveugle, (*cela*) est l'opinion commune.

Lorsque dans une phrase il se trouve plusieurs propositions subordonnées sous la même dépendance, elles sont dites propositions subordonnées *coordonnées* entre elles :

Il est temps *qu'il paraisse* et *qu'on tremble* à sa vue. (Voltaire.)

Ce vers renferme trois propositions : une principale, *il est temps*, et deux subordonnées, *qu'il paraisse* et *qu'on tremble*, qui sont coordonnées entre elles.

TABLEAU COMPARATIF

DES COMPLÉMENTS ET DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.

COMPLÉMENTS.	PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.
Complément *déterminatif*	Proposition incidente *déterminative*.
Complément *qualificatif*	Proposition incidente *explicative* ou *qualificative*.
Complément *adverbial*	Proposition subordonnée *participe*.
Complément *direct* Complément *indirect*	Proposition subordonnée *complétive*.
Complément *circonstanciel*	Proposition subordonnée *circonstancielle*.

EXEMPLES :	EXEMPLES :
Complément **déterminatif** : *Les gens* d'ÉPÉE *sont d'une grande franchise.*	Incidente **déterminative** : *Les gens* QUI PORTENT L'ÉPÉE *sont d'une grande franchise.*
Complément **qualificatif** : *Le chien, si* UTILE *à l'homme, s'attache facilement.*	Incidente **explicative** ou **qualificative** : *Le chien,* QUI EST SI UTILE *à l'homme, s'attache facilement.*
Complément **adverbial** : *J'ai rencontré votre père* DERNIÈREMENT.	Subordonnée **participe** : *J'ai rencontré votre père* CES JOURS PASSÉS.
Complément **direct** : *Je comprends* LA SÉVÉRITÉ. Complément **indirect** : *Je veillerai* À L'INSTRUCTION *de mes enfants.*	Subordonnée **complétive** : *Je comprends* QUE VOUS SOYEZ SÉVÈRE. *Je veillerai* À CE QUE MES ENFANTS SOIENT INSTRUITS.
Complément **circonstanciel** (1) : *Je voyage* EN ÉTÉ.	Incidente **circonstancielle** (2) : *Je voyage* LORSQUE L'ÉTÉ EST VENU.

(1) On pourrait mettre aussi la *proposition participe* en parallèle avec le *complément circonstanciel* ; *Dieu aidant* (proposition participe), correspond littéralement à : *Avec l'aide de Dieu* (complément circonstanciel).

DES GALLICISMES.

Chaque langue contient un certain nombre de locutions particulières autorisées par l'usage, mais qu'on ne peut soumettre à l'analyse ordinaire, attendu qu'elles sont contraires aux règles communes et générales.

On désigne ces locutions sous la dénomination générale d'*idiotismes* (1).

Mais on leur donne des noms particuliers quand on veut faire connaître les différents peuples auxquels elles appartiennent.

Ainsi, au lieu de dire *idiotisme grec*, *idiotisme latin*, *idiotisme anglais*, *idiotisme français*, on dit *hellénisme* (2), *latinisme* (3), *anglicisme* (4), *gallicisme* (5), expressions qui signifient littéralement façon de parler propre au latin, au grec, à l'anglais, au français.

Le *gallicisme* est donc un *idiotisme* exclusivement propre à la langue française.

Les gallicismes se divisent en *gallicismes de locution* et en *gallicismes de construction*.

Un *gallicisme de locution* attribue, par l'usage, à certaines combinaisons de mots, un sens que n'éveillerait aucun d'eux pris isolément. Il ne contient jamais que l'équivalent d'une proposition, c'est-à-dire un sujet, un verbe et un attribut, avec ou sans complément.

On aura donc un gallicisme dans l'expression d'une pensée, toutes les fois qu'elle ne pourra se ramener aux termes ordinaires d'une proposition qu'à l'aide d'un changement dans les mots qui la composent.

Un *gallicisme de construction* donne à l'arrangement des mots dans la proposition, et à celui des propositions dans la phrase, une tournure que n'admettent point les règles ordinaires de concordance et dépendance, et on ne peut les y ramener que par la décomposition.

---

(1) Ἰδιωτισμος, usage particulier, manière particulière; gr.
(2) Ἕλλην, grec.
(3) *Latinus*, latin.
(4) *Anglus*, anglais; lat.
(5) *Gallus*, gaulois; lat.

Nous allons donner, dans l'ordre alphabétique, le plus g
nombre des gallicismes, avec leur décomposition la plus rationn

GALLICISMES DE LOCUTION.

Aller.

Je vais partir.	Je partirai bientôt.
Je vais en augmentant.	J'augmente continuellement.
N'allez pas tout révéler.	Surtout ne révélez pas tout.

Avoir l'air.

Cette soupe a l'air bonne.	Cette soupe paraît bonne.

Avoir à.

J'ai à lire, à sortir, à travailler.	Je dois lire, sortir, travailler.

Avoir beau.

J'ai beau résister.	Je résiste vainement.

L'avoir belle.

Il l'a belle.	Il a l'occasion belle.

Comme il faut.

Un homme, — une femme comme il faut.	Un homme distingué, — une f distinguée.

Devoir.

Je dois voyager.	Je voyagerai bientôt.

Donner.

Je me donne de garde de...	J'évite avec soin de...

En.

Il en a; il en tient.	Il est pris.
J'en suis pour ma peine.	J'ai perdu ma peine.
C'en est fait.	Tout est fini; — Tout est perdu.
Il en est de même de...	Cela arrive ainsi pour...
Il m'en impose.	Il me trompe.
Je m'en prends à vous de ce malheur.	Je vous impute ce malheur.
Il en use bien ; il en use mal.	Il agit bien; il agit mal.
Il m'en veut.	Il me souhaite du mal.
Les armées en vinrent aux mains.	Les armées commencèrent le co
Les deux adversaires en étaient venus aux injures.	Les deux adversaires avaient com à s'injurier.

Faillir.

…faillit être prise.	Lacédémone fut presque prise.

Ne faire que.

…lire.	Il lit toujours.

Ne faire que de.

de sortir.	Il sort à l'instant.

N'avoir que faire de.

…faire de cela.	Cela m'est inutile.

Faire, *suivi d'un adjectif.*

…éreux ; il fait le brave.	Il se montre avec ostentation, généreux, brave.

Faire un crime à quelqu'un.

…un crime de ma bonne foi.	On m'a reproché ma bonne foi.

Se faire une fête de, un plaisir de.

…ne fête de vous recevoir.	Je me réjouis d'avance de vous recevoir.

Se faire honneur de, gloire de.

…nneur d'avoir été pauvre.	Je me glorifie d'avoir été pauvre.

Se faire un jeu de.

…eu de ma douleur.	Ma douleur lui est agréable.

Se faire fort de.

…t d'obtenir votre brevet.	Je garantis que j'obtiendrai votre brevet.

Il fait, *suivi d'un adjectif.*

…*faire*, suivi d'un adjectif, forme de nombreuses locu… …les impersonnelles, qui ont rapport aux influences at… …ues, et dans lesquelles il n'a pas d'autre fonction que de … idées de chaleur, de froid, d'humidité, etc., une forme …i, en français, n'existe pas en un seul mot.

Voici à peu près toutes ces locutions verbales :

Il fait chaud ; — il fait froid ; — il fait bon ; — il fait doux ; — il fait lou
fait humide ; — il fait sec ; — il fait frais ; — il fait beau ; — il fait vil
fait laid.

Tous ces adjectifs qualifient le mot *temps* sous-entendu
la décomposition de ces locutions verbales se fait-elle fac
en rétablissant ce substantif : *Le temps est chaud ; — le te
froid ; — le temps est bon ; — le temps est doux ; — le te
lourd*, etc.

Il fait, *suivi d'un substantif.*

Le verbe *faire*, suivi d'un substantif, forme aussi des l
verbales impersonnelles, qui sont plus difficiles à décompo
les précédentes. Elles ont également rapport au temps :

Il fait de l'air.	L'air est élevé.
Il fait jour.	Le jour est levé.
Il fait de la neige.	La neige tombe.
Il fait nuit.	La nuit est venue.
Il fait de la grêle.	La grêle tombe.
Il fait de l'orage.	L'orage éclate.
Il fait de la pluie.	La pluie tombe.
Il fait de la rosée.	La rosée tombe.
Il fait du vent.	Le vent souffle.
Il se fait jour.	Le jour commence.
Il se fait nuit.	La nuit commence.

Faire, *suivi d'un infinitif.*

Le verbe *faire*, suivi de l'infinitif d'un verbe intransitif,
cet infinitif la valeur transitive, et l'action ou l'état peut alor
du sujet à un complément direct. Ainsi, *prospérer*, *régner*
valoir, *sourire*, *vivre*, sont des verbes intransitifs ; néann
nous les faisons précéder du verbe *faire*, qui, dans ce cas,
en quelque sorte d'auxiliaire, nous pouvons leur donner d
pléments directs, et dire :

Le travail FAIT PROSPÉRER *une famille.*
Charles-Quint FIT RÉGNER *son fils.*
Cicéron FIT PUNIR *les conjurés.*
La modestie FAIT VALOIR *le mérite.*
Votre réponse nous A FAIT SOURIRE.
L'espérance vous FERA VIVRE.

Dans ces exemples, *faire prospérer*, *faire régner*, *faire pun*
sont de véritables locutions verbales transitives, qu'on doit
poser ainsi : *Le travail* (sujet) *est* (verbe) *faisant prospére*
but) ; — *Charles-Quint* (sujet) *fut* (verbe) *faisant régner* (a
— *L'espérance* (sujet) *sera* (verbe) *faisant vivre* (attribut);

Ne pas laisser de.

on ne laissait pas d'hésiter, l eût du courage.	Le centurion hésitait cependant, quoiqu'il eût du courage.

Manquer de.

manqua d'être submergé.	Le navire fut presque submergé.

Ne... que.

ınde que du pain.	Je demande seulement du pain.

Avoir pensé, *suivi d'un infinitif.*

devenir fou.	Je suis presque devenu fou.

Prendre sur soi de.

lui d'attaquer la ville.	Il entreprit à ses risques d'attaquer la ville.

Se prendre d'amitié pour.

'amitié pour son compagnon.	Il conçut de l'amitié pour son compagnon.

Si... que de.

ue de vous.	Si j'étais vous; — si j'étais à votre place.

Venir de.

'arriver.	Je suis arrivé tout à l'heure.

Venir à.

à mourir.	Si je meurs par imprévu.
ın.	Prospérer.
ıt.	Réussir enfin.
ıturité.	Mûrir.
rtage.	Partager.
ın.	Diminuer extrêmement.
traverse.	Traverser, troubler.

Voici, voilà.

sortiléges.	Mes sortiléges sont ceux-ci.
père.	Mon père est celui-là.

Y.

tes pas.	Vous vous trompez.

GALLICISMES DE CONSTRUCTION.

(Nous mettrons en CAPITALES le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.)

Ce *(cela)*.

C'est une folie que de s'arrêter à des flatteries.
CELA, *s'arrêter à des flatteries*, EST *une* FOLIE.

S'arrêter à des flatteries est le complément déterminatif de CELA.

C'est se tromper que de croire à la modestie des poëtes.
CELA, *s'arrêter à la modestie des poëtes*, EST SE TROMPER.

C'est un vieil adage, que la santé vaut la richesse.
CELA, *la santé vaut la richesse*, EST *un vieil* ADAGE.

C'est l'usage en Égypte d'embaumer les morts.
CELA, *embaumer les morts*, EST L'USAGE *en Egypte*.

C'est d'un roi de protéger les arts.
CELA, *protéger les arts*, EST D'UN ROI.

C'est à vous de parler.
CELA, *parler*, EST À VOUS.

C'est merveille que de l'entendre.
CELA, *l'entendre*, EST MERVEILLE.

C'est peu de discourir longuement.
CELA, *discourir longuement*, EST PEU.

Décomposez de même : *C'est beaucoup de...*, *C'est peu de...*, *C'est assez de...*

C'est assez qu'il soit malheureux, pour que je prenne son parti.
CELA, *qu'il soit malheureux*, EST ASSEZ *pour que*, etc.

Le plus que je puis faire, c'est de vous recommander.
CELA, *vous recommander*, EST LE PLUS *que je puis faire*.

Décomposez de même : *Le moins que*, etc.

Le plaisir des bons cœurs, c'est la reconnaissance.
CELA, *la reconnaissance*, EST LE PLAISIR *des bons cœurs*.

C'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham.
CELA EST CELA (proposition principale) *qui donna lieu*, etc. (proposition subordonnée relative déterminative).

Mon frère est revenu, c'est ce que je désirais.
CELA EST CELA (proposition principale) *que je désirais* (proposition subordonnée relative déterminative).

Si je suis triste, c'est qu'on m'a fait des reproches.
Je suis triste (proposition principale), PARCE QU'ON *m'a fait des reproches* (proposition subordonnée circonstancielle).

Ce *(celui-ci, ceux-ci, celui-là, ceux-là)*.

L'aliment de l'âme, c'est la vertu et la justice.
L'ALIMENT *de l'âme* EST CELUI-CI, *la vertu et la justice*.

La vertu et la justice, complément déterminatif de CELUI-CI.

La modestie est belle, enchâssée à propos ;
Mais hors de son endroit, c'est la vertu des sots.

ELLE-CI EST LA VERTU *des sots.*

est là ma maison.

A MAISON EST CELLE-LÀ.

hez eux, ces hommes sont des despotes ; à la cour, ce sont des valets.

EUX-CI SONT DES VALETS.

'est le lieu de prouver.

E LIEU EST CELUI *de prouver.*

De prouver est complément déterminatif de CELUI.

Ce *(ce, cet, cette).*

'est huit heures.

ETTE HEURE EST LA HUITIÈME.

Ce que, Ce qui.

Ce sont les mœurs qui font la bonne compagnie.

LES MŒURS SONT CE (proposition principale) *qui fait la bonne compagnie* (proposition subordonnée relative déterminative).

Ce furent les Phéniciens qui inventèrent l'écriture.

LES PHÉNICIENS FURENT CEUX (proposition principale) *qui inventèrent l'écriture* (proposition subordonnée relative déterminative).

C'est elle et lui qui vous invitent.

ELLE ET LUI SONT CEUX (proposition principale) *qui vous invitent* (proposition subordonnée relative déterminative).

Ce n'est pas les Troïens, c'est Hector qu'on poursuit.

LES TROÏENS *ne sont pas ceux* (proposition principale) *qu'on poursuit* (proposition subordonnée relative déterminative).

HECTOR EST CELUI (proposition principale) *qu'on poursuit* (proposition subordonnée relative déterminative).

Ce qui me chagrine, c'est la mauvaise santé de mon père.

CELA, *la mauvaise santé de mon père,* EST CE (proposition principale) *qui me chagrine le plus* (proposition subordonnée relative déterminative).

Ce qui m'importe, c'est que vous remplissiez tous vos devoirs.

CELA, *que vous remplissiez tous vos devoirs,* EST CE (proposition principale) *qui m'importe* (proposition subordonnée relative déterminative).

C'est... qui.

C'est nous trop souvent qui faisons nos malheurs.

NOUS SOMMES *trop souvent* CEUX (proposition principale) *qui,* etc.

C'est moi qui ai parlé.

JE SUIS CELUI (proposition principale) *qui ai parlé* (proposition relative déterminative).

C'est huit heures qui sonnent.

CETTE HEURE *qui sonne* EST LA HUITIÈME.

Ce sont huit heures qui ont été longues pour moi.

Ces huit HEURES ONT ÉTÉ LONGUES *pour moi.*

C'est... que *(pronom relatif).*

C'est vous, braves amis, que l'univers contemple.

Braves amis, VOUS ÊTES CEUX (proposition principale) *que l'univers contemple* (proposition subordonnée relative déterminative).

C'est à vous que je parle.
VOUS ÊTES CELUI (proposition principale) *à qui je parle* (proposition subordonnée relative déterminative).

C'était un heureux temps que celui où j'étudiais encore.
LE TEMPS *où j'étudiais encore* ÉTAIT *un heureux* TEMPS.

C'est... que *(conjonction)*.

C'est dans le sein de la sagesse qu'il avait puisé sa force.
IL AVAIT PUISÉ *sa force dans le sein de la sagesse.*

C'est là que s'arrête mon ambition.
MON AMBITION S'ARRÊTE LÀ.

C'est là que je demeure.
JE DEMEURE LÀ.

Ce n'est pas que je craigne pour vous, mais c'est que je crois prudent de vous avertir.
JE NE CRAINS *pas pour vous* (proposition principale), *mais je crois prudent de vous avertir* (proposition coordonnée).

Si j'ai salué les méchants, ce n'est pas à dire pour cela que j'en sois un.
Quoique J'AIE SALUÉ *les méchants* (proposition subordonnée circonstancielle), *je ne* SUIS PAS *pour cela un* MÉCHANT (proposition principale). — Inversion.

ELLIPSE.

Point d'argent, point de Suisses.
Si VOUS *ne* DONNEZ *pas d'argent,* VOUS *n'*AUREZ *pas de Suisses.* — Inversion.

Plus de soupçons, plus d'alarmes.
ON *n'*AVAIT *plus de soupçons,* ON *n'*AVAIT *plus d'alarmes.*

Avec les adverbes *pas*, *point*, *plus*, *jamais*, *toujours*, etc., suivis d'un nom qu'ils modifient comme des adverbes de quantité, on sous-entend un verbe en rapport avec le sens du passage :

Nous contribuâmes tous, qui plus, qui moins.
Nous contribuâmes tous, CEUX-CI CONTRIBUÈRENT *plus,* CEUX-LÀ CONTRIBUÈRENT *moins.*

Les alliés nous abandonnèrent. Voici pourquoi.
Voilà (je dirai) *pourquoi* LES ALLIÉS *nous* ABANDONNÈRENT.

Les adverbes *voici*, *voilà*, suivis d'une conjonction adverbe, doivent être considérés comme modifiant une proposition principale sous-entendue.

Voilà où je voulais en venir.
Voilà (j'ai dit) *où* JE VOULAIS *en venir.*

Je sortirai quand même.
Je sortirai quand même JE TROUVERAIS *des obstacles.*

Qu'il soit riche ou non, un homme vertueux mérite des éloges.
Un homme vertueux mérite des éloges, S'IL EST RICHE *ou s'*IL *n'*EST *pas* RICHE.

Peut-être que vous viendrez.
JE PRÉSUME *que vous viendrez.*

L'adverbe tient lieu ici d'un verbe dont il éveille la signification.

EXCLAMATION.

aut-il que je vous aie oublié !
ourquoi vous AI-JE OUBLIÉ !

ous, mon fils, tenir ce langage !
ous, mon fils, VOUS TENEZ *ce langage!*

Moi, renoncer à mon entreprise !
Moi, JE RENONCERAIS *à mon entreprise !*

Moi, vaincue !
Moi, JE SERAIS VAINCUE !

Plutôt souffrir que mourir !
J'AIME *mieux souffrir que mourir.*

EXPLÉTIFS.

Plus... plus.

Plus je cédais, plus on exigeait.
ON EXIGEAIT *d'autant plus que* JE CÉDAIS.

Plus... plus, placés au commencement de deux propositions qui suivent, servent à les unir comme ferait une conjonction, car ils quivalent à la locution conjonctive d'*autant plus... que*, et la seconde proposition devient la *principale*, tandis que c'est la première qui est *subordonnée*. L'un de ces adverbes *plus* est explétif. - La même observation s'applique à *moins... moins*, — *autant... autant*, — *plus... moins*, — *moins... plus*, — *tel... tel*.

De.

Le meilleur est de rire.
RIRE EST LE MEILLEUR.

Il est beau de soulager l'infortune.
SOULAGER *l'infortune* EST BEAU.

Dans ces deux exemples, la préposition *de* est explétive, parce qu'elle précède un infinitif employé comme sujet. Elle ne serait pas explétive dans cet exemple : *Le temps de jouer est agréable aux enfants*, parce que *jouer* est complément déterminatif de *temps*, que le rôle principal de la préposition *de* est de marquer le rapport de possession et de détermination.

Nous retrouverons fréquemment l'explétif *de*, quand nous parlerons des gallicismes avec les *verbes impersonnels*.

Faire.

Il travaille plus qu'il n'a jamais fait.
IL TRAVAILLE *plus qu'*IL *n'*A *jamais* TRAVAILLÉ.

Peu s'en faut que.

Peu s'en faut que je ne perde tout.
JE PERDS *presque* TOUT.

INFINITIF.

Ainsi parla Lysias, et tous les Athéniens d'applaudir.
Et tous LES ATHÉNIENS SE MIRENT *à applaudir.*

Nous ne savons où placer le siége de la vie.
Nous ne savons où LE SIÉGE *de la vie* DOIT ÊTRE PLACÉ.

A bien examiner, la fortune ne vaut pas la médiocrité.
La fortune ne vaut pas la médiocrité, si NOUS EXAMINONS *bien.*

A l'entendre, ses aïeux étaient nobles.
Ses aïeux étaient nobles, si VOUS L'ENTENDEZ *(l'écoutez).*

INTERROGATION.

Est-ce la Provence que vous aimez ?
LA PROVENCE EST-*elle* CE *que vous aimez ?*

Est-ce vous qui agiriez ainsi ?
SERIEZ-VOUS CELUI *qui agirait ainsi ?*

Est-ce les sons de l'orgue qui vous ont émue ?
LES SONS *de l'orgue* SONT-*ils* CE *qui vous a émue ?*

Qui est là ? Est-ce vous ?
ÊTES-VOUS CELUI *qui est là ?*

Sont-ce des magistrats qui parlent de cette sorte ?
DES MAGISTRATS SONT-*ils* CEUX *qui parlent de cette sorte ?*

Qui est-ce qui parle ?
QUEL EST CELUI *qui parle* (1) ?

Qu'est-ce que vous dites ?
QUOI EST CELA *que vous dites ?*

Qu'est-ce que c'est que cela ?
Qu'est cela ? littéralement, QUOI EST CELA ?

Qu'est-ce que cela fait ?
Qu'importe cela ? littéralement, *En quoi* IMPORTE CELA ?

Qu'est-ce que cela signifie ?
Quoi SIGNIFIE CELA ?

Qu'est-ce que l'arithmétique ?
QUOI EST L'ARITHMÉTIQUE ? littéralement, *L'arithmétique* (sujet) *est* (verb (attribut) ?

Y a-t-il quelqu'un ici ?
QUELQU'UN EST-IL ICI ?

Quelle heure est-ce ?
QUELLE EST *cette* HEURE ? littéralement, *Cette* HEURE EST LAQUELLE ?

Que sert d'être méchant ?
A quoi ÊTRE MÉCHANT SERT ? littéralement, ÊTRE MÉCHANT SERT *à quoi ?*

---

(1) Des grammairiens ont donné pour décomposition de cette phrase : *Qui* sans s'apercevoir que cette décomposition, qui est toute latine, est insu en français.

Que serait-ce si je disais tout ?
CELA SERAIT QUOI ?

Que m'importe d'être riche ou pauvre ?
*En quoi m'*IMPORTE ÊTRE RICHE OU PAUVRE ? littéralement, MOI ÊTRE RICHE *ou* MOI ÊTRE PAUVRE *m'*IMPORTE *en quoi ?*

Que n'avons-nous autant d'ardeur pour la vertu ?
*Pourquoi n'*AVONS-NOUS *pas autant d'ardeur pour la vertu ?*

Pourquoi ne pas venir tout de suite ?
Pourquoi ne VENEZ-VOUS *pas tout de suite ?*

Pourquoi me tromper ? Pourquoi craindre ?
Pourquoi me TROMPEZ-VOUS ? *Pourquoi* CRAIGNEZ-VOUS ?

Que croire d'un flatteur ?
Quoi POUVONS-NOUS *croire d'un flatteur ?*

Que dire ? Que faire ?
Quoi DIRAI-JE ? *Quoi* FERAI-JE ?

Comment empêcher ce malheur ?
Comment EMPÊCHERAI-JE *ce malheur ?*

Où retrouver mon enfant ?
Où RETROUVERAI-JE *mon enfant ?*

Par où aller ?
Par où IRAI-JE ?

NÉGATIONS.

Il n'est pas sans que vous ayez entendu parler de César.
VOUS AVEZ *sans doute* ENTENDU PARLER *de César ?*

Rien de vrai dans tout cela.
RIEN N'EST VRAI *dans tout cela.*

Le sage veut avoir un ami, ne fût-ce que pour cultiver l'amitié.
Le sage veut avoir un ami, quand CELA SERAIT *seulement* POUR CULTIVER *l'amitié.*

Je n'ai que faire de cela.
CELA *m'*EST INUTILE.

FAUSSE PROPOSITION SUBORDONNÉE COMPLÉTIVE.

A la suite d'une proposition principale formée d'un sujet complexe et du seul verbe substantif, toute proposition qui est précédée de la conjonction *que*, n'est une subordonnée complétive qu'en apparence :

L'opinion commune est qu'Homère fut aveugle.
CELA, *(qu') Homère fut aveugle,* EST L'OPINION *commune.*

La proposition, *Homère fut aveugle*, sert de sujet, comme l'infinitif dans la phrase suivante, qui est tout à fait analogue :

Le premier devoir est d'élever ses enfants.
ÉLEVER *ses enfants* EST *le premier* DEVOIR.

Tel quel.

Je vous rendrai votre livre tel quel.
JE VOUS RENDRAI *votre livre intact.*

On peut encore décomposer ainsi ce gallicisme :

Je vous rendrai votre livre tel QUEL IL EST ; littéralement, *Je vous rendr livre tel que* — IL EST TEL.

Telle, avant qu'on ait vu sa lueur homicide,
La foudre au vol rapide
Nous atteint de ses traits.

Décomposez :

LA FOUDRE *au vol rapide* EST TELLE (semblable), — *quand elle nous attei traits*, — *avant qu'on ait vu sa lueur homicide.*

Dans ce gallicisme de construction, la proposition sur le s laquelle retombe l'adjectif indéfini *tel*, n'est qu'une princip parente : elle n'est en réalité qu'une proposition dépendant la conjonction (*quand*) est sous-entendue.

VERBES ESSENTIELLEMENT IMPERSONNELS.

Les *verbes essentiellement impersonnels* sont ceux qui ne ploient qu'à la troisième personne du singulier ; ils exprimen excepté *il faut*, un phénomène de la nature. La décompositio que de ces verbes peut se faire de deux manières : — 1° En c vant le sujet vague *il*. Exemple : *Il tonne*. — *Il* (sujet) *est* (*tonnant* (attribut). — 2° En se servant d'un verbe en rappo l'expression impersonnelle, auquel on donne pour sujet u stantif analogue. Exemple : *Le tonnerre* (sujet) *est* (verbe) *gr* (attribut).

Voici tous les verbes essentiellement impersonnels :

Il bruine.
Il dégèle.
Il éclaire.
Il faut.
Il gèle.
Il grêle.
Il grésille.
Il neige.
Il pleut.
Il tonne.
Il vente.

Décomposez *Il faut* ainsi : *Il est nécessaire.*

VERBES ACCIDENTELLEMENT IMPERSONNELS.

Les *verbes accidentellement impersonnels*, — *il arrive*, *vient*, *il importe*, *il paraît*, *il plaît*, *il résulte*, *il semble*, *il suffit*, l'impersonnel essentiel *il faut*, et les formes imperso *il est convenable*, *il est important*, *il est plaisant*, *il est néc il est bon*, *il est mal*, etc., etc., sont suivis tantôt d'un infini cédé de la préposition explétive *de*, tantôt d'une proposition donnée. A la première vue, l'infinitif paraît être le complén

ces verbes impersonnels, et la proposition semble être une subordonnée complétive. Il n'en est cependant rien. Cet infinitif et cette proposition sont les sujets réels de ces formes impersonnelles, dont le pronom indéfini *il* (*cela*) n'est que le sujet apparent.

Il arrive de se tromper. — IL (cela), *se tromper*, ARRIVE.
SE TROMPER (sujet) EST (verbe) ARRIVANT (attribut).

Il arrive qu'on se trompe. — IL (cela), *qu'on se trompe*, ARRIVE.
CELA, *qu'on se trompe* (sujet), EST (verbe) ARRIVANT (attribut).

Parmi les formes accidentellement impersonnelles, il y en a qui ne sont jamais suivies que d'un infinitif; mais presque toutes, en effet, sont suivies indifféremment d'un infinitif ou d'une proposition.

Formes impersonnelles que suit seulement un infinitif :

Il est beau *de servir sa patrie.*

Il est dur *de renoncer à cet espoir.*

Il est facile *de mériter cette récompense.*

Il est glorieux *d'oublier une injure.*

Formes impersonnelles que suit indifféremment un infinitif ou une proposition :

Il est honteux *d'être ignorant.*
. . . . *que tu sois ignorant.*

Il est triste *de perdre un ami.*
. . . . . . *que vous ayez si peu de mémoire.*

Il est utile *de savoir compter.*
. . . . . . *que vous sachiez compter.*

Il est pénible *de faire des reproches.*
. . . . *que vous ne me compreniez pas.*

Comme on peut facilement le voir par les exemples qui précèdent, le verbe impersonnel accompagné d'un infinitif éveille une idée générale, tandis qu'il précise et détermine un fait, s'il est suivi d'une proposition.

Il grêle des pierres.

Lorsque les verbes essentiellement impersonnels sont suivis d'un nom accompagné des articles indéfinis *un*, *une*, *du*, *des*, ce nom est le véritable sujet. Dans *il pleut du sang*, — *il grêle des pierres*, — *sang* et *pierres*, sujets réels de *pleut* et *grêle*, sont représentés d'une manière anticipée par le pronom *il*.

Il est des hommes qui.

Le gallicisme précédent, qui consiste à exprimer tout d'abord le verbe sous la forme impersonnelle, et à le faire suivre immédia-

tement de son sujet réel, se reproduit avec tout verbe qui pr accidentellement la forme impersonnelle. Il semble qu'alors l'esp ayant hâte d'exprimer les idées dominantes du verbe et de l'a but, néglige le sujet réel, et n'y revient qu'après avoir énonce sujet vague :

Il tombe de l'eau. — IL (cela), *de l'eau*, TOMBE.

Il venait des renforts. — IL (cela), *des renforts*, VENAIT.

Il est une justice. — IL (cela), *une justice*, EST (existe).

Il est des hommes qui... — IL (cela), *des hommes*, SONT (existent).

Il est midi. — Il est deux heures.

Il en est beaucoup qui. Il en est qui.

Il en est beaucoup qui... — *Beaucoup* (de gens) *sont* (existent).

Il en est qui... — *Des* (gens) *sont* (existent).

Dans ces deux gallicismes, le pronom *en* remplace l'idée d'ho mes, d'individus.

Il est à propos de.

Le verbe *être*, suivi d'un attribut prépositif, peut aussi se pren impersonnellement :

Il est dans l'ordre que les enfants obéissent à leurs parents.
IL (cela), *que les enfants obéissent à leurs parents* (sujet), EST (verbe) A PR (attribut prépositif).

Il est à craindre que nous nous égarions.
IL (cela), *que nous nous égarions* (sujet) EST (verbe) A CRAINDRE (attribut pr sitif).

Il y a.

La locution *il y a* s'emploie très-souvent dans les mêmes c ditions que la locution impersonnelle *il est*. La décomposition la locution *il y a* se fait en la ramenant à la valeur du verbe *êt* comme le montrent les exemples suivants :

Il y a de la bassesse à...	Il est bas de...
Il y a de la grandeur à...	Il est grand de...
Il y a de la honte à...	Il est honteux de...
Il y a de l'inconséquence à...	Il est inconséquent de...
Il y a à espérer.	Il est à espérer (attr. prépositif).
Il y a à parier.	Il est à parier (attr. prépositif).
Il y a dix maisons.	Dix maisons existent.
Il y a de la vie.	De la vie existe.

Il y a lieu de.

Il y a lieu de recommencer.
Recommencer (sujet) *est* (verbe) *nécessaire*.

Il y a longtemps que.

Il y a longtemps que je vous ai vu.
LE TEMPS *écoulé depuis que je vous ai vu* EST LONG.

Ou encore :
JE *ne vous* AI *pas* VU *depuis longtemps.*

Il y a cinq ans.

Il y a cinq ans que je vous connais.
JE *vous* CONNAIS *depuis cinq ans.*

Il y aura dix ans que nous nous connaissons.
NOUS *nous* CONNAITRONS *depuis dix ans.*

Il n'y a.

Il n'y a personne qui me plaigne.
PERSONNE *ne me* PLAINT.

Il n'y a personne qui ne me plaigne.
TOUT LE MONDE ME PLAINT.

Il n'y a rien qui l'amuse.
RIEN *ne l'*AMUSE.

Il n'y a rien qui ne l'amuse.
TOUT L'AMUSE.

Il n'y a pas jusqu'aux bourgeois qui ne s'en mêlent.
LES BOURGEOIS *même s'en* MÊLENT.

Il fait.

Il fait cher vivre ici.
VIVRE *ici* EST CHER.

Il fait bon être prudent.
ÊTRE PRUDENT EST BON.

Il ferait beau vous y voir.
Vous y VOIR SERAIT BEAU.

Vous sortiriez par la pluie qu'il fait !
VOUS SORTIRIEZ *par cette pluie !*

Il faut.

Il faut une réponse.
UNE RÉPONSE EST NÉCESSAIRE.

Il faut que vous veniez.
CELA, *que vous veniez,* EST NÉCESSAIRE.

A l'aide des décompositions qui précèdent, il est facile de se rendre compte de tous les gallicismes que peuvent former les verbes impersonnels.

MODÈLE DE

POUR L'ANALYSE DE

	OBSERVATIONS. Formes de la proposition. — Figures de construction. — Mots en apostrophe. — Explétifs.	SUJET.	COMPLÉMENT DU SUJET. Compléments des compléments.
1		Dieu *S. simple et incomplexe.*	
2		Titus et Trajan *S. composé et incompl.*	
3		La fausse grandeur *S. simple et complexe.*	(fausse) *C. qualificatif.*
4		Le sort *S. simple et complexe.*	des combats *C. déterminatif.*
5		Alexandre, *S. simple et complexe.*	roi — de Macédoine, *C. qualific. C. déterminatif.*
6		Le cuivre *S. simple et incomplexe.*	
7	Ellipse du *sujet* et du *verbe.*	(Attila) *S. simple et incomplexe.*	
8	Inversion du *sujet.* — Pléonasme du *complém. (la).* — Négation.	On *S. simple et incomplexe.*	
9	Noms empl. en apostrophe *(Jean).* — Explétif *(moi).*	Jean *S. simple et incomplexe.*	

(1) PHRASES ANALYSÉES DANS LE TABLEAU. — 1. Dieu est bon. — 2. Titus et Trajan aimaient la justice. — 3. La fausse grandeur est farouche et inaccessible. — 4. Le sort des combats est toujours incertain. — 5. Alexandre, roi de Macédoine, donna

BLEAU

PROPOSITION (1).

VERBE.	ATTRIBUT.	COMPLÉMENT DE L'ATTRIBUT. Compléments des compléments.
est	bon. *A. simple et incomplexe.*	
étaient	aimant *A. simple et complexe.*	la justice. *C. direct.*
est	farouche et inaccessible. *A. complexe et incomplexe.*	
est	toujours incertain *A. simple et complexe.*	(toujours). *C. adverbial.*
fut	donnant *A. simple et complexe.*	son anneau — à Perdiccas. *C. direct.* *C. indirect.*
est	abondant *A. simple et complexe.*	dans l'Amérique — du Sud. *C. circonstanciel. C. du complém.*
(fut) (et fut)	le fléau la terreur *A. composé et complexe.*	de Dieu des nations. *C. déterminatifs.*
est	(ne) pardonnant *A. simple et complexe.*	l'ingratitude (ne... jamais). *C. direct. C. adverbial.*
sois	pendant *A. simple et complexe.*	le — (moi) — par les pieds. *C. direct explét. C. circonstanc.*

anneau à Perdiccas. — 6. Le cuivre abonde dans l'Amérique. — 7. Attila fut le u de Dieu et la terreur des nations. — 8. L'ingratitude, jamais on ne la parne. — 9. Jean, pends-le moi par les pieds.

MODÈLE DE

POUR L'ANALYS

	OBSERVATIONS. Figures de construction. — Locution infinitive. — Explétifs. — Gallicismes.	PROPOSITIONS isolée, absolue.	PROPOSITION PRINCIPALE Propositions coordonnées.
1		Dieu est éternel. *Proposition isolée.*	
2		Certains animaux paraissent faits pour l'homme. *Proposition absolue.*	Le chien est né pour le garder, *Proposition principale.* et le cheval (est né) pour le porter. *Proposition coordonnée.*
3	GALLICISME.—*Venaient de paraître* pour *paraissaient à l'instant.*	J'en tremble encore. *Proposition incidente.*	Deux serpents paraissaient à l'instant sur les flots. *Proposition principale.*
4			Le scélérat souhaite *Proposition principale.*
5	Inversion de la *proposition relative.*		Dieu vous sauvera. *Proposition principale.*
6	Inversion des *propositions relatives.* — Explétif (*ou*).		L'or et le bien n'empêcheront pas l'avare de descendre au tombeau. *Proposition principale.*
7	Ellipse de la *proposit. principale.*		(Je souhaite) *Proposition principale.*

(1) PHRASES ANALYSÉES DANS LE TABLEAU. — 1. Dieu est éternel. — 2. Certains a maux paraissent faits pour l'homme. Le chien est né pour le garder, et le che pour le porter. — 3. Deux serpents, j'en tremble encore, venaient de paraître s les flots. — 4. Le scélérat souhaite que l'homme de bien se corrompe, afin qu'il

TABLEAU

DE LA PHRASE (1).

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES.		
PROPOSITION complétive.	PROPOSITIONS relative, déterminative, explicative.	PROPOSITIONS circonstancielle, participe, comparative, extensive.
que l'homme de bien se corrompe, *Proposition subordonnée complét.*		afin qu'il ne vaille pas mieux *Prop. subordon. circonstancielle.* que lui (ne vaut). *Prop. circonstanc. comparative.*
	(Dieu), qui console, *Proposition subord. relative explicative.*	
	(L'or) qu'il amasse, (le bien) qu'il accumule. *Propositions subordonnées relatives déterminatives.*	son heure arrivée. *Proposit. circonstanc. participe.*
que Dieu vous pardonne, *Propos. complét.*		comme je vous pardonne. *Prop. circonstanc. comparative.*

vaille pas mieux que lui. — 5. Dieu, qui console, vous sauvera. — 6. Ni l'or qu'il amasse, ni le bien qu'il accumule, n'empêcheront l'avare, son heure arrivée, de descendre au tombeau. — 7. Que Dieu vous pardonne comme moi!

Modèle d'analyse.

Pour donner une idée complète des procédés qu'on doit suivre afin d'arriver à se rendre un compte exact du rôle de chaque mot dans la proposition et de chaque proposition dans la phrase, nous soumettrons à une analyse méthodique et détaillée ces vers d'*Andromaque :*

Je ne t'ai point aimé, cruel ! Qu'ai-je donc fait?
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous les princes ;
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces ;
J'y suis encor, malgré tes infidélités,
Et malgré tous mes Grecs, honteux de mes bontés :
Je leur ai commandé de cacher mon injure ;
J'attendais en secret le retour d'un parjure ;
J'ai cru que tôt ou tard, à ton devoir rendu,
Tu me rapporterais un cœur qui m'était dû ;
Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle?
Et même, en ce moment où ta bouche cruelle
Vient si tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrat, je doute encor si je ne t'aime pas.
Mais, Seigneur, s'il le faut, si le ciel en colère
Réserve à d'autres yeux la gloire de vous plaire,
Achevez votre hymen, j'y consens ; mais du moins
Ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.
Pour la dernière fois je vous parle peut-être ;
Différez-le d'un jour ; demain vous serez maître...
Vous ne répondez point ; perfide, je le voi,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi ;
Ton cœur, impatient de revoir ta Troïenne,
Ne souffre qu'à regret qu'une autre t'entretienne ;
Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux ;
Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux :
Va lui jurer la foi que tu m'avais jurée ;
Va profaner des dieux la majesté sacrée :
Ces dieux, ces justes dieux n'auront pas oublié
Que les mêmes serments avec moi t'ont lié.
Porte au pied des autels ce cœur qui m'abandonne ;
Va, cours ; mais crains encor d'y trouver Hermione ! (Racine.)

Construction pleine et directe.

DÉCOMPOSITION DES VERBES ATTRIBUTIFS.

J'ai été non ***aimant*** toi, cruel !
J'ai été faisant quoi donc ?
J'ai été dédaignant les vœux de tous les princes pour toi ;
Je moi-même ***ai été cherchant*** toi au fond de tes provinces ;
Je suis là encor, malgré tes infidélités et malgré tous mes Grecs, honteux de mes bontés ;
J'ai été commandant à eux de cacher mon injure ;
J'étais attendant le retour d'un parjure en secret ;
J'ai été croyant que
Tu Toi, rendu à ton devoir, ***serais rapportant*** à moi tôt ou tard un cœur
Qui était dû à moi ;

J'étais aimant toi inconstant,
J'aurais été faisant quoi,
(*Si tu eusses été*) *fidèle ?*
Je suis doutant encore même
Si je suis n'*aimant* pas toi, ingrat, — en ce moment
Dans lequel *ta bouche cruelle a été annonçant* le trépas à moi, tout à l'heure, si tranquillement.
Mais, *Seigneur, soyez achevant* votre hymen,
Je suis consentant à cela,
Si cela *est* nécessaire,
Si *le ciel* en colère *est réservant* à d'autres yeux la gloire de plaire à vous;
Mais (*vous*), *soyez* ne *forçant* pas du moins mes yeux de (eux) être les témoins de lui.
Je suis parlant à vous peut-être pour la dernière fois;
(*Vous*), *soyez différant* lui d'un jour;
Vous serez maître demain...
Vous êtes ne *répondant* point;
Je suis voyant cela,
Toi, perfide, *es comptant* les moments
Lesquels *tu es perdant* avec moi;
Ton cœur, impatient de revoir ta Troïenne, *est souffrant* seulement à regret qu'
Une autre soit entretenant toi;
Tu es parlant à elle du cœur,
Tu es cherchant elle des yeux;
Je suis ne *retenant* plus toi,
(*Toi*) *sois te sauvant* de ces lieux :
(*Toi*) *sois allant* (pour) jurer à elle la foi
Laquelle *tu avais été jurant* à moi;
(*Toi*) *sois allant* (pour) profaner la majesté sacrée des dieux :
Ces dieux, ces justes dieux, *auront été* n'*oubliant* pas que
Les mêmes *serments ont été liant* toi avec moi;
(*Toi*), *sois portant* ce cœur... au pied des autels, —
(*Ce*) cœur *qui est abandonnant* moi,
(*Toi*), *sois allant*,
(*Toi*), *sois courant ;*
Mais (*toi*), *sois craignant* encor de trouver Hermione là.

Analyse des phrases.

J'ai été non aimant toi, cruel (*proposition absolue*)!
J'ai été faisant quoi donc (*proposition absolue*)?
J'ai été dédaignant les vœux de tous les princes pour toi (*proposition principale*);
Je, moi-même, ai été cherchant toi au fond de tes provinces (*première proposition coordonnée à la principale*);
Je suis là encor, malgré tes infidélités et malgré tous mes Grecs, honteux de mes bontés (*deuxième proposition coordonnée à la principale*);
J'ai été commandant à eux de cacher mon injure (*troisième proposition coordonnée à la principale*);
J'étais attendant le retour d'un parjure, en secret (*quatrième proposition coordonnée à la principale*);
J'ai été croyant (*cinquième proposition coordonnée à la principale*)
Que toi, rendu à ton devoir, serais rapportant un cœur... à moi tôt ou tard (*proposition complétive, subordonnée à la cinquième principale coordonnée*)
(Un cœur) qui était dû à moi (*proposition incidente déterminative*);
J'étais aimant toi inconstant (*sixième proposition coordonnée à la principale*);
J'aurais été faisant quoi (*septième proposition coordonnée à la principale*),
(Si tu eusses été) fidèle (*proposition incidente circonstancielle déterminative de la septième principale coordonnée*).
Je suis doutant encore même en ce moment (*proposition principale*)

Si je suis n'aimant pas toi, ingrat (*proposition* ***incidente explicative de la principale***),

(En ce moment) dans lequel ta bouche cruelle a été **annonçant le trépas à moi**, tout à l'heure, si tranquillement (*proposition incidente* ***déterminative, subordonnée*** *à la principale*).

Mais, Seigneur, **soyez achevant votre** hymen (***proposition principale***),

Je suis consentant à cela (*première proposition coordonnée à* ***la principale***);

Si cela est nécessaire (*première* ***proposition incidente circonstancielle, subordonnée*** *à la première principale coordonnée*),

Si le ciel en colère est réservant à d'autres yeux la **gloire de plaire à vous** (***deuxième proposition incidente*** *circonstancielle*, ***subordonnée à la première principale*** *coordonnée*);

Mais (vous), soyez ne forçant pas du moins mes yeux d'être les **témoins de lui** (*deuxième proposition coordonnée à la principale*).

Je suis parlant à vous peut-être pour la dernière **fois** (***proposition principale***);

(Vous), soyez différant lui (votre hymen) d'un jour (***première proposition coordonnée à la principale***);

Vous serez maître demain (*deuxième proposition coordonnée à* ***la principale***);

Vous êtes ne répondant point (*proposition principale*);

Je suis voyant cela (*première proposition coordonnée à* ***la principale***),

Toi, perfide, **es comptant** les moments (*deuxième* ***proposition coordonnée à la principale***),

Lesquels tu es perdant avec moi (*proposition incidente* ***déterminative, subordonnée*** *à la deuxième principale coordonnée*);

Ton cœur, impatient de revoir ta Troïenne, est **souffrant seulement à regret** (*troisième proposition coordonnée à la principale*)

Qu'une autre soit entretenant toi (*proposition* ***subordonnée complétive***);

Tu es parlant à elle du cœur (*quatrième proposition coordonnée à la principale*),

Tu es cherchant elle des yeux (*cinquième* ***proposition coordonnée à la principale***);

Je suis ne retenant plus toi (*sixième* ***proposition coordonnée*** *à la* ***principale***),

(Toi), sois te sauvant de ces lieux (*septième* ***proposition coordonnée à la principale***):

(Toi), sois allant (pour) jurer à elle la foi (*huitième* ***proposition coordonnée à la*** *principale*)

Laquelle tu avais été **jurant à moi** (***proposition incidente déterminative, subordonnée*** *à la huitième principale coordonnée*),

(Toi), sois allant (pour) profaner la majesté sacrée des dieux (***neuvième proposition coordonnée à la principale***);

Ces dieux, ces justes dieux, auront été n'oubliant pas (*dixième* ***proposition coordonnée à la principale***)

Que les mêmes serments ont été liant toi avec moi (*proposition* ***subordonnée à la*** *dixième principale coordonnée*);

(Toi), sois portant ce cœur... au pied des autels (***onzième coordonnée à la principale***),

(Ce cœur) qui est abandonnant moi (*proposition incidente* ***déterminative, subordonnée à la onzième*** *principale coordonnée*);

(Toi), sois allant (*douzième coordonnée à la principale*),

(Toi), sois courant (*treizième coordonnée à la principale*);

Mais (toi), sois craignant encore de trouver Hermione là (***quatorzième coordonnée à la principale***).

Analyse des propositions.

TERMES ESSENTIELS.

J' *pour* je (***sujet simple et incomplexe***) ai été (***verbe***) **ne aimant point toi**, cruel (***attribut simple et complexe***). — **Inversion, négation et exclamation.**

J' *pour* je (*sujet simple et incomplexe*) ai été (*verbe*) **faisant quoi donc** (***attribut simple et complexe***). — **Inversion et interrogation.**

je (*sujet simple et incomplexe*) ai été (*verbe*) dédaignant les vœux de
rinces pour toi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
même (*sujet simple et incomplexe*) ai été (*verbe*) cherchant toi au fond
vinces (*attribut simple et complexe*). — Inversion et pléonasme.
t *simple et incomplexe*) suis (*verbe*) là encor malgré tes infidélités et
us mes Grecs, honteux de mes bontés (*attribut simple et complexe*). —
:

je (*sujet simple et incomplexe*) ai été (*verbe*) commandant à eux de ca-
injure (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
je (*sujet simple et complexe*) étais (*verbe*) attendant le retour d'un par-
cret (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
je (*sujet simple et incomplexe*) ai été (*verbe*) croyant (*attribut simple et
xe*)
l, rendu à ton devoir (*sujet simple et complexe*), serais (*verbe*) rapportant
t ou tard un cœur qui m'était dû (*attribut simple et complexe*). — Inver-

jet simple et incomplexe*) était (*verbe*) dû à moi (*attribut simple et com-*
- Inversion.
je (*sujet simple et incomplexe*) aurais été (*verbe*) faisant quoi (*attribut
complexe*). — Inversion et interrogation.
(*sujet simple et incomplexe*) (eusses été) (*verbe*) fidèle (*attribut simple et
xe*). — Ellipses.
et simple et incomplexe) suis (*verbe*) doutant encore, même en ce moment
uche cruelle a été annonçant le trépas à moi, tout à l'heure, si tranquil-
attribut simple et complexe). — Inversion.
uche cruelle (*sujet simple et complexe*) a été (*verbe*) annonçant le trépas
ans lequel, tout à l'heure, si tranquillement (*attribut simple et complexe*).
sion.
ujet simple et incomplexe) suis (*verbe*) n'aimant pas toi, ingrat (*attri-
le et complexe*). — Inversion et négation.
Seigneur (*sujet simple et incomplexe*), soyez (*verbe*) achevant votre hymen
simple et complexe). — Syllepse.
et simple et incomplexe) suis (*verbe*) consentant à cela (*attribut simple
xe*). — Inversion.
(*sujet simple et incomplexe*) est (*verbe*) nécessaire (*attribut simple et
xe*),
iel en colère (*sujet simple et complexe*) est (*verbe*) réservant à d'autres
gloire de plaire à vous (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
vous) (*sujet simple et incomplexe*), soyez (*verbe*) ne forçant pas du moins
de (eux) être les témoins de lui (*attribut simple et complexe*). — Inver-

(*sujet simple et incomplexe*) être (*verbe*) les témoins de lui (*attribut simple
xe*). — Ellipse et inversion.
jet simple et incomplexe) suis (*verbe*) parlant à vous peut-être pour la
fois (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
(*sujet simple et incomplexe*), soyez (*verbe*) différant lui d'un jour (*attri-
le et complexe*). — Ellipse et inversion.
sujet simple et incomplexe) serez (*verbe*) maître demain (*attribut simple
xe*). — Inversion et syllepse.
sujet simple et incomplexe) êtes (*verbe*) ne répondant point (*attribut
complexe*);
et simple et incomplexe) suis (*verbe*) voyant cela (*attribut simple et com-*
- Inversion.
erfide (*sujet simple et complexe*), es (*verbe*) comptant les moments que tu
ec moi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.
jet simple et incomplexe) es (*verbe*) perdant lesquels avec moi (*attribut
complexe*). — Inversion.
eur, impatient de revoir ta Troïenne (*sujet simple et complexe*), est (*verbe*)
seulement à regret (*attribut simple et complexe*)
e autre (*sujet simple et incomplexe*) soit (*verbe*) entretenant toi (*attribut
complexe*). — Inversion.
jet simple et incomplexe) es (*verbe*) parlant à elle du cœur (*attribut simple
xe*). — Inversion.

Tu (*sujet simple et incomplexe*) es (*verbe*) cherchant elle des yeux (*attribut simple et complexe*). — Inversion.

Je (*sujet simple et incomplexe*) suis (*verbe*) ne retenant plus toi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) te sauvant de ces lieux (*attribut simple et complexe*). — Ellipse.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) allant (pour) jurer à elle la foi que tu avais jurée à moi (*attribut simple et complexe*). — Ellipses et inversion.

Tu (*sujet simple et incomplexe*) avais été (*verbe*) jurant laquelle à moi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) allant (pour) profaner la majesté sacrée des dieux (*attribut simple et complexe*). — Ellipse et inversion.

Ces dieux, ces justes dieux (*sujet simple et complexe*), auront été (*verbe*) n'oubliant pas (*attribut simple et complexe*). — Pléonasme et négation.

Que les mêmes serments (*sujet simple et complexe*) ont été (*verbe*) liant toi avec moi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) portant au pied des autels ce cœur qui abandonne moi (*attribut simple et complexe*). — Ellipse.

Qui (*sujet simple et incomplexe*) est (*verbe*) abandonnant moi (*attribut simple et complexe*). — Inversion.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) allant (*attribut simple et incomplexe*). — Ellipse.

(Toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) courant (*attribut simple et incomplexe*). — Ellipse.

Mais (toi) (*sujet simple et incomplexe*), sois (*verbe*) craignant encor de trouver Hermione là (*attribut simple et complexe*). — Ellipse et inversion.

Analyse des propositions.

TERMES ACCIDENTELS.

Ne... point (complément adverbial de l'attribut *aimant*).
T' *pour* te (toi) (complément direct de l'attribut *aimant*).
Cruel (adjectif pris substantivement et employé en apostrophe; complément qualificatif, par apposition du complément direct *te (toi)*).
Que (quoi) (complément direct de l'attribut *faisant*).
Donc (complément adverbial de l'attribut *faisant*).

Les vœux (complément direct de l'attribut *dédaignant*).
De (tous) les princes (complément déterminatif du complément direct *les vœux*).
Tous (complément déterminatif du complément déterminatif *princes*).
Pour toi (complément circonstanciel de l'attribut *dédaignant*).

Moi-même (sujet par pléonasme du verbe *ai été*).
T' *pour* te (toi) (complément direct de l'attribut *cherchant*).
Au fond (complément circonstanciel de l'attribut *cherchant*).
De (tes) provinces (complément déterminatif du complément circonstanciel *au fond*).

Tes (complément déterminatif du complément déterminatif *provinces*).
Encor (complément adverbial de l'attribut *là*).
Malgré (tes) infidélités (premier complément circonstanciel de l'attribut *là*).

Tes (complément déterminatif du complément circonstanciel *infidélités*).
Malgré (tous mes) Grecs (deuxième complément circonstanciel de l'attribut *là*).
Tous mes (compléments déterminatifs du complément circonstanciel *Grecs*).
Honteux (complément qualificatif du complément circonstanciel *Grecs*).
De (mes) bontés (complément indirect du complément qualificatif *honteux*).
Mes (complément déterminatif du complément indirect *bontés*).

Leur (à eux) (complément indirect de l'attribut *commandant*).
De cacher (complément direct de l'attribut *commandant*).

(Mon) injure (complément direct du complément direct *cacher*).
Mon *pour* **ma** (complément déterminatif du complément direct *injure*).

Le retour (complément direct de l'attribut *attendant*).
D'un parjure (complément déterminatif du complément direct *le retour*).
En secret (complément adverbial de l'attribut *attendant*).

Rendu (complément qualificatif du sujet *tu (toi)*).
A (ton) devoir (complément indirect du complément qualificatif *rendu*).
Ton (complément déterminatif du complément indirect *devoir*).

Me *pour* **à moi** (complément indirect de l'attribut *rapportant*).
Tôt ou tard (compléments adverbiaux de l'attribut *rapportant*).
Un cœur (complément direct de l'attribut *rapportant*).
Qui m'était dû (complément déterminatif du complément direct *cœur*).
M' *pour* me (moi) (complément indirect de l'attribut *dû*).

T' *pour* te (toi) (complément direct de l'attribut *aimant*).
Inconstant (complément qualificatif du complément direct *te (toi)*).
Qu' *pour* que (quoi) (complément direct de l'attribut *faisant*).
Même encore (compléments adverbiaux de l'attribut *doutant*).
En (ce) moment (complément circonstanciel de l'attribut *doutant*).

Ce (premier complément déterminatif du complément circonstanciel *moment*).
Où ta bouche cruelle m'annonça le trépas, tout à l'heure, si tranquillement (deuxième complément déterminatif du complément circonstanciel *moment*).
Ta (complément déterminatif du sujet *bouche*).
Cruelle (complément qualificatif du sujet *bouche*).

M' *pour* me (à moi) complément indirect de l'attribut *annonçant*).
Le trépas (complément direct de l'attribut *annonçant*).
Tout à l'heure (premier complément adverbial de l'attribut *annonçant*).
(Si) tranquillement (deuxième complément adverbial de l'attribut *annonçant*).
Si (complément adverbial du complément adverbial *tranquillement*).

Ne... pas (complément adverbial de l'attribut *aimant*).
T' *pour* te (toi) complément direct de l'attribut *aimant*).
Ingrat (adjectif pris substantivement et employé en apostrophe; complément qualificatif, par apposition, du complément direct *te (toi)*).

Seigneur (nom employé en apostrophe, sujet ellipsé du verbe *soyez*).
(Votre) hymen (complément direct de l'attribut *achevant*).
Votre (complément déterminatif du complément direct *hymen*).
Y (à cela) (complément indirect de l'attribut *consentant*).
En colère (complément déterminatif du sujet *le ciel*).

A (d'autres) yeux (complément indirect de l'attribut *réservant*).
D'autres (complément déterminatif du complément indirect *yeux*).
La gloire (complément direct de l'attribut *réservant*).
De (vous) plaire (complément déterminatif du complément direct *la gloire*).
Vous (à vous) (complément indirect du complément déterminatif *de plaire*).

Ne... pas, du moins (compléments adverbiaux de l'attribut *forçant*).
(Mes) yeux (complément direct de l'attribut *forçant*).
Mes (complément déterminatif du complément direct *yeux*).
De (eux) être les témoins de lui (complément indirect de l'attribut *forçant*).
En (de lui) (complément déterminatif de l'attribut *les témoins*).

Vous (à vous) (complément indirect de l'attribut *parlant*).
Pour la (dernière) fois (complément circonstanciel de l'attribut *parlant*).
Dernière (complément déterminatif du complément circonstanciel *fois*).

Le (lui) complément direct de l'attribut *différant*).
De (un) jour (complément circonstanciel de l'attribut *différant*).
Un (complément déterminatif du complément circonstanciel *jour*).
Demain (complément adverbial de l'attribut *maître*).

Ne... point (complément adverbial de l'attribut *répondant*).
Le (cela) (complément direct de l'attribut *voyant*).

Perfide (adjectif pris substantivement et employé en apostrophe ; complément qualificatif, par apposition, du sujet *tu (toi)*).

Les moments (complément direct de l'attribut *comptant*).
Que tu perds avec moi (complément déterminatif du complément direct *moments*).
Que (lesquels) (complément direct de l'attribut *perdant*).
Avec moi (complément circonstanciel de l'attribut *perdant*).

Ton (complément déterminatif du sujet *cœur*).
Impatient (complément qualificatif du sujet *cœur*).
De revoir (complément indirect du complément qualificatif *impatient*).
(Ta) Troïenne (complément direct du complément indirect *de revoir*).
La (complément déterminatif du complément direct *Troïenne*).

(Seulement) à regret (complément circonstanciel de l'attribut *souffrant*).
Ne... que *pour* seulement (complément adverbial du complément circonstanciel *à regret*).
T' *pour* te (toi) (complément direct de l'attribut *entretenant*).

Lui (à elle) (complément indirect de l'attribut *parlant*).
Du cœur (complément circonstanciel de l'attribut *parlant*).
La (elle) complément direct de l'attribut *cherchant*).
Des yeux (complément circonstanciel de l'attribut *cherchant*).

Ne... plus (complément adverbial de l'attribut *retenant*).
Te (toi) (complément direct de l'attribut *retenant*).
De (ces) lieux (complément indirect de l'attribut *te sauvant*).
Ces (complément déterminatif du complément indirect *lieux*).

(Pour) jurer (complément circonstanciel de l'attribut *allant*).
Lui (à elle) (complément indirect du complément circonstanciel (pour) *jurer*).
La foi (complément direct du complément circonstanciel (*pour*) *jurer*).
Que tu m'avais jurée (complément déterminatif du complément direct *la foi*).
Que (laquelle) (complément direct de l'attribut *jurant*).
M' *pour* me (à moi) (complément indirect de l'attribut *jurant*).

(Pour) profaner (complément circonstanciel de l'attribut *allant*).
La majesté (complément direct du complément circonstanciel *(pour) profaner*).
Sacrée (complément qualificatif du complément direct *la majesté*).
Des dieux (complément déterminatif du complément direct *la majesté*).

Ces (complément déterminatif du sujet *dieux*).
(Ces justes) dieux (sujet par pléonasme du verbe *auront été*).
Ces (complément déterminatif du sujet *dieux*)
Justes (complément qualificatif du sujet *dieux*).
Ne... pas (complément adverbial de l'attribut *oubliant*).

Les mêmes (complément déterminatif du sujet *serments*).
T' *pour* te (toi) (complément direct de l'attribut *liant*).
Avec moi (complément indirect de l'attribut *liant*).

Au pied (complément circonstanciel de l'attribut *portant*).
Des autels (complément déterminatif du complément circonstanciel *au pied*).
(Ce) cœur (complément direct de l'attribut *portant*).
Ce (premier complément déterminatif du complément direct *cœur*).
Qui m'abandonne (deuxième complément déterminatif du complément direct *cœur*).
M' pour me (moi) (complément direct de l'attribut *abandonnant*).

Encor (complément adverbial de l'attribut *craignant*).
Hermione (complément direct du complément direct *de trouver*).
Y (là) (complément adverbial du complément direct *trouver*).

DE LA PONCTUATION.

La ponctuation est l'art d'établir, au moyen de signes convenus, des divisions régulières, non-seulement entre les phrases, mais encore entre les propositions et leurs principaux éléments.

Les signes de ponctuation sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), le *deux-points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point exclamatif* (!), les *points suspensifs* (...), la *parenthèse* ( ), le *guillemet* (»), et le *tiret* (—).

De la virgule.

La *virgule* sert à séparer les parties semblables d'une même phrase, *sujets, attributs, compléments, et propositions coordonnées* de peu d'étendue, lorsqu'elles ne sont pas unies par une des conjonctions *et, ni, ou :*

La FRAUDE, *le* PARJURE, *les* PROCÈS, *les* GUERRES, *ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux.* (Fénelon.)

Je ne sais où je vais, je ne sais où je suis. (Racine.)

On se menace, on court, l'air gémit, le ciel brille. (Voltaire.)

Tout grondait, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes. (Barthélemy.)

La liberté consiste à ne dépendre que des lois. Sur ce pied, chaque homme est libre aujourd'hui en SUÈDE, *en* ANGLETERRE, *en* SUISSE. (Voltaire.)

La sottise, la calomnie et la renommée, LEUR TRÈS-HUMBLE SERVANTE, *grossissent tout.* (Voltaire.)

Alphonse d'Aragon, SOUVERAIN DE SICILE, *envoie quelques cavaliers au milieu de ce désordre.* (Villemain.)

Celui-là n'est pas raisonnable à qui le hasard fait trouver la raison, mais celui QUI LA CONNAÎT, QUI LA DISCERNE *et qui la goûte.* (La Rochefoucauld.)

Mais on écrit sans la virgule :

1° Toute proposition simple qui n'excède pas la portée commune de la respiration :

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé. (La Rochefoucauld.)

2° Les parties semblables d'un proposition unies par *et, ni, ou :*

Tout est silence ET *repos dans les savanes.* (Chateaubriand.)

Le figuier, l'olivier, le grenadier ET *tous les autres arbres couvraient la campagne.* (Fénelon.)

Destiné à régner, il faut que tu sois ou *le plus juste* ou *le plus coupable d hommes.* (Thomas.)

Quand la conjonction *et* unit deux propositions coordonnées q sont par le sens opposées l'une à l'autre, on place toujours la virgu avant la conjonction :

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, ET *la vieillesse conserve siens par l'accoutumance.* (La Rochefoucauld.)

On doit toujours séparer au moyen de la virgule les complémen directs ou indirects des compléments circonstanciels :

J'ai vu l'Europe transportée À L'EXTRÉMITÉ *de l'Afrique,* PAR LES SOINS *d peuple avare, patient et laborieux, qui a vaincu,* PAR LE TEMPS *et* LA CONSTA DES DIFFICULTÉS *que tout l'héroïsme des autres peuples n'a jamais pu surmon* (J.-J. Rousseau.)

Si les différents termes unis par *et, ni, ou,* sont d'une certa étendue, alors on les sépare au moyen de la virgule; il en est même lorsque *et, ni, ou,* sont répétés :

Le fier Assuérus couronne sa captive,
Et le Persan superbe est aux pieds d'une Juive. (Racine.)

Nous avons reconnu treize espèces, ou *du moins treize variétés bien distin dans les animaux qu'on appelle gazelles; et dans l'incertitude où nous som si ce ne sont que des variétés,* ou *si ce seraient en effet des espèces réellement férentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble.* (Buffon.)

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. (Boileau.)

On ne fait ni tout ce qu'on peut, NI *tout ce qu'on veut.*

Ou *l'amitié n'est pas une vertu,* ou *il ne peut y avoir de vraie amitié qu'en les gens de bien.*

Toute proposition dans laquelle *ce* suivi d'une des formes du ver *être* représente un ou plusieurs termes précédemment énoncés, d être précédée de la virgule :

Le plus riche des hommes, C'EST *l'économe ; le plus pauvre,* C'EST *l'avare.* (Chamfort.)

Quand la Fontaine est mauvais, C'EST *qu'il est négligé; quand la Motte l'e* C'EST *qu'il est recherché.* (Chamfort.)

La virgule se place toujours avant un verbe séparé de son suj par une proposition incidente déterminative :

L'AMI QUE NOUS AVONS RETROUVÉ DANS LES JOURS DE L'ABANDON, *est le plus t chant des bienfaiteurs.* (Lacretelle.)

Le temps, QUI FORTIFIE LES AMITIÉS, *affaiblit l'amour.* (La Bruyère.)

La virgule se place encore, dans les phrases inverses, entre le suj et le complément modificatif qui le précède :

MAÎTRE *de lui-même, l'*HOMME *sage l'est des événements ;* CONTENT *de son en*

IL ne veut être que comme il a toujours été; SE SUFFISANT *à lui-même,* IL *n'a qu'un faible besoin des autres, et il ne peut leur être à charge;* OCCUPÉ *continuellement à exercer les facultés de son âme,* IL *perfectionne son entendement,* etc.
(Buffon.)

La virgule doit toujours se mettre après un sujet dont le verbe est sous-entendu :

Le ciel est dans ses yeux, et *l'enfer,* dans son cœur. (Racine.)

Son emploi est de rigueur avant une proposition elliptique commençant par *et, mais :*

Il occupait leur trône, *et* craignait leur présence. (Corneille.)
Je fis beaucoup alors, *et* ferais encor plus. (Le même.)
Oui, je crains leur hymen, *et* d'être à l'un des deux. (Le même.)

La virgule se place encore avant le second membre de toute comparaison :

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude, QUE *de manquer aux misérables.*
(La Bruyère.)

Il y a des sottises bien habillées, COMME *il y a des sots bien vêtus.* (Chamfort.)

Il est moins aisé de se guérir de l'ambition, QUE DE S'EN PRÉSERVER.

On met entre deux virgules toute expression ou toute proposition qu'on peut supprimer ou changer de place sans dénaturer le sens de la phrase; tels sont les mots employés par apposition et par apostrophe, les compléments circonstanciels, les propositions interjetées et les propositions incidentes explicatives :

L'ambition, COMME LA COLÈRE, *conseille toujours mal.* (J.-B. Say.)

AGIR SANS AVOIR RÉFLÉCHI, *c'est se mettre en voyage sans avoir fait de préparatifs.*

Tremble, *m'a-t-elle dit,* fille digne de moi. (Racine.)

Le temps, *qui change tout,* change aussi nos humeurs. (Boileau.)

MA COUSINE, MA BIENFAITRICE, MON AMIE, *j'arrive des extrémités de la terre, et j'en rapporte un cœur tout plein de vous.* (J.-J. Rousseau.)

L'amour de la justice n'est, EN LA PLUPART DES HOMMES, *que la crainte de souffrir l'injustice.* (La Rochefoucauld.)

Elle s'emploie entre deux propositions de peu d'étendue unies par l'une des conjonctions *mais, car :*

Il n'y a guère que du vide dans les choses de ce monde, MAIS *il y en a moins dans l'étude qu'ailleurs.* (Voltaire.)

Il y a de bons mariages, MAIS *il n'y en a point de délicieux.* (La Rochefoucauld.)

Il me fit d'abord mille caresses, CAR *il m'aime.* (Pascal.)

Du point-virgule.

Le *point-virgule* sert à marquer les divisions principales de la phrase; il sépare les propositions semblables, dont le développement a trop d'importance pour que la virgule soit entre elles un signe suffisant de division et de repos :

Un égoïste se garderait bien d'être misanthrope; il s'aime trop pour fuir ceux dont il peut recueillir des avantages.

Il est une suprême dignité qui par elle-même ne donne point de rang; c'est celle qui résulte de la qualité d'honnête homme.

Ainsi dans une phrase les membres principaux sont séparés par le point-virgule, et les parties accessoires par la virgule seulement :

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations; que les vieillards respecteront ma jeunesse; que mes voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre. (Fénelon.)

Mais pour plaider, il vous faudra de l'argent; il vous en faudra pour l'exploit, il vous en faudra pour le contrôle; il vous en faudra pour la procuration, pour la présentation, conseils, productions et journées de procureur; il vous en faudra pour les consultations et plaidoyers des avocats, pour le droit de retirer le sac et pour les grosses d'écritures; il vous en faudra pour le rapport des substituts, pour les épices de conclusion, pour l'enregistrement du greffier, façon d'appointements, sentences et arrêts, contrôles, signatures, et expéditions de leurs clercs, sans parler de tous les présents qu'il vous faudra faire. (Molière.)

. . . . . . Petit-Jean, remenez votre maître;
Couchez-le dans son lit; fermez porte, fenêtre;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud. (Racine.)

Du deux-points.

Le *deux-points* s'emploie : 1° pour séparer une citation de la proposition qui l'annonce :

PYTHAGORE A DIT : *Mon ami est un autre moi-même;* ET PLAUTE : *Le bien qu'on fait à d'honnêtes gens n'est jamais perdu.*

2° Après une proposition qui précède et annonce une maxime générale, une sentence :

VOICI LE CODE DE L'ÉGOÏSTE : *Tout pour lui, rien pour les autres.*

3° Après les propositions qui ont un sens complet, mais que suivent d'autres propositions qui les développent et les expliquent :

Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde:
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (La Fontaine.)

Elle ne manquait pas une seule audience.
Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta,

Et Dieu sait bien souvent ce qu'*elle en rapporta:*
Elle eût du buvetier emporté les serviettes
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes. (Racine.)

4° Après ou avant une proposition que suit ou que précède une énumération :

LE GOÛT DÉPEND DE DEUX CHOSES : *d'un sentiment délicat dans le cœur, et d'un grande justesse dans l'esprit.*

Du lait, du pain, des fruits, de l'herbe, une onde pure:
C'était de nos aïeux la saine nourriture. (La Fontaine.)

Du point.

Le *point* se met après tout assemblage de mots qui énonce un sens complet et qui ne se lie intimement, par le rigoureux enchaînement des idées, ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit :

Louis XII, un des meilleurs, et par conséquent un des plus grands rois que la France ait eus, fut accusé d'avarice, parce qu'il ne foulait pas les peuples pour enrichir des favoris sans mérite. Le peuple doit être le favori d'un roi; et les princes n'ont droit au superflu que lorsque les peuples ont le nécessaire. Les reproches qu'on osait lui faire ne prouvaient que sa bonté. On porta l'insolence jusqu'à le jouer sur le théâtre. J'aime mieux, disait ce prince honnête homme, que mon avarice les fasse rire, que si elle les faisait pleurer. (Duclos.)

La phrase qui suit le point doit toujours commencer par une lettre majuscule.

Pour donner plus de clarté à une narration, on emploie *le point* dans bien des cas où le *point-virgule* et le *deux-points* seraient des signes de division suffisants:

Le bourg d'Engen est dans cette vallée. Il faut, pour descendre d'Engen, franchir une suite de hauteurs boisées, d'un abord assez difficile. Les Autrichiens occupaient ces hauteurs avec leur infanterie. Ils avaient leur cavalerie dans la plaine d'Engen. Il fallait que Moreau leur enlevât d'abord ces hauteurs, puis qu'il descendît dans la plaine pour y culbuter la cavalerie impériale. Il marchait lui-même à la tête des divisions Delmas et Bastoul, et de la moitié de la division Lorges. Il avait dirigé sur sa gauche, par la route dite de Blumenfeld, la division Richepanse. Celle-ci, en s'engageant dans une suite de vallons, devait tourner les positions de l'ennemi par des accès moins défendus; et tous ensemble, s'ils réussissaient, devaient ensuite descendre en masse sur Engen. (Thiers.)

Du point interrogatif.

Le *point interrogatif* s'emploie : 1° après une phrase ou une proposition dont la forme est interrogative :

D'où venez-vous ainsi? Que nous direz-vous de bon? N'y a-t-il rien de nouveau? (La Bruyère.)

Sire, nous avons ordre de vous emmener. — Ordre de qui? — De l'armée. — Où voulez-vous m'emmener? à quel château? — Au château de Hurst. — Ne puis-je voir aucun de mes serviteurs? — Seulement les plus nécessaires. (Guizot.)

2° Après une phrase dont le sens est interrogatif, quoique la forme ne le soit pas :

Tu n'as point d'aile, et tu veux voler? Rampe. (Voltaire.)

On ne fait pas suivre du point interrogatif une proposition subordonnée exprimant l'interrogation, lorsqu'elle dépend d'une principale exprimée sous la forme directe :

Mentor demanda à Idoménée QUELLE ÉTAIT LA CONDUITE DE PROTÉSILAS. (Fénelon.)

Du point exclamatif.

Le *point exclamatif* se place après tout mot ou toute proposition qui exprime l'étonnement, la douleur, la crainte, enfin une pensée ou un sentiment soudain :

Malheureuse! quel nom est sorti de ta bouche! (Racine.)

Le point exclamatif se place immédiatement après les interjections et les locutions interjectives :

EH QUOI! *homme, pouvez-vous penser que tout soit corps et matière en vous?* (Bossuet.)

Si les interjections sont répétées, le point exclamatif ne se place qu'après la dernière.

L'interjection *ô* est la seule qui ne prenne pas de ponctuation immédiate; on n'écrit pas : *O! cervelle indocile,* mais : *O cervelle indocile!* (Molière.)

Le point exclamatif se place après toute proposition dont la forme est interrogative et qui exprime la surprise, l'admiration, etc. :

Quelle grande acquisition vous avez faite dans cet homme illustre! A qui m'associez-vous! (La Bruyère.)

Des points suspensifs.

On emploie les *points suspensifs* quand on laisse un sens inachevé, soit par une réticence calculée, soit dans un mouvement de passion qui fait passer rapidement d'une pensée à une autre :

Montre-lui cet écrit... qu'elle tremble... et soudain
De cent coups de poignard que l'infidèle meure. (Voltaire.)

De la parenthèse.

La *parenthèse* sert à séparer des autres mots et à isoler, au milieu

le d'une phrase, une proposition qu'on pourrait retrancher sans e au sens général :

Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
De mes prospérités interrompre le cours ;
Un songe (*me devrais-je inquiéter d'un songe!*)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge. (Racine.)

Je croyais, moi (*jugez de ma simplicité*),
Que l'on devait rougir de la duplicité. (Destouches.)

y a deux remarques à faire à l'occasion de la parenthèse : édiatement avant ou après le premier crochet elle n'admet une espèce de signe ; tandis qu'immédiatement avant le second het, c'est-à-dire à la fin de la phrase interjetée, on emploie souou le *point interrogatif* ou le *point exclamatif,* conformément ens de la proposition inscrite entre parenthèses, et qu'imméement après on doit toujours placer le signe de division néaire entre le mot qui précède la parenthèse et celui qui la suit ; ers qui suivent donnent un exemple de cette double ponctua- :

O surprise ! ô douleur ! il voit autour de lui
Ses soldats (désormais quel sera son appui ?),
Compagnons de sa chute, ainsi que de son crime,
Sans mouvement, sans voix, étendus sur l'abîme. (L. Racine.)

lle peut être suivie du *point interrogatif* ou du *point exclaif.*

Des guillemets.

es *guillemets* se mettent au commencement et à la fin d'une ion, et souvent même en tête de chaque ligne :

L'homme a dit : « Je sais tout, et j'ai tout défini ;
J'ai pour loi la raison, pour bornes, l'infini ;
L'étude me ravit à des hauteurs sublimes ;
De ce globe étonné j'ai sondé les abîmes ;
Est-il quelques secrets cachés au fond des cieux
Que n'ait point pénétrés mon regard curieux ? »
Moins fier de sa raison, il eût mieux dit peut-être :
« J'ai su tout expliquer, ne pouvant tout connaître. » (C. Delavigne.)

es premiers guillemets doivent toujours être précédés du *deuxts,* et les derniers, selon le sens, du *point,* ou du *point interro-*, ou du *point exclamatif :*

Il me cria : « Vengeance ! Adieu ; je meurs pour vous ! » (Corneille.)

Du tiret.

e *tiret* s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il, répon-l,* etc., et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

y a-t-il de plus beau ? — L'univers. — De plus fort ? — La nécessité. — De

plus difficile? — De se connaître. — De plus facile? — De donner des avis. — De plus rare? — Un véritable ami. (Barthélemy.)

> L'homme sourd à ma voix, comme à celle du sage,
> Ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons?
> Hâte-toi, mon ami : tu n'as pas tant à vivre.
> Je te rabats ce mot, car il vaut tout un livre :
> Jouis. — Je le ferai. — Mais quand donc? — Dès demain.
> — Eh ! mon ami, la mort te peut prendre en chemin.
> Jouis dès aujourd'hui. . . . . (La Fontaine.)

> O femme, que veux-tu? — Parthénope, un asile.
> — Quel est ton crime? — Aucun. — Qu'as-tu fait? — Des ingrats.
> — Quels sont tes ennemis? — Ceux qu'affranchit mon bras;
> Hier, on m'adorait, aujourd'hui l'on m'exile.
> — Comment dois-tu payer mon hospitalité?
> — Par des périls d'un jour et des lois éternelles.
> — Qui t'osera poursuivre au sein de ma cité?
> — Des rois. — Quand viendront-ils? — Demain. — De quel côté?
> — De tous... Eh bien! pour moi tes portes s'ouvrent-elles?
> — Entre, quel est ton nom? — Je suis la Liberté. (C. Delavigne.)

Appendice à la ponctuation.

Une bonne ponctuation, dit Rollin, sert à donner au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie; elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties; en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande.

La ponctuation, en effet, soulage et conduit le lecteur; elle lui indique les endroits où il convient de se reposer, et, dit l'abbé Girard, elle contribue à l'honneur de l'intelligence, en dirigeant la lecture de manière que le stupide paraisse, comme l'homme d'esprit, comprendre ce qu'il lit; elle tient en règle l'attention de ceux qui écoutent, et leur fixe les bornes du sens; elle remédie aux obscurités qui viennent du style.

D'après ces principes, il est évident que la ponctuation a été réglée sur les besoins de la respiration, combinés avec les sens partiels qui constituent les propositions totales. Voilà pourquoi nous avons associé aux repos de la respiration les repos des objets. Si l'on n'avait eu égard, en effet, en fixant les signes de la ponctuation, qu'aux besoins de la respiration, le discours aurait dû se partager en parties à peu près égales, et souvent on aurait suspendu maladroitement un sens qui, par cela même, serait devenu inintelligible. D'un autre côté, si l'on ne s'était proposé que la distinction des sens partiels, sans égard aux besoins de la respiration, chacun aurait placé les caractères distinctifs selon qu'il aurait jugé convenable d'anatomiser plus ou moins les parties du discours : l'un l'aurait coupé par masses énormes qui auraient mis hors d'haleine les lecteurs les plus intré-

pides; l'autre l'aurait réduit en particules qui auraient fait de la parole une espèce de bégaiement dans la bouche de ceux qui auraient voulu marquer toutes les choses écrites.

On a donc combiné, avec raison, les besoins de la respiration avec les sens partiels, et cette combinaison s'est exécutée par des signes gradués, selon les différents degrés de subordination qui conviennent à chacun des sens partiels, dans l'ensemble d'une proposition ou d'une période.

La *virgule* marque la moindre de toutes les pauses et la plus insensible; elle est employée plutôt pour ménager la faiblesse de l'organe du lecteur ou celle de l'intelligence de l'auditeur, que pour marquer une division réelle dans les sens partiels du discours. Aussi le lecteur ne doit-il jamais en abuser et prendre à son occasion un repos qui nuirait à la vérité et à l'unité de la pensée, dont la parole doit présenter une image fidèle.

Le *point-virgule* désigne une pause un peu plus marquée. Ce signe sert à diviser les parties principales d'une proposition. Sans doute on ne devrait rompre l'unité de la proposition entière que le moins possible; mais on a préféré la netteté de la prononciation orale ou écrite à la représentation trop scrupuleuse de l'unité du sens total, laquelle, après tout, se fait assez connaître par l'ensemble de la phrase, et dont l'idée subsiste toujours tant qu'on ne la détruit pas par des repos trop soutenus : c'est pourquoi le repos exigé par le point-virgule ne doit jamais être considérable; une cadence légère doit le marquer, et sa durée est bornée au temps qu'il faut pour reprendre haleine.

Le *deux-points* annonce un repos un peu plus considérable que celui du point-virgule; et la même proportion qui a réglé l'emploi de ce dernier signe a décidé encore de l'usage du deux-points. On le place dans les cas où la proposition est complète grammaticalement, mais où elle se montre cependant encore subordonnée à un objet principal.

Le repos qu'exige le deux-points dans une lecture soutenue doit être marqué, et la chute qui l'accompagne plus exprimée que dans le signe du point-virgule. La raison de cette règle n'a pas besoin d'être expliquée; elle est une conséquence de la nature même de la ponctuation dont il s'agit et des circonstances dans lesquelles elle est employée.

Le *point* enfin est, comme tous les autres signes, soumis à l'influence de la proportion qui en a réglé l'usage. Il est placé après une période ou une proposition quelconque qui a un sens absolument terminé. Nous ferons remarquer cependant que le besoin de prendre les repos un peu considérables donne souvent lieu d'employer le point après certaines propositions qui ont un sens tout à fait indépendant

la vérité, mais qui conservent néanmoins quelque liaison avec la suite par la convenance de la matière ou par l'analogie générale des pensées, dirigées vers un même but. Dans tous ces cas, le repos qu'entraîne le point doit être décisif : c'est là que le lecteur doit clore la période par une chute bien caractérisée (1).

Dans un très-grand nombre de manuscrits anciens, le sens, les propositions et les différentes phrases ne sont ni divisés ni distingués par des signes.

Ce fait, qui résulte de la négligence et probablement aussi de l'ignorance des copistes, a porté quelques grammairiens à croire que la ponctuation est d'invention moderne et qu'elle a été introduite dans l'écriture depuis la découverte de l'imprimerie seulement.

Cette opinion est réfutée par un très-grand nombre d'observations consignées dans les ouvrages des anciens; et il n'est pas douteux que la distinction des sens n'ait été établie dès la plus haute antiquité au moyen de signes : Aristote se plaint, dans sa *Rhétorique*, de ce qu'on ne pouvait pas ponctuer (διαστίξαι) les écrits d'Héraclite sans risquer de lui prêter quelque contre-sens; Cicéron à son tour nous dit que les anciens ont pensé qu'il devait y avoir dans la prose même des intervalles, des séparations, du nombre, de la mesure, comme dans les vers, et par ces intervalles, ajoute-t-il, ils ne veulent pas parler de ce qui est déjà établi pour la facilité de la respiration et pour soulager l'orateur, ni des *signes des copistes*, mais de cette manière de prononcer qui donne de l'âme et du sentiment au discours (2).

Il est donc manifeste que les signes de ponctuation ou de division ne sont pas d'invention moderne, et que nous ne pouvons nous attribuer d'autre mérite que celui d'en avoir fixé l'emploi d'une manière logique et à peu près régulière.

---

(1) DUBROCA, *Art de lire à haute voix.*

(2) *Versus enim veteres illi in hâc solutâ oratione prope modum, hoc est, numeros quosdam nobis esse adhibendos putaverunt : interspirationis enim, non defatigationis nostræ, neque* LIBRARIORUM NOTIS, *sed, verborum et sententiarum modo interpunctas clausulas in orationibus esse voluerunt; idque princeps Isocrates instituisse fertur.* (CIC., orat. xljv, 173.)

QUATRIÈME PARTIE.

DE L'ORTHOGRAPHE.

I. ORTHOGRAPHE D'USAGE.

Noms féminins terminés par un *e* muet

t par un *e* muet final tous les noms féminins terminés
ıs suivants :

le son *ai :*

	Craie.	**Ivraie.**	**Plaie.**
	Etaie ou étai.	**Jonchaie.**	**Raie.**
	Fongeraie.	**Laie.**	**Saie.**
	Fontelaie.	**Monnaie.**	**Saussaie.**
ıeraie.	**Frênaie.**	**Orfraie.**	**Taie.**
	Futaie.	**Oseraie.**	**Tremblaie.**
	Gaie.	**Pagaie.**	**Zagaie.**
:.	**Haie.**	**Paie.**	

le son *é :*

	Crottée.	**Grivelée.**	**Pellée.**
	Culée.	**Gueulée.**	**Pelletée.**
'.	**Dentelée.**	**Guillée.**	**Platée.**
	Ecuellée.	**Hébétée.**	**Poêlée.**
e.	**Effrontée.**	**Hottée.**	**Polythée.**
ée.	**Emblée.**	**Indotée.**	**Portée.**
:.	**Etoilée.**	**Jattée.**	**Potée.**
	Eventée.	**Jetée.**	**Râtelée.**
	Feuillée.	**Jointée.**	**Recelée.**
	Fillée.	**Lactée.**	**Reculée.**
:.	**Frottée.**	**Laitée.**	**Révoltée.**
.	**Fûtée.**	**Mêlée.**	**Tablée.**
.	**Galée.**	**Miaulée.**	**Tarotée.**
:.	**Gallée.**	**Montée.**	**Truellée.**
ée.	**Gantelée.**	**Nuitée.**	**Vallée.**
	Gelée.	**Nyctée.**	**Veillée.**
.	**Giboulée.**	**Onglée.**	**Volée.**
ée.	**Giroflée.**	**Palée.**	
	Goulée.	**Panthée.**	
.	**Gravelée.**	**Pâtée.**	

3° Par le son *i* :

Académie.
Acrimonie.
Agonie.
Alchimie.
Amie.
Amnistie.
Amphibie.
Anatomie.
Anomalie.
Antipathie.
Apathie.
Apoplexie.
Aristocratie.
Asphyxie.
Astronomie.
Avanie.
Bigamie.
Cacophonie.
Calomnie.
Calvitie.
Catalepsie.
Cérémonie.
Charpie.
Chassie.
Chimie.
Chiromancie.
Comédie.
Démocratie.
Départie.
Dynastie.
Economie.
Epidémie.
Esquinancie.
Facétie.
Félonie.
Garantie.
Harmonie.
Homélie.
Hostie.
Ignominie.
Incendie.
Inertie.
Infamie.
Ironie.
Jalousie.
Lie.
Litanie.
Lubie.
Lycanthrophie.
Maladie.
Manie.
Mélancolie.
Mélodie.
Mie.
Minutie.
Misanthropie.
Modestie.
Momie.
Ortie.
Palinodie.
Parcimonie.
Partie.
Pépie.
Pharmacie.
Philanthropie.
Pie.
Prophétie.
Pulmonie.
Roupie.
Sacristie.
Simonie.
Superficie.
Suprématie.
Sympathie.
Symphonie.
Théogonie.
Toupie.
Tragédie.
Trémie.
Typographie.
Tyrannie.
Vessie.
Vilenie.
Zizanie.

4° Par le son *u* :

Avenue.
Berlue.
Bévue.
Charrue.
Ciguë.
Crue.
Déconvenue.
Entrevue.
Etendue.
Grue.
Issue.
Laitue.
Massue.
Morue.
Nue.
Recrue.
Retenue.
Revue.
Rue.
Sangsue.
Statue.
Tenue.
Tortue.
Venue.
Vue.

5° Par le son *ou* :

Bajoue.
Boue.
Houe.
Joue.
Moue.
Proue.
Roue.

6° Par le son composé *ad* :

Accolade.
Algarade.
Ambassade.
Arcade.
Arlequinade.
Arquebusade.
Aubade.
Ballade.
Balustrade.
Barricade.
Bastonnade.
Bigarade.
Bourgade.
Bourrade.
Boutade.
Bravade.
Brigade.
Cacade.
Camarade.
Camisade.
Canonnade.
Cantonade.
Capilotade.
Capucinade.
Carabinade.
Carbonnade.
Caristade.
Cascade.
Cassade.
Cassonade.
Cavalcade.
Chamade.
Charade.
Colonnade.
Croisade.
Cyclade.
Débandade.
Décade.
Dorade.
Dryade.
Embrassade.
Embuscade.
Encelade.
Enfilade.
Escalade.
Escapade.
Escouade.
Esplanade.
Estafilade.
Estocade.
Estrapade.
Façade.
Fade.
Fanfaronnade.
Foucade.
Gambade.
Gasconnade.
Glissade.
Gourmade.
Grade.
Grenade.
Hamadryade.
Héliade.
Henriade.
Hyade.
Iliade.
Incartade.
Jérémiade.
Limonade.
Lusiade.
Malade.
Marinade.
Marmelade.
Mascarade.
Maussade.
Ménade.
Muscade.
Naïade.
Œillade.
Olympiade.
Orangeade.
Oréade.
Palissade.
Panade.

Parade.	Pommade.	Rodomontade.	Sérénade.
Pasquinade.	Rade.	Roulade.	Taillade.
Passade.	Rasade.	Ruade.	Thyade.
Pétarade.	Rebuffade.	Saccade.	Tirade.
Peuplade.	Régalade.	Salade.	Turlupinade.
Pléiade.	Rétrograde.	Saluade.	

7° Par le son composé *al :*

Amygdale.	Cavale.	Gale.	Rafale.
Astragale.	Cigale.	Halle.	Salle.
Bacchanale.	Crotale.	Malle.	Sandale.
Balle.	Cymbale.	Martingale.	Spirale.
Cabale.	Dalle.	Mercuriale.	Stalle.
Cale.	Décrétale.	Opale.	Tymbale.
Cathédrale.	Digitale.	Pédale.	Vestale.

8° Par le son composé *ol :*

Arcole.	Camisole.	Faribole.	Parabole.
Auréole.	Cariole.	Féverole.	Parole.
Babiole.	Casserole.	Fiole.	Pistole.
Banderole.	Colle.	Girandole.	Rigole.
Barcarole.	Console.	Gloriole.	Rougeole.
Bestiole.	Coupole.	Gondole.	Sole.
Boussole.	Croquignole.	Hyperbole.	Vérole.
Bricole.	Ecole.	Idole.	Viole.
Cabriole.	Etole.	Métropole.	Virole.

9° Par le son composé *ul :*

Bascule.	Clavicule.	Formule.	Pustule.
Campanule.	Copule.	Mule.	Renoncule.
Canicule.	Crapule.	Particule.	Rotule.
Canule.	Fécule.	Pellicule.	Spatule.
Cédule.	Férule.	Pendule (horloge).	Tarentule.
Cellule.	Fistule.	Péninsule.	Virgule.

10° Par le son composé *ir :*

Cire.	Mire.	Satire.	Tirelire.
Hégire.	Ire.	Tire.	Tournevire.

11° Par le son composé *oir :*

Armoire.	Ecritoire.	Histoire.	Nageoire.
Avaloire.	Ecumoire.	Mâchoire.	Noire.
Baignoire.	Foire.	Mangeoire.	Poire.
Balançoire.	Glissoire.	Mémoire.	Ratissoire.
Bassinoire.	Gloire.	Moire.	Victoire.

12° Par le son composé *ur :*

Agriculture.	Bouture.	Césure.	Conjecture.
Allure.	Brisure.	Chapelure.	Conjoncture.
Armure.	Brochure.	Chaussure.	Contexture.
Aventure.	Brûlure.	Chevelure.	Coupure.
Balayure.	Bure.	Ciselure.	Courbature.
Bigarrure.	Capture.	Clôture.	Courbure.
Blessure.	Ceinture.	Coiffure.	Couture.
Bordure.	Censure.	Confiture.	Couverture.

Créature.	Figure.	Manufacture.	Procédure.
Culture.	Filature.	Masure.	Quadrature.
Cure.	Flétrissure.	Membrure.	Rature.
Déconfiture.	Foulure.	Mésaventure.	Reliure.
Découpure.	Fourniture.	Mesure.	Roture.
Dictature.	Fourrure.	Meurtrissure.	Rupture.
Dorure.	Fracture.	Miniature.	Sculpture.
Doublure.	Friture.	Monture.	Sépulture.
Droiture.	Froidure.	Morsure.	Serrure.
Echancrure.	Gageure.	Mûre.	Signature.
Echauboulure.	Garniture.	Nature.	Soudure.
Eclaboussure.	Géniture.	Nomenclature.	Souillure.
Ecorchure.	Gravure.	Nourriture.	Stature.
Ecriture.	Guipure.	Ordure.	Structure.
Egratignure.	Hure.	Ouverture.	Tablature.
Embouchure.	Imposture.	Parure.	Teinture.
Embrasure.	Injure.	Pâture.	Température.
Encognure.	Investiture.	Peinture.	Tenture.
Encolure.	Jointure.	Piqûre.	Torture.
Enflure.	Lecture.	Plissure.	Usure.
Engelure.	Ligature.	Posture.	Verdure.
Enluminure.	Littérature.	Préfecture.	Voiture.
Facture.	Luxure.	Prélature.	Voussure.
Fermeture.	Maculature.	Préture.	
Ferrure.	Magistrature.	Primogéniture.	

Noms masculins terminés par *t*.

1° Ceux qui ont le son *a* moyen :

Achat.	Concordat.	Grenat.	Pugilat.
Apostat.	Consulat.	Incarnat.	Rabat.
Apparat.	Contrat.	Légat.	Rachat.
Assassinat.	Crachat.	Magistrat.	Rat.
Assignat.	Débat.	Mandat.	Rectorat.
Attentat.	Doctorat.	Muscat.	Renégat.
Avocat.	Ducat.	Notariat.	Résultat.
Calfat.	Ebat.	Noviciat.	Sabbat.
Candidat.	Eclat.	Odorat.	Sénat.
Canonicat.	Entrechat.	Opiat.	Soldat.
Castrat.	Episcopat.	Orgeat.	Syndicat.
Célibat.	Etat.	Plagiat.	Tribunat.
Certificat.	Forçat.	Plat.	Triumvirat.
Chat.	Format.	Pontificat.	Verrat.
Climat.	Goujat.	Potentat.	
Combat.	Grabat.	Préceptorat.	

2° Ceux qui ont le son *ai* moyen :

Attrait.	Forfait.	Lait.	Retrait.
Bienfait.	Hait.	Méfait.	Souhait.
Extrait.	Imparfait.	Portrait.	Trait.

3° Ceux qui ont le son *au* long :

Artichaut.	Brifaut.	Haut.	Saut.
Assaut.	Défaut.	Héraut (d'armes).	Soubresaut.
Boucault.	Gerfaut.	Levraut.	Sursaut.
Boursaut.	Goussaut.	Quartaut.	Tressaut.

x qui ont le son *oi* long :

Doigt.	Endroit.	Surcroît.
Droit.	Exploit.	Toit.

x qui ont le son *e* moyen :

Cordonnet.	Longuet.	Regret.
Cornet.	Loquet.	Rejet.
Corselet.	Maillet.	Ricochet.
Corset.	Mantelet.	Rochet.
Cotret.	Mantonnet.	Roitelet.
Couplet.	Marmouzet.	Rôlet.
Coussinet.	Martinet.	Roquet.
Creuset.	Monnet.	Rouet.
Crochet.	Millet.	Rouget.
Déchet.	Minet.	Rousselet.
Décret.	Miquelet.	Sansonnet.
Droguet.	Mollet.	Saupiquet.
Duvet.	Moulinet.	Secret.
Effet.	Mousquet.	Serpolet.
Fausset.	Muguet.	Sifflet.
Feuillet.	Mulet.	Signet.
Filet.	Navet.	Sobriquet.
Flageolet.	Objet.	Sommet.
Fleuret.	Œillet.	Sonnet.
Freluquet.	Oiselet.	Sorbet.
Fret.	Osselet.	Soufflet.
Furet.	Ourlet.	Stylet.
Gantelet.	Palet.	Sujet.
Gibet.	Pamphlet.	Surjet.
Gilet.	Paquet.	Tabouret.
Gobelet.	Parapet.	Tacet.
Godet.	Parquet.	Tantinet.
Gourmet.	Patronet.	Tercet.
Gousset.	Perroquet.	Tiret.
Guéret.	Pet.	Toquet.
Guet.	Piquet.	Toupet.
Guichet.	Pistolet.	Tourniquet.
Haquet.	Placet.	Trajet.
Hoquet.	Plumet.	Tranchet.
Huchet.	Poignet.	Traquet.
Jardinet.	Poulet.	Trébuchet.
Jarret.	Préfet.	Triolet.
Jaunet.	Prestolet.	Valet.
Jet.	Projet.	Verset.
Juillet.	Quinquet.	Violet.
Lacet.	Quolibet.	Volet.
Lansquenet.	Reflet.	
Lazaret.	Réglet.	

x qui ont le son *i* bref :

Coït.	Déficit.	Granit.
Conduit.	Délit.	Habit.
Confit.	Dépit.	Hanscrit.
Conflit.	Discrédit.	In-dix-huit.
Conscrit.	Ecrit.	Interdit.
Crédit.	Edit.	Introït.
Débit.	Esprit.	Manuscrit.
Dédit.	Galactit.	Obit.

Pissenlit.	Prurit.	Rescrit.	Transit.
Prétérit.	Récit.	Rit.	Turbith.
Profit.	Répit.	Sanscrit.	Zénith.
Proscrit.			

7° Ceux qui ont le son *o* bref :

Abricot.	Chariot.	Javelot.	Pied-bot.
Algarot.	Chicot.	Larigot.	Pilot.
Angelot.	Clergeot.	Lingot.	Piot.
Arbrot.	Complot.	Linot.	Pirot.
Archerot.	Coquelicot.	Loriot.	Pivot.
Arcot.	Cuissot.	Lot.	Pot.
Argot.	Culot.	Machicot.	Pouliot.
Barberot.	Dot.	Magot.	Poulot.
Bardot.	Ecalot.	Marmot.	Principiot.
Baricot.	Ecot.	Massicot.	Quillot.
Bassicot.	Ergot.	Matelot.	Rabot.
Bergerot.	Escarbot.	Mélilot.	Ragot.
Berlingot.	Escargot.	Marcelot.	Rot.
Billot.	Fagot.	Minot.	Sabot.
Bimbelot.	Falot.	Miquelot.	Salicot.
Brûlot.	Flibot.	Mirlirot.	Sanglot.
Câblot.	Flipot.	Mot.	Sarrot.
Cachalot.	Fouille-au-pot.	Mulot.	Sibillot.
Cachot.	Garrot.	Paillot.	Subrécot.
Cahot.	Gigot.	Paletot.	Surot.
Cailletot.	Godenot.	Palinot.	Tarot.
Caillot.	Goulot.	Pâlot.	Tripot.
Calot.	Grelot.	Pavot.	Trot.
Camelot.	Halot.	Péridot.	Turbot.
Canot.	Haricot.	Pérot.	
Capot.	Ilot.	Persicot.	
Chabot.	Jabot.	Picot.	

Noms qui s'écrivent avec une consonne finale au singulier conformément à leurs primitifs ou à leurs dérivés.

	A cause des dérivés :		A cause des dérivés :
Abus,	*Abuser.*	Conduit,	*Conduite.*
Accord,	*Accorder.*	Courtois,	*Courtoisie.*
Accort,	*Accortise.*	Damas,	*Damasser.*
Acquit,	*Acquitter.*	Dard,	*Darder.*
Art,	*Artiste.*	Début,	*Débuter.*
Avis,	*Aviser.*	Diffus,	*Diffusion.*
Bât,	*Bâter.*	Dispos,	*Disposer.*
Berger,	*Bergerie.*	Dépit,	*Dépiter.*
Billard,	*Billarder.*	Désert,	*Déserter.*
Bigot,	*Bigoterie.*	Dessert,	*Desserte.*
Bois,	*Boiserie.*	Doigt,	*Doigtier.*
Bond,	*Bondir.*	Drap,	*Drapier.*
Bord,	*Border.*	Echafaud,	*Echafaudage.*
Bourgeois,	*Bourgeoisie.*	Eclat,	*Eclater.*
Bras,	*Brasser.*	Excès,	*Excessif.*
Bris,	*Briser.*	Exploit,	*Exploiter.*
Cafard,	*Cafardise.*	Fard,	*Farder.*
Célibat,	*Célibataire.*	Fin,	*Finir.*
Chamois,	*Chamoiseur.*	Fusil,	*Fusiller.*
Champ,	*Champêtre.*	Galop,	*Galoper.*
Chant,	*Chanter.*	Goût,	*Goûter.*

A cause des dérivés :		A cause des dérivés :
Grossir.	Poignard,	*Poignarder.*
Hasarder.	Pont,	*Ponton.*
Indivisible.	Pot,	*Poterie.*
Intrusion.	Précis,	*Préciser.*
Larder.	Profit,	*Profiter.*
Lambrisser.	Progrès,	*Progressif.*
Lasser.	Reclus,	*Réclusion.*
Légation.	Refus,	*Refuser.*
Loterie.	Repos,	*Reposer.*
Matelassier.	Ressort,	*Ressortir.*
Magistrature.	Ris,	*Risée.*
Marchandise.	Sang,	*Sanglant.*
Mignardise.	Tamis,	*Tamiser.*
Montagne.	Tapis,	*Tapisser.*
Mortel.	Toit,	*Toiture.*
Osselet.	Trépas,	*Trépasser.*
Parfumer.	Trois,	*Troisième.*
Paysan.	Univers,	*Universel.*
Pavoiser.	Vernis,	*Vernisser.*
Platitude.	Vis,	*Visser.*

Mots sans dérivés.

ninés par *c* :

Catignac. Cric. Flanc. Frac. Froc. Tabac.

minés par *d* :

Etendard. Vieillard. Différend. Tisserand. Muid. Nid. Pied. Plafond. Nœud. Lord. Nord.

ninés par *g* :

Étang. Orang-outang.

minés par *i* :

Bailli. Bistouri. Démenti. Etui. Gui. Parti.

minés par *l* :

Baril. Béril. Chenil. Connil. Fournil. Nombril. Persil.

minés par *p* :

Coup. Loup. Trop.

minés par *s* :

Cas.
ıarmes). Chasselas.
Cervelas. Coutelas. Fatras. Frimas. Galetas. Galimatias. Hélas.

Lilas.
Plâtras.
Repas.
Taffetas.
Verglas.

Biais.
Dais.
Désormais.
Frais.
Jais.
Jamais.
Laquais.
Mais.
Marais.
Palais.
Panais.
Rais (rayon).
Relais.

Abcès.
Après.
Auprès.
Congrès.
Décès.
Grès.
Legs.
Mets.
Près.

Volontiers.

Abatis.
Brebis.
Buis.
Cassis.
Cambouis.
Châssis.
Chènevis.
Cliquetis.
Coloris.
Croquis.
Débris.
Devis.
Gâchis.
Glacis.

Hachis.
Logis.
Panaris.
Paradis.
Parvis.
Pilotis.
Puits.
Radis.
Ris.
Souris (rire).
Souris (une).
Sursis.
Taillis.
Treillis.
Torticolis.

Anchois.
Carquois.
Empois.
Fois (une ou deux).
Minois.
Poids (pesanteur).
Pois (légume).

Fonds.

Corps.
Mors (frein).
Remords.

Concours.
Cours.
Secours.
Rebours (à).
Toujours.
Velours.

Chaos.
Héros.

Plus.
Talus.

Ailleurs.
D'ailleurs.

8° Terminés par *t* :

Achat.
Apparat.
Appât.
Apostat.
Apostolat.
Carat.
Certificat.
Consulat.
Contrat.
Dégât.
Electorat.
Etat.
Goujat.
Odorat.
Orgeat.
Pensionnat.
Plagiat.
Potentat.
Résultat.

Attrait.
Fait.
Forfait.
Portrait.
Trait.

Banquet.
Bosquet.
Cabinet.
Filet.
Hoquet.
Intérêt.
Protêt.

Acabit.
Appétit.
Bandit.
Biscuit.
Circuit.
Conflit.
Crédit.
Dédit.
Délit.
Esprit.
Habit.
Manuscrit.

Détroit.
Endroit.
Surcroît.

Aussitôt.
Billot.
Bot (pied).
Cachot.
Camelot.
Canot.
Chariot.
Dépôt.
Ecot.
Entrepôt.
Escargot.
Ilot.
Impôt.
Javelot.
Loriot.
Minot.
Mot.
Paquebot.
Pavot.

Prévôt.
Suppôt.
Tantôt.
Tôt.

Artichaud.
Assaut.
Défaut.
Héraut.
Levraut.
Quartaut.

Atout.
Marabout.
Surtout.

Effort.
Port.
Reconfort.
Renfort.
Ressort.
Sort.
Tort.

9° Terminés par *x* :

Faix.
Paix.
Chaux.
Faux.
Taux.
Crucifix.
Dix.
Perdrix.
Six.
Choix.
Croix.
Noix.
Poix.
Voix.
Deux.
Heureux.
Courroux.
Epoux.
Jaloux.
Toux.
Flux.
Reflux.

10° Terminés par *z* :

Gaz.
Assez.
Chez.
Nez.
Rez- (de-chaussée).
Riz.

Du doublement des consonnes.

blement des consonnes a quelquefois l'étymologie pour le plus souvent c'est le besoin de rendre brève une syllabe bler la consonne qui la précède.

onsonnes qui se doublent sont les suivantes : *b*, *c*, *d*, *f*, *p*, *r*, *s*, *t*.

es qui se doublent le plus souvent pour rendre brève la les suit sont *l*, *m*, *n*, *p*, *t* : *ficelle*, *homme*, *nonne*, *appa*-*e*.

onsonne *l* se double particulièrement entre deux *e*; celui e a, dans ce cas, le son aigu : *chandelle*, *libelle*, *selle*, *sen*-*isselle*.

consonnes *m* et *n* se doublent souvent quand elles sui-yelles *a*, *e*, *o* : *ammoniac*, *grammaire*, *femme*, *flamme*, *mme; bannir*, *canne*, *méridienne*, *colonne*.

se double après *a* et *o* : *apprendre*, *envelopper*, *frapper*, *pprimer*, *rapporter*.

t se double après *a*, *e*, *o*, *u* : *baguette*, *battre*, *mouchette*,

n peut établir en règle générale, pour le doublement des , que toutes les fois qu'un mot commence par les voyelles t qu'elles y sont employées comme particules insépara-onsonnes qui les suivent se doublent :

n.	Affermir.	Annoter.	Attendrir.
	Affronter.	Arranger.	Attirer.
er.	Aggraver.	Arrondir.	Opposer.
ier.	Allaiter.	Assiéger.	Oppresser.

ils sont formés des mots :

	Ferme.	Note.	Tendre.
	Front.	Ranger.	Tirer.
	Grave.	Rond.	Poser.
n.	Lait.	Siége.	Presser.

B.

Cette consonne se double seulement dans ***abbaye***, ***abbé***, ***rabbin***, ***sabbat***, et dans les mots qui en dérivent.

C.

Le son *c* se double dans tous les mots qui commencent par *ac* :

Accablement.	Accidentel, elle.	Accordéon.	Accoutrer.
Accabler.	Accidentellement.	Accorder.	Accoutumance.
Accaparement.	Accise.	Accordeur.	Accoutumer.
Accaparer.	Acclamation.	Accordoir.	Accouder.
Accapareur, euse.	Acclimatement.	Accore.	Accréditer.
Accéder.	Acclimater.	Accorer.	Accroc.
Accélérateur, trice.	Accointance.	Accort, orte.	Accrocher.
Accélération.	Accointer (s').	Accortise.	Accroire.
Accélérer.	Accolade.	Accostable.	Accroissement.
Accent.	Accolage.	Accoster.	Accroître.
Accentuation.	Accoler.	Accoter.	Accroupir (s').
Accentuer.	Accommodable.	Accotoir.	Accroupissement.
Acceptable.	Accommodage.	Accouchement.	Accrue.
Acceptation.	Accommodant, te.	Accoucher.	Accueil.
Accepter.	Accommodement.	Accoucheur.	Accueillir.
Accepteur.	Accommoder.	Accouder (s').	Accul.
Acception.	Accompagnateur.	Accoudoir.	Acculer.
Accès.	Accompagnement.	Accouple.	Accumulation.
Accessible.	Accompagner.	Accouplement.	Accumuler.
Accession.	Accomplir.	Accoupler.	Accusable.
Accessit.	Accomplissement.	Accourcir.	Accusateur.
Accessoire.	Accon.	Accourcissement.	Accusatif.
Accident.	Accord.	Accourir.	Accusation.
Accidenté.	Accordailles.	Accoutrement.	Accuser.

Font exception :

Acabit.	Acanthe.	Acerbe.	Acide.
Acacia.	Acariâtre.	Acéré.	Acier.
Académie.	Acatalepsie.	Acérer.	Acolyte.
Acagnarder.	Acensement.	Acescence.	Acoustique.
Acajou.	Acéphale.	Acéteux.	Acutangle.

Et leurs dérivés.

Par *bac : baccalauréat*, *bacchanale*, *bacchante*, ***baccharis*** (sorte de plante), *bacchas* (sorte de lie), *Bacchus*, ***baccifère***.

Par *ec : ecclésiaste*, et ses dérivés.

Par *oc :*

Occase.	Occasionner.	Occiput.	Occupation.
Occasion.	Occident.	Occultation.	Occuper.
Occasionnel.	Occidental.	Occulte.	Occurrence.
Occasionnellement.	Occipital.	Occupant.	Occurrent.

Font exception :

Ocre.	Oculaire.	Oculiste.	Océan.

D.

double dans *addition*, *adduction*, *reddition*, et dans les dé-
ditionnel, *adducteur*, etc.

F.

nsonne *f* se double :
ns les mots qui commencent par *af :*

l.	Affectueusement.	Affiquets.	Affranchir.
	Affectueux, euse.	Affirmatif.	Affranchissement.
ent.	Afférent, ente.	Affirmation.	Affres.
ion.	Affermer.	Affirmativement.	Affrétement.
	Affermir.	Affirmer.	Affréter.
ment.	Affermissement.	Affixe.	Affréteur.
	Affété.	Affleurer.	Affreusement.
ement.	Afféterie.	Afflictif.	Affreux.
	Affiche.	Affliction.	Affriander.
	Afficher.	Affligeant.	Affricher.
ent.	Affidé.	Affliger.	Affrioler.
	Affiler.	Affluence.	Affront.
	Affiliation.	Affluent, ente.	Affronter.
	Affilier.	Affluer.	Affronteur.
on.	Affinage.	Afflux.	Affublement.
	Affiner.	Affoler.	Affubler.
	Affinerie.	Affouage.	Affût.
.	Affinité.	Affourche.	Affûter.
ner.	Affinoir.	Affourcher.	Affûtiau.

pté :

	Afistoler.	Afouragement.	Afrique.
.	Afouguer.	Afourager.	Africain.

ns les mots qui commencent par *dif :*

eur.	Différencier.	Difficile.	Diffraction.
oire.	Différend.	Difficulté.	Diffus.
.	Différent, ente.	Difforme.	Diffusion.
e.	Différer.	Difformité.	

ns les mots qui commencent par *eff :*

.	Effet.	Efflanquer.	Effraye.
	Effeuillaison.	Effleurer.	Effrayant.
.	Effeuiller.	Effleurir (s').	Effrayer.
	Efficace.	Efflorescence.	Effréné.
	Efficacement.	Efflorescent.	Effriter.
her.	Efficacité.	Effluence.	Effroi.
	Efficient.	Effluent.	Effronté.
ment.	Effigie.	Effondrement.	Effrontément.
r.	Effigier.	Effondrer.	Effronterie.
r.	Effilé (n. m.).	Effondrille.	Effroyable.
	Effilé, ée (adj.).	Efforcer (s').	Effroyablement.
cence.	Effiler.	Effort.	Effusion.
cent.	Effiloquer.	Effraction.	

pté : *éfaufiler*, *éfourneau*.

4° Dans les mots qui commencent par *off* :

Offensant.	Offerte ou offertoire.	Officiellement.	Offrande.
Offense.	Office (n. m.).	Officier (v.).	Offrant.
Offenser.	Office (n. f.)	Officier (n.).	Offre.
Offenseur.	Official.	Officieusement.	Offrir.
Offensif.	Officialité.	Officieux, euse.	Offusquer.
Offensive.	Officiant (adj.).	Officinal.	
Offensivement.	Officiel.	Officine.	

5° Dans les mots qui commencent par *souff* et par *suff* :

Souffle.	Souffrance.	Suffisamment.	Suffoquer.
Souffler.	Souffreteux.	Suffisance.	Suffragant.
Soufflet.	Souffrir.	Suffisant.	Suffrage.
Souffleter.	Suffètes.	Suffocant.	Suffumigation.
Soufflure.	Suffire.	Suffocation.	Suffusion.

6° *F* se double dans :

Beffroi.	Chiffonner.	Greffe.	Raffiner.
Biffer.	Chiffre.	Greffier.	Raffoler.
Bouffé.	Coffre.	Griffe.	Siffler.
Bouffée.	Chauffage.	Gouffre.	Taffetas.
Bouffi.	Ebouriffé.	Griffon.	Touffe.
Bouffon.	Escogriffe.	Mafflé.	Touffu.
Buffet.	Etoffe.	Piffre.	Truffe.
Buffle.	Gaffe.	Raffermir.	

G.

G ne se double que dans les mots où il a le son dur, comme *agglutiner*, *agglomérer*, *aggraver*, *suggérer*, et leurs dérivés.

L.

L se double dans les mots qui commencent par *al* :

Allaitement.	Aller.	Alliance.	Allouable.
Allée.	Alleu (franc).	Allié.	Allumer.
Allége.	Alliacé, ée.	Allier.	Allumette.
Allemand.	Alliage.	Allitération.	Allure.

L se double encore dans le noms suivants :

Balle.	Galle.	Intervalle.	Salle.
Dalle.	Halle.	Malle.	Stalle.

Dans ceux qui commencent par *col* :

Collateur.	Collectif.	Collerette.	Colleur.
Collationner.	Collectionner.	Collet.	Collier.
Colle.	Collége.	Colleter.	Colline.

ceux qui commencent par *il :*

	Illicite.	Illumination.	Illustre.
ʟ	Illisible.	Illuministe.	Illustrer.
	Illuminer.	Illusion.	Illustration.

tous les mots où *l* est mouillée :

Charmille.	Faucille.	Pastille.
Chenille.	Fille.	Peccadille.
Cheville.	Flottille.	Pointille.
Coquille.	Guenille.	Quadrille.
Courtille.	Jonquille.	Quille.
Drille.	Lentille.	Souquenille.
Esquille.	Mantille.	Vanille.
Etrille.	Morille.	Vétille.
Famille.	Pacotille.	Vrille.

tous les temps des verbes suivants :

r.	Entortiller.	Grésiller.	Piller.
r.	Eparpiller.	Griller.	Pointiller.
	Estampiller.	Habiller.	Recoquiller.
	Fourmiller.	Houspiller.	Recroqueviller.
ler.	Frétiller.	Mordiller.	Sautiller.
r.	Fusiller.	Nasiller.	Sourciller.
	Gaspiller.	Petiller.	Tortiller.

les finales suivantes :

	Demoiselle.	Jouvencelle.	Ridelle.
ʟ	Dentelle.	Jumelle.	Ritournelle.
	Donzelle.	Kyrielle.	Ruelle.
e.	Echelle.	Libelle.	Sarcelle.
	Ecuelle.	Mamelle.	Sauterelle.
	Escabelle.	Manivelle.	Selle.
e.	Escarcelle.	Margelle.	Semelle.
lle.	Etincelle.	Mirabelle.	Séquelle.
	Femelle.	Nacelle.	Soutanelle.
	Ficelle.	Ombrelle.	Tonnelle.
lle.	Filoselle.	Parcelle.	Tourelle.
	Flanelle.	Pastourelle.	Tourterelle.
	Gabelle.	Péronnelle.	Truelle.
	Gamelle.	Pimprenelle.	Vaisselle.
	Gravelle.	Prunelle.	Vielle.
e.	Haridelle.	Querelle.	Villanelle.
	Javelle.	Rebelle.	Voyelle.

on écrit par *l* finale les noms et les adjectifs masculins qui :

Exil.	Ménil.	Sextil.
Fil.	Mil.	Sourcil.
Fournil.	Nombril.	Subtil.
Fusil.	Outil.	Vil.
Gentil.	Péril.	Viril.
Grésil.	Persil.	Volatil.
Gril.	Pistil.	
Il.	Profil.	
Incivil.	Puéril.	

M.

M **se double :**

1° Dans les mots qui commencent par *com* suivi d'une voyelle :

Comma.	Commensalité.	Commisération.	Commun (n.).
Command.	Commensabilité.	Commissaire.	Communal.
Commandant.	Commensable.	Commissariat.	Communauté.
Commande.	Comment.	Commission.	Communaux.
Commandement.	Commentaire.	Commissionnaire.	Commune.
Commander.	Commentateur.	Commissionner.	Communément.
Commanderie.	Commenter.	Commissoire.	Communiant, ante.
Commandeur.	Commérage.	Commissure.	Communicable.
Commanditaire.	Commerçable.	Committur.	Communicatif.
Commandite.	Commerçant.	Commodat.	Communication.
Commanditer.	Commerce.	Commode (adj.).	Communier.
Comme.	Commercer.	Commode (n.).	Communion.
Commémoraison.	Commercial.	Commodément.	Communiquer.
Commémoratif.	Commercialement.	Commodité.	Communisme.
Commémoration.	Commère.	Commodore.	Communiste.
Commençant.	Commettant.	Commotion.	Communité.
Commencement.	Commettre.	Commuable.	Commutatif.
Commencer.	Commitatoire.	Commuer.	Commutation.
Commensal.	Commis.	Commun, une.	

Sont exceptés :

Comédie.	Comète.	Cominge.	Comité.
Comestible.	Comices.	Comique.	Comitial.

2° Par *im* initial employé pour *in*, particule négative ou prépositive :

Immaculé.	Immensément.	Immobilier.	Immoralité.
Immanquable.	Immensité.	Immobilité.	Immortaliser.
Immanquablement.	Immérité.	Immodéré.	Immortalité.
Immatérialité.	Immersion.	Immodérément.	Immortification.
Immatériel.	Immeuble.	Immodeste.	Immortel.
Immatriculation.	Imminence.	Immolation.	Immortelle.
Immatricule.	Imminent.	Immoler.	Immuable.
Immatriculer.	Immiscer (s').	Immonde.	Immuablement.
Immédiat.	Immixtion.	Immondice.	Immunité.
Immense.	Immobile.	Immoral.	Immutabilité.

Mais *m* ne se double pas dans *image*, *imaginer*, *iman*, *imiter*, et leurs dérivés.

Il se double dans les mots *dommage*, *grammaire*, *grommeler*, *hommage*, *sommeil*, *sommet*.

M final se double dans les mots *femme*, *flamme*, *gomme*, *homme*, *pomme*, *somme;* dans les mots en *gramme : anagramme*, *épigramme*, *kilogramme*, *programme*.

Et dans les finales des adverbes formés des adjectifs terminés au masculin par *ant* ou par *ent :*

Abondant,	*Abondamment.*	Décent,	*Décemment.*
Arrogant,	*Arrogamment.*	Diligent,	*Diligemment.*
Constant,	*Constamment.*	Innocent,	*Innocemment.*
Plaisant,	*Plaisamment.*	Lent,	*Lentement,*
Suffisant,	*Suffisamment.*	Subséquent,	*Subséquemment.*

Sont exceptés : *lent*, *lentement*, et *présent*, *présentement*, qui se ment sur la terminaison féminine des adjectifs.

N.

N initiale se double dans les mots suivants :

neau.	Bonnet.	Ennui.	Nenni.
née.	Canneler.	Hanneton.	Panneau.
niversaire.	Cannibale.	Hennir.	Penne.
nonce.	Connaître.	Honneur.	Sonner.
nette.	Connétable.	Honnir.	Sonnet.
neret.	Connexe.	Innocent.	Sonnez.
nnière.	Connivence.	Innombrable.	Tanner.
nnir.	Donner.	Innover.	Tonneau.
nnal.	Ennemi.	Manne.	Tonner.
onnement.	Ennoblir.	Monnaie.	Vanner.

Et dans leurs dérivés et leurs composés : *annulaire*, *ennuyer*, *nce*, *déshonnête*, etc.

Sont exceptés : *honorer*, *honorable*, *honorifique*, formés du substantif *honneur*.

N finale se double :

1° Dans les substantifs suivants :

ntienne.	Couenne.	Indienne.	Panne.
ntenne.	Couronne.	Julienne.	Personne.
nne.	Cretonne.	Méridienne.	Quotidienne.
nne.	Étrenne.	Mordienne.	Sorbonne.
lonne.	Garenne.	Nonne.	Suzanne.
onsonne.	Manne (panier).	Parguienne.	Tonne.

2° Dans les dérivés des mots en *on :*

Bourdon,	*bourdonnement.*
Charbon,	*charbonnage, charbonnier.*
Condition,	*conditionnel, conditionnellement.*
Dragon,	*dragonnade, dragonne.*
Maçon,	*maçonnerie.*
Pardon,	*pardonnable.*
Son,	*sonneur, sonnerie.*

Sont exceptés les dérivés suivants : *bonification*, *bonifier*, *colonie*, *nial, colonisation*, *donation*, *intonation*, *national*, *démoniaque*, *onade*, *patronal*, *septentrional*, *saumoneau*, *sonore*.

Ce doublement n'a lieu que devant une voyelle, et l'on écrit avec seule *n : bonheur*, *bonhomme*, *bonhomie*, quoique dérivés de *bon*.

3° Dans les féminins des adjectifs en *on :*

on,	*Baronne.*	Esclavon,	*Esclavonne.*
,	*Bonne.*	Gascon,	*Gasconne.*
ffon,	*Bouffonne.*	Luron,	*Luronne.*

4° Dans toutes les personnes des verbes de la première conjug son qui ont pour consonnance *one :*

Abandonne.	Espionne.	Mentionne.	Rayonne.
Actionne.	Etonne.	Moissonne.	Résonne.
Additionne.	Foisonne.	Passionne.	Sonne.
Approvisionne.	Frissonne.	Questionne.	Soupçonne.
Badigeonne.	Gazonne.	Raisonne.	Tâtonne.

5° Dans les terminaisons des verbes *prendre*, *tenir*, *venir*, et leurs composés, lorsqu'elle est suivie d'un *e* muet : que je *pre* que tu *apprennes*, qu'ils *tiennent*, qu'il *vienne*, etc.

P.

P se double dans les mots qui commencent,

1° Par *ap :*

Apparaître.	Appellation.	Apport.	Approbatif.
Apparat.	Appendice.	Apporter.	Approbation.
Appareil.	Appendre.	Apposer.	Approchant, ant
Apparence.	Appentis.	Apposition.	Approchant.
Apparent.	Appesantir.	Appréciable.	Approche.
Apparenter.	Appétence.	Appréciateur, trice.	Approcher.
Apparier.	Appéter.	Appréciatif.	Approfondir.
Appariteur.	Appétissant.	Appréciation.	Appropriation.
Apparition.	Appétit.	Apprécier.	Approuver.
Apparoir.	Applaudir.	Appréhender.	Approvisionnem
Appartement.	Applaudissement.	Appréhensif.	Approvisionner.
Appartenance.	Applaudisseur.	Appréhension.	Approximatif.
Appartenir.	Applicable.	Apprendre.	Approximation.
Appas.	Application.	Apprenti, ie.	Approximativem
Appât.	Appliqué.	Apprentissage.	Appui.
Appauvrir.	Appliquer.	Apprêt.	Appui-main.
Appeau.	Appoggiature.	Apprêter.	Appuyer.
Appel.	Appoint.	Apprêteur.	
Appeler.	Appointement.	Apprivoiser.	
Appellatif.	Appointer.	Approbateur, trice.	

Sont exceptés :

Apaiser.	Apis.	Apologétique.	Apothicaire.
Apanage.	Apitoyer.	Apologue.	Apôtre.
Aparté.	Aplanir.	Apophthegme.	Apozème.
Apathie.	Aplatir.	Apoplexie.	Apre.
Apens (Guet-).	Aplomb.	Apostasie.	Après.
Apercevoir.	Apocalypse.	Aposthème.	Apreté.
Apennin.	Apoco.	Aposter.	Apte.
Apéritif.	Apocope.	Apostiller.	Aptitude.
Apetisser.	Apocryphe.	Apostolat.	Apurer.
Aphérèse.	Apogée.	Apostrophe.	
Api.	Apollon.	Apothéose.	

2° Par *hip* et *houp :*

Hippiatrique.	Hippocrène.	Hippolythe.	Houppelande.
Hippocentaure.	Hippodrome.	Hippopotame.	Houpper.
Hippocratique.	Hippogriffe.	Houppe.	

ar *op* :

n, une.	Opposer.	Oppresser.	Oppression.
nément.	Opposite.	Oppresseur.	Opprimer.
nité.	Opposition.	Oppressif, ive.	Opprobre.
it, ante.			

ır *sup* :

ter.	Supplication.	Supportablement.	Suppression.
nt.	Supplice.	Supporter.	Supprimer.
r.	Supplicier.	Supposable.	Suppuratif.
ent.	Supplier.	Supposer.	Suppuration.
entaire.	Supplique.	Supposition.	Suppurer.
f.	Support.	Suppositoire.	Supputation.
it.	Supportable.	Suppôt.	Supputer.

double encore dans les mots suivants :

.	Echappe (j').	Grappe.	Lippe.
e (je).	Echoppe.	Grippe.	Nappe.
ement.	Enveloppe.	Happe (il).	Nippe.
de.	Frappe (je).	Jappe (il).	

ut ailleurs, le *p* final est simple : *souper*, *couper*, *troupe*.

Q.

nsonne *q* ne se double jamais; mais on la fait précéder

.	Acquiescement.	Acquit.	Acquitter.
er.	Acquisition.	Acquittement.	

R.

double dans les mots qui commencent,
ır *ar* :

r.	Arrestation.	Arrhes.	Arriver.
ner.	Arrêt.	Arriéré.	Arrogance.
r.	Arrêté.	Arrière-boutique.	Arroger (s').
.	Arrêter.	Arrimage.	Arrondir.
r.	Arrher.	Arriser.	Arroser.

de là, on n'emploie qu'un seul *r*.
ır *cor* :

ecte.	Corrélation.	Corroboration.	Corrosion.
ur.	Correspondance.	Corroborer.	Corroyer.
f.	Correspondre.	Corrodant, ante.	Corroyeur.
on.	Corridor.	Corroder.	Corrupteur, trice.
onnel, elle.	Corriger.	Corroi.	Corruptibilité.
ice.	Corrigible.	Corrompre.	Corruptible.
if, ive.	Corroborant, ante.	Corrosif, ive.	Corruption.

ns leurs dérivés :

3° Par *ir:*

Irradier.
Irraisonnable.
Irrationnel.
Irréconciliable.
Irrécusable.
Irréductibilité.
Irréductible.
Irréfléchi.
Irréflexion.
Irréformable.
Irréfragable.
Irrégularité.
Irrégulier, ière.
Irrégulièrement.
Irréligieusement.
Irréligieux, euse.
Irrémédiable.
Irrémissible.
Irrémissiblement.
Irréparable.
Irréparablement.
Irrépréhensible.
Irréprochable.
Irréprochablement.
Irrésistible.
Irrésistiblement.
Irrésolu, ue.
Irrésolûment.
Irrésolution.
Irrespectueux, euse.
Irrévéremment.
Irrévérence.
Irrévérent, ente.
Irrévocabilité.
Irrévocable.
Irrévocablement.
Irrigation.
Irritabilité.
Irritable.
Irritant, ante.
Irritation.
Irriter.
Irroration.
Irruption.

R se double encore dans les mots suivants :

Barrer.
Barrette.
Barricade.
Barrière.
Barrique.
Bourrache.
Bourrade.
Bourras.
Bourrasque.
Bourre.
Bourreau.
Bourrée.
Bourreler.
Bourrelle.
Bourrer.
Bourriche.
Bourrique.
Bourru.
Carre.
Carré.
Carreau.
Carrefour.
Carrelage.
Carrer.
Carrier.
Carrière.
Carriole.
Carrosse.
Carrossier.
Carrousel.
Carrure.
Charretier.
Charretière.
Charrette.
Charrue.
Courrier.
Courroie.
Courroucer.
Courroux.
Débarras.
Derrière.
Diarrhée.
Embarras.
Errant.
Errata.
Errement.
Erre.
Errer.
Erroné.
Fourrager.
Fourreau.
Fourrer.
Fourreur.
Fourrier.
Garrot.
Horreur.
Interrègne.
Interroger.
Interrompre.
Jarre.
Jarreter.
Larron.
Marraine.
Marri (fâché).
Marron.
Maroquiner.
Merrain.
Myrrhe.
Narrer.
Nourrir.
Parrain.
Parricide.
Perron.
Perroquet.
Perruche.
Perruque.
Porreau.
Pourrir.
Pyrrhonien.
Sarrasin.
Sarrau.
Sarrette.
Serre.
Serre-tête.
Serrer.
Serrure.
Squirre.
Terre.
Terrasse.
Terreau.
Terre-plein.
Terreur.
Terrine.
Territoire.
Terroir.
Torréfier.
Torrent.
Torride.
Verrat.
Verre.
Verrou.
Verrue.

R se double au futur et au conditionnel des verbes qui suivent :

Courir.	*Envoyer.*	*Mourir.*	*Pouvoir.*	*Voir.*
Je courrai.	J'enverrai.	Je mourrai.	Je pourrai.	Je verrai.
Je courrais.	J'enverrais.	Je mourrais.	Je pourrais.	Je verrais.
J'encourrais.	Je renverrais.			Je reverrais.

Et aux mêmes temps des composés du verbe *querir :*

Acquérir.	*Conquérir.*	*Requérir,*
J'acquerrai.	Je conquerrai.	Je requerrai.
J'acquerrais.	Je conquerrais.	Je requerrais.

R se double dans les finales suivantes :

1° *Arre :*

Amarre (j').
Bagarre.
Barre.
Bécarre.
Bizarre.
Carre.
Chamarre (je).
Contrecarre (je).
Démarre (je).
Narre (je).
Simarre.
Tintamarre.

rre :

re.	Ferre (je).	Parterre.	Terre.
e.	Fumeterre.	Pierre.	Tonnerre.
).	Guerre (la).	Serre (je).	Verre (vase).
).	Lierre.	Serre (d'oiseau).	

les finales qui suivent, le doublement de la consonne *r* est eption, ainsi:
rre ne se double que dans *j'abhorre* et *clorre*.
urre ne se double que dans *bourre* (substantif et verbe), dans ivés *j'embourre*, *je débourre*, et dans *fourre* (verbe).
urre termine les deux seuls mots *beurre* et *leurre*.

S.

crit par deux *ss* les mots terminés
ır *ession :*

n.	Concession.	Oppression.	Profession.
on.	Digression.	Possession.	Répression.
n.	Expression.	Précession.	Succession.
	Impression.	Pression.	Suppression.
sion.	Obsession.	Procession.	Transgression.

nission :

on.	Emission.	Permission.	Soumission.
sion.	Mission.	Promission.	Transmission.
on.	Omission.		

ussion :

ion.	Discussion.	Percussion.	Répercussion.

s mots suivants : *compassion*, *passion*, *scission*.
ır *asse :*

	Chasse.	Echasse.	Paillasse.
.	Classe.	Embrasse.	Potasse.
.	Crasse.	Impasse.	Tasse.
	Crevasse.	Masse.	Teignasse.
se.	Cuirasse.	Parnasse.	Tetasse.
e.	Culasse.	Paperasse.	Terrasse.

des mots *grâce*, *disgrâce*, *menace*, *espace*, *race*.
ır *aisse: caisse*, *graisse*, *j'abaisse*, *il laisse*, *il affaisse*, et les *j'encaisse*, *je délaisse*, etc.
les autres ont pour finale *esse : abbesse*, *cesse*, *compresse*, *, lesse*, *presse*, *professe*, à l'exception des quatre mots *espèce*, *nièce*, *pièce*.

4° Par *isse :*

Abscisse.	Génisse.	Mélisse.	Pythonisse.
Coulisse.	Glisse (je).	Métisse.	Réglisse.
Eclisse.	Jaunisse.	Narcisse.	Saucisse.
Ecrevisse.	Jocrisse.	Pelisse.	Suisse.
Esquisse.	Lisse.	Plisse (je).	

Tous les autres mots ont *ice* pour finale :

Artifice.	Epice.	Milice.	Préjudice.
Avarice.	Exercice.	Notice.	Propice.
Bénéfice.	Factice.	Novice.	Service.
Calice.	Indice.	Orifice.	Solstice.
Délice.	Justice.	Police.	Supplice.
Edifice.	Malice.	Précipice.	Vice.

Ausse termine *chausse*, *fausse* (adjectif), *gausse* et *hausse*.

Mais *auce* est la finale de *sauce* et de *j'exauce;* et *oce* celle *atroce*, *féroce*, *négoce*, *noce*, *précoce* et *sacerdoce*.

Osse règne dans les autres mots : *endosse*, *fosse*, *grosse*, *j'adosse*, *je désosse*, etc.

Usse est la finale de *aumusse* et des trois personnes du singu de certains verbes de la deuxième, de la troisième et la quatriè conjugaison : que je *connusse*, que je *courusse*, que je *pusse*, (je *reçusse*, que je *parusse*.

Mais *uce* règne dans *astuce*, *prépuce*, *puce*, *il suce*.

T.

T se double,

1° Dans les mots qui commencent

Par *at : attention*, *attirer*, *attrister*, etc.

Excepté :

Atelier.	Athlète.	Atome.	Atre.
Atermoiement.	Athlétique.	Atours.	Atroce.
Athée.	Atlas.	Atout.	Atrocité.
Atlante.	Atmosphère.	Atrabilaire.	Atropos.

2° Dans les mots suivants :

Betterave.	Débotter.	Gratter.	Pirouetter.
Botter.	Décrotter.	Grelotter.	Promettre.
Botteler.	Dégoutter.	Guetter.	Pittoresque.
Buvotter.	Egoutter.	Hutter.	Quitter.
Carotter.	Emietter.	Littéral.	Regretter.
Commettre.	Fouetter.	Littérature.	Sagittaire.
Crotter.	Frotter.	Mettre.	Sottise.
Culotter.	Garrotter.	Nettoyage.	Soumettre.
Cette (pron. f.).	Gigotter.	Nettoyer.	Trompetter.
Chattemite.	Gobelotter.	Permettre.	

double : 1° dans *batte*, *chatte*, *datte* (fruit), *jatte*, *latte*, *matte*), *natte*, *patte* (d'animal), dans leurs composés et les déri- dans les verbes *il flatte*, *il gratte*.

Dans *aigrette*, *alouette*, *assiette*, *baguette*, *banquette*, *brette*, *te*, *dette*; *ette* règne aussi dans *que je démette*, *je jette*, *j'éti- je feuillette*, *je fouette*, *que je promette*, *que je remette*, *que nette*.

on écrit avec un seul *t* : *épithète*, *interprète*, *planète*, *prophète*, *proxénète*, *replète*, *secrète*.

ans *il quitte*, *il acquitte*.

ite est la finale de tous les autres mots, noms, adjectifs, et adverbes :

e.	Israélite.	Parasite.	Sybarite.
	Lévite.	Plébiscite.	Site.
	Limite.	Redite.	Visite.
	Mérite.	Réussite.	Vite.
	Mite.	Rite.	
te.	Orbite.	Satellite.	

crit donc aussi par *ite* :

ite.	Je débite.	Je facilite.	J'hésite.
	Je déshérite.	Je félicite.	J'imite.
	J'évite.	Je gravite.	J'invite.
te.	J'excite.	J'habite.	J'irrite.

tte termine les substantifs féminins :

	Culotte.	Hotte.	Papillotte.
	Flotte.	Linotte.	Polyglotte.
	Gibelotte.	Marcotte.	Quenotte.
	Griotte.	Marotte.	Trotte.
	Grotte.	Motte.	Vieillotte.

s verbes :

tte.	Je débotte.	Je frotte.	Je marmotte.
tte.	Je décrotte.	Je garrotte.	Je trotte.
tte.	J'emmaillotte.	Je grignotte.	

t ne se double pas dans :

e.	Compatriote.	Gargote.	Menote.
.	Compote.	Gavote.	Note.
	Echalote.	Gélinote.	Pelote.
ote.	Galiote.	Ilote.	Redingote.

ans les verbes :

te.	Je complote.	Je grignote.	Je tricote.
ote.	Je dorlote.	Je numérote.	Je tripote.
hote.	Je dote.	Je picote.	Je vivote.
ote.	Je fagote.	Je rabote.	

utte termine le seul mot *goutte*, substantif et verbe.

Oute règne dans les autres mots.

T se double dans *butte*, *hutte*, *lutte*, substantifs et verbes.

Mais on écrit par un seul *t* les substantifs et les adjectifs *brute*, *chute*, *culbute*, *minute*, *volute*.

Et les verbes :

Je blute.	Je discute.	Je lute.	Je réfute.
Je culbute.	Je dispute.	Je permute.	Je répute.
Je débute.	J'exécute.	Je persécute.	Je suppute.
Je député.	J'impute.	Je recrute.	

V.

Cette lettre ne se double que dans les mots suivants devenus français : *wagon*, *wallon* (langage), *wauxhall*, *wigh*, *whist* ou *wisk*, *wiski*, *wolfram* (mine de fer).

X.

La lettre *x*, faisant fonction de deux consonnes, ne se double jamais.

Z.

La lettre *z* ne se double que dans *lazzi*.

II. ORTHOGRAPHE DE RÈGLE.

I. La première personne du singulier du présent de l'indicatif est toujours terminée par un *e* muet, 1° dans les verbes de la première conjugaison :

Aimer,	*J'aime.*	Louvoyer,	*Je louvoie.*
Chanter,	*Je chante.*	Partager,	*Je partage.*
Convier,	*Je convie.*	Prier,	*Je prie.*
Forcer,	*Je force.*	Soulager,	*Je soulage.*

Aller fait exception ; la première personne est je *vais*.

2° Dans ceux de la seconde qui ont l'infinitif en *frir* et en *vrir*, et dans *offrir*, *souffrir*, *ouvrir*, *couvrir*, *cueillir* et ses composés.

Offrir,	*J'offre.*	Ouvrir,	*J'ouvre.*
Souffrir,	*Je souffre.*	Cueillir,	*Je cueille.*
Couvrir,	*Je couvre.*	Recueillir,	*Je recueille.*

Dans tous les autres verbes de la deuxième conjugaison, et dans ceux de la troisième et de la quatrième, cette première personne est terminée par une *s* : *je finis*, *je reçois*, *je rends*, *je vais*, *je cours*, *je meurs*, *je conclus*.

ouve, dans les poëtes, la première personne du singulier
ent de l'indicatif écrite sans *s*, comme *je sai*, *je voi*, *je croi*.
rthographe, conforme à l'usage ancien, est admise seule-
ujourd'hui en poésie.
PTION. — *Pouvoir*, *valoir*, *équivaloir*, *prévaloir*, *vouloir*,
irréguliers de la troisième conjugaison, prennent un *x* au
ne *s* : *je peux*, *je veux*, *j'équivaux*, *je prévaux*, *je vaux*.

a seconde personne du singulier du présent de l'indicatif, de
s temps simples, et dans tous les verbes, a toujours pour
nale une *s* :

	tu aimes,	*tu aimais*,	*tu aimas*.
,	*tu chantes*,	*tu chantais*,	*tu chantas*.
,	*tu convies*,	*tu conviais*,	*tu convias*.
	tu danses,	*tu dansais*,	*tu dansas*.
	tu forces,	*tu forçais*.	*tu forças*.
er,	*tu louvoies*,	*tu louvoyais*,	*tu louvoyas*.
r,	*tu partages*,	*tu partageais*,	*tu partageas*.
	tu pries,	*tu priais*,	*tu prias*.
r,	*tu soulages*,	*tu soulageais*,	*tu soulageas*.
ir,	*tu accueilles*,	*tu accueillais*,	*tu accueillis*.
,	*tu couvres*,	*tu couvrais*,	*tu couvris*.
,	*tu cueilles*,	*tu cueillais*,	*tu cueillis*.
	tu offres,	*tu offrais*,	*tu offris*.
	tu ouvres,	*tu ouvrais*,	*tu ouvris*.
ir,	*tu recueilles*,	*tu recueillais*,	*tu recueillis*.
,	*tu souffres*,	*tu souffrais*,	*tu souffris*.

oir, *vouloir*, *valoir*, *équivaloir*, *prévaloir*, font encore
on; ils prennent à la seconde personne du présent de l'in-
un *x* au lieu d'une *s* : *tu peux*, *tu prévaux*, *tu vaux*, *tu veux*.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif
blable à la première, dans les verbes qui ont cette personne
e par un *e* muet : *j'aime*, *il aime; je chante*, *il chante; je*
il cueille; j'offre, *il offre; j'ouvre*, *il ouvre; je prie*, *il prie*.

Quand la première personne du singulier du présent de l'in-
init par une *s* ou un *x*, la troisième personne de ce temps finit
t : *je crois*, *il croit; je peux*, *il peut; je sais*, *il sait*, etc.
PTIONS. — Les verbes en *dre*, terminés par *ds* à la pre-
personne du singulier du présent de l'indicatif, finissent par
la troisième personne du singulier de ce même temps : *je*
il coud; je prends, *il prend; je répands*, *il répand; je ré-*
il répond, etc.
verbes en *soudre*, *dissoudre*, *résoudre*, et en *aindre*, en
et en *oindre*, prennent un *t* à la troisième personne : *j'ab-*
l absout; je crains, *il craint; je disjoins*, *il disjoint; je dis-*

sous, *il dissout; je joins*, *il joint; je peins*, *il peint; je résous*, *il résout*, etc.

Le verbe *vaincre* et son composé *convaincre* gardent le *c* aux trois premières personnes du singulier du présent de l'indicatif : *je vaincs*, *tu vaincs*, *il vainc; je convaincs*, *tu convaincs*, *il convainc*.

V. La première personne du pluriel du présent de l'indicatif, et en général de tous les temps simples, a toujours pour lettre finale une *s* : *nous aimons*, *nous aimions*, *nous cousons*, *nous cousions; nous dissolvons*, *nous dissolvions; nous voyons*, *nous voyions*.

VI. La seconde personne du pluriel de tous les temps simples se termine en *s* ou en *z*.

Elle prend une *s* quand la pénultième est un *e* muet : *vous dites*, *vous faites*, *vous aimâtes*, *vous reçûtes*, etc.

Elle prend un *z* quand la pénultième est un *é* fermé : *vous aimez*, *vous dédisez*, *vous médisez*, *vous rendez*, etc.

VII. La troisième personne du pluriel de tous les temps simples est généralement en *nt* : *ils aiment*, *ils ambitionnèrent*, *ils disent*, *ils reçurent*, etc.

VIII. Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif sont les mêmes dans tous les verbes, tant réguliers qu'irréguliers, sans aucune exception : pour le singulier, elles sont en *ais*, *ais*, *ait*, et pour le pluriel, en *ions*, *iez*, *iaient* : j'aim*ais*, tu aim*ais*, il aim*ait*, nous aim*ions*, vous aim*iez*, ils aim*aient*; je voy*ais*, tu voy*ais*, il voy*ait*; nous voy*ions*, vous voy*iez*, ils voy*aient*.

IX. Le passé défini a quatre terminaisons :

1° En *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent* : je donn*ai*, tu donn*as*, il donn*a*, nous donn*âmes*, vous donn*âtes*, ils donn*èrent*.

2° En *is*, *is*, *it*, *îmes*, *îtes*, *irent* : je guér*is*, tu guér*is*, il guér*it*, nous guér*îmes*, vous guér*îtes*, ils guér*irent*.

3° En *ins*, *ins*, *int*, *înmes*, *întes*, *inrent* : je v*ins*, tu v*ins*, il v*int*, nous v*înmes*, vous v*întes*, ils v*inrent*.

4° En *us*, *us*, *ut*, *ûmes*, *ûtes*, *urent* : je reç*us*, tu reç*us*, il reç*ut*, nous reç*ûmes*, vous reç*ûtes*, ils reç*urent*.

X. Le futur de l'indicatif est toujours en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront* : j'aime*rai*, tu aime*ras*, il aime*ra*, nous aime*rons*, vous aime*rez*, ils aime*ront*.

XI. Le présent du conditionnel est en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient* : j'aime*rais*, tu aime*rais*, il aime*rait*, nous aime*rions*, vous aime*riez*, ils aime*raient*.

XII. La seconde personne du singulier de l'impératif est toujours semblable à la première personne du présent de l'indicatif :

J'aime,	*Aime.*	Je rends,	*Rends.*
Je cueille,	*Cueille.*	Je souffre,	*Souffre.*
Je finis,	*Finis.*	Je tiens,	*Tiens.*

Font exception *aller*, *avoir* et *être :* je vais, *va;* j'ai, *aie;* je suis, *sois*.

Quand l'impératif est terminé par un *e* muet, et suivi de l'un des pronoms *y*, *en*, alors, pour éviter un hiatus, on ajoute l'*s* euphonique, et l'on écrit : *donnes*-EN, *portes*-Y.

On ne fait point usage de la lettre euphonique *s* lorsque après la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet, c'est la préposition *en* qui suit : ACCEPTE EN *échange ce bijou;* SOUFFRE EN *patience les caprices de cet homme*.

Mais la deuxième personne du singulier de l'impératif d'*aller*, *va*, prend toujours la lettre euphonique *s* avant *en : Si tu n'as pas de livres*, VAS EN *chercher;* VAS EN *poste*. (V. t. I[er], p. 314, 315.)

XIII. Le présent du subjonctif, dans les verbes des quatre conjugaisons, se termine en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent :* que je pri*e*, que tu pri*es*, qu'il pri*e*, que nous pri*ions*, que vous pri*iez*, qu'ils pri*ent;* que je conclu*e*, que tu conclu*es*, qu'il conclu*e*, que nous conclu*ions*, que vous conclu*iez*, qu'ils conclu*ent*.

Les auxiliaires *avoir* et *être* font seuls exception : que j'ai*e*, que tu ai*es*, qu'il ai*t*, que nous ay*ons*, que vous ay*ez*, qu'ils ai*ent;* que je so*is*, que tu so*is*, qu'il so*it*, que nous soy*ons*, que vous soy*ez*, qu'ils so*ient*.

XIV. L'imparfait du subjonctif a quatre terminaisons : *asse*, *isse*, *usse*, *insse :*

Que je donn*asse*, que tu donn*asses*, qu'il donn*ât*, que nous donn*assions*, que vous donn*assiez*, qu'ils donn*assent*.

Que je sent*isse*, que tu sent*isses*, qu'il sent*ît*, que nous sent*issions*, que vous sent*issiez*, qu'ils sent*issent*.

Que je reç*usse*, que tu reç*usses*, qu'il reç*ût*, que nous reç*ussions*, que vous reç*ussiez*, qu'ils reç*ussent*.

Que je v*insse*, que tu v*insses*, qu'il v*înt*, que nous v*inssions*, que vous v*inssiez*, qu'ils v*inssent*.

La troisième personne du singulier prend l'accent circonflexe; ce

qui, outre l'*i* qu'elle prend, établit une différence remarquable entre elle et la troisième personne du singulier du passé défini, qui a la même finale, mais qui s'écrit sans accent et sans *t* à la première conjuguaison : *il donna;* et sans accent aux trois autres conjugaisons : *il sentit*, *il reçut*, *il vint*.

XV. Le présent de l'infinitif a quatre terminaisons, qui sont : *er*, donn*er; ir*, rempl*ir; oir*, recev*oir; re*, rend*re*.

XVI. Quand l'infinitif est terminé par *quer*, les lettres *qu* se conservent dans toute la conjugaison avant *a* et *o :* nous *suffoquons*, vous *fabriquâtes*, quoique dans les dérivés le *c* remplace *qu* radical ; ainsi on écrit *suffocation*, *fabrication*.

Les verbes en *dre* où l'on entend le son *an* se terminent en *endre*, comme *fendre*, *prendre*, *refendre*, *reprendre*, *tendre*, *vendre*, etc. Il faut en excepter *répandre*.

On écrit par *ire* les verbes dont le participe présent se prononce *vant* ou *zant*, comme *écrire*, *souscrire*, *lire*, *dire*.

Excepté *bruire*, *frire*, *maudire*, *rire*, *sourire*.

Tous les autres verbes terminés par le son *ir* appartiennent à la seconde conjugaison et ne prennent point d'*e* final : *courir*, *tenir*, *vêtir*, etc.

Contraindre, *craindre*, *plaindre*, et leurs composés, sont les seuls verbes en *aindre;* tous les autres sont en *eindre :*

Atteindre.	Déteindre.	Eteindre.	Peindre.
Ceindre.	Enceindre.	Feindre.	Restreindre.
Chanfreindre.	Enfreindre.	Geindre.	Teindre.
Dépeindre.	Epeindre.		

XVII. Le participe présent est toujours terminé en *ant : donnant*, *remplissant*, *recevant*, *rendant*.

XVIII. Le participe passé a un grand nombre de terminaisons différentes ; les principales sont en *é*, en *i*, en *u*, en *ert*, en *it*, en *int : donné*, *empli*, *reçu*, *rendu*, *ouvert*, *réduit*, *craint*, *peint*, etc.

DE L'EMPLOI

DES MAJUSCULES ET DES MINUSCULES.

On donne le nom de *majuscules* ou grandes lettres à celles qu'on emploie, en français, au commencement des phrases, des vers et en tête de tous les noms propres, et le nom de *minuscules* ou petites lettres, à celles qu'on emploie dans le corps des mots ou des phrases.

I. DES MAJUSCULES.

I. Noms propres.

On écrit par une majuscule l'initiale de tout nom propre d'homme, de femme, de pays, de royaume, de peuple, de fleuve, de montagne, etc. : *Napoléon*, *Henri*, *Philippe*, *Marie*, *Joséphine; Amérique*, *France*, *la Seine*, *le Rhin*, *les Alpes*, etc.

Paraissez, Navarrais, Maures et Castillans,
Et tout ce que l'Espagne a produit de vaillants. (Corneille.)

II. Phrases, alinéa, vers.

1° On écrit par une majuscule le premier mot d'un discours, celui de chaque alinéa, et celui de chaque vers :

La valeur n'est pas une force aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence; et le capitaine n'est pas accompli, s'il ne renferme en soi l'homme de bien et l'homme sage. (Fléchier.)

L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes.

La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affaiblit d'un jour à l'autre et est sur le point de disparaître.

L'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne; dont les vices, enfin, ne sont pas scandaleux.

On connaît assez qu'un homme de bien est honnête homme, mais il est plaisant d'imaginer que tout honnête homme n'est pas homme de bien.

L'homme de bien est celui qui n'est ni un saint ni un dévot, et qui s'est borné à n'avoir que de la vertu. (La Bruyère.)

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire;
Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés!
Répondez, cieux et mers, et vous, terre, parlez! (L. Racine.)

II. On emploie aussi une majuscule en tête du premier mot de chaque phrase ou de toute proposition séparée de celle qui la précède par le point, et le plus ordinairement au commencement du mot qui suit le point interrogatif ou exclamatif :

Oh çà, ma fille, je vais vous dire une nouvelle où peut-être vous ne vous attendez pas. On vous demande en mariage. Qu'est-ce que cela? Vous riez? Cela est plaisant, oui, ce mot de mariage! Il n'y a rien de plus drôle pour les jeunes filles. (Molière.)

III. On écrit enfin par une majuscule le premier mot de toute proposition qui énonce une citation :

Je ne suis pas de ceux qui disent : « Ce n'est rien,
C'est une femme qui se noie. » (La Fontaine.)

On veut quelquefois cacher ses faibles ou en diminuer l'opinion par l'aveu libre que l'on en fait. Tel dit : JE SUIS IGNORANT, *qui ne sait rien; un homme dit :* JE SUIS VIEUX, *il passe soixante ans; un autre encore :* JE NE SUIS PAS RICHE, *et il est pauvre.* (La Bruyère.)

II. DES MAJUSCULES ET DES MINUSCULES (1).

I. Noms communs.

I. Tout nom commun s'écrit avec une lettre minuscule : *abbaye*, *arsenal*, *chaumière*, *église*, *palais*.

II. Sont considérés comme communs :

1° Les noms donnés aux souverains et ceux des titres de noblesse :

autocrate, calife, comte, consul, czar, duc, empereur, éphore, marquis, pharaon, roi.

2° Les noms des diverses religions :

christianisme, catholicisme, islamisme, mahométisme, judaïsme, paganisme.

3° Les noms donnés aux prêtres de diverses religions :

aruspice, augure, druide, flamine, hiérophante, muezzin, pontife, pythonisse, nabab.

---

(1) Nous suivons ici le remarquable *Traité de l'emploi des lettres majuscules et minuscules dans l'écriture et l'impression*, ouvrage de M. Tassis, correcteur à l'imprimerie de MM. Firmin Didot.

4° Les noms des religieux et des membres des ordres monastiques :

bénédictin, carme, chartreux, dominicain, feuillant, trappiste.

5° Les noms des sectaires et des partisans des doctrines religieuses, philosophiques ou politiques :

anabaptiste, calviniste, catholique, janséniste, légitimiste, républicain, socialiste, péripatéticien, puritain, voltairien.

6° Les nymphes ou divinités des mers et des bois :

Une dryade, un faune, une naïade, un satyre, une sirène, un sylphe, un sylvain, un triton.

7° Fêtes païennes :

Les ambarvales, les bacchanales, les compitales, les dionysies, les lupercales, les saturnales.

III. Les noms des titres d'ouvrage, employés dans un sens général et indéterminé, ne sont que des dénominations communes et doivent s'écrire avec une minuscule :

Un almanach, un antiphonaire, une biographie, un bréviaire, un commentaire, un dictionnaire, une encyclopédie, un glossaire, une grammaire, un manuel, un mémoire, un paroissien, un psautier, une revue.

IV. Mais ils s'écrivent toujours avec la majuscule lorsqu'ils sont accompagnés du nom d'auteur ou d'éditeur :

La Biographie de Michaud, les Commentaires de César, le Dictionnaire de l'Académie, les Essais de Montaigne, Manuel Roret, les Mémoires de Saint-Simon.

Cependant on écrit sans majuscule :

Il vous récitera toutes les fables de la Fontaine; Il connaît à fond tous les aphorismes d'Hippocrate ;

parce que dans ces phrases les mots *fables* et *aphorismes* sont employés, non comme des titres d'ouvrage, mais comme de simples noms communs.

V. Il faut écrire avec une majuscule le nom de chacun des personnages consignés dans le titre d'une fable, d'une comédie, etc. :

Le Chêne et le Roseau ; la Génisse, la Chèvre et la Brebis ; le Flatteur et l'Envieux; le Maitre et le Valet.

VI. On écrit de même avec une majuscule le nom de chacun des ouvrages qui sont mentionnés dans un titre :

Le Complément de l'Encyclopédie moderne, la Critique de l'École des femmes, Défense du Génie du christianisme, Observations sur l'Esprit des lois.

Dans les titres qui suivent on n'emploie qu'une majuscule, parce que dans chaque intitulé il n'est question que d'un seul ouvrage :

Considérations sur l'histoire de France; Discours sur l'histoire universelle.

VII. Les noms donnés aux rues, aux places, aux quais, aux boulevards, etc., s'écrivent toujours avec une majuscule :

Rue de Rivoli, allée de l'Observatoire, avenue des Champs-Elysées, barrière de l'Etoile, cour des Fontaines, chaussée du Maine, esplanade des Invalides, faubourg Poissonnière, passage des Panoramas, place de l'Estrapade, quai de l'Horloge.

VIII. On écrit avec une minuscule le nom commun qui, dans une périphrase, est figurément employé pour un nom propre :

L'aigle de Meaux,	pour dire	Bossuet.
L'aigle de Pathmos,	—	saint Jean.
Le chantre de Vaucluse,	—	Pétrarque.
La déesse des moissons,	—	Cérès.
Le dieu des mers,	—	Neptune.
L'ange des ténèbres,	—	le diable.

IX. Cependant, lorsque le nom commun est employé comme surnom et qu'on l'applique à un homme célèbre, il s'écrit toujours avec la majuscule :

L'Apôtre des nations,	pour dire	saint Paul.
L'Ange de l'école,	—	saint Thomas d'Aquin.
Le Docteur de la grâce,	—	saint Augustin.
L'Oint du Seigneur,	—	Jésus-Christ.
L'Orateur romain,	—	Cicéron.
Le Sage,	—	Salomon.

X. Quelques noms propres d'homme, de peuple, rappellent une idée tellement significative qu'ils ont fini, par suite du fréquent usage qu'on en a fait, par être considérés comme de véritables noms communs :

Un allobroge. Un arabe. Un mentor. Un tartufe.
Un amphitryon. Une mégère. Un nicodème.

XI. C'est par analogie qu'on emploie comme noms communs et qu'on écrit sans majuscule les noms propres d'homme appliqués à des êtres inanimés :

Un barême. Un dédale. Un mithridate. Un phaéton.
Un calepin. Un hermès.

XII. On écrit avec la majuscule le nom d'un auteur lorsqu'il est employé pour désigner l'ensemble de ses œuvres :

Quel beau MOLIÈRE. *Voilà le premier* HOMÈRE *imprimé.*

XIII. Les dénominations diverses données à une certaine étendue de pays sous la domination d'un souverain ou l'administration d'un prince, d'un magistrat, etc., comme *empire*, *royaume*, *duché*, etc., s'écrivent avec la minuscule :

empire français.
marquisat de Saluces.
principauté d'Orange.
comtat Venaissin.
diocèse de Reims.
électorat de Hesse.
république romaine.
régence de Tunis.
royaume de Prusse.

XIV. Un nom commun doit être considéré comme nom propre lorsqu'il sert de dénomination particulière à un monument auquel il est appliqué :

L'Abbaye, nom propre d'une église paroissiale de Paris.
L'Acropole, nom propre d'un quartier d'Athènes.
L'Arsenal, bibliothèque de Paris.
La Bastille, ancienne prison d'État.
Le Châtelet, ancien tribunal de Paris.
Le Cirque, théâtre de Paris.
Le Gymnase, théâtre de Paris.
La Tour de Londres, caserne, prison d'État à Londres.

XV. Lorsque deux substantifs figurent dans une dénomination propre, et que le second n'est que le complément déterminatif du premier, celui-ci prend seul la majuscule :

L'Académie des sciences.
Le Conservatoire de musique.
Le Conservatoire des arts et métiers.
L'Ecole des chartes.
L'ordre de l'Aigle de fer.
L'ordre de la Légion d'honneur.
L'ordre de la Toison d'or.

Cette règle s'applique également aux titres d'ouvrages :

Bulletin des lois.
Cours d'astronomie.
Le Devin du village.
Dialogues des morts.
Esprit des lois.
Essai sur les mœurs.
Génie du christianisme.
Pluralité des mondes.
Traité des études.

XVI. Cependant, lorsqu'une dénomination quelconque est exprimée par deux mots, le second s'écrit avec la majuscule, lorsque ce mot caractérise, soit historiquement, soit figurément ou par analogie la dénomination :

La barrière du Trône.
Le cap des Tempêtes.
La cour des Miracles.
La fontaine des Innocents.
L'hôtel des Ambassadeurs.
L'île de la Réunion.
Les montagnes de la Lune.
La place de l'Estrapade.

XVII. Mais lorsqu'une dénomination quelconque, exprimée par deux mots, est une dénomination générale, ni l'un ni l'autre ne prennent de majuscule :

L'administration des postes.
L'administration des monnaies.
Le comptoir d'escompte.
La caisse d'épargne.
L'église de l'abbaye (du monastère).
La halle aux blés.
L'hôtel de ville.
Le marché aux fleurs.
Le ministère de l'intérieur.
Le ministère des finances.
Le palais de justice.
La régie des tabacs.

XVIII. Lorsque le second mot d'une dénomination est une abstraction personnifiée, il s'écrit toujours avec la majuscule :

Le temple de la Paix.
Le temple de l'Honneur et de la Vertu, près de Rome.

XIX. Lorsqu'une dénomination (propre ou commune), exprimée par deux mots, se présente sous forme elliptique, on doit écrire le second mot avec la majuscule si, à cause de l'ellipse, cette dénomination offre une équivoque ou un non-sens :

Il est allé { *aux Arts et métiers.* / *à l'Instruction publique.* / *à la Monnaie.* }

Dans les exemples ci-dessus, c'est à cause de l'ellipse qu'on a écrit avec majuscule les mots *Arts*, *Instruction*, *Monnaie*. Ils sont mis là pour : *le Conservatoire des arts et métiers*, *le ministère de l'instruction publique*, *l'administration des monnaies*.

XX. Mais on écrit toujours avec la minuscule, qu'il y ait ellipse ou non, le substantif qui ne peut donner lieu à aucune amphibologie :

Il est allé à l'administration { *des domaines.* / *des douanes.* / *des postes.* }

Ou bien,

Il est allé { *aux domaines.* / *aux douanes.* / *à la poste.* }

XXI. Lorsqu'on donne à un produit, à un objet de fabrication quelconque le nom de la ville où il a été fabriqué, ou celui de la localité d'où il est extrait, exporté, ce nom doit toujours être considéré comme un nom commun, et il s'écrit avec minuscule :

Un mètre d'angleterre.
Une statue en carrare.
Un bel angora.
Une bouteille de cognac.
Fumer du maryland.
Une robe de florence.
Une robe de madras.

XXII. Tout nom propre perd la majuscule lorsqu'il entre dans la composition d'un mot et forme avec celui-ci un substantif commun :

Un asiarque.	*Un anglomane.*	*Un daguerréotype.*

Font exception, à cause du trait-d'union :

Un prie-Dieu. Le lever-Dieu.

XXIII. On doit écrire avec la minuscule, selon l'usage établi, tous les noms donnés aux vents :

Les aquilons.	*Le mistral.*	*Le simoun.*	*La tramontane.*
Les autans.	*Les moussons.*	*Le siroco.*	*Les vents alizés.*

Mais ces noms s'écrivent toujours avec la majuscule lorsqu'ils sont désignés sous leur appellation latine, parce qu'alors ils sont presque toujours personnifiés :

L'Africus.	*L'Auster.*	*L'Eurus.*	*Notus.*
L'Aquilon.	*Borée.*	*Favonius.*	*Zéphire.*

XXIV. On doit écrire avec majuscule tout nom ajouté à une dénomination propre de ville, de monument :

Bar-le-Duc.	*Villeneuve-le-Comte.*
Choisy-le-Roi.	*L'église Saint-Germain des Prés.*
Fontenay-aux-Roses.	*L'église Sainte-Marie aux Neiges.*

XXV. Les articles *le*, *la*, *les*, *du*, *de la*, *des*, devant un nom propre de ville, s'écrivent avec la minuscule. Il en est de même lorsque ces noms sont employés comme des noms de rue :

l'Argentière.	*la Flèche.*	*le Mans.*	*le Puy.*
les Andelys.	*la Havane.*	*la Mecque.*	*la Rochelle.*
le Caire.	*le Havre.*		

Il en est de même pour les noms propres de personnes :

la Bruyère.	*le Cid.*	*Pic de la Mirandole.*
le Camoens.	*l'abbé de l'Épée.*	*Tallemant des Réaux.*
la marquise du Châtelet.	*le duc de Guise.*	*Juvénal des Ursins.*

XXVI. Les titres honorifiques qu'on donne aux empereurs, aux rois, aux impératrices et aux reines, s'écrivent toujours avec la majuscule : *Sa Majesté*, *Leurs Majestés*, *Votre Majesté*, *Vos Majestés*.

Il en est de même pour les titres donnés au souverain pontife, aux princes de l'Église, aux membres des familles royales et princières :

Sa Sainteté,	en parlant	du pape.
Son Eminence,	—	d'un cardinal.
Sa Grandeur,	—	d'un évêque.
Son Altesse,	—	d'un prince impérial, royal.

Par analogie, on écrit encore avec une majuscule, en parlant des ministres, des ambassadeurs et de certains dignitaires de la couronne :

Son Excellence le ministre de... *Leurs Excellences les ambassadeurs de...*

XXVII. Les noms communs *autocrate*, *empereur*, *czar*, *roi*, *reine*, *sultan*, *pape*, *évêque*, *prince*, qui figurent ordinairement après les titres énumérés ci-dessus, s'écrivent avec la minuscule :

Sa Majesté l'empereur Napoléon III.
Sa Majesté la reine d'Angleterre.
Sa Majesté le czar, l'autocrate de toutes les Russies.
Sa Majesté le sultan Abdul-Medjid.
Sa Sainteté le pape Pie IX.
Son Eminence le cardinal de Retz.
Sa Grandeur l'évêque de Marseille.
Son Altesse l'électeur de Saxe.

On doit écrire aussi avec minuscule tout adjectif joint à ce titre :

Sa Majesté impériale, *Son Altesse impériale,*

parce que dans ces cas-là les adjectifs *royal*, *impérial*, ne constituent pas un titre *particulier* au souverain auquel ils sont appliqués, comme dans ces exemples :

Sa Majesté Catholique, la reine d'Espagne.
Sa Majesté Fidèle, le roi de Portugal.
Sa Majesté Britannique, la reine d'Angleterre.

XXVIII. Le nom sous lequel un ordre monastique, civil ou militaire, est institué, s'écrit toujours avec la majuscule :

L'ordre { *de l'Incarnation.* / *de la Visitation.* / *de la Jarretière.* / *de la Légion d'honneur.* }

XXIX. Les ordres religieux sont ordinairement désignés par le nom du saint sous l'invocation duquel ils ont été fondés, quelquefois aussi par celui de la montagne où ils ont été institués. Dans ce cas, les mots *Saint*, *Sainte*, *Mont*, s'écrivent toujours avec la majuscule et prennent le trait-d'union.

L'ordre de Saint-Benoît.
La congrégation de Saint-Lazare.
L'ordre du Mont-Carmel.
La réforme de Sainte-Thérèse.

XXX. Les noms des animaux ou monstres imaginaires dont il est fait mention dans la fable ou ailleurs forment deux classes distinctes :

Les uns sont considérés comme noms propres parce qu'ils éveil-

lent par analogie l'idée du fait particulier auquel ils se rattachent, et s'écrivent toujours avec la majuscule :

Cerbère. *La Chimère.* *La Méduse.* *Le serpent Python.*
Charybde. *Le Léviathan.* *Le Minotaure.*

Les autres sont passés à l'état de noms communs et s'écrivent avec la minuscule :

Un basilic. *Un hippocentaure.* *Un lynx.*
Un griffon. *Une hydre.* *Un phénix.*

XXXI. Tout nom patronymique, c'est-à-dire dérivé de celui d'un chef de race, et donné à ses descendants, s'écrit avec la majuscule lorsqu'il est employé substantivement :

Les Capétiens. *Les Mérovingiens.* *Les Seldjoucides.*

XXXII. Mais lorsque les noms patronymiques sont employés adjectivement, ils s'écrivent avec la minuscule :

Les califes abbassides. *Ecriture caroline.*
La race capétienne. *La dynastie mérovingienne.*

XXXIII. Cependant, lorsque le second mot n'est qu'un simple adjectif servant à indiquer la position qu'occupait un peuple en deçà ou au delà d'un fleuve ou d'une chaîne de montagnes, il s'écrit avec la minuscule :

Les Gaulois cisalpins. *Les Gaulois cispadans.*
Les Gaulois transalpins. *Les Gaulois transpadans.*

XXXIV. Lorsque les adjectifs ci-dessus sont employés substantivement, ils prennent la majuscule :

Les Cisalpins. *Les Transalpins.* *Les Cispadans.* *Les Transpadans.*

XXXV. Enfin on doit écrire avec la minuscule tout qualificatif lorsqu'il ne sert qu'à désigner l'État, la province où quelqu'un est né :

Les Américains { *boliviens.* *canadiens.* *chiliens.* *péruviens.* }

Ou bien lorsqu'il désigne la puissance à laquelle un peuple est soumis :

Les Arméniens { *russes.* *turcs.* }
Les Américains { *anglais.* *espagnols.* *français.* }
Les Cosaques { *russes.* *turcs.* }

XXXVI. On doit toujours écrire avec une majuscule le nom d'une chose inanimée ou métaphysique lorsqu'on lui attribue la figure, les sentiments, le langage d'une personne réelle :

. . . . La *Mollesse* oppressée,
Dans sa bouche à ces mots sent sa langue glacée. (Boileau.)

La plaintive *Elégie*, en longs habits de deuil,
Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil. (Le même.)

II. Adjectifs.

I. Tout adjectif s'écrit avec une minuscule lorsqu'il est employé comme simple qualificatif :

Palais abbatial. *Majesté royale.* *Puissance divine.*
Concours académique. *Influence morale.* *Combat naval.*

II. L'adjectif, formé d'un nom propre, s'écrit avec la minuscule lorsqu'il est employé comme simple qualificatif :

Le rivage troïen. *L'architecture gothique.*
Le chant grégorien. *L'école byzantine.*
Les champs phrygiens. *La phalange macédonienne.*

III. Mais si l'adjectif est employé substantivement, il s'écrit avec la majuscule :

Les Asiatiques. *Un Parisien.* *Un Breton.*
Les Européens. *Une Française.* *Un Normand.*

IV. Mais quand l'adjectif est accompagné d'un autre adjectif qui le modifie, ils forment souvent tous deux une double expression qualificative et s'écrivent avec la minuscule :

Un noble vénitien. *Un savant allemand.*
Un brave français. *Un rusé normand.*

V. Mais lorsqu'on veut donner une signification distincte à l'adjectif pris substantivement, alors on l'écrit avec une majuscule :

Un illustre Irlandais. *Un riche Américain.*

VI. Dans un titre d'ouvrage et dans toute dénomination propre, l'adjectif ou le participe qui suit le substantif qu'il modifie s'écrit avec la minuscule :

La Gazette universelle allemande. *Le Paradis perdu.*
Les Précieuses ridicules. *La Gageure imprévue.*
La Jérusalem délivrée. *L'ordre du Mérite civil.*
Les Lettres persanes. *L'Auberge du Cheval blanc.*

VII. Quand l'adjectif précède, il s'écrit avec la majuscule :

Le Nouveau Testament.	*La Nouvelle Héloïse.*
La Divine Comédie.	*Les Fausses Confidences.*
Les Deux Gendres.	*La Jeune Femme colère.*

VIII. L'adjectif *saint* s'écrit toujours avec une minuscule lorsque, suivi d'un substantif qu'il qualifie, il ne sert qu'à exprimer l'idée de sainteté :

saint Martin.	*saint Michel.*
saint Simon.	*saint Pierre.*

Mais le mot *Saint* s'écrit avec la majuscule et se joint par le trait-d'union au substantif qu'il modifie lorsqu'il forme avec ce dernier une dénomination propre d'homme, de monument :

Le duc de Saint-Simon.	*L'église de Saint-Pierre.*
La porte Saint-Martin.	*Le mont Saint-Michel.*

IX. Rien n'est si fréquent que de rencontrer un nom d'État, de contrée, de province, modifié par un adjectif; toute la difficulté consiste à savoir si ce qualificatif doit s'écrire avec la majuscule ou avec la minuscule.

On peut établir en principe que tout adjectif qui n'est pas employé comme nom propre doit s'écrire avec la minuscule.

L'adjectif s'écrit avec la minuscule lorsque, formé d'un nom d'empire, de ville, de contrée, il n'est employé que pour indiquer à quel peuple, à quelle nation, cet État, cette contrée appartient :

L'empire { *français.* / *germanique.* / *romain.* }

Les États romains.	*La Pologne russe.*	*La Guyane française.*
La Flandre française.	*L'Asie ottomane.*	*L'Inde anglaise.*

X. L'adjectif, modifiant un nom d'État, de province, s'écrit avec la minuscule lorsqu'il ne sert qu'à déterminer la position de cet État, de cette province, au nord, au sud, etc., d'un autre État, d'une autre province :

L'Amérique { *méridionale.* / *septentrionale.* }

L'Europe { *centrale.* / *continentale.* / *occidentale.* / *orientale.* }

L'Italie inférieure, ou la basse Italie. *L'Italie supérieure,* ou la haute Italie.

XI. L'adjectif s'écrit encore avec la minuscule lorsqu'il sert à indiquer la position d'un État, d'une contrée, d'une province, en deçà, au delà d'une ville, d'un fleuve ou d'une chaîne de montagnes:

La Bourgogne cisjurane. *L'Inde transgangétique.*
La Bourgogne transjurane. *L'Inde transoxiane.*

L'Abruzze { *citérieure.* / *ultérieure.* }

La Gaule { *cisalpine.* / *cispadane.* / *subalpine.* / *transpadane.* / *transalpine.* }

XII. Mais l'adjectif s'écrit toujours avec la majuscule lorsque, formé d'un nom propre, il est appliqué à un monument, soit pour éterniser un souvenir, soit pour rappeler le nom du fondateur et le personnage en l'honneur duquel ce monument a été érigé :

La bibliothèque Mazarine. *La colonne Trajane.*
La chapelle Sixtine. *Le mont Tarpéien.*

XIII. Dans les autres cas, l'adjectif, bien que formé d'un nom propre, s'écrit avec la minuscule :

alphabet cadméen. *édition elzévirienne.* *ligue achéenne.*
danse pyrrhique. *langue sémitique.* *legion thébaine.*

XIV. Lorsque l'adjectif, n'étant plus considéré comme simple qualificatif, est employé comme nom propre et donné comme tel à une province, à une mer, à une île, à un golfe, etc., il est écrit toujours avec la majuscule :

La mer Morte. *Le golfe Persique.* *Le lac Majeur.*
La mer Rouge. *Les îles Ioniennes.* *Le lac Supérieur,* en Amérique.
La Russie Blanche. *Le mont Blanc.*

De même on écrit toujours avec la majuscule les adjectifs suivants, parce qu'ils sont employés comme surnoms :

Apollon Pythien. *Jupiter Tonnant.*
Jupiter Lycéen. *Isis Thesmophore.*

CINQUIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES HISTORIQUES ET GRAMMATICALES.

A.

A, employé comme préfixe, ajoute au terme principal une idée tendance, de continuité, de progrès :

TIR *(bête)*, rendre plus bête.
UCIR *(doux)*, rendre plus doux.
ANDIR *(grand)*, rendre plus grand.
ERRIR *(guerre)*, rendre propre à la uerre.
AJOURNER *(jour)*, remettre à un autre jour.
AJUSTER *(juste)*, rendre plus juste.
ALENTIR *(lent)*, rendre plus lent.
APETISSER *(petit)*, rendre plus petit.

A se change en *ad* devant les simples qui commencent par un *j* :

DRE *(joindre)*, ajouter, associer à.
RER *(jurer)*, supplier, sommer.
ADJUGER *(juger)*, juger en faveur de, accorder.

Ad se trouve en outre dans un grand nombre de mots dérivés du n, et formés de primitifs commençant par une voyelle, une *h* une consonne *m*, *v* :

PTER *(ad, aptare)*.
ER *(ad, ministrare)*.
IRER *(ad, mirari)*.
ADVENIR *(ad, venire)*.
ADVERBE *(ad, verbum)*.
ADVERSAIRE *(ad, versus)*.

Avant toute autre consonne, la consonne initiale du simple se double ; ainsi l'on écrit : *accumuler*, *affamer*, *allaiter*, *annoter*, *pauvrir*, *arrondir*, *assujettir*, *attribuer*.
Dans un très-grand nombre de mots, *a* n'est pas un préfixe et t partie de la racine primitive du mot, comme dans *âpre*, *âme*, *gle*, *art*, etc.

A, e.

Dans un très-grand nombre de mots, l'euphonie a remplacé l'une ces lettres par l'autre, ainsi on a écrit :

Guarir,	puis *guérir*,	seul usité aujourd'hui.	
Sarge,	—	*serge*,	—
Merque,	—	*marque*,	—
Merri,	—	*marri*,	—

Les deux formes ont été même simultanément en usage; ainsi, à la cour, on disait *sarge* et *merri*, tandis qu'à Paris on prononçait *serge* et *marri*, mots que l'usage a définitivement consacrés.

Abécédaire, alphabétique.

La synonymie de ces deux mots est dans leurs rapports avec les lettres de l'alphabet; leur différence est dans la différence même de ces rapports. *Abécédaire* exprime la chose quant au fond; *alphabétique* la désigne quant à l'ordre. Un livre *abécédaire* est celui qui contient les lettres de l'alphabet, et, par extension, quelques notions élémentaires de lecture. Une liste *alphabétique* est celle qui présente des noms ou des mots disposés suivant l'ordre des lettres dans l'alphabet. *Abécédaire* éveille donc une idée de commencement, de début; *alphabétique*, une idée de suite et de classement; aussi l'on dit une *ignorance* ABÉCÉDAIRE, et non une *ignorance alphabétique*.

Ablatif.

L'*ablatif* (1) marque l'éloignement, la séparation et le point de départ, l'origine, la cause, l'instrument, la manière, le moyen, la mesure, la partie, l'abondance, la disette, etc. Ces différents rapports s'expriment ordinairement en français au moyen des prépositions *de*, *par*, *avec*, suivies d'un nom ou d'un pronom, ou par *dont*, *de qui*, *duquel*, *desquels*, *d'où*, etc. En voici quelques exemples :

Montrez à la fortune que vous êtes affranchis DE SON POUVOIR. (D'Aguesseau.)

Tout amour vient *du ciel;* Dieu nous chérit, il s'aime. (Voltaire.)

Montrez en expirant *de qui* vous êtes née. (Racine.)

Fontenelle est le premier qui ait orné les sciences DES GRÂCES *de l'imagination.* (Thomas.)

Les vents agitent l'air *d'heureux frémissements.* (Racine.)

Tout mûrit *par le temps,* tout s'accroît *par l'usage.* (Voltaire.)

Il faut faire la guerre AVEC LE FER, *et non point* AVEC L'ARGENT. (Bossuet.)

Dieu veut être honoré DU CŒUR, *et non* DES LÈVRES. (Fénelon.)

Le fléau de la discorde inonde encore la terre DU SANG *de ses habitants.* (Massillon).

Louis, les animant *du feu* de son courage,
Se plaint *de sa grandeur* qui l'attache au rivage. (Boileau.)

On appelle *ablatif absolu* une sorte de proposition dans laquelle

(1) *Ab,* loin de; *latus,* porté; lat. Le sixième cas des noms, des pronoms et des adjectifs latins.

tous les mots déclinables sont à l'ablatif, et figurent comme complément circonstanciel. Nos différentes *propositions participes* représentent l'*ablatif absolu.*

Voici un exemple de l'ablatif absolu :

> *Eux venus*, le lion sur ses ongles compta. (La Fontaine.)

Quand cet *ablatif*, ou plutôt la forme qui y répond en français, est répétée dans une même phrase, il résulte le plus souvent une construction lourde, traînante et obscure ; lorsqu'au contraire cette forme est employée une seule fois dans une période, elle donne au discours de la rapidité et de la concision, et présente une construction agréable, même en poésie :

> *Huit ans déjà passés*, une impie étrangère
> Du sceptre de David usurpe tous les droits. (Racine.)
>
> Je me fais un plaisir, à ne vous rien céler,
> De pouvoir, *moi vivant*, dans peu les désoler. (Boileau.)

Able.

Able, finale dérivée du celtique *able*, habile, propre à, et ajoutée à beaucoup de radicaux, forme une classe nombreuse d'adjectifs qui expriment la nature, l'aptitude, la disposition, l'habitude :

Abordable, qu'on peut aborder.
Adorable, de nature à être adoré.
Agréable, dont la nature agrée, plaît.
Charitable, qui est disposé à la charité.
Concevable, qu'on peut concevoir.
Croyable, qui doit être cru.
Curable, qu'on peut guérir.
Respectable, qu'on doit respecter.
Solvable, qui peut payer.
Vraisemblable, qui a l'apparence du vrai.

(Voir *Emploi des adjectifs terminés en* ABLE, t. I, p. 122.)

Aboi, aboiement.

Les poëtes emploient indifféremment l'un pour l'autre. Dans la prose, ces deux paronymes, onomatopées imitatives du cri du chien, ont des nuances bien marquées : *aboiement* exprime le cri du chien en général, c'est le terme qui désigne le langage naturel et commun à toute l'espèce ; *aboi* est le cri particulier et comme la langue apprise du chien domestique ; cette distinction est très-bien marquée dans les exemples qui suivent :

> *Le chien donne l'alarme par des* ABOIEMENTS *réitérés.* (Buffon.)

*L'*ABOIEMENT *est converti en hurlement plaintif et prolongé, quand le chien est inquiet et dénonce un danger.* (Le même.)

*L'*ABOI *du chien est fort importun.* (Académie.)

De tant de gens épars le nombreux équipage,
Leurs cris, l'*aboi* des chiens, les cors mêlés de voix
Annoncent l'épouvante aux hôtes de ces bois. (La Fontaine.)

Abondamment, en abondance.

Abondamment exprime une quantité relative, excédant celle qui réclame l'usage qu'on veut faire des choses; *en abondance* marque, sans rapport à une destination quelconque, un superflu considérable. Une table est *abondamment* servie quand elle l'est au delà des besoins de ceux qu'on y traite; des fruits sont servis *en abondance* quand ils le sont en profusion :

Lorsque le peuple trouvera facilement et ABONDAMMENT *à vivre, il ne sera point sujet à autant de vicissitudes.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

Je prétends que chez moi tout soit *en abondance.* (Destouches.)

Abondant (d').

D'abondant, employé comme verbe, dans le sens de Outre cela, de plus, est tombé en désuétude; du temps de Vaugelas, cette expression avait déjà vieilli, et, selon l'expression de ce grammairien, *l'on ne s'en servait plus dans le beau style.*

Et *d'abondant* la vache de ma femme
Nous a promis qu'elle ferait un veau. (La Fontaine.)

Abstrait, distrait.

Ces deux termes expriment deux manières différentes dont notre attention peut être en défaut relativement aux objets présents. *Abstrait* signifie qui est séparé tout à fait de ce qui se dit ou de ce qui se passe extérieurement; *distrait*, qui est détourné d'un objet par un autre. Un homme *abstrait* est maître de son attention, mais il la concentre tout entière dans ses idées au préjudice des sujets dont on s'occupe avec lui; un homme *distrait* ne peut défendre son attention contre les objets extérieurs, qui se la disputent sans lui permettre de la fixer sur un objet principal.

Quelquefois un esprit ABSTRAIT, *nous jetant loin du sujet de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes ou de sottes réponses.* (La Bruyère.)

Être DISTRAIT, *c'est cesser de faire attention à la chose dont on s'occupait pour faire attention à une autre qui se jette à la traverse.* (Geoffroy.)

Ac.

Cette syllabe est toujours brève lorsqu'elle est finale : *bac*, *lac*, *sac*, *tillac;* mais elle devient longue lorsqu'elle est suivie d'une *s;* ainsi les mots qui précèdent sont brefs au singulier et longs au pluriel : des *bacs*, des *lacs*, des *tillacs*.

Acabit.

Employé au propre, ce mot ne se dit que de la qualité bonne ou mauvaise des fruits et des légumes :

Ces poires, ces lentilles, sont d'un bon ACABIT. *Des haricots de mauvais* ACABIT. (Académie.)

C'est donc une faute de dire aujourd'hui : *De la viande de bon*, *de mauvais* ACABIT, quoiqu'on l'ait dit autrefois, et que l'étymologie *acapitum*, achat, dérivé d'*acaptare*, acheter, semble autoriser cet emploi :

Nous disons à Paris, ce fruit, ce mouton, ce drap, ne sont pas de bon ACABIT, *pour dire ne sont pas bien conditionnés, ce qui veut dire proprement, ne sont pas de bon débit.* (Ménage.)

Mais l'usage a restreint la signification de ce mot au premier sens que nous avons indiqué.

Au figuré, il se dit très-bien du caractère, de la condition des personnes :

Vous ne le corrigerez pas de sa défiance, c'est son ACABIT. (Académie.)

. . . . Ta muse baptise
De noms trop doux gens de tel *acabit*. (J.-B. Rousseau.)

Au dix-septième siècle, alors que l'orthographe était abandonnée à l'arbitraire, on écrivait *acabit* et *acabie :*

Et de quelle *acabie* était-il conseiller?
Était-ce en robe longue, en robe courte, en bottes?
— Non, Monsieur, il était conseiller garde-notes. (Boursault.)

Aujourd'hui, on n'écrit plus qu'*acabit*, orthographe conforme à l'étymologie.

Académicien, académiste.

Quoiqu'on dise une *académie* d'armes aussi bien qu'une *académie* des sciences, *académicien* ne s'emploie pas dans cette double acception ; le bon goût a créé le paronyme *académiste*, pour établir

une juste distinction. L'objet spécial de l'*académicien*, c'est la science ou l'art dans ses spéculations les plus élevées et ses plus nobles applications ; l'objet de l'*académiste*, c'est l'exercice du corps, l'art de l'assouplir, d'en régler les mouvements et d'en augmenter la force.

*Le titre d'*ACADÉMICIEN *n'a été attaché par l'usage qu'aux gens de lettres des trois académies, la française, celle des sciences, celles des inscriptions.* (Voltaire.)

On appelle ACADÉMISTES *les jeunes gens qui apprennent l'équitation et l'escrime dans les écoles destinées à ces arts.* (Le même.)

Accessit.

L'Académie ne donne pas d'exemple de ce mot au pluriel. Quelques grammairiens veulent que l'on écrive *des accessits;* « mais, dit Laveaux, n'est-il pas ridicule de donner le signe français du pluriel à une troisième personne d'un verbe latin ? » A l'observation de Laveaux il n'y a qu'une réponse à faire : N'est-il pas cent fois plus ridicule de ne pas soumettre à la règle française tout mot consacré par un fréquent usage et devenu essentiellement français ?

La raison veut qu'on écrive au pluriel : des *accessits*, et qu'on écrive ainsi à ce nombre tous les autres mots formés de la troisième personne d'un verbe latin : des *déficits*, des *exéats*, des *satisficits*, etc.

Accoucher, enfanter.

Accoucher comprend tout le travail naturel, depuis les premières douleurs jusqu'à l'entière délivrance. *Enfanter* signifie seulement mettre au monde un enfant, abstraction faite de toutes les circonstances qui, dans l'ordre de la nature, précèdent et accompagnent cette action.

En parlant de la Vierge, si l'on dit *qu'elle* ENFANTERA *un fils*, *qu'elle a* ENFANTÉ *un fils*, c'est parce qu'elle n'a pas été sujette à toutes les circonstances qui précèdent et accompagnent les accouchements naturels. On ne le dit guère, au propre, que dans ces phrases. Au figuré, on dit : *Jadis la terre* ENFANTA *des géants;* on ne dit pas *qu'elle en* ACCOUCHA parce qu'il ne s'agit que de la reproduction, abstraction faite de la manière. On dit en plaisantant qu'*un auteur a* ENFANTÉ *un gros volume*, et qu'*il est* ACCOUCHÉ *d'une épigramme*. La première action est une production lente et qui n'a point de rapport avec l'accouchement naturel. La seconde, qui suppose une action faite avec peine et douleur, et en un instant assez court, a plus de rapport à l'accouchement.

Ce mot s'emploie au figuré en parlant de l'esprit et des pro-

ions de l'esprit, mais seulement dans le style badin ou comique :

Le sort de ce sonnet a droit de vous toucher,
Car c'est dans votre cour que je viens d'*accoucher*. (Molière.)

. . . . . . Mais enfin j'*accouche* d'un dessein
Qui passera l'effort de tout esprit humain. (Regnard.)

Accoutumé.

mot s'emploie très-bien comme adjectif dans le sens de Habi- ordinaire :

t rentra dans l'ordre ACCOUTUMÉ. (Académie.)

ne trouva plus cette douceur ACCOUTUMÉE *dans les choses.* (Bossuet.)

races nouvelles éblouies de l'éclat non ACCOUTUMÉ *d'une noblesse de peu ées.* (Le même.)

Reprends auprès de moi ta place *accoutumée.* (Corneille.)

petit nombre de témoins, domestiques et ACCOUTUMÉS. (Massillon.)

Sortez. Que le sérail soit désormais fermé,
Et que tout rentre ici dans l'ordre *accoutumé.* (Racine.)

que l'empereur parut, les spectateurs se levèrent et lui donnèrent le salut ...umé. (Chateaubriand.)

vu ma grand'mère forcée de renoncer à son quadrille, faute de partners ...tumés. (Le même.)

. . . Fier de ses eaux, tribut d'un long orage,
Il s'élève et franchit ses bords *accoutumés.* (Le Brun.)

peuples se sont écartés de leur route ACCOUTUMÉE; *un abîme s'est ouvert leurs pas.* (Guizot.)

sclavage régulier, ACCOUTUMÉ, *indolent, était la loi du vieux monde.* (Sainte-Beuve.)

Le Tartare avait bien sa charge *accoutumée.* (V. Hugo.)

. . . . . . Et vous tous, jeune et brillante armée,
Où la vertu trouvait sa garde *accoutumée.* (Ponsard.)

n critique moderne prétend que Racine et l'Académie se sont ris sur la valeur de ce participe, en l'employant comme adjec- Racine, en se servant d'*accoutumé* dans le sens d'habituel, naire, savait fort bien ce qu'il faisait; il n'ignorait pas l'abus, il se conformait à un usage qui avait pour lui la double auto- le Corneille et de Bossuet. Après lui, Massillon, Voltaire, les Rousseau, etc., ont employé ce mot comme adjectif, et adémie l'a consacré; c'était une loi qu'elle subissait elle-même, en s'y soumettant elle ne s'est pas du tout méprise.

es écrivains modernes sont donc autorisés à s'en servir.

Accroire, croire (Faire).

Faire croire, c'est déterminer la croyance, indépendamment de toute idée de fondement et de vérité; *faire accroire*, c'est déterminer la croyance pour une chose qui n'est pas vraie; on peut être de bonne foi en *faisant croire* ce qui est faux, parce qu'on peut soi-même le croire vrai; mais c'est toujours avec une intention de tromper qu'on *fait accroire* à un autre une chose à laquelle on ne croit pas ou qu'on sait être fausse.

Accusatif.

L'*accusatif* est, dans la langue grecque et la langue latine, le cas qui *accuse*, déclare, fait connaître le mot qui est le terme ou l'objet direct de l'action exprimée par le verbe; ce cas est représenté dans notre langue par le complément direct :

> Je crains *Dieu*, cher Abner, et n'ai point d'*autre crainte*. (Racine.)

Dieu et *autre crainte*, compléments directs de *je crains*, et le second je *n'ai*, seraient exprimés en grec ou en latin par l'*accusatif*.

Ade.

Cette finale, ajoutée à certains radicaux, exprime un acte rapide ou une action fréquemment répétée :

Col, accoler,	*Accolade.*	Estoc,	*Estocade.*
Aube,	*Aubade.*	Fusil,	*Fusillade.*
Bout, bouter,	*Boutade.*	Gourmer,	*Gourmade.*
Canon, canonner,	*Canonnade.*		

Affaire à, affaire avec, affaire de (Avoir).

Avoir affaire à quelqu'un suppose pouvoir, autorité, force, supériorité de la part de celui à qui l'on a affaire; et dépendance, infériorité, besoin de la part de celui qui a affaire. Celui qui veut obtenir une grâce, une faveur, *a affaire au ministre* ou *à ses commis*; un plaideur *a affaire à* ses juges; un inférieur *a affaire à ses* supérieurs, en ce qui regarde la subordination :

> *Un marchand est forcé d'avoir* AFFAIRE À *toutes sortes de personnes.* (Académie.)
>
> *L'homme* À QUI NOUS AVONS AFFAIRE *n'est pas des plus fins de ce monde.* (Molière.)

Avoir affaire avec quelqu'un, suppose concours d'affaires, dis-

cussion, différend, contestation. Un commis *a affaire avec* le ministre, lorsqu'il lui rend compte de quelque affaire, et qu'il lui en dit son avis. Un associé *a affaire avec* son associé lorsqu'ils traitent ensemble de leurs affaire communes :

*Il faut éviter d'*AVOIR AFFAIRE AVEC *des fripons.* (Laveaux.)

Ce procès lui a donné de la peine; il AVAIT AFFAIRE AVEC *le plus grand chicaneur, le plus déraisonnable de tous les hommes.* (Lesage.)

Avoir affaire avec se prend le plus souvent en mauvaise part :

*Les médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation, et à faire une expérience. Heureux qui n'*A *point* AFFAIRE AVEC *ces messieurs-là.* (Voltaire.)

Avoir affaire de, signifie avoir besoin de :

Il a AFFAIRE D'*argent. J'ai* AFFAIRE DE *vous, ne sortez pas.*

En ce sens, on dit par mécontentement ou par mépris : *J'ai bien* AFFAIRE DE *cet homme-là*, pour dire : Je ne me soucie guère de lui ; et dans la même acception :

J'ai bien AFFAIRE DE *tout cela. Qu'ai-je* AFFAIRE DE *toutes ces querelles?*

Mais l'Académie est d'avis que cette locution est du style familier ; cependant nous ferons observer qu'elle se trouve dans la tragédie, dans le haut comique, et dans d'autres ouvrages qui ne sont pas du style familier :

Qu'ai-je *affaire du* trône et de la main d'un roi ? (T. Corneille.)

Qu'avons-nous AFFAIRE D'*un nouvel auteur, qui se pare des imaginations des Grecs, et donne au monde leurs lumières pour les siennes?* (Saint-Evremond.)

Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire,
Et *des* livres qu'ils font la cour *a* bien *affaire.* (Molière.)

Avoir affaire à, *avec* ou *de* est la seule manière d'écrire cette expression ; et si l'on trouve quelquefois *avoir à faire*, cela résulte d'une erreur typographique.

Affectation, afféterie.

L'*afféterie* est tout ce qui s'éloigne du naturel ; l'*affectation* est tout ce qui s'éloigne du vrai. L'*affectation* a souvent pour but de tromper ; l'*afféterie* n'a jamais pour but que de plaire. Quand l'*affectation*, de même que l'*afféterie*, n'est qu'un moyen de se faire valoir, il y a encore une nuance importante entre les deux mots : l'*affectation* porte sur des choses sérieuses, telles que la sensibilité, le goût, la dignité, etc. ; l'*afféterie* ne porte guère que sur les petites manières, et si elle n'est pas exclusivement propre aux femmes, elle a du moins un caractère bien féminin.

Afin de, afin que; pour.

Afin de et *afin que* expriment le but, mais d'une manière indéterminée ; ils marquent une vue éloignée et éveillent l'idée d'une conséquence plutôt probable que certaine. *Pour* annonce un but précis, un résultat immédiat et prochain ; il marque une vue certaine et à peu près infaillible dans son résultat. Cette phrase de la Bruyère marque très-bien en quoi diffèrent ces deux expressions :

Le courtisan qui a vu la cour le matin, la voit le soir POUR *la reconnaître le lendemain, ou* AFIN QUE *lui-même y soit connu.*

Age.

Age, la durée ordinaire de la vie. Le mot de Louis XIV au maréchal de Villeroi, après la perte de la bataille de Ramillies : *Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à* NOTRE AGE, est un modèle de délicatesse ; à *nos âges* eût été une faute. Employé pour exprimer les degrés différents de la durée de la vie chez deux ou plusieurs individus, *âge* n'est plus d'usage aujourd'hui au pluriel ; et comme on ne dit pas : *Quels sont* LES AGES *de cet enfant et de ce vieillard?* un homme de soixante ans ne pourrait pas dire non plus à un jeune homme de vingt ans : A NOS AGES, *la vie offre des aspects bien différents*. Dans cette acception, *âge* est essentiellement du nombre singulier ; ainsi, l'on condamnerait aujourd'hui l'emploi du pluriel dans la phrase suivante :

Il faut dans l'amitié de la conformité, des rapports, des AGES *à peu près semblables*. (Mme Lambert.)

L'auteur devait écrire *un âge* et non *des âges*, sans se préoccuper du nom pluriel qui précède et de l'adjectif pluriel qui suit *âge*. Ajoutons qu'on ne doit jamais employer au pluriel *âge* lorsqu'il est accompagné d'un adjectif déterminatif, et que ces expressions, *à nos âges*, *à vos âges*, *à leurs âges*, sont aujourd'hui proscrites par le goût et le bon usage : ce sont des constructions tombées en désuétude ; on les trouve fréquemment dans les écrivains et les poëtes anciens, nous ne le contestons pas :

Quelque inégalité qui soit entre *nos âges*,
Ai-je rien entrepris qui troublât ton repos ? (Mairet.)

mais il faut les y laisser, et ne pas chercher à les rajeunir.

Agé de, à l'âge de.

La première de ces expressions désigne l'âge indépendamment de toute idée accessoire : *Son fils est* AGÉ DE *vingt-cinq ans;* la seconde ajoute à l'idée d'âge une idée relative de circonstance : *Son fils s'est marié* A L'AGE DE *vingt-cinq ans*. Dans le premier exemple, la durée est considérée en elle-même; dans le second, elle est considérée au point de vue d'une époque précise, d'un fait déterminé; d'où il résulte que, dans cette phrase de Bossuet :

Alexandre pousse ses conquêtes jusqu'aux Indes, et vient mourir à Babylone, AGÉ DE *trente-trois ans;*

à l'âge eût mieux convenu que *âgé de*, attendu qu'à l'idée d'âge est jointe une idée de circonstance qu'il est important de bien déterminer. On dira donc :

Fontenelle est mort A L'AGE DE *quatre-vingt-dix-neuf ans et sept mois,*

parce que c'est l'époque précise de la mort de Fontenelle qu'on veut ici exprimer.

Agreste, champêtre.

Le mot *agreste* exclut toute idée de culture et d'agrément; le mot *champêtre*, au contraire, réveille, non-seulement l'idée de culture, mais celle des agréments qui l'accompagnent. *Un lieu agreste* n'offre que des rochers stériles, des plantes sauvages, une terre inculte; il inspire la tristesse ou tout au plus une stérile mélancolie. *Un lieu champêtre* présente un spectacle riant et agréable; ce sont des plaines fertiles, de gras pâturages couverts de riches troupeaux, des prairies émaillées de fleurs, des arbres chargés de fruits, des travaux qu'animent l'innocence et la gaieté, etc. On ne connaît point de *plaisirs agrestes;* mais rien n'est plus touchant que les *plaisirs champêtres*. L'idée de ce mot est inséparable de celle d'agrément.

Les exemples qui suivent indiquent clairement la différence qui existe entre ces deux expressions :

Toute campagne n'est pas AGRESTE *et toute ville n'est pas polie.* (La Bruyère.)

Tout cela donne à cette maison un air plus CHAMPÊTRE, *plus vivant, plus animé, plus gai.* (J.-J. Rousseau.)

Agriculteur, cultivateur.

Le premier embrasse l'agriculture en grand; le second s'occupe d'un genre de culture particulier et dans un domaine circonscrit.

Qui dit *agriculteur*, dit principalement un producteur de céréales, de bestiaux, de denrées alimentaires; et qui dit *cultivateur*, dit tout simplement un particulier adonné à une culture restreinte. Il y a d'ailleurs dans le mot *agriculteur* une idée de science qui ne se trouve pas dans celui de *cultivateur*.

Ai, oi.

Autrefois la voyelle double *oi* se prononçait *oa*, comme dans le mot *danois;* la prononciation a changé pour un grand nombre de mots, *françois*, *anglois*, etc., longtemps avant que l'orthographe ait été modifiée.

Souvent un changement de prononciation a lieu sans qu'on en puisse assigner la cause; mais ici l'histoire nous la fait connaître.

En 1533, Catherine de Médicis, fille du duc d'Urbin, épousa le roi Henri II, alors duc d'Orléans. Cette alliance attira en France beaucoup d'Italiens. En 1600, Henri IV épousa Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane; ce fut alors que la plupart des beaux esprits d'Italie passèrent en France. La cour était tout italienne: cependant on y parlait toujours le français; mais comme la voyelle double *oi* n'existe pas dans la langue du Tasse, les Italiens trouvèrent de la difficulté à la prononcer, et lui donnèrent le son *é:* bientôt cette corruption passa de la cour à la ville; et une chose digne de remarque, c'est que Molière, qui nous donne tant d'exemples de vieux langage, n'a pas employé une seule fois la rime en *oi* dans son *Tartufe*, représenté en 1664, tandis qu'on y trouve beaucoup de vers comme ceux-ci :

> D'autres prendraient cela d'autre façon peut-*ê*tre,
> Mais ma discrétion se veut faire par*aî*tre.
>
> Ah! je vous brave tous, et vous ferai conn*oî*tre
> Qu'il faut qu'on m'obéisse, et que je suis le m*aî*tre.

Dès 1668, un certain de Lesclache voulut introduire le changement de l'*oi* en *ai*, et en 1675, un sieur Bérain, avocat au parlement de Rouen, fit la même tentative; mais c'étaient des auteurs trop obscurs pour faire adopter leur opinion, d'autant plus qu'il y avait encore beaucoup de partisans de l'ancienne prononciation; aussi s'est-elle soutenue jusqu'au milieu du dix-septième siècle.

Racine donna ses *Plaideurs* en 1668, et l'on y trouve les vers suivants :

> Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre expl*oi*t.
> — Comment! c'est un exploit que ma fille lis*oi*t?
> Ah! tu seras un jour l'honneur de ta famille.
> Tu défendras ton bien. Viens, mon sang, viens, ma fille.
> Va, je t'achèterai *le Praticien françois*,
> Mais, diantre, il ne faut pas déchirer les expl*oi*ts.

On voit, par la rime, que lis*oit* et franç*ois* se prononçaient *oa*. pourrait objecter que Racine n'a mis cette prononciation suran- dans la bouche de son plaideur que pour la tourner en ridi- ; s'il en était ainsi, cela prouverait toujours que cette pronon- ion était encore suivie, car on ne se moque pas de ce qui n'existe it; mais il est facile de démontrer que ce n'était pas là son in- ion, puisque dans *Mithridate* qui parut cinq ans après, en 1673, it :

Mais dans mon désespoir je cherche à les accr*oître* :
Madame, par pitié, faites-le-moi conn*oître*.

Ma colère revient et je me reconn*ois* :
Immolons en partant trois ingrats à la f*ois*.

ependant la pronciation *é* avait déjà un grand crédit, car, dans ême pièce, on trouve les vers suivants :

Détruisons ses honneurs et faisons dispar*oître*
La honte de cent rois, et la mienne peut-*être*.

. . . . Et pour connaître un tr*aître*,
Il n'est point de moyens... Mais je la vois par*oître* !

n 1674, Boileau écrivait, dans le premier chant de *l'Art poé-* :

Durant les premiers ans du Parnasse franç*ois*,
Le caprice tout seul faisait toutes les l*ois*.

ans le deuxième chant :

On dit, à ce propos, qu'un jour, ce dieu bizarre,
Voulant pousser à bout tous les rimeurs franç*ois*,
Inventa du Sonnet les rigoureuses l*ois*.

insi, l'on prononçait encore franç*ois* en non franç*ais*. Enfin, une dissertation faite à ce sujet, en 1743, Dumarsais dit que, la prononciation soutenue, il ne faut pas dônner à la syllabe *oi* on d'un *ê* ouvert, et qu'on doit prononcer *françois*, *connoître*, on *français*, *connaître*. Racine fils nous en fournit la preuve son poëme de *la Religion :*

A de moindres objets tu peux le reconn*oître* :
Contemple seulement l'arbre que je fais cr*oître*.

Il lui eût été facile de substituer *naître* à *croître*, si le son *oi* avait ué dans *connoître*. C'est là la dernière trace d'une prononcia- tout à fait proscrite aujourd'hui.

est donc incontestable que *oi* n'est plus propre aujourd'hui à ésenter la prononciation de certaines syllabes; on ne peut donc onnablement se refuser à suivre l'orthographe que Voltaire a lie dès le commencement du dix-huitième siècle.

Aider.

Ce verbe est tantôt transitif et tantôt intransitif; on dit AIDER À *une personne* et AIDER *une personne*.

Aider à une personne, c'est la soulager, en partageant personnellement sa peine, son travail, comme dans ces phrases :

AIDEZ À *cet homme qui plie sous la charge qu'il porte.* (Académie.)

Il LUI *a* AIDÉ *à porter ce fardeau.* (Féraud.)

Télémaque, voyant Mentor qui lui tendait la main, pour LUI AIDER *à nager, ne songea plus qu'à sortir de l'île fatale.* (Fénelon.)

*J'*AIDAI AU *Rhodien confus à se relever.* (Le même.)

Dans nos études, quand mon thème était fini, je LUI AIDAIS *à faire le sien.* (J.-J. Rousseau.)

Il parut sensible à l'attention que j'eus de LUI AIDER *à sortir du bateau.* (Le même.)

Dois-je demeurer auprès de mon fils pour avoir soin de ses affaires, et LUI AIDER *à gouverner ses États?* (Mme Dacier.)

Au figuré, on emploie la même construction :

La nature fait naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés, mais il faut LUI AIDER *à les former.* (Bossuet.)

Aider une personne, c'est lui prêter secours sans partager personnellement sa peine ou son travail. Celui qui prête de l'argent à une personne pour payer une partie de ses dettes AIDE *cette personne à payer ses dettes.*

Ils se sont appauvris pour AIDER *les pauvres.* (Bossuet.)

Plusieurs ont raconté dans nos forêts lointaines
Qu'ici le riche *aidait* le pauvre dans ses peines. (A. Giraud.)

On dit aussi : *Il* L'A AIDÉ *de son argent à bâtir cette maison*, et non pas *il* LUI A AIDÉ ; *On doit s'aider* LES *uns* LES *autres*, et non pas *les uns* AUX *autres*, comme l'a dit Bossuet.

Nous nous *aidions l'un l'autre* à porter nos malheurs. (Racine.)

Dieu AIDE AUX *fous et* AUX *enfants* est une phrase consacrée, qui ne doit pas tirer à conséquence pour d'autres.

Avec les noms de choses, *aider à* exprime le concours :

Il faut que votre mémoire AIDE *un peu* À *la mienne.* (Fénelon.)

Le repos de l'esprit AIDE À *la guérison du corps.* (Académie.)

La vertu AIDE *au talent.* (Raynouard.)

Aïeux, ancêtres, pères.

La seule différence qui existe entre ces mots consiste dans une radation d'ancienneté, sans idée accessoire de descendance. Nos *ères* sont ceux qui nous précèdent immédiatement; nos *aïeux*, eux qui précédaient immédiatement nos pères, et nos *ancêtres*, eux qui ont précédé plus ou moins anciennement nos aïeux. A égard de nos *pères*, nous sommes des héritiers, comme eux-mêmes étaient à l'égard de nos *aïeux;* mais les uns et les autres pouaient être déjà très-éloignés de nos *ancêtres*, à l'égard desquels nous ɔmmes la postérité.

> Ce long amas d'*aïeux* que vous diffamez tous
> Sont autant de témoins qui parlent contre vous. (Boileau.)

La distinction la moins opposée à l'envie est celle qui vient d'une longue suite ANCÊTRES. (Fénelon.)

Dans la Chine, les familles s'assemblent en particulier, à certains jours, pour ɔnorer leurs ANCÊTRES. (Voltaire.)

> Nous avons beau vanter nos grandeurs passagères,
> Il faut mêler sa cendre aux cendres de ses *pères*,
> Et c'est le même Dieu qui nous jugera tous. (J.-B. Rousseau.)

Mais ces expressions sont de vrais synonymes, lorsque, sans avoir gard à sa propre famille, on les applique en général et indistincement aux personnes de la nation qui ont précédé le temps où nous ivons.

Air (Avoir l').

L'adjectif qui suit *avoir l'air* peut s'accorder avec *air* ou avec le ujet de la proposition.

Si la qualité peut être attribuée au mot *air*, c'est avec lui que 'adjectif s'accorde :

*La tuile a l'*AIR *plus* GAI *que le chaume.* (J.-J. Rousseau.)

*Cette femme a l'*AIR ARROGANT *et* HAUTAIN. (Académie.)

J'ai toujours vu que, pour réussir dans le monde, il fallait AVOIR L'AIR *fou et tre sage.* (Montesquieu.)

Mais si l'adjectif exprime une qualité qui ne peut convenir au not *air*, il s'accorde avec le sujet :

Cette SOUPE *a l'air* BONNE. *Ces* FRUITS *ont l'air* MÛRS. (Académie.)

> . . . . Bonjour, Madame;
> Vous avez l'*air souffrante;* auriez-vous mal dormi? (V. Hugo.)

Dans le premier cas, c'est l'extérieur seul qu'on a en vue; dans le second, c'est l'état intérieur ou moral qu'on envisage et qu'on juge d'après certaines apparences.

Aller.

Ce verbe suivi d'un participe présent forme avec lui une expression verbale, et ajoute une idée de continuité à l'idée d'action exprimée par le participe :

> A quoy, glouton oyseau, du ventre renaissant
> Du fils du bon Japet *te vas-tu repaissant?* (Regnier.)

A mesure que la liberté augmente, le cercle des attributions des tribunaux va toujours EN S'ÉLARGISSANT. (A. de Tocqueville.)

Aller, venir.

Aller se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, et *venir*, au contraire, du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Un homme qui est à Paris, dira *qu'un courrier* EST ALLÉ *à Rome en dix jours*, *et qu'il* EST VENU *de Rome à Paris dans le même temps*. Pour *venir* il y a deux observations à faire : la première, c'est qu'il se dit aussi du lieu où l'on est, lorsqu'on est près de le quitter ; ainsi l'on dit : *Je pars demain pour l'Anjou*, *voulez-vous* VENIR *avec moi*, et non pas, *Voulez-vous* ALLER *avec moi?* l'autre observation est que *venir* se dit encore du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, quand on parle de celui où l'on demeure ; ainsi l'on dit à quelqu'un que l'on rencontre : *Voulez-vous* VENIR *demain dîner chez moi*. La raison de cette façon de parler, c'est qu'on suppose que la personne à laquelle on s'adresse partira du lieu où elle sera alors pour se rendre dans un autre lieu.

Amatrice.

Ce mot, employé comme substantif féminin, était d'un fréquent usage au seizième siècle ; il s'était régulièrement formé du latin *amatrix :*

Parce qu'ils ne pouvaient se persuader que la nature en telles choses fust dedans le corps humain, comme dedans une ville AMATRICE *et inventrice de nouvelleté.* (Amyot.)

Elles sont si molles, c'est-à-dire, AMATRICES *d'elles-mesmes, et tant soucieuses de se délicater et se plaire seules en elles-mesmes.* (Brantôme.)

J.-J. Rousseau s'en est servi dans son *Émile* et dans ses *Lettres* sur la botanique :

*Cette capitale est pleine d'amateurs et surtout d'*AMATRICES, *qui font leurs ouvrages comme M. Guillaume inventait ses couleurs.*

Mais une fausse délicatesse l'a fait rejeter ; et l'Académie ne lui a pas donné place dans son Dictionnaire.

Amnistie, armistice.

Ces deux mots ne doivent être confondus ni quant au sens ni quant au genre.

Amnistie est un substantif féminin qui se dit du pardon qu'un souverain accorde, principalement pour crime de rébellion.

Armistice est un substantif masculin qui exprime une suspension d'armes momentanée.

Dans l'édition de 1762, l'Académie avait indiqué le mot *armistice* comme féminin; quelques écrivains l'avaient employé ainsi; et Voltaire, dans son *Histoire de l'empire de Russie*, avait dit :

Le comte de Steinbach demanda UNE ARMISTICE, *jugeant que Stanislas allait abdiquer.*

Mais l'Académie, dans sa dernière édition, a mis ce mot au nombre des substantifs masculins, et avec d'autant plus de raison qu'il est dérivé du mot *armistitium* qui est neutre, et que les neutres latins sont ordinairement masculins en français.

An, année.

An marque d'une manière abstraite la durée d'une révolution de la terre autour du soleil; *année* marque la même durée par rapport aux événements qui l'ont remplie. En général le mot *an* s'emploie pour les dates : *L'*AN *mil huit cent cinquante-six; année* sert à désigner les temps que l'on veut qualifier : *Quelle* ANNÉE *fatale! Quelle* ANNÉE *heureuse!* Anciennement cette distinction n'existait pas; voilà pourquoi, dans certaines phrases faites, on emploie encore *an* pour un temps qualifié : *Bon* AN, *mal* AN; et *année* pour marquer les dates : *L'*ANNÉE *sixième de notre ère.*

Si donc l'on veut seulement indiquer la durée qu'a eue la guerre, on dit *vingt ans de guerre;* mais, si l'on voulait faire sentir les effets produits par la durée de la guerre, on dirait *vingt années de guerre.*

Voltaire a dit, dans son *Siècle de Louis XIV :*

Pendant neuf cents ANNÉES, *notre génie a presque toujours été rétréci sous un gouvernement gothique;*

et il a dû se servir du mot *année*, parce que, dans cette phrase, il s'agit d'une durée qui a produit un effet, qui a rétréci le génie de la nation.

Ce n'est que par une licence poétique que la Fontaine a pu dire :

. . . . . . Je suis sourd, les *ans* en sont la cause.

Les *ans* ne sont la cause de rien, ils ne présentent qu'une d
simple, sans effet.

Angora.

Angora s'emploie comme nom masculin pour désigner des
pins, des chèvres, des chats, des boucs, qui diffèrent des nôtre
leur poil long, épais et soyeux; on leur a donné le nom d'*an*
parce qu'ils sont originaires d'une ancienne ville de l'Asie Min
dans la Natolie, appelée *Angora*. Ainsi on dit : un chat, une ch
d'*Angora*, ou tout simplement un *angora*.

C'est improprement que quelques-uns disent *angola*.

Animaux (Cris des).

Voici les verbes qui expriment les principaux cris des anim

L'abeille *bourdonne.*
L'aigle, l'agami *trompette.*
L'alouette *grisolle, tirelire.*
L'âne *brait.*
L'âne sauvage *brame.*
La belette *belotte.*
Le bélier *blattère.*
Le bœuf *beugle, mugit.*
Le bourdon *bourdonne.*
Le bouc *mouette.*
La brebis *bêle.*
Le buffle *souffle, beugle.*
Le butor *bouffe.*
La caille *carcaille, margotte.*
Le canard *nasille.*
Le cerf *brame.*
Les chats *miaulent,*
La chauve-souris *grince.*
Le cheval *hennit.*
Le chien *aboie.*
Les petits chiens *glapissent, jappent,*
La chouette *hue.*
La cigale *craquette, frissonne.*
La cigogne *claquette, craquette.*
Le cochon *grogne.*
La colombe *gémit.*
Le coq *coqueline.*
Le corbeau *croasse.*
Le crapaud *coasse.*
Le crocodile *lamente.*
Le courlis *siffle.*
Le dindon *glougloute, glouglotte.*
L'éléphant *barète, baronne.*
L'épervier *glapit, piaille.*
L'étourneau *pisote.*
Le faon *râle.*
La fauvette *fredonne.*
Le geai *cajole.*
La grenouille *coasse.*
Le grillon *grésillonne.*
La grive *gringotte.*
La grue *graque, gruine.*
Le guêpier *gazouille.*
Le hanneton *bourdonne.*
Le hibou *hue.*
L'hirondelle *gazouille.*
La huppe *pupule.*
Le jars *jargonne.*
Le lapin *glapit.*
Le léopard *miaule.*
La linotte *gazouille.*
Le lion *rugit.*
Le loriot *siffle.*
Le loup *hurle.*
Le mangous *coasse.*
Le merle *siffle.*
La mésange *titinne.*
Le milan *huit.*
Le moineau *pépie.*
La mouche *bourdonne.*
Le mouton *bêle.*
L'oie *siffle, gratite.*
L'once *frémit.*
L'orfraie *hurle.*
L'ours *grommelle.*
Le paon *braille, criaille.*
La perdrix *cacabe.*
Le perroquet *cause.*
La pie *jacasse, jasarde.*
Le pigeon *roucoule.*
Le pinson *frigotte.*
La poule *glousse.*
Les petits poulets *piaulent.*
Le ramier *gémit.*
Le rat *ravit.*
Le renard *glapit.*

...telet *gazouille.*
...ignol *gringotte.*
...gier *nasille, grommelle.*
...pent *siffle.*
...ris *chicotte.*

Le taureau *mugit.*
Le tigre *rauque, rognonne.*
La tourterelle *gémit.*
La truie *grogne.*
La vache *mugit.*

Animaux (Parties du corps des).

...ici les termes particuliers qui expriment les parties du corps ...ncipaux animaux :

La *tête*	d'un lion. d'un cheval. d'un mouton. d'un cerf. d'un oiseau. d'un poisson. d'une mouche. d'un serpent.
La *bouche*	d'un cheval. d'un chameau. d'un âne. d'un mulet. d'un bœuf. d'un éléphant.

...selon l'Académie :

La *bouche*	d'un saumon. d'une carpe. d'une grenouille.
La *gueule*	d'un crocodile. d'un brochet. d'une carpe. d'une truite. d'un serpent. d'un lézard. d'un lion. d'un tigre. d'un chien. d'un loup. d'un chat.
Le *groin*	d'un cochon.
Le *museau*	d'un chien. d'un renard. d'une belette. d'une grenouille.
Le *mufle*	d'un cerf. d'un taureau. d'un bœuf. d'un lion. d'un tigre. d'un léopard.
La *hure*	d'un sanglier. d'un brochet. d'un saumon. d'un loup.

Les *défenses ou broches* d'un sanglier.
Les *arêtes* des poissons.
Les *os* { d'une baleine. / d'une sèche.
Le *pied* { d'un cheval. / d'un bœuf. / d'un veau. / d'un cerf. / d'un chameau. / d'un éléphant. / d'un mouton. / d'un cochon. / d'une chèvre.

Il se dit généralement de tous les animaux chez lesquels cette partie est de corne.

Buffon a dit aussi :

Le *pied* { d'un écureuil. / d'une grenouille. / d'un crapaud.

On dit selon l'Académie :

La *patte* { d'un chien. / d'un chat. / d'un lièvre. / d'un lapin. / d'un loup. / d'un lion. / d'un ours. / d'un singe. / d'un rat.

On lit dans Buffon :

La *patte* { d'une grenouille. / d'un crapaud.

Anoblir, ennoblir.

Anoblir signifie Donner un titre et des droits de noblesse :

Il n'y a que le roi qui puisse ANOBLIR. (Académie.)

On a beau ANOBLIR *un homme vil, il reste toujours vil.* (Laveaux.)

L'Amérique n'a pu ANOBLIR *certaines familles en les déclarant sénatoriales, et laisser les autres dans l'obscurité plébéienne.* (Chamfort.)

Il veut vers la grandeur élever son essor,
Et d'un titre prétend *anoblir* sa roture. (Vigée.)

Ennoblir signifie Donner de l'éclat, du lustre, de l'élévation, et se dit des personnes et des choses :

La levée d'un siége, une retraite, l'ont plus ENNOBLI *que ses triomphes.* (La Bruyère.)

Les sciences et les beaux-arts ENNOBLISSENT *une langue.* (Académie.)

L'esprit élève et ENNOBLIT *le cœur.* (Massillon.)
Il faut chercher des tours qui ENNOBLISSENT *les idées.* (Voltaire.)

Un mot ne change pas ordinairement de forme en changeant acception, et la différence de sens n'influe pas sur l'orthographe; nsi, l'on a d'abord écrit *ennoblir* dans les deux cas, et ce n'est que eaucoup plus tard que la différence d'orthographe s'est établie, ar suite du besoin de marquer plus nettement la distinction entre es deux mots.

Août.

Le président de Bellièvre disait qu'il croyait entendre des chats niauler toutes les fois que les procureurs disaient à l'audience la *mi-oût*. Il était impossible d'attacher plus de ridicule à cette étrange rononciation, et cependant on ne s'en est pas encore corrigé.

En vain Boileau l'a rectifiée en faisant d'une seule syllabe *août* lans ces vers :

> Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
> Que tous les vins, pour moi, deviennent vins de Brie,
> Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
> Et qu'à peine au mois d'*août* l'on mange des pois verts.

n s'obstine toujours à dire *a-oût*. Cette erreur, contre laquelle es meilleures raisons semblent échouer, tient à ce que ce mot présente à l'œil un *a*, qui cependant doit être nul dans la prononciaion, comme il l'est dans celle des mots *taon*, *Saône*.

Wailly voulait que l'on écrivît *oût*, au lieu d'*août*, ainsi que la ontaine l'a fait dans sa fable de *la Cigale et la Fourmi :*

> Je vous paîrai, lui dit-elle,
> Avant l'*oût*, foi d'animal,
> Intérêt et principal.

t dans celle de *le Laboureur et ses Enfants :*

> Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'*oût*.

Mais l'usage n'a pas sanctionné cette suppression.

Aphorisme, axiome.

L'*aphorisme* est une définition synthétique; l'*axiome* est une emière vérité, un principe. L'*aphorisme* est la formule trouvée ar le savant pour constituer un enseignement doctrinal; l'*axiome* ngendre lui-même la science, laquelle n'est que le développement s vérités qu'il renferme. *Aphorisme* exprime quelque chose de oncret; *axiome*, quelque chose d'abstrait; on dit un *aphorisme* de risprudence, les *aphorismes* d'Hippocrate; un *axiome* de géoméie, de philosophie, etc. (V. *Proverbes*.)

Appas, attraits, charmes.

Appas, en exprimant, comme les deux autres, un genre d'agrément, marque quelque chose de positif; *attraits*, quelque chose de moral; *charmes*, quelque chose de merveilleux. On goûte les *appas*, on cède aux *attraits*, on est subjugué par les *charmes*. Les *appas* tiennent essentiellement aux formes; les *attraits* résultent d'un ensemble d'agréments qui n'a rien de bien visible; les *charmes*, de la nature même de l'objet. On dit : les *appas* de la volupté, des richesses; les *attraits* du plaisir et de la vertu; les *charmes* du pouvoir et de la grandeur.

Applaudir.

Avec un complément direct, ce verbe signifie Battre des mains en signe d'approbation, et par extension Approuver hautement :

On A APPLAUDI *à l'orateur. On* A *beaucoup* APPLAUDI *son exorde.*

Le public dédaigneux hait un vain artifice;
Il siffle la coquette, il *applaudit* l'actrice. (Dorat.)

Je vous APPLAUDIS *beaucoup de vous être conduit ainsi.* (Académie.)

Tout le monde voulut voir Franklin et APPLAUDIR *l'auteur de tant de chefs-d'œuvre.* (Mignet.)

Tout le peuple à grands cris *applaudit* son courage. (C. Delavigne.)

Avec un complément indirect, il a le sens de Féliciter, approuver :

Tout le monde LUI APPLAUDISSAIT. *Chacun* APPLAUDISSAIT À *son sentiment.* (Académie.)

Quand un homme est dans la faveur, tout le monde LUI APPLAUDIT. (La même.)

J'offenserais mal à propos tout Paris, si je l'accusais d'avoir pu APPLAUDIR À *une sottise.* (Molière.)

Quel fléau pour les grands que ces hommes nés pour APPLAUDIR À *leurs passions.* (Massillon.)

Son nom était dans toutes les bouches; chacun APPLAUDISSAIT À *sa naissante ambition.* (Mérimée.)

Apprenti.

Ce mot a eu trois formes au féminin : *apprentive*, *apprentie* et *apprentisse*.

La première était régulièrement formée du masculin *apprentif*, aujourd'hui inusité, et Boileau avait écrit d'abord :

De livres et d'écrits, bourgeois admirateur,
Vais-je épouser ici quelque *apprentive* auteur?

Mais quand l'usage d'écrire *apprenti* au masculin s'est établi, il en est résulté un changement pour le féminin, qui est devenu *apprentie*, par suite de la règle générale de la formationdu féminin; alors Boileau a changé son second vers en donnant à son féminin la désinence nouvelle :

> Vais-je épouser ici quelque *apprentie* auteur?

Quant à *apprentisse*, que quelques grammairiens ont défendu, il a été abandonné à la province.

Après.

Après, formé des deux mots *a* et *près*, est essentiellement une préposition; il ne devrait jamais s'employer sans complément; toutefois l'usage a établi qu'on peut l'employer seul, par ellipse ou terme complémentaire :

Traversez ce salon, vous trouverez l'antichambre, et APRÈS *l'escalier.*

C'est-à-dire, *après l'antichambre* vous trouverez l'escalier.

Les uns attendent les emplois, les autres courent APRÈS. (Académie.)

C'est-à-dire, *après les emplois*.

Les exemples suivants présentent la même construction elliptique :

> Eh! mon ami, tire-moi du danger;
> Tu feras *après* ta harangue. (La Fontaine.)

> D'abord, sois citoyen; tu seras fils *après*. (C. Delavigne.)

Oh! délivrer ma mère! la venger, la consoler! Quel bonheur! je penserai à l'amour APRÈS! (V. Hugo.)

> Ainsi donc, aujourd'hui, demain, *après* encore,
> Il faudra voir, sans toi, naître et mourir l'aurore;
> Sans toi, sans ton sourire et ton regard joyeux! (Le même.)

Mais cette phrase de Beaumarchais nous paraît incorrecte :

Chacun de nous est ce qu'il naquit, et devient APRÈS *ce qu'il peut;*

attendu qu'on ne voit pas quel terme peut être ellipsé; l'auteur devait dire : *Et devient* ENSUITE *ce qu'il peut.*

Apurer, Épurer.

Apurer signifie Faire l'examen, l'apurement d'un compte; c'est un terme de finances :

*Le compte de cette administration a été rendu, et on travaille à l'*APURER. (Académie.)

Ce comptable aura bien de la peine à faire APURER *ses comptes.* (La même.)

Épurer signifie Rendre plus pur :

*L'or s'*ÉPURE *dans le creuset.* (Académie.)

Il faut beaucoup d'années pour ÉPURER *la langue et former le goût.* (Voltaire.)

On étouffe de grandes passions, rarement on les ÉPURE. (J.-J. Rousseau.)

Aquatile, aquatique.

Ces mots appliqués aux plantes indiquent deux états très-différents ; une plante *aquatile* est celle qui naît, se développe au-dessous de l'eau, et ne se montre qu'accidentellement à la surface; une plante *aquatique* est celle qui peut vivre dans l'eau ou sous l'eau, mais qui, hors de l'eau, peut néanmoins se développer et vivre.

Arrhes, denier à Dieu.

Ces deux mots ne signifient pas tout à fait la même chose. *Arrhes* se dit de l'argent qu'une personne donne au vendeur pour assurance de l'exécution d'un marché, et qu'elle perd si le marché n'a pas lieu par sa faute.

Le *denier à Dieu* ne s'impute pas sur le prix, et c'est en cela qu'il diffère des *arrhes*.

Artisan, ouvrier.

Dans l'ordre des travailleurs auxquels ces deux mots s'appliquent, *ouvrier* est le genre, *artisan* est l'espèce. *Ouvrier* convient à tous ceux qui se livrent à des travaux manuels; *artisan* ne se dit proprement que de ceux qui exercent des arts mécaniques, et, par extension, de tous les gens de métier. Un moissonneur, un forgeron, un charretier, un tisserand, sont des *ouvriers* au même titre, puisqu'ils sont gens de travail; on n'appellera proprement *artisans* que le tisserand et le forgeron, parce qu'ils exercent un métier, un art qui exige certain apprentissage.

Assez, suffisamment.

On dit *assez*, pour Ce qui suffit à un désir ; *suffisamment*, pour Ce qui suffit à un besoin : *J'en ai* ASSEZ, si je ne veux rien de plus; *j'en ai* SUFFISAMMENT, si j'ai tout ce que je peux employer.

L'avare n'en a jamais ASSEZ; *le prodigue n'en a jamais* SUFFISAMMENT.

Assez, qui exprime par lui-même une quantité plus grande que *suffisamment*, est tout voisin du superflu, et le suppose même quelquefois à un certain degré; *suffisamment*, au contraire, reste si près de la juste mesure, qu'il semble appeler une addition, quelque chose de complémentaire.

Assurer.

Assurer, dans le sens de Donner pour sûr, certifier, affirmer, veut un complément indirect de personne :

Il LEUR ASSURA *que la chose était vraie.* (Académie.)

IL ASSURE À *tous ses amis que le succès de cette entreprise dépend des démarches que vous ferez.* (Domergue.)

Tu peux LUI ASSURER *que s'il m'accorde Marianne, il me verra toujours le plus soumis de tous les hommes.* (Molière.)

Dans le sens de Engager à croire comme véritable, rendre certain, il veut un complément direct de personne :

ASSUREZ-LE *de mon dévouement. Cela est-il vrai? Oui, je* VOUS *en* ASSURE. (Académie.)

Son beau-père L'ASSURA *de la protection de ce prince.* (Bossuet.)

Celui qui ASSURE *le plus un bienfaiteur de sa reconnaissance, n'est pas toujours le plus reconnaissant.* (Domergue.)

Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? Est-il aucun moment
Qui *nous* puisse *assurer* d'un second seulement. (La Fontaine.)

Attache, attachement.

L'*attache* est proprement un lien; l'*attachement* est une liaison. La nécessité, l'habitude, forment les *attaches;* le devoir, l'affection, forment les *attachements*. Quand tous les deux s'emploient pour désigner une liaison amoureuse, *attache* dit quelque chose de plus tendre. On est esclave de la femme pour laquelle on a de l'*attache;* on est seulement dévoué à celle pour qui on a de l'*attachement*.

Atteindre.

Ce verbe veut la préposition *à* lorsque le sens éveille une idée d'obstacle, d'impossibilité :

Vous ne pourrez pas, sans une échelle, ATTEINDRE AU *dernier rayon de cette bibliothèque.* (Académie.)

Il veut encore la préposition *à* dans le sens de Parvenir :

Un mortel ne peut ATTEINDRE À *la divinité.*

Il vaut mieux exceller dans le médiocre que de s'égarer en voulant ATTEINDRE AU *grand et au sublime.* (La Bruyère.)

Il y a bien des gens qui voient le vrai et qui ne peuvent Y ATTEINDRE. (Pascal.)

La perfectibilité individuelle est l'instrument donné à l'homme pour ATTEINDRE AUX *dernières limites de son développement intellectuel et moral.* (Portalis.)

Dans toutes les autres acceptions, il s'emploie sans préposition, en parlant, soit des personnes, soit des choses :

Le pays qui rendra tous les autres tributaires est celui qui proclamera la liberté commerciale ; la France peut ATTEINDRE *ce but bien mieux que l'Angleterre.* (H. de Balzac.)

Le devoir est la loi de vie, la loi selon laquelle la créature intelligente se conserve, se développe, ATTEINT *sa fin.* (Lamennais.)

Son père ATTEIGNIT *l'âge de quatre-vingt-dix ans.* (Arago.)

Attention (Faute d').

Cette expression s'emploie toujours comme locution adverbiale, et signifie Par défaut ou par manque d'attention :

FAUTE D'ATTENTION, *il a fait un contre-sens.*

Si le mot *faute* est déterminé et figure dans la proposition comme synonyme d'*erreur*, il ne peut logiquement avoir pour complément *attention*, mais *inattention*; car on ne peut admettre des fautes résultant de l'*attention*, mais bien du manque d'attention ou de l'*inattention :*

Les esprits légers font souvent des FAUTES D'INATTENTION.

Ainsi l'on doit dire *une faute d'inattention*, comme on dit *une erreur d'inattention :*

Il est moralement impossible qu'il ne se soit pas glissé UNE ERREUR D'INATTENTION *dans cet ouvrage.* (Voltaire.)

Autre.

En voici bien d'une autre ou *d'un autre*, ces deux locutions sont également admises par l'Académie ; mais la première a pour elle un plus grand nombre d'autorités, et les mots qu'on supplée le plus facilement sont *affaire*, *aventure*, tous les deux féminins aujourd'hui :

Bon, dit Climène, *en voici bien d'une autre!*
Ma chère sœur, quelle idée est la vôtre ? (Voltaire.)

On peut très-bien s'expliquer l'emploi du masculin dans cette

ase par le genre primitivement attribué à *affaire*; ce mot, en t, comme toutes les expressions substantives formées d'un infi-f, était masculin.

Avant-hier.

Hier est de deux syllabes :

> *Hi-er*, dit-on, de vous on parla chez le roi. (Boileau.)

> Mais *hi-er* il m'aborde, et me tendant la main :
> Ah ! Monsieur, me dit-il, je vous attends demain. (Le même.)

ains dans son composé *avant-hier*, il n'est que d'une syllabe :

> Le bruit court qu'*avant-hier* on vous assassina. (Boileau.)

> Madame eut *avant-hier* la fièvre jusqu'au soir. (Molière.)

> . . . *Avant-hier* il vint, et je fus transportée
> De son séduisant entretien ;
> *Hi-er* il m'a beaucoup flattée,
> A présent il ne me dit rien. (Voltaire.)

Aveugle (A l', en).

l'aveugle, indique un défaut de lumière, un acte fait à l'étour-dissement, au hasard ; *en aveugle*, indique un défaut de circon-tion, un acte fait imprudemment et d'une façon irréfléchie ; l'on agit *à l'aveugle*, par légèreté, et l'on agit *en aveugle*, par me et par passion :

plupart des jeunes gens qui entrent dans le monde choisissent leurs amis À UGLE. (Beauzée.)

and on a trouvé moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, uit EN AVEUGLE. (Bossuet.)

> Puisque après tant d'efforts ma résistance est vaine,
> Je me livre *en aveugle* au transport qui m'entraîne. (Racine.)

> . . . . Quelle ardeur inquiète
> Parmi vos ennemis *en aveugle* vous jette ? (Le même.)

'Académie n'établit aucune distinction entre ces deux expres-s.

Avoisiner.

uoique vieux, ce verbe est encore fréquemment usité sous la e transitive :

s provinces qui AVOISINENT *la France.* (Académie.)

ns les États qui AVOISINENT *le plus les tropiques, il n'y a pas un blanc qui tra-e.* (A. de Tocqueville.)

On l'employait anciennement sous la forme pronominale :

Pour s'apprivoiser à la mort, il n'y a qu'à s'*en* AVOISINER. (Montaigne.)

Cette forme est aujourd'hui tout à fait inusitée.

Avoisiner, employé transitivement, appartient au style poétique.

Voisiner, son primitif, est hors d'usage; aucun des écrivains du siècle de Louis XIV ne s'en est servi, et on ne le trouve que dans les poëtes antérieurs au dix-septième siècle :

Là, l'orgueilleux sapin qui sert à la cigoigne
De séjour élevé pour *voisiner* les dieux. (Du Perron.)

Les pins et les sapins y *voisinent* les cieux. (Ronsard.)

Baigner (Se).

Dans quelques provinces on dit : *Je vais* BAIGNER, *ils sont allés* BAIGNER, et dans l'opinion de certaines personnes de la localité, ces formes sont des délicatesses de langage; c'est là qu'on dit aussi : *Allons* PROMENER; *Ils* MOUCHENT *souvent*, et l'on croit par la suppression du pronom personnel rendre ces phrases plus élégantes. Il faut détruire une pareille erreur, et bien établir une règle sans exception. En principe, aucun verbe transitif ne peut ni ne doit s'employer d'une manière absolue, quand le sens est réfléchi; ainsi un jeune homme dit : *Je vais* ME MARIER, et non *Je vais* MARIER; et l'on doit dire de même : *Je vais* ME BAIGNER; *Allons* NOUS PROMENER; *Il* SE MOUCHE *souvent*.

L'emploi du pronom personnel est ici de rigueur comme dans toutes les constructions analogues.

Balbutier, bégayer, bredouiller.

Balbutier, c'est laisser tomber ses paroles en affaiblissant les articulations; *bégayer*, c'est parler sans suite, en coupant et en remâchant les syllabes et les mots; *bredouiller*, c'est précipiter les paroles et les syllabes les unes sur les autres, de manière à les confondre toutes dans un mélange équivoque. L'âge, en émoussant les organes, fait *balbutier;* la suffocation fait *bégayer;* l'ivresse fait *bredouiller*.

Baller.

Baller, dans le sens de Figurer dans un chœur de danseurs, était anciennement très-usité en prose et en vers :

. . . . Mais il te faut bien apprendre
A danser, à *baller*, à friser tes cheveux. (Ronsard.)

Car il parle, on l'entend; il sait danser, *baller*,
Faire des tours de toute sorte. (La Fontaine.)

Aujourd'hui il ne s'emploie plus que dans cette phrase :

Le grand chantre BALLERA *au premier psaume.* (Académie.)

pour exprimer les salutations que fait au chœur le grand chantre, après s'être avancé d'un pas grave et mesuré semblable à ceux d'une danse antique.

Le sens primitif de ce mot se retrouve encore dans l'expression : *Aller les bras* BALLANTS, c'est-à-dire, en laissant suivre à ses bras le mouvement régulier de son corps.

Bailli.

On a écrit d'abord *baillif*, et longtemps on a fait sentir l'*f* dans la prononciation; plus tard, pour rendre la finale de ce mot plus douce, on a prononcé *bailli*, puis on a supprimé l'*f* dans le mot écrit. Nous avons déjà signalé ce changement dans *apprenti*. Mais le féminin de *bailli* n'a pas, comme celui d'*apprenti*, modifié sa première forme, et l'on a continué d'écrire *baillive* comme nous l'écrivons encore. Cela tout d'abord peut sembler étrange; mais cette anomalie peut facilement s'expliquer : le mot *baillie*, terme de coutume qui signifie Juridiction, possession, etc., était depuis longtemps en usage; or, si l'on eût donné à *baillive* la même forme, on se fût exposé à de très-fréquentes confusions; on l'a compris, et malgré le changement de *baillif* en *bailli* on a conservé le féminin *baillive*.

Banqueroute, faillite.

La *banqueroute* est la cessation du commerce par suite d'insolvabilité; la *faillite* est la chute du commerce par suite d'une suspension de payements. Dans le premier sens, l'insolvabilité est absolue; dans le second, elle n'est que relative. Faire *banqueroute*, c'est disparaître du commerce de gré ou de force; faire *faillite*, c'est manquer de payer aux échéances fixes et demander du temps. La *banqueroute* est toujours répréhensible à quelque degré; la *faillite* n'est souvent que malheureuse, et par conséquent innocente.

Banquet, festin, repas.

Le *banquet* est la réunion à table de personnes qu'animent la même pensée religieuse ou politique, le même esprit de corps; le *festin* est une réunion de gens qui fêtent à table le même saint, la

même solennité, ou un événement dont l'intérêt ne dépasse pas le cercle d'une famille. L'un et l'autre ont une cause plus ou moins solennelle qui manque au *repas*, grand ou petit. Le *repas* ne répond qu'au besoin matériel de réparer ses forces en mangeant; *banquet* et *festin* répondent au besoin de fraterniser ou de se réjouir en commun.

Battre, frapper.

Battre exprime la continuité d'actes violents; *frapper* ne désigne par lui-même qu'un seul acte, celui de donner un coup. Il faudrait dire *frapper* à coups redoublés, pour avoir l'équivalent de *battre*. *Battre* exprime la violence, sans application à un endroit distinct; *frapper* implique le choix d'un endroit déterminé. On dit *battre* un homme, et le *frapper* au visage. *Frapper* n'implique pas l'intention, *battre* la comprend toujours.

Bec, becque.

On trouve dans Molière *bec cornu* et *becque cornu* :

Que maudit soit le BEC CORNU *de notaire qui m'a fait signer ma ruine!*

Et sans doute il faut bien qu'à ce *becque cornu*
Du trait qu'elle a joué quelque jour soit venu.

Becque, dérivé de l'italien *becco*, un bouc, est la forme la plus correcte; aujourd'hui cependant on écrit toujours *bec cornu*.

Cette locution familière, qui s'emploie très-souvent encore dans la langue comique comme terme de dénigrement, ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

Béjaune.

Béjaune, contraction de *bec jaune*, signifie Erreur grossière :

C'est fort bien fait d'apprendre à vivre aux gens, et de leur montrer leur BÉJAUNE. (Molière.)

Monsieur, souffrez que je lui montre son BÉJAUNE, *et le titre d'erreur.* (Le même.)

Les jeunes oiseaux ont le bec garni d'une sorte de frange jaune. Ainsi, figurément, Avoir le *bec jaune*, c'est manquer d'expérience, être dupe. Molière a écrit aussi *bec jaune*, conformément à l'étymologie :

Oui, Mathurine, je veux que Monsieur vous montre votre BEC JAUNE. (Molière.)

Dans l'origine, les consonnes finales étant muettes lorsqu'elles précédaient une consonne, on prononçait, pour *bec*, *mer*, *fer* : *bé*, *mé*, *fé*.

L'Académie écrit *bec jaune* et *béjaune*, et donne des exemples de ces deux formes : *Montrer à quelqu'un son* BEC JAUNE, *son* BÉJAUNE ; et elle ajoute très-justement qu'on prononce toujours *béjaune*.

Besace, bissac.

Par destination, la *besace* est plus longue que le *bissac*. La *besace* appartient au gueux ou au mendiant, ou au religieux qui va quêter. Le *bissac* appartient au campagnard ou à l'ouvrier, qui y met ses provisions, ses hardes, ses outils, etc. Figurément, *bissac* marque la modestie de la condition, la pauvreté ; *besace*, la mendicité. Les ouvriers laborieux portent leur fortune dans leur *bissac;* beaucoup de gens, autrefois riches, ont été par leur inconduite réduits à la *besace*.

Bigarré, chamarré.

Bigarré indique un assemblage de couleurs qui tranchent et se heurtent, et, par analogie, la réunion dans un même ouvrage de nuances et de tons opposés et désagréables ; *chamarré* éveille l'idée d'une profusion d'ornements mal distribués, d'une masse de choses riches qui déplaisent parce qu'elles sont entassées sans goût. .

Chamarrer et *bigarrer* ont pour correspondants *chamarrure* et *bigarrure*.

M. Victor Hugo, que *chamarrure* gênait, sans doute, pour la rime, a forgé le mot *chamarre :*

> Fût-il tout harnaché d'ordres et de chamarres,
> Et marquis, et vicomte, et fils des anciens preux.

Blâmer, censurer, réprimander.

Blâmer exprime une désapprobation morale, tacite ou explicite, qui s'étend aux personnes, aux actions et même aux intentions ; *censurer* est un acte extérieur qui porte le plus ordinairement sur la conduite ; *réprimander* est également un acte extérieur, mais qui ne porte que sur les personnes. On *blâme* avec ou sans publicité ; la publicité est un des caractères essentiels de la *censure* et de la *réprimande*, mais plus étendue dans la première, plus restreinte dans l'autre.

Cacophonie.

La *cacophonie* (1) est un vice d'élocution qui résulte de la répétition des mêmes lettres et des mêmes syllabes formant un concours de sons désagréable à l'oreille.

On signale avec raison dans tous les traités de littérature ce vers de Voltaire :

> Non, il n'est rien que Nanine n'honore,

dans lequel l'accumulation des syllabes commençant par la consonne *n* produit le plus déplorable effet.

Boileau, pour montrer le ridicule du style de Chapelain, l'a imité dans ces vers :

> Maudit soit l'auteur dur dont l'âpre et rude verve,
> Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;

qui sont loin de briller par l'harmonie.

Voici des vers que nous empruntons à un poëte contemporain :

> . . . . Je préfère, à la scène,
> Les vers creux et bruyants de feu monsieur Soumet
> *Aux durs vers qu'à Cromwell en la bouche Hugo met.*

Nous ne croyons pas qu'on puisse aller plus loin en fait de cacophonie.

Campagne (A la, en).

Accompagné de l'article, *campagne* est pris dans son acception propre ; *aller à la campagne*, c'est aller aux champs, se rendre dans une maison située *dans la campagne*, hors de la ville :

Je veux passer ma vie À LA CAMPAGNE. (Montesquieu.)

Il est une foule de gens qui vont par ton s'ennuyer À LA CAMPAGNE. (Voltaire.)

> Un fou rempli d'erreurs que le trouble accompagne
> Est malade à la ville ainsi qu'*à la campagne.* (Boileau.)

Précédé de la préposition *en*, il se prend pour exprimer qu'on est en mouvement et en course pour affaires :

Les troupes sont EN CAMPAGNE ; *il s'est mis* EN CAMPAGNE ; *mettre ses amis* EN CAMPAGNE. (Académie.)

> J'ai donné l'ordre en bas qu'on se mette *en campagne*
> Pour préparer le rhum, le rack et le champagne. (C. Delavigne.)

(1) Κακός, mauvais, φωνή, voix, son ; grec.

Quelques écrivains ont écrit *aller en campagne* dans le sens d'Aller aux champs, et pour *aller à la campagne :*

> Jeannin la menait *en campagne*,
> Dans une maison de cocagne. (Bussy-Rabutin.)

Cette construction n'est pas française ; et après en avoir longtemps abusé, les bourgeois de Paris ont cessé eux-mêmes de s'en servir.

Capable, susceptible.

Capable de signifie Qui a l'aptitude, la puissance, les qualités requises pour :

Il est CAPABLE *de grandes choses.* (Académie.)

Où trouver un sujet plus fidèle et plus CAPABLE DE *cet emploi?* (Fléchier.)

Quel homme parut d'abord plus CAPABLE DES *grandes affaires?* (Bossuel.)

Dans le sens moral, il s'emploie en bonne et en mauvaise part :

Il y a peu de gens au monde CAPABLES DE *ces excès.* (Pascal.)

> De quoi n'est pas *capable* une amante insensée ? (Piron.)

Susceptible de, en parlant des personnes et des choses, signifie Qui peut subir certaines modifications :

L'homme est SUSCEPTIBLE *du bien et du mal. La matière est* SUSCEPTIBLE *de toutes sortes de formes.* (Académie.)

Il n'y a que les plantes qui viennent dans les lieux qui leur ont été particulièrement assignés par la nature, qui y acquièrent toute la perfection DONT *elles sont* SUSCEPTIBLES. (Bernardin de Saint-Pierre.)

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> *D'*ornements égayés ne sont pas *susceptibles.* (Boileau.)

Les meilleurs écrivains du dix-septième siècle ont employé *susceptible* pour *capable*, dans l'acception que nous avons indiquée plus haut :

Les grands sont d'autant plus SUSCEPTIBLES DE *préjugés qu'ils aiment moins la peine de l'examen et l'embarras de la défiance.* (Massillon.)

Je parle d'une sagesse qui vient d'en haut, qui est sage, modeste, SUSCEPTIBLE DE *tout bien.* (Fléchier.)

Louons sans crainte M. de Turenne, en un temps où nous ne pouvons être SUSCEPTIBLES DE *flatterie, ni lui* SUSCEPTIBLE DE *vanité.* (Le même.)

Avec un rapport de personnes, cet adjectif est, dans ce sens, très-peu usité aujourd'hui, et nous nous étonnons de trouver dans l'Académie SUSCEPTIBLE D'*amour*, DE *haine.*

Pris absolument, *capable*, en parlant des personnes, signifie Intelligent, habile ; et *susceptible*, Qui s'offense aisément :

Mélanchthon, le plus CAPABLE *des disciples de Luther.* (Bossuet.)

La jalousie éloigne les sujets CAPABLES. (Massillon.)

Vous savez à quel point Oreste est *susceptible*. (Palissot.)

Casuel.

Par suite d'une fausse idée de dérivation, quelques personnes emploient *casuel* pour *fragile*.

Casuel signifie Fortuit, accidentel, qui peut arriver ou ne pas arriver, et non Qui peut être brisé :

Je ne sais si cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela est fort CASUEL.

On voit souvent écrit en grosses lettres sur des caisses confiées au roulage ce mot *casuel;* dans la langue du consignataire ce mot signifie *fragile*.

Cause.

Employé comme attribut et précédé du verbe *être*, ce mot est toujours invariable :

Les affaires qui me sont survenues sont CAUSE *que je n'ai pu aller vous voir.* (Académie.)

Les hommes sont CAUSE *que les femmes ne s'aiment pas.* (La Bruyère.)

Tu crois que les arts amollissent les peuples, et par là sont CAUSE *de la chute des empires.* (Montesquieu.)

Précédé de l'article, il s'emploie encore au singulier dans cette construction :

Ses folles dépenses sont LA CAUSE *de nos malheurs.*

Ce serait mal s'exprimer que de dire sont *les causes;* dans ces locutions, *être cause*, *être la cause*, le mot *cause*, qui détermine le sens de l'expression verbale, doit toujours être au singulier.

Cent.

Ce mot signifie proprement Dix fois dix ; mais très-souvent il est employé pour exprimer indéterminément un grand nombre :

Je vous l'ai dit *cent* fois, quand vous étiez petit :
Les envieux mourront, mais non jamais l'envie. (Molière.)

Sa robe étoit d'azur où *cent* fameuses villes
Eslevoient leurs clochers sur des plaines fertiles
Que Neptune arrosait de *cent* fleuves épars. (Régnier.)

Pour lui donner plus de force, bien souvent on le répète :

J'ai pris *cent et cent* fois la lanterne en la main,
Cherchant en plein midy, parmy le genre humain,
Un homme qui fust homme et de faict et de mine. (Régnier.)

Centon, centurie.

Ces deux termes n'ont pas la même étymologie; le premier vient du latin *cento*, vêtement rapiécé, et le second de *centum*, qui signifie cent; appliqué à des ouvrages de poésie, *centon* désigne des pièces composées de vers empruntés à tel ou tel poëte; *centurie* se dit, au contraire, de livres divisés en cent parties ou chapitres, et des moralités rimées en quatrains ou en sixains rangés par groupes de cent.

Changer.

Dans le sens de remplacer une chose par une autre, ce verbe veut une des prépositions *pour*, *contre :*

Il A CHANGÉ *sa vieille vaisselle* POUR *de la neuve.*
Il A CHANGÉ *ses tableaux* CONTRE *des meubles.* (Académie.)

Dans l'acception de Convertir, changer la nature d'une chose, il régit la préposition *en :*

Il se vantait de CHANGER *tous les métaux* EN OR.
Cela CHANGE *mes soupçons* EN *certitude.* (Académie.)

Changer, suivi de la préposition *à*, est condamné aujourd'hui :

> Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice
> *Change* le nom de reine *au* nom d'impératrice. (Racine.)

Cette construction cependant était alors usitée même en prose :

Le prétexte de la réformation de l'État était CHANGÉ À *un dessein formé de perdre le cardinal.* (La Rochefoucauld.)

Et nous disons encore :

Dans le sacrement de l'eucharistie, le pain est CHANGÉ AU *corps de Notre-Seigneur.*

Châtain.

Cet adjectif n'a pas de forme au féminin; l'Académie n'admet que le masculin, et dit qu'il n'est guère usité que dans ces locutions : *Poil* CHATAIN, *cheveux* CHATAINS.

Nous ne nous rendons pas compte du motif qui a interdit l'emploi du féminin *châtaine*, forme tout aussi régulière et tout aussi harmonieuse que *certaine*, *hautaine*, *lointaine*, *métropolitaine*, etc.

H. De Balzac en a fait usage, et nous croyons qu'il a eu raison :

La chevelure CHÂTAINE, *rare, fine et lisse, annonce un tempérament pauvre.*

Châtain invariable, suivi de trois adjectifs féminins, eût été certes beaucoup plus choquant que *châtaine*, lequel n'est étrange que parce que l'oreille n'y est pas habituée.

Coasser, croasser.

Ces mimologismes sont quelquefois confondus par les écrivains.

Coasser et *coassement* expriment particulièrement le cri des grenouilles et des reptiles :

Les grenouilles COASSENT. (Académie.)
Le COASSEMENT *des reptiles*. (Buffon.)

Croasser et *croassement* expriment le cri du corbeau :

Les corbeaux CROASSENT. (Académie.)

Ils sont comme ces corbeaux
De qui la troupe affamée,
Toujours de rage animée,
Croasse autour des tombeaux. (J.-B. Rousseau.)

Ils se disent par extension du cri désagréable que font entendre certains animaux :

Passé le mois de juin, il ne reste au rossignol qu'une sorte de CROASSEMENT *où l'on ne reconnaît point du tout la mélodieuse Philomèle.* (Buffon.)

Quelques-uns de nos bons écrivains ont employé *croasser* pour *coasser;* ainsi la Fontaine a dit :

Deux taureaux combattaient à qui posséderait
Une génisse avec l'empire ;
Une grenouille en soupirait.
— Qu'avez-vous ? se met à lui dire
Quelqu'un du peuple *croassant*.

Et Voltaire, dans une épître à d'Alembert :

Il eut des ennemis, il les dissipa tous,
Et la troupe des miens dans la fange *croasse*.

Cette faute nous semble devoir être attribuée aux éditeurs, car partout ailleurs Voltaire emploie *coassement* pour le cri des grenouilles et *croassement* pour celui des corbeaux.

C'est encore *coasser* que l'on aurait dû employer dans la phrase suivante :

La reine verte des marécages CROASSAIT *d'une façon monotone.* (G. Sand.)

Colère, colérique.

Colère ne s'emploie qu'avec des noms de personne, et signifie Sujet à la colère, emporté par accès :

Cet homme est COLÈRE ; *cette femme est* COLÈRE. (Académie.)

Il est impatient, présomptueux, COLÈRE. (La Bruyère.)

Colérique, avec un nom de personne, signifie Enclin à la colère, emporté par nature :

Un rien l'irrite; il est fort COLÉRIQUE. (Académie.)

Avec un nom de chose, il signifie Qui porte, qui dispose à la colère :

Il est d'une humeur COLÉRIQUE. (Académie.)

Une personne gâtée par une mauvaise éducation peut devenir *colère* sans être naturellement *colérique;* et une personne *colérique* peut n'être pas *colère*, si elle est parvenue à maîtriser son tempérament.

Colorer, colorier.

Colorer, Donner de la couleur, s'emploie au propre et au figuré :

Le soleil COLORE *les fruits. Il* A *bien* COLORÉ *sa faute.* (Académie.)

De l'ambre le plus pur la treille est *colorée.* (Saint-Lambert.)

Amitié, dont les soins font oublier l'envie,
Arts, brillants séducteurs qui *colorez* la vie. (J.-M. Chénier.)

Cette noble pudeur *colorait* son visage
Lorsque de notre Crète il traversa les flots. (Racine.)

Colorier, qui signifie Employer les couleurs en les appliquant, en les étendant sur une surface, ne s'emploie qu'en termes d'art et ne se prend jamais au figuré :

COLORIER *une estampe, un dessin.* (Académie.)

Le son d'un tambour, la vue d'une image COLORIÉE, *font comprendre au peuple la gloire.* (G. Sand.)

Des enlumineurs, entourés de pots de vert, de rouge et de bleu, COLORIENT *les fonds.* (T. Gautier.)

Quelques-unes des figures de ce tableau ont été, dit-on, COLORIÉES *par Jules Romain.* (Kératry.)

Comfort, confort.

Ces deux mots diffèrent non-seulement par l'orthographe, mais par le sens : la première forme est tout anglaise, la seconde est d'origine française. *Comfort*, qui signifie Collectivement toutes les aises de la vie, est un néologisme, comme le mot *comfortable*, son dérivé :

Le tour de son esprit le ramène toujours à la pratique et à l'usage qu'on peut tirer de la science pour la société et le COMFORT *de la vie.* (Sainte-Beuve.)

Confort, vieux mot qui signifie Assistance, secours, est aujourd'hui très-peu usité :

Amour m'a fait oublier
L'apui qi lontans m'amort,
Et donne nouvel *confort.* (Chanson du *Chastelain de Couci.*)

Il a formé *conforter*, *réconforter*, *réconfortant*, *réconfortable*, tous en usage.

Comparer.

Comparer à suppose analogie entre les objets que l'on compare, un rapport de ressemblance propre ou figuré :

Il n'y a point d'église qu'on puisse COMPARER À *Saint-Pierre de Rome.* (Académie.)

COMPARONS *les œuvres de la nature* AUX *ouvrages de l'homme.* (Buffon.)

Comparer avec suppose une opposition résultant de la nature même des deux objets :

Nous COMPARERONS *la traduction* AVEC *l'original.* (Académie.)

On ne peut COMPARER *le vice* AVEC *la vertu.*

Compact, compacte.

Dans notre *Dictionnaire de la langue écrite et parlée*, nous avons suivi l'orthographe de l'Académie et écrit *compacte* pour les deux genres; nous devions, dans un ouvrage classique, éviter toute discussion; ici l'examen nous est au moins permis. Que de *doctus* on ait fait *docte* et non pas *doct*, nous le comprenons : l'*e* muet final est une concession faite à la prononciation, car le prolongement de la voix eût toujours, et forcément, produit ce son quand bien même on ne l'eût pas écrit. En le figurant, on a donc obtenu un dissyllabe harmonieux à la place d'un monosyllable dur et désagréable. Nous

ne nions pas que mettre d'accord la forme écrite avec le son produit ne soit une mesure fort sage; mais l'Académie, en adoptant *compacte*, forme contraire à l'étymologie, aurait dû compléter la réforme et tenir compte des analogies : ainsi, au lieu d'écrire comme elle le fait *abrupt*, *correct*, *exact*, *suspect*, pourquoi n'a-t-elle pas ajouté l'*e* muet au masculin de tous ces adjectifs? Ce n'est pas, sans doute, parce qu'on prononce *suspec* et non *suspecte;* car qui prononce *exa*, et qui ne prononce pas *abrupte* et *correcte?* En conformant d'ailleurs l'orthographe à la prononciation, on se mettrait en contradiction avec l'analogie. Or tous les adjectifs polysyllabiques français dérivés d'adjectifs latins, terminés par la syllabe *tus*, précédée d'une consonne, ne prennent l'*e* muet qu'au féminin; *docte* fait exception parce que l'euphonie ne pouvait admettre un monosyllabe terminé par deux consonnes fortes *c*, *t;* ainsi on doit écrire au masculin : *direct*, *abrupt*, *compact*, *exact*, *circonspect*, *suspect* et même *Bénédict*.

Conclusion, conséquence.

Quoique, dans la conversation, on confonde très-souvent ces deux mots, il y a une distinction importante à faire dans leur emploi quand on veut parler et écrire avec précision.

La *conclusion* est proprement la dernière des trois propositions dont se compose le syllogisme; la *conséquence* est la liaison de cette proposition avec les deux premières qu'en logique on appelle les prémisses :

> Il faut aimer ce qui nous rend heureux;
> Or la vertu nous rend heureux;
> Donc il faut aimer la vertu.

Dans ce syllogisme, *il faut aimer la vertu* est la *conclusion;* le rapport qui existe entre cette *conclusion* et les propositions précédentes, ordinairement exprimée par *donc*, est la *conséquence*.

Connu.

Selon les grammairiens, *connu*, suivi d'un complément, veut la préposition *de*, et *inconnu* la préposition *à;* ces constructions sont, en effet, celles qu'on rencontre le plus fréquemment :

Quand on cherche de nouveaux amis, c'est qu'on est trop bien CONNU DES *anciens.* (La Bruyère.)

Qu'est-ce que la célébrité? l'avantage d'être CONNU DE CEUX *que vous ne connaissez pas.* (Chamfort.)

> Le prix du temps est mieux *connu des* dames,
> Et de nos jours on sait mieux l'employer. (Arnault.)

L'ennui qui dévore les autres hommes est INCONNU À *ceux qui savent s'occuper.*
(Fénelon.)

Cependant Bossuet a dit :

Les planètes et les astres ne LEUR *ont pas été moins* CONNUS.

Et Racine à son tour :

Par une porte *au public* moins *connue.*

Enfin Delille :

L'hymen n'est pas *connu de* la pudique abeille.

D'où il faut induire que l'emploi de la préposition est plutôt soumis à l'harmonie qu'au sens.

Consentir.

Ce verbe, aujourd'hui, n'est transitif que dans le sens d'Accorder par contrat, par vote : CONSENTIR *une hypothèque;* CONSENTIR *la vente, l'adjudication d'une terre :*

La féodalité reconnaissait à tou ses membres le droit de CONSENTIR *les impôts.*
(A. de Rémusat.)

Il faisait honneur à la Prusse du désistement QU'*elle* AVAIT CONSENTI.
(Villemain.)

Corneille a, dans quelques-uns de ses ouvrages, donné à *consentir* un complément direct :

Du moins César l'eût fait s'il l'*avait consenti.*

Puisque mon indulgence, au dernier point venue,
Consentait à tes yeux *l'hymen* d'une inconnue.

Cette construction est tombée en désuétude; dans le sens d'Aquiescer à une chose, de faire une concession, de se rendre au désir de quelqu'un, il veut toujours un complément indirect précédé de la préposition *à :*

Les parents ONT CONSENTI À *ce mariage. Je* CONSENS À *tout ce que vous voulez. Je* CONSENS À *ce que vous le fassiez.* (Académie.)

(V. t. Ier, p. 454.)

Conséquence.

On dit familièrement : *Un homme* DE CONSÉQUENCE, pour un homme important, considérable; *Un homme* SANS CONSÉQUENCE, un homme sans importance, sans crédit.

Mais cette expression qualificative se joint le plus ordinairement aux noms de chose, comme complément, et dans un sens négatif : *Cela n'est d'*AUCUNE CONSÉQUENCE; *Cela est* SANS CONSÉQUENCE, cela n'a aucune importance, est sans importance.

On dit encore très-bien :

J'ai des choses de la dernière CONSÉQUENCE *à vous dire.* (Académie.)

Mais on ne dit plus aujourd'hui : *Une charge*, *un poste* DE CONSÉQUENCE.

Conséquent.

Quelques personnes emploient encore cet adjectif comme le synonyme d'*important*, *considérable*, et le joignent à un nom de chose; mais les grammairiens ont signalé le vice de cette locution, on s'en est moqué au théâtre, et on ne l'entend plus que de loin en loin :

. . . . C'est une affaire
Beaucoup trop *conséquente*, et vraiment je craindrais...
— *Conséquente!* ah! grand Dieu! cela n'est pas français,
Ma mère; dites donc une affaire *importante*. (C. Bonjour.)

Collin d'Harleville, dans sa comédie des *Mœurs du jour*, en avait déjà fait sentir le ridicule. Basset, agioteur ignorant, demande à M. Formont, campagnard instruit :

Votre domaine est-il *conséquent?* — *Conséquent!*
— Considérable. Eh! oui, c'est clair... — En l'expliquant.

Appliqué aux personnes, cet adjectif, signifie Qui raisonne et agit avec suite, d'une manière logique :

Il est CONSÉQUENT *dans ses opinions.*
Cet homme est CONSÉQUENT *dans ses discours et dans sa conduite.*

Joint à un nom de chose, il signifie Qui est d'accord en toutes ses parties :

On pourrait employer une méthode plus CONSÉQUENTE. (J.-J. Rousseau.)

Consommer, consumer.

Anciennement, *consommer* s'employait dans le sens d'User et dans celui de Détruire :

Il attisoit le feu d'une part et d'autre, pour le faire croistre en la force et grandeur que nous l'avons veu et voyons encore maintenant ardre et CONSOMMER *toute la France.* (P. Pithou.)

. . . . Je m'apperceois que tranchant du preud'homme,
Mon temps en cent caquets sottement *se consomme*. (Régnier.)

Les pauvres étaient CONSOMMÉS *par la faim ou emportés par la maladie.* (Fléchier.)

Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne CONSOMME. (La Bruyère.)

« *Une grosse garnison*, disait Furetière, CONSOMME *en peu de* » *temps bien des provisions*. Hors de ces sortes d'exemples, où le » mauvais goût a prévalu sur le bon, il faut se servir de *consumer* » quand on veut signifier Détruire, anéantir, etc.; et c'est aussi la » décision de l'Académie. »

Cette distinction s'est peu à peu établie, et aujourd'hui *consommer* et *consumer* ont une acception parfaitement distincte.

Consommer signifie Employer entièrement, user avec profit et dans un but utile :

Les bateaux à vapeur CONSOMMENT *beaucoup de charbon.*

Les éléphants écrasent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en CONSOMMENT *pour leur nourriture.* (Buffon.)

Dans le Nord, les hommes CONSOMMENT *beaucoup sur un sol ingrat ; dans le Midi, ils* CONSOMMENT *peu sur un sol fertile.* (J.-J. Rousseau.)

Consumer signifie Détruire sans but et sans profit, anéantir :

Le feu prit pendant la nuit dans notre château et CONSUMA *presque la moitié de nos effets.* (Lesage.)

Sur un autel sanglant l'affreux bûcher s'allume ;
La foudre dévorante aussitôt le *consume*. (J.-B. Rousseau.)

La rouille CONSUME *le fer. Sa maladie l'a* CONSUMÉ.

CONSUMER *de grandes sommes en équipages.* (La Bruyère.)

Au figuré, la même distinction doit nécessairement être faite :

On a remarqué que, dans soixante années, l'empire romain AVAIT CONSOMMÉ *plus de souverains que la monarchie française en douze cents ans.* (De Salvandy.)

L'avarice CONSUME *l'âme par des efforts laborieux et vains.* (Bossuet.)

En des jeux fatigants ils *consument* leurs nuits,
Et leur triste bonheur est de changer d'ennuis. (E. le Brun.)

Sans cesse feuilletant les lois et les coutumes
Pour *consumer* autrui, le monstre se *consume*. (Boileau.)

Nous autres hommes, c'est souvent par vanité, souvent par intérêt, que nous CONSUMONS *notre vie dans la culture des arts.* (Voltaire.)

Le temps, qui CONSUME *tout, détruira vos erreurs mêmes.* (Montesquieu.)

Dans l'exemple qui suit, c'est *consumer* et non *consommer* que devait employer l'auteur :

Il y a des riches qui CONSOMMENT *dans l'oisiveté et la débauche leur jeunesse, leur santé et leur fortune.* (Thiers.)

Convenu.

Nous lisons dans les Remarques sur la langue française, de M. Francis Wey :

« Les faiseurs d'opéras et de vaudevilles ne se font pas faute de

» dire : *C'est convenu*, — *la chose est convenue*, — *tout est bien* » *convenu*, etc. Cependant on ne doit pas donner aux participes des » verbes neutres un sens qui n'appartient qu'à ceux des verbes ac- » tifs. De même qu'on ne peut dire : *Convenir une chose*, de même » aussi l'on ne devrait pas dire : *Une chose convenue*. Molière est » tombé dans cette faute en intitulant une pièce : *le Mariage forcé*. »

Absolument cela est vrai, mais l'usage en a décidé autrement ; et aujourd'hui l'Académie ne *se fait pas plus faute que les faiseurs d'opéras et de vaudevilles* de dire :

Entre nous c'est chose CONVENUE.
C'est chose CONVENUE *entre toutes les parties intéressées.*
Voilà qui est CONVENU.

Il est bon de rappeler les principes, mais il est maladroit de condamner les exceptions qu'un fréquent usage a sanctionnées et que les meilleurs écrivains ont admises. (V. *Accoutumé*.)

Corpulence, corpulent.

Le peuple dit *corporence* et *corporé*, faisant dériver ces deux mots de *corps*, comme *corporel*, *corporation*, *incorporer;* et, pour lui, *corporence* signifie seulement Force de corps, et *corporé*, Robuste ; l'un et l'autre n'expriment aucune idée dépréciative, tandis que *corpulence* et *corpulent*, qui seuls sont français, s'emploient le plus ordinairement pour exprimer un embonpoint extraordinaire, un corps gros, massif et mal proportionné.

Cou-de-pied, coude-pied.

Il y a eu longtemps doute, incertitude, quant à l'orthographe de cette expression, et aujourd'hui encore, grammairiens, écrivains et typographes ne sont pas d'accord.

Voici d'abord sur ce point l'opinion de l'auteur du *Dictionnaire national;* nous citons textuellement, pour ne rien enlever à la valeur du fond et à l'urbanité de la forme :

« L'orthographe de ce mot n'a pas peu embarrassé nos lexicographes. On avait reproché à l'Académie de 1762 d'avoir écrit *coude-pied* au lieu de *cou-de-pied*, que l'on trouve dans les anciens dictionnaires. Dans son édition de 1778, elle s'est tirée d'embarras en supprimant tout à fait ce mot. C'était fort commode ; mais les réclamations qui se sont élevées de toutes parts l'ont obligée de le réintégrer dans l'édition de 1835, où on le trouve écrit *cou-de-pied*. Sur quels motifs s'appuie-t-elle ? C'est ce que nous ignorons.

» Toujours est-il que les uns l'écrivent *cou-de-pied*, parce que, di- » sent-ils, il vient du latin *collum*, cou; et de *pes*, *pedis*, pied; en » italien *collo di piede*. Mais quelle signification attachent-ils à ce » mot *cou?* Les uns prétendent que ce mot, qui est ici pour *col*, si- » gnifie Elévation, pente; les autres n'y voient que le sens vulgaire » du mot *cou*, en disant que cette partie du pied a pour fonction » de joindre le pied à la jambe, tout comme le *cou* joint la tête aux » épaules. Mais quel rapport y a-t-il entre un *cou* et cette partie su- » périeure du pied? Il suffit, au contraire, de voir le tracé d'un pied » pour reconnaître que la partie supérieure forme positivement un » angle obtus, une courbure, ce que de tout temps dans notre langue » on a appelé *coude*. C'est ainsi que l'écrivent, du reste, tous les ana- » tomistes et tous les médecins. M. N. Landais, qui fait une longue » dissertation pour prouver qu'il y a des raisons *puissantes* d'écrire » en trois mots *cou-de-pied*, tel qu'il le donne en commençant son » article, termine en disant qu'au pluriel on doit écrire des *coudes-* » *pieds*. C'est une inadvertance, sans doute; car il est impossible » qu'un mot composé s'écrive en trois mots au singulier, et qu'il » n'en ait plus que deux au pluriel. Du reste, nous ne pensons pas » qu'on ait jamais occasion d'employer ce mot au pluriel. »

Il ne nous semble pas possible de faire une critique plus mal rai- sonnée et plus irréfléchie. M. Bescherelle, s'attaquant d'abord à l'Académie, à laquelle il ne pardonnera jamais d'avoir publié, en 1835, un Dictionnaire dans lequel il a trouvé cependant com- mode, en 1840, de puiser les trois quarts du sien, signale avec aigreur ses premières incertitudes et condamne enfin sans appel la forme qu'elle a adoptée dans sa dernière édition; puis, passant à M. N. Landais, coupable lui-même d'un Dictionnaire antérieur au *Dictionnaire national*, il lui donne une très-aigre leçon.

Nous avons dit ailleurs ce que nous pensons des doctrines de M. Bescherelle; cependant tant de gens s'autorisent encore des opi- nions grammaticales de cet éditeur que parfois nous sommes forcé de les reproduire afin d'en démontrer et d'en prouver l'absurdité: c'est à cette double nécessité que nous cédons en cette circon- stance.

Coude, anciennement *coubde*, est un mot dérivé de *cubitus*, formé lui-même de *cubare*, *cubitum*, être couché, être étendu; le *coude* est donc proprement la partie du bras sur laquelle les anciens s'ap- puyaient en mangeant; d'où les expressions : *Cubito presso rema- nere*, Ne pas se déranger à table; *Cubitum ponere apud aliquem*, Manger chez quelqu'un, ou littéralement Poser le coude chez quel- qu'un.

Métaphoriquement, et par analogie au creux que forme la partie intérieure du bras correspondante au *coude*, nous employons ce mot,

comme les Latins, pour exprimer un enfoncement, *cubitus oræ*, le point où un rivage s'enfonce et forme un angle :

La rivière forme un COUDE *en cet endroit.* (Académie.)

Cette branche a un COUDE *à la moitié de sa longueur.* (La même.)

Le pont du Gard se cache dans le COUDE *de deux montagnes.* (Nisard.)

Maintenant, cherchons ce qu'on entend par *cou-de-pied* ou *coude-pied*. Est-ce le point antérieur où la jambe et le pied s'articulent et forment un *coude?* Incontestablement non ; le *cou-de-pied* est la saillie formée par la face *supérieure et dorsale* du tarse correspondant à la *face dorsale* du carpe ou poignet, laquelle n'a pas reçu le nom de *cou-de-main*, parce qu'elle ne présente aucune saillie.

Il est donc clair que nous devons écrire *cou-de-pied*, si nous voulons conformer l'orthographe au sens du mot, comme le font très-bien les Italiens, qui disent *il collo del piede*, et non *il gomito del piede* : c'est la seule forme qu'on puisse raisonnablement donner à cette expression, et c'est d'ailleurs celle qu'au seizième siècle lui donnait Nicot, qui, dans son *Thrésor de la langue françoise*, traduit *plancus*, qui a les pieds plats, par *Qui a le* COL *du pied bien bas.*

Coutume (Avoir).

Voltaire dit qu'on doit employer *avoir coutume* quand on veut parler d'une chose ordinaire et qui se fait souvent, et qu'on doit dire *avoir la coutume* lorsqu'on veut parler d'un fait singulier, d'une coutume extraordinaire. Ainsi il a écrit :

Les Anglais ONT LA COUTUME *de finir presque tous leurs actes par une comparaison*,

pour exprimer un usage particulier aux poëtes anglais.

Aujourd'hui, non-seulement cette distinction n'est pas observée, car on ne dit plus même *avoir la coutume*, mais *avoir l'habitude*, *l'usage*. Joint au verbe *avoir*, le mot *coutume* se prend toujours dans un sens indéterminé :

Nous sommes assez portés à regarder comme juste et raisonnable ce que nous AVONS COUTUME *de faire.* (Duclos.)

C'est une politesse que notre nation A COUTUME *d'avoir pour les étrangers.* (Bossuet.)

Avoir coutume a remplacé l'ancienne forme *avoir accoutumé*.

Croire.

Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit :

C'est un menteur, on ne LE CROIT *plus.* (Grammaire des grammaires.)

Croire quelque chose, c'est estimer une chose vraie :

Impie, tu ne CROYAIS *pas* LA RELIGION. (Fénelon.)

Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence :

Ne CROYEZ *pas* À *tout esprit.* (Pascal.)

Croire à quelque chose, c'est y ajouter foi :

Ils ne CRURENT *pas* À *sa parole.* (Bossuet.)

Origène, Eusèbe, Bossuet, Pascal, Fénelon, Bacon, Leibnitz, ONT CRU À *la vérité de l'histoire de Moïse.* (Chateaubriand.)

. . . . O ciel! qu'on doit peu *croire*
Aux dehors imposants des humaines vertus. (Gresset.)

Quand Bossuet a dit : *Il n'y a point de différence entre* CROIRE *l'Eglise catholique ét* CROIRE A *l'Eglise catholique*, il a voulu dire que lorsqu'*on croit qu'il existe* une Eglise catholique, *on doit croire nécessairement ce* qu'elle enseigne.

Croître.

Les écrivains, et particulièrement les poëtes, employaient très-souvent autrefois ce verbe transitivement, dans le sens d'Augmenter; et, quoique vieillie, cette expression a cependant encore une sorte de noblesse :

A des cœurs bien touchés tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur *croître les désirs.* (Malherbe.)

Ma mort était ma gloire, et le destin m'en prive
Pour *croître* mes malheurs et me voir ta captive. (Corneille.)

Les valets qui se plaignent de leurs gages peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les poches? (Pascal.)

Je ne prends point plaisir à *croître ma misère.* (Racine.)

Que ce nouvel honneur va *croître son audace!* (Le même.)

L'Académie dit qu'on l'emploie encore en poésie, et donne pour exemple une partie du vers d'Esther que nous avons cité : *Cet honneur va* CROÎTRE SON AUDACE.

Mais en prose, aujourd'hui, on dit en ce sens *accroître* ou *faire croître*.

Danger, péril.

Danger est relatif à un mal qui peut arriver; *péril* à un bien qu'on peut perdre. *Danger* se dit de toute espèce de malheurs à craindre; *péril*, d'une épreuve décisive dans laquelle on peut périr. Le *danger* est présent ou éloigné; le *péril* est toujours présent :

aussi dit-on qu'on est exposé à un *danger* et qu'on est *en péril*, en exprimant dans le premier cas la possibilité d'un malheur, et dans le second son imminence.

Dans, en, à.

Les deux premiers de ces termes sont des synonymes dont nous avons expliqué plus haut (page 54) l'emploi particulier; le troisième n'en est qu'un simple équivalent :

> Eh ! qui peut pénétrer *dans* le cœur des humains? (Saurin.)
>
> *Tout l'État est* EN *lui; la volonté de tout le peuple est renfermée* DANS *la sienne.* (Bossuet.)
>
> Je sais quel est le peuple; on le change *en* un jour. (Voltaire.)
>
> Il meurt comblé de gloire *au* sein de l'infamie. (M.-J. Chénier.)

Anciennement, *à* s'employait toujours pour *dans* et *en* devant un monosyllabe :

> *Beaucoup de gens pensent amasser* À UN *coup plus de choses ensemble qu'ils n'en peuvent contenir et serrer entre leurs bras.* (Nicot.)

Nous dirions aujourd'hui EN *un seul coup*, D'*un seul coup*.

Dans, *en*, *à*, employés pour exprimer un rapport de temps, ont une signification plus déterminée; *en* marque alors la durée d'une période :

> *Dieu créa le monde* EN *six jours.*
>
> *Il aura fini son travail* EN *un an.*

Dans marque le terme :

> *Il aura fini son travail* DANS *six heures.*

A, l'époque précise :

> *Il doit livrer son ouvrage* À *six heures.*

Datif.

On donne ce nom au troisième cas des noms, des adjectifs et des pronoms latins. On le nomme cas d'attribution, et comme il marque le terme où aboutit une action, il se joint aux compléments indirects des verbes transitifs. Ce rapport s'exprime en français par la proposition *à* suivie d'un nom ou d'un pronom.

Voici quelques exemples du rapport exprimé par le *datif :*

> *Rendez* À CÉSAR *ce qui appartient* À CÉSAR.
>
> *En sacrifiant tout* À SON DEVOIR *on est sûr d'arriver* AU BONHEUR. (Florian.)
>
> *Il vaut mieux s'exposer* À L'INGRATITUDE *que de manquer* AUX MISÉRABLES. (La Bruyère.)

De, en.

Tout complément déterminatif exprimant la matière dont une chose est faite doit être précédé de la préposition *de;* ce complément équivaut à un qualificatif :

Une porte DE *bois. Un pont* DE *pierre. Une tabatière* D'*or. Un balai* DE *plumes. Un collier* DE *perles.* (Académie.)

Au temps passé, en l'âge *d'*or,
Crosse *de* boys, évesque *d'*or.
En ce temps sont aultres les loys :
Crosse *d'*or, évesque *de* bois. (J. du Chalard.)

Mais quand le complément exprime la manière, la disposition particulière, il veut alors la préposition *en:*

Des arbres taillés EN *buisson. Des perles* EN *poires. Une fenêtre* EN *ogive.* (Académie.)

Dans ce temps-là, on se coiffait EN *cheveux.* (Marivaux.)

Débat, contestation.

L'un et l'autre se disent d'une dispute entre plusieurs personnes, mais il existe entre ces deux mots une sorte de gradation de sens. La *contestation* est la simple discussion que fait naître un désaccord; le *débat* est une discussion changée en dispute tumultueuse. Une *contestation* sur le sens d'une clause, d'un testament, aboutit souvent à un vif *débat* devant les tribunaux. Un article de traité sujet à *contestation* peut être l'objet de longs *débats.*

Débile, faible.

Débile exprime un excès de faiblesse; *faible* un degré inférieur de force; le premier a un sens absolu, le second un sens relatif. *Débile* est d'un usage très-restreint; *faible*, au contraire, a un emploi très-étendu. Quand on emploie les deux mots pour qualifier l'esprit ou les facultés intellectuelles, *faible* se dit de ce qui a trop peu de force pour résister, et *débile* de ce qui s'abandonne faute d'une force quelconque.

Décence, bienséance, convenance.

La *décence* est le caractère général de ce qui est honnête; la *bienséance* est le mérite accidentel de ce qui sied bien; la *convenance* est l'accord moral d'un objet avec un autre ou de plusieurs

objets entre eux. *Décence* se dit de ce qui est conforme à l'honnêteté morale; *bienséance* ne regarde que les mœurs et les usages de la société; *convenance* s'applique indifféremment à toutes les choses qui vont bien ensemble. La *décence* est une et n'admet pas de variations.

Décréditer, discréditer.

L'Académie n'établit aucune différence entre ces deux mots; l'un et l'autre s'emploient, en effet, dans le sens de Faire perdre le crédit, la considération, la faveur; mais *décréditer* a un sens bien plus absolu; il signifie Priver de tout crédit, de toute considération, et *discréditer* signifie seulement Enlever une partie du crédit : cette différence des ignification tient à la valeur propre de la particule initiale, laquelle est négative dans le premier terme, et simplement disjonctive dans le second.

Dédain, fierté.

Le *dédain* est la marque du mépris qu'on a pour autrui; la *fierté* est le signe de la haute estime qu'on a de soi. La *fierté* engendre le *dédain;* celui qui est *fier* de sa valeur personnelle se montre souvent *dédaigneux* à l'égard de ceux qu'il juge ses inférieurs par le mérite ou la position.

Il y a dans la ville la grande et la petite robe; la première se venge sur l'autre des DÉDAINS *de la cour et des humiliations qu'elle y essuie.* (J.-J. Rousseau.)

La FIERTÉ *dans l'âme est de la grandeur.* (Voltaire.)

Défaut, manque.

Le *défaut* est l'absence de la chose qu'il faudrait avoir; le *manque* est l'absence de ce qui est nécessaire pour que la chose soit complète. Le *défaut* est une privation absolue; le *manque* est une privation relative, un déficit. On accuse son *manque* de mémoire lorsqu'on se souvient imparfaitement d'une chose, et son *défaut* de mémoire lorsqu'on ne s'en souvient pas du tout.

Défaut (A, au).

A défaut de signifie proprement Faute de :

A DÉFAUT DE *vin nous boirons de l'eau.* (Académie.)

A DÉFAUT DE *compère on fait ses affaires soi-même.* (Viennet.)

On n'entendra peut-être pas sans quelque intérêt la voix d'un solitaire qui apporte de la bonne foi À DÉFAUT DE *bon goût, de la conviction* À DÉFAUT DE *talent, des études* À DÉFAUT DE *science.* (V. Hugo.)

A défaut de ton bras, prête-moi ton épée. (Corneille.)

Au défaut de signifie A la place :

AU DÉFAUT DE *la fortune, les qualités de l'esprit pourraient nous distinguer du reste des hommes.* (Bossuet.)

Le style de Fénelon, qui n'est jamais impétueux ni chaud, est du moins toujours élégant; AU DÉFAUT DE *la force, il a la correction et la grâce.* (Thomas.)

L'Académie et la plupart des écrivains ne font aucune distinction entre ces deux expressions :

Nous avons été souvent forcé, AU DÉFAUT DU *vrai, de nous contenter du vraisemblable.* (Buffon.)

Défaveur, discrédit.

Défaveur ne suppose aucun avantage antérieur dont on soit déchu; *disgrâce* implique une faveur, une influence perdue. On dira donc très-bien qu'un livre a été accueilli avec *défaveur*, et qu'un courtisan est tombé en *disgrâce*. La *défaveur* peut être encourue sans raison; la *disgrâce* est généralement amenée par quelque faute.

Défendre.

Ce verbe ne doit jamais s'employer sous la forme intransitive. On trouve dans Corneille :

. . . Au lieu d'attaquer, il a peine à *défendre.*

Et dans le *Mérite des femmes* de Legouvé :

Chacun savait mourir, nul ne savait *défendre.*

Cette construction est tout à fait vicieuse; on doit toujours exprimer le complément quand le sens du verbe est réfléchi; il fallait dire *se défendre* dans les deux cas.

Il en est de même de tous les verbes transitifs; aucun d'eux ne s'emploie absolument quand le sens est réfléchi : ainsi l'on ne dirait pas *il cache* pour *il se cache*, ni *il accuse* pour *il s'accuse*, etc.

Défier, méfier (Se).

Se méfier, c'est manquer de confiance; *se défier*, c'est craindre d'être trompé; l'homme qui par nature est peu confiant *se méfie* de tout le monde; celui qui a déjà éprouvé le peu de bonne foi des hommes *se défie* d'eux; on est *méfiant* malgré soi et *défiant* par la faute des autres : la *méfiance* tient au caractère; la *défiance* à l'expérience et à la réflexion.

Définitif, définitive (En).

On a dit *en définitif*, dans le sens de Définitivement, en dernier résultat :

EN DÉFINITIF, *après des années entières d'amertume, de douleurs, de tourments de toute espèce, vous vous trouvez avec votre innocence, qui ne sert à rien, et la réputation d'un tracassier, qui éloigne de tout.* (Linguet.)

Souvent on se donne bien de la peine pour n'être, EN DÉFINITIF, *que ridicule.* (Malesherbes.)

Dans les délibérations les plus sages, l'intérêt peut se laisser distraire, ébranler, mais EN DÉFINITIF *il donne son vote.* (Boiste.)

Mais cette locution adverbiale, formée par ellipse du mot *arrêt*, est propre au palais; l'Académie l'a aujourd'hui rayée de son Dictionnaire, et n'admet plus que *en définitive.*

Dégrader, avilir.

Dégrader, c'est faire déchoir, rendre moins estimable; *avilir*, c'est rendre méprisable au dernier point; ce qui *dégrade* ne touche en quelque sorte qu'à l'extérieur, ce qui *avilit* altère l'essence même, le fonds moral : *dégrader* se dit d'une déchéance dans l'opinion des autres; *avilir* suppose un abaissement réel, une honte méritée :

Ne DÉGRADEZ *jamais l'homme, vous êtes de son espèce, et il est l'ouvrage de Dieu.* (La Bruyère.)

Vous ne le verrez point recourir aux dissimulations, aux bassesses, à tous les petits moyens qui AVILISSENT *les âmes.* (Barthélemy.)

Degré, marche.

Ces deux mots désignent les pas ou divisions de l'escalier : dans le *degré*, on ne considère que la hauteur; dans la *marche*, on considère surtout l'étendue superficielle. On dit monter les *degrés*, et se tenir sur les *marches*. Au figuré, *degré* est d'un grand usage; *marche* ne s'emploie guère que dans des phrases comme celle-ci : *Les princes du sang sont sur les* MARCHES *du trône.*

Déhonté, éhonté.

L'Académie donne ces deux mots, et les fait suivre d'une même définition; anciennement, en effet, ces expressions ont toujours été employées l'une pour l'autre, et l'on ne voyait aucune différence entre ces deux formes d'un même terme négatif.

Déhonté, selon Marmontel, devra se dire aussi longtemps que *honte :*

Les Parthes étoient eulx-mesmes bien DESHONTEZ *de blâmer ces livres des délices milésiennes*, etc. (Amyot.)

On a dit aussi *déhonter* dans le sens de Déshonorer :

> Comment, dans un château dont l'antiquité brille,
> Venir de guet-apens *déshonter* une fille ? (Th. Corneille.)

Éhonté a formé l'adverbe inusité *éhontément*, sans honte, sans pudeur :

Vit-on jamais tant d'incestes ÉHONTÉMENT *débordez ?* (E. Pasquier.)

Aujourd'hui, le verbe *déshonter* lui-même est hors d'usage, mais *déhonté* et *éhonté* sont très-souvent employés comme adjectifs :

> J'ai le droit d'accabler, d'écraser sous l'injure,
> L'imposteur *déhonté* qui te pousse au parjure. (C. Delavigne.)
>
> Tu devrais devant moi te traîner à genoux,
> Imposteur *éhonté !* . . . . (V. Hugo.)

Éhonté, quoique moins énergique, paraît jouir de plus de faveur :

Courtisans ÉHONTÉS *de tant de maîtres différents, ils n'inspirent plus que du mépris*. (Mérimée.)

L'amour rend honnêtes les femmes les plus ÉHONTÉES. (Mme de Girardin.)

Les chansons frivoles d'une jeunesse ÉHONTÉE. (J. Janin.)

Déjeuner, dîner, souper.

Avec un complément de chose, ces verbes prennent la préposition *de :*

Nous avons DÉJEUNÉ D'*huîtres ; il a* DÎNÉ D'*un seul plat de viande ; ils* SOUPENT DE *laitage.* (Académie.)

> L'oiseau n'est plus, vous *en avez dîné.* (La Fontaine.)

Voltaire a dit figurément :

> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> *Déjeunant de* l'autel et *soupant du* théâtre.

Chateaubriand devait donc employer la préposition *de* dans la phrase suivante :

Nous DÉJEUNÂMES AVEC *nos galettes de maïs.*

Suivis d'un nom de personne, ils veulent la préposition *avec :*

Chaque jour je DÉJEUNAIS AVEC *mes amis et je* DÎNAIS AVEC *ma famille.*

Délateur, dénonciateur.

Le *délateur* est mû par son intérêt ou par sa méchanceté ; il épie eux qu'il veut perdre et les dénonce sourdement : c'est un être parnt odieux et méprisable ; le *dénonciateur* a pour mobile l'intérêt ien ou mal entendu de la loi, du gouvernement, et souvent la ainte d'être traité comme complice des crimes qui sont venus à connaissance.

Demande, question.

On dit dans le même sens : *Il m'a fait une* DEMANDE et *il m'a fait* ne QUESTION ; mais ces deux termes diffèrent en ceci : *Demande* est 'un usage plus général, et s'applique à toutes les matières sur lesuelles on interroge, il a pour correspondant *réponse; question* s'emloie plus spécialement en matière de doctrine, il a pour relatif *sotion*.

Démêler, discerner.

On *démêle* les choses qui se trouvent mêlées naturellement ou qui nt été embrouillées à dessein ; on *discerne* celles qui sont ou euvent être confondues avec d'autres. *Démêler* suppose un assez rand nombre d'objets ; il suffit qu'il y en ait deux pour donner lieu e *discerner*. On a besoin de jugement pour *discerner ;* il ne faut que e la patience pour *démêler*.

Demeurer, habiter, loger.

C'est l'idée de résidence, commune à ces trois verbes, qui constie leur synonymie. *Demeurer* implique la plus longue résidence ; *biter*, une résidence temporaire ; *loger*, un simple séjour. Un nployé est forcé de *demeurer* dans le lieu où il a sa place ; les gens hes *habitent* tantôt la ville, tantôt la campagne ; ceux qui ne nnent à Paris que pour quelques jours *logent* dans des hôtels nis.

Démontrer, prouver.

La synonymie de ces mots consiste en ce que tous deux ont un pport aux moyens d'établir la vérité ; mais il y a entre eux des férences importantes. *Prouver* est d'une application générale ; *montrer* est spécialement consacré à certains sujets. On *prouve*

tout ce que l'on *démontre;* mais on ne *démontre* pas tout ce qu'on *prouve*. On *prouve* des propositions et des faits; on ne *démontre* que des propositions. Les vérités géométriques se *démontrent* ou se *prouvent;* les phénomènes physiques se *prouvent*, mais ne se *démontrent* pas. Après cette différence dans les objets, il faut en remarquer une dans les moyens, implicitement indiqués par chaque verbe, pour établir la vérité. On *prouve* par des raisonnements, par des témoignagnes et par des faits; on ne *démontre* que par des raisonnements.

Dense, épais.

Épais est d'un usage général; *dense* n'a qu'un emploi spécial à la physique; mais *épais* indique le resserrement avec moins de rigueur que *dense*. On dit qu'une forêt est *épaisse*, que l'argent est plus *dense* que le plomb, que les corps liquides sont plus *denses* que les corps gazeux. Enfin *épais* s'emploie seul au figuré; on qualifie d'*épais* certains esprits, par opposition aux esprits *déliés*.

Désapprouver, improuver, réprouver.

Désapprouver signifie Ne pas approuver; *improuver* signifie Penser le contraire, et, de plus, blâmer; *réprouver*, c'est s'élever avec force contre, et condamner. Il suffit qu'une chose ne paraisse pas convenable pour qu'on la *désapprouve;* il faut qu'elle soit mauvaise pour qu'on l'*improuve;* mais on ne *réprouve* que ce qui est odieux. Il appartient à la liberté de *désapprouver*, à la raison d'*improuver*, et à l'autorité de *réprouver*.

Désert, solitaire.

Désert signifie abandonné, vide; *solitaire*, seul. *Désert* s'applique à de grandes étendues; *solitaire*, aux petites comme aux grandes; mais plus particulièrement aux espaces limités. Ce qui est *désert* manque surtout de culture; ce qui est *solitaire* manque surtout de bruit. Quelques tribus nomades habitent les lieux les plus *déserts;* les gens studieux recherchent dans les grandes villes les quartiers les plus *solitaires*.

Déshonnête, malhonnête.

Déshonnête se dit des choses contraires aux mœurs; *malhonnête*, des choses contraires à la bienséance, à la probité. Une pensée, un propos qui blesse la pudeur, la chasteté, est *déshonnête;* une action,

une manière de se conduire qui choque l'équité, les usages reçus, est *malhonnête*. Le premier ne se dit que des choses; *malhonnête*, des personnes et des choses.

Désir, souhait.

Désir exprime une aspiration qui vient de la passion; *souhait*, un désir qui vient de l'imagination. *Souhait* s'applique à des choses plus ou moins éloignées; *désir* ne s'applique qu'à des choses prochaines. Les *désirs* n'ont qu'un objet personnel à ceux qui les éprouvent; les *souhaits* peuvent avoir pour objet le bonheur d'autrui.

Désirer.

Désirer veut la préposition *de* avant l'infinitif qu'il régit, quand la phrase exprime quelque chose d'incertain :

Elle DÉSIRAIT *avec ardeur* DE *connaître la vérité.* (Bossuet.)
Il y a longtemps que je DÉSIRAIS DE *vous rencontrer.* (Académie.)

Mais quand il est probable que ce qu'on désire arrivera, et qu'il dépend de la volonté de voir réalisée l'espérance qu'on a, le verbe alors s'emploie sans préposition :

Je DÉSIRE *la voir, l'entendre ; amenez-la moi.* (Académie.)
Je DÉSIRERAIS *seulement savoir quelle forme vous préférez.* (J.-J. Rousseau.)

Despotique, absolu.

Un pouvoir *absolu*, quoique affranchi de tout contrôle, se renferme toutefois dans certaines bornes; un pouvoir *despotique* ne donne aucunes bornes à son action. Le pouvoir *absolu* pousse son principe aux dernières conséquences; le pouvoir *despotique* n'a pas de principe et n'agit que d'après sa volonté. L'autorité des anciens rois de France était *absolue*, celle des rois d'Asie est *despotique*.

Destin, destinée.

Destin s'étend aux causes et à leurs effets; *destinée* ne s'applique qu'aux effets; l'idée de fatalité est donc plus absolue dans le premier que dans le second. *Destin* a un sens plus général; *destinée*, une signification plus individuelle. *Destin*, par l'idée païenne qu'il rappelle, n'appartient qu'au style élevé; *destinée* est de la langue commune, et peut se concilier avec les idées morales et religieuses.

Détruit.

Ce participe s'emploie toujours absolument, qu'il soit pris au propre ou au figuré :

Une ville DÉTRUITE. *Un palais* DÉTRUIT. (Académie.)

Vous-même n'allez pas de contrée en contrée
Montrer aux nations Mithridate *détruit.* (Racine.)

Il n'est donc pas permis d'en modifier le sens au moyen d'un adverbe de quantité :

Ce conseil est fort bon, mais les excellents fruits
Par votre propre exemple en sont un *peu détruits.* (Ponsard.)

Une chose, en effet, ne peut être *plus ou moins détruite*, et *détruit* n'admet aucune modification ni en plus ni en moins.

Deux (Tous, tous les).

Tous deux, comme *tous trois*, *tous quatre*, etc., exprime la simultanéité d'action et la réciprocité :

Ils sont venus TOUS DEUX; *ils habitent* TOUS DEUX. (Académie.)

Je vous félicite de vivre souvent ensemble, et de vous consoler TOUS DEUX *des sottises de ce monde par les agréments délicieux de votre commerce.* (Voltaire.)

Tous trois vers ce palais ont pris un vol rapide,
Et *tous trois* dans les airs, en fuyant loin de moi,
M'ont laissé pour adieu ces mots : Tu seras roi ! (Ducis.)

Tous les deux, comme *tous les trois*, *tous les quatre*, etc., exprime la pluralité :

TOUS LES DEUX *sont morts depuis longtemps.* (Académie.)

Charron fait beaucoup moins de plaisir que Montaigne, quoiqu'ils aient traité TOUS LES DEUX *les mêmes matières et à peu près de même style.* (Lamotte.)

Mme de Maintenon, qui avait aimé Fénelon comme elle aima Racine, les abandonna TOUS LES DEUX. (La Harpe.)

L'homme, de deux pouvoirs suit la force contraire,
L'amour-propre qui meut, la raison qui modère :
Utiles *tous les deux,* s'ils remplissent leurs lois ;
Nuisibles *tous les deux,* s'ils confondent leurs droits. (Fontanes.)

Deuxième, second.

Deuxième éveille la double idée d'ordre et de série ; *second* éveille simplement l'idée d'ordre ; si donc, dans la pensée qu'on veut

xprimer, l'idée de rang est subordonnée à l'idée de nombre, on oit employer *deuxième :*

Je mis le DEUXIÈME *sur la liste.* (Académie.)

Si, au contraire, l'idée de rang se présente à l'esprit indépenmment de l'idée de nombre, c'est de *second* qu'on doit se servir :

Cette tragédie n'est qu'un ouvrage du SECOND *ordre. Il occupe tout le* SECOND *ige.*

Devancer, précéder.

Devancer implique une idée d'activité, de progrès; *précéder* déne une priorité de temps, d'ordre, de position. Celui qui *devance* end les devants; celui qui *précède* prend la tête. Il y a toujours ı mouvement dans l'acte de *devancer;* il peut y avoir une inaction mplète dans le fait de *précéder;* l'*a* précède les autres lettres ns presque tous les alphabets; on ne dirait pas qu'il les *devance.*

Devant, avant.

Devant se dit en parlant de la place, et *avant* en parlant du temps :

Pourvu que nous arrivions AVANT *l'heure où l'on nous attend, nous pouvons laisser s plus pressés passer* DEVANT *nous.*

AVANT *Diogène, qui dit à Alexandre : « Retire-toi de* DEVANT *mon soleil, » au-n philosophe n'avait osé parler si librement à un roi.*

En grammaire, *devant* exprime seulement la place : *Il faut placer t adjectif* DEVANT *ce nom. Avant* marque la priorité d'ordre : *Cet ljectif est* AVANT *le nom.*

Dialecte, patois.

Un *dialecte* est une langue qui a des règles; un *patois* est un ngage informe parlé dans des localités éloignées, privées de tout ntact avec une société civilisée. La langue grecque avait différents *alectes*, et le *dialecte* attique était la langue des poëtes et des oraurs; en France, la langue est une, et aujourd'hui les idiomes de ovence ou de Gascogne ne sont pas des *dialectes*, mais des *patois.*

Diaphane, transparent.

Un corps *diaphane* est celui à travers lequel on voit le jour, lumière; un corps *transparent* est celui à travers lequel on voit autres corps. La lumière rendant visibles les objets qu'elle enveppe, il s'ensuit qu'un corps *diaphane* est nécessairement *transpa-*

rent ; mais un corps *transparent* n'est pas nécessairement *diaphane*. Ce dernier ne se dit que des corps qui ont une égale densité dans toutes leurs parties, tels que les eaux, les verres, les glaces ; *transparent* se dit de toutes les matières dont les parties sont espacées et pour ainsi dire entr'ouvertes, comme les tissus clairs, les gazes, etc.

En poésie cependant ces mots s'emploient fréquemment l'un pour l'autre :

> L'allégorie habite un palais *diaphane*. (Lemercier.)

> Telle en voit du soleil la lumière éclatante
> Briser des traits de feu dans l'onde *transparente*. (Voltaire.)

Dictionnaire, vocabulaire, glossaire.

Le *dictionnaire* explique ou traduit généralement les mots qu'il donne ; le *vocabulaire* ne les traduit jamais et ne les explique pas toujours ; le *glossaire* explique, commente, mais ne donne que des mots peu connus, surannés ou appartenant à l'époque barbare d'une langue. Par extension de sens, ou par analogie, on applique bien quelquefois le terme de *dictionnaire* à des recueils particuliers de mots sans traduction ni explication, comme le *Dictionnaire* des rimes, par Richelet ; ces sortes d'ouvrages seraient plus proprement appelés tables ou répertoires. Enfin, *dictionnaire* ne signifie pas seulement un recueil de mots, il comprend toute espèce de matières divisées en articles rangés dans un ordre alphabétique ou méthodique.

Différend, démêlé.

Une contradiction, une opposition entre deux personnes sur un point clair, précis et bien déterminé, voilà le *différend ;* une contention à propos d'une affaire embrouillée, douteuse, voilà le *démêlé*. La compétition pour une place, la concurrence pour un commerce ou une industrie, produisent les *différends ;* un partage de biens, une liquidation de succession, amènent des *démêlés* entre les ayants-droit.

Ces distinctions ne sont pas toujours très-nettement marquées, cependant les bons écrivains tiennent généralement compte de la différence de sens de ces deux termes :

> . . . Noyons dans l'oubli ces petits *différends*
> Qui de si bons guerriers font de mauvais parents. (Corneille.)

> Etes-vous fou d'avoir un pareil *démêlé ?*
> — N'as-tu pas entendu comme elle m'a parlé. (Molière.)

Diffus, prolixe.

L'un et l'autre marquent un défaut contraire à la brièveté. Suivant l'étymologie, *diffus* est ce qui va çà et là, et s'étend en large; *prolixe* est ce qui s'étire péniblement et s'étend en long. *Diffus* est proprement contraire à *ferme; prolixe*, à *précis*. *Diffus* est relatif à la pensée, ainsi qu'au style; *prolixe* est relatif au style seulement. On est *diffus* par les disgressions inutiles, par les accessoires superflus; on n'est *prolixe* que par les comparaisons, les paraphrases, les circonlocutions.

Digne, indigne.

Digne se prend en bonne et mauvaise part :

Il est DIGNE *d'*ESTIME, *de* RÉCOMPENSE, *de* MÉPRIS, *de* PUNITION. (Académie.)

Digne, accompagné d'une négation, et *indigne*, ne se disent que du bien, et se prennent toujours en mauvaise part :

Il est INDIGNE *d'un tel* HONNEUR; *il* N'*est* PAS DIGNE *de votre* AMITIÉ. (Académie.)

On ne peut donc pas dire : *Il est* INDIGNE *de* REPROCHES, *il* N'*est* PAS DIGNE *de* CHATIMENT; mais : *Il ne* MÉRITE *pas de* REPROCHES, *de* CHATIMENT.

Il se regarde comme INDIGNE *de cet excellent, mais redoutable ministère.* (Fléchier.)

Les hommes INDIGNES *d'être libres veulent que chacun soit esclave.* (Marmontel.)

Oui, oui, je m'en souviens, et j'épandrai mon sang
Plutôt que de rien faire *indigne* de mon rang. (Corneille.)

Si Racine a dit :

Indigne également *de vivre* et *de mourir*,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir,

c'est que l'idée de *vivre* qui précède est l'idée dominante.

Diminutifs.

On donne ce nom aux mots qui ont une signification plus faible et plus adoucie que ceux dont ils se forment par l'addition d'une certaine terminaison.

Du temps de Rabelais et de Marot, les *diminutifs* étaient nombreux en notre langue; au dix-septième siècle, ils ont été bannis du style élevé et relégués dans la langue familière et comique.

Les *diminutifs* restés en usage sont terminés :

1° En *au*, *eau*, *iau :*

Arbre,	*Arbrisseau.*	Lion,	*Lionceau.*
Côte,	*Coteau.*	Pasteur,	*Pastoureau.*
Ecrit,	*Ecriteau.*	Pigeon,	*Pigeonneau.*
Fable,	*Fabliau.*	Souris,	*Sourisseau.*
Fripon,	*Friponneau.*	Ver,	*Vermisseau.*
Jambon,	*Jambonneau.*	Voleur,	*Volereau.*

Mal prend aux *volereaux* de faire les voleurs. (La Fontaine.)

2° En *et*, *ette :*

Amour,	*Amourette.*	Fleur,	*Fleurette.*
Doux, douce,	*Doucette.*	Grand,	*Grandelette.*
Chemise,	*Chemisette.*	Manche,	*Manchette.*
Bergère,	*Bergerette.*	Pauvre,	*Pauvrette.*
Brebis,	*Brebiette.*	Poule,	*Poulette.*
Broche,	*Brochette.*	Seule,	*Seulette.*
Chanson,	*Chansonnette.*		

Petite BREBIETTE *tousjours semble* JEUNETTE. (Nicot.)

Ayant la main trop débile pour bien tenir la docte plume du cygne, j'ay prins le PLUMETTE *d'un passereau, l'oyseau de la Mère d'Amour.* (J. Iver.)

Mon Dieu, la sœur, vous faites la discrète
Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez *doucette*. (Molière.)

3° En *on :*

Aigle,	*Aiglon.*	Jupe,	*Jupon.*
Aile,	*Aileron.*	Mouche,	*Moucheron.*
Ane,	*Anon.*	Nègre,	*Négrillon.*
Carafe,	*Carafon.*	Oiseau,	*Oisillon.*
Cotte,	*Cotillon.*	Puce,	*Puceron.*
Enfant,	*Enfançon* (vieux).	Sable,	*Sablon.*
Guenille,	*Guenillon.*	Val,	*Vallon.*

Quoi qu'il fasse, un ÂNON *ne sera jamais qu'un âne.*

Un image eust deseur l'autel
Qui moult estoit de belle taille,
Deseur son chief une touaille (1),
Un *enfançon* en son devant. (Gautier de Coinsi.)

4° En *ot*, *otte :*

Char,	*Chariot.*	Vieil,	*Vieillot.*
Cuisse,	*Cuissot.*	Balle,	*Ballotte.*

Discerner.

Avant le complément indirect de ce verbe on emploie indifféremment *de* ou *d'avec :*

DISCERNONS *l'ami* D'AVEC *le flatteur.* (Académie.)

Mais sachez de l'ami *discerner* le flatteur. (Boileau.)

(1) On disait aussi *touaillon*, étoffe de soie, nappe, voile.

Il s'applique à DISCERNER *la cause du juste* D'AVEC *le pécheur.* (Fléchier.)

Procureur de la Cour, j'entends qu'on me *discerne*
*D'*un méchant procureur du Châtelet moderne. (Boursault.)

Quelques écrivains, au lieu de deux compléments, donnent à ce erbe un seul complément composé :

Discernez-vous si mal *le crime et l'innocence?* (Racine.)

Mais l'Académie semble, par son silence, condamner cette conruction.

Discernement, jugement.

Le *jugement* est la faculté qui considère et apprécie une chose en le-même; le *discernement* est la faculté qui distingue cette chose celles avec lesquelles elle pourrait être confondue. Pour appréer ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est ux, le *jugement* peut suffire; mais, s'il faut choisir ce qui est bon a ce qui est beau dans les choses de goût, le *discernement* est inispensable.

Discord, discorde.

Le premier de ces mots était déjà vieux du temps de Vaugelas. uelques écrivains le regrettent, non sans raison; car il ne paraît as que *discord* et *discorde* aient jamais eu un sens bien identique, ême lorsque tous les deux s'employaient concurremment. Roubaud s distingue par cette nuance : « La pomme jetée devant les déesses vales excite entre elles un *discord;* adjugée à l'une des trois, elle lume le feu de la *discorde.* » Le *discord* précède donc la *discorde*, omme *l'accord* précède la *concorde;* l'un est la cause et l'autre effet.

Discourir, disserter.

Ces verbes expriment tous deux un acte de l'esprit, manifesté ar la parole; mais *discourir* a un sens plus étendu, *disserter* un ens plus spécial. Le sujet sur lequel on *discourt* est large, mais ague; celui sur lequel on *disserte* est restreint et déterminé. On *iscourt* sur la politique, sur la morale, sur l'histoire, etc.; on *isserte* sur tel ou tel point spécial de l'histoire, de la politique, de ı morale :

Socrate passa le dernier jour de sa vie à DISCOURIR *de l'immortalité de l'âme.* (Académie.)

Il DISCOURT *des lois et des coutumes.* (La Bruyère.)

Il A *savamment* DISSERTÉ *sur ce point de chronologie.* (Académie.)

Disert, éloquent.

Disert comprend tout ce que l'art et l'expérience ajoutent ou suppléent au talent oratoire ; la pureté, l'élégance, la facilité, l'abondance, l'éclat, etc. *Eloquent* désigne les grands caractères de ce talent, tels que la force, la vigueur, la chaleur, l'entraînement, etc. *Disert* s'entend toujours d'un certain développement oratoire; *éloquent* s'applique aux plus brèves allocutions comme au plus longs discours.

Disparition.

Du participe passé *disparu*, quelques personnes ont fait *disparution :*

De tous ceux que la DISPARUTION *de Voltaire a semblé affliger, les philosophes ont été le plus promptement consolés.* (Linguet.)

Mais comme on dit *apparition*, formé du latin *apparitio*, et non *apparution*, on doit dire, et l'on dit par analogie, *disparition :*

La DISPARITION *de cette personne alarma sa famille.* (Académie.)

La marche des comètes se termine par une DISPARITION *aussi brusque que leur arrivée a été subite.* (Babinet.)

Distinguer.

Dans le sens de Reconnaître, discerner une personne, une chose entre d'autres par les caractères qui lui sont propres, l'Académie et les meilleurs écrivains emploient *de* ou *d'avec* avec le complément indirect :

DISTINGUER *un chien* D'AVEC *un loup, ou un chien* D'UN *loup.* (Académie.)

Nous étions si éloignés que nous ne pouvions DISTINGUER *la cavalerie* D'AVEC *l'infanterie.* (La même.)

Ce savant ne savait pas DISTINGUER *le maïs* D'AVEC *le blé.* (Chamfort.)

Il DISTINGUE *à peine le froment* D'AVEC *le seigle.* (La Bruyère.)

On n'a qu'à lire Virgile ou Racine, on DISTINGUERA *aisément le génie qui les élève* D'AVEC *le talent qui les soutient et qui ne les quitte jamais.* (Marmontel.)

Bien loin que la multiplicité des plaisirs donne aux sybarites plus de délicatesse, ils ne peuvent plus DISTINGUER *un sentiment* D'AVEC *un sentiment.* (Montesquieu.)

Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait *de* l'homme d'honneur *distinguer* le poëte. (Boileau.)

Elevée avec lui dans le sein de sa mère,
J'appris à *distinguer* Bajazet *de* son frère. (Racine.)

On peut aussi, dans le même sens, donner à ce verbe un complément direct composé :

Comme l'homme DISTINGUE *le vrai du faux et le beau du laid, il* DISTINGUE *aussi* LE BIEN ET LE MAL. (V. Cousin.)

L'Académie donne un exemple de cette construction, ce qu'elle ne fait pas pour *discerner :*

DISTINGUER *le* BIEN *et le* MAL. (Académie.)

V. *Discerner*, p. 380, 381.

Diurne, quotidien, journalier.

Diurne n'est pas simplement ce qui se fait chaque jour, mais ce qui dure tout un jour; *quotidien* est ce qui revient chaque jour, sans qu'il soit compris que cette action occupe la journée tout entière; et *journalier* se dit de ce qui se répète tous les jours, que l'action occupe ou n'occupe pas la durée du jour.

Droite (A).

A droite est une locution adverbiale formée par ellipse du mot *main :*

Prendre À DROITE. *Tourner* À DROITE. (Académie.)
Il entend À DROITE *et à gauche différents propos sur son compte.* (Boileau.)

C'est par la même ellipse qu'on dit : *Être assis* A LA DROITE *du père; Il m'a placé* A SA DROITE.

On a dit anciennement *prendre à* DROIT, en sous-entendant le mot *côté ;* cette forme n'est plus admise.

Éclairer.

Dans son *Lexique de la langue de Molière*, Génin dit :

« On disait *éclairer à quelqu'un*, pour signifier *lui éclairer son* » *chemin*. Nicot fait soigneusement la distinction entre *éclairer* » *quelqu'un* et *à quelqu'un;* il explique le second : *Prælucere* » *alicui; lucem facere alicui; lustrare lampade*. Ainsi, quand on » lit dans *Don Juan*, act. IV, scène III : « Allons, monsieur Di- » manche, je vais *vous éclairer*, » il faut entendre ce *vous* au datif, » pour *à vous*, et non pas à l'accusatif, comme aujourd'hui nous » disons : *Éclairez monsieur*. C'est une politesse très-impolie : mon- » sieur n'a pas besoin qu'on *l'éclaire*, mais qu'on *lui éclaire* sa » route.

» Ce vice du langage moderne paraît né de l'équivoque des » formes *vous*, *moi*, *me*, qui servent aussi pour *à vous*, *à moi*. »

L'Académie regarde cette construction comme un archaïsme, et veut qu'on dise aujourd'hui : ECLAIREZ *monsieur;* ECLAIRER *une personne qui descend l'escalier*.

Édredon.

On désigne sous ce nom le duvet d'une espèce de canard des mers glaciales appelé *eider;* ainsi, d'*eider-don*, ou duvet d'*eider*, nous avons fait *édredon :*

L'innocence dort et repose sur la dure, le crime veille et s'agite sur le mol ÉDREDON. (Gaillard.)

Par ignorance de la véritable étymologie, on a dit autrefois, et quelques personnes disent encore, *aigledon*.

Égaler, égaliser.

Égaler s'emploie en parlant des personnes et des choses :

ÉGALER *les parts. La mort* ÉGALE *tous les hommes.* ÉGALER *quelqu'un en beauté. Rien n'*ÉGALE *sa beauté.* (Académie.)

Rome, qui mit le prix à toutes les vertus,
N'*égala*-t-elle pas Camille à Romulus? (Piron.)

Égaliser ne se dit qu'en parlant des choses :

ÉGALISER *les lots d'un partage. La mort* ÉGALISE *toutes les conditions.* (Académie.)

La mort ÉGALISE *les fortunes.* (Montesquieu.)

Telle est l'opinion de l'Académie; disons cependant que l'emploi d'*égaliser* est fort rare en ce sens, et ce verbe n'est guère usité que dans l'acception de Rendre uni :

ÉGALISER *un terrain;* ÉGALISER *un chemin.*

C'est même en cette seule acception que Voltaire voulait qu'on l'employât, et il condamne EGALISER *les fortunes*, comme un barbarisme.

Éminent, imminent.

Joints aux noms *danger*, *péril*, *ruine*, *disgrâce*, ces ajectifs ont à peu près le même sens : seulement, *éminent* signifie grand, menaçant, et *imminent*, très-grand, inévitable; le second n'est en quelque sorte qu'un augmentatif du premier. *Un danger* ÉMINENT, dit l'Académie, *peut n'être pas* IMMINENT.

Émonder, élaguer.

Émonder, c'est nettoyer; *élaguer*, c'est éclaircir : on *émonde* un arbre en le débarrassant de tout ce qui le dépare; on l'*élague* en retranchant les branches parasites ou inutiles :

*L'arbre doit une nouvelle vie au tranchant qui l'*ÉMONDE. (Lamartine.)

L'homme embellit la nature même, il la cultive, en ÉLAGUE *le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose.* (Buffon.)

Ce n'est qu'accessoirement qu'*émonder* se dit pour *élaguer*, dans le sens de Couper les branches; mais alors l'action qu'il exprime est restreinte aux plus menues branches, au bois mort.

Emprunter.

Ce verbe prend avant un complément indirect de personne la préposition *à* ou la préposition *de :*

J'EMPRUNTERAI *cette somme* À *un de mes amis.* (Académie.)

J'AI EMPRUNTÉ DE *mon oncle dix mille francs.* (La même.)

Le roi Achisis ne permettait aux Égyptiens d'emprunter qu'à condition d'engager le corps de leur père à celui DONT *on* EMPRUNTAIT. (Bossuet.)

> L'âme, pour soutenir sa céleste nature,
> N'*emprunte* pas *des corps* sa chaste nourriture. (Lamartine.)

Mais, pris figurément, il veut la préposition *de* avant un complément indirect de chose :

Les magistrats EMPRUNTENT *leur autorité* DU POUVOIR *qui les institue.* (Académie.)

Votre raisonnement EMPRUNTE DE LA CIRCONSTANCE *présente une nouvelle force.* (La même.)

*Devant tout à lui-même, il n'*EMPRUNTAIT *rien* DE L'APPAREIL *et* DU DEHORS. (Massillon.)

La métaphore ou la comparaison EMPRUNTE D'UNE CHOSE *étrangère une image sensible et naturelle d'une vérité.* (Marmontel.)

L'emploi de la préposition *à* dans les phrases suivantes ne doit pas cependant être condamné :

Les femmes ne donnent à l'amitié que ce qu'elles EMPRUNTENT À L'AMOUR. (Chamfort.)

La poésie EMPRUNTE À LA MUSIQUE *cette qualité indéfinissable de l'harmonie qu'on appelle céleste, faute de pouvoir lui donner un autre nom.* (Lamartine.)

Encore.

Cet adverbe se construit ordinairement avec un ***présent*** ou un ***futur :***

Elle VIT ENCORE. *Il* VIVRA ENCORE *dans vingt ans.* (Académie.)

Oh! malheureux l'auteur dont la plume élégante
Se montre *encor* du goût sage et fidèle amante. (Gilbert.)

Mais si le verbe est pris négativement et modifié par l'adverbe ***plus***, on emploie ***maintenant*** au lieu de ***encore :***

Il ne m'entend plus MAINTENANT.

La construction suivante est donc vicieuse :

Le nord de cet empire était couvert de villes et de nations qui NE SONT PLUS ENCORE. (Montesquieu.)

Enfin, à la fin, finalement.

Des nuances fort difficiles à marquer dans une définition, mais pourtant très-sensibles dans la pratique, séparent ces trois expressions. *Enfin* désigne particulièrement la conclusion ou la fin d'un récit qu'on abrége. Quand Boileau dit : *Enfin* Malherbe vint, il annonce implicitement qu'il se hâte de clore son exposé sommaire de l'histoire de la poésie par l'avénement de ce grand poëte. *A la fin* n'a rien de particulier au discours et annonce généralement la dernière conclusion des choses considérées en elles-mêmes, ou une situation qui va en résulter :

. . . Je sens qu'*à la fin* ma douceur est à bout. (Racine.)

Finalement indique la dernière fin d'une chose qui n'a pu être consommée d'un seul coup. Le mariage dont on s'est occupé si longtemps est *finalement* convenu. Les clauses du contrat sont *finalement* arrêtées.

Ennemi, adversaire, antagoniste.

L'*ennemi* a pour mobile la haine ; l'*adversaire*, l'intérêt ; l'*antagoniste*, l'esprit de parti. Les *ennemis* cherchent à se détruire réciproquement dans leurs biens et dans leurs personnes ; les *adversaires* font valoir leurs prétentions avec plus ou moins d'acharnement ; les *antagonistes* se disputent la prééminence dans des questions d'art, de science, de politique, etc. On est *ennemi* dans la guerre, *adversaire* dans les procès, et *antagoniste* dans les écoles.

Ennuyant, ennuyeux.

Ennuyant se dit de ce qui contrarie dans le moment, de ce qui ıse un ennui passager; *ennuyeux*, de ce qui ennuie habituelle- ent : ainsi, un homme *ennuyant* dans un moment peut être amu- at dans un autre; mais un homme *ennuyeux* est toujours *en- yant;* d'où il suit qu'on doit dire d'un temps passagèrement uvais : *C'est un temps* ENNUYANT; d'un mauvais temps qui se olonge : *C'est un temps* ENNUYEUX, et d'un livre mal pensé et mal rit : *C'est un livre* ENNUYEUX.

Il n'y a pas d'homme qui ait assez d'esprit pour n'être jamais ENNUYANT. (Vauvenargues.)

Il n'y a pas de personnage plus ENNUYEUX *qu'un sot qui veut faire le plaisant.* (La Rochefoucauld.)

Va, le roi n'a pas lu ton mémoire *ennuyeux.* (Voltaire.)

Énoncer, exprimer.

Ces deux verbes sont relatifs à la diction; *énoncer* en désigne les ractères les plus généraux; *exprimer*, les accidents les plus par- iculiers. *Enoncer* se rapporte surtout aux qualités communes et sentielles du discours, la clarté, la netteté, la propriété, etc.; *xprimer* implique des qualités particulières à la personne qui écrit u qui parle, telles que l'énergie, la délicatesse, la vivacité, etc.

Enquérir, informer (S').

S'enquérir suppose quelque connaissance antérieure; *s'infor- ler* suppose une ignorance complète de ce qui est en question. *'enquérir*, c'est questionner; *s'informer*, c'est tout simplement emander. On *s'informe* du nom d'un voyageur qui arrive; on *s'en- uiert* de son âge, de sa tournure, de sa profession, de ses parents, e sa fortune, de ses antécédents. On *s'informe* pour savoir; on *'enquiert* pour connaître plus amplement :

Nul ne S'ENQUIT *de ce que j'étais devenu.* (G. Sand.)

Elle S'INFORME *des besoins de son voisinage avec la chaleur que l'on met à son ropre intérêt.* (J.-J. Rousseau.)

Enseigner, apprendre, instruire.

Enseigner signifie simplement Donner une leçon, abstraction ite de toute idée de résultat. Bien des gens font profession d'*en-*

seigner ce qu'ils ne savent pas; *apprendre* signifie Communiquer une notion, une science par l'enseignement : on n'*apprend* aux autres que ce qu'on sait bien soi-même; *instruire*, c'est fournir les matériaux, les éléments nécessaires pour faire comprendre et connaître une chose. — V. *Etudier*.

Ensuivre (S').

C'est un pléonasme de dire : *Voyez quelles erreurs* S'ENSUIVRAIENT DE *cette proposition*. DE LA, *il* S'ENSUIT. *Il* S'ENSUIT DE LA *que*... parce que *s'ensuivre*, formé de *suivre* et du pronom *en*, renferme en lui le complément indirect; on doit donc dire pour s'exprimer correctement : *Voyez les erreurs qui* DÉCOULERAIENT, RÉSULTERAIENT, *de cette proposition! Il* SUIT *de là que*...

Parce qu'il y a de fausses religions, S'ENSUIT-IL *qu'il n'y en a pas une véritable?* (Bossuet.)

Si la pensée était esssentielle à l'homme comme l'étendue à la matière, il S'ENSUIVRAIT *que Dieu n'a pu priver cet aninal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue.* (Voltaire.)

Dans son *Lexique de la langue de Molière*, Génin défend la construction que nous condamnons; il voit dans *ensuivre* la traduction du latin *insequi*, c'est-à-dire la préposition *en* et le verbe *suivre*, comme dans *ensuivant*, autrefois employé pour *suivant*, le jour *ensuivant*. Cela est matériellement vrai; mais *en* dans *ensuivre* a toujours été considéré comme l'équivalent de *inde*, et traité comme un véritable complément circonstanciel. Que les constructions *Il* S'ENSUIT DE LA, *il* S'EN EST ENSUIVI, aient été autrefois usitées, nous ne le nions pas; mais elles sont aujourd'hui regardées comme de véritables pléonasmes, et les meilleurs écrivains modernes construisent ce verbe comme l'ont fait Bossuet et Voltaire dans les deux exemples que nous avons cités plus haut.

Entendement, conception, intelligence.

L'*entendement* est la faculté générale de comprendre : ce mot qui appartient à la langue métaphysique exprime sans idée accessoire le sens de percevoir. La *conception* est la faculté spéciale par laquelle nous saisissons plus ou moins nettement plusieurs choses ou plusieurs détails d'une chose; l'*intelligence* ajoute à l'entendement l'idée de pénétration, d'habileté, d'aptitude universelle ou particulière. L'*entendement* est clair ou obscur; la *conception* est vaste ou étroite; l'*intelligence* est vive ou paresseuse.

Entier, complet.

Entier signifie Qui n'est pas entamé, et se dit de la chose qui forme un tout par sa nature même; *complet* signifie Qui ne manque d'aucune de ses parties, et s'entend de la chose qui ne forme un tout que par convention. Le territoire d'une nation est *entier* si aucune province n'en a été séparée; une armée est *complète* si elle est forte de toutes les troupes qui doivent la composer. On dit figurément qu'une question est encore *entière*, tant qu'aucune partie n'en a été résolue; et qu'une discussion est *complète*, quand on a épuisé tout ce qu'il y avait à dire sur le point en débat.

Entièrement, en entier.

Entièrement affecte le verbe; *en entier* affecte le complément du verbe. Vous aurez *entièrement* satisfait votre créancier, quand vous lui aurez payé *en entier* la somme que vous lui devez.

Lorsque *en entier* tombe sur le verbe, ce qui arrive assez souvent, il marque l'indivisibilité de l'action dans le temps, et *entièrement* exprime, au contraire, une succession d'actes aboutissant au même résultat final.

Entourer, environner.

Entourer, c'est toucher la chose tout autour, ou, du moins, l'investir de très-près et d'une manière continue, comme par une circonférence, une chaîne, etc.; *environner*, c'est former autour de la chose une ligne plus ou moins rapprochée, interrompue ou continue:

Les deux mers qui ENTOURENT *ce vaste royaume.* (Massillon.)

Tu vois de mes soldats tout ce temple *entouré*. (Racine.)

Les ennemis ENVIRONNENT *la place.* (Académie.)

La maison du Seigneur, seule, un peu plus ornée,
Se présente, au dehors, de murs *environnée*. (Boileau.)

Tous les deux s'emploient au figuré, en conservant ces nuances distinctives: Un jeune homme *entouré* de la protection de ses parents peut éviter de tomber dans les piéges dont il est *environné*.

Envier, porter envie.

Envier se dit le plus ordinairement des choses, et *porter envie*, des personnes et des choses personnifiées:

Je ne l'*envîrai* pas, ce beau titre d'honneur. (Corneille.)

La France ne voit plus rien QU'*elle puisse* ENVIER *aux meilleurs siècles de l'antiquité.* (Massillon.)

Mainte reine peut-être *envira sa richesse.* (V. Hugo.)

Le monde ENVIE *plus* VOTRE OPULENCE *qu'il ne l'honore.* (Massillon.)

Il ne peut voir personne sans lui PORTER ENVIE. (Académie.)

La distinction que nous établissons était, comme on le voit, déjà admise par les prosateurs au commencement du dix-septième siècle :

Moi qui ne vous ENVIE *pas* VOTRE ESPRIT, *votre science, ni votre réputation, je* VOUS PORTE ENVIE *d'avoir été huit jours à Balzac.* (Voiture.)

Quant aux poëtes, ils ont presque toujours confondu ces deux expressions :

Là, franc d'ambition, je vois couler ma vie
Sans *envier aucun,* sans qu'on me *porte envie,*
Roi de tous mes désirs, content de mon parti. (Desportes.)

Manrique nous *envie,* et Lara nous jalouse. (V. Hugo.)

Oiseaux fixés sur cette plage,
Nous *portons envie* à leur sort. (Béranger.)

Tel méprise aujourd'hui ma misérable vie
Qui peut-être demain *lui porterait envie.* (Lebrun.)

On trouve cependant dans les meilleurs écrivains *envier* avec un complément direct de personne :

C'est l'homme du monde QUE *j'*ENVIE *davantage ; il a un caractère unique.* (Montesquieu.)

*Je n'*ENVIERAI *personne, et personne ne m'*ENVIERA. (Voltaire.)

Il est certain que toutes les princesses de l'Europe M'ENVIENT *d'avoir épousé le meilleur chevalier de la chrétienté.* (V. Hugo.)

Epithète.

On désigne sous le nom d'*épithète* tout adjectif qui, sans rien ajouter à l'idée principale, lui donne plus de force, de noblesse, d'élégance, et en rend l'image plus vive :

Dans le réduit *obscur* d'une alcôve *enfoncée*
S'élève un lit de plume *à grands frais amassée.* (Boileau.)

Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillaient de mon cœur l'*orgueilleuse* faiblesse. (Racine.)

Dans les vers de Boileau, *obscur*, *enfoncée*, *à grands frais amassée*, sont des épithètes ;

Dans ceux de Racine, *orgueilleuse*, appliqué à une chose à laquelle cette qualification ne convient que par accident, est une épithète.

L'adjectif désigne au contraire les qualités propres à l'objet auquel il s'applique ; ainsi, quand nous disons que *le miel est doux*,

la neige est froide, *doux* et *froide*, qui expriment des qualités ntielles, sont des adjectifs.

n littérature, l'*adjectif* est un terme nécessaire, l'*épithète* un ne surabondant; l'*adjectif* est grammatical et logique, l'*épithète* oratoire et poétique.

É, es.

, *es*, particule privative formée de la préposition latine *ex*, ne se ive jamais en français, comme le dit Nicot, *hors de composition*, me en *esbourgeonner*, *esbarber*, *estripper*. « Et ores, ajoute-t-il, est privative, ains augmentative de la signification du mot auquel le adhère en composition, comme *espoindre*, *eslancer* et semables, qui signifient *poindre* et *lancer avec effort*. Tantôt est mmencement du mot simple, et n'importe (n'y ajoute) rien, mme en *escaille*, *esmail*, *esmeraude*, etc., car elle n'est par comsition en telles dictions, ains originairement. »

n français donc, *é*, *es* initial est ou particule séparative, comme s *émonder*, *escompter*, *élancer*, ou une simple lettre euphonique ée en tête du primitif pour en rendre la prononciation plus ce : *escabeau* (scabellum), *espace* (spatium), *esprit* (spiritus), mac (stomachus), etc.

Espérer.

e verbe, comme *promettre*, *accepter* et tous ceux qui éveillent idée d'avenir, ne doit ni ne peut avoir sous sa dépendance un e au *présent* ou au *passé ;* c'est au *futur* que doit figurer le verbe l régit :

> . . . . J'*espère*
> Que vous *saurez* venger l'amant avec le père. (Racine.)

e verbe ALLER *suivi d'un infinitif*, est le seul qu'on emploie au ent, après *espérer*, parce qu'alors il exprime une idée d'avenir :

> . . . J'*espère* qu'enfin de ce temple odieux
> Et la flamme et le fer *vont délivrer* mes yeux. (Racine.)

e n'est qu'en détournant les verbes *compter*, *promettre*, *s'at-re*, de leur véritable acception, que plusieurs écrivains les ont uivre d'un présent et d'un passé. Comme *espérer*, ils expriment nir et veulent au futur le verbe placé sous leur dépendance.

es phrases suivantes sont donc vicieuses :

…ÈRE *que Pauline* SE PORTE *bien puisque vous ne m'en parlez pas.*
(Mme de Sévigné.)

L'erreur des libertins et des hérétiques vient de ce qu'ils ESPÈRENT *que les vérités de la foi ne se* PEUVENT *connaître avec évidence.* (Malebranche.)

Dans le premier exemple, le sens exigeait *je crois*, *je pense*, et dans le second, *s'imaginent* ou *supposent*.

Étonnement, surprise.

L'*étonnement* frappe surtout les sens; la *surprise* frappe principalement l'esprit. Une idée généralement fâcheuse produit l'*étonnement;* il y a plutôt quelque chose de merveilleux dans ce qui cause la *surprise*. L'audace d'un sot nous frappe d'*étonnement;* l'arrivée d'un ami que nous n'attendions pas nous cause une douce *surprise*.

Étourdi, écervelé.

L'*étourdi* est celui en qui la faculté de réfléchir est comme suspendue par une sensation confuse des objets qui l'entourent; l'*écervelé* est proprement celui qui n'a point de cervelle, par conséquent, qui est incapable de jugement. C'est ordinairement la vivacité du caractère qui fait l'*étourdi;* c'est quelquefois la fougue des passions qui fait l'*écervelé*. L'*étourdi* fait des inconséquences; l'*écervelé* fait des folies :

Le public est un ÉTOURDI *souvent de mauvais ton, capricieux, crédule, variable.* (Viennet.)

C'est un petit ÉCERVELÉ. (Molière.)

Être, exister, subsister.

Être est, de ces trois termes, le plus général et le plus compréhensif. Il convient à tout ce qui *est*, de quelque manière que l'idée de l'être se présente à notre esprit; *exister* ne convient qu'aux substances qui sont réellement, abstraction faite du temps et des circonstances; *subsister*, qui se dit également des substances, de leurs modifications et de leurs qualités, exprime particulièrement un rapport à leur passage dans le temps, où à leur durée.

Étudier, apprendre.

Étudier, c'est simplement travailler à connaître les règles d'une science, d'un art, etc.; *apprendre*, c'est s'y appliquer avec fruit. Quand les deux mots sont joints, il y a entre eux le rapport qui existe entre le moyen et le but : On *étudie* pour *apprendre*. On sait positivement ce qu'on *a appris;* on ne sait pas toujours ce qu'on

étudié. Il y a certaines choses si naturelles qu'on les *apprend* quelquefois sans les *étudier;* en revanche, il en est beaucoup d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*.

Évaporé, éventé.

L'*évaporé* est celui qui passe avec légèreté d'une idée à une autre; l'*éventé* est celui qui parle et agit à tort et à travers, sans chercher même à se former des idées. L'*évaporé* pense trop vite pour pouvoir se faire des principes sur quoi que ce soit; l'*éventé* ne pense pas du tout, ne considère et n'apprécie rien :

Il est des cœurs ÉVAPORÉS *qui ne peuvent se renfermer un moment en eux-mêmes.* (Bourdaloue.)

J'ai fait connaissance tout récemment d'une petite brune que je puis bien vous donner pour la créature la plus ÉVAPORÉE *qui soit dans Vire.* (C. Delavigne.)

Cette beauté n'aura plus l'indulgence,
Je t'en réponds, de recevoir chez soi
Des chevaliers *éventés* comme toi. (Voltaire.)

Événement, accident, aventure.

L'idée d'une chose qui arrive est commune à ces trois termes. *Événement* est plus général; *accident* est plus particulier; *aventure* est plus personnel. *Evénement* s'applique à tout ce qui arrive; *accident* s'entend de ce qui arrive aux choses comme aux personnes; *aventure* se dit uniquement de ce qui arrive aux personnes, soit par hasard, soit par intrigue. L'*événement* a par lui-même un caractère d'importance; l'*accident*, un caractère plus ou moins fâcheux; l'*aventure*, un caractère plutôt amusant que désagréable.

Éviter, épargner.

Éviter, dans le sens de *fuir*, exprime une action dont le terme est toujours en rapport d'idée avec le sujet :

La vertu la plus ferme *évite* les hasards. (Corneille.)

*Le caractère de l'esprit juste est d'*ÉVITER *l'erreur en* ÉVITANT *de porter des jugements.* (Condillac.)

Le plus adroit trompeur ne peut tromper longtemps.
Il n'*évitera* pas le piége où je l'attends. (Palissot.)

Epargner, au contraire, dans le sens de *dispenser*, *préserver quelqu'un d'une chose*, exprime une action dont le terme n'a jamais rapport au sujet; on doit donc dire : *Votre père* A ÉVITÉ *ces ennuis*, *et il nous les* A ÉPARGNÉS :

La netteté ÉPARGNE *les longueurs et sert de preuve aux idées.* (Vauvenargues.)

Il semble que la nature, qui a sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous ÉPARGNER *la douleur de connaître nos imperfections.* (La Rochefoucauld.)

On doit donc dire *éviter la répétition d'un mot* et non *épargner*, comme on a pu le lire dans une dizaine d'éditions de la Grammaire de MM. Noël et Chapsal, au chapitre du pronom. *Eparyner la répétition du nom* est une construction barbare commise par M. Chapsal sans la collaboration ni la garantie de M. Noël.

Dans le sens réfléchi, on dit s'*épargner* et non *s'éviter :*

> Des systèmes savants *épargnez-vous* les frais,
> Et ces brillants discours qui n'éclairent jamais. (L. Racine.)
>
> *Épargnez-vous* le soin de parler à des sourds. (Piron.)

Les deux phrases suivantes sont donc vicieuses :

Frédéric II prenait beaucoup de tabac; pour S'ÉVITER *la peine de fouiller dans sa poche, il avait fait placer sur chaque cheminée de son appartement une tabatière où il puisait au besoin.* (Arnault.)

Pour M'ÉVITER *tant de travail, j'avais chargé un artiste de faire les croquis.* (A. Jal.)

Excellent.

Quoi qu'en aient dit certains grammairiens, *excellent* n'est pas un terme absolu, et il peut très-bien être modifié par un des adverbes de quantité *plus*, *moins*, etc.

J'aurais voulu faire voir que les PLUS EXCELLENTES *choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes.* (Molière.)

La célébrité est la récompense de l'auteur le plus fécond et non de l'auteur le PLUS EXCELLENT. (Gilbert.)

Le bon sens est la faculté la PLUS EXCELLENTE *de l'homme, et par conséquent on doit principalement la consulter.* (La Roche.)

Excepté, hors, hormis.

Excepté s'emploie pour les choses qu'on ne peut pas comprendre avec d'autres, en raison d'une certaine disconvenance : Tous les citoyens, *excepté* les indignes, doivent supporter leur part des charges de l'Etat. *Hors* et *hormis* s'appliquent aux personnes ou aux choses qu'on sépare des autres par voie d'exclusion : Harpagon permet à son fils de rechercher toutes les femmes, *hors* Marianne; les hommes mariés étaient exemptés du service militaire, *hormis* ceux qui n'avaient pas d'enfants.

Excuse, pardon.

'*excuse* ne suppose qu'une erreur, une faute légère dont on peut ıstifier; le *pardon* suppose toujours une faute réelle dont il faut nir grâce. En stricte justice, nous sommes souvent obligés d'adre l'*excuse;* nous sommes toujours libres d'accorder ou de re: le *pardon*. On *fait excuse* à quelqu'un d'avoir manqué, par i ou par force majeure, à un rendez-vous qu'on lui avait donné; ıt *demander pardon* à l'homme qu'on a gravement insulté.

uelques personnes disent *demander excuse* pour *demander par-* sans s'apercevoir qu'elles expriment le contraire de ce qu'elles ent dire; car *demander excuse* à quelqu'un qu'on a offensé, ; en quelque sorte réclamer de lui la réparation de l'offense ı a subie; ce qui est absurde. Il faut donc dire ou *faire des* ses, ou *demander pardon*.

Pour vous, je ne veux point, Monsieur, vous *faire excuse*. (Molière.)

Quoi! tu *faisais excuse* à qui m'osait braver! (Corneille.)

Exemple (Imiter, suivre).

. Francis Wey, dans ses *Remarques sur la langue française*, lit ce qui suit :

On *imite* quelqu'un quand on *suit* son *exemple;* mais on n'*imite* s l'*exemple* de quelqu'un.

Les *exemples* qu'on *imite* sont *celles* (et non pas *ceux*) que donnt à leurs écoliers les maîtres d'écriture. »

ı nous n'avions pas copié nous-même ce passage, nous n'au- jamais pu en deviner l'auteur. M. Francis Wey a reproduit s'en douter deux des plus graves erreurs de M. Chapsal, en connant *imiter l'exemple* pris figurément, et en donnant le genre nin à *exemple* dans le sens de modèle d'écriture.

itons des autorités, et suivons l'ordre des temps :

Que le ciel, que l'enfer, en cruauté vaincu,
Sachent par notre fin que nous avons vescu!
Surmontons Erostrate, *imitant son exemple;*
Il ne perdit qu'Ephèse, il ne brusla qu'un temple. (Berthaut.)

TEZ UN *si bel* EXEMPLE, *et laissez-le à vos descendants.* (Bossuet.)

. . . . Je ne connais personne
Qui ne doive *imiter l'exemple* que je donne. (Racine.)

Imite mon *exemple*, et lorsque la cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leurs vains discours. (Boileau.)

Que la Grèce docile *imite* votre *exemple*. (Voltaire.)

. . . . Vous pouvez sans rougir
Imiter mon *exemple*, à mes lois obéir. (Longepierre.)

Tandis qu'au rang des dieux leur père les contemple,
Ils sauront quelque jour, *imitant son exemple*,
Comme lui, des héros se frayant le chemin,
Etre dignes de vous et du peuple romain. (M.-J. Chénier.)

Imitez cet *exemple*, à leur prison stérile
Enlevez ces brigands. . . . . (Delille.)

Enfin l'Académie, dans sa dernière édition, donne cette phrase:

IMITER L'EXEMPLE, *la conduite de quelqu'un.*

En voilà peut-être assez pour démontrer qu'on dit très-bien *imiter l'exemple de quelqu'un*.

Cette construction est un latinisme :

Propones illi EXEMPLUM *ad* IMITANDUM. (Cicéron.)
Domesticum te habere dixisti EXEMPLUM *ad* IMITANDUM. (Le même.)

Quant à *exemple*, il est aujourd'hui, comme *évangile*, du genre masculin, sans distinction de sens et d'emploi.

Exiler, bannir.

Exiler, c'est mettre dehors par un acte d'autorité; *bannir*, c'est mettre dehors par un arrêt de justice souveraine. Un despote *exile*, s'il lui plaît, tous ceux dont la présence peut lui nuire, ou dont les vertus lui font ombrage; il n'y a que les cours de justice qui aient autorité pour *bannir*, à raison de crimes prévus et punis par les lois. La qualification d'*exilé* n'a rien dont on doive rougir; celle de *banni* est injurieuse, puisqu'elle rappelle une flétrissure.

Exorable.

Cet adjectif se trouve aujourd'hui dans le dictionnaire de l'Académie.

« *Exorable* devrait se dire, dit Voltaire dans les Remarques sur Corneille; c'est un terme sonore, intelligible, nécessaire. Il est bien étrange qu'on dise *implacable*, et non *placable;* une âme *inaltérable*, et non pas une âme *altérable;* un héros *indomptable*, et non pas un héros *domptable*. »

O dieux! . . . .
Rendez-la, comme vous, à mes vœux *exorable*. (Corneille.)

Le ciel à mon amour serait-il favorable
Jusqu'à rendre sitôt Ariane *exorable?* (Th. Corneille.)

« Ce mot, dit à son tour Féraud, ne s'est pas soutenu, quoique employé par Corneille, quoique sonore et énergique; et son composé,

nexorable, s'est si bien établi, qu'il est employé dans le style le plus noble. J'avoue que je regrette *exorable*, et que j'en désire la résurrection. »

Exprès, expressément.

Ces deux expressions sont loin d'être synonymes : *exprès* signifie dessein, avec une intention formelle d'amener tel ou tel résultat :

J'ai fait cela EXPRÈS *pour le piquer.* (Académie.)

L'un perd *exprès* au jeu son présent déguisé. (Corneille.)

Expressément signifie En termes formels :

Je lui avais défendu EXPRESSÉMENT *de le faire.* (Académie.)

Molière a employé ce mot pour *exprès* dans l'Ecole des maris :

J'ai voulu l'acheter, l'édit, *expressément*,
Afin que d'Isabelle il soit lu hautement.

Les deux adverbes placés à la rime présentent une double impropriété d'expression ; c'est *exprès* et *haut* qu'exige le sens.

Extérieur, dehors.

L'*extérieur* est la surface visible d'un objet ; le *dehors* est ce qui l'environne. L'*extérieur* fait partie de la chose elle-même ; le *dehors* est ce qui en approche tellement qu'il est censé en dépendre. En parlant des personnes, l'*extérieur* s'entend ordinairement de leur air, de leur manière d'être ; le *dehors* désigne plutôt leur costume, leurs façons d'agir et de vivre. L'*extérieur* est plus proprement la physionomie ; le *dehors*, la représentation :

Vous fiez-vous, mon frère, à mon *extérieur*,
Et pour tout ce qu'on voit m'en croyez-vous meilleur ? (Molière.)

*Tout marque dans l'homme, même à l'*EXTÉRIEUR*, sa supériorité sur tous les êtres vivants.* (Voltaire.)

Chercher l'approbation des hommes par les DEHORS *et les avantages physiques qui nous charment, c'est vanité.* (Lacretelle.)

Extirper, déraciner.

Déraciner, c'est tout simplement couper ou détacher les racines qui retiennent l'objet à sa place ; *extirper* implique l'idée accessoire d'un effort que *déraciner* ne marque pas toujours. On *extirpe* une dent que le temps ou toute autre cause lente avait *déracinée*, mais qui était encore retenue par les gencives.

Au figuré, ces deux mots conservent les mêmes nuances.

Fabrique, manufacture.

Le premier est un terme industriel, le second un terme commercial. La *fabrique*, limitée dans ses moyens, est une *manufacture* en petit, et roule sur des objets d'un commerce ordinaire; la *manufacture* est une entreprise en grand qui embrasse des objets d'un prix élevé, des objets de luxe. On dit *fabrique* de bas, de bonnets, et *manufacture* de glaces, de porcelaines. Enfin *fabrique* éveille plutôt l'idée du travail, et *manufacture* celle des ouvrages considérés comme objets de commerce ou d'art.

Façon, manière.

Façon indique la forme nécessitée par la destination d'une chose; *manière* est une modification particulière de cette forme. A voir la *façon* d'un ouvrage, on reconnaît le genre et la nature du travail; à la *manière* on reconnaît l'esprit de l'ouvrier. Chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire ses habitudes, raisonnées ou non, voulues ou non; chacun a sa *manière* de vivre, c'est-à-dire ses habitudes adoptées, préférées par lui, et qui le distinguent de toute autre personne. Une *façon* de parler est une locution usuelle; une *manière* de parler sera toujours une phrase singulière, hasardée dans l'occasion.

Fade, insipide.

Ce qui est *fade* n'est pas suffisamment assaisonné, n'a rien de piquant; ce qui est *insipide* n'est pas assaisonné du tout et n'affecte point le goût. Dans les ouvrages d'esprit, le *fade*, en faussant l'idée du beau qu'il affecte, choque le goût auquel il prétend plaire; l'*insipide*, absolument éloigné du beau qu'il semble ignorer et dédaigner, n'inspire que l'ennui et le dégoût.

Faire.

I. *Faire* s'emploie très-souvent pour un verbe précédemment exprimé dont on veut éviter la répétition :

O douleur! il fallait CACHER *la pénitence avec le même soin qu'on* EÛT FAIT *les crimes.* (Bossuet.)

C'est-à-dire, *qu'on eût caché.*

L'avare DÉPENSE *plus, mort, en un seul jour, qu'il ne* FAISAIT, *vivant, en dix années.* (La Bruyère.)

C'est-à-dire, *qu'il ne dépensait.*

Soleil, tu *luis* sur le coupable,
Comme tu *fais* sur l'innocent. (Malherbe.)

La goutte ne le prend jamais par accès et le TRAITE *à peu près comme elle* FAISAIT *Fontenelle.* (Sainte-Beuve.)

. . . Si je me *portais* aussi bien que vous *faites*,
Je ne songerais guère à faire un testament. (Regnard.)

La bêtise *nuit* plus que ne *fait* la malice. (Desmahis.)

. . . . S'il arrivait un jour
Qu'on vous *poussât*, ainsi qu'on *fit* Camille,
Gagnez du temps. . . . . (Sénecé.)

II. *Faire*, modifié par *ne que* suivi d'un infinitif, exprime : 1° une action fréquemment répétée : *Cet enfant* NE FAIT QUE *jouer*, c'est-à-dire, *il joue sans cesse.*

2° Une action instantanée : *Attendez-moi, je* NE FAIS QU'*aller et revenir.*

Ce gallicisme peut se traduire en employant le verbe à l'infinitif, au temps où figure le verbe *faire*, et en remplaçant *ne que* par *seulement* :

Newton voyait clair jusque dans les choses qu'il ne FAISAIT QUE SOUPÇONNER. (Buffon.)

C'est-à-dire, *qu'il soupçonnait seulement.*

Je veux me faire craindre et *ne fais qu'irriter.* (Corneille.)

L'être qui ne FAIT QUE SENTIR *ne pense pas encore, et l'être qui pense sent toujours.* (Rivarol.)

III. *Faire*, modifié par *ne que* suivi de la préposition *de* et d'un infinitif, exprime une action qui vient d'avoir lieu : *Il* NE FAIT QUE *d'arriver*, c'est-à-dire, *Il arrive à l'instant :*

Il est imprudent d'abandonner à lui-même un jeune homme qui NE FAIT QUE DE *sortir du collége.* (Dupanloup.)

De ces nouveaux enfants que la mère est féconde!
Ils ne font que de naître, ils remplissent le monde. (L. Racine.)

IV. *Faire*, modifiant un infinitif, forme une expression qui le plus souvent veut deux compléments, l'un *direct*, l'autre *indirect*. Si l'infinitif est suivi d'un complément direct, *faire* doit alors être précédé d'un pronom complément indirect :

On LUI *fit abandonner* SON POSTE.

Si, au contraire, l'infinitif est suivi d'un complément indirect, *faire* doit être précédé d'un pronom complément direct :

On LE *fit renoncer* À SES PRÉTENTIONS.

V. *Faire*, dérivé de *fari*, parler, dire, est un archaïsme qui s'employait fréquemment sous la forme interrogative seulement :

> Monsieur, au nom de Dieu, lui *fais-je* assez souvent,
> Cessez de vous laisser conduire au premier vent. (Molière.)
>
> Moi, j'ai blessé quelqu'un ? *fis-je* tout étonnée. (Le même.)
>
> Mes yeux ont-ils du mal, pour en donner au monde ?
> Oui, *fit-elle*, vos yeux, pour donner le trépas,
> Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas. (Le même.)

Dans les récits dialogués, on abuse aujourd'hui de cette forme dont l'Académie ne condamne pas l'emploi.

« Il faut, dit M. Francis Wey, dans ses *Remarques sur la langue fran-* » *çaise*, laisser cette acception commune et surannée du verbe *faire* » aux auteurs de bas étage et aux romanciers de pacotille, gros fa- » bricants de volumes, tout à fait étrangers aux formes de la litté- » rature. »

Farouche, sauvage.

Farouche accuse la férocité du caractère; *sauvage*, le manque d'éducation et de culture. L'être *farouche* s'isole des autres hommes qu'il suppose animés des sentiments d'inimitié qu'il éprouve lui-même; le *sauvage* se tient à l'écart des personnes qu'il ne connaît pas ou qu'il connaît peu, parce qu'il a la conscience de ce qui lui manque pour entrer en commerce avec elles. Le *farouche*, quoi qu'on fasse pour l'adoucir, conserve toujours le fond de son vice; le *sauvage*, dès qu'il est apprivoisé, n'a plus rien de son défaut. Le *farouche* inspire de la terreur aux autres; le *sauvage* tremble quand on l'approche :

Ne heurtez pas le FAROUCHE, *il deviendrait féroce.* (Beauzée.)

Souvent, dans la solitude, on contracte une humeur SAUVAGE; *à force d'être loin des hommes on oublie l'humanité.* (Fléchier.)

Fatiguer.

Fatiguer peut, comme tous les verbes transitifs, s'employer d'une manière absolue, dans le sens de *se fatiguer*, et dans celui de *être fatigant :*

Il FATIGUE *trop.* (Académie.)

Le navire FATIGUE *beaucoup.*

L'usage des faucilles diminue beaucoup, parce qu'il FATIGUE *et n'est pas expéditif.* (Lenormant.)

Les vaines terreurs FATIGUENT *et rebutent plus que les véritables.* (Bossuet.)

Faucet, fausset (Voix de).

Faucet, dérivé du latin *fauces*, gorge, se prenait anciennement pour ***voix;*** J.-J. Rousseau, en proposant d'écrire une *voix de faucet*, donnait à cette expression un tout autre sens que celui qu'on lui attribue aujourd'hui. Par *voix de fausset*, on n'entend pas ordinairement une voix de ***poitrine***, mais une voix de ***tête***, c'est-à-dire une voix ***fausse***, déguisée, artificielle. On doit donc écrire ***une voix de fausset*** et non ***une voix de faucet***.

Faute, crime, délit, forfait.

Il y a entre ces quatre termes une gradation : la *faute* est commise contre un règle; le *délit*, contre une loi civile; le *crime*, contre une loi civile et une loi naturelle; le *forfait*, contre l'humanité et la société. La *faute* est négative ou positive; le *délit*, le *crime*, le *forfait*, sont des actes positifs. Manquer à une obligation ou médire des absents est une *faute;* chasser en temps prohibé ou voler est un *délit;* calomnier ou tuer un homme est un *crime;* incendier une ville ou empoisonner les fontaines publiques est un *forfait.*—V. ***Attention (Faute d').***

Faveur, grâce.

La *grâce* est une chose relative; la *faveur* est une chose absolue. La *faveur* est un bien qu'on fait à une personne sans qu'elle l'ait mérité, mais simplement parce qu'on l'aime, ou qu'on la distingue des autres. La *grâce* est un bien qu'on fait, ou un mal qu'on épargne à quelqu'un en se départant à son égard de ce que le droit strict exigerait. On mérite une *grâce;* on obtient une *faveur*. On n'accorde pas de *faveur* à un ennemi, mais souvent on lui accorde une *grâce*. *Grâce* est opposé à justice; *faveur* est opposé à rigueur :

Dieu est le maître de ses FAVEURS *et de ses* GRÂCES. (Académie.)

La FAVEUR *du maître et le bien de l'État ne nous paraissent jamais aller ensemble.* (Massillon.)

> Son esclave trouva *grâce* devant ses yeux. (Racine.)
> Qui n'a pas de désirs n'a pas besoin de *grâces*. (La Chaussée.)

Favorable, propice.

Favorable marque simplement la disposition à seconder, à protéger; *propice* l'exprime à un plus haut degré. Un juge rapporteur

est *favorable* à notre procès; Dieu est *propice* à nos vœux. *Favorable* ne suppose souvent qu'une puissance très-bornée à protéger ou à servir; *propice* implique toujours un crédit ou une force qui réalisent ou déterminent nécessairement le succès.

Feindre, dissimuler.

Feindre, c'est affecter une pensée ou un sentiment qu'on n'a pas réellement; *dissimuler*, c'est cacher une pensée ou un sentiment qu'on a. Celui qui *feint* prend une fausse apparence, il ment en action; celui qui *dissimule* s'abstient de toute parole ou de toute action qui pourrait faire deviner ce qu'il ne veut pas déclarer. Il est toujours mal de *feindre;* il est des situations où il est permis de *dissimuler :*

Je ne sais ni tromper, ni *feindre*, ni mentir. (Boileau.)
Un chrétien ne craint rien, ne *dissimule* rien. (Corneille.)

La prudence veut qu'on DISSIMULE *quelquefois*. (Académie.)

Fierté, dédain.

La *fierté* tient à une estime exagérée qu'on a de soi-même, en raison de sa naissance, ou de son éducation, ou de ses talents, ou de sa fortune; le *dédain* vient du peu d'estime qu'on a des autres, en raison de leur infériorité, vraie ou supposée. La *fierté* peut se prendre, suivant les cas, en bonne ou en mauvaise part; le *dédain* ne se prend jamais qu'en mauvaise part :

La FIERTÉ *dans l'extérieur, dans la société, est l'expression de l'orgueil.* (Voltaire.)

La grâce dans ses traits est jointe à la *fierté*. (Delille.)

Leurs airs insolents ne leur attirent que mortifications, que DÉDAINS. (J.-J. Rousseau.)

Fin, délicat.

Fin a rapport à l'esprit seulement; *délicat* a rapport à l'esprit et au goût. On peut comprendre les choses *fines*, et ne pas sentir les choses *délicates*. Il s'ensuit que *fin* est d'un usage très-étendu et se prend, suivant les cas, en bonne ou en mauvaise part, et que *délicat* est d'un emploi plus restreint et ne se prend jamais qu'en bonne part :

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus FIN *que les autres.* (La Rochefoucauld.)

Vous êtes *délicat* et facile à piquer. (La Fontaine.)

Fixer.

ixer, suivi d'un complément direct, signifie Rendre stable, is volage, etc. :

louange qu'on nous donne sert au moins à nous FIXER *dans la pratique des* ı. (La Rochefoucauld.)

ı ne doit donc pas l'employer pour Regarder fixement, quoi-n en trouve des exemples dans un certain nombre d'écrivains :

Tu *fixais* sans frémir cet abîme profond,
Cette éternité redoutable,
Où tout, pouvoir, grandeur, se perd et se confond. (Ducis.)

Ah! quand pourra ton fils te presser sur son sein,
Mes yeux *fixer* tes yeux, ma main serrer ta main! (Delille.)

Quelle est cette rougeaude aux cheveux de filasse,
Dont le gros œil me *fixe* assez effrontément? (E. Augier.)

ıns le premier et le troisième exemple, il fallait *regardais*, *con-le*, et dans le second, *regarder*.

Flairer, fleurer.

airer, au propre, signifie Sentir par l'odorat :

IREZ *un peu cette rose.* (Académie.)
chiens FLAIRENT *le gibier quand il a passé en quelque lieu.*

ı figuré, il s'emploie dans l'acception de Pressentir, prévoir :

FLAIRÉ *cela de loin.* (Académie.)

eurer signifie Répandre, exhaler une odeur :

ı FLEURE *comme baume.* (Académie.)
Il *fleuroit* bien plus fort, mais non pas mieux que rose. (Régnier.)

Flamber, flambant.

amber, jeter de la flamme, ne peut s'employer ni dans le style ; ni dans le style figuré ; on ne dirait pas aujourd'hui :

A peine, depuis l'heure à ce nœud destinée,
A-t-elle vu *flamber* les torches d'hyménée. (Rotrou.)

brûler, *s'allumer*, etc.
'ambant, *e*, dans le sens de Qui flambe, ne s'emploie que dans ıgage familier et joint aux mots *bois*, *bûche*, *tison;* il n'est admis dans le style noble :

J'ai vu couler leur corps dans la poix et les flammes,
J'ai vu leur chair tomber sous de *flambantes* lames. (Rotrou.)

Flambé s'emploie figurément, dans le langage familier, pour Ruiné, perdu :

C'est un homme FLAMBÉ. *C'est une affaire* FLAMBÉE.

Flatteur, adulateur.

Le *flatteur* dit des choses agréables et vit assez souvent aux dépens de celui qui l'écoute, comme l'a dit la Fontaine. L'*adulateur* loue indistinctement et impudemment tout ce que fait, tout ce que dit, tout ce qu'affectionne la personne à laquelle il veut plaire. Il peut y avoir de l'adresse, du tact, de la délicatesse dans le *flatteur*; il n'y a jamais que lâcheté, bassesse et servilité dans l'*adulateur :*

Qu'est-ce que le FLATTEUR ? *C'est un esprit souple et commode, qui vient servilement sourire à tous vos regards, se récrier à toutes vos paroles, applaudir à toutes vos actions.* (La Bruyère.)

L'amour-propre est le plus grand de tous les FLATTEURS. (La Rochefoucauld.)

Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade *adulateur*, ni censeur trop sincère. (La Fontaine.)

Fonder, établir, instituer, ériger.

Fonder, c'est donner à la chose qu'on crée les moyens de subsister : on *fonde* un hôpital, en donnant ce qui est nécessaire pour le construire et y entretenir des malades; *établir*, c'est donner la place où la chose doit exister : on *établit* un bagne dans un port de mer; *instituer*, c'est créer, être le premier auteur d'une chose : saint Paul a *institué* la doctrine de la grâce; *ériger*, c'est accroître l'importance d'un chose en l'élevant : on *érige* une église collégiale en cathédrale, une cathédrale en métropole.

Fondre.

Dans le sens de Tomber impétueusement, s'abattre avec violence, il s'emploie avec ou sans complément quand il a pour sujet un nom de chose :

Le tonnerre en éclats semble *fondre* sur moi. (Voltaire.)

Le ciel est tout couvert de nuages, et l'orage est près de FONDRE. *L'orage* FONDIT *tout à coup.* (Académie.)

Si le sujet représente un être inanimé, le verbe exige alors un complément précédé de la préposition *sur :*

Un milan qui FOND SUR SA PROIE. (Académie.)

Dans le sens figuré, et pris pour Assaillir, attaquer impétueusement et subitement, il ne doit jamais s'employer sans complément.

On doit donc condamner cette phrase :

Il tenait embusquée aux portes de la ville l'élite de ses troupes, prête à FONDRE *au premier signal.* (Piron.)

Fond, fonds.

Fond est la partie la plus basse d'une terre; *fonds* est le sol, la partie productive :

Un FOND *d'argile, de sable. Bâtir sur un* FOND *peu solide.* (Académie.)

Cultiver un FONDS. (Académie.)

L'homme heureux par la vérité a sa fortune en FONDS *de terre et en bonnes constitutions.* (Chamfort.)

Fond se dit, par analogie, de l'endroit le plus bas, le plus intérieur d'une chose :

Le FOND *d'un tonneau, d'une bouteille.*

Nous ignorons en partie ce qui se trouve au FOND *des mers.* (Buffon.)

Et figurément, de ce qui est Reculé, retiré, obscur :

Des arbres occupent le FOND *du tableau.* (Académie.)

Le FOND *de l'œil est comme une toile sur laquelle se peignent les objets.* (Buffon.)

Dans le *fond* des forêts allaient-ils se cacher? (Racine.)

J'ai dû voir, et j'ai vu le *fond* de vos pensées. (Le même.)

Fonds se dit par extension des biens, des capitaux agricoles ou industriels, des valeurs en argent, etc.

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son *fonds* avec son revenu. (La Fontaine.)

Il a vendu son FONDS *et s'est retiré du négoce.* (Académie.)

Le public ne sait pas de quels *fonds* il dispose. (C. Delavigne.)

Figurément, il se dit de ce qu'une personne, une nation possède : facultés intellectuelles et des qualités qui la distinguent :

De ce FONDS *de sagesse sortait la majesté répandue sur sa personne.* (Massillon.)

La douceur est un FONDS *de complaisance et de bonté.* (Vauvenargues.)

Il y avait dans cette cour licencieuse et élégante un vieux FONDS *de férocité qui éclatait de temps en temps par le meurtre.* (Saint-Marc Girardin.)

Bonne femme, qui garde, en sa verte vieillesse,
Pour les plaisirs du monde un grand *fonds* de tendresse.
(C. Delavigne.)

Force.

Ce nom se prend quelquefois pour Grande quantité, abondance; il a le sens du *vis* des Latins, dans cette phrase :

Maxima VIS *auri et argenti.* (Cicéron.)

Mais dans cette acception, *force* est toujours invariable, et le terme qui lui sert de complément se joint à lui sans préposition :

Il a FORCE ARGENT, FORCE PIERRERIES. (Académie.)
Force brillants sur sa robe éclataient. (La Fontaine.)

Le nom qui suit *force* se met toujours au pluriel, lorsqu'il éveille une idée de pluralité; il faut en excepter les collectifs, comme *argent*, dans l'exemple qui précède, et les noms qui ont au pluriel un sens différent de celui qu'on veut exprimer; ainsi Molière a employé avec raison le singulier lorsqu'il a dit :

Il faut dire FORCE MAL *de la comédie.*

L'emploi du pluriel était ici impossible; mais dans ces vers de Malherbe le pluriel était de rigueur :

Il faut mêler pour un guerrier,
A peu de myrte et peu de roses
Force palme et *force laurier*.

Fort, très.

Fort et *très* sont les signes du superlatif; mais, suivant quelques grammairiens, *fort* serait relatif à l'action; *très*, relatif à la quantité: un homme *fort* habile, un homme *très*-grand; une opinion *fort* sage, une opinion *très*-populaire. Cette distinction *très*-subtile n'est pas d'une application générale.

Fort s'emploie quelquefois d'une manière absolue dans le sens de Extrêmement, beaucoup :

L'esprit de singularité, s'il pouvait ne pas aller trop loin, approcherait FORT *de la droite raison.* (La Bruyère.)

Mais, dans ce sens, son emploi est très-limité.

Fortuné.

Fortuné, formé de *fortune*, dérivé du latin *fortuna*, Sort, accident favorable ou défavorable, est pris en français dans le sens particulier de Heureux :

Vous, ce roi *fortuné*, si sage en ses desseins;
Vous, la terreur du Parthe et l'ami des Romains. (Voltaire.)

Il soupirait le soir si sa main *fortunée*
N'avait de ses bienfaits signalé la journée. (Boileau.)

N'est-il aucun État plus *fortuné* qu'un autre ?

Quelques-uns l'emploient à tort comme synonyme de *riche*, et disent : *Il appartient à une famille* FORTUNÉE ; *C'est un homme* FORTUNÉ. C'est une très-grave impropriété d'expression dont certains écrivains se sont rendus coupables :

Bien sans lequel l'homme le plus chanceux,
Est *fortuné*, mais n'est jamais heureux. (Piron.)

Foupir.

Ce terme est un archaïsme encore en usage dans quelques-unes de nos provinces du centre, pour Chiffonner, froisser. Les lexicographes ne l'admettent plus :

Ils montraient leurs panniers rompuz et leurs bonnets FOUPYS. (Rabelais.)

Funéraire, funèbre.

Funéraire se dit de ce qui s'applique aux funérailles et aux objets en usage dans ces cérémonies :

Des frais FUNÉRAIRES. *Une lampe, une torche* FUNÉRAIRE. *Une colonne* FUNÉRAIRE.

La souffrance, semblable à un drap FUNÉRAIRE, *enveloppe toute la vie.* (C. Nodier.)

Funèbre se dit de ce qui appartient à la mort ou en rappelle l'idée, et, par extension, de ce qui a un caractère triste et sombre :

. . . D'un enterrement la *funèbre* ordonnance. (Boileau.)

L'enfant, couronné de roses blanches, est allongé sur sa tombe FUNÈBRE. (Th. Gautier.)

. . . . Mille cloches émues
D'un *funèbre* concert font retentir les nues. (Boileau.)

C'est pour donner à sa pensée une forme moins vulgaire que M. Victor Hugo a employé *funéraire* au lieu de *funèbre* dans le vers suivant :

J'accompagnais de loin les pompes *funéraires*

Futur, avenir.

Futur est relatif à l'existence des êtres, et *avenir* aux révolutions des événements. *Futur* est, en effet, ce qui sera, ce qui doit être comme continuation ou comme produit de ce qui existe déjà : les

siècles *futurs*, les races *futures*. *Avenir* s'entend des choses purement contingentes, c'est-à-dire qui peuvent bien arriver, mais dont l'avénement n'est déterminé nécessairement par aucune cause; c'est pourquoi l'on dit : Les choses de l'*avenir* sont incertaines. *Futur* marque un temps plus rapproché; *avenir*, un temps plus éloigné; enfin, *futur* est un terme de l'école; *avenir* est un terme de la langue vulgaire.

Gager, parier.

Gager, c'est déposer un *gage; parier*, c'est opposer, mais sans consignation de gages, une somme à perdre contre une autre somme à gagner d'après une éventualité quelconque. Les objets que l'on *gage* peuvent être inégaux de nature et même de valeur; quand on *parie*, la somme risquée de *part* et d'autre est égale, ou du moins on se fait des conditions égales de gain et de perte, de sorte que si l'on *parie* vingt contre un, c'est qu'on suppose avoir vingt chances contre une de gagner.

Gages, appointements, honoraires, traitement.

Gages ne se dit plus aujourd'hui qu'en parlant du salaire des domestiques ou des gens qui louent leur service pour des occupations mercenaires; *appointements* se dit des fonctionnaires, des employés, des gens qui ont une place ou une position qui peut y être assimilée; *traitement* désigne la rémunération de quelques emplois honorables de leur nature, quoique exercés dans des maisons particulières; *Honoraires* est le nom que l'on donne aux salaires donnés aux personnes qui exercent des professions libérales, indépendantes. Un portier a des *gages;* les employés ont des *appointements;* un secrétaire, un précepteur reçoivent des *traitements;* les avocats, les médecins réclament des *honoraires* de leurs clients.

Gangrène, gangrené.

On a longtemps donné la valeur du *k* au *g* initial de ces mots; de cette prononciation est résultée une orthographe vicieuse et contraire à l'étymologie; ainsi quelques-uns ont écrit *cangrène* et *cangrené*, et l'on trouve même dans l'édition de Boileau publiée par Saint-Marc :

> Mais voilà cependant tout son corps *cangrené;*
> Et la fièvre demain, se rendant la plus forte,
> Un bénitier aux pieds, va l'étendre à la porte.

Aucun autre éditeur n'a reproduit cette orthographe.

Garant.

Ce mot, employé comme attribut et dans un sens indéterminé, s'accorde avec les noms auxquels il se rapporte :

Il descend dans les foyers domestiques pour y exciter ces vertus paisibles, GARANTES *du bonheur de ceux qui les habitaient.* (De Pastoret.)

Son emploi, dans le vers suivant, s'explique, mais ne se justifie pas par l'exigence de la mesure :

Partout votre présence est *garant* d'un succès. (Jouy.)

Mais, accompagné d'un déterminatif, on lui donne le genre masculin, quoiqu'il se trouve en rapport avec un ou plusieurs noms féminins :

Que de choses dont l'histoire seule et la tradition peuvent être les GARANTS. (Maury.)

Sa conduite passée vous est UN SÛR GARANT *de sa fidélité pour l'avenir.* (Académie.)

La divinité est LE GARANT *de nos paroles et la caution de nos pensées.* (Diderot.)

Précédé de la préposition *à*, il forme une expression adverbiale analogue aux locutions invariables *à témoin*, *à partie*, *à caution*.

Je vous prends *à garant*, vous tous qui m'écoutez.

Génitif.

On désigne sous le nom de *génitif* le deuxième cas des noms, des adjectifs et des pronoms grecs, latins, etc., ou, pour mieux dire, le cas qui sert à former tous les autres. Le *génitif* répond à notre complément déterminatif; ainsi, dans ces phrases : *La bonté de Dieu*, *la bravoure du soldat*, *la splendeur des cieux*, les mots *de Dieu*, *du soldat*, *des cieux*, seraient exprimés, en grec et en latin, par un nom au *génitif* ou par les qualificatifs *divine*, *militaire*, *céleste*.

En voici quelques exemples :

Son âme a toute la hauteur DE LA VERTU. (Barthélemy.)

Pour peu qu'on sonde le cœur humain, on y trouvera le germe DE TOUTES LES PASSIONS. (Massillon.)

La flamme *du génie* étincelle en ses traits. (M.-J. Chénier.)

Gérondif.

On appelle *gérondif*, en grammaire latine, un des temps de l'infinitif qui répond à trois des cas du participe futur passif : au génitif,

le *gérondif* en DI; au datif, le *gérondif* en DO; à l'accusatif, le *gérondif* en DUM.

Ce terme se dit abusivement, en français, du participe présent modifié par la préposition *en* exprimée ou sous-entendue :

EN ALLANT. EN FAISANT. *Il allait* COURANT. (Académie.)

Cette construction répond au gérondif en *do*.

Gestes.

Gestes, employé seul, s'est dit des Actions militaires grandes, belles, éclatantes :

Maximien achevant tant de *gestes* guerriers
Semble au front de mon père en voler les lauriers. (Rotrou.)

C'est un *latinisme* que l'Académie a cru devoir consigner dans son Dictionnaire, quoiqu'il soit à peu près inusité aujourd'hui en ce sens. *Gesta* était même, en latin, d'un emploi très-rare, et Cicéron, dit l'auteur des *Synonymes latins*, ne l'a employé qu'une fois.

Dans le langage familier, on dit *les faits et gestes* d'une personne pour *ses actions et sa conduite;* les deux mots ne forment alors qu'une seule expression substantive.

Gloire, honneur.

L'*honneur* est dans l'accomplissement volontaire du devoir; la *gloire* est dans l'accomplissement du devoir et dans quelque surcroît éclatant de mérite ou de sacrifice. Il est de l'*honneur* d'un militaire de défendre un poste qu'on lui a confié; sa *gloire* est de s'offrir pour monter le premier à l'assaut. L'*honneur* est dans l'individu même; la *gloire* vient du public à l'individu; on garde son *honneur*, on acquiert la *gloire*.

L'*honneur* parle, il suffit; ce sont là nos oracles. (Racine.)

La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la GLOIRE. (Duclos.)

On n'a jamais vu marcher ensemble la GLOIRE *et le repos*. (Chamfort.)

Glorieux, fier.

Un père et une mère sont *glorieux* de leur nombreuse famille; ils sont *fiers* des succès de leurs enfants. Pris dans un sens absolu, *glorieux* et *fier* ont entre eux des différences plus essentielles. Un homme *glorieux* est surtout vain; un homme *fier* est surtout dédaigneux. Le premier cherche à exagérer aux yeux du public les qua-

lités qu'il a, et même à se donner les apparences de celles qu'il n'a pas ; le second se concentre dans la haute opinion qu'il a de lui-même, et se montre plein d'arrogance à l'égard des autres.

Ne soyez pas si GLORIEUX *de ce que vous avez fait.* (Académie.)

Je suis tout *glorieux* de ses jeunes attraits. (C. Delavigne.)

Il était GLORIEUX *à un point qu'on en riait et qu'on en avait pitié.* (Saint-Simon.)

La nation des auteurs est un peu vaine et GLORIEUSE. (Lesage.)

Glose, commentaire.

Pris dans le sens d'exégèse, d'explication d'un texte, sens qui constitue leur synonymie, ces deux mots ont entre eux les différences suivantes : la *glose* est une explication littérale, et qui ne cherche le sens que dans les termes mêmes du texte ; le *commentaire* est une interprétation libre, dans laquelle on s'aide de notes ou de souvenirs historiques, géographiques, etc. L'objet de la *glose* n'est que de rendre claire la pensée exprimée ; celui du *commentaire* est souvent de modifier la pensée exprimée par des conjectures sur la pensée sous-entendue.

Veut-on nier un point que je suppose...
J'ensevelis le texte sous la *glose.* (La Chaussée.)

Goulu, glouton.

Le *goulu* saisit avidement les morceaux, mâche à peine et avale ; le *glouton* saisit, dévore, avale, ou plutôt engloutit. *Goulu* n'exprime que l'idée de manger avidement, vilainement ce qu'on trouve ou ce qui est présenté ; *glouton* marque de plus une fureur à se jeter sur une proie et un acharnement à la dévorer. Le *goulu* peut n'être pas *glouton;* le *glouton* est nécessairement *goulu.*

Gradation.

On donne ce nom à une figure de style qui consiste à arranger les mots ou les propositions de manière qu'il y ait progression dans les idées. La gradation va du moins au plus ou du plus au moins, selon le caractère de la pensée qu'on veut exprimer :

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur ! (Boileau.)

Il FAUT SUER, VIEILLIR, FLÉCHIR, DÉPENDRE, *pour avoir un peu de fortune, ou la devoir à l'agonie de nos proches.* (La Bruyère.)

Marchez, courez, volez, vous volez au carnage ;
C'est le chemin de Marathon. (C. Delavigne.)

Vous voulez qu'un roi meure, et pour son châtiment
Vous ne donnez qu'*un jour*, qu'*une heure*, qu'*un moment*. (Racine.)

Une *gradation* est vicieuse quand les différents termes dont elle se compose ne sont pas groupés logiquement, comme dans ces vers :

Je devins *parricide, assassin, sacrilége*. (Racine.)

La victoire entre nous fut longtemps suspendue ;
Mais enfin dans nos rangs il s'ouvrit une issue,
Y porta *le désordre*, et *la mort* et *l'effroi*. (Viennet.)

Grand, grande.

I. Il a, selon la place qu'il occupe, une signification différente : *un* HOMME GRAND est un homme d'une taille élevée, *un* GRAND HOMME est un homme éminent par son mérite ; *on a* L'AIR GRAND quand on a dans sa physionomie un caractère de noblesse qui révèle une âme douée de grandes qualités ; *on se donne* DE GRANDS AIRS quand on affecte les manières d'un grand personnage :

Un *grand homme*, crois-moi (si l'homme est jamais grand),
Plus il est éclairé, plus il voit son néant. (Racine.)

On cheminait, lorsque tout à coup sortit de derrière un arbre, au bord de la route, un GRAND HOMME, *la tête et les pieds nus, vêtu d'une misérable souquenillle.* (Barante.)

C'est un *homme grand* ou *d'une grande taille* qu'il fallait écrire.

Anciennement, les poëtes supprimaient l'*e* final chaque fois que la mesure l'exigeait :

Les oyselets par *grand'* joye et déduict,
De leurs gosiers respondent à tel bruict. (Marot.)

Sa *grand'bonté* me feict aller *grand'erre*. (Le même.)

Toutefois la signification que nous indiquons ici comme celle de *homme grand* et *grand homme* change, si le premier est suivi d'un complément modificatif et si le second est accompagné d'un adjectif exprimant une qualité physique : *un homme grand* DANS SES MANIÈRES, un *grand homme* SEC. Dans le premier exemple, ce n'est plus *la taille* qu'on a en vue, et ce n'est pas *l'éminence du mérite* qu'on désigne dans le second.

II. *Grande* perd son *e* final avant un certain nombre de substantifs féminins commençant par une consonne ; on marque la suppression au moyen de l'apostrophe. Les mots devant lesquels l'*e* final de *grande* se retranche le plus ordinairement, sont : *chose*, *chambre*, *croix*, *chère*, *erre*, *mère*, *messe*, *peine*, *pitié*, *rue*, *salle*, *tante :*

Ce n'était pas GRAND'CHOSE. (Fontenelle.)

. . . . Chacun de nous se flatte
De faire ici *grand'chère* et chère délicate. (Destouches.)

Le Dieu qui s'enfuit à *grand'erre.* (La Fontaine.)

Henri de Castille, frère de votre GRAND'MÈRE *Isabelle.* (Fontenelle.)

Minuit à *grand'peine* sonnant. (La Fontaine.)

Où nous reverrons-nous ? — Eh mais ! dans la *grand'salle*
De Westminster. Demain, avant l'heure fatale. (V. Hugo.)

C'est *grand'pitié* de voir cette âme désolée. (Ponsard.)

Grisette.

Grisette, substantif féminin. Etoffe grise de peu de valeur :

Son pourpoint était une casaque de GRISETTE, *ceinte avec une courroie.* (Scarron.)

On a donné ce nom, par extension, à un vêtement que portent les femmes du commun :

Elle a une jolie GRISETTE. (Académie.)

Il se dit encore d'une jeune fille galante et de médiocre condition :

Il n'y avait que des GRISETTES *à ce bal.* (Académie.)

Gros, grosse.

Le sens de ce mot varie selon qu'il est placé avant ou après le substantif *femme;* ainsi *une* GROSSE *femme* est une femme qui a de l'embonpoint, et *une femme* GROSSE une femme qui est enceinte. Cependant il perd cette signification quand, placé après le mot *femme*, il est modifié par un des adverbes *plus*, *moins*, *aussi*, *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*, etc. UNE FEMME TRÈS-GROSSE n'a pas un autre sens qu'*une* TRÈS-GROSSE FEMME.

On dit familièrement *gros de* pour Plein, rempli de et accablé de :

Il a les yeux GROS DE *larmes. Il a le cœur* GROS DE *l'injustice qu'on lui a faite. Le présent est* GROS D'*avenir.* (Académie.)

Les poëtes s'en sont quelquefois heureusement servis dans cette acception :

Le cœur *gros de* soupirs qu'il n'a point écoutés. (Racine.)

Quand ce colosse altier, apportant le trépas,
Était *gros de* malheurs, *d'*armes et *de* soldats. (Delille.)

Gros s'emploie adverbialement dans ces locutions : *hasarder, risquer gros; gagner gros; perdre gros :*

L'enseigne fait la chalandise.
J'ai vu dans le palais une robe mal mise
Gagner *gros :* les gens l'avaient prise
Pour maître tel, qui traînait après soi
Force écoutants. Demandez-moi pourquoi? (La Fontaine.)

Guère, guères.

En prose, ce mot s'écrit toujours sans *s :*

Un cœur malade ne peut GUÈRE *écouter la raison que par l'organe du sentiment.* (J.-J. Rousseau.)

En vers, il prend l'*s* ou le supprime, selon les nécessités de la rime ou de la mesure :

Seigneur, tant de grandeurs ne nous touchent plus *guère;*
Je les lui promettais tant qu'a vécu son père. (Racine.)

Mais ces monstres, hélas! ne l'épouvantent *guères,*
La race des Laïus les a rendus vulgaires. (Le même.)

Elle grimpa chez l'aigle et lui dit : Notre mort,
Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères,
Ne tardera possible *guères.* (La Fontaine.)

Qui ne rend point de soins n'est *guères* amoureux. (Voltaire.)

Guider, conduire, mener.

Guider, c'est montrer le chemin; *conduire*, c'est diriger en marchant en avant, à la tête; *mener*, c'est conduire par la main. On *guide* un voyageur, on *conduit* un bataillon, on *mène* un troupeau. Pour *guider*, il faut des lumières; pour *conduire*, il faut de l'autorité; pour *mener*, il ne faut que de la force. L'expérience *guide* les pilotes, ceux-ci *conduisent* les vaisseaux du côté où les vents les *mènent :*

Il doit être doux de GUIDER *un grand cœur où il doit aller, et de* GUIDER *les autres où ils n'iraient pas seuls.* (Salvandy.)

J'ai besoin qu'un ami me conseille et me *guide.* (C. Delavigne.)

Ce guide CONDUIT *bien,* CONDUIT *mal.* (Académie.)

Je vous l'amène sans peine, et il m'a paru qu'il avait assez de plaisir à se laisser CONDUIRE. (Campistron.)

On MÈNE *un coursier ombrageux à l'objet qui l'effraye, afin qu'il n'en soit plus effrayé.* (J.-J. Rousseau.)

Il veut que ce soit moi qui vous *mène* au supplice. (Racine.)

Habile, savant, docte.

A considérer isolément le sens propre de chacun de ces trois mots, voici les différences qu'on trouve entre eux :

Il y a plus d'érudition dans l'homme *docte*, plus de philosophie dans l'homme *savant*, plus d'art dans l'homme *habile*.

De longues études éclairées par l'intelligence rendent un homme *docte;* la méditation appliquée à des matières spéculatives le rend *savant;* une aptitude naturelle à la pratique et un fréquent usage des connaissances acquises le rendent *habile*.

Il est bien rare qu'un des trois mots n'implique pas, dans une certaine mesure, le sens des deux autres, ou tout au moins de l'un des deux autres. Ainsi le *docte*, malgré l'universalité de ses connaissances, ne serait qu'érudit s'il n'était pas un peu *savant;* des *savants* tels que les grands physiciens, les grands médecins, sont nécessairement *habiles;* et entre les grands orateurs, anciens ou modernes, les plus *habiles* étaient en même temps *savants* et *doctes*.

Haine, inimitié.

L'un et l'autre désignent, avec des nuances diverses, la disposition de l'âme qui nous porte à détester.

La *haine* a pour objet les personnes ou les choses; l'*inimitié* n'a pour objet que les personnes.

On a de la *haine* pour les méchants et pour la méchanceté; on a de l'*inimitié* pour une famille et non pour ses actes, quels qu'ils soient.

La *haine* des hommes peut s'entendre également de celle qu'ils éprouvent ou de celle qu'on éprouve pour eux; l'*inimitié* d'un homme signifie toujours celle qu'il ressent pour autrui.

Comme différence caractéristique, il faut noter que la *haine* est plus profonde, plus ouverte, plus générale; l'*inimitié* plus extérieure, plus déclarée, plus particulière. Alceste, dans *le Misanthrope* de Molière, a pris en *haine* le genre humain; il serait absurde de dire qu'il l'a pris en *inimitié*. La *haine* peut n'être inspirée que par les mauvaises qualités qu'on découvre dans les personnes ou qu'on leur attribue; l'*inimitié* vient toujours de quelque fait positif.

Haleine, souffle.

L'un et l'autre désignent l'air qui sort des poumons, ou le fait même de l'émission de l'air sortant des poumons.

La différence caractéristique des deux mots, c'est que *haleine* exprime l'émission naturelle, et *souffle* l'émission violente. Quand tous les deux ont rapport à la respiration, l'*haleine* en est l'acte régulier, habituel; le *souffle* en est l'acte anormal, accidentel. Voilà pourquoi on dit : Perdre *haleine*, prendre *haleine*, et non Perdre *souffle*, prendre *souffle*.

Il suit tout naturellement de ces distinctions qu'*haleine* emporte une idée de modération et *souffle* une idée de violence. Cette différence est surtout marquée quand les deux mots s'emploient au figuré : on dit le *souffle* des vents, l'*haleine* des zéphyrs.

Harnois, harnais.

Le premier ne se dit qu'en poésie et dans le style soutenu :

. . . . C'est la première fois
Que ce jeune seigneur endosse le *harnois*. (Corneille.)

Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ, le *harnois* sur le dos? (Voltaire.)

Le coursier écumant qui bondissait sous lui
De son riche *harnois* semblait enorgueilli. (Delille.)

On dit encore figurément : *blanchir sous le harnois*, *s'échauffer en son harnois*.

Mais quand il se dit de l'équipage d'un cheval de selle ou de trait, on écrit et on prononce *harnais* :

Le HARNAIS *de son cheval est enrichi de pierreries.* (Académie.)

Haut, hautain, altier.

Ces trois mots, d'étymologie commune, diffèrent seulement par les idés particulières que le second et le troisième ajoutent à l'idée générale renfermée dans le premier.

Haut, dans le sens figuré, marque l'élévation morale, la grandeur de l'âme ou du cœur de l'homme; *hautain* exprime par lui-même la fierté de l'esprit ou l'orgueil du rang portés à un degré extrême; *altier* ajoute à ce caractère l'idée d'un besoin ambitieux de domination.

L'homme HAUT *ne s'abaisse pas; l'homme* HAUTAIN *vous rabaisse; l'homme* ALTIER *veut vous asservir plutôt que vous abaisser.* (Roubaud.)

Haut se prend très-souvent en bonne part, *altier* quelquefois, *hautain* jamais, à moins qu'il ne soit modifié par les mots qui l'accompagnent.

peut être *haut* de cœur et humble de fortune; on n'aime pas ns *altiers*, quoiqu'on trouve naturel que les conquérants le t; les caractères *hautains* sont partout insupportables.

Hâter.

ns le sens de Faire dépêcher, ce verbe admettait autrefois un lément de personne :

> Que l'on coure avertir et *hâter la princesse.* (Racine.)
>
> Le cher patron, lui servant d'écuyer,
> A coups de fouet *hâtait le muletier.* (Voltaire.)

ns cette acception, on dit mieux et plus souvent aujourd'hui *e hâter;* on trouve cependant dans l'Académie l'exemple sui- : *Hâtez un peu ces gens-là*. Cet emploi a vieilli.

Henri.

n poésie et dans le style soutenu, on doit toujours aspirer l'ini- de ce mot :

> En vain contre *Henri* la France a vu longtemps
> La calomnie affreuse exciter ses serpents. (Voltaire.)

ais dans le style familier l'aspiration se perd, et l'on doit dire : *onté* D'HENRI IV.

ans les inscriptions et les titres, ce mot est toujours aspiré :

Jeunesse DE HENRI V, *par Alexandre Duval.*

Hériter.

e verbe, suivi d'un seul complément, prend toujours la prépo- n *de :*

> . . . Doit-on *hériter de ceux* qu'on assassine? (Corneille.)

jeune homme A HÉRITÉ DES VERTUS *de son père.* (Académie.)

tte noblesse manque et s'éteint en nous, dès que nous HÉRITONS DU NOM *sans* ER DES VERTUS *qui l'ont rendu illustre.* (Massillon.)

'il a deux compléments, l'un de personne, l'autre de chose, ce ier est toujours direct et l'autre indirect :

> Vous avez hérité *ce nom de vos aïeux.* (Corneille.)

vertu est le seul bien QU'*il* AIT HÉRITÉ DE SES PARENTS. (Académie.)

pius AVAIT HÉRITÉ DE SON PÈRE SON ATTACHEMENT *inviolable pour les intérêts nat.* (Vertot.)

Hiatus.

Ce mot, emprunté du latin, signifie dans notre langue l'espèce de cacophonie qui résulte de l'ouverture prolongée de la bouche dans l'émission consécutive de deux sons qui ne sont distingués l'un de l'autre par aucune articulation.

On regarde assez communément, dit Beauzée, les deux termes d'*hiatus* et de *bâillement* comme synonymes, mais je suis persuadé qu'il en est de ceux-là comme de tous les autres, et qu'avec une relation commune à une suite non interrompue de voix simples, ces mots désignent des idées accessoires différentes qui en font les caractères spécifiques. Ainsi le *bâillement* exprime spécialement l'état de la bouche, et l'*hiatus* énonce l'espèce de cacophonie qui en résulte, de manière que l'*hiatus* est l'effet du *bâillement*. Le *bâillement* est pénible pour celui qui parle, l'*hiatus* est désagréable pour celui qui écoute : la théorie de l'un appartient à l'anatomie, celle de l'autre est du ressort de la grammaire (1).

Les *hiatus* n'étaient pas formellement interdits à nos anciens poëtes : Saint-Gelais, Théophile, Régnier, Marot, ne prennent aucun soin de les éviter ; on en trouve même encore dans Malherbe :

Qui ose a peu souvent la fortune contraire. (Régnier.)
Que froidement reç*u on* l'écoute à grand'peine. (Le même.)

. . . . Estant en celle troupe,
Où amour est comme *feu en* estoupe. (Saint-Gelais.)

La Garde, tes doctes écrits
Montrent les soins que *tu as* pris. (Malherbe.)

La conjonction *et* suivie d'une voyelle produit un *hiatus* condamné aujourd'hui en poésie ; on ne dirait donc plus avec Régnier :

Inutile science, ingrate et mesprisée,
Qui sert de fable au peuple, *et aux* grands de risée.

La langue, en se perfectionnant, a dû beaucoup faire pour l'oreille, et comme celle-ci était fréquemment offensée de la rencontre des voyelles, les hiatus ont été généralement bannis, non-seulement des vers, mais même de la prose ; on a été jusqu'à interposer entre les voyelles des lettres purement explétives, le plus souvent un *t: Pense-*T*-il*, *viendra-*T*-on ;* quelquefois une *s : Vas-y*, *donnes-y tes soins;* et l'on va même jusqu'à séparer l'*n* des voyelles nasales pour la joindre à la voyelle du mot suivant, comme dans *bon enfant*, *bon ami*, qu'on prononce comme *bo nenfant*, *bo nami*.

---

(1) Beauzée, *Gramm. générale.*

Histoire, annales, chronique.

L'*histoire* est le récit des faits vrais ou reçus pour vrais, qui peuvent intéresser les contemporains ou la postérité.

La *chronique* est l'histoire des faits, divisée selon l'ordre des temps.

Les *annales* sont des chroniques divisées par années.

D'après ces premières différences, qui ne portent que sur la forme, *histoire* désigne un genre, dont *chronique* et *annales* représentent deux espèces variées.

Les différences qui se rapportent au fond ne sont pas moins importantes.

L'*histoire* est la narration sérieuse, liée et suivie, des événements mémorables les plus propres à instruire la postérité; ce qui suppose de l'art, de la philosophie et de la critique dans l'écrivain.

La *chronique* est la mention de faits et d'événements plus ou moins importants, mais ajoutés les uns aux autres sans aucun lien de dépendance ou de succession logique, et marqués seulement pour déterminer certaines dates.

Les *annales* sont les chroniques de chaque année, et quoiqu'elles aient pour principal objet l'ordre des temps, elles enregistrent plus de détails et de petits faits que les *chroniques* proprement dites, et se rapprochent aussi un peu plus de l'*histoire*.

On a voulu reconnaître entre l'*histoire* et les *annales* une autre différence : *histoire* eût été appliqué aux faits que l'écrivain aurait vus lui-même ou qui se seraient passés de son vivant, et *annales* eût désigné ceux dont il n'aurait eu connaissance que par la tradition; mais la critique n'a pas admis cette distinction.

L'*histoire* ne domine pas seulement les *annales* et la *chronique* en ce qu'elle exprime le genre dans la matière où les trois mots se rencontrent comme synonymes; sa signification s'étend encore à tout exposé suivi. Ainsi on dit l'*histoire* de la philosophie, l'*histoire* des idées, des arts, des hérésies, etc.

Humeur, fantaisie, caprice.

Humeur, restreint à la signification d'un sentiment vif qui se produit et se dissipe sans aucun sujet sérieux, a quelque rapport de synonymie avec *fantaisie* et *caprice*. Voici les nuances qu'il faut distinguer entre ces trois mots :

Humeur tient plus au tempérament, *caprice* plus à l'esprit, *fantaisie* plus aux accidents.

L'*humeur* a rapport à ce qu'on sait, la *fantaisie* à ce qu'on désire, le *caprice* à ce qu'on rejette.

Une personne atteinte de quelque affection maladive, ou qui se trouve seulement dans une position malaisée, a de l'*humeur;* une femme enceinte a des *fantaisies;* un enfant a des *caprices.*

Idée, pensée.

Ce qui fait que ces deux mots sont souvent confondus dans l'usage, c'est qu'ils désignent également les produits de l'action de l'âme ou de l'esprit; il y a d'ailleurs entre eux une grande différence de sens : l'*idée* est une image, une représentation de l'objet dans l'esprit; la *pensée* est un acte de l'esprit, qui considère cet objet isolément ou dans ses rapports avec d'autres. Les esprits légers, étourdis, superficiels, ont autant et souvent plus de bonnes *idées* que beaucoup d'autres; on ne trouve des *pensées* de quelque valeur que chez les esprits distingués.

On dit des *idées* qu'elles sont brillantes, obscures, gaiés; et des *pensées*, qu'elles sont fines, fortes, profondes.

Une *pensée* est vraie ou fausse; une *idée*, par elle même, est toujours vraie, en tant qu'image d'un objet, et ce qu'on appelle vulgairement une *idée* fausse n'est qu'un faux jugement porté à l'occasion de cette image ou de cette représentation.

Ignorer.

Lorsque *ignorer* est pris affirmativement, le verbe de la proposition subordonnée se met au *subjonctif*, et il se met à l'*indicatif* si *ignorer* est pris dans un sens négatif :

On IGNORE *communément que Tristan* AIT MIS *en vers l'office de la sainte Vierge.* (Voltaire.)

Il N'IGNORE PAS *qu'il* A *mal* AGI *en cette circonstance.*

Dans le premier cas, *ignorer* a le sens de *douter*, et dans le second, celui de *savoir;* d'où la raison de l'emploi du mode, emploi très-logique au fond, quoique en contradiction apparente avec les principes généraux de construction.

Il y a, il est.

Ces deux expressions impersonnelles n'ont pas la même valeur : *il y a* exprime quelque chose de particulier; *il est*, quelque chose de général :

IL Y A *dans cette affaire des dangers auxquels vous ne pouvez échapper.* (Girault-Duvivier.)

*Il n'*Y A RIEN *qui rafraîchisse le sang comme une bonne action.* (La Bruyère.)

Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essuie. (Racine.)

Pour éviter l'hiatus, les poëtes emploient *il est* sans distinction de sens.

Illisible, inlisible.

Ces deux mots ont une signification tout à fait distincte : *inlisible* se dit au propre et dans le sens matériel des caractères, de l'écriture qu'on ne peut déchiffrer, lire :

Sa main ne forme que des caractères INLISIBLES. (Voltaire.)

Illisible se dit figurément des ouvrages si mal pensés et si mal écrits qu'on n'en peut supporter la lecture :

*Pourquoi n'ont-il écrit que d'*ILLISIBLES *ouvrages?* (La Harpe.)

L'Académie n'a pas admis cette distinction, et dit également *une écriture* INLISIBLE et *une écriture* ILLISIBLE.

Imaginer, s'imaginer.

Imaginer, c'est Concevoir par la pensée, créer, inventer :

La principale qualité d'un peintre, d'un poëte, c'est de bien IMAGINER *un dessin avant de l'exécuter.* (Beauzée.)

Celui qui IMAGINA *les premiers caractères de l'alphabet a bien des droits à la reconnaissance du genre humain.* (Girault-Duvivier.)

*C'est la chaleur du génie et l'amour de son objet qui lui donnent d'*IMAGINER *et d'inventer.* (Vauvenargues.)

Imaginer a toujours un nom de chose pour complément direct.

S'imaginer signifie Croire :

On S'IMAGINE *toujours qu'on a plus de pureté et de perfection qu'on n'en a en effet.*
Il S'IMAGINE *être un grand homme.*
On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on SE L'IMAGINE.
(La Rochefoucauld.)

S'imaginer a toujours pour complément une proposition subordonnée ou un infinitif exprimé ou représenté par le pronom *le*.

Dans la phrase suivante :

*On serait tenté d'*IMAGINER *que dès les commencements la brebis a été confiée à la garde de l'homme.* (Buffon.)

imaginer est employé d'une manière vicieuse, c'est *s'imaginer* qu'il fallait écrire.

Immunité, exemption.

Immunité se restreint à l'affranchissement de quelque chose d'onéreux; *exemption* s'étend à l'affranchissement de toute espèce

de choses. *Immunité* représente la qualité, le titre en vertu desquels on est affranchi d'une charge; *exemption* désigne le fait même par lequel on est exempté de telles ou telles choses déterminées: on dit les *immunités* d'une corporation, d'un ordre, les *immunités* des personnes et des biens; l'*exemption* des impôts, du service militaire, d'un vice, d'une chose quelconque à laquelle on peut être sujet. Enfin les *immunités* sont comme un droit fixe inhérent à la qualité de certaines classes d'individus ou de certaines choses; les *exemptions* ne sont que des priviléges de faveur..

Impertinent, insolent.

Ces qualificatifs s'appliquent aux personnes et aux choses avec les nuances distinctives indiquées par l'étymologie. *Impertinent* se dit de celui qui fait ou dit ce qu'il ne lui appartient pas (*quod non pertinet*) de faire ou de dire:

Tout le monde n'a pas l'art l'art d'être IMPERTINENT. (Desmahis.)
Voilà une IMPERTINENTE *remarque.* (Diderot.)

Insolent se dit de celui qui agit ou parle contrairement à ce qui est d'usage (*non ut solet*).

Une chose *impertinente* est celle qui ne convient pas de la part de celui qui la fait; une chose *insolente* est celle qui contrevient, soit à un ordre naturel, soit à des règles ou à des bienséances reçues:

Combien de fourbes INSOLENTS *à vanter leur sincérité!* (Bourdaloue.)
La plus grande ignorance est souvent déguisée sous la plus INSOLENTE *présomption.* (Saint-Réal.)

Impie, irréligieux, incrédule.

Impie, dans son sens le plus général, s'applique à ce qui brave, outrage, viole toute chose digne de respect et de vénération; mais nous le restreignons au sens d'irréligion, dans lequel il a son véritable lien de synonymie avec les deux autres mots; il se dit donc de l'homme qui vit comme s'il ne reconnaissait point de dieu, ou qui ose braver le dieu même qu'il reconnaît: le don Juan de Molière est *impie*. *Irréligieux* s'entend de celui qui a peu ou point de religion, ou qui se dispense de toute espèce de culte et d'hommages envers la divinité; quelques gens sont *irréligieux* par système, mais beaucoup le sont par indifférence. *Incrédule*, littéralement *qui ne croit pas*, implique l'idée de nier une religion dans laquelle on a été catéchisé; il y a peu d'hommes qui soient réel-

lement *incrédules*, mais le nombre de ceux qui affectent de l'être est considérable :

Je regarde comme IMPIE *et détestable cette maxime, qu'en matière de gouvernement, la majorité d'un peuple a le droit de tout faire.* (A. de Tocqueville.)

Le commun caractère est de n'en point avoir;
Le matin *incrédule*, on est dévot le soir. (Andrieux.)

De longues calamités publiques corrompent un peuple IRRÉLIGIEUX, *chacun se hâte de jouir de la vie.* (Boiste.)

Impoli, grossier, rustique.

Il n'y a dans *impoli* que l'absence d'une qualité; il y a dans *grossier* un vice positif, qui se retrouve encore aggravé dans *rustique*. L'homme *impoli* est celui qui manque de politesse, et qui, par défaut d'éducation ou par stupidité naturelle, n'a ni appris ni su deviner les manières qui plaisent dans la société. Le *grossier*, non-seulement ne plaît pas, mais il semble qu'il n'ait appris qu'à déplaire, par ses procédés et par ses formes désagréables. Le *rustique* n'a proprement ni formes ni manières apprises; il choque et éloigne tout le monde par ce que la nature inculte a de plus brutal :

On trouve des esprits nés pour tout contester, qui ne donnent qu'un blâme équivoque aux hommes IMPOLIS, *aux caractères incivils.* (Laveaux.)

Des jeunes gens se croient naturels lorsqu'ils ne sont que GROSSIERS. (La Rochefoucauld.)

Télémaque fut surpris de voir, avec une apparence de simplicité RUSTIQUE, *tout ce qui peut charmer les yeux.* (Fénelon.)

On les trouvait occupés du labourage et des autres soins de la vie RUSTIQUE, *quand on les allait quérir pour commander les armées.* (Bossuet.)

Imposer, en imposer.

Imposer signifie Inspirer du respect, commander l'admiration, prendre de l'ascendant :

Aristide et Périclès IMPOSAIENT *autant par la gravité de leur maintien que par la force de leur éloquence.* (Barthélemy.)

Ils demandent un chef digne de leur courage,
Dont le nom seul *impose* à ce peuple volage. (Voltaire.)

*Soit timidité, soit paresse, Louis XII ignora le grand art des hommes en place, celui d'*IMPOSER *à la renommée.* (Thomas.)

En imposer signifie Tromper, en faire accroire :

Le théâtre doit EN IMPOSER *aux yeux, qu'il faut toujours séduire les premiers.* (Voltaire.)

Je sens avec effroi, dans le rang où nous sommes,
Combien il est affreux d'*en imposer* aux hommes. (G. de la Touche.)

On devra donc dire :

L'air simple et noble de l'innocence IMPOSE ; *l'air composé d'un hypocrite* EN IMPOSE. (Laveaux.)

Impôt, imposition, contribution.

Impôt est proprement la charge *imposée; imposition*, l'acte par lequel on *impose* une charge*; contribution*, l'acte de *contribuer* à une charge dont la répartition a été faite. L'*imposition* a donc pour objet l'établissement de l'*impôt*, lequel est le produit définitif de la *contribution*. Mais *imposition* et *contribution* ayant aussi le sens d'une charge *imposée*, ce qui peut les faire confondre avec *impôt*, il devient nécessaire de marquer d'autres différences entre ces trois termes. L'*impôt* s'entend de la charge totale, fixe et permanente, ou de l'une des divisions de cette somme totale, que l'ensemble des citoyens doit acquitter envers l'Etat pour assurer les services publics; l'*imposition* représente telle ou telle portion du revenu public, telle ou telle charge particulière et variable dont l'*impôt* permanent se trouve accidentellement augmenté; la *contribution* est une charge également additionnelle et variable, mais surtout extraordinaire, que telle classe de citoyens ou tel département, telle commune, sont tenus d'acquitter pour un objet spécial.

Impudent, effronté, éhonté.

Ces mots se définissent et se distinguent d'eux-mêmes par leurs étymologies : l'*impudent* brave la décence, l'honnêteté publique, il est sans pudeur; l'*effronté* ne respecte ni mesure, ni modération, ni règle de conduite, ni bienséance; la rougeur ne lui vient jamais au visage, au *front*; l'*éhonté* joint à l'impudence et à l'effronterie tout le sang-froid d'un homme à qui manque le sens moral, ou qui n'a plus ni la conscience du mal qu'il fait en violant publiquement les lois de l'équité et de l'honneur, ni le sentiment de l'infamie dont il se couvre; il n'a plus de *honte*. L'*impudent*, dit Roubaud, a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie, *la pudeur;* l'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération, la crainte; l'*éhonté* a rompu jusqu'au dernier les liens qui nous empêchent de donner dans les excès et de nous y complaire — V. *Déhonté*.

In.

Cette particule négative entre dans la composition d'un grand nombre de néologismes; le *Dictionnaire* dit *national* a dressé une

liste complète de tous les barbarismes qu'on peut faire à l'aide de cette négation. Nous nous contenterons de donner quelques-unes de ces expressions nouvelles que nous fournissent les écrivains :

Derrière le palais il était une issue,
Une porte, des Grecs encore *inaperçue*. (Delille.)

. . . . Sa rage *inassouvie*,
Qui des vaincus poursuit encor la vie,
De la cité fait un vaste tombeau. (Parny.)

. . . . Le loup cruel, par la faim tourmenté,
Ravit le tendre agneau qu'à la plaine isolée
Redemande en bêlant sa mère *inconsolée*.

Dodone *inconsultée* a perdu ses oracles. (Delille.)

Le congrès des nations est permanent, INAMOVIBLE, INDESTITUABLE. (Bignon.)

Des mets *indigérés*, le pénible fardeau
Ne doit point s'aggraver d'un aliment nouveau. (Domergue.)

Jadis, dans un vénal et vil laboratoire,
Cet art (1) *inestimé* semblait cacher sa gloire. (Delille.)

Je me jette à travers des chemins écartés,
Je franchis des ravins, des rocs *infréquentés*. (De Saint-Ange.)

Trop heureux de cacher dans un asile sûr
Mes jours *inglorieux* et mon destin obscur. (Delille.)

Les vents ont dispersé ta cendre *inhonorée*. (Esménard.)

La pièce est INJOUABLE *avec les acteurs que nous avons*. (Voltaire.)

Hardi nocher, vainqueur d'une onde *innavigable*. (Delille.)

La tulipe s'élève : un port majestueux,
Un éclat qui du jour reproduit tous les feux,
Dans les murs byzantins mérite qu'on l'adore
Et lui font pardonner son calice *inodore*. (Roucher.)

Mais la superbe tour qui domine la place,
Encore *inoffensée*, insulte leur audace. (Baour-Lormian.)

*Dans les négociations matrimoniales, on néglige l'essentiel; de là les mécomptes, l'indifférence, la froideur, l'*INSUPPORT, *les dissensions domestiques et les inimitiés.* (Portalis.)

Vous pouvez adresser des lettres à M. Lavergne, banquier; cela est INVIOBLABLE *et* INVIOLÉ. (Voltaire.)

Inaction, désœuvrement, oisiveté.

L'*inaction* est la situation plus ou moins passagère, plus ou moins prolongée, de celui qui n'agit pas; le *désœuvrement* est l'état de celui qui n'a pas l'emploi de son activité; l'*oisiveté* est le vice de celui qui ne fait rien ou qui perd son temps dans des occupations inutiles. Le mot *inaction* n'emporte que le sens général de cessation d'activité, cessation qui doit toujours se comprendre comme momentanée, s'il s'agit des personnes; *désœuvrement* marque un état

(1) La chimie.

permanent d'*inaction*, et implique un besoin d'activité non satisfait; *oisiveté* désigne le caractère d'une vie volontairement traînée dans l'indolence, les plaisirs ou les exercices inutiles.

Incendie, embrasement.

Incendie désigne l'action du feu dans une masse qui brûle ou qu'on brûle; *embrasement* marque l'état de combustion d'un corps devenu un brasier, une braise. L'*incendie* a son commencement, ses progrès, dont le dernier terme est l'*embrasement*. On dit de l'*incendie* qu'il est violent, rapide, et de l'*embrasement* qu'il est complet. *Incendie*, en dehors du sens physique, se présente sous un aspect moral : un *incendie* est toujours un malheur; souvent c'est un malheur et un crime. *Embrasement* n'a jamais qu'un sens physique. *Incendie* désigne une action successive, qui peut même n'être que partielle, tandis qu'*embrasement* désigne l'action générale d'un courant de feu par lequel toutes les parties d'un objet sont enflammées simultanément : si l'*incendie* qui a éclaté au théâtre n'avait pas été étouffé à temps, au bout de quelques minutes, l'*embrasement* eût été général.

Incessamment.

Cet adverbe signifie proprement *sans cesser*, d'une *manière continue;* il a rapport à un action présente :

Qu'est devenu le temps heureux où je menais INCESSAMMENT, *sous les yeux de mes parents, une vie innocente et sage?* (J.-J. Rousseau.)

Le plus souvent, aujourd'hui, on lui donne le sens de *bientôt*, *prochainement*, en le joignant à un futur :

Je vous enverrai INCESSAMMENT *une tragédie.* (Voltaire.)
Le roi a ordonné à son ambassadeur de partir INCESSAMMENT. (Académie.)

Incursion, irruption.

Incursion exprime l'action de courir dans ou sur; *irruption*, désigne l'action double de briser une barrière et de se précipiter au delà. *Incursion* marque un mouvement plus soudain et plus passager; *irruption*, une agression plus violente et plus soutenue. Les partis détachés font des *incursions;* les masses font *irruption*. L'objet de l'*incursion* est de faire du butin; celui de l'*irruption* est d'envahir. Les barbares qui détruisirent l'empire romain commencèrent par des *incursions* qu'ils renouvelèrent souvent, parce

que les empereurs payaient bien leur retraite; et leurs *invasions* finirent par de terribles *irruptions*, dont la violence ne s'arrêta que lorsqu'il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'empire.

Indéclinable.

Ce mot est un terme de grammaire particulier aux langues qui ont des cas ou des déclinaisons, et se dit particulièrement de certains noms irréguliers, et quelquefois des mots variables qui ne reçoivent pas les signes du genre et du nombre. Autrefois nos grammairiens donnaient le nom d'*indéclinables* à la préposition, à l'adverbe, à la conjonction et à l'interjection, qu'aujourd'hui nous désignons plus justement sous celui d'*invariables*.

Indemniser, dédommager.

Indemniser exprime une action de droit rigoureux; *dédommager*, une action de simple convenance, ou même de pure générosité. Les tribunaux nous condamnent à *indemniser* justement celui à qui nous avons causé un préjudice dont l'importance a été appréciée; nous *dédommageons* de notre propre mouvement celui qui a éprouvé des pertes que nous ne voulons pas laisser à sa charge. On *indemnise* en argent ou en valeurs appréciables en argent; on *dédommage* en argent, en valeurs quelconques, et en équivalents de toute nature. *Indemniser* n'est guère d'usage dans le sens figuré, où *dédommager* a, au contraire, de nombreux emplois.

Indolent, nonchalant, paresseux, négligent, fainéant.

Ces mots marquent, en général, un défaut d'action dans le sujet. Leurs différences viennent des origines diverses qu'ils assignent à ce défaut. L'*indolent* manque de passion; le *nonchalant*, d'ardeur; le *paresseux*, de ressort; le *négligent*, de souci; le *fainéant*, de volonté. L'*indolent* ne s'intéresse à rien; le *nonchalant* veut n'en prendre qu'à son aise; le *paresseux* craint la fatigue; le *négligent* n'aime pas l'ordre; le *fainéant* fuit toute action.

Induire en, à.

L'étymologie est la source la plus sûre que l'on puisse consulter pour bien distinguer ces deux expressions, qui signifient, en général, Conduire d'une manière lente, plus ou moins cachée, à faire une chose. *Induire en*, c'est mettre directement et immédia-

tement dans la chose : INDUIRE EN *erreur*. *Induire à*, c'est seulement mettre sur la voie qui mène à une chose ou à faire une chose : INDUIRE A *erreur*.

Induire en erreur, c'est donc tromper quelqu'un ; *induire à* erreur, c'est faire qu'il se trompe. Cette distinction, déjà observée par beaucoup d'écrivains, quoique négligée par un plus grand nombre, nous paraît devoir être définitivement admise. Une autre différence plus constamment reconnue est celle qui est relative à l'intention. On *induit en* erreur avec ou sans dessein ; c'est toujours avec dessein qu'on *induit à* erreur.

Ineffable, inénarrable, indicible, inexprimable.

Mot pour mot, *ineffable* signifie ce dont on ne peut parler ; *inénarrable*, ce qu'on ne peut raconter ; *indicible*, ce qu'on ne peut dire ; *inexprimable*, ce qu'on ne peut exprimer. Quoique tous ces qualificatifs paraissent se confondre, ils se distinguent néanmoins par des nuances analogues à celles qui existent entre les verbes latins dont ils représentent négativement les divers sens. *Ineffable* convient aux choses dont on ne pourrait parler dignement à cause de leur sublimité ou de leur caractère sacré ; il se dit proprement des mystères ; *inénarrable*, à celles que leur nature merveilleuse rend impossibles à raconter dans un langage humain ; il est presque exclusivement employé dans un sens religieux ; *indicible*, à celles qui sont tellement délicates et fugitives qu'on les sent, qu'on les voit, sans pouvoir leur donner un nom, un caractère ; il s'applique surtout aux nuances du sentiment, aux charmes de la beauté, aux innombrables accidents des effets produits par l'art et par la nature ; *inexprimable* convient à celles dont la forme et la couleur ne peuvent être égalées par les ressources du langage.

Ineffaçable, indélébile.

L'un et l'autre se disent de choses qu'on ne peut pas faire disparaître en les détruisant ; mais il y a entre eux une différence fondamentale. *Ineffaçable* s'applique à la forme ; *indélébile* s'applique à la matière. On dira d'une lettre qu'elle est *ineffaçable*, et de l'encre dont on s'est servi pour la peindre qu'elle est *indélébile*. Au figuré, on dit, avec des distinctions analogues, une gloire *ineffaçable*, parce que la gloire est une chose superposée à la personne ; et un nom *indélébile*, parce que le nom est tellement inhérent à la personne qu'il fait en quelque sorte partie d'elle-même. *Ineffaçable*, d'ailleurs, ne marque pas aussi absolument qu'*indélébile* ce qui résiste à la destruction.

Infatuer, fasciner, entêter.

La signification commune à ces trois verbes est Donner ou inspirer une prévention excessive et déraisonnable. Voici leurs distinctions littérales : *infatuer*, c'est Rendre fou d'une chose ou d'une personne ; *fasciner*, Ensorceler, mettre sous le charme de quelque objet ; *entêter*, Porter à la tête, s'établir dans un esprit si fortement qu'on peut le maîtriser et le mener où l'on veut. Un esprit vide se laisse facilement *infatuer* d'une idée qui le remplit et le flatte ; un esprit faible et crédule est *fasciné* par tout objet qui a des dehors imposants ou merveilleux ; un esprit lourd et opiniâtre repousse toutes les raisons qui contrarient l'idée préconçue dont il est *entêté*.

Infecter, infester.

Infecter signifie, au propre, Répandre une mauvaise odeur, la contagion ; et, au figuré, Gâter, corrompre :

Excepté ces moments de calamité où l'air est INFECTÉ *de vapeurs mortelles ; excepté ces jours de désastres marqués par les rigueurs de la nature, dans tout autre temps, lorsque les hommes sont malheureux, ceux qui gouvernent sont coupables.* (La Harpe.)

L'idolâtrie INFECTA *tout le genre humain.* (Bossuet.)

Infester signifie Ravager, désoler, etc. :

Athènes, avec ses vaisseaux, INFESTAIT *les possessions des Lacédémoniens.* (La Harpe.)

*Autrefois on pensait que les malins esprits se faisaient un plaisir d'*INFESTER *les châteaux inhabités.* (Trévoux.)

Inhumer, enterrer.

Ces deux verbes signifient étymologiquement Mettre en terre ; mais *inhumer* a été spécialement affecté à la sépulture religieuse, et *enterrer* a conservé le sens général. On *enterre* un homme, un chien, un trésor, etc. ; on n'*inhume* que l'homme. Il y a encore cette différence entre un homme *enterré* et un homme *inhumé*, que le premier a été simplement mis en terre, et que le second a été mis en terre avec des cérémonies religieuses. On *enterre* les cadavres des soldats tués sur le champ de bataille ; plus tard, si, dans cette masse, on reconnaît des parents, on les fait *inhumer*. On *enterre* partout ; on n'*inhume* que dans les cimetières ou dans les autres lieux consacrés aux sépultures.

Insulter.

Insulter quelqu'un, c'est l'outrager de paroles ou lui faire subir de mauvais traitements :

Cet ivrogne A INSULTÉ SON HÔTE. (Académie.)

N'*insultez* pas ici *ceux* qui vous ont sauvés. (Voltaire.)

Insulter à quelqu'un, c'est manquer aux égards qui lui sont dus, ou que réclament son rang, ses malheurs ou sa faiblesse :

N'insultons pas AUX *malheureux*. (Académie.)

Ce même Agamemnon *à qui* vous *insultez*,
Il commande à la Grèce, il est mon père, il m'aime. (Racine.)

On dit figurément et par analogie : *Insulter* AU *bon sens*, AU *bon goût; insulter* A *la détresse publique*. (Académie.)

Achille seul, Achille à son amour s'applique !
Voudrait-il *insulter à* la crainte publique? (Racine.)

Il *insulte à la peur*, il brave le danger. (Rosset.)

Intérieur, interne, intrinsèque.

Ces trois adjectifs ne présentent pas l'idée d'intériorité sous les mêmes aspects, et se distinguent grammaticalement par les divers genres de style auxquels ils appartiennent. *Intérieur*, qui est de la langue vulgaire, a l'emploi le plus étendu; *interne* est affecté aux sciences et principalement aux sciences spéculatives; *intrinsèque* est un mot d'école, qui peut s'appliquer aux objets les plus spéculatifs comme aux plus positifs.

Intérieur marque ce qui est en dedans de la chose, tout en faisant partie de la chose même; nous disons, en parlant du corps, ses organes *intérieurs*, et en parlant de l'esprit, ses dispositions *intérieures*, ce qui signifie des organes et des dispositions qui ne sont pas apparents.

Interne marque ce qui est concentré, renfermé dans la chose sans participer de son essence; une maladie *interne*, une cause *interne*, c'est-à-dire une maladie, une cause qui agissent au dedans sur le sujet, mais sans lui appartenir. C'est par cette raison qu'on dit un élève *interne* à tel collége, un étudiant *interne* à tel hôpital; on ne pourrait pas dire *intérieurs* dans ces établissements, parce que leur présence n'est qu'accidentelle, adventice. A part cette distinction, qu'il est très-important d'observer, *intérieur* et *externe* se confondent généralement.

Intrinsèque suppose plutôt qu'il ne désigne l'idée de ce qui est

caché ou renfermé ; il signifie ce qui est propre et essentiel à une chose, morale ou physique. Les qualités *intrinsèques* d'un objet sont celles qu'il possède par lui-même, telles que la ductilité et la malléabilité de l'or ; sa valeur *intrinsèque* est celle qu'il a réellement, en dépit de la manière dont elle peut être appréciée par l'opinion. Les prêtres ont proclamé la gloire *intrinsèque* du sacerdoce dans les temps où il était le moins en honneur. La valeur *intrinsèque* des monnaies a été souvent inférieure à la valeur nominale que les gouvernements leur ont donnée.

Irruption, éruption.

Irruption se dit de l'Invasion soudaine et violente d'un territoire par les ennemis, de l'envahissement d'une terre par les eaux :

La terre, élevée au-dessus du niveau de la mer, est au-dessus de ses IRRUPTIONS. (Buffon.)

Eruption exprime le passage brusque ou pénible du dedans au dehors :

*Il importe que les enfants s'accoutument à mâcher ; c'est le meilleur moyen de faciliter l'*ÉRUPTION *des dents.* (J.-J. Rousseau.)

La petite vérole s'annonce par une légère ÉRUPTION. (Voltaire.)

Joindre.

Dans le sens d'Ajouter, ce verbe veut la préposition *à* avant son complément indirect :

Je vous prie de JOINDRE *vos prières* AUX *miennes.*

Lorsqu'il signifie Allier, unir, il prend *à* ou *avec :*

Il JOIGNIT AU *plaisir de vaincre celui de pardonner.*

Il JOINT *l'autorité spirituelle* AVEC *la temporelle.*

Dans cette acception, le verbe *joindre* s'emploie encore avec un complément direct composé :

Il JOINT LA DOUCEUR *et* LA MAJESTÉ. (Académie.)

Jouer.

En termes de musique, *jouer* est un mot générique, qui se dit de tous les instruments de musique ; *toucher* est plus spécialement affecté aux instruments à touches, *sonner* aux instruments à vent et à sons harmoniques, *battre* à ceux qu'on fait résonner en les frappant

avec des baguettes; *pincer* n'est propre qu'aux instruments à cordes auxquels on fait rendre des sons en employant les doigts au lieu d'archet; ainsi l'on dit :

Jouer de la flûte, du violon, des castagnettes;
Toucher l'orgue, le clavecin, le piano :

Le P. Cotin avait de l'esprit, faisait des vers, parlait bien, chantait mieux, avait la voix belle, touchait l'orgue et le clavecin. (J.-J. Rousseau.)

Pincer la harpe, la guitare, le luth, le théorbe;
Sonner de la trompette, du cor;
Battre la caisse, le tambour.

Jouir.

Ce mot, dérivé de *joie*, exprime le Plaisir, la satisfaction qui résulte d'un avantage, d'un bien obtenu; il ne peut donc se dire qu'en bonne part; ainsi l'on dit : JOUIR *d'un privilége; d'un droit;* JOUIR *d'une honnête aisance;* JOUIR *de la considération publique;* JOUIR *d'une bonne santé.*

Si l'on dit : JOUIR *de l'embarras de quelqu'un*, *de son affliction*, *de sa détresse*, c'est par ellipse pour : JOUIR *du plaisir* de le voir embarrassé, affligé, malheureux.

C'est donc fausser le sens du mot et s'exprimer contre l'usage établi que de dire : JOUIR *d'une mauvaise santé.*

Juger.

Juger, suivi d'un complément direct ou pris dans le sens absolu, signifie Décider :

Quand il JUGEAIT *une affaire, ce n'est pas lui qui* JUGEAIT, *c'était la loi.* (Voltaire.)

Suivi de la préposition *de*, il a le sens de Conjecturer, se faire une idée de :

Il JUGE *à l'aventure* DE *toutes actions des hommes.* (Pascal.)
Apprenons à JUGER DES *choses par de véritables principes.* (Bossuet.)
D'après les effets que l'on voit, on JUGE DES *causes que l'on ne voit pas.* (Condillac.)
Le monde JUGE DES *gens par les habits.* (Brueys.)

Labyrinthe, dédale.

Dans le sens figuré, ces mots se disent des choses compliquées, embrouillées, obscures; mais le premier est le plus souvent em-

ployé dans le langage familier, et le second semble propre au style élevé :

Elle se trouva elle-même embarrassée dans un LABYRINTHE *de difficultés insurmontables.* (Voltaire.)

Le DÉDALE *immense des opinions humaines.* (J.-J. Rousseau.)

. . . . La chicane difforme
Entoure le palais du *dédale* des formes. (C. Delavigne.)

Laconique, concis.

L'idée de brièveté est commune à ces deux mots; *laconique* se dit de ce qui est énoncé en peu de paroles; *concis* de ce qui est exposé sans termes inutiles. Il peut y avoir de l'obscurité dans ce qui est *laconique*, et l'excès de brièveté est très-souvent un défaut; mais ce qui est *concis* est toujours clair et complet, car la concision n'est pas opposée aux développements essentiels. Par extension, ces deux mots se disent des personnes : *un orateur* CONCIS; *un homme* LACONIQUE.

Laideron.

Ce mot se dit familièrement d'une fille ou d'une femme laide :

Voyez CETTE PETITE LAIDERON *qui fait la coquette.* (Académie.)

C'est une LAIDERON *assez* PIQUANTE. (La même.)

Mme de la Suze a dit :

Ces pauvres LAIDERONNES *s'ajustaient tout de leur mieux.*

Ce féminin n'a pas été adopté.

Langage, langue, idiome, dialecte, patois, jargon.

Langage est, entre ces termes, le plus général; il se dit de tous les signes qui servent à exprimer la pensée; *langue* se dit de l'ensemble des termes et des formes de construction particuliers à une nation; *idiome* est un terme plus restreint qui, en éveillant l'idée de langue, exprime les tours d'élocution propres à un groupe d'individus, pris dans une grande nation; *dialecte* s'entend des modifications qu'a subies une langue nationale dans les formes et la prononciation des mots; *patois* se dit de la corruption des formes correctes et régulières; *jargon*, d'un langage de convention particulier aux gens de certains états, et étranger aux personnes de distinction.

Latinisme.

On donne ce nom aux constructions, aux tours particuliers à la langue latine, et que nous lui avons empruntés.

Voici quelques constructions qui sont essentiellement latines :

Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle SE SERVE. (Balzac.)

Je ne crains plus qu'on M'IMPUTE À *un orgueil insensé* NOS DIFFÉRENTS GENRES *de poésie.* (Lamotte.)

Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime,
Si vos vers aujourd'hui *nous tiennent lieu de crime?* (Boileau.)

On le verra bientôt pompeux en cette ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui
Et *jouir du ciel* même *irrité contre lui?* (1) (Boileau.)

Dix ans déjà passés, une impie étrangère,
Du trône de David usurpe tous les droits. (Racine.)

Le tigre s'élançait de tous côtés dans l'arène vide, IMPATIENT DE LA PROIE ATTENDUE. (C. Guiraud.)

Ecoutez les récits de tous les vieux soldats :
Eux seuls de mon époux vous *diront les combats.* (M.-J. Chénier.)

Les constructions qui suivent sont beaucoup plus latines que françaises :

Qu'ont-ils donc fait, que d'eux le monde s'entretienne,
Et qu'ils *pensent leur gloire être égale* à la mienne? (A. Dumas.)

Certain jour, vous présent, *on disait nos aïeux ;*
Romulus, fils de Mars, reçu parmi les dieux. (Ponsard.)

Une pareille construction est contraire au génie de notre langue; de plus, elle a le double tort d'être prétentieuse et obscure. Dans cette acception, *dire* veut pour complément un nom de chose :

Dieu précède les temps ; qui *dira sa naissance?* (L. Racine.)

Quelques personnes admirent le second des vers qui suivent; nous le trouvons, quant à nous, beaucoup trop latin pour être suffisamment français :

. . . . Dis à celle qui t'envoie
Que de *Sextus timide on n'aura pas la joie.* (Ponsard.)

Comme on le voit, les *latinismes* sont des constructions qui du latin ont passé en français, et non des expressions empruntées au la-

---

(1) C'est la traduction du *Fruitur dis iratis*, de la première satire de Juvénal.

tin; ainsi les mots qui suivent, formés de mots latins, seraient improprement appelés *latinismes :*

Ad patres.	*Ex æquo.*	*Tertio,*
A fortiori.	*Ex professo.*	*Quarto,* etc.
A posteriori.	*Ex voto.*	*Quantum.*
A priori.	*Hic et nunc.*	*In extremis.*
De profundis.	*Te Deum.*	*In partibus.*
Ex abrupto.	*Primo,*	*Sine qua non.*
Exeat.	*Secundo,*	*Ab hoc et ab hac.*

Linceul.

L'Académie écrit *linceul;* les premières éditions de Boiste donnaient *linceuil*, et cette orthographe, qui se rapproche de la prononciation, a été adoptée par quelques poëtes :

Quand ma froide dépouille, étendue au cercueil,
Sera couverte, hélas! du funèbre *linceuil.* (Le Brun.)

Linceul, qui ne se dit plus aujourd'hui que du drap dont on ensevelit les morts, désignait anciennement les deux draps qui servent à garnir un lit :

. . . Avec rien on montait un ménage,
Il ne fallait matelas ni *linceul.* (La Fontaine.)

Louche, équivoque, amphibologique.

Ces qualificatifs expriment un défaut de clarté résultant d'un double sens. Une phrase est *louche* quand les mots qui la composent présentent par leur construction un sens en désaccord avec la pensée qu'on veut exprimer; une phrase est *équivoque* quand les termes qui y figurent n'ont pas entre eux une relation précise, et que le rapport est vague de l'antécédent au relatif; une phrase enfin est *amphibologique* quand elle est susceptible de deux sens ou de deux interprétations différentes.

Malfamé, diffamé.

Malfamé se dit d'un homme qui a une mauvaise réputation; *diffamé*, de celui qui est perdu de réputation, déshonoré. On est *malfamé* par suite d'une conduite mauvaise que l'opinion publique réprouve et condamne; on est *diffamé* par une suite d'actes coupables que le sentiment public ou une décision juridique ont marqués d'infamie. Nous avons déjà expliqué la différence de valeur des particules initiales *mal* ou *mé*, et *dé*, *dis*, *diff.*

Marée en carême, mars en carême.

On dit proverbialement : *Cela vient comme mars en carême*, en parlant d'une chose qui ne manque jamais d'arriver à certaine époque.

Cela vient comme marée en carême, se dit de ce qui arrive à propos.

Il y a donc une grande différence entre ces deux expressions, et l'on ne doit pas prendre l'une pour l'autre.

Mari, époux.

Mari, formé de *mas*, *maris*, mâle, répond à *femme*, formé de *fœmina*, femelle ; c'est le terme de la langue vulgaire ; *époux*, de *sponsus*, promis, est le terme légal et moral, et aussi celui du style noble :

> Vous vivrez trop contente avec un tel *mari*. (Molière.)
>
> Tu trouvais bien des torts à cet objet chéri.
> — Torts qu'elle a réparés. — En perdant son *mari*. (C. Delavigne.)

Le terme de *mari* entraîne une idée de supériorité, de domination ; celui d'*époux* exprime seulement l'idée d'association, d'union :

> Son *époux* la tenait trémblante entre ses bras. (Voltaire.)

Il s'emploie au pluriel pour désigner le mari et la femme :

Les ÉPOUX *doivent vivre en bonne intelligence.* (Académie.)

Le divorce est si naturel que, dans plusieurs maisons, il couche toutes les nuits entre les deux ÉPOUX. (Chamfort.)

Employé dans la langue familière, *époux* est une expression prétentieuse et ridicule ; les gens de la bonne compagnie disent *mon* MARI, *ma* FEMME, et non *mon* ÉPOUX, *mon* ÉPOUSE.

Marri, repentant.

Marri est un terme de la langue mystique ; il exprime un état de repentir mêlé de tristesse, dans lequel domine le chagrin que donne le regret d'avoir péché :

Être MARRI *d'avoir offensé Dieu.* (Académie.)

Il s'emploie quelquefois familièrement, mais surtout dans le style comique.

Repentant est le terme de la langue vulgaire; il exprime plutôt le *regret* que fait ressentir une faute que le chagrin qu'elle produit.

Anciennement, on disait *se marrir*, dans le sens de Se courroucer, et *marrisson*, dans le sens d'Indignation :

La MARRISSON *et tristesse qu'on a du bien d'autrui.* (Nicot.)

Ces expressions sont encore usitées dans quelques campagnes.

Martyr, Martyre.

Le premier est un nom épicène qui se dit de celui ou de celle qui souffre des peines, des supplices, et même la mort, pour la confession et la défense de la religion :

Saint Etienne a été le premier MARTYR. *Sainte Cécile est vierge et* MARTYRE. (Académie.)

Figurément, il se dit d'un homme ou d'une femme qui a beaucoup souffert :

Il y a des MARTYRS *de vanité, aussi bien que de piété.* (Nicole.)

Martyre exprime le supplice même, la mort ou les tourments endurés pour la foi; et, dans cette signification, il ne se dit point au pluriel :

L'Église a attaché des honneurs à l'opprobre et aux souffrances du MARTYRE. (Saint-Evremond.)

Il sert encore, par analogie et par exagération, à exprimer toutes sortes de peines de corps et d'esprit :

C'est un MARTYRE *que d'avoir affaire à des gens de mauvaise foi.* (Académie.)

Et plusieurs, qui tantôt ont appris mon *martyre*,
Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire. (Molière.)

Massacrant.

L'Académie n'admet ce mot comme adjectif qu'au féminin singulier, et elle dit qu'il n'est en usage que dans cette locution familière : *une humeur* MASSACRANTE, une humeur bourrue, grondeuse:

Il est aujourd'hui d'une humeur MASSACRANTE. (Académie.)

Matière, sujet.

En termes de littérature, on entend par *matière* le genre d'objets dont on traite, et par *sujet* l'objet même qu'on expose et qu'on veut

démontrer; ainsi un ouvrage roule sur une *matière*, et l'on traite différents *sujets*. Les vérités de l'Evangile sont la *matière* de tous les sermons, et chaque sermon a pour *sujet* particulier quelqu'une de ces vérités. Pour bien traiter le plus léger *sujet*, il faut donc bien connaître toute la *matière* qui en fait le fond.

Un auteur judicieux sait bien choisir sa MATIÈRE. (Académie.)

Quelque *sujet* qu'on traite, ou plaisant ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime. (Boileau.)

Matinal, matineux, matinier.

Le premier exprime un accident; ainsi, *vous avez été* MATINAL signifie, vous vous êtes levé matin aujourd'hui; le second, au contraire, exprime une habitude : *l'homme* MATINEUX est celui qui se lève le matin tous les jours :

La prière qui veille en ces saintes demeures,
De l'astre *matinal* nous annonce le cours. (A. Soumet.)

L'aiguille *matinale* a fatigué tes doigts. (Lamartine.)

Heureux qui, de Palès respirant tous les charmes,
Va surprendre l'Aurore à ses premières larmes,
Et, d'un pied *matineux* effleurant le gazon,
De l'oiseau qui s'éveille entend le premier son. (E. le Brun.)

Matinier n'est usité qu'au féminin et dans cette expression : *l'étoile* MATINIÈRE.

Mêler.

Ce verbe, dans l'acception de Mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre, veut la préposition *avec :*

La Marne MÊLE *ses eaux* AVEC CELLES *de la Seine.*

MÊLER *de l'eau* AVEC *du vin.* (Académie.)

Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains
Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des saints,
Disant que nous *mêlions*, par un crime effroyable,
Avec la sainteté les parures du diable. (Molière.)

Il *mêle* quelquefois nos fonds *avec* les siens,
Et par distraction garde ce qu'il faut rendre;
Mais l'argent se ressemble, et l'on peut s'y méprendre.
(C. Delavigne.)

Les armées françaises ont séjourné longtemps en Italie, en Hollande et en Allemagne; elles s'y sont MÊLÉES AVEC *les peuples qu'elles ont vaincus.* (Michaud.)

Mais au figuré, et dans le sens moral, ce verbe pris pour Joindre, unir, veut la préposition *à :*

Il sait MÊLER *la douceur* À LA SÉVÉRITÉ. MÊLER *les affaires* AUX PLAISIRS. (Académie.)

Dieu MÊLE *sagement* AUX *douceurs de ce monde des amertumes salutaires.* (Fénelon.)

Mêlons aux chants de la victoire
Les douces chansons de l'amour. (Quinault.)

. . . . Une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et sans *mêler à* l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements. (Boileau.)

Un soin nouveau *se mêle au* trouble qui me presse,
O mon ami! dis-moi quelle est cette prêtresse...
(Guymond de la Touche.)

Il faut *mêler* sa cendre *aux cendres* de ses pères,
Et c'est le même Dieu qui nous jugera tous. (J.-B. Rousseau.)

Je MÊLAIS À *mes leçons de petites fables propres à lui ouvrir l'esprit en le divertissant.* (Lesage.)

. . . . . . Dieu des cieux, pardonne cette joie
Qui se *mêle* un moment *aux pleurs* où je me noie. (Voltaire.)

Lorsque j'entendis la cloche qui appelait l'équipage à la prière, je me hâtai d'aller MÊLER MES VŒUX À CEUX *de mes compagnons.* (Chateaubriand.)

Des pressentiments de mort SE MÊLAIENT À SES VASTES PROJETS *et quelquefois en arrêtaient l'essor.* (Thiers.)

La mesure ne permet pas toujours aux poëtes de se conformer à cette règle; ainsi Lefranc a dit, dans ses Poésies sacrées :

Privés de tes regards célestes,
Tous les êtres tombent détruits,
Et vont *mêler* leurs tristes restes
Au limon qui les a produits.

Toutes les fois qu'on a MÊLÉ *un calcul* À *une bonne action, le calcul ne réussit pas.* (Mme de Staël.)

Il serait facile de trouver dans les poëtes beaucoup d'exemples semblables; mais en examinant avec attention, on s'aperçoit promptement que toujours la mesure les a forcés d'enfreindre une règle fondée sur la raison et le bon sens.

Nous établirons donc en principe : 1° que le verbe *mêler* veut la préposition *avec* quand il signifie Mettre deux ou plusieurs choses ensemble, les confondre; 2° qu'il veut la préposition *à* quand il a le sens de Joindre, unir.

Membru, membré.

Le premier se dit d'un homme qui a les membres forts et gros :

On peint Hercule fort et MEMBRU.

Le second se dit d'un homme qui a les membres bien faits, bien proportionnés; et il ne s'emploie qu'avec l'adverbe *bien*, qui en détermine le sens :

Il est BIEN MEMBRÉ. (Académie.)

Il est encore usité en termes de blason, et se dit des membres inférieurs des animaux lorsqu'ils sont d'un autre émail que le reste de l'animal :

Les jambes et les cuisses des aigles sont MEMBRÉES.

Métabole.

Ce mot, sous lequel les rhéteurs anciens ont entendu des choses bien différentes, se définit généralement, Une figure de pensée qui consiste dans une accumulation d'expressions synonymes, formant une gradation de termes variés qui s'ajoutent les uns aux autres pour peindre richement le même objet. Ovide et Cicéron chez les anciens, et Massillon chez les modernes, ont fait un grand usage de cette figure :

LA MORT FINIT TOUTE LA GLOIRE *de l'homme qui a oublié Dieu pendant sa vie;* ELLE LUI RAVIT *tout;* ELLE LE DÉPOUILLE *de tout;* ELLE LE LAISSE SEUL, SANS FORCE, SANS APPUI, SANS RESSOURCES, *entre les mains d'un Dieu terrible.* (Massillon.)

Métaphore.

On donne ce nom à une figure de rhétorique par laquelle une chose vraie est exagérée ou portée au delà de la vérité réelle :

De la comparaison c'est l'abrégé rapide;
Elle plaît à l'esprit, en lui faisant saisir
Les rapports lumineux qu'elle est prompte à choisir.
(François de Neufchâteau.)

La définition renfermée dans le premier de ces trois vers est la plus anciennement trouvée et la meilleure qu'on puisse donner de la *métaphore*. Cette figure n'est, en effet, qu'une comparaison abrégée. Au lieu de dire d'un homme courageux qu'il ressemble à un lion, si l'on dit plus vivement : *C'est un lion*, on fait une *métaphore*.

Comme il n'y a pas de comparaison possible entre deux objets sans qu'il y ait ressemblance ou similitude à un degré quelconque, il faut en conclure que la *métaphore* a pour condition un rapport de ressemblance.

Les *métaphores* sont vicieuses lorsqu'elles sont tirées de sujets bas, prises de trop loin et forcées, enfin quand elles se suivent sans être en rapport avec le même objet; les défauts que nous signalons ici se trouvent dans les exemples qui suivent :

Malgré des *feux* si beaux qui *rompent* ma colère. (Corneille.)

Prends *ta foudre*, Louis, et va comme un *lion*. (Malherbe.)

L'hiver, qui si longtemps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux ;
Et les jeunes zéphyrs de leurs chaudes haleines
Ont fondu l'écorce des eaux. (J.-B. Rousseau.)

Métonymie.

C'est un trope par lequel un mot quitte sa signification naturelle et vulgaire pour en prendre accidentellement une autre qui a quelque rapport avec la première. Il serait impossible de limiter, tant ils sont nombreux, les rapports qui peuvent servir de fondement à la *métonymie*. Les principaux sont : *la cause pour l'effet*, *l'effet pour la cause*, *le contenant pour le contenu*, *le nom du lieu* où une chose se fait *pour la chose même*, *le signe pour la chose signifiée*, *le nom abstrait pour le concret*, *les parties du corps* considérées comme siége des sentiments *pour les sentiments* eux-mêmes ; *le nom du maître* de la maison *pour la maison* qu'il possède ou qu'il occupe, etc. :

Thémis a son mortier ; *Bellone*, son drapeau ;
Décoré de la *mitre*, on aspire au *chapeau*. (F. de Neufchâteau.)

Nos OUTRES *remplies d'eau* S'ÉCOULENT. (Chateaubriand.)

Des *faisceaux* avec lui je partageai l'honneur. (M.-J. Chénier.)

Sans doute en mon *avril*, ne sachant rien au fond,
Jeune, crédule, austère,
J'ai fait des songes d'or, comme tous ceux qui font
Des songes sur la terre. (V. Hugo.)

Moitié.

Ce mot, employé dans l'acception d'Epouse, était autrefois et peut être encore aujourd'hui employé en poésie et dans le style noble :

Les cieux l'ont enrichi de deux aimables filles,
Dignes d'entrer au sein des plus hautes familles ;
Gagne si bien sa grâce et leur pure amitié,
Que l'une ou l'autre enfin devienne ta *moitié*. (Saint-Amant.)

Apportez-vous ici la haine ou l'amitié,
Comme mon ennemie ou comme ma *moitié*? (Corneille.)

Eternel entretien de haine et de pitié,
Restes du grand Pompée, écoutez sa *moitié*. (Le même.)

Là, l'époux accablé sous le fardeau des ans,
Presse encor sa *moitié* dans ses bras languissants. (Saint-Lambert.)

Mais il est exclu de la conversation ; et, dans le style comique, il est le plus souvent pris ironiquement :

Certes, monsieur Tartufe, à bien prendre la chose,
N'est pas un homme, non, à se moucher du pied,
Et ce n'est pas peu d'heur que d'être sa *moitié*. (Molière.)

Moment, instant.

Ces deux mots expriment une très-petite durée; mais *moment* a une signification plus étendue qu'*instant;* le premier marque un temps très-court, le second le point le plus rapide de la durée; il y a entre eux la même différence qu'entre la *circonstance* et l'*occasion:*

Il se passe des choses bien horribles dans ce monde; mais on en parle UN MOMENT, *et puis on va souper*. (Voltaire.)

Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort.

Mousseux, moussu.

Mousseux se dit des liqueurs qui font beaucoup de mousse.

Moussu se dit de tous les corps que l'humidité couvre de mousse :

Un mur en ruines, couvert de ronces, de lierre, et construit de gros blocs de pierre MOUSSUE. (E. Sue.)

Marchale dit avoir vu, dans les montagnes, une infinité de sapins si MOUSSUS *et si blancs, qu'il semblait que la mousse y fût crue au lieu de branches.* (Trévoux.)

Quelques écrivains ont abusivement employé *mousseux* dans le sens de *moussu:*

Une grotte *mousseuse*, un coteau verdoyant. (Roucher.)

Parmi des rocs *mousseux*, une claire fontaine
Bondit, s'échappe, tombe. . . . . (Michaud.)

Un gros rosier *mousseux* dont la tête élégante
Embaumait l'air du parfum de ses fleurs. (Viennet.)

Neuf (A, de).

Il ne faut pas confondre dans leur emploi les deux locutions adverbiales *à neuf* et *de neuf;* elles résultent l'une et l'autre d'une ellipse qui en fait parfaitement comprendre la valeur et le sens : *à neuf* signifie *remis*, *refait* A NEUF, et *de neuf* équivaut à *fait*, *établi* pour la première fois avec *du neuf*. Il suit de là que *à neuf* se dit des choses qu'on raccommode, qu'on répare, et *de neuf* des choses nouvelles qu'on établit, qu'on fait en entier avec une matière qui n'a pas encore eu d'emploi; ainsi l'on dira : *Remettre des habits* A NEUF quand on les réparera, et *Habiller ses gens* DE NEUF si on leur fait faire des habits neufs.

Nominatif.

Dans les langues qui ont des déclinaisons, on désigne par *nominatif* celui des cas du singulier et du pluriel des substantifs, des pro-

noms et des adjectifs, qui représente le sujet du verbe; ainsi les sujets simples ou composés des propositions qui suivent équivalent à des nominatifs :

*L'*INGÉNIEUSE ANTIQUITÉ *aurait cru que* VÉNUS *avait noué sa ceinture autour de ces nouvelles Cythères pour les défendre des orages.* (Chateaubriand.)

Non-seulement ON *obéit à un sage roi, mais* ON *aime à lui obéir.* (Fénelon.)

. . . *Rome* veut un maître et non une maîtresse. (Racine.)

Quand NOTRE MÉRITE *baisse,* NOTRE GOÛT *baisse aussi.* (La Rochefoucauld.)

Les vergers, les parcs, les jardins,
De mon savoir et de mes mains
Tiennent leurs grâces *nompareilles.* (La Fontaine.)

Objet.

« Les poëtes ont souventes fois qualifié les femmes d'*objets* de » leur flamme, d'*objets* de leurs vœux, etc.

» Puis, à la fin du siècle passé, le langage venant à perdre de » sa précision, les dames ont été appelées tout crûment *des objets*, » terme baroque que l'Académie n'a jamais consacré dans cette » acception.

» Il est devenu trivial. Un courtaud de boutique intitule sa bonne » amie *mon objet*.

» Dans l'*Ecole des vieillards*, de C. Delavigne, on y voit un cer- » tain duc, dont on fait valoir les belles manières, dire à un mari :

» Oui, madame Danville est *un objet* charmant. »

Cette remarque est de M. Francis Wey. Croit-il donc que tous ceux qui ont lu Corneille et Racine n'ont pas gardé le souvenir de l'heureux emploi que ces deux grands poëtes ont fait du mot *objet* en parlant des femmes?

Adieu, trop vertueux *objet* et trop charmant. (Corneille.)

. . . . Il nous fallut chercher
Quelque nouvel *objet* qui l'en pût détacher. (Racine.)

Volage adorateur de mille *objets* divers. (Le même.)

La remarque de M. Wey n'a pu avoir d'autre *objet* que d'ajouter une nouvelle critique à toutes celles qu'il a si légèrement adressées, dans son ouvrage, à Casimir Delavigne. Mais il était alors de bon goût d'attaquer sans relâche un noble poëte étranger à toute coterie, et qui dédaignait de répondre aux critiques qui ont été pendant quinze années systématiquement dirigées contre lui. Il l'a fait une fois cependant, et de manière à s'épargner la peine d'y revenir :

Quand à vous, sur ma vie accumulez l'injure,
Critiquez, censurez, déchirez : je vous jure

Que, fidèle à ma route, on ne me verra pas,
Pour vous répondre un mot, me détourner d'un pas.
Il faut bien, en courant, soulever la poussière :
Faites votre métier, je poursuis ma carrière. *(La Popularité.)*

Observer, faire observer.

Observer signifie considérer, fixer son attention sur un objet :

OBSERVEZ *bien toutes ces choses.* J'AI OBSERVÉ *qu'on n'adressait la parole qu'à vous.* (Académie.)

Dans le sens de faire remarquer quelque chose à quelqu'un, ce n'est pas *observer*, mais *faire observer* qu'on doit employer :

Je me borne à FAIRE OBSERVER *à un enfant ce qu'il fait continuellement.* (Condillac.)

La juste défiance de moi-même m'oblige à vous FAIRE OBSERVER *qu'en peignant les misères humaines, mon but était excusable et même louable, à ce que je crois.* (J.-J. Rousseau.)

Ombre de (Sous).

Sous ombre de est une locution prépositive employée figurément pour *sous prétexte*, *sous apparence :*

Il a attrapé bien des gens SOUS OMBRE DE *dévotion,* DE *piété.* (Académie.)

On dit dans le même sens *sous l'ombre de :*

SOUS L'OMBRE DE *la dévotion,* DE *la piété.* (Académie.)

Sous ombre que, sous prétexte que, est une locution conjonctive peu en usage aujourd'hui :

Regardez s'il n'eût pas été bien mal à propos qu'en cette occasion, SOUS OMBRE QUE *je suis à l'Académie, je me fusse piqué de parler bon français.* (Voiture.)

Vous faites bien l'entendu, SOUS OMBRE QUE *vous parlez comme un petit Cicéron.* (Mme de Sévigné.)

L'Académie l'emploie cependant sans indiquer que cette construction ait vieilli :

Il lui a fait un mauvais tour SOUS OMBRE QU'*il prend intérêt à lui.* (Académie.)

Orgueil, vanité, présomption.

L'*orgueil* résulte de l'estime qu'on a de soi ; la *vanité*, de l'estime vraie ou supposée qu'ont pour nous les autres ; la *présomption* résulte de l'idée fausse ou exagérée qu'on a de son mérite, de son pouvoir ou de son influence :

J'entends par ORGUEIL, *une haute opinion de son propre mérite et de sa supério-*

riorité sur les autres. J'entends par VANITÉ, *l'envie d'occuper les hommes de soi et de ses talents, et la préférence de cette opinion étrangère à la réalité même du mérite.* (Lamotte.)

La PRÉSOMPTION *a tant de hauteur et si peu de base qu'elle est très-facile à renverser.* (Mme de Staël.)

Ouvrable, ouvrier.

On dit *un jour ouvrier* et *un jour ouvrable* pour distinguer un jour où il est permis de travailler, un jour qui n'est pas férié : dans cette locution, *ouvrable* est plus usité même qu'*ouvrier;* si l'on a employé ce dernier dans les vers suivants, c'est que la rime en faisait une loi :

. . . . Tout parle dans la fable;
Elle nous a transmis le débat mémorable
Que l'olivier jadis eut avec le laurier;
Celui du jour de fête et du jour *ouvrier.* (F. de Neufchâteau.)

Mais dans tous les autres cas on dit *ouvrier* et non *ouvrable : la classe* OUVRIÈRE ; *des cités* OUVRIÈRES.

Parler mal, mal parler.

Parler mal, c'est s'exprimer d'une façon incorrecte, vicieuse, et employer des termes ou des constructions hors d'usage ; *mal parler*, c'est dire des choses blessantes, offensantes, tenir des propos déplacés ; l'un a rapport à la forme du discours, et l'autre au fond. Voilà la distinction qu'on établit ordinairement entre ces deux constructions, distinction que la plupart des écrivains ont observée :

Il ne faut ni MAL PARLER *des absents, ni* PARLER MAL *devant les savants.* (Beauzée.)

Parricide.

Parricide a la double signification du *parricida* des Latins, et se dit de celui qui tue son père et de celui qui tue sa mère ; il désigne en outre l'acte, le crime lui-même (*parricidium*). Autrefois il avait une signification plus restreinte, et ne s'employait qu'en parlant du meurtre commis sur un père ; on a même dit d'abord *patricide* et *matricide :*

Cest homme, s'il eust plus tost a appeler homme que beste sauvaige, est semblable à un PATRICIDE *et* MATRICIDE. (Cholières.)

Ensuite on a dit *parricide*, sans renoncer à *matricide :*

Nous confessons qu'en nostre ville, jadis y a eu un PARRICIDE, *et en Argos un* MATRICIDE ; *mais quant à nous, nous avons chassé et banny de noz païs ceux qui ont commis telles malheureusetez.* (Amyot.)

Aujourd'hui on ne se sert plus que de *parricide*, qui a le double sens de *patricide* et de *matricide*.

Partager.

Ce verbe prend la préposition *avec* quand il signifie Entrer en partage :

Ah ! qui peut *avec lui partager* votre amour? (Racine.)

Il PARTAGE AVEC EUX *les soins du gouvernement.* (Fénelon.)

Dans le sens de Diviser, distribuer une chose par parties, il veut la préposition *à* ou la préposition *entre :*

Il PARTAGE *son butin* À SES PETITS. (Bossuet.)

Chaque année il PARTAGE ENTRE LES PAUVRES *ce qui lui reste de son revenu.*

Le père PARTAGE *également sa tendresse* ENTRE *tous ses enfants.* (Académie.)

Participer.

Participer à signifie Avoir part à quelque chose :

Vous PARTICIPEZ À *ma fortune, comme vous* AVEZ PARTICIPÉ À MA DISGRÂCE. (Académie.)

Participe à ma gloire au lieu de la souiller;
Tâche à t'en revêtir, non à m'en dépouiller. (Corneille.)

C'est en quelque sorte PARTICIPER À UNE BONNE ACTION *que de la louer de bon cœur.* (La Rochefoucauld.)

Participer de, c'est Tenir de la nature de :

Le mulet PARTICIPE DU CHEVAL *et* DE L'ÂNE. (Académie.)

Le pathétique PARTICIPE DU SUBLIME, *autant que le sublime* PARTICIPE DU BEAU *et* DE L'AGRÉABLE. (Boileau.)

Plusieurs des défauts que l'on rencontre dans la Fontaine PARTICIPENT *quelquefois* DES QUALITÉS AIMABLES *qui les avaient fait naître.* (Chamfort.)

Pensée, penser.

Ces deux noms présentent la même idée à l'esprit; mais le second, que relève le genre qu'il emprunte de sa dérivation, s'emploie presque exclusivement dans la poésie et dans le style soutenu :

Que j'ai toujours haï le *penser* du vulgaire. (La Fontaine.)

Le PENSER *des âmes fortes leur donne un idiome particulier, et les âmes communes n'ont pas même la grammaire de la langue.* (J.-J. Rousseau.)

Que les *pensers* de ces hommes sont courts! (Lamartine.)

M. de Lamartine a fait *penser* du féminin :

> Mes *pensers* dans mon front roulaient comme un torrent;
> Et mes esprits flottant sur *toutes*, sur *aucune*,
> En vain, comme l'éclair, en voulaient saisir *une;*
> *Chacune*, tour à tour, fuyait et m'entraînait.

Il est en cela d'autant plus blâmable, que, de principe incontesté, tout infinitif employé substantivement est masculin en français.

Pensée, qui est le terme de la langue vulgaire et du langage didactique et philosophique, est aussi le mot le plus souvent employé en poésie :

Il nous est impossible d'apercevoir notre âme autrement que par la PENSÉE. (Buffon.)

Il fallait qu'il s'écoulât des siècles pour soupçonner que la PENSÉE *peut être assujettie à des lois.* (Condillac.)

Il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma PENSÉE. (Voltaire.)

> . . . . Puissé-je demeurer sans voix,
> Si dans mes chants, ta douleur retracée,
> Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma *pensée*. (Racine.)

Périphrase, circonlocution.

En termes de grammaire, on appelle *périphrase* un certain tour de phrase qu'on emploie quand on ne veut pas se servir du terme propre, soit pour le déguiser, lui donner plus de force ou l'adoucir :

> . . . . Il faut que j'entretienne
> *Cet homme qui devint,* aux yeux de nos soldats,
> *De Judas Machabée Ischariot Judas !*
> — Fou ! Pour dire Cromwell, drôle est la *périphrase*. (V. Hugo.)

On nomme *circonlocution* une expression développée substituée au terme propre; ainsi quand on dit : *le Père du peuple*, pour Louis XII ; *le Cygne de Cambrai*, pour Fénelon, on use d'une *circonlocution*.

Le grand usage des *circonlocutions*, dit Marmontel, est dans les choses de délicatesse, de finesse et de décence.

Persévérer, persister.

Persévérer, c'est ne vouloir pas changer en continuant; *persister*, c'est se tenir avec opiniâtreté dans ce qu'on a une fois voulu. *Persévérer* implique du jugement, de la réflexion; *persister* implique de la constance, de l'attachement. On *persévère* dans ses principes, on *persiste* dans ses opinions. *Persévérer* se prend généralement en

bonne part; les philosophes dignes de ce nom sont ceux qui *persévèrent* dans la recherche de la vérité; *persister* peut se prendre en très-mauvaise comme en très-bonne part, suivant l'objet. Les esprits grossiers *persistent* dans les préjugés les plus absurdes; la crainte des supplices n'empêchait pas les premiers chrétiens de *persister* dans l'affirmation de leur foi.

Pieds (Aux), pied (au).

Aux pieds de se dit au propre et en parlant des personnes :

Oui, voici les gradins où ce vil parlement
Aux pieds d'un Olivier va traîner son serment. (V. Hugo.)

Au pied de se dit au figuré et en parlant des choses :

Après l'éloge de Clémence Isaure, éloge inépuisable, prononcé tous les ans AU PIED *de sa statue, vient la distribution des prix.* (Marmontel.)

On célébrait alors, *au pied* des saints autels,
Cette nuit chaste et fortunée
Qui vit naître l'enfant, délices d'Israël. (A. Soumet.)

. . . . Aucun bruit!
Mon œil *au pied* des murs plonge en vain dans la nuit.
(C. Delavigne.)

Dans ce cas, il signifie proprement A la partie la plus basse; c'était donc *au pied* qu'il fallait écrire dans les vers suivants :

Dans sa cabane confiné,
Le berger, *aux pieds* des montagnes,
Célèbre le mois fortuné
Qui vient embellir les campagnes. (Bernis.)

Plaindre (Se).

Se plaindre que, ou *de ce que*, avec l'indicatif, s'emploie quand la plainte est fondée, et qu'on veut donner à sa pensée un sens positif:

Il SE PLAINT DE CE QU'*on le calomnie.* (Académie.)

Combien de fois ne S'EST-ON *pas* PLAINT QUE *les affaires n'*AVAIENT *ni règle ni fin?* (Bossuet.)

Les gens de mer SE PLAIGNENT QUE J'AI FAVORISÉ *les gens de la campagne.* (Marmontel.)

Se plaindre que, suivi du subjonctif, exprime une sorte de doute sur l'objet de la plainte qu'on articule :

Il SE PLAINT QU'*on l'*AIT CALOMNIÉ. (Académie.)

Vous-même, Monsieur, vous pouvez VOUS PLAINDRE QU'*on ne vous* AIT *pas* RENDU *justice.* (Boileau.)

On trouve beaucoup de constructions dans lesquelles les écrivains n'ont pas tenu compte de cette distinction de sens.

Plaire.

Ce qui plaît signifie Ce qui est agréable, ce qui est conforme aux goûts, aux penchants :

L'étude des historiens, voilà CE QUI ME PLAÎT *par-dessus tout.*

Ce qu'il plaît signifie Ce qu'on veut, ce qui est conforme aux désirs :

Il n'en sera que CE QU'IL VOUS PLAIRA. (Académie.)

Cette dernière expression a toujours pour complément, soit un infinitif exprimé, soit une proposition sous-entendue.

Plier, ployer.

Plier s'emploie le plus souvent en parlant des objets qui n'opposent aucune résistance :

PLIER *un mouchoir, une serviette, du linge.*

Il s'emploie aussi figurément :

Elle le PLIA *avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle.* (Fléchier.)

Faites seulement que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui cèdent par modestie, et ne brisent pas ceux qui PLIENT. (La Bruyère.)

Son esprit orgueilleux qui *n'a* jamais *plié*
Conserve encor pour nous la même inimitié. (Voltaire.)

Ployer se dit des corps peu flexibles :

PLOYER *une canne, une branche d'arbre.* (Académie.)

Que tout PLOIE *et que tout soit souple quand Dieu commande.* (Bossuet.)

Au figuré, la même distinction n'est pas observée ; mais *ployer* est d'un usage plus fréquent dans le style noble :

Sous les riches lambris qui ne sont point à nous,
Devant ses habitants nous *ployons* les genoux. (J.-B. Rousseau.)

Plume, penne.

Plume est le mot de la langue vulgaire, *penne* un terme du langage scientifique. Selon l'Académie, ce dernier mot ne se dit qu'en termes de fauconnerie, des grosses plumes des oiseaux de proie. L'emploi de ce mot est beaucoup plus étendu, et les naturalistes

s'en servent pour désigner les plus grosses plumes des ailes et de la queue de tous les oiseaux, même les plus petits. Ainsi Buffon, parlant du *pigeon-bœuf*, qui n'est guère plus gros qu'une alouette huppée, dit :

La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze PENNES *dont elle est composée sont toutes fort pointues.*

Préparatif, apprêt.

Ces deux mots se disent de ce qui sert à mettre une chose en état d'être faite ou de ce qui la rend propre à sa destination. A cette signification commune se joignent, dans *apprêt*, l'idée de recherche, de façon, dans *préparatif*, l'idée de précaution et de diligence. Il y a plus de soin dans l'*apprêt*, il y a plus de prévoyance dans le *préparatif*. Les *apprêts* du dîner désignent les derniers soins qui le rendent prêt à être servi et bon à manger; les *préparatifs* du dîner désignent les opérations antérieures auxquelles on a dû se livrer pour le faire.

Apprêt s'emploie au figuré dans le sens de Recherche, affectation :

*Il y a de l'*APPRÊT *dans son langage, dans ses manières.*

Prosodie.

On entend par ce mot la manière de prononcer chaque syllabe sous le rapport de l'*accent* et de la *quantité :*

Que dans ces beaux climats l'exacte *prosodie*
Aux chansons des neufs sœurs prêtait de mélodie!
(F. de Neufchâteau.)

Les *accents* sont les diverses inflexions de voix par lesquelles on élève et l'on abaisse les différentes syllabes.

On désigne sous le nom de *quantité* le plus ou le moins de temps qu'on met à prononcer les syllabes; et comme les unes se prononcent rapidement, les autres avec une lenteur relative, elles sont divisées en *brèves* et en *longues*.

Les sons ouverts ou soutenus, dit Condillac, sont propres à l'admiration; les sons aigus, à la gaieté; les syllabes muettes, à la crainte; les syllabes traînantes et peu sonores, à l'irrésolution; les syllabes brèves expriment la colère; plus faciles à prononcer, elles expriment le plaisir ou la tendresse...

Les mots contribuent à l'expression non-seulement comme signes des idées, mais encore comme sons.

Raillerie.

Entendre raillerie, c'est bien prendre la raillerie, ne point s'en fâcher :

Vous ENTENDEZ *fort bien* RAILLERIE, *quand d'autres que moi font la guerre sur vos petits défauts.* (Racine.)

Hé! mon Dieu! tout cela n'a rien dont il s'offense,
Il *entend raillerie* autant qu'homme de France. (Molière.)

Entendre la raillerie, c'est savoir railler, être habile dans l'art de railler :

Peu de personnes ENTENDENT LA *fine et innocente* RAILLERIE. (Bouhours.)

Rappeler (Se).

Se rappeler, signifiant se souvenir, prend toujours un complément direct :

Je ne me RAPPELLE *pas* CETTE CIRCONSTANCE. (Académie.)

Vous RAPPELEZ-VOUS CET HOMME *de la comédie qui crie au meurtre en donnant des coups de bâton?* (J.-J. Rousseau.)

Se rappeler de quelqu'un, *de* quelque chose, est un barbarisme de construction.

Suivi d'un infinitif, *se rappeler* s'emploie avec ou sans la préposition *de :*

Je me rappelle l'avoir vu, ou DE *l'avoir vu.*

Nous NOMS RAPPELONS AVOIR TROUVÉ *une fois un nid de bouvreuils dans un rosier.* (Chateaubriand.)

La réminiscence est le plus faible et le plus léger des souvenirs, ou plutôt c'est un ressouvenir si faible et si léger qu'en NOUS RAPPELANT UNE CHOSE *nous ne nous rappelons pas, ou nous ne* NOUS RAPPELONS *qu'à peine en* AVOIR EU PEUT-ÊTRE *quelque idée.* (Roubaud.)

Rapport (Avoir).

On dit qu'une personne, une chose *a rapport à* une autre, quand on veut exprimer des idées de relation, de dépendance ou de dérivation :

Les sujets ont rapport AUX *princes. Les effets ont rapport* AUX *causes.*

Mais pour exprimer une idée de conformité ou de simple analogie entre deux objets, on se sert de l'expression *avoir rapport avec :*

La langue italienne A *un grand rapport* AVEC *la langue latine.* (Académie.)

Le RAPPORT *de l'adjectif* AU *substantif. Le* RAPPORT *du participe passé* AU *substantif qui le précède.* (Académie.)

*Ce que vous dites aujourd'hui n'*A *aucun* RAPPORT AVEC *ce que vous disiez hier.* (Académie.)

Toutes les parties du corps ONT *un certain* RAPPORT *les unes* AVEC *les autres.* (La même.)

Re.

Ce préfixe sert en composition à exprimer la réitération ; l'*e* s'élide si le mot dans la composition duquel il entre commence par une voyelle :

Déjà le mauvais sens, *reprenant* ses esprits,
Songe à nous *redonner* des poëmes épiques. (Boileau.)

Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter,
Du temps qu'il a perdu saurait se *r'acquitter.* (Boileau.)

Il prit, quitta, *reprit* la cuirasse et la haire. (Voltaire.)

C'est sous le grand Léon X que le théâtre grec RENAQUIT, *ainsi que l'éloquence.*

— Tu l'as mal attaqué. — J'affirme le contraire ;
Mais après tout, mylord, coup nul : c'est à *refaire.* (C. Delavigne.)

Le *revoici*, ce loup, pris dans un piége. (Sénecé.)

Recommenceur, recommenceuse.

Voilà deux substantifs que n'admet pas l'Académie ; l'emploi qu'en ont fait Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné est cependant si heureux que par cela seul ils nous semblent ne pouvoir être exclus d'aucun dictionnaire :

L'Amour est un vrai RECOMMENCEUR : *l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes et quelques-unes en mêmes mots.* (Bussy-Rabutin.)

Je me suis quelquefois aperçue que l'amitié se voulait mêler de contrefaire l'amour, et qu'en sa manière elle était aussi une vraie RECOMMENCEUSE. (Mme de Sévigné.)

Ces mots peuvent s'employer élégamment pour désigner ces vieillards qui content cent et cent fois les mêmes choses ; dire que ce sont *des recommenceurs*, c'est exprimer par un euphémisme, et d'une manière polie, une pensée qu'un autre terme pourrait rendre blessante.

Réfléchir.

Dans le sens de Penser mûrement, il s'emploie le plus souvent sans complément :

. . . . Pour le calmer, faisons
Ce que je n'ai point fait encor : *réfléchissons.* (Delanoue.)

Un esprit extrêmement vif peut laisser échapper beaucoup de choses par impuissance de RÉFLÉCHIR. (Vauvenargues.)

Suivi d'un complément, il prend le plus ordinairement la préposition *sur :*

Sais-tu depuis tantôt ce que je viens de faire?
Je viens de *réfléchir.* — *Réfléchir!* vous? — Oui, moi.
— Tout de bon? — Tout de bon. — Et, de grâce, *sur quoi?*
(Delanoue.)

L'Académie toutefois admet aussi la préposition *à* avant le complément de ce verbe, et donne cet exemple :

J'AI RÉFLÉCHI À *ce que vous m'avez dit,* SUR *ce que vous m'avez dit.*

Réunir, unir.

Réunir, dans le sens de Associer deux choses, les posséder en même temps, n'admet qu'un complément direct composé :

Réunir les TALENTS *et* LES VERTUS, LE MÉRITE *et* LES GRÂCES.

Les Allemands RÉUNISSENT *tout à la fois, ce qui est très-rare,* L'IMAGINATION *et* LE RECUEILLEMENT *contemplatif.* (Mme de Staël.)

Unir veut dans cette acception un complément direct et un complément indirect précédé de *à :*

Elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait UNIR *la maison de France* À *la royale famille des Stuarts.* (Bossuet.)

Caton UNISSAIT *la vaillance* À *la sagesse.*

L'Académie n'a pas indiqué cette différence.

Réussite.

Gresset s'est exprimé d'une manière vicieuse dans ce vers du *Méchant :*

Le plus stupide obtient la même *réussite.*

Réussite ne doit jamais être mis en rapport avec un sujet de personne; on dit qu'*un livre* a une pleine *réussite*, qu'*une pièce de théâtre* a eu beaucoup de *réussite*, *une grande réussite*, et qu'un homme *réussit*, prospère, et a *autant de succès*, *le même succès* qu'un autre, et non pas *autant de réussite*, *la même réussite.*

Rien.

Ce mot signifie Une chose, quelque chose, peu de chose, ou bien Aucune chose; dans la première acception, il s'emploie sans négation :

Qui vous A RIEN *dit* QUI *puisse vous faire douter de mon amitié?* (Mme de Sévigné.)

Je possède un ami fidèle qui partage ma solitude et qui me tient lieu de tout, m'empêche de RIEN *regretter.* (Duclos.)

Chacun se défend de RIEN *faire par intérêt, et c'est l'intérêt qui fait tout faire.*

Qui vit content de *rien* possède toute chose. (Boileau.)

Dans le sens de Aucune chose, il exige la négation *ne :*

Remords, crainte, péril, *rien ne* m'a retenue. (Racine.)

Les grands ambitieux et les misérables, qui N'*ont* RIEN *à perdre, aiment toujours le changement.* (Bossuet.)

La vertu de l'âme ne consiste pas à se battre, mais à NE RIEN *craindre.* (J.-J. Rousseau.)

Si dans cette dernière acception on retranchait la négation, l'expression serait en contradiction avec la pensée ; ainsi Voltaire a dit tout le contraire de ce qu'il voulait dire :

L'homme, ce roi du monde, et roi très-fainéant,
Se contemplait à l'aise, admirait son néant;
Et, formé pour agir, se plaisait à *rien faire.*

La correction exige *à ne rien faire.*

Romantique, romanesque.

Le premier se dit des lieux et des paysages bizarrement accidentés, et qui rappellent à l'imagination les descriptions des romans :

Les rives du lac de Bvienne sont plus sauvages et plus ROMANTIQUES *que celles du lac de Genève.* (J.-J. Rousseau.)

Quels sublimes aspects, quels tableaux *romantiques !*
Sur ces vastes rochers, confusément épars,
Je crois voir le génie appeler tous les arts. (Delille.)

Il se dit aussi par extension d'un genre de poésie qui, jusqu'à ce moment, n'a pas été très-nettement défini.

Le second, qui se prend toujours en mauvaise part, sert à qualifier les récits des aventures qui ont quelque chose du merveilleux des vieux romans, ou des personnes qui ont la ridicule exaltation des héros imaginés par les romanciers :

Une aventure, une histoire ROMANESQUE.

L'amour dans un jeune homme est toujours *romanesque.* (La Chaussée.)

Rose (Le pot au).

On dit familièrement *Découvrir le pot* AU ROSE pour Découvrir une chose qu'on tenait secrète. Quelques personnes, ignorant que cette

locution est empruntée aux habitudes des femmes qui se fardent et qui cachent avec un très-grand soin le pot contenant le *rose* dont elles se servent, disent *Découvrir le pot* AUX ROSES; l'emploi du pluriel rend l'expression inintelligible.

Satire, satyre.

Ces deux mots avaient anciennement une même orthographe, *satyre*, conforme à leur étymologie; aujourd'hui le premier s'emploie pour désigner les poëmes critiques qui tournent en ridicule les vices, les travers et les sottises des hommes; le second sert à désigner certains poëmes antiques, espèce de pastorales mordantes, dont les demi-dieux appelés Satyres étaient les principaux personnages.

Sein de (Au, dans, du.)

Ces expressions, dans le sens de *au milieu de*, *du milieu de*, ne se disent guère que des choses :

AU SEIN *de la terre, de la mer.* AU SEIN *de la misère, de l'opprobre.* DANS LE SEIN *de l'abondance. Il mène une vie paisible* DANS LE SEIN *des arts et de l'amitié.* (Académie.)

Les merveilles des cieux seraient-elles sorties d'elles-mêmes DU SEIN DU HASARD *et* DU NÉANT! (Massillon.)

Heureux qui peut, *au sein du vallon* solitaire,
Naître, vivre et mourir dans le camp paternel. (V. Hugo.)

On a donc condamné avec raison l'emploi qu'en a fait Voltaire dans ces vers de la *Henriade :*

. . . . *Du sein des immortels,*
Louis fixait sur lui ses regards paternels.

Il se joint très-bien cependant à un collectif :

Il est rentré DANS LE SEIN *de l'Eglise.* (Académie.)

Vivre AU SEIN DE *sa famille.* (La même.)

Servir à rien, de rien.

Servir à rien exprime un défaut d'emploi, une inutilité momentanée de service :

Ce qui ne SERT À RIEN *aujourd'hui peut demain* SERVIR À QUELQUE CHOSE.

Il a des talents qui ne lui SERVENT À RIEN. (Grammaire des grammaires.)

Servir de rien exprime une nullité absolue de service, et se dit de

ce qui ne peut être d'aucune utilité, et se trouve, pour ainsi dire, hors de tout usage :

A un aveugle des lunettes ne SERVENT DE RIEN.

Le mérite ne SERT DE RIEN *quand il est abandonné de la fortune.* (Bussy-Rabutin.)

Sophisme, paralogisme.

On donne ces noms à deux raisonnements faux ; mais le *sophisme* est un raisonnement faux avec intention de tromper, tandis que le *paralogisme* est un raisonnement faux sans volonté d'induire en erreur ; le premier se dit de tous les arguments captieux ; le second appartient exclusivement au langage didactique.

Succomber.

Succomber sous, au propre et au figuré, signifie Ployer sous, être accablé par :

Dieu élève ses élus, de peur qu'ils ne SUCCOMBENT SOUS LA CONNAISSANCE *qu'il leur donne de leurs infirmités et de leurs misères.* (Fléchier.)

Il a SUCCOMBÉ SOUS *le faix,* SOUS *le poids des affaires.* (Académie.)

Succomber à signifie Se laisser aller à, céder à :

Ils se séparèrent encore une fois sans AVOIR SUCCOMBÉ À LA PASSION *qui les entraînait l'un vers l'autre.* (Chateaubriand.)

Il a SUCCOMBÉ À *la tentation,* AUX *mauvais exemples.* (Académie.)

Cette distinction établie par les grammairiens n'est observée ni par les écrivains, ni par l'Académie, qui emploie *succomber à* dans l'un et l'autre sens.

Suicider (Se).

Bien que le Supplément au Dictionnaire de l'Académie condamne ce verbe comme *barbarisme illogique* et *redondant*, nous n'hésiterons pas à regarder ce mot comme un vocable non-seulement nécessaire, mais encore très-rationnel. Si l'on pouvait, en repoussant le mot, anéantir la chose, nous serions les premiers à jeter l'anathème sur l'expression *se suicider*. Mais le fait existe, et la tâche du lexicographe se borne à constater les conquêtes de la langue et à en discuter la valeur. M. Wey a violemment attaqué cette expression et condamné d'avance au mépris ceux qui oseraient l'employer. Son éloquent réquisitoire se résume entièrement dans cette phrase : « Le pronom réfléchi de la troisième personne est enfermé dans le verbe

suicider, par conséquent ce verbe ne saurait être construit avec les pronoms de la première ni de la seconde personne. » A cela nous répondrons que ce conflit de pronoms de différentes natures n'existe pas; car tout pronom, toute préposition entrant en composition d'un mot abdiquent leur nature pour revêtir celle du mot où ils s'incorporent, et ne peuvent, du sein de ce mot, exercer les priviléges qu'ils avaient seuls. C'est ainsi que *souhait* et *souhaiter*, composés du pronom possessif *son* et de *hait*, vieux mot synonyme de gré, devraient, d'après la règle posée par M. Wey, être expulsés de la langue, comme *illogiques* et *grotesques*. Mais si le temps, l'usage, et l'Académie elle-même, ont sanctionné l'expression *souhait* et *souhaiter*, pourquoi refuser à *se suicider*, mot utile et construit de la même façon, ses lettres de naturalisation? (F. Génin.)

Suppléer.

Suppléer une chose, c'est la remplacer par une chose de même nature :

Ce sac doit être de mille francs ; ce qu'il y a de moins, je LE SUPPLÉERAI. (Académie.)

On *supplée un mot* sous-entendu en l'énonçant, et on *supplée une personne* absente en la représentant et en remplissant les fonctions que temporairement elle ne peut exercer :

*La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, l'*AVAIT *en son absence habilement* SUPPLÉÉ. (Mignet.)

Suppléer à une chose, c'est en fournir l'équivalent :

Souvent, dans les disputes, les injures SUPPLÉENT AUX *raisons.* (Académie.)

Le génie, en politique, consiste à SUPPLÉER AUX *vérités par des maximes.* (Rivarol.)

Nul ne savait mieux que l'abbé Maury SUPPLÉER AUX BONNES RAISONS *par des citations et des sophismes.* (Mignet.)

La pêche peut SUPPLÉER *en grande partie* AUX PRODUCTIONS *de la terre.* (J.-J. Rousseau.)

Chez les peuples policés les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y SUPPLÉENT. (Duclos.)

Témoin.

Employé sans déterminatif et mis en tête d'une proposition, ce mot est pris adverbialement, et conséquemment est invariable :

Il est brave, TÉMOIN *les blessures dont il est couvert.*

Temoin deux procureurs, dont icelui Citron. (Racine.)

Précédé de la préposition *à*, il est encore invariable :

Je les ai pris tous À TÉMOIN. (Académie.)

Je vous prends À TÉMOIN, *vous tous qui m'écoutez et qui voyez mes larmes.* (Massillon.)

Dans tous les autres cas, il se met, selon le sens, au singulier ou au pluriel :

La chose dont on parle s'est passée sans TÉMOIN. *Leur entrevue devait avoir lieu sans* TÉMOINS. *Vous m'êtes tous* TÉMOINS *que...* (Académie.)

Les maris aiment mieux, ils m'en sont tous *témoins*,
Une vertu de plus et deux grâces de moins. (Delanoue.)

Cinq cents disciples, TÉMOINS *de la résurrection, versent leur sang pour en attester la vérité.* (Elisée.)

Vous en fûtes *témoins*, anges du Dieu vivant. (Lamartine.)

O mon lit, ô ma maisonnette!
Chers *témoins* de ma paix secrète!
C'est vous, vous voilà, je vous vois! (Ducis.)

Précédé de la préposition *pour*, il est considéré comme nom, et conséquemment variable :

J'en prends ses charmes *pour témoins ;*
Pour témoins j'en prends les merveilles
Par qui le ciel, pour vous prodigue en ses présents...
Voulut orner vos jeunes ans. (La Fontaine.)

Terre (Tomber par, à).

On dit *tomber par terre*, en parlant de ce qui touche à terre; et *tomber à terre*, en parlant d'un objet qui ne touchait pas à terre avant d'y tomber : ainsi *un arbre tombe* PAR TERRE et *ses fruits tombent* A TERRE ; un homme qui tombe en se promenant *tombe* PAR TERRE, et un couvreur qui tombe du haut d'une maison *tombe* A TERRE.

Cette distinction, établie par la plupart des grammairiens, n'a pas été observée par les écrivains modernes :

Je m'embarquai dans la chaloupe avec le capitaine pour aller prendre les gens À TERRE. (Chateaubriand.)

Leurs troncs, couchés *à terre*, étaient noirs et pourris. (Lamartine.)

Des marins À TERRE *peuvent devenir des esprits forts comme tout le monde.* (Chateaubriand.)

Un tel tremblement me saisit que, si je n'avais pas été soutenue par lui, je SERAIS TOMBÉE À TERRE. (Mérimée.)

Vénéneux, venimeux.

Ces deux adjectifs signifient Qui a du venin ; mais *vénéneux* ne se dit que des plantes et de ce qui concerne les végétaux :

La ciguë est une plante VÉNÉNEUSE.

Le suc de la ciguë est VÉNÉNEUX. (Académie.)

Il y a des gens qui font le mal sans être méchants; comme, sans être au rang des arbres VÉNÉNEUX, *le chêne produit la noix de galle.* (Livry.)

Vénéneux est le seul qu'on emploie au figuré :

Une doctrine VÉNÉNEUSE. (Académie.)

Venimeux ne se dit que des animaux, et des objets qu'on suppose infectés de leur venin :

La vipère est VENIMEUSE. *On croit que les herbes sur lesquelles le crapaud a passé sont* VENIMEUSES. (Académie.)

Vis-à-vis.

Autrefois on disait *viz* pour visage :

Alors le petit Saintré, tout honteux, le VIZ *de honte tout enflambé, soy inclinant, se met devant avec les aultres.* (A. de la Sale.)

Ce mot ne s'est conservé que dans la locution prépositive *vis-à-vis*, visage à visage, en face, en regard.

Employé pour *envers*, *à l'égard de*, il n'est pas admis par l'Académie; cependant les meilleurs écrivains en ont fait un fréquent usage dans ce sens :

Je vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes VIS-À-VIS DE *nos deux confrères.* (J.-J. Rousseau.)

Pour exprimer un rapport moral, on doit préférer *envers* et *à l'égard de :*

La clémence est une bonté ENVERS *nos ennemis.* (Vauvenargues.)

Vis-à-vis de doit uniquement servir à marquer un rapport de situation et de localité.

Vocatif.

On désigne ainsi, dans les langues qui ont des déclinaisons, le cas dont on se sert quand on adresse la parole à quelqu'un ou à une chose personnifiée; en voici des exemples :

Allez, *vils combattants, inutiles soldats,*
Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras. (Boileau.)

Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire. (Voltaire.)

O vous, sur cet enfant si cher, si précieux,
Ministre du Seigneur, ayez toujours les yeux! (Racine.)

Comme on le voit, le *vocatif* répond à notre apostrophe.

Voir goutte.

Beaucoup de personnes disent : *On n'*Y *voit* GOUTTE, *on n'*Y *voit pas clair*, sans vouloir établir la moindre relation avec un antécédent exprimé ou sous-entendu ; c'est faire un emploi vicieux de *y ;* on doit dire dans un sens absolu : *On ne voit goutte, on ne voit pas clair* et l'*on ne voit pas.*

La raison *ne voit goutte* où le bon sens radote. (Boileau.)

Tel fait métier de conseiller autrui
Qui *ne voit goutte* en ses propres affaires. (La Fontaine.)

Mais on emploie *y* quand on veut exprimer un rapport entre ce qui suit et ce qui précède, comme dans cette phrase :

*Ce dialogue est si obscur que les plus doctes n'*Y VOIENT *goutte.*

C'est-à-dire ne *voient*, ne *comprennent rien* A CE DIALOGUE.

Cette affaire est fort embrouillée ; nous N'Y ENTENDONS, *nous* N'Y VOYONS GOUTTE.
(Académie.)

Zéphire, zéphyr.

Voilà aujourd'hui l'orthographe de l'Académie ; autrefois on écrivait *Zéphyre* pour désigner le dieu, et *zéphyr* pour exprimer un vent doux et agréable ; dans les deux cas, l'*y* figurait conformément à l'étymologie, et cela était raisonnable. L'orthographe nouvelle, au contraire, nous semble mauvaise ; qu'on remplace l'*y* par l'*i* dans le premier mot, nous le comprenons ; mais qu'on fasse le même changement dans le second, et que la réforme soit complète. C'est ce que nous avons déjà dit au mot *satire.*

Zéphire, employé comme nom propre, prend l'*e* muet, et s'emploie seulement au singulier et sans article :

Tout chemin, hors la mer, allongeant leur souffrance,
Ils commettent aux flots cette douce espérance.
Zéphire les suivait. . . . . (La Fontaine.)

Venez, belles, venez! *Zéphire* est de retour. (De Fontanes.)

Le fils d'Eole et de l'Aurore,
Zéphire enfin est de retour.
Ses transports ont réveillé Flore,
Et les fleurs qui n'osaient éclore
S'ouvrent aux feux de leur amour. (Bernis.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND.

Pages

DEUXIÈME PARTIE (suite) 1

CHAPITRE VI. — DU PARTICIPE. . . . . Ibid.

Du participe passé. Observations préliminaires. . . . . . Ibid.

PREMIÈRE SECTION 5

Participes passés employés sans auxiliaire, et *variables* . . Ibid.

Participes passés employés sans auxiliaire, et *invariables* . . 6

Du participe passé construit avec *être*. 7

Du participe passé employé comme qualificatif, et construit avec un verbe autre que *être*. 8

DEUXIÈME SECTION 9

Du participe passé conjugué avec *avoir*, et employé sans complément direct . . . . Ibid.

Du participe passé conjugué avec *avoir*, et accompagné d'un complément direct 10

Première observation. — Du complément grammatical et du complément logique. 12

Deuxième observation. — De la place du sujet. 13

Troisième observation. — Participe passé précédé d'un collectif. 14

Quatrième observation. — Participe passé précédé de deux termes réunis ou comparés. 15

Cinquième observation.—Participe passé précédé de *un de*, *un des*. 16

TROISIÈME SECTION 17

Participe passé suivi d'un infinitif. Premier principe . . . Ibid.

Participe passé suivi d'un infinitif et précédé d'un complément direct. Deuxième principe . . . . Ibid.

Participe passé suivi d'un infinitif régi par une préposition. Troisième principe 18

Participe passé précédé d'un complément direct et suivi de l'infinitif *être*. 19

Participe *laissé* précédé d'un complément et suivi d'un infinitif. 20

Participe passé ayant pour complément un infinitif sous-entendu. 22

Participe passé ayant pour complément une proposition subordonnée exprimée ou sous-entendue . . . . Ibid.

Participe passé précédé de *l'*, complément direct 23
Participe passé des verbes intransitifs ou neutres 24
Participe passé des verbes intransitifs employés transitivement. 25
Participe passé des verbes intransitifs précédé du complément d'une préposition sous-entendue 26
Participe passé des verbes pronominaux. . . . . *Ibid.*
Verbes pronominaux essentiels. . . . . *Ibid.*
Verbes pronominaux accidentels 27
Participe passé des verbes impersonnels, ou employés impersonnellement. 28
Participes passés *coûté, valu, pesé* 29
Participe passé précédé d'un adverbe de quantité 30
Participe passé précédé de *le peu*. 31
Participe passé précédé du pronom *en* 32
Participe passé précédé de *en* et d'un adverbe de quantité. . 33
Tableau comparatif des règles sur le participe passé . . . 34

CHAPITRE VII. — DE LA PRÉPOSITION. 42
Régime de la préposition 43
Locutions prépositives 44
Remarques particulières sur l'emploi de quelques prépositions. 45

CHAPITRE VIII. — DE L'ADVERBE 60
Locutions adverbiales 62
Formation de l'adverbe 63
Fonction de l'adverbe 64
De la place des adverbes et des locutions adverbiales . . . 85
Des expressions négatives. 88
Différence entre *pas* et *point* 89
Emploi de *pas* et de *point*. 90
Suppression de *pas* et de *point* 91
Emploi et suppression de *ne* 93

CHAPITRE IX. — DE LA CONJONCTION 97
Locutions conjonctives. 98
Subdivision des conjonctions et des locutions conjonctives. . 99

CHAPITRE X. — DE L'INTERJECTION 118

TROISIÈME PARTIE 124
CONSTRUCTION . . . . *Ibid.*
De la phrase et de ses parties . . . . *Ibid.*
De l'inversion 126
De l'ellipse 129
De la syllepse 132
Du pléonasme 134

DES ARCHAÏSMES 141

Noms ou substantifs aujourd'hui inusités. 151
Noms et substantifs encore en usage. 162
Adjectifs et participes hors d'usage 169
Adjectifs et participes encore usités 173
Verbes hors d'usage. 177
Verbes encore en usage 184
Adverbes, prépositions, conjonctions et interjections . . . 189
Locutions et constructions. 201
Noms des différents termes de grammaire et de diction. . . 205

NÉOLOGIE 210
Substantifs simples. . . . . *Ibid.*
Adjectifs simples 211
Verbes simples 212
Substantifs composés de la particule *in* 213
Adjectifs composé de la particule négative *in*. . . . . . *Ibid.*
Participes composés de la particule négative *in*. 214
Verbes composés de la particule *dé* 215

DES VICES DE LANGAGE . . . . *Ibid.*
Solécismes d'accord. 216
Solécismes de subordination 219

ANALYSE 228
Analyse grammaticale . . . . *Ibid.*
Analyse logique 234
Des idées et du jugement . . . . *Ibid.*
De la proposition et de ses différentes parties 235
Du sujet, du verbe et de l'attribut. . . . . *Ibid.*
Des différentes formes du sujet et de l'attribut 236
Des compléments 237
Des différentes espèces de propositions grammaticales . . . 240
Des différentes espèces de propositions logiques 241

DES GALLICISMES 247
Gallicismes de locution 248
Gallicismes de construction 252
Modèles d'analyse. 262

DE LA PONCTUATION 273
De la virgule . . . . *Ibid.*
Du point-virgule 276
Du deux-points. . . . . *Ibid.*
Du point. 277
Du point interrogatif . . . . *Ibid.*
Du point exclamatif. 278
Des points suspensifs . . . . *Ibid.*
De la parenthèse . . . . *Ibid.*
Des guillemets 279

Du tiret 279
Appendice à la ponctuation. 280

QUATRIÈME PARTIE. 283
DE L'ORTHOGRAPHE . . . . Ibid.
Orthographe d'usage . . . . Ibid.
Noms féminins terminés par un *e* muet . . . . Ibid.
Noms masculins terminés par *t* 286
Noms qui s'écrivent avec une consonne finale au singulier, conformément à leurs primitifs ou à leurs dérivés. 288
Mots sans dérivés 289
Du doublement des consonnes. 291
Orthographe de règle 304

DE L'EMPLOI DES MAJUSCULES ET DES MINUSCULES 309
Des majuscules. . . . . Ibid.
Noms propres . . . . Ibid.
Phrases, alinéa, vers . . . . Ibid.
Des majuscules et des minuscules. 310
Noms communs. . . . . Ibid.
Adjectifs. 318

CINQUIÈME PARTIE 321
Observations complémentaires historiques et grammaticales . . Ibid.

A, 321 ; à, 367. Abécédaire; Ablatif, 322. Able; Aboi, aboiement, 323. Abondamment; Abondance (En); Abondant (D'), 324. Absolu, 375. Abstrait, 324. Ac; Acabit; Académicien, académiste, 325. Accessit, 326. Accident, 393. Accoucher, 326. Accoutumé, 327. Accroire (Faire); Accusatif; ade, 328. Adulation, 404. Adversaire, 368. Affaire à, avec, de (Avoir), 328. Affectation, afféterie, 329. Afin de, que; Age, 330. Agé de, à l'âge de; Agreste; Agriculteur, 331. Ai, 332. Aider, 334. Aïeux; Air (Avoir l'), 335. A la fin, 386. Aller, 336. Alphabétique, 322. Altier, 416. Amatrice, 336. Amnistie, 337. Amphibologique, 435. An, année, 337. Ancêtres, 335. Angora; Animaux (Cris des), 338. Animaux (Parties du corps des), 339. Annales, 418. Anoblir, 340. Antagonisme, 386. Août; Aphorisme, 341. Appas; Applaudir, 342. Appointements, 408. Apprendre, 387, 392. Apprenti, 342. Après, 343. Apprêt, 421. Apurer, 343. Aquatile, aquatique; Arrhes; Artisan; Assez, 344. Assurer; Attache, attachement; Atteindre, 345. Attraits, 342. Avant, 377. Avenir, 407. Avilir, 371. Axiome, 341.

Baigner (Se); Balbutier; Baller, 348. Bailli, 349. Bannir, 396. Banqueroute; Banquet, 349. Battre; Bec, becque, 350. Bégayer, 348. Béjaune, 350. Besace, 351. Bienséance, 368. Bigarré; Bissac; Blâmer, 351.

Cacophonie; Campagne (A la, en), 352. Capable, 353. Caprice, 419. Casuel; Cause, 354. Censurer, 351. Cent, 354. Centon, centurie, 355. Chamarré, 351. Changer, 355. Cham-

pêtre, 331. Changer, 355. Charmes, 342. Châtain, 355. Chronique, 418. Circonlocution, 447. Coasser, 356. Colère, colérique; Colorer, colorier, 357. Comfort, confort, 358. Commentaire, 411. Comparer; Compact, compacte, 358. Complet; 389. Conception, 388. Concis, 433. Conclusion, 359. Conduire, 414. Connu, 359, 460. Consentir, 360. Conséquence, 359. Conséquent; Consommer, consumer, 361. Contestation, 368. Contribution, 424. Convenance, 368. Convenu, 362. Corpulence, corpulent; Cou-de-pied, 263. Coutume (Avoir), 365. Crime, 401. Croasser, 356. Croire, 365. Croire (Faire), 328. Croître, 366. Cultivateur, 331.

Danger, 366. Dans; Datif, 367. De; Débat; Débile; Décence, 368. Décréditer; Dédain, 369. Dédain, 402. Dédale, 432. Dédommager, 427. Défaut; Défaut (A, au), 369. Défaveur; Défendre; Défier, 370. Définitif; Définitive (En); Dégrader; Degré; Déhonté, 371. Dehors, 397. Déjeuner, 372. Délateur, 373. Délicat, 402. Délit, 401. Demande, 373. Démêlé, 378. Démêler; Demeurer; Démontrer, 373. Denier à Dieu, 344. Dénonciateur, 373. Dense, 374. Déraciner, 397. Désapprouver; Désert; Déshonnête, 374. Désir; Désirer, 375. Désœuvrement, 425. Despotique; Destin; Destinée, 375. Détruit; Deux (Tous, tous les); Deuxième, 376. Devancer; Devant, 377. Dialecte, 377, 433. Diaphane, 377. Dictionnaire, 378. Diffamé, 435. Différend, 378. Diffus; Digne; Diminutifs, 379. Dîner, 372. Discerner, 373, 380. Discernement; Discord; Discorde; Discourir, 381. Discrédit, 370. Discréditer, 369. Disert; Disparition, 382. Disserter, 381. Dissimuler, 402. Distinguer, 382. Diurne; Droite (A), 383.

E, 391. Ecervelé, 392. Eclairer, 383. Edredon, 384. Effronté, 424. Egaler; Egaliser, 384. Ehonté, 371, 424. Elaguer, 385. Eloquent, 382. Embrasement, 426. Eminent, 384. Emonder; Emprunter, 385. En, 367, 368. Encore, 386. Enfanter, 326. Ennemi, 386. Ennoblir, 340. Ennuyant, Ennuyeux; Enoncer; Enquérir; Enseigner, 387. Ensuivre (S'); Entendement, 388. Enterrer; Entêter, 329. Entier; Entièrement; En entier; Entourer; Envier; Environner, 389. Epais, 374. Epargner, 293. Epithète, 390. Epoux, 436. Epurer, 343. Equivoque, 435. Eriger, 404. Eruption, 331. E, es; Espérer, 391. Etablir, 404. Etonnement; Etourdi; Etre; Etudier, 392. Evaporé; Evénement; Eventé; Eviter, 393. Excellent; Excepté, 394. Exception, 321. Excuse; Exemple (Imiter, suivre), 395. Exiler, 396. Exister, 392. Exorable, 396. Exprès; Expressément, 397. Exprimer, 387. Extérieur; Extirper, 397.

Fabrique; Façon; Fade, 398. Faible, 368. Faillite, 349. Fainéant, 427. Faire, 398. Faire observer, 444. Fantaisie, 419. Farouche, 400. Fasciner, 429. Fatiguer, 400. Faucet (Voix de); Fausset (Voix de); Faute; Faveur; Favorable, 401. Feindre, 402. Festin, 349. Fier, 410. Fierté, 369, 402. Fin, 402. Finalement, 386. Fixer; Flairer; Flambant; Flam-

her, 403. Flatteur; Fleurer, 404. Fond, 405. Fonder; Fondre, 404. Fonds, 405. Force, 406. Forfait, 401. Fort; Fortuné, 406. Foupir; Funèbre, Funéraire; Futur, 407.

Gager; Gages; Gangrène; Gangrené, 408. Garant; Génitif; Gérondif, 409. Gestes; Gloire; Glorieux, 410. Glose, 411. Glossaire, 378. Glouton; Goulu, 411. Grâce, 401. Gradation, 411. Grand; Grande, 412. Grisette; Gros; Grosse, 413. Grossier, 423. Guère, Guères; Guider, 414.

Habile, 415. Habiter, 373. Haine; Haleine, 415. Harnais, Harnois; Haut, Hautain, 416. Hâter; Henri; Hériter, 417. Hiatus; Histoire, 418. Honneur, 410. Honoraires, 408. Hormis; Hors, 394. Humeur, 419.

Idée, 420. Idiome, 433. Ignorer; Il est, Il y a, 420. Illisible; Imaginer, Imaginer (S'), 421. Imminent, 384. Immunité, 422. Impertinent; Impie, 422. Impoli; Imposer, Imposer (En), 423. Imposition, Impôt, 424. Improuver, 374. Impudent; In, 424. Inaction, 425. Incendie; Incessamment, 426. Incrédule, 421. Incursion, 426. Indéclinable, 427. Indélébile, 428. Indemniser, 427. Indicible, 428. Indigne, 379. Indolent; Induire en, à, 427. Ineffable; Ineffaçable; Inénarrable, Inexprimable, 428. Infatuer; Infecter, Infester, 429. Informer (S'), 387. Inhumer, 429. Inimitié, 415. Inlisible, 421. Insipide, 398. Insolent, 422. Instant, 442. Instituer, 404. Instruire, 387. Insulter, 430. Intelligence, 388. Intérieur, Interne, Intrinsèque, 430. Irréligieux, 422. Irruption, 426, 431.

Jargon, 433. Joindre; Jouer, 431. Jouir, 432. Journalier, 383. Jugement, 381. Juger, 432.

Labyrinthe, 432. Laconique; Laideron; Langage, Langue, 433. Latinisme, 434. Linceul, 435. Loger, 373. Louche, 435.

Malfamé, 435. Malhonnête, 374. Mal parler, 445. Manière, 398. Manque, 369. Manufacture, 398. Marche, 371. Marée en carême; Mari; Marri; Mars en carême, 436. Martyr, Martyre; Massacrant; Matière, 437. Matinal, Matineux, Matinier, 438. Méfier (Se), 370. Mêler, 438. Membré, Membru, 439. Mener, 414. Métabole; Métaphore, 440. Métonymie; Moitié, 441. Moment; Mousseux, Moussu, 442.

Négligent, 427. Neuf (A, de); Nominatif, 442. Nonchalant, 427.

Objet, 443. Observer, 444. Oi, 332. Oisiveté, 425. Ombre de (Sous); Orgueil; 444. Ouvrable, 445. Ouvrier, 344, 445.

Paralogisme, 456. Pardon, 395. Paresseux, 427. Parler mal, 445. Parier, 408. Parricide, 445. Partager; Participer, 446. Patois, 377, 433. Penne, 449. Pensée, 420, 446. Penser, 446. Péril, 366. Périphrase; Persévérer, Persister, 447. Pied (Au), Pieds (Aux); Plaindre (Se), 448. Plaire; Plier, Ployer; Plume, 449. Porter envie, 389. Pour, 330. Précéder, 377. Préparatif, 450. Présomption, 444. Prolixe, 379. Propice, 401. Prosodie, 450. Prouver, 373.

Question, 373. Quotidien, 383.

Raillerie; Rappeler (Se); Rapport (Avoir), 451. Re; Recommenceur, Recommenceuse; Réfléchir, 452. Repentant, 436. Réprimander, 351. Réprouver, 374. Réunir; Réussite; Rien, 453. Romanesque, Romantique; Rose (Le pot au), 454. Rustique, 423.

Satire, Satyre, 455. Sauvage, 400. Savant, 415. Second, 376. Sein de (Au, dans le, du); Servir à rien, de rien, 455. Solitaire, 374. Sophisme, 456. Souffle, 415. Souhait, 375. Souper, 372. Subsister, 392. Succomber, 456. Suffisamment, 344. Suicider (Se), 456. Sujet, 437. Suppléer, 457. Surprise, 392. Susceptible, 353.

Témoin, 457. Terre (Tomber par, à), 458. Traitement, 408. Transparent, 377. Très, 406.

Unir, 453.

Vanité, 444. Vénéneux, Venimeux; Vis-à-vis, 459. Vocabulaire, 378. Vocatif, 459. Voir goutte, 460.

Zéphire, Zéphyr, 460.

FIN.





